JOURNAL
DES SAVANTS

FONDÉ EN 1665

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE L'INSTITUT DE FRANCE

(ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES)

JANVIER 1927

SOMMAIRE DU N° 1

LIBRAIRIE ORIENTALISTE
PAUL GEUTHNER
13, RUE JACOB — PARIS VI^e

HISTORIQUE, MODE ET CONDITIONS DE LA PUBLICATION.

Le Journal des Savants est le plus ancien des journaux littéraires de l'Europe. Fondé en 1665, il fut placé par Louis XIV en 1701 sous le patronage royal. Il disparut en 1792, mais il fut réorganisé par l'État en 1816. Depuis 1903 il est publié sous les auspices de l'Institut de France.

Le Journal des Savants paraît le 15 de chaque mois, sauf en août et en septembre, par fascicules de six feuilles in-4°.

Le prix de l'abonnement annuel est de 50 francs pour la France et de 60 francs pour l'étranger. Le prix du fascicule est de 6 francs.

Les manuscrits ainsi que les propositions de collaboration doivent être adressés à M. le Directeur ou à M. le Secrétaire de la rédaction, Bibliothèque de l'Institut, 23, quai de Conti, Paris, VI^e.

Adresser tout ce qui concerne les abonnements et les annonces :

A la Librairie Orientaliste Paul Geuthner, 13, rue Jacob, Paris, VI^e.

JOURNAL
DES SAVANTS

ANNÉE 1927

HISTORI[…]ORIQUE, MODE ET CONDITIONS DE LA PUBLICATION.

Le Journal des Sava[…]ants est le plus ancien des journaux littéraires de l'Europe. Fondé en 1665, il fut placé pa[…] Louis XIV en 1701 sous le patronage royal. Il disparut en 1792, mais mais il fut réorganis[…] l'État en 1816. Depuis 1903 il est publié sous les auspices de l'Institut l'Institut de France.

Le Journal des Sa[…]vants paraît le 15 de chaque mois, sauf en août et en septembre, par fascicules de six feuil[…]les in-4°.

Le prix de l'abonn[…]ement annuel est de **50** francs pour la France et de **60** francs pour l'étranger. Le prix du fascicule est de **6** francs.

Les manuscrits ai[…]nsi que les propositions de collaboration doivent être adressés à M. le Directeur ou à M. le [secr]étaire de la rédaction, Bibliothèque de l'Institut, 23, quai de Conti, Paris, VI^e.

Adress[…]e qui concerne les abonnements et les annonces :

A la Li[…]ntaliste Paul Geuthner, 13, rue Jacob, Paris, VI^e.

JOURNAL
DES SAVANTS

FONDÉ EN 1665

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE L'INSTITUT DE FRANCE

(ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES)

ANNÉE 1927

PARIS
LIBRAIRIE ORIENTALISTE
PAUL GEUTHNER
13, RUE JACOB, 13
M DCCCC XXVII

JOURNAL
DES SAVANTS

JANVIER 1927

LES ARMES ROMAINES

Paul Couissin. *Les armes romaines; Essai sur les origines et l'évolution des armes individuelles du Légionnaire romain*, avec un avant-propos par M. Salomon Reinach. Un vol. gr. in-8°, XLV et 551 p., 191 fig. et 6 pl. Paris, Champion, 1926.

Le peuple romain a, comme tout le monde le sait, vécu par les armes, toujours combattant, quelquefois vaincu et même près de l'anéantissement, le plus souvent vainqueur, grandissant sans cesse, même après ses pires désastres. Chose étrange, jusqu'à ce jour, nous ne connaissions pas l'armement de ce peuple, dont la guerre fit la destinée et la gloire, ou du moins nous le connaissions trop imparfaitement, car nous n'évitions pas souvent de commettre une erreur en attribuant au légionnaire du IIe siècle avant notre ère les armes et l'accoutrement du soldat des armées d'Auguste ou de celles de Trajan.

Ce n'est pas que les archéologues de tous les pays aient omis d'étudier, dans l'ensemble et dans les détails, les armes du peuple romain. Mais, comme pour beaucoup d'autres questions, l'heure n'avait sans doute pas encore sonné, où les matériaux suffisamment nombreux devaient permettre, après une analyse patiente et précise, de présenter une synthèse satisfaisante. Je n'exagère point en assurant, qu'il était donné à M. Paul Couissin, agrégé, docteur ès lettres et professeur au Lycée de Rennes, de renouveler cette question importante de l'archéologie romaine.

Après l'examen critique des textes et des monuments, il a su, par une étude minutieuse des documents retrouvés, classer les armes connues et en

déterminer l'emploi pour chaque époque. De plus, cette fois, l'auteur n'a pas été trahi par le dessinateur, comme il arrive assez souvent, car M. Couissin a fixé lui-même, avec talent et avec une exactitude scrupuleuse, tous les détails qui faisaient l'objet de ses nombreuses remarques.

J'ai dit que le sujet était difficile. C'est qu'en effet, c'est seulement par des rapprochements multiples qu'il est possible d'attribuer une date probable aux armes retrouvées dans les fouilles ou fortuitement. Si l'on se borne à lire les auteurs anciens, grecs ou latins, on se trouve en présence de difficultés insurmontables, car ce qu'on lit dans Polybe, ne s'accorde pas avec ce que nous apprennent les armes trouvées à Numance ; et les découvertes faites dans les tombeaux de l'Esquilin modifient ce que disaient Properce et Virgile à propos des premiers boucliers romains. Dans les textes antiques, il faut savoir choisir et M. Couissin le sait parfaitement.

Que l'armement romain primitif ait été à peu près semblable à celui des Étrusques, c'est une constatation qui ne saurait surprendre ceux qui, au courant de l'histoire primitive de la cité des sept collines, savent combien y était grande l'influence de la civilisation étrusque. Et si les guerriers de la première classe servienne ont, au VIe siècle avant notre ère, l'allure des hoplites grecs, comment s'en étonner, puisque l'Étrurie était en relations étroites avec la Grèce ? L'antique Vetulonia étrusque a fourni un casque béotien, qui n'a peut-être pas été porté longtemps à Rome ; mais c'est aussi dans cette cité qu'on peut trouver les ancêtres du *pilum*, cette arme célèbre, peut-être la plus caractérisque de toutes celles que les Romains ont employées, au cours des treize siècles de leur histoire.

Et même, s'il y a quelque doute sur la valeur précise de l'expression *pila Horatia*, on peut croire que le *pilum* parut avant l'organisation militaire de Servius. D'ailleurs, comme il fallait s'y attendre, le *pilum* n'a cessé de se transformer à travers les âges. Il n'y a pas plus de différence entre le javelot à longue pointe, le *verutum*, et le *pilum* de Vulci, contemporain de Camille, qu'il n'y en a entre le *pilum* de Télamon (milieu du IIe siècle avant notre ère) et ceux d'Alise et d'Osuna (Andalousie ; oppidum pris par César en 45). Remarquons que, dans un même gisement, on trouve souvent des *pila* de types différents, les uns épais, les autres minces ; les uns à douille, dont le fer constitue avec la hampe un ensemble très résistant ; les autres, correspondant à la modification que Plutarque attribue à Marius : remplacement par une cheville de bois d'un des rivets de métal, qui unissaient le fer à la hampe. Ce détail, singulier

en apparence puisqu'il nuisait à la solidité de l'arme, avait pour but de produire une courbure de l'emmanchement, lorsque le fer avait pénétré dans le bouclier ennemi ; et, de plus, le *pilum* hors d'usage ne pouvait être retourné contre le Romain qui l'avait lancé.

Il n'est pas malaisé de trouver des types analogues, qui pourraient

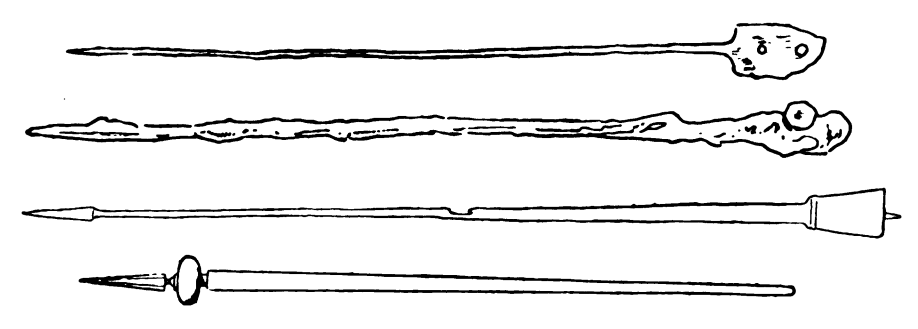

Fig. 1.

1. Un des *pila* trouvés à Numance (milieu du IIe s. avant J.-C.). — 2. Un des *pila* trouvés devant Alise-Sainte-Reine (milieu du Ier s. avant J.-C.). — 3. *Pilum* trouvé à Mayence (IIe s. après J.-C.). — 4. *Pilum* sur une stèle funéraire (IIIe s. après J.-C.).

rendre presque évidents des rapprochements d'où sortiraient quelquefois des conclusions séduisantes. Ainsi les Latins de la haute antiquité se sont sûrement servis d'une épée analogue au poignard triangulaire du type des terramares. Cependant ne croyons pas pour cela que ces Latins sont les descendants des terramaricoles, car cette épée est dérivée de la belle épée mycénienne du XVe siècle avant notre ère. Retenons d'ailleurs qu'il y a souvent, pour les mêmes périodes, un mélange d'armes empruntées à des peuples divers. Par sa situation géographique, au centre du monde antique, par sa volonté de s'étendre sans cesse, Rome se trouvait en contact, tour à tour, avec les peuples du Midi et de l'Est, avec ceux du Nord et de l'Ouest. C'est pourquoi on rencontre à Palestrina un sabre ondulé, qui était commun en Grèce et en Espagne et qui rappelle un peu le düsak, d'origine hongroise, usité en Allemagne et en Bohême, au cours du XVIe siècle. C'est pourquoi on trouve en Italie de grandes épées, venues de l'Europe centrale, à côté d'épées courtes, venues par mer.

C'est pour ces raisons encore que le bouclier primitif, un *scutum* long, d'origine italique probablement, formé de bois ou d'osier, existe à côté du *clipeus* circulaire, de métal, venu de Grèce par l'Étrurie.

Et de même, si le premier casque latin a été formé de la dépouille de la tête de quelque animal, puis d'une calotte de cuir, bientôt la tête fut protégée par des armatures métalliques de formes assez diverses, comme les origines d'ailleurs. Si certain casque de Vetulonia appartient au type béotien, la forme en cloche, retrouvée à Rome et qui est revenue au monde il n'y a pas longtemps, paraît bien de conception italique.

Pour la cuirasse et les jambières, il est presque sûr qu'elles furent aussi d'étoffe ou de cuir, à l'origine ; et c'est encore par l'influence grecque que la transformation métallique s'opéra.

Il s'en faut d'ailleurs que toutes ces armes, offensives et défensives, aient été portées par tous les soldats des légions romaines. L'armée comportait diverses classes, comme la société ; certaines armes devaient être réservées à des chefs. On sait du moins que les chevaliers romains, munis d'abord de la grande *aspis* de bronze, comme les chevaliers grecs, eurent ensuite un bouclier rond, la *parma*, beaucoup plus petite, qui fut surtout une arme de parade, différente de la *parma* portée par les vélites du IIe av. J.-C.

Mais pendant que Rome grandissait, une autre race belliqueuse avait dû ses conquêtes à un armement plus puissant. L'épée latine, de type grec, relativement courte, ne pouvait triompher de la grande épée des Gaulois, venue du centre de l'Europe. Aussi, à partir du IIe siècle avant notre ère au moins, les Romains adoptèrent l'épée du type dit de La Tène I, relativement longue, à pointe aiguë, avec des tranchants très vifs. C'était une arme excellente, analogue à celle des Ibères, et même identique, si l'on s'en rapporte à certain texte de Polybe.

Ce qui est encore digne de remarque, c'est que les Romains portaient la courte épée, de type grec, suspendue au côté gauche ; quand ils eurent adopté le glaive ibérique, plus long, ils le placèrent sous leur bras droit. Est-ce par imitation des Gaulois et des Ibères, qui agissaient ainsi ? Et cet usage n'avait-il pas été amené par la nécessité de tenir un long bouclier au bras gauche ? Et, en effet, le *scutum* ovale, que l'infanterie lourde de Rome porta, peut-être dès le ve siècle, devait s'accorder assez mal sur le côté gauche avec une longue épée.

Parallèlement, les armes défensives se transformaient : on voit paraître la cotte de mailles, dont l'origine paraît être gauloise ; et le casque n'est plus seulement une protection, car avec son panache de crin et les trois grandes plumes qui l'encadrent, il présente un aspect théâtral assez surprenant. Bien que ce type soit connu par un grand nombre d'exemples

(casque de Montefortino, vases de l'Italie méridionale, de Lucanie et de Campanie, monnaies), je me demande si ce casque n'était pas la marque distinctive des chefs, et cette hypothèse n'est pas contraire au nombre important de représentations. On a bien reconnu déjà que certaine cuirasse de cuir, moulée sur le corps, représentée sur divers monuments à partir du IIIe siècle, était plutôt réservée aux officiers.

Lorsque Marius prend en mains le commandement de l'armée romaine, en même temps qu'il restaure la discipline, il apporte un certain nombre d'innovations, ou du moins ces modifications coïncident avec l'époque où il dirige les destinées de Rome. Alors, comme on l'a vu plus haut, le *pilum* n'est plus la tige rigide et solide que les Romains avait maniée depuis Servius Tullius. Avec la tête seule aciérée sur une tige de fer doux, emmanchée avec une soie ou une douille, et souvent muni d'une cheville de bois, qui remplaçait l'une des deux pièces du montage, le *pilum* n'était plus l'arme puissante d'autrefois, mais présentait des avantages, qui se conciliaient bien avec le reste de l'armement. Avec la lance, avec la grande épée suspendue à un baudrier et très probablement avec le poignard, — dont une variété, le *parazonium*, d'origine hellénique servait aux officiers, — le légionnaire du Ier siècle avant J.-C. pouvait attaquer avec succès. Il était d'ailleurs bien protégé par un bouclier rectangulaire cylindrique, emprunté aux gladiateurs d'origine samnite et qui n'était sans doute, à mon avis, qu'une modification d'un bouclier gaulois. Le légionnaire avait aussi une cuirasse, le plus souvent d'écailles (*thorax*), sous laquelle était une casaque de cuir (*lorica*) ; par-dessus le tout, il portait un ceinturon métallique, formé de plaques juxtaposées (*cingulum militiae*). Le casque, d'origine italo-celtique, avait tendance à se développer du côté du couvre-nuque et était muni, le plus souvent sans doute, de paragnathides, pour protéger la plus grande partie du visage. Les exemplaires trouvés à Weisenau, près de Mayence, à Worms, Besançon, etc, qui sont probablement voisins de l'époque impériale, marquent le plein développement de cette arme défensive, si importante.

La période, qui va d'Auguste à Alexandre Sévère, fut en possession du costume militaire, caractérisé par la cuirasse segmentée et le bouclier cylindrique : ce sont les éléments que l'opinion générale a considérés comme essentiels à l'armement romain. Mais le soldat romain manie encore la lance (*hasta*), le *pilum* à fer très long, l'épée et le poignard, à côté duquel existe toujours le *parazonium*, arme d'apparat, dont je citerai, comme un exemple remarquable, celui d'ivoire, trouvé dans le tumulus

d'Omal (Musée du Cinquantenaire à Bruxelles). C'est vers le IIe siècle de notre ère que parut, dans l'armée romaine, la masse d'armes, garnie de pointes, introduite par des auxiliaires barbares, et qui tint ensuite une grande place dans l'armement médiéval.

Les boucliers de ce temps-là sont un *scutum* ovale qui, plus léger, finira

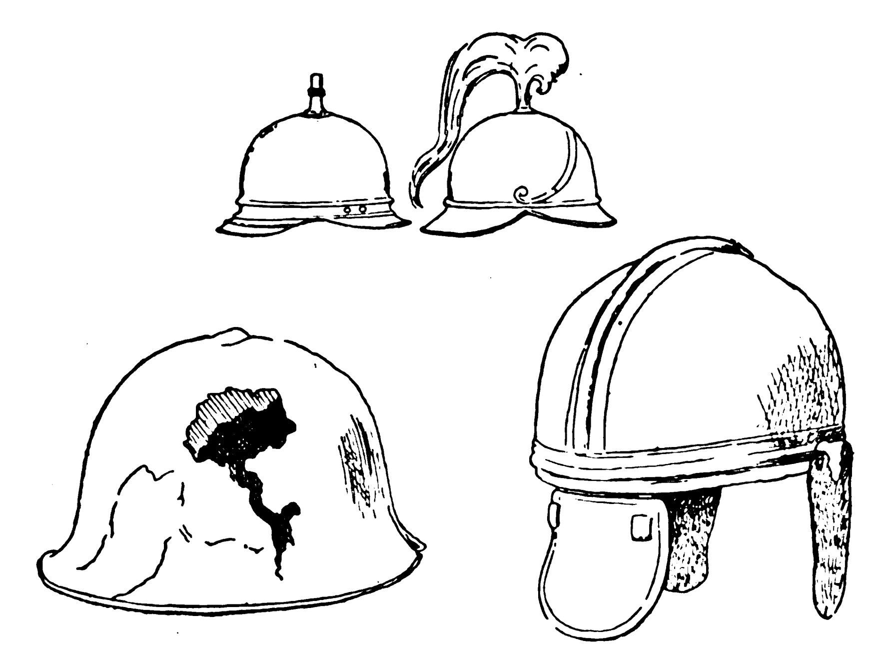

Fig. 2.

1 et 2. Casques romano-celtiques d'Agen et du Mausolée de Saint-Rémy (Ier s. avant J.-C.). — 3. Casque de bronze, trouvé à Rome (VIIe s. avant J.-C.). — 4. Casque de fer, plaqué d'argent doré, trouvé à Worms (IVe s. après J.-C.)

par prédominer ; puis un *scutum* rectangulaire cylindrique ; un autre, plan, et encore un *scutum* hexagonal, réservé d'abord à la cavalerie et venu par l'intermédiaire des auxiliaires gaulois et germains. Sur ces boucliers paraissent des épisèmes, marques distinctives de divers corps de troupes et aussi emblèmes « apotropiques », destinés à détourner les mauvaises influences, car la magie, dans ses manifestations les plus simples comme les plus complexes, n'a cessé de diriger les actions du monde antique et des sujets de l'empire romain en particulier. Parmi ces signes et emblèmes, on a noté les scorpions (le scorpion était le *totem* des

cohortes prétoriennes) et un décor formé de trois anneaux ou torques entrelacés. Je crois que ce motif devait servir de marque distinctive à un corps de troupes formé d'auxiliaires recrutés dans les pays septentrionaux, car ces trois anneaux entrelacés ont été souvent figurés sur des boucles et plaques mérovingiennes, sur des *sceattas* anglo-saxonnes et sur des deniers postérieurs. A côté de ces emblèmes, il faut signaler, sur des armes de cette époque-là, quelques marques individuelles, des noms de soldats et des numéros de cohortes.

Le casque est d'aspect varié. Si le casque attique a un regain de faveur, d'après les sculptures des monuments triomphaux, du moins on ne l'a pas rencontré en original, et, pas davantage, le casque phrygien représenté en plusieurs exemplaires sur l'arc de Septime Sévère. Plus important sans doute est le casque trouvé à Friedberg, analogue à celui de Niederbiber, à couvre-nuque très bas et à larges paragnathides, usité plutôt par la cavalerie, et qui annonce déjà le heaume médiéval.

A la même époque appartient une classe de casques à visage modelé dont l'étude a besoin d'être reprise, car, depuis longtemps, on y a fait entrer des masques métalliques, comme ceux de Neuvy-Pailloux, dont j'ai démontré, je crois, le caractère tout différent.

Les cuirasses sont aussi de types divers, et il faut sans doute croire que la diversité des contingents, qui composent alors l'armée romaine, n'est pas étrangère à la variété des armes. A côté de la cuirasse « musclée », épousant la forme du corps, réservée probablement aux gradés pendant les Ier et IIe siècles, nous pouvons reconnaître, avec M. Couissin, la cotte de cuir ou de lin; la cotte de mailles, portée par divers fantassins et cavaliers, mais non par les officiers supérieurs : c'est l'ancêtre de la *broigne* médiévale. Puis encore, la cuirasse d'écailles, descendant jusqu'aux hanches et complétée par un jupon de cuir ou d'étoffe épaisse ; fut-elle réservée aux Prétoriens? Enfin, de Trajan à Constantin, la cuirasse articulée, formée de segments, et dont nous ignorons le nom latin, fut portée très souvent.

Un des grands écueils à éviter dans l'étude des armes de cette période, provient du fait que les originaux retrouvés sont souvent différents des représentations fournies par les stèles funéraires : c'est pour cette raison que le travail, d'ailleurs méritoire, de Lindenschmit père, fondé surtout sur les monuments sculptés, ne répond plus à l'état actuel de nos connaissances.

Du règne de Maximin Ier jusqu'à la chute de Rome, c'est la dernière

grande période, arbitraire mais commode, de la revue des armes impériales.

Si la lance existe toujours, au moins dans la cavalerie, le *pilum* va disparaître et fera place au *spiculum*, cité par Végèce, et au *verutum*, plus petit, qui sont des dérivés moins puissants de l'arme ancienne à laquelle Rome avait dû une partie de ses victoires. Végèce dit encore que chaque soldat possédait cinq traits, *plumbatae*, sortes de flèches courtes, destinées à être lancées à la main. Ce projectile était en somme analogue aux fléchettes d'acier que les aviateurs jetaient au-dessus des ennemis, au début de la dernière guerre.

Cette époque du déclin de l'empire romain reprend l'arc et la fronde, adopte l'arbalète, *arcuballista* ou *manuballista*, qui armait les corps de

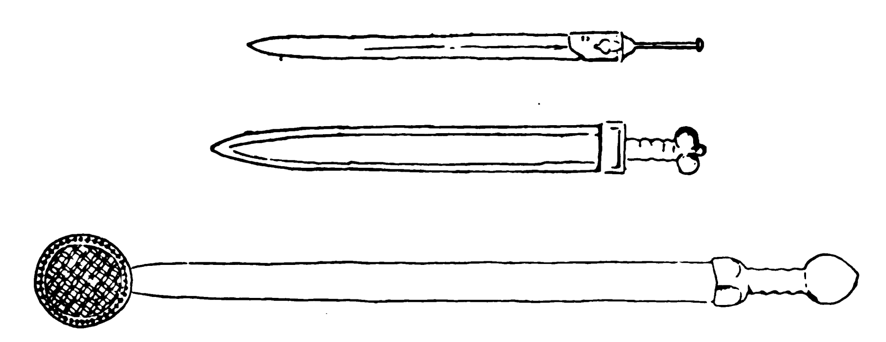

Fig. 3.

1. Glaive romain d'Ingelsheim (Ier s. après J.-C.), dérivé du type de La Tène I. — 2. Glaive romain au fourreau, d'après une stèle funéraire (Ier s. après J.-C.). — 3. *Spatha* de Cologne, à poignée d'ivoire et bouterolle d'argent (IIIe — IVe s. après J.-C.).

tragularii, et qui était tout à fait analogue aux plus anciens types de celle du moyen âge.

Bien que le nombre des soldats équipés pour combattre de loin ait augmenté considérablement, à partir de Dioclétien, l'épée continue, elle aussi, l'évolution commencée cinq siècles plus tôt. Elle devient encore plus longue, est suspendue de nouveau à gauche et reçoit le nom de *spatha*.

Le poignard, la masse et la hache d'armes complètent l'arsenal offensif. Le bouclier redevient circulaire ou presque à demi ovale, dans une forme de la *pelta*, employée par les auxiliaires; le casque évolue moins et se présente assez souvent, sur l'arc de Constantin, comme sur certaines monnaies du même souverain, avec un panache épais et court au sommet. Mais la cuirasse de métal, ainsi que celle de cuir furent abandonnées par l'in-

fanterie. Sous ce rapport, la cavalerie était mieux protégée ; les cataphractaires, recouverts d'une sorte de cotte de mailles, parurent dès le règne d'Alexandre Sévère et demeurèrent un des corps les plus solides des armées de Byzance.

On a dit que l'évolution de l'armement romain, du v[e] au I[er] siècle avant notre ère par exemple, s'était faite dans un sens national. En réalité, Rome n'a pas cessé de modifier les éléments empruntés à ses ennemis, pour les adapter aussi parfaitement que possible à l'usage de ses propres troupes. Ce qui est particulièrement intéressant, c'est de récapituler tout ce que le Peuple-roi a emprunté aux Gaulois, à diverses époques de son histoire : c'est l'épée dite ibérique, qui servit sans doute d'abord aux Gaulois ; c'est le bouclier ovale, très analogue à celui de nos pères ; c'est le casque du type de Montefortino, qui a une filiation celtique bien évidente ; c'est la cotte de mailles usitée chez les Gaulois ; c'est le *scutum* rectangulaire plan, qui avait peut-être la même origine ; c'est le ceinturon métallique, emprunt certain ; c'est le *scutum* hexagonal, venu par les auxiliaires ; c'est le ceinturon à tablier ; c'est le bouclier *pelta*, qu'on voyait déjà au bras de guerriers gaulois, plusieurs siècles avant notre ère. Il est probable que je n'ai pas tout relevé, mais nous avons déjà ainsi un beau faisceau d'arguments à mettre entre les mains de ceux qui soutiennent que la Gaule n'avait que faire de l'influence romaine et qu'elle se serait bien développée toute seule, par ses propres forces et moyens et pour l'honneur de son génie particulier. Assurément cette liste de manifestations d'un tempérament guerrier n'est pas celle qu'il nous serait le plus agréable de dresser pour glorifier notre vieux sang celtique. Mais, à cet égard, l'homme civilisé n'a guère fait de progrès : Plaute et Hobbes n'ont pas cessé d'avoir raison.

Le livre de M. Paul Couissin n'est pas seulement un excellent livre pour des archéologues qui veulent apprendre ; mais, de plus, il fait penser à bien des questions diverses et le psychologue pourra y trouver son profit. Les causes de la décadence de l'armée romaine fourniront encore un sujet de méditation.

Adrien Blanchet.

L'ARTÉMIS D'ÉPHÈSE.

CHARLES PICARD. *Éphèse et Claros, recherches sur les sanctuaires et les cultes de l'Ionie du Nord.* Un vol. in-8° de XLVI-786 pages. Paris, E. de Boccard, 1922. — *British Museum. Excavations at Ephesus. The archaic Artemisia*, by DAVID GEORGE HOGARTH. Un vol. in-4° de XIII-344 pages, avec 101 figures et LII planches; un atlas de XVIII planches. London, 1918.

« ἐνδοξοτέρα παρὰ Ἕλλησίν τε καὶ Βαρβάροις »
Inscr. Brit. Mus., 482, B, l. 11.

Parmi les divinités antiques dont le prestige, au lieu de rester purement local, rayonna sur une multitude de contrées, et qui cessèrent d'être « topiques » pour devenir « œcuméniques », une des plus dignes d'attention est l'Artémis d'Éphèse. C'est une de celles aussi dont les transformations, aux diverses étapes d'une existence plusieurs fois millénaire, nous ont été le mieux révélées, soit par les textes, soit par les monuments. En particulier, les fouilles entreprises, depuis 1863, sur le sol de la vieille cité, d'abord, par les Anglais, ensuite, par les Autrichiens[1], sont venues enrichir et préciser de bien des manières l'individualité sainte. Témoignages littéraires et découvertes archéologiques appelaient une synthèse : elle nous a été offerte, avec une remarquable ampleur, par M. Charles Picard. Son livre, opulent répertoire de faits et d'idées, nous servira de guide pour retrouver les phases caractéristiques de l'histoire d'un culte universel.

A la fin de l'hymne où Callimaque glorifie Artémis, voici comment, dans le morceau d'allure lyrique qui forme le couronnement du tableau, l'auteur évoque notre déesse :

> « Jadis, sur le rivage d'Éphèse, les guerrières Amazones dressèrent ton image, au bas du tronc d'un chêne. Hippo accomplit les rites et ses compagnes, reine Oupis, autour de l'idole, exécutèrent d'abord la danse armée, la danse des boucliers, puis, en cercle, déroulèrent leur large chœur. Alors, les grêles syringes lancèrent leurs notes aiguës pour que le sol fût frappé ensemble... Et les pieds claquaient avec un bruit pressé, et les carquois retentissaient. C'est à l'entour de cette image que, plus tard, un vaste sanctuaire se bâtit ; jamais, la lumière du jour n'en éclairera de plus merveilleux ni de plus riche : Pytho même ne saurait l'égaler[2] ».

1. Sur ces dernières, voir le *Journal des Savants* de mai 1906, p. 251 sqq.
2. Callimaque, *Hymnes*, III, v. 237-250. Traduction Émile Cahen (collection Budé), modifiée en quelques passages.

Poète érudit, fort bien renseigné sur les vieilles mythologies de l'Orient grec, Callimaque nous laisse entrevoir le plus ancien passé de l'Éphésienne. Tant que celle-ci ne s'était pas distinguée de la primitive Terre-Mère, adorée en commun par les peuples les plus divers, égéens ou asianiques, aucune représentation ne l'avait matérialisée. Elle demeura aniconique. La divinité chthonienne à laquelle les hommes d'alors adressaient leurs prières était une force invisible que ne distinguaient pas des signes extérieurs. Puis, apparut le symbole tangible, qui, selon toute probabilité, consistait en une pierre météorique tombée du ciel.

Sans atteindre la célébrité du fameux *xoanon* dont Iphigénie avait la garde en Tauride et qui, d'après les Tragiques, fut enlevé par Oreste, l'idole que trouvèrent les Amazones dans le marécage sacré du Caystre n'en était pas moins en grand renom, comme l'atteste la place d'honneur que lui réserve Callimaque au point culminant de son hymne. « On peut se la figurer soit comme une *céraunie*, soit comme un *autoglyphe* [1] », c'est-à-dire comme un équivalent de la « pierre noire », cet autre symbole de la Grande-Déesse asiatique, transféré de Pergame à Rome en 204 avant Jésus-Christ [2].

Telle fut la seconde phase du culte de la Dame d'Éphèse. « De cette période de la litholâtrie, il semble qu'on soit passé à une période d'adoration de l'arbre : le chêne ou le hêtre abritèrent alors l'Éphésia-Oupis ; elle devait rester longtemps l'Esprit du Cyprès, comme Attis était, en Phrygie, le Pin sacré. Les premiers Ioniens ont dû connaître au XI^e siècle la déesse sous cette forme, quand elle était encore toute mêlée à la vie végétale [3]. »

En dehors de Callimaque, il existe maintes traditions qui mettent en rapports l'Artémis préhellénique avec les Amazones [4]. Or, les Amazones n'appartiennent déjà plus au domaine mythique. Elles entrent dans l'aube de l'histoire. Leur présence à Éphèse marque « la fin de la période des dieux, le prélude des temps humains [5] ». Une foule d'indices, qui nous sont fournis par de récentes découvertes, invite à les admettre comme témoins

1. Ch. Picard, *Éphèse et Claros*, p. 474.
2. Voir le *Journal des Savants* de décembre 1915, p. 533, d'après Graillot, *Le culte de Cybèle*, p. 47 sqq. Consulter en dernier lieu Holleaux, *Rome, la Grèce et les monarchies hellénistiques*, p. 95, n. 1.
3. *Éphèse et Claros*, p. 474-475.
4. Se reporter aux textes groupés par Kukula, dans les *Forschungen in Ephesos*, t. I, p. 239-241.
5. *Éphèse et Claros*, p. 431.

d'une grande civilisation orientale, dont l'archéologie vise « à reconstituer l'aspect[1] ».

Le monde qu'évoquent ces prêtresses-guerrières [2], révélatrices de tout un état religieux et social, c'est l'empire hétéen. Quoique continentale et vouée de préférence aux conquêtes terriennes, la puissance hittite, se développant vers la mer, s'était implantée dans quelques-uns des ports où aboutissaient les routes de l'intérieur, notamment à Éphèse. Ainsi s'expliquent les souvenirs amazoniens qui se rattachent à la cité du Caystre ou qui se multiplient autour d'elle. « La première querelle des Amazones met en cause Dionysos : il refoula les assaillantes asiatiques ; à Éphèse, elles cherchèrent asile près des autels, et obtinrent là le pardon du dieu. Plus tard, Héraclès, au temps des Argonautes, environ une génération avant la guerre de Troie, les combattit à son tour ». Mais le fils d'Alcmène se montra aussi clément que le fils de Sémélé. Grâce sans doute à l'Éphésia, qui « semble être devenue à cette date leur protectrice attitrée », les héroïnes vaincues obtinrent de lui tout le littoral, de Mycale à Pitane. « Lorsqu'elles partirent de Thémiscyra pour attaquer Athènes, elles ne négligèrent point, selon la fable, de sacrifier près du Caystre ». Thésée, à son tour, ayant triomphé d'elles, on les revit en suppliantes autour des mêmes autels éphésiens, et le généreux imitateur d'Alcide leur accorda un troisième pardon [3].

Thésée, comme les Amazones, se meut sur les confins du mythe et de l'histoire. Il personnifie déjà, pour une bonne part, des événements réels, et à l'œuvre qu'on lui attribue s'accrochent les linéaments d'une chronologie. Le marbre de Paros date de 1255 la guerre que les riveraines du Thermodon firent aux Athéniens après que ceux-ci eurent été réunis par leur roi en une seule ville [4]. Ces traditions, depuis que l'on déchiffre les tablettes de Boghaz-Keuï, peuvent être soumises à un contrôle. Les documents hittites du XIVe et du XIIIe siècle nous montrent à cette époque, sur toute la côte de la Petite-Asie que baigne la mer Égée, un Empire achéen

1. *Éphèse et Claros*, p. 436.
2. Étant donnés les rapports des Amazones avec les Scythes (cf. Rostovtzeff, *Iranians and Greeks*, p. 33 sqq.), ces proches parents des Mèdes et des Perses (*ibid.*, p. 60), on peut admettre, d'après Hésychius, l'étymologie iranienne du nom : « celles qui font la guerre » (Émile Boisacq, *Revue belge de philologie*, t. V, 1926, p. 513). La « nation antique » des Scythes s'est constituée d'assez bonne heure (Radet, *Journal des Savants*, de nov.-déc. 1923, p. 259) pour que les Amazones aient été en contact avec elle dès les origines.
3. *Éphèse et Claros*, p. 433-434.
4. *Inscr. gr.*, t. XII, fasc. V, n° 444, p. 105, ép. XXI.

aux prises, de 1380 à 1190, avec la domination hétéenne [1]. Ce serait donc soixante à soixante-quinze ans avant le début de la guerre de Troie [2] que l'expansion amazonienne vers l'Ouest se serait arrêtée et qu'aurait décliné la suprématie hittite à Éphèse.

D'après ces données et si nous empruntons des points de repère aux archives de la capitale des Khétas, nous fixerons de la manière suivante l'évolution du culte de notre Grande-Déesse :

PÉRIODE ANICONIQUE. — Antérieure aux influences hétéennes, cette période présente les mêmes caractéristiques religieuses que l'âge des Pélasges [3]. On peut donc considérer qu'elle précède l'entrée en scène des Indo-Européens, autrement dit le XXe siècle avant l'ère chrétienne [4], et qu'elle remonte de quelque cinq cents ans en arrière [5].

PÉRIODE LITHOLÂTRIQUE. — S'il est vrai que les prêtresses-guerrières de l'Est hétéen, en débouchant sur la mer d'Icare, s'y soient trouvées en présence de la pierre météorique, le fétichisme dont celle-ci témoigne s'est développé dans l'intervalle qui sépare les migrations aryennes des progrès de la domination hittite, soit entre le XXe et le XVe siècles.

PÉRIODE DENDOLÂTRIQUE. — « Vers le XIVe siècle, ces Amazones, installées à Éphèse, commencèrent à sacrifier dans la plaine et à y construire. Le culte s'adressait alors à un arbre ; c'était un chêne », abritant un *xoanon* ; « l'effigie sacrée, Βρέτας, avait été trouvée, selon la croyance, dans le marécage du Caystre [6] ».

PÉRIODE ZOOLÂTRIQUE. — Elle se confond plus ou moins avec la précédente ; mais elle a certainement existé à Éphèse, ainsi que l'attestent certaines figures exhumées des couches les plus profondes du vieil Artémision

1. Sur cette question, voir Glotz et Cohen, *Hist. grecque*, t. I, 1925, p. 89 sqq., où sont résumés les travaux antérieurs. Aux références fournies par la note 98, ajouter maintenant Przeworski. *Les problèmes mycéniens et les textes hittites* dans la revue polonaise *Eos*, 1924, p. 89-97 et 1925, p. 1-11. Cf. Cuny, *Rev. Ét. anc.*, 1925, p. 76-77 et 366-367.

2. Sur la date de 1180 comme point initial de l'expédition d'Agamemnon, voir Glotz, *op. cit.*, p. 95. La date classique de 1193 continue à être préférée par d'autres érudits (ainsi G. Fougères, *Les premières civilisations*, p. 216).

3. Cf. Hérodote, II, 52. « Les Pélasges adoraient le dieu suprême sans image matérielle et sans temple » (Curtius, *Hist. grecque*, t. I, p. 59). « Cette divinité », a dit Rostovtzeff (*Rev. Ét. gr.*, t. XXXII, 1919, p. 466), « fut anonyme à l'aube de l'histoire », ou plutôt de la préhistoire.

4. *Les premières civilisations*, p. 134. Sur les cinq auteurs (Fougères, Contenau, Grousset, Jouguet, Lesquier) qui ont signé cet ouvrage, je me bornerai à mentionner celui qui vient en tête et qui fut chargé de la revision de l'ensemble.

5. La période 2500-2000 est celle que G. Glotz (*La civilisation égéenne*, p. 31) assigne aux Préhellènes précurseurs des Achéens.

6. *Éphèse et Claros*, p. 13 ; cf. p. 449.

et maintes survivances qui, à l'époque classique, sont autant de rappels des fonctions primitives : « cerfs, taureaux, lions, griffons, quelquefois le sphinx et la sirène. Il s'y ajoute des abeilles, des fleurs [1]. »

Période anthropomorphique. — Chez les Hétéens, « par une sorte d'épuration des concepts religieux, l'homme se prit à imaginer les divinités à sa ressemblance [2] ». Ce fut ainsi que, se dégageant tantôt de la montagne ou du fleuve, tantôt de l'arbre, tantôt de la bête ou du volatile, lesquels lui restèrent souvent associés comme attributs, la mystérieuse. Force des origines, en qui l'on adorait la Nature et la Fécondité, revêtit des traits féminins. Sous des noms divers, dont la dispersion embrasse la totalité de l'ancien monde, elle fut, par excellence, en tant que Mère (Mâ, Matar), l'objet de l'hommage universel des peuples [3]. En Cappadoce, cette Déesse-Mère était « à la tête du panthéon [4]. » Nous avons là, corroborant le sens du mythe des Amazones, une preuve nouvelle de la prépondérance qu'exerçait la femme dans la société anatolienne. L'histoire à son tour nous en procure une autre, puisque, dans une pièce officielle telle que la convention de paix conclue, en 1279, par le roi hittite Hattousil avec Ramsès II [5], « la reine figure parmi les signataires du traité [6] ».

Du rapprochement des textes épigraphiques de Boghaz-Keuï avec les trouvailles archéologiques d'Ayasolouk, il résulte que la légende d'Hippo et de ses compagnes repose sur un fond de solide réalité : « C'est un pouvoir orientalisant, gynécocratique, qu'elle nous montre de bonne heure installé autour des vénérables autels d'Éphèse [7]. » Sœur ou fille de la Grande-Déesse qui, en Ptérie, sur les bas-reliefs de Iasili-Kaïa, est représentée debout sur une lionne [8], l'Oupis des Amazones régit l'un des principaux foyers de ces Hétéens « qui ont sculpté, dans la région, la Cybèle du Sipyle et l'archer de Nymphi [9] ». Les matériaux sortis du plus ancien *stratum* de son temple nous la font voir « presque au temps où elle venait de quitter l'arbre sacré ; où, sous des influences vraisemblablement hittites,

1. *Éphèse et Claros*, p. 479.
2. G. Contenau, *La glyptique syro-hittite*, p. 37.
3. Radet, *Cybébé*, p. 58-59. Cf. Zielinski, *La religion de la Grèce antique*, p. 25-28.
4. Contenau, *La glyptique syro-hittite*, p. 39.
5. Fougères, *Les premières civilisations*, p. 211-212.
6. Contenau, *La glyptique syro-hittite*, p. 40. Cf. Rostovtzeff, *Rev. ét. gr.*, t. XXXII, 1919, p. 467.
7. *Éphèse et Claros*, p. 449.
8. Perrot, *Hist. de l'Art*, t. IV, p. 630 et fig. 313 ; Contenau, *La glyptique syro-hittite*, p. 41 ; Rostovtzeff, *History of the ancient World*, t. I, 1926, p. 83.
9. *Éphèse et Claros*, p. 449.

elle avait reçu la forme et la figure d'une femme [1] ». Ce fut, autant qu'il semble, « aux xe et ixe siècles, que l'Éphésia s'est dégagée complètement des symboles antérieurs et qu'elle a pris forme humaine. Les découvertes de la base archaïque nous avertissent de cette évolution définitive [2] ».

Jusqu'ici, tandis que régnaient à Sardes les Héraclides méoniens (1187-687), si imprégnés d'éléments hétéens que, suivant un mot de Sayce, repris par Hogarth [3], leur royaume était une véritable « satrapie hittite », ce sont les influences venues de l'Est qui ont prédominé à Éphèse. Mais, au milieu du ixe siècle, un grand événement politique se produit : la colonisation ionienne. En 1045, le codride Androclos, guidant une troupe d'émigrants de l'Attique, débarque à l'embouchure du Caystre. [4] Dès lors, il y a déclin de la puissance des Amazones [5]. « Les Hittites avaient formé, dans la seconde partie du deuxième millénaire, un trait d'union entre l'Asie centrale, voire même orientale, et la région micrasiatique, où pénétrèrent de l'Ouest, à différentes reprises, des civilisations égéennes, puis helléniques [6] ». Durant la période où nous entrons, ce sont maintenant les Ioniens qui jouent le rôle d'initiateurs.

A leur contact, les Amazones se métamorphosent, dans l'imagination grecque, en « vierges sévères et cruelles », fort différentes des véritables « hiérodoules asiatiques [7] ». La déesse qu'elles ont servie assume une physionomie tout autre. Sans perdre son caractère fondamental de Mère, elle subordonne la fécondité à la domination. Ce qu'elle incarne de préférence, ce n'est plus la vitalité créatrice, à la manière d'Ishtar ou d'Astarté, c'est le règne impérieux sur l'universelle Nature [8]. L'Épopée la qualifie de Souveraine des animaux, Πότνια θηρῶν [9]. En tant que Dompteuse des fauves et des volatiles, sa vogue, au viie et au vie siècles, se déploie sur une aire immense [10].

A cette époque, les monuments représentent l'Éphésienne « entre deux lions dressés face à face de chaque côté d'elle [11] ». Nul doute que cette ima-

1. *Éphèse et Claros*, p. 478.
2. *Ibid.*, p. 475.
3. *Ionia and the East*, p. 75. Cf. Ch. Picard, *op. cit.*, p. 561.
4. Radet, *Rev. Ét. anc.*, t. VIII, 1906 p. 12 (= *Ephesiaca*, p. 30).
5. *Éphèse et Claros*, p. 13.
6. *Ibid.*, p. 559.
7. *Ibid.*, p. 234.
8. Cf. Ch. Picard, dans les *Mélanges Holleaux*, p. 185 sqq.
9. *Iliade*, XXI, v. 470.
10. Radet, *Cybébé*, p. 34 sqq.
11. *Éphèse et Claros*, p. 479 (cf. p. 588), d'après Hogarth, *The archaic Artemisia*, pl. III, 10 et pl. VIII, 4.

gerie héraldique ne porte le sceau du génie ionien. Mais on ne doit pas oublier que, pendant la période amazonienne, « Oupis a été le type divin intermédiaire qui a préparé le passage du culte de la Terre-Mère à celui d'Artémis [1] ». D'abord simple hypostase de la Grande-Déesse asiatique, elle finit, entre la venue d'Androclos et le règne de Crésus, par s'absorber dans la fille grecque de Léto [2]. Au sein de l'hellénisme et sous l'action d'une race qui, de la Méditerranée à l'Euxin, modelait tout à son empreinte, elle sortit de sa vieille chrysalide primitive pour naître à une jeunesse nouvelle.

Dès lors, nous assistons à un triomphal essor de la Dame d'Éphèse. C'est à elle que s'adressent, en 598 [3], les Phocéens, qui, après une reconnaissance préalable, vont s'établir, à titre définitif, sur la côte méridionale de la Gaule [4]. C'est elle qui leur sert d' « étoile de la mer » et guide maints autres navigateurs dans leurs migrations colonisatrices [5]. C'est elle dont une noble matrone, désignée sans doute par le clergé du hiéron, [6] transporte l'effigie sainte à l'embouchure du Rhône. C'est elle qui, arrivée à Marseille, y reçoit le principal sanctuaire, où elle s'installe, hégémonie significative, en gardant son nom [7].

Une génération plus tard, à Rome, sous le règne de Servius Tullius, l'image de l'Éphésienne, consacrée sur l'Aventin, préside à une organisation fédérale dont le modèle est fourni au réformateur étrusque par la Ligue des cités ioniennes qu'assemblait autour d'elle l'Artémis du Caystre [8].

Vers 430, le poète lyrique Timothée de Milet compose, en l'honneur de l'Éphésia, pour les fêtes d'inauguration du temple commencé à l'époque de Crésus, un hymne officiel, probablement inspiré des litanies sacerdotales [9]. Dans une autre de ses œuvres, le nome des *Perses* [10], qu'il écrivit entre 400 et 396 [11], le Phrygien de Célènes, mis en scène par lui, invoque et supplie

1. *Éphèse et Claros*, p. 470.
2. *Ibid.*, p. 471-472.
3. Sur cette date, voir Jullian, *Hist. de la Gaule*, t. I, p. 205, n. 2 ; cf. Radet, *Journal des Savants* de mai 1908, p. 269.
4. Strabon, IV, 1, 4.
5. *Éphèse et Claros*, p. 317 et 376.
6. *Ibid.*, p. xvii et 235, en note.
7. Jullian, *Hist. de la Gaule*, t. I. p. 205 ; Picard, *Éphèse et Claros*, p. xvi et 375.
8. *Éphèse et Claros*, p. xvii, xxi, 682, avec renvois aux textes. Je ne partage pas le scepticisme de Pais (*Histoire romaine*, t. I, 1926, p. 46) à l'égard de la tradition.
9. *Éphèse et Claros*, p. xix, 334, 342, 359.
10. P. Mazon, *Rev. de philologie*, t. XXVII, 1903, p. 209-214 ; Th. Reinach, *Rev. Ét. gr.*, t. XVI, 1903, p. 62-83.
11. M. Croiset, *Rev. Ét. gr.*, t. XVI, 1903, p. 324.

Artémis la Grande [1]. Pour enfantine qu'elle soit, la dévotion prêtée à ce Barbare n'en traduit que mieux l'étonnant empire d'une divinité populaire.

Avec Xénophon, la ferveur religieuse à l'égard de la Dame d'Éphèse est d'une qualité plus haute. Les pages de l'*Anabase*, où le banni athénien nous décrit sa fondation de Scillonte [2], complètent, par un exemple du type rural, les exemples du type urbain que nous avions rencontrés à Marseille et à Rome. Nous saisissons ainsi, dans quelques-unes de ses variétés essentielles, l'histoire de ces translations de culte qui valurent à l'ancienne « anassa » des Amazones une diffusion œcuménique.

Dans les siècles qui suivent, elle continue à se répandre. On la trouve installée partout. En Afrique, Cyrène et peut-être Carthage, en Sicile, Syracuse, en Espagne, Héméroscopion, Empories et Rhodé, en Gaule, Autun lui rendent un culte [3]. A mesure qu'elle s'internationalise, elle adoucit son tempérament autrefois redoutable. Elle se couvre de mamelles [4], et cette polymastie est symbolique : c'est comme si, à ces multiples seins, venaient se suspendre les innombrables superstitions des multitudes. Plus elle avance en âge, plus elle se fait « complaisante à la gaieté de la vie ; plus on la voit, par ailleurs, devenir une nourricière féconde : la déesse du salut, guérisseuse, plutôt que vengeresse [5] ».

Mais déjà, en dépit d'une faveur croissante auprès des foules, la fin de son règne se prépare. En 57 de notre ère, saint Paul est à Éphèse. Sa prédication y suscite une émeute [6]. Attaqués dans leur foi et menacés dans leurs intérêts, les fidèles d'Artémis se précipitent en fureur à travers les rues. L'apôtre, cause de la sédition, quitte la ville. La Grande-Déesse, acclamée [7], reste en apparence victorieuse. Elle n'en a pas moins reçu le coup mortel.

Il en fut d'elle comme de sa jumelle et voisine l'Idéenne [8], dont le fétiche, à la fin de la seconde guerre punique, avait été promu par Rome au rôle de

1. *Éphèse et Claros*, p. 360. Le cri « Vive la Grande Artémis d'Éphèse ! », qui devait servir de ralliement à la multitude ameutée contre l'apôtre Paul, est inscrit sur une pierre gravée récemment offerte au Musée du Louvre (Fr. Cumont, *Acad. Inscr.*, *Comptes rendus*, 20 août 1926, p. 202).

2. Livre V, ch. III. Cf. *Ephèse et Claros*, p. XVII, XX, 369, 378, 526.

3. *Éphèse et Claros*, p. XXI-XXII.

4. Il s'agit de postiches (*ibid.*, p. 529-530).

5. *Ibid.*, p. 382.

6. *Ibid.*, p. 127 et 132. La vive peinture que Renan a tracée de ce grand tumulte (*Hist. des origines du christianisme*, t. III, p. 426-430) conserve tout son attrait.

7. Voir ci-dessus, n. 1.

8. Se référer au *Journal des Savants* de décembre 1915, p. 540-541.

talisman sauveur. Après vingt ou trente siècles d'une prépondérance universelle, ces deux émanations de l'antique Souveraine de l'Asie s'éclipsèrent ensemble, d'une manière identique, non sans avoir frayé la voie à une autre Mère, celle du Christ, la Notre-Dame dont la bonté infinie et la puissance d'intercession contribuèrent tant à la popularité de la foi que saint Paul avait si ardemment ensemencée dans le domaine même de la « Grande Artémis d'Éphèse ».

Georges Radet

LA COMMUNE DE MARSEILLE SES ORIGINES, SON DÉVELOPPEMENT JUSQU'A L'ACQUISITION DE LA SEIGNEURIE DES VICOMTES

Deuxième article [1]

V.-L. Bourrilly. *Essai sur l'histoire politique de la commune de Marseille, des origines à la victoire de Charles d'Anjou* (1264). Un vol. in-8°, Aix-en-Provence, A. Dragon, 1925. — Raoul Busquet et V.-L. Bourrilly. *La Provence au moyen âge* (extrait de *Bouches-du-Rhône. Encyclopédie départementale*). Un vol. in-4°. Paris, Éd. Champion, 1924.

III

Donc, en 1136, les gens de Marseille étaient constitués en une communauté déjà importante, puisque elle apportait son concours aux croisés, prêtait de l'argent aux rois de Jérusalem et aux évêques de Terre-Sainte, contractait des alliances, faisait la paix et la guerre. Appelée à prendre des décisions intéressant l'ensemble de la population, elle se réunissait en assemblée. Mais une réunion à laquelle participe une foule ne peut délibérer, elle ne peut qu'accepter ou refuser les propositions qui lui sont soumises. De là découle la nécessité d'avoir des délégués élus, temporaires ou permanents, qui discutaient les affaires et présentaient les décisions à l'assemblée générale des habitants, au parlement. Ces délégués devaient en choisir d'autres qui représentaient la « commune » au dehors, se rendaient par exemple à Gênes et traitaient avec les consuls de cette cité.

1. Voir le premier article dans le cahier de décembre 1926, p. 425.

Bertrand Sarde, Anselme de Marseille et leurs compagnons, qui, en 1190, se trouvèrent au siège de Saint-Jean d'Acre auprès de Gui de Lusignan, étaient de ces représentants.

La « commune » avait déjà un domaine propre, au moins dans les villes d'Orient où elle était favorisée, elle avait un budget, ne serait-ce que pour payer les frais de ses représentants au dehors ; elle se procurait des fonds assez importants pour faire des prêts, pour acheter des privilèges ; elle encaissait les rentes constituées par ses débiteurs ou ses obligés.

On serait tenté de croire qu'à Marseille, comme cela se produisait dans le même temps à Nice, Tarascon, Arles, Avignon, c'étaient seulement les classes les plus élevées de la société qui participaient à ces assemblées générales, à ces réunions des conseils délibérants, à ces constitutions de fonds, à la gérance des intérêts : les *milites*, puisqu'ils avaient à combattre ; les *probi homines*, puisqu'ils avaient à donner leur argent ; les commerçants en particulier, puisqu'ils jouissaient plus particulièrement des privilèges conquis et trouvaient avantageux d'assurer la sécurité de leurs navires et de leurs biens. Il est cependant impossible, au moins théoriquement, d'établir cette distinction, puisque tous les diplômes, tous les contrats s'adressaient à l'ensemble de la population. Aucune différence non plus, il est bon de le répéter, entre les habitants de la ville inférieure et ceux de la ville épiscopale : l'union existait entre eux, malgré la diversité des seigneurs.

Est-ce à dire que les seigneurs eux-mêmes étaient exclus des traités passés par leurs sujets et qu'ils se tenaient en dehors de l'activité communale ? Ce ne serait pas exact. Car, tout d'abord, ils pouvaient revendiquer la qualité de Marseillais et la jouissance des avantages concédés aux habitants de leur ville. Il y a mieux : le traité de 1138 avec les Génois comporte un article qu'il ne faut pas perdre de vue : « Nous Marseillais, nous combattrons les ennemis des Génois ; lorsque ceux-ci équiperont une armée de mer, nous mettrons cent hommes sur leurs navires ; lorsqu'ils partiront en expédition contre les Sarrasins, nous, seigneurs (*nos ipsi domini*), nous y participerons nous-mêmes avec cent hommes ; pour une guerre terrestre, en n'importe quel lieu, nous en fournirons autant. » Ce *nos ipsi domini* ne peut que désigner les seigneurs temporels, les vicomtes, l'évêque lui-même, qui se ferait représenter par un capitaine. Que l'on ne croie pas ici à une interprétation exagérée. Le 27 août 1210, alors qu'aucune modification importante ne s'était produite dans la constitution de la commune de 1136 et 1138 (nous le constaterons dans le cours de ce récit),

les Marseillais conclurent un autre traité avec les Pisans. Ceux qui le négocièrent furent : Hugues Béroard, chanoine de la Major [1], Hugues André et Serléon ; ces trois personnages, délégués de l'évêque Rainier, des vicomtes Roncelin et Hugues des Baux, d'Hugues Fer, viguier de Marseille (au nom sans doute des autres vicomtes), des consuls et de toute la communauté (*universitas*) marseillaise, stipulaient expressément pour l'évêque, pour tous les seigneurs et consuls, pour l'ensemble de l' « université » marseillaise et pour toutes les personnes de leur juridiction [2]. Voilà bien la représentation fidèle de ce qui existait alors, union des seigneurs et des habitants de tout Marseille.

A partir de 1187, les privilèges concédés en Orient comprirent le droit pour les Marseillais de posséder dans des villes étrangères un tribunal que présiderait un vicomte et qu'assisteraient des consuls. Vicomtes et consuls pouvaient à la rigueur être élus par les colonies, mais en théorie ils devaient l'être par la commune ou l' « université » marseillaise, celle-ci pouvant se borner à ratifier le choix fait par ses nationaux à l'étranger. Or, à Marseille même, les premiers noms de consuls qui aient été relevés dans les documents, beaucoup trop rares pour le XII^e^ siècle, apparaissent seulement au mois d'août 1178. Le vicomte Bertrand et ses neveux, également seigneurs de la ville, Guillaume le Gros et Raimond Barral, concédant des franchises et privilèges aux Hospitaliers dans le vieux port et sur leurs terres, appelèrent comme témoins l'évêque Foulques de Thorame, Guillaume Itier, Pons Isnard, Guillaume Anselme, Guillaume Vivaud, Guillaume Catalan et Marin *de Sala*, alors consuls (*tunc consules*), plus six autres personnages, parmi lesquels Hugues Fer et Anselme. L'acte fut même dressé dans la maison de ce dernier [3]. Quelques années plus tard, le 8 janvier 1194, la confirmation d'un contrat entre particuliers eut lieu dans la demeure d'un certain Bertrand Fabre, *ubi tunc erat curia consulum*. Deux consuls seulement, Marin *de Sala* et Guillaume Aunde étaient témoins [4].

Les actes où figurent les consuls avant 1212 sont fort peu nombreux ; il n'en existe même pas d'autre qui fasse allusion à leur tribunal, à leur juridiction. On sait cependant, et c'est tout à fait logique, que leur cour

1. Le choix de ce chanoine était d'autant plus heureux que la ville épiscopale s'était à cette époque diminuée de la ville prévôtale ou du chapitre. Le chanoine était qualifié pour représenter les deux juridictions et seigneuries.
2. Bourrilly, pièces justificatives n^os^ IX et X ; *Actes*, n° 348.
3. *Actes*, n° 255. Cf. Bourrilly, p. 34, note 2.
4. Bourrilly, p. 36, note 5.

de justice était parfaitement distincte de celle des vicomtes qui siégeait dans le palais du Tholonée, où Hugues Fer, en particulier, rendait des jugements, cette même année 1194 [1].

En Orient, le vicomte élu était le juge des tribunaux marseillais : devant lui devaient être portées les contestations intéressant les compatriotes ; il connaissait aussi les infractions aux ordonnances de police, les délits et les crimes non réservés à la cour royale. A côté de lui, les consuls étaient spécialement les représentants de leurs nationaux et géraient les propriétés de la communauté. A Messine et Syracuse, c'étaient eux encore qui tenaient la cour de justice (il n'y avait pas de vicomte dans ces deux dernières villes) et qui étaient responsables de la qualité de ceux qui se réclamaient de Marseille.

A Marseille, les consuls étaient les représentants, devenus permanents, de la communauté des habitants. Élus par cette même communauté selon un mode de scrutin qui ne nous est pas connu, ils devaient être acceptés, investis, comme nous le verrons plus loin en 1210, par les seigneurs, c'est-à-dire les vicomtes, l'évêque et peut-être le prévôt du chapitre. Auprès des vicomtes, ils remplissaient le rôle qu'avaient tenu précédemment les *milites* et prudhommes lors de l'exécution des actes de leur souveraineté, ils les secondaient dans l'administration de leur seigneurie et se plaçaient comme intermédiaires entre eux et leurs sujets. Témoins d'actes émanant des vicomtes, ils avaient eux-mêmes un tribunal et disposaient probablement d'une juridiction gracieuse, rendaient des sentences arbitrales entre particuliers, exécutaient et faisaient respecter les décisions des parlements ou assemblées générales de la communauté. Leurs fonctions peuvent se comparer, non pas à celles des consuls de Gênes ou d'Avignon (pour ne prendre que ces deux exemples mieux caractérisés que les autres), qui, possédant la juridiction civile et criminelle la plus étendue, siégeaient au seul tribunal de la cité pour les laïques ; elles doivent l'être à celles des consuls existant dans beaucoup de villes languedociennes. Là, dès le XI[e] siècle, habitants d'une ville et seigneurs agissaient en commun ; là, le conseil des prudhommes, organe de la communauté, délibérait avec le seigneur ; là, des consuls, parfois intermittents, avaient pour mission la gérance et la défense des intérêts communs, assistaient le seigneur soit

1. *Cartulaire de Saint-Victor*, n° 1112 ; Bourrilly, p. 37. Voir encore le jugement rendu par le même, viguier de Geoffroi de Marseille, évêque de Béziers, et de son frère le vicomte (?) Roncelin, le 8 novembre 1184 (?) : *Actes*, n° 275.

par des conseils donnés, soit par une participation à l'administration de la justice ; là, les consuls collaboraient à l'œuvre du seigneur [1].

IV

La conduite qu'observèrent les Marseillais avec Roncelin témoigne qu'ils s'accommodaient parfaitement de leurs institutions et qu'ils ne sentaient pas encore la nécessité de s'affranchir complètement de l'autorité de leurs vicomtes. A Gênes, à Nice, à Arles et Avignon, il n'en avait pas été de même et la conquête des droits seigneuriaux par la communauté des habitants s'était effectuée avec la connivence, même avec la complicité des évêques. Ces prélats avaient conservé dans leurs villes épiscopales une situation prépondérante, ils se trouvaient au sommet de la hiérarchie, ils tenaient fréquemment le rôle de chefs ou d'arbitres. Pendant longtemps, à Gênes, les concessions et privilèges furent accordés à l'église Saint-Laurent [2], les consuls siégeaient dans le palais de l'évêque ou archevêque [3], quelquefois en sa présence, plus tard dans la salle capitulaire des chanoines [4] ; la correspondance était adressée au même prélat et aux consuls [5] ; les assemblées générales, les parlements se tenaient en la cathédrale [6]. A Nice, c'était à la suite de l'acquisition par l'évêque des droits des anciens vicomtes, que la bourgeoisie avait pu constituer une commune [7]. L'archevêque d'Arles et l'évêque d'Avignon avaient rédigé ou promulgué, vers le milieu du XIIe siècle, les chartes fixant pour la première fois les droits et devoirs des participants à la commune et de ses admini-

1. Cf. Paul Dognon, *Les institutions politiques et administratives du pays de Languedoc, du XIIIe siècle aux guerres de religion*, p. 54 à 63.

2. Diplôme de 1104 : *Liber jurium*, n° VIII ; du 26 juin 1109 : n° XI ; du 10 août 1109 : n° XII ; de décembre 1131 : nos XXIX et XXX. Reconnaissance de cens, juillet 1138 : n° XLI.

3. L'archevêché fut érigé en 1133.

4. Actes, contrats et décisions des 12 janvier 1127 : *Idem*, n° XVIII ; août 1127 : n° XIX ; janvier 1130 : n° XXV ; novembre 1133 : n° XXXIV ; janvier 1137 : n° XL ; janvier 1139 : n° LII ; janvier 1140, parlement tenu en l'église Saint-Laurent : n° LXII ; janvier 1147, même parlement : n° CXXVIII ; 1150 : n° CLXXI, etc.

5. 1134, lettre du patriarche de Jérusalem : *Idem*, n° XXXV ; janvier 1135, *post archiepiscopi et consulum salutationis verba* : n° XXXVII ; 1143, lettre du seigneur de Montpellier : n° LXXXII ; 1147, ordonnance de l'archevêque et des consuls : nos CXXXVIII et CXXXIX ; 1151, lettre de la vicomtesse de Narbonne : n° CLXXVII ; 23 avril 1159, bulle d'Alexandre III : n° CCXXXIII, etc.

6. Voir la note 4 ci-dessus. Cf. encore les nos CLXXV (mai 1151), CLXXX et CLXXXI (avril 1152), CCXXXII (1157), CCXXXIV (1159), CCXLI (29 janvier 1163), CCXLIX (30 novembre 1166), etc.

7. F. Kiener, p. 222 et 223.

strateurs.[1] En cas de contestation, les consuls d'Arles étaient nommés par l'archevêque[2]; comme ceux d'Avignon[3], ils ne pouvaient, en temps ordinaire, être élus qu'avec l'agrément du prélat et devaient recevoir de lui leur investiture.

A Marseille, l'évêque n'avait pas pu prendre une telle importance; cantonné dans la partie de la ville qui lui avait été abandonnée, il n'avait pu contrebalancer l'influence des vicomtes. Même il avait eu grand'peine à maintenir l'intégrité de ses droits contre les empiétements de ses voisins. C'était donc une situation renversée. Ainsi, Pons de Peynier, loin de savoir gré à l'évêque Raimond *de Vita Eterna* de lui avoir prêté 15.000 sous ottoniens, pour lesquels il avait engagé les revenus du port et du tonlieu[4], oublia qu'il avait demandé au prélat d'ordonner à ses hommes de contribuer au paiement de sa rançon pour le délivrer de captivité; il agit même contre lui avec tant de violence et usurpa ses biens avec tant d'acharnement qu'il fut excommunié. Un premier accord avait été passé entre eux le 23 novembre 1121[5]; un deuxième fut nécessaire quelque temps après, au plaid de la Lègue, Pons et son fils Geoffroi ayant dû faire hommage à l'évêque pour les fiefs tenus de lui, jurer de ne plus exercer de rapines et de violences, de ne plus lever d'exactions dans les terres de l'Église[6]. Les fils de Pons de Peynier, Geoffroi, Hugues Geoffroi et Bertrand ne manifestèrent pas des dispositions plus bienveillantes; ils furent contraints, le 10 janvier 1151, de se présenter à Arles devant l'archevêque et trois autres évêques, ils promirent de s'abstenir de violences, de rapines et d'exactions dans les fiefs de l'Église, reconnurent à l'évêque Raimond de Soliers la possession du port de Portegalle, la franchise, pour les sujets de l'Église habitant la ville inférieure, d'entrée et de sortie de leurs navires dans le vieux port; enfin ils s'en remirent à la décision de l'archevêque pour les discussions futures[7]. La paix n'était pas tellement rétablie que l'archevêque et l'évêque de Carpentras n'aient cru devoir mener, en

1. Ch. Giraud, *Essai sur l'histoire du droit français*, t. II, p. 1 (pour Arles); Albanès-Chevalier, *Gallia... Avignon*, n° 245 (pour Avignon). Cf. F. Kiener, p. 190 et 233; L.-H. Labande, *Avignon au XIII^e^ siècle*, p. 159.

2. Cf. Albanès-Chevalier, *Gallia... Arles*, n^os^ 787 et 813.

3. *Avignon au XIII^e^ siècle*, p. 7 et 184; Bourrilly, *La Provence au moyen âge*, p. 396 et 397.

4. Si les évêques marseillais avaient pu continuer à prendre en engagement ou à acheter définitivement les droits et revenus des vicomtes, la situation aurait été bien modifiée; la commune aurait probablement évolué comme à Nice et à Arles.

5. *Actes*, n° 222.

6. Accord rappelé dans l'enquête du 21 janvier 1164: *Idem*, n° 254.

7. *Idem*, n° 238.

1164, une enquête sur les usurpations des vicomtes et les engagements pris par eux [1]. A la suite de quoi, une décision, rendue par les mêmes prélats, le 17 octobre 1165, stipula le respect des droits de l'évêque de Marseille, les franchises réglementaires de ses sujets et vassaux : les hommes de l'évêque et de l'église pourraient utiliser le vieux port et y commercer sans payer de droit, le port de Portegalle serait entièrement à leur disposition. En revanche, la dette de 15.000 sous contractée par Pons de Peynier était déclarée éteinte [2]. Ainsi donc, l'évêque avait fort à faire pour conserver au moins ses positions.

Les vicomtes étaient également en querelle avec l'abbaye de Saint-Victor [3]. Ils participaient aussi le plus souvent aux guerres qui ensanglantaient la Provence. L'espoir qu'on avait eu d'établir une paix durable, en faisant, le 15 septembre 1125, le partage des droits comtaux entre les ayants droit, ne s'était pas réalisé. A partir de 1142, les hostilités avaient repris entre Bérenger Raimond, comte et marquis de Provence, et Alphonse Jourdain, comte de Toulouse, allié aux seigneurs des Baux et aux Génois. De nombreux accords ne réussirent pas à rendre pour plus de quelques mois la tranquillité au pays : guerre avec la maison des Baux, guerre avec le comte de Toulouse, guerre avec le comte de Forcalquier. Le comte de Provence de la maison de Barcelone, soutenu par les vicomtes de Marseille, avait à se défendre contre tout le monde [4].

Au mois d'août 1174, Raimond V de Toulouse, revendiquant une fois de plus l'héritage provençal, obtint le concours des Génois. Ceux-ci, abandonnant le parti auquel ils s'étaient ralliés en 1165 et 1167 [5], devaient mettre une flotte à sa disposition; en retour, Raimond V promettait de leur livrer, avec un comptoir à Saint-Gilles et une rue à Arles, la cité de Marseille, le château d'Hyères, la moitié de la suzeraineté et des revenus de toutes les villes ou localités maritimes depuis Arles jusqu'à la Turbie, tous les ports depuis la Turbie jusqu'à Narbonne, la moitié de Nice, etc. Comme le Toulousain ne put faire aboutir ses revendications, cet extravagant traité ne fut pas exécuté. Mais il fallait que les Marseillais

1. *Actes*, n° 254.
2. *Idem*, n° 256. Une nouvelle contestation, motivée par des actes du vicomte Barral et de son bayle Hugues Fer, fut terminée le 28 décembre 1192 : *Idem*, n° 298.
3. *Idem*, n° 216, restitution de 1110 ; n° 228, bulle du 1er décembre 1130 ; n° 236, jugement du 17 août 1150; n° 242, restitution de 1153 ; n° 244, jugement de 1156; n° 294, charte de septembre 1191.
4. Voir à ce sujet Bourrilly, *La Provence au moyen âge*, p. 15 et suiv.
5. *Liber jurium*, nos CCXLV et CCLIII.

et leurs vicomtes se fussent rendus bien redoutables pour que, au début de 1176, Raimond V, allié non seulement avec le comte de Forcalquier, mais encore, ce qui est extraordinaire, avec Sanche, frère du roi Alphonse d'Aragon, duc et maître de la Provence, passât de nouvelles conventions avec les consuls de Gênes. Les conjurés s'engagèrent à venir en personne et avec une armée d'au moins dix mille hommes, détruire la ville de Marseille et son port, à poursuivre cette entreprise pendant un mois après l'arrivée des Génois et de leurs troupes, ou bien tout le temps nécessaire pour la dévastation de la ville et du port. Ils jurèrent qu'ils en empêcheraient le relèvement ou la réfection, qu'ils ne concluraient pas de paix et ne signeraient pas de convention avec les Marseillais sans l'assentiment des consuls génois. Cet accord était valable jusqu'au 15 août [1]. Les menaces qu'il comportait pour les Marseillais durent être écartées par le traité du 18 avril 1176, par lequel Raimond V abdiqua entre les mains du roi Alphonse toutes ses prétentions : Hugues Geoffroi, le vicomte, qui avait été fait prisonnier par les Toulousains, fut libéré à cette occasion [2]. Le malheureux fut repris au mois de juillet 1178, enlevé par le roi de Majorque et ses Sarrasins qui vinrent saccager Toulon [3] : il ne devait être délivré, avec ses compagnons d'infortune, que lors de la prise de Majorque par les chrétiens en 1185 [4].

Ces guerres, toujours renaissantes, se poursuivirent jusqu'en janvier 1190 [5]. Mais une autre allait surgir, qui intéresserait encore plus directement les Marseillais. Le vicomte Raimond Geoffroi dit Barral, un des plus fidèles soutiens du roi Alphonse, mourut le 13 décembre 1192 [6]. Il ne laissait qu'une fille, Barrale. Il était, d'autre part, le dernier représentant mâle laïque de la branche de Pons de Peynier, qui possédait la moitié de la vicomté. Son frère, le vicomte Guillaume le Gros, était décédé depuis plus de quatre ans (30 avril 1188) [7], abandonnant son héritage à sa fille Mabile, femme de Géraud Adhémar, seigneur de Monteil. Il avait, il est vrai, deux autres frères ; mais, comme il a été dit ci-dessus, Geoffroi était évêque de Béziers et Roncelin moine, même abbé élu, à Saint-Victor.

1. *Liber jurium*, n° CCCXIII.
2. *Marca hispanica*, n° 468. Cf. Bourrilly, *La Provence*, p. 25. MM. de Gérin-Ricard et Isnard ont oublié de comprendre cet accord dans leurs *Actes*.
3. *Chronique de Saint-Victor de Marseille*, publiée par l'abbé Albanès dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire* de l'École française de Rome, 1886, p. 319.
4. Même *Chronique*, *Ibidem*.
5. *Actes*, n° 288.
6. *Idem*, n° 297.
7. *Idem*, n° 280. M. Bourrilly, *Essai sur... la commune de Marseille*, p. 38, place cette mort au 31 mai 1188.

L'autre branche des vicomtes, celle qui descendait d'Hugues Geoffroi, frère de Pons de Peynier, possédait, avec la moitié de la vicomté, les seigneuries de Trets et de Toulon ; deux frères existaient de ce côté, Hugues Geoffroi de Trets, l'ex-prisonnier des Sarrasins, et Raimond Geoffroi. Le premier devait être fort endetté par sa participation à différentes guerres, il avait engagé les revenus de sa part de vicomte au profit des seigneurs de l'autre branche.

A une date qu'on ne saurait préciser, poussé très probablement par Alphonse Ier, roi d'Aragon, il avait promis de marier sa fille Alasacie à Hugues des Baux ou à l'un de ses parents. Bien qu'ayant d'autres enfants, il s'était engagé à passer tous ses droits sur la vicomté à son futur gendre ; son frère Raimond Geoffroi avait également consenti à se dépouiller, lui et ses enfants, en faveur d'Alasacie, de sa part de la vicomté. Ainsi toute la moitié serait parvenue entre les mains d'Alasacie et de son mari. A la suite de ces conventions, Alphonse Ier, Hugues des Baux et son frère Guillaume, prince d'Orange, au mois de juin 1193, arrêtèrent le contrat suivant : le Roi, oubliant les services que lui avait rendus le défunt, père de Barrale [1], abandonnait à Hugues la moitié de la ville vicomtale de Marseille, avec tous ses revenus ; il garderait pour lui-même, en indivision, l'autre moitié, celle qui avait appartenu aux frères Guillaume le Gros et Raimond Geoffroi dit Barral ; il aurait en outre la suzeraineté sur toute la ville, comme il la prétendait, à bon droit certes, sur la propriété des vicomtes. En somme, c'était détrousser Mabile et son mari Géraud Adhémar, ainsi que Barrale, sa cousine. Les conjurés de juin 1193 s'engageaient à s'aider réciproquement dans la conquête de l'objet de leur ambition; si Hugues des Baux venait à mourir avant d'avoir épousé Alasacie ou s'il renonçait à cette union, le Roi donnait son consentement à ce que le fils de son autre frère Bertrand des Baux ou le fils de Guillaume se mariât dans les mêmes conditions. D'ailleurs, les frères des Baux s'engageaient encore à seconder le Roi pour s'emparer de tous les châteaux et fiefs qui avaient appartenu à Guillaume le Gros et son frère. Aussi Alphonse II, généreux, pouvait-il promettre d'annuler, en faveur des Baux, la dette que le père et l'oncle d'Alasacie avaient contractée envers les défunts [2].

Cet acte de brigandage (il n'est pas d'autre terme pour le caractériser)

1. Raimond Geoffroi dit Barral avait été son procureur en Provence en 1191-1192 : *Actes* nos 291 et 296 ; Barral s'était porté caution pour le Roi en 1191 : *Idem*, n° 292.
2. *Idem*, n° 300.

ne pût se réaliser. Le roi d'Aragon et ses alliés trouvèrent une résistance invincible. Ils vinrent mettre le siège devant Marseille [1]; mais le peuple de la ville inférieure se défendit avec énergie. Mieux que cela, il envahit l'abbaye de Saint-Victor et enleva le moine Roncelin, qui semble s'être facilement laissé emporter, déchira ses vêtements religieux, le reconnut pour cohéritier de la vicomté et le prit pour chef. Alphonse Ier dut s'éloigner, renonçant à ses espérances. Hugues des Baux n'abandonna pas si vite un projet de mariage, qui lui assurait de si beaux avantages. Il y songeait encore à la date du 16 janvier 1194 : à ce moment, ses futurs beau-père et oncle avaient été contraints de payer leur dette; Guillaume Vivaud et le juif Botin leur avaient avancé la somme nécessaire. En retour des 20.000 sous de royaux coronats qu'ils avaient déboursés, ceux-ci reçurent en gage d'Hugues Geoffroi de Trets le quart des revenus du port de Marseille, qui lui appartenait et qui serait perçu par leurs bayles ou représentants. Hugues et Guillaume des Baux comparurent pour garantir ce gage; le premier se fit même réserver à lui seul le droit de le racheter avant ou pendant son mariage [2].

La victoire des Marseillais et de Roncelin n'avait donc pas privé les anciens vicomtes de leurs droits respectifs et de leurs revenus légitimes, sauf que les nièces de Roncelin, obligées de partager avec lui leur héritage, ne devaient tout au plus conserver qu'un sixième chacune au lieu du quart [3]. Mais bientôt on assista à une réconciliation générale. Hugues des Baux, au lieu d'épouser Alasacie, se maria avec Barrale qu'il avait projeté de dépouiller, et devint ainsi vicomte de Marseille pour un sixième. Alasacie devint la femme de Raimond des Baux, fils de Bertrand et neveu d'Hugues; mais sa dot fut fortement diminuée, puisque deux de ses frères eurent des droits sur la part de la vicomté possédée par son père, et son oncle Raimond Geoffroi garda les siens pour les transmettre à ses propres fils.

Quant à Roncelin, qui prit pour femme une certaine Eudiarde, peut-être fille naturelle du roi Alphonse Ier (et ce mariage aurait consacré le rapprochement des deux adversaires de jadis), au bout de quelques années il parut constamment dans l'entourage des comtes de Provence [4]. Il assista

1. *Chronique de Saint-Victor, loc. cit.*, p. 320, à l'année 1192, mais après la mort de Barrale.
2. *Actes*, n° 299, à l'année 1193.
3. Les deux frères Geoffroi de Marseille et Roncelin avaient déjà eu en héritage le château de Saint-Marcel près Marseille. Cf. jugement d'août 1194 : *Actes*, n° 302.
4. 30 mai 1202 : Benoît, *Recueil des actes... Alphonse II*, n° 16 ; — juin 1202 : *Idem, ibidem*, n° 17 : *Actes*, n° 313. — Roncelin représentait dans le même temps le comte Alphonse II

même à Montpellier, en compagnie de Sanche et d'Alphonse II, au mariage de Pierre II, roi d'Aragon, avec la fille de Guillaume VIII, seigneur de Montpellier (15 juin 1204) [1]; bien plus, il se porta garant à Marseille, le 4 octobre suivant, de la parfaite exécution des dispositions testamentaires dictées par Pierre II et Alphonse II [2]. Pierre l'emmena ensuite à Rome et le fit assister à son couronnement par le pape Innocent III [3]. Si ses propres rapports avec Hugues des Baux avaient été amicaux après une première réconciliation, ils avaient été ensuite troublés par des discussions sur le partage des revenus du Tholonée marseillais ; mais un jugement arbitral de l'évêque de Marseille, au mois de mai 1201, avait mis fin à leur querelle [4]. D'ailleurs, Hugues des Baux restait, lui aussi, fidèle aux comtes de Provence [5]; ceux-ci avaient intérêt à maintenir la paix entre leurs amis.

Il semblerait donc qu'après l'ébranlement de 1193-1194, la situation fût redevenue normale, bien que Roncelin n'ait pas toujours respecté les droits de l'église de Marseille [6]. Cependant une guerre étrangère, sur laquelle on possède fort peu de renseignements, maintint le pays en alarme. Les Génois paraissent en effet avoir exercé de longues hostilités contre les Provençaux et les Marseillais en particulier. Au mois de mars 1201 et en 1202, ils firent la paix avec l'archevêque et les consuls d'Arles, Hugues des Baux et Guillaume Porcellet [7], avec les consuls de Tarascon [8], avec l'évêque et les consuls d'Avignon [9] ; ils restèrent en guerre avec les Marseillais. Lorsqu'au 23 août 1207, Roncelin et Hugues Fer, viguier de la ville au nom de tous les vicomtes, écrivirent aux consuls de Savone

dans les longues contestations avec le comte de Forcalquier : Benoît, n[os] 19[1], 29, 30, 36; — il accompagnait à Fos les comtes et marquis de Provence Alphonse II et Sanche, 21 mars 1203 : Benoit, n° 22; — Alphonse II à Perpignan, en janvier 1204 : *Idem*, n° 31. — Au mois d'octobre 1203, Alphonse II avait confirmé à Roncelin, agissant au nom des autres seigneurs de Marseille et au sien, toutes les donations et concessions faites par Alphonse I[er], Raimond Bérenger IV et Sanche : *Idem*, n° 25 ; *Actes*, n° 316.

1. Benoit, n° 37; *Actes*, n° 318.
2. Benoit, n° 40.
3. *Actes*, n° 321.
4. *Idem*, n° 311.
5. Benoit, n° 2. Cependant Alphonse II promit son concours contre Guillaume, Hugues et Raimond des Baux, le 30 mai 1202 : n° 16 ; mais, au mois de novembre suivant, Hugues était caution pour le même comte : n° 18.
6. Accord avec le prévôt de la Major : *Actes*, n° 310.
7. *Liber jurium*, n° CCCCXXXIX.
8. *Idem*, n° CCCCXL.
9. *Idem*, n° CCCCLIII.

pour les assurer de leur amitié, ils se plaignirent de ce que la querelle avec les Génois leur causait d'énormes dommages et se déclarèrent prêts à des conférences préliminaires de paix [1]. Ils réussirent à s'accorder avec des alliés de la république génoise, notamment avec les consuls de Gaète (26 janvier 1208) [2]. Une trêve fut conclue, au mois de décembre 1208, qui devait durer jusqu'à la mi-carême de 1209. Hugues des Baux s'était rendu à Gênes pour stipuler, tant en son nom qu'au nom des autres seigneurs et de toute la commune de Marseille, c'est-à-dire de l'ensemble des habitants [3]. Avignon et Arles continuèrent à rester en dehors du conflit, bien que leurs concitoyens eussent à en souffrir et fussent capturés sur les navires marseillais [4]. La trêve expirée, il est probable que les hostilités reprirent ; en tout cas, il semble bien que c'est pour se garantir contre leurs ennemis que les Marseillais traitèrent avec les Pisans, le 27 août 1210.

Nous avons déjà eu l'occasion de parler de ce traité et de mentionner la délégation envoyée à Pise par l'évêque, les vicomtes Roncelin et Hugues des Baux, Hugues Fer, viguier établi par tous les vicomtes, les consuls et l'*universitas* marseillaise. L'affaire intéressait la ville entière et nous savons que l'ensemble de la population constituait la communauté et avait ses consuls pour représentants. Il fut stipulé que les conventions arrêtées à Pise seraient ratifiées à Marseille dans les huit jours qui suivraient le retour des délégués ; elles le seraient par l'évêque, Roncelin, Hugues des Baux, Hugues Fer et les consuls. De plus, l'évêque, les vicomtes et le viguier s'engageraient à ne pas agréer les consuls qui n'en jureraient pas l'observation [5]. Cet article, nous l'avons déjà fait remarquer, achève de marquer le caractère de la commune marseillaise et des consuls qu'elle se nommait avec l'agrément de l'évêque, des vicomtes ou de leurs représentants.

La fin à un prochain cahier. L.-H. Labande.

1. Bourrilly, *Essai sur... la commune de Marseille*, pièce justificative n° VIII.
2. *Idem*, n° VIII *bis*. Paix conclue avec le vicomte Roncelin, tout le peuple de cette cité et tous les hommes de son territoire.
3. *Liber jurium*, n° CCCCXCI ; Böhmer-Ficker, *Regesta Imperii*, t. V, n° 12335.
4. Lettres des consuls d'Avignon à ceux de Gênes, 1208 : *Liber jurium*, n° CCCCXCII et CCCCXCIII ; confirmation de la paix avec les Arlésiens, 1209 et octobre 1210 : n°s CCCCXCVIII et DI.
5. Bourrilly, pièces justificatives n°s IX et IX *bis*.

LE MUSÉE CONDÉ EN 1926.

Rapport de M. Paul Bourget,
Président du Conseil des Conservateurs du Musée Condé.

Messieurs et chers Confrères,

Avant que ne survînt le très pénible incident dont la presse a beaucoup parlé et qui nous a privés de précieux souvenirs historiques, dont il faut espérer qu'ils ne tarderont pas à être retrouvés, la vie du Musée Condé s'était écoulée, pendant toute cette année, heureusement, et telle que l'aurait souhaitée son fondateur. Je dis la vie, car les musées en ont une. Ils ne sont pas ce que le langage d'un certain fisc appelle les biens oisifs. Ils sont la mise en action d'une pensée, tantôt collective, tantôt, et c'est le cas ici, individuelle. En léguant Chantilly à l'Institut, qu'a voulu son possesseur ? Qu'il y eût là, pour le public d'abord, celui qui ne fait que passer, une leçon d'histoire et d'art, émanée de ces parterres, de ces statues, de ces galeries, — l'évocation grandiose et charmante d'un coin de vieille France tenu par un digne héritier des Princes qui furent les séculaires ouvriers de cette vieille France, et, comme cet héritier était également le grand lettré que nous avons connu, d'une si raffinée et si large culture, il a voulu aussi que ce château des Montmorency et des Condé offrit aux travailleurs intellectuels d'incomparables ressources pour leurs recherches d'érudition. J'essaierai de vous montrer de quelle manière a été remplie, en 1926, cette double intention de « notre royal confrère » comme Victor Hugo appelait le duc d'Aumale, dans la lettre par laquelle il le félicitait de son entrée à l'Académie française.

Pour ce qui concerne le public, jamais l'affluence des visiteurs du dimanche n'a été plus grande. Ce jour-là, les routes des alentours étaient noires d'automobiles, toutes dirigées vers le Château ou qui en revenaient. Les étrangers abondaient dans ces foules, beaucoup venus d'Amérique. Est-il une propagande plus éloquente pour notre pays, que celle que font auprès de ces pèlerins d'outre-mer ces jardins de l'Intelligence, comme l'on a si justement appelé ces parcs dessinés, humanisés pourrait-on dire, par Le Nôtre, et dans ce cadre admirable tant de chefs-d'œuvre choisis avec tant de compétence et soignés avec tant d'amour ? Mais les Parisiens étaient nombreux aussi dans ces foules : employés, commerçants, étudiants, qui viennent ennoblir leurs heures de vacances par des impressions plus délicates que celles qui se rencontrent d'ordinaire dans les endroits de plaisir. Il est intéressant de constater avec quel sérieux, étrangers ou Français parcourent les salles, et d'écouter les commentaires, naïfs parfois,

toujours respectueux, provoqués par les meubles, les portraits, les tapisseries, les peintures de batailles, et ces émouvants drapeaux des régiments de l'ancien régime, reliques des victoires d'autrefois. Mais quelques chiffres en diront plus sur cet attrait exercé par Chantilly que tous les commentaires. Malgré l'éloignement de Paris, nous avons pu compter cinq mille entrées dans notre Musée, le samedi, qui est le jour payant. Ce nombre implique une recette de dix mille francs, versés dans la Caisse du Domaine, recette qui nous a permis de demander à la Commission administrative, en faveur des gardiens, les améliorations nécessitées par la hausse du prix de la vie.

Si le Prince eût été satisfait de voir son œuvre aussi appréciée par les visiteurs en quête de divertissement, combien sa joie eût été grande à constater que la salle de travail n'a pas cessé d'être le rendez-vous des érudits. Sans cesse des publications en sortent, qu'a seule rendues possible la richesse de nos Archives, de nos manuscrits, de nos livres anciens. Cette année les manuscrits à peintures ont été particulièrement consultés. Le calendrier d'un d'entre eux qui évoque les costumes, les jeux, les occupations de nos ancêtres du temps de Charles VII, a été reproduit en photogravure dans une publication de luxe, intitulée : *Jeux et Travaux, d'après un Livre d'Heures du XV[e] siècle*. Une piquante étude l'accompagne, signée de M[lle] J. Bouissonouse, qui prouve que plusieurs jeux, soi-disant d'origine anglaise, le *golf* par exemple et le *hockey*, se pratiquaient en France, sous d'autres noms à la fin du moyen âge. Un autre de nos manuscrits, connu sous le nom de *Très riches Heures du duc de Berry*, a fourni matière à une découverte d'un autre genre. Il contient deux séries de peintures, les plus anciennes exécutées de 1410 à 1415, les autres de 1485 à 1490. Notre regretté confrère, M. Paul Durrieu, avait établi que ces dernières ont pour auteur Jean Colombe. Or, à la bibliothèque de Lyon, se trouvent des peintures d'un style analogue. Grâce à une comparaison avec notre manuscrit, M. Henry Joly a pu établir que les unes et les autres étaient de la même main. Voici donc accrue, d'une belle unité, l'œuvre d'un grand artiste, mal connu jusqu'ici, et, voici qu'un autre artiste, plus célèbre celui-là, Jean Fouquet, vient, lui aussi, de recevoir grâce à Chantilly, un hommage qu'il faut signaler, car il honore grandement le goût d'un de nos récents confrères, M. Rockfeller, qui a déjà offert à la France un million de dollars, pour nos monuments nationaux. Vous savez que Jean Fouquet se trouve représenté au Musée Condé par quarante admirables miniatures, arrachées du livre d'heures d'Étienne Chevalier, le trésorier de Charles VII. M. Rockfeller nous a exprimé le désir d'en posséder une reproduction en couleurs, aussi parfaite que possible. Nous avons été heureux de déférer à son désir. Ce travail a été exécuté de la plus remarquable manière par M. Desboutins, un

spécialiste du procédé polychrome. Voilà une forme d'émigration de nos trésors d'art contre laquelle nous aurions mauvaise grâce de protester. C'est encore de la très bonne et très utile propagande.

Si de nos manuscrits à peintures nous passons à nos Incunables, nous voyons qu'ils n'ont pas été non plus des biens oisifs. Plusieurs sont uniques. Un d'eux *Ponthus et la belle Sidoine*, a été reproduit par M. Claude Dalbanne et M^lle^ Droz, pour l'association Guillaume Le Roy, de Lyon. Quelques-uns, les Grecs, ont été étudiés spécialement par le gendre de notre confrère, M. Henry Lemonnier, M. Louis Delaruelle, professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse, et comme, à côté des Incunables, notre bibliothèque possède un fonds très remarquable d'anciens livres, je mentionnerai que sur les cinq mille fac-similés de titres publiés par la librairie Plée dans sa *Bibliographie d'éditions originales d'auteurs français du XV^e^ au XVIII^e^ siècle*, plusieurs centaines proviennent de Chantilly. Ces détails sont d'un ordre bien humble et bien spécial. Ils attestent que notre musée n'est pas uniquement un promenoir, mais qu'il demeure un atelier auquel préside, avec une bonne grâce et une activité incomparables, notre conservateur-adjoint, M. Gustave Macon. Lui-même, pour mieux faire connaître les richesses bibliographiques amassées par son cher duc d'Aumale, a entrepris d'écrire, en attendant le catalogue imprimé, une description quasi complète de notre Cabinet des livres. Six articles ont déjà paru dans le *Bulletin du Bibliophile*. M. Macon est en train de conduire parallèlement un autre travail plus important. Le premier volume du Catalogue des Archives du Musée Condé vous sera distribué dans quelques semaines. Les volumes suivants, dont le manuscrit est déjà préparé pour l'impression, paraîtront d'année en année. Les rapports, lus ici même, depuis dix-huit ans, ont tous insisté sur les précieux services rendus aux historiens par les archives de la maison de Condé. Je me bornerai, cette fois, à vous citer trois ouvrages auxquels les archives ont apporté une contribution efficace : *les Joyeux*, de M. Pierre de Vaissière, *la Jeunesse de Philippe Égalité*, par M. Amédée Britsch, et un essai de M. Roland de Margerie : *Le baron de Rocque et sa correspondance avec le Prince de Condé de 1790 à 1800*.

Notre cher confrère, M. Henry Lemonnier, que je vous nommais tout à l'heure, a, comme M. Macon, emprunté cette année à nos collections, la matière des travaux auxquels se complait sa verte et courageuse vieillesse. Les deux premiers numéros du *Bulletin de l'Académie des Beaux Arts* contiennent de lui deux études du plus haut intérêt, l'une consacrée à nos tableaux de Poussin, notamment à celui qui montre *Thésée retrouvant les armes de son père*, l'autre, intitulée les *Grandes Écuries de Chantilly et l'architecture des écuries au XVII^e^ et XVIII^e^ siècle*, et il va nous donner, à la *Revue de l'Art ancien et moderne*, des

pages définitives sur les grandes toiles de la Galerie des Batailles, entrant ainsi dans l'esprit qui a présidé à la création de notre musée. Si le duc d'Aumale a voulu qu'il portât le nom de Condé, ce n'est pas uniquement pour rappeler les anciens seigneurs du domaine. Le soldat d'Afrique a désiré que le souvenir du vainqueur de Rocroy demeurât associé à son œuvre, et lui conservât, à côté de son caractère historique et artistique, une note militaire. S'il avait pu, pendant qu'il rédigeait son testament, prévoir l'avenir, il eût certes salué en pensée, avec beaucoup de joie, la venue, au Pavillon d'Enghien, d'un des grands ouvriers de la Victoire de 1918, dont on peut dire ce que Bossuet disait précisément de Condé, dans son Oraison funèbre que « sa gloire le suivait partout », éloquente parole que le duc d'Aumale a tant aimée qu'il l'a fait graver sur le socle de la statue de l'orateur, dressé au pied du Grand degré. Monsieur le maréchal Pétain s'est donc trouvé tout naturellement chez lui dans ce Chantilly, où l'ont précédé ces belles figures de chefs de guerre, le Connétable de Montmorency, Monsieur le Prince, le général de la Smala. Puisque ce rapport est une nomenclature des travaux suscités par notre musée, le Maréchal ne trouvera pas indiscret que j'ajoute qu'il a trouvé chez nous une bibliothèque militaire de tout premier ordre, formée par le duc d'Aumale et qu'il y a puisé des documents de choix pour l'ouvrage qu'il nous prépare sur le *Soldat*. Nous l'attendons, ce livre, avec une impatience dont je puis vous assurer, ayant eu l'honneur et la joie d'en lire quelques chapitres, qu'elle ne sera pas déçue.

Paul BOURGET.

NÉCROLOGIE

La collaboration de Clément Huart au *Journal des Savants.*

M. Clément Imbault-Huart, qui est décédé à Paris le 30 décembre 1926, était depuis plus de dix ans un fidèle collaborateur du *Journal des Savants*. Il tenait régulièrement les lecteurs au courant des nouveaux ouvrages traitant de l'histoire politique, littéraire et religieuse des diverses régions du monde musulman : Turquie, Syrie, Yémen, Mésopotamie, Perse.

Au moment où ce concours apprécié prend fin, nous nous faisons un devoir de rappeler les titres des articles que M. Huart donna à ce recueil :

Les Arabes en Berbérie du XI^e au XIV^e siècle, 1915, p. 541-548.

L'Histoire de la Perse, 1916, p. 250-260.

Les origines de l'Empire ottoman, 1917, p. 157-166.

Les Musulmans chi'ites dans l'Inde, 1918, p. 97-101.

Le Bâbisme et le Béhaïsme, 1918, p. 312-320.

La France et le Liban, 1919, p. 169-183.

Le Yémen au XIV^e siècle, 1920, p. 97-109

Saadi poète persan, 1920, p. 253-262.

Les anciens derviches turcs, 1922, p. 5-18.

Le martyre d'El-Halladj, 1923, p. 60-72.

Les Mamelouks en Syrie, 1924, p. 241-254.

Outre ces études développées, M. Huart publia ici, on s'en souvient, un grand nombre de comptes rendus bibliographiques sur les livres nouveaux.

LIVRES NOUVEAUX

G. Fougères, G. Contenau, R. Grousset, P. Jouguet et J. Lesquier. *Les premières civilisations* (*Peuples et civilisations, histoire générale* publiée sous la direction de L. Halphen et de P. Sagnac, tome I). Un vol. in-8°, VIII-437 p., 1 tableau et 3 cartes. Paris, F. Alcan, 1926.

Ce volume est le premier d'une histoire générale de l'humanité allant des origines à nos jours, où l'on se propose d'embrasser, d'un seul regard, hors des cadres géographiques ou systématiques, l'histoire de tous les peuples, en dégageant les traits communs aux diverses civilisations, en mettant en lumière les actions et réactions des peuples et des faits les uns sur les autres. Le présent volume, dont plusieurs savants réputés se sont partagé la rédaction, traite des premières civilisations dans le domaine qui englobe l'Asie antérieure, la vallée du Nil et le bassin oriental de la Méditerranée; cette préhistoire et cette histoire du monde oriental et grec nous sont retracées, jusqu'à la veille des guerres médiques, en trois livres qui groupent des chapitres, d'une lecture agréable, appuyés d'une bibliographie judicieusement choisie, accompagnés d'un tableau synchronique et de cartes, clairement ordonnés en paragraphes assez courts qui détachent avec netteté les points essentiels et laissent tomber les détails jugés secondaires.

Le premier livre est consacré aux premiers royaumes et aux premières civilisations jusqu'au deuxième millénaire avant J.-C. ; l'Égypte y tient la plus large place, car c'est elle qui est la mieux connue dans son lointain passé ; sous les premiers pharaons, puis sous la monarchie memphite, enfin sous le premier empire thébain, nous nous rendons compte de ce qui fait l'originalité de chaque époque au point de vue politique, social, religieux, artistique, ici surtout pour l'architecture funéraire. Nous passons ensuite à l'Asie occidentale, aux royaumes sumériens et au premier royaume de Babylonie ; l'auteur de cette partie insiste sur les rapports que ces civilisations offrent avec celle de l'Égypte, nous arrête particulièrement sur la question des Sémites et montre bien comment leur lutte incessante avec les Sumériens pour l'hégémonie explique les destinées des pays mésopotamiens ; quand, après la ruine définitive de la domination sumérienne, la dynastie sémitique d'Agadé semble renaître dans la dynastie babylonienne d'Hammourabi, il évoque en un raccourci saisissant l'œuvre intérieure de ce grand monarque et l'état de la civilisation en Mésopotamie de son temps. Un dernier chapitre rassemble les notions que nous possédons sur le monde égéen à l'âge néolithique et au troisième millénaire ; un paragraphe spécial est réservé aux Pélasges : on ne peut guère contester qu'ils aient été un peuple réel; ils semblent d'origine asiatique et ont peut-être appartenu au groupe non indo-européen des Louviens.

A la fin du troisième millénaire, des relations suivies existaient entre ces divers groupes : les découvertes de Byblos, pour ne citer qu'un exemple, ont récemment souligné ces croisements d'influences sur un même point. Les migrations indo-européennes vinrent bouleverser profondément le monde nouveau qui tendait à se dégager de ces échanges féconds : ce sont elles et les empires du XX^{e} au XII^{e} siècle av. J.-C., sortis de cette formidable commotion, qu'étudie le livre second.

L'hypothèse la meilleure sur l'origine des

Indo-Européens serait celle qui recherche leur foyer primitif dans la région germano-polonaise ; la communauté européenne, dont l'époque peut se placer vers 3000 avant notre ère, formait une société à base de patriarcat, avec une organisation familiale très forte, dont les membres étaient pasteurs, à demi nomades, mais pratiquaient aussi l'agriculture ; la séparation des tribus eut lieu au début ou au cours de la période européenne du cuivre, entre 2500 et 2000, et fut sans doute, pour une bonne part, la conséquence du bouleversement politique et économique provoqué par la découverte du métal ; quand les peuples indo-européens entrent dans l'histoire, au xx^e siècle, leur dispersion est un fait accompli du plateau d'Iran aux rives septentrionales de la mer Égée ; ils sont en équilibre instable, prêts à entreprendre de nouvelles migrations, à entraîner de nouvelles perturbations ethniques et politiques. La Babylonie fut leur première victime : les Hittites se jetèrent sur Babylone en 1925, puis les Kassites vers 1760 ; plus tard vers 1680, la horde sémite des Hyksos, refoulée de Syrie par les envahisseurs, pénètre en Égypte et anéantit l'œuvre de la monarchie thébaine.

Si l'Asie demeure la proie des intrus, l'Égypte se libère de la domination des étrangers ; bien mieux, elle suit les barbares expulsés et, mettant à profit l'état de morcellement, de confusion et d'affaiblissement de ses voisins orientaux, elle se conquiert un empire, le premier des vrais empires continentaux ; pendant deux siècles, avec Thoutmès III et Aménophis III notamment, elle est la puissance dirigeante de l'Orient ; l'autorité du pharaon s'impose à tous les rois de l'Asie antérieure ; la civilisation de l'empire thébain est extrêmement brillante.

A la xviii^e dynastie des pharaons créateurs de la grande Égypte correspond la dynastie du Minos de la légende, à qui est dû le premier des empires maritimes. A partir de 1700, la Crète est le théâtre d'un merveilleux essor, qui lui permet de dégager son génie personnel ; la fin de l'âge du bronze entre 1600 et 1180 est marquée d'abord par l'apogée de la civilisation crétoise, puis par sa transformation au contact du continent helladique en une civilisation mixte, dite mycénienne, sous l'action des Achéo-éoliens qui supplantent les Crétois. La Crète, grâce à l'impulsion de sa dynastie de droit divin, dont le représentant est un fils des dieux vivants à la manière du pharaon, atteint le point culminant de son hégémonie politique, du rayonnement de son commerce et de son art ; cet art, qui ignore la grande statuaire, manifeste entre autres la puissance et l'éclat de la monarchie crétoise par les palais : la demeure du roi-dieu est à la fois un sérail oriental et un temple, où l'on sent des modèles venus d'Égypte et de Chaldée. A la fin du xv^e siècle, les bandes achéennes, dont l'arrivée en Grèce doit être mise en rapports avec les migrations indo-européennes et qui s'étaient fortement installées en Argolide, mirent fin à cette prospérité ; l'hégémonie passa à Mycènes et la civilisation mycénienne, combinant l'apport propre des immigrés continentaux avec l'héritage cycladique et minoen, se substitua à la civilisation crétoise ; elle a pour mérite principal et éminent son ubiquité ; les guerriers terriens se convertissent à la vie maritime et par là s'assurent une remarquable force d'expansion, qui les conduit jusqu'en Asie Mineure où ils fondent des principautés achéo-éoliennes, sur lesquelles les textes des tablettes hittites de Boghaz-Keui, récemment déchiffrés, jettent quelque lumière. Leur succès fut favorisé par le conflit qui vers 1350 mit aux prises en Syrie le Grand Hittite, dont la puissance ne cessait de grandir, et le pharaon, dont l'effacement allait s'accentuant peu à peu. On put croire que

l'Égypte allait être absorbée dans l'empire hittite, dont l'art, au sobre et puissant réalisme, qui a surtout du goût pour la sculpture rupestre largement conçue, semblait fait pour compléter l'art souple et affiné de l'Égypte, mais tous deux, malgré leur réconciliation et leur alliance, finirent par être écrasés sous les coups des « peuples de la mer » ; une nouvelle vague de la lente et formidable expansion indo-européenne bouleverse une fois de plus le monde : devant elle les Hittites succombent, l'Égypte se replie sur la vallée du Nil. En même temps, les Doriens déferlent sur la Grèce : les envahis de Thessalie et de Béotie cherchent à prendre leur revanche en étendant leurs colonies asiatiques ; la coalition d'intérêts nouée contre l'état troyen profite de l'isolement où le laisse l'effondrement des Hittites, ses protecteurs, pour s'ouvrir l'accès du Pont Euxin en ruinant Troie. C'est sur la vue de cet Orient rempli d'empires écroulés à la fin du XII^e siècle que se clôt le livre second.

Le troisième décrit les nouvelles forces du monde antique du XI^e au VI^e siècle avant J.-C. Les envahisseurs régénèrent l'héritage de ceux qu'ils évincent ; sur chaque face de la mer Égée, de jeunes sociétés s'élaborent. Nous passons d'abord en revue les peuples de Syrie et de Palestine, Philistins, Phéniciens, Syriens du Nord, Hébreux, puis, en un tour d'horizon des plus instructifs, les peuples de l'Asie Mineure et des marches mésopotamiennes du nord et de l'est. De tout ce monde si complexe ne tarde pas à émerger un empire qui avait déjà fourni un long effort pour se libérer de l'étreinte de ses voisins et qui, avec Teglath-Phalasar, révèle sa force militaire, ses prodigieuses qualités guerrières, sa soif de pillage et de cruauté. La puissance de l'Assyrie atteint son sommet au VII^e siècle sous Assourbanipal, qui soumet l'Égypte, se rend maître de Babylone et écrase définitivement l'Elam ; elle laisse, comme son art, une impression de force brutale, quand elle tombe sous les coups des Mèdes qui, sans pitié à leur tour, rasent Ninive en 612.

Les Doriens qui avaient envahi la Grèce sont une nouvelle race nordique avant tout continentale ; durant six siècles qui sont « une lente période d'incubation sociale, politique et intellectuelle », les races antérieures, bousculées et dépossédées, se réinstallent ou s'en vont fonder au loin, autour du noyau helladique, de riches colonies : il y aura désormais un hellénisme terrien, qui abandonne progressivement les traditions de l'âge patriarcal et s'adonne de plus en plus à un idéal égalitaire, et un hellénisme d'outre-mer, qui exploite le monde barbare contigu. Comment s'effectue cette organisation des divers états continentaux, dont le trait commun est une tendance à l'unité nationale, c'est ce qui nous est montré surtout pour l'état spartiate et pour l'Attique. Vient ensuite l'analyse des institutions de la Grèce primitive : l'évolution sociale comporte trois étapes : après que l'oligarchie de naissance a triomphé de la monarchie, la bourgeoisie d'argent, industriels, marchands, armateurs, renverse les eupatrides, en attendant l'avènement de la démocratie, préparé par des tyrans. Dans chaque cité l'accord entre conquérants et subjugués finit par se faire ; mais le morcellement territorial favorise le particularisme local des différentes cités ; les éléments de la solidarité panhellénique sont d'ordre moral et spirituel : c'est la communauté de langue, de religion, de civilisation qui oppose le monde grec à tout ce qui est barbare.

Le chapitre suivant retrace l'expansion coloniale et nous transporte successivement sur tout le pourtour du bassin méditerranéen où les émigrants allèrent se fixer avec les seules interruptions de la côte de Syrie et du rivage africain à l'ouest de la Grande Syrte.

Pour compléter le tableau de la civilisation grecque, il reste à dire ce qu'elle fut dans le domaine de l'art et de la pensée ; c'est à quoi est destiné un autre chapitre, où M. Fougères s'attache, avec beaucoup de finesse et de pénétration, à marquer les tendances multiples de l'archaïsme grec qui n'est rien moins qu'uniforme, à faire notamment la part de l'ionisme et du dorisme en plastique et en architecture, comme dans la pensée et la littérature, ionisme et dorisme qui impliquent un contraste, mais non un antagonisme systématique. L'hiératisme de cet art archaïque, qui parle partout la même langue, avec des dialectes différents, et manifeste bien l'unité morale de l'hellénisme, n'est pas seulement le résultat d'une maladresse technique ; il provient d'un effort d'idéalisation, de la préoccupation de donner à l'image une attitude rituelle.

La Grèce achéenne avait été revivifiée par les Doriens ; l'Asie assyrienne le fut, elle aussi, par une race ardente et jeune, les Iraniens, qui avec leur foi mazdéiste, leur sens politique, les facultés qu'ils avaient pour organiser et assimiler les pays conquis, étendirent l'œuvre d'unification que les Assyriens avaient tentée par la force brutale. Les Mèdes n'exercèrent qu'une suprématie éphémère ; les Perses qui leur succédèrent étaient à la fin du VIe siècle, après Cyrus et Cambyse, dans leur plein essor. Ils représentaient des principes de civilisation tout à fait opposés à ceux des Grecs. L'idéal de l'Orient asiatique et africain, imposé d'ailleurs par l'antagonisme entre la vaste plaine fertile et des confins stériles occupés par des hordes faméliques qu'il fallait mater, était le grand empire unitaire et théocratique, régi par un monarque absolu ; celui des pays de la Méditerranée, soumis de même aux conditions naturelles, consistait en petits états séparés, autonomes et particularistes. Entre ces deux conceptions que la fin du VIe siècle mettait face à face, le conflit ne devait pas être long à éclater.

Le volume offre, ainsi qu'on le voit, cette originalité et cet avantage de considérer d'ensemble, comme parties d'un même tout, des histoires que d'ordinaire on envisage isolément. Servis par une connaissance approfondie du sujet, ses auteurs, en des questions parfois délicates et ardues, excellent à faire ressortir, selon leur dessein, les traits caractéristiques des époques et des civilisations, les rapports des différents pays entre eux, les répercussions de ce qui se produit dans l'un sur les autres. A lire un livre comme celui-là, on comprend mieux la solidarité des diverses régions du monde antique, et c'est là un bénéfice dont nous ne saurions être trop reconnaissants à ceux qui nous le procurent.

A. Merlin.

H. Prentout. *Les États provinciaux de Normandie*, t. I. *Historique*. Un vol. in-8°, 432 pages. Caen, E. Lanier, 1925.

Jusqu'à quel point, sous l'ancien régime, la nation française a-t-elle été associée au gouvernement du roi ? Jusqu'à quel point l'autonomie provinciale a-t-elle pu tempérer l'absolutisme monarchique ? Un effort de décentralisation n'a-t-il pas retardé, sinon conjuré, les progrès de la centralisation capétienne ?

C'est pour répondre à ces questions que se sont multipliées, depuis bientôt cinquante ans et notamment dans ces dernières années, les monographies de nos États provinciaux : les États de la France centrale 1879, du Béarn 1888, du Languedoc 1895, du Vivarais 1899, du Comtat-Venaissin 1902, de la Lorraine 1904, de la Haute-Marne 1913, du Dauphiné 1915 et 1923, de la Provence 1920, de la Bourgogne 1922, de l'Artois 1923, ont été successivement l'objet de travaux parfois remarquables. M. Antoine

Thomas a été l'initiateur, comme jadis Arthur Giry, pour les études des anciennes communes françaises.

Dans toute cette brillante série, la Normandie ne pouvait être oubliée : avec le Languedoc, elle est parmi les provinces de l'ancienne France, une de celles où les institutions eurent fréquemment les initiatives les plus précoces et les plus fécondes. Aussi bien, les États de Normandie ont-ils attiré l'attention du regretté R. de Beaurepaire, de 1858 à 1891, et de M. Alfred Coville, en 1894. Mais le sujet était immense : aussi, M. Coville s'était-il borné à ne traiter que des origines de ces États et du premier siècle de leur histoire ; R. de Beaurepaire s'en était tenu à la première moitié du xv^{e} siècle, puis avait publié leurs cahiers et retracé leur histoire de 1560 à 1715.

Il restait 1° à combler la lacune comprise de 1460 à 1560 ; 2° à présenter les États dans leur ensemble, depuis le début du xiv^{e} siècle, jusqu'au moment où ils furent suspendus sinon supprimés, au milieu du xvii^{e} siècle. M. Henri Prentout, professeur de l'Histoire de la Normandie à l'Université de Caen, a eu le courage méritoire d'aborder cette double tâche. Il vient de publier la première partie de son œuvre, l'historique des États ; la seconde, qui exposera le mécanisme de leur institution, paraîtra sans doute bientôt.

Souhaitons qu'elle soit digne de son aînée. Avec autant de sincérité que de modestie, M. Prentout reconnaît tout ce qu'il doit à ses devanciers, MM. R. de Beaurepaire et Coville. Sans eux, il avoue que ses deux volumes n'auraient pu être écrits. Et c'est à ces deux savants qu'il a eu la touchante pensée de dédier son œuvre. Mais l'hommage spontané qu'il leur rend, n'ôte rien à l'indépendance de son esprit critique. Il a soin de contrôler toutes les affirmations et de n'accepter que celles qui résistent à cet examen.

Il ne se risque pas à *définir les États* de Normandie avant 1380 (p. 127) ; et nous approuvons sa prudence quand il avoue (p. 35) l'impossibilité de définir une institution médiévale, à ses origines. Cependant, lorsque, moins de trois mois après la mort de Charles V, il est décidé que « les gens d'église, nobles, bourgeois et autres personnes notables de chacun des païs » du « royaume, facent assemblée en leur païs, à certaines journées », M. Prentout se décide enfin à nous dire : « Nous avons une définition, très nette cette fois, des États provinciaux. »

Mais quelle fut la *genèse des États* de Normandie ? Ils lui paraissent (p. 85) issus de la nécessité où se trouva la monarchie de faire consentir les diverses classes de la province à un impôt extraordinaire, qui dépassait le contrat féodal. Cette nécessité fut imposée dès 1315 par la première charte provinciale, qu'accorda le roi à la Normandie. C'était la célèbre charte aux Normands. Les troubles provoqués par le despotisme de Philippe le Bel et qui s'accrurent à sa mort suscitèrent les premières libertés normandes.

Quant à dresser la *liste des assemblées* d'États provinciaux de Normandie, cela semble aussi malaisé que de dresser la liste exacte des États généraux eux-mêmes. On peut douter (p. 135) si ces États furent réunis en 1385-1386, et aussi (p. 198) en novembre 1469, et pareillement (p. 284, n. 1) en 1559. Mais il paraît certain (p. 360-374) que les États ne furent plus convoqués après 1655.

M. Prentout distingue avec raison *trois périodes* dans l'histoire des États de Normandie : 1° leur formation, des origines à 1458 ; 2° leur fonctionnement périodique et normal, de 1458 à 1589 ; 3° leur déclin, de 1589 à 1655. Peut-être, cependant, n'aurait-il pas été inutile de souligner que ces périodes diffèrent, en Normandie, de ce qu'elles sont presque partout en France, où la période allant des origines au milieu

du xv^e siècle est celle pendant laquelle les États provinciaux sont le plus souvent réunis et jouent un rôle de premier plan.

M. Prentout montre du moins (p. 128, 207, 208, 213, 225) que l'histoire des États généraux ne peut guère être séparée de celle des États provinciaux ; que la royauté a favorisé les seconds aux dépens des premiers, comme elle favorisa les États de bailliages, aux dépens des États de provinces. Bien loin de vouloir accorder plus de libertés régionales ou nationales, la royauté en somme a, presque toujours, voulu diviser pour régner.

Chose notable, leur amour pour la petite patrie n'empêcha pas les Normands de voir la grande. Ainsi (p. 428), le 10 décembre 1380, à l'assemblée des États de Normandie, tenue à Rouen, les députés finirent par se mettre d'accord « pour faire comme ceux de Paris ». Ils répondirent aux commissaires royaux « que on yroit à Paris et que la province de Normandie feroit comme les autres provinces ». La personnalité de la province pouvait donc s'harmoniser avec l'unité du royaume.

A diverses reprises (p. 277, etc), M. Prentout souligne l'esprit de conservatisme des Normands, qui n'est pas un esprit de réaction, leur prudence traditionnelle et leur terreur de l'inconnu.

La masse des faits accumulés ne gêne jamais M. Prentout, qui sait dominer son sujet. Ses conclusions, parfois contestables, sont toujours intéressantes. Nous admettons volontiers (p. 283-284) que « la crise financière ait, vers 1550, engendré une crise sociale, qui est venue compliquer une crise religieuse ». Mais nous ne sommes pas entièrement convaincus par le chapitre sur *l'opinion publique et les États* (1622-1789), p. 375 et suiv.) que les États fussent tellement regrettés après 1655 et avant 1759-1760 : M. R. de Beaurepaire nous paraît, sur ce point, plus proche de la vérité que M. Prentout. Peut-être aussi M. Prentout n'arrive-t-il pas à prouver (p. 255, 275 et 302-303) que l'absolutisme de François I^{er} ait été exagéré par les meilleurs historiens, ni que Henri III (p. 317-318) doive être réhabilité. Et puis convient-il vraiment de regarder Louis XII (p. 247) comme « un Louis Philippe du xv^e siècle » ?

Nous préférons louer, chez M. Prentout, l'amour infatigable de la recherche, la conscience du vrai savant, l'heureuse utilisation des documents.

Le fonds des archives relatives aux États est aujourd'hui dispersé et il a fallu beaucoup de méthode et de patience pour le reconstituer, à travers les parchemins et papiers conservés au Palais Soubise, à la Bibliothèque nationale, dans les archives départementales, communales et privées. L'auteur a poursuivi partout son enquête. Elle a été surtout fructueuse à la Bibliothèque nationale et, en dépit de quelques vides (p. 585), dans les archives de Rouen.

Les incertitudes et les coquilles ou errata que nous avons relevés, au cours de ce volume ne sont que des taches légères ; elles attesteront qu'une pareille œuvre mérite d'être étudiée de fort près. Les fantaisies, sinon les négligences du style, nous semblent démontrer que ce livre a fait l'objet de leçons orales avant d'être porté à l'imprimeur.

Tel qu'il est, ce volume fait honneur à son auteur et à la chaire où il enseigne.

Gustave Dupont-Ferrier.

Joseph Hackin. *Formulaire sanscrit-tibétain du X^e siècle*. Un vol. in-8°, 130 p. Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner, 1924.

Cet ouvrage est le tome II, série petit in-8°, des publications relatives à la mission Pelliot en Asie Centrale. Il donne le texte du formulaire en caractères tibétains et en transcription, sa traduction et son commentaire par M. Hackin. Le texte est une

glose de termes bouddhiques, une sorte de memento sanscrit-tibétain relatif au panthéon, aux Écritures, à la doctrine et à l'histoire du Bouddhisme. Ses énumérations par catégories sont un peu analogues à celles de la Mahāvyutpatti. La valeur de ce texte est bien plus dans la transcription tibétaine des termes sanscrits que dans leur traduction. Le parti qu'en a tiré M. Hackin double l'intérêt de la publication. Ce commentaire, trop important pour figurer en notes de la traduction ou du texte, a été groupé en plusieurs chapitres. Il comprend d'abord une mise au point des divergences des deux textes, sanscrit et tibétain, en signalant les variantes, les orthographes ancienne et moderne, les lacunes de la traduction tibétaine. Les références et le commentaire historique sont distribués en rubriques dans l'ordre où ils se présentent dans le texte. La rubrique relative aux rois tibétains propagateurs du Bouddhisme est d'un intérêt tout spécial. Des erreurs chronologiques, une confusion de rois, dues à l'interprétation européenne d'une inscription de Lha-sa et déjà signalées par M. Pelliot, s'y trouvent rectifiées avec l'appui de documents nouveaux. Enfin un dernier chapitre est consacré à la phonétique et à la graphie du tibétain ancien. Les données exceptionnelles fournies par ce texte ont permis à M. Hackin une distinction très importante entre les altérations de natures différentes. « Les altérations d'ordre phonétique affectant les mots sanscrits transcrits dans le texte, se répartissent en trois catégories :

Altérations résultant de faits particuliers à la langue tibétaine.

Altérations affectant le traitement des sourdes et des sonores.

Altérations diverses et modifications d'ordre pracritique. »

Les rares et savants commentaires sur la phonétique du tibétain ancien, cités par M. Hackin, étaient appuyés sur des textes moins riches en données et en points de comparaison. C'est pourquoi le *Formulaire sanscrit-tibétain*, ainsi dépouillé méthodiquement, servira de base à toute étude ultérieure sur le même sujet. Sa bibliographie et son index très étendu le classent parmi les meilleurs livres de travail.

J. Bacot.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Communications.

3 décembre 1926. M. Camille Enlart communique le texte d'une épitaphe française, qui lui a été adressée par M. Louis Baldassare, et qui a été découverte près du château de Limassol (Chypre). C'est l'épitaphe du sire Jacques Dapel, mort en 1291, personnage dont le nom ne se rencontre pas dans les ouvrages des chroniqueurs.

— M. Maurice Pillet donne lecture de deux notes sur les recherches qu'il a faites en 1926 pendant sa mission de Syrie : il a étudié le temple de Byblos et la basilique de Notre-Dame de Tortose.

17 décembre. M. Camille Enlart présente à l'Académie le reliquaire du Saint-Sang de Boulogne-sur-Mer, œuvre de l'orfèvre parisien de Philippe le Bel, Guillaume Julien.

— M. Antoine Thomas étudie le sub-

stantif français *Chantepleure.* Il rappelle les six sens, que Littré attribue avec raison à ce mot. Il montre la fragilité des étymologies compliquées proposées récemment par deux philologues étrangers et il se rallie à l'opinion de Ménage qui voit simplement dans ce terme un composé des verbes « chanter » et « pleurer ».

24 décembre. M. René Dussaud donne lecture d'un travail de M. Albert Gabriel qui a relevé le plan des ruines importantes situées en plein désert de Syrie entre Palmyre et l'Euphrate, et qu'on nomme Qasr-el-Heir. M. Gabriel a distingué un petit château fort datant vraisemblablement du v^e^ ou du vi^e^ siècle de notre ère, un château fort plus important et un mur, qui par son tracé, son développement, son épaisseur doit représenter les restes d'une digue destinée à retenir les eaux d'un lac artificiel mesurant 7 kilomètres de long sur 1.600 mètres de large. Ces ruines paraissent donc être les vestiges d'une exploitation agricole et des forteresses qui la défendaient. Dans cette contrée, aujourd'hui aride, morne et hostile, s'étendit jadis une oasis verdoyante.

— M. René Fage fait une lecture sur une croix processionnelle en cuivre, du xii^e^ siècle, conservée dans la chapelle de Saint-Pierre, à Saint-Julien-aux-Bois (Corrèze). Contrairement à la tradition, l'arbre de la croix est représenté au naturel, non équarri, simplement ébranché. Plus rare encore, et peut-être unique, est le bras tout entier, avec sa main bénissante, qui fait une saillie de 4 centimètres, au-dessus de la tête du Christ.

— M. René Cagnat lit une note envoyée par M. Poinssot, directeur du service des antiquités de la Tunisie, donnant le texte d'une inscription relevée sur un disque de marbre : *Conlokata a Symeone episcopo.* Ce Siméon est connu par les textes ecclésiastiques comme ayant fondé une église, à l'époque vandale, dans une ville d'Afrique nommée Furnos. C'est là, précisément, qu'a été trouvée l'inscription communiquée par M. Poinssot.

Présentation.

L'Académie présente à M. le Ministre de l'Instruction publique pour la chaire de langue et littérature arabes vacante au Collège de France, en première ligne M. W. Marçais et en seconde ligne M. Lévi Provençal.

Nécrologie.

M. Clément Imbault-Huart, membre de l'Académie depuis 1919, est décédé à Paris le 30 décembre 1926.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES

Allemagne.

Académie des Sciences de Saxe, a Leipzig.

Section de philologie et d'histoire.
Sitzungsberichte, 1924.

N° 2. Ed. Sievers (en collaboration avec Gerullis et Vasmer). *Les textes versifiés vieux-slaves de Kiev et de Freising.* Observations linguistiques sur ces documents, dont plusieurs fragments sont publiés en appendice (36 pages).

N° 3. Joh. Ilberg. *L'école médicale de Cnide.* Contribution à l'étude critique du *Corpus hippocraticum.* Les Κνίδιαι γνῶμαι sont l'œuvre non d'Euryphon seul, mais de plusieurs collaborateurs. Elles ont

laissé des traces dans les écrits attribués à Hippocrate. Ce sont les Alexandrins qui sont les auteurs de cette confusion. Mais on peut retrouver l'ancienne tradition. Tout un groupe, formé des περὶ νούσων (I-IV), περὶ παθῶν, περὶ τῶν ἐντὸς παθῶν, s'inspire de l'école de Cnide. De même le περὶ ἑβδομάδων. L'examen du περὶ νούσων, livre IV, montre que cet écrit, tout en étant d'origine cnidienne, comme l'avait bien vu Littré, se sépare des livres I-III ; il doit être rapproché des traités περὶ γονῆς, περὶ φύσιος παιδίου et des γυναικεῖα, qui ont une commune origine et furent retouchés par quelque médecin de la jeune école cnidienne, puis transportés de la bibliothèque de Cos à Alexandrie, où on les rangea parmi les œuvres hippocratiques au début du IV^e siècle (26 pages).

Y. Béquignon.

Allemagne.

Académie des Sciences de Bavière, a Munich.

Section de philologie et d'histoire. Sitzungsberichte, 1924.

N° 1. K. Vossler. *Communauté de langue et communauté d'intérêts.* L'auteur se demande si l'on peut être indifférent à la langue que l'on parle, et il examine à ce propos la question des langues techniques (18 pages).

N° 2. M. Grabmaun. *Œuvres de Siger de Brabant et de Boëtius de Dacie nouvellement découvertes.* Étude sur les idées de ces deux auteurs, d'après des manuscrits de la bibliothèque de Munich (48 pages).

N° 3. Ed. Schröder. *L'auteur du poème allemand d'Eraclius.* Contribution à l'histoire littéraire de la Bavière (12 pages).

N° 4. Fr. Vollmer. *Sur le prétendu abrégement des iambes chez les poètes scéniques romains* (article inachevé, que Vollmer n'a pu revoir). L'auteur, partant du fait que la « loi des mots iambiques », n'est pas mentionnée par les grammairiens anciens, mais a été découverte au XIX^e siècle, cherche comment elle a pu naître et l'étudie en détail (19 pages).

N° 6. E. Schwartz. *Le soi-disant Sermo major de fide d'Athanase.* Critique de l'édition de Montfaucon et réédition du texte d'après le *Laur.* IV, 23. Étude sur l'authenticité de ce discours.

Y. Béquignon.

Suède.

Académie royale de Littérature, d'Histoire et d'Archéologie.

Handlingar, t. XXXIV, 3^e série, 1^re partie, 1924.

N° 5. Birger Nerman. *L'origine et les premières migrations des Germains.* L'auteur, étudiant les migrations germaniques antérieures à l'ère chrétienne, expose que celles des Lombards et probablement des Vandales (VI^e siècle), des Burgondes, des Cimbres et des Teutons, etc. (du V^e au II^e siècle), des Goths (1^er siècle), ont eu pour point de départ la Scandinavie (surtout le Danemark et la Suède méridionale), où les découvertes archéologiques indiquent pendant l'âge de bronze un degré très élevé de culture et une importante population. Par contre, la période de transition à l'âge de fer dénote un déclin frappant de la civilisation, manifesté par une moindre valeur artistique des objets, par un recul sensible de la limite Nord des trouvailles et, d'une façon générale, par la réduction considérable de leur nombre. Parmi les diverses causes proposées, la plus vraisemblable, conforme d'ailleurs à divers témoignages historiques, est la transformation du climat, devenu peu à peu plus humide et plus froid, et qui a amené les migrations successives vers l'Allemagne du nord (64 pages).

Nº 6. Fr. Plutzar. *L'art ornemental des pierres runiques*. Cette étude, plus spécialement consacrée aux pierres runiques suédoises du XIe siècle, comporte une partie systématique, où l'auteur dégage les principes généraux de l'art ornemental runique — matière première, types successifs (barres, cadres, boucles), motifs d'ornementation, etc. — et une partie historique, où il étudie par régions le développement de cet art ornemental, en insistant tout particulièrement sur les maitres graveurs de runes de l'Uppland (106 pages).

J. ADIGARD DES GAUTRIES.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Apollodorus. *Bibliotheca Pediasimus. Libellus de 12 Herculis laboribus.* Ed. Richardus Wagner. *Ed. 2* (*Bibliotheca scriptorum Graecorum et Romanorum Teubneriana. Mythographi Graeci. Vol. 1.*) Leipzig, Teubner, 1926. In 8 xxv-335 p.

Max Bernhart. *Handbuch zur Münzkunde der römischen Kaiserzeit. 2 Bde.* Halle, Riechmann, 1926. In-4°, VII-420 p., VI-38 p.

Wilhelm Bousset. *Die Religion des Judentums im späthellenistischen Zeitalter. In 3 Auflage* hrsg. von Hugo Gressmann. (*Handbuch zum Neuen Testament.*) Tubingen, Mohr, 1926. In 8° XII-576 p.

C. Julius Caesar. *Commentarii.* Ed. Alfredus Klotz. *Vol. 1. Commentarii belli Gallici.* Adjecta est tabula geographica colorata. Ed. minor. (*Bibliotheca scriptorum Graecorum et Romanorum Teubneriana*). Leipzig, Teubner, 1926. In-8°, 214 p.

Lucretius Carus. *De rerum natura. Buch. 3.* Erkl. von Richard Heinze. (*Sammlung wissenschaftlicher Commentare zu griechischen und römischen Schriftstellern.*) Leipzig, Teubner, 1926, 1926. In-8°, VI-206 p.

R. W. Chambeers. *England before the Norman conquest. With a foreword on Roman Britain* by M. Cary. London, Longmans, 1926. In-8°, XXVI-334 p.

R. G. Collingwood. *A guide to the Roman Wall.* Newcastle-on-Tyne, Reid, 1926. In-8°, 31 p.

H. D. Daunt. *The centre of ancient civilization. Discoveries in ancient geography and mythologies.* London, John Lane, 1926. In-8° VII-280 p.

Hermann Dessau. *Geschichte der römischen Kaiserzeit. Bd. 2, Abt. 1. Die Kaiser von Tiberius bis Vitellius.* Berliz, Weidmann, 1926. In-8°, VIII-400 p.

Ernestus Diehl. *Inscriptiones latinae christianae veteres. Vol. 2, fasc. 2.* Berlin, Weidmann, 1926. In-8°, p. 81-160.

J. G. Droysen. *Geschichte Alexanders des Groszen. 6e Auflage.* Gotha, Stuttgart, Perthes, 1925. In-8°, XI-472 p.

Simon Dubnow. *Weltgeschichte des judischen Volkes. Orientalische Periode. Bd. 3. Die Geschichte des judischen Volkes im Orient vom Untergange Juddäs bis zum Verfall der autonomen Zentren im Morgenlande.* Berlin, judischer Verlag, 1926. In-8°, 595 p.

V. FLIPO.

Le Gérant : Paul GEUTHNER.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXVII.

JOURNAL
DES SAVANTS

FONDÉ EN 1665

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE L'INSTITUT DE FRANCE

(ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES)

FÉVRIER 1927

SOMMAIRE DU N° 2

LIBRAIRIE ORIENTALISTE
PAUL GEUTHNER
13, RUE JACOB — PARIS VIe

HISTORIQUE, MODE ET CONDITIONS DE LA PUBLICATION.

Le Journal des Savants est le plus ancien des journaux littéraires de l'Europe. Fondé en 1665, il fut placé par Louis XIV en 1701 sous le patronage royal. Il disparut en 1792, mais il fut réorganisé par l'État en 1816. Depuis 1903 il est publié sous les auspices de l'Institut de France.

Le Journal des Savants paraît le 15 de chaque mois, sauf en août et en septembre, par fascicules de six feuilles in-4°.

Le prix de l'abonnement annuel est de **50** francs pour la France et de **60** francs pour l'étranger. Le prix du fascicule est de **6** francs.

Les manuscrits ainsi que les propositions de collaboration doivent être adressés à M. le Directeur ou à M. le Secrétaire de la rédaction, Bibliothèque de l'Institut, 23, quai de Conti, Paris, VIe.

Adresser tout ce qui concerne les abonnements et les annonces :

A la Librairie Orientaliste Paul Geuthner, 13, rue Jacob, Paris, VIe.

JOURNAL
DES SAVANTS

FÉVRIER 1927

PAUL DE SAMOSATE

G. Bardy. *Paul de Samosate.* Étude historique (fascicule 4 du *Spicilegium sacrum Lovaniense*). Un volume in-8 de xii-581 pages. Louvain, Bureaux du *Spicilegium*; Paris, Champion, 1923.

Dans l'histoire des hérésies, il n'y a rien de plus singulier que la vie et le rôle de Paul de Samosate, si ce n'est l'extraordinaire rayonnement, inexplicable en apparence, de sa célébrité posthume. Voilà un homme qui n'avait rien d'un penseur, qui avait été surtout un politique ambitieux et intrigant, qui n'avait probablement laissé aucun ouvrage, dont on connaissait fort mal la doctrine : cet homme-là, néanmoins, a été pendant des siècles l'un des chefs de file des hérétiques, et, jusque dans les temps modernes, la personnification même ou le symbole de l'hérésie. Devant ce problème historique, qui tenait de l'énigme, et qui déconcertait la critique tout en piquant la curiosité, les historiens du christianisme s'arrêtaient hésitants ou passaient vite.

Pour la première fois, un érudit pose nettement la question, et s'efforce sérieusement de la résoudre dans la mesure du possible. M. Bardy, qui ne craint pas la difficulté, et qui naguère débrouillait l'histoire d'Athanase, entreprend aujourd'hui, sinon de pénétrer à fond le mystère dont s'enveloppe le Samosatéen, du moins de projeter dans cette ombre toute la lumière qu'une critique sagace peut tirer d'une vaste érudition. L'enquête est conduite avec une méthode prudente et sûre, qui dès l'abord inspire confiance.

L'ouvrage comprend quatre livres, bien délimités, tous les quatre importants : étude des sources, histoire de Paul de Samosate, doctrine de l'héré-

tique, survivances du Samosaténisme. Le volume se termine par une série de tables, très pratiques, qui facilitent les recherches et le contrôle.

Sans entrer dans le menu détail, ce qui n'est guère possible, nous voudrions ici dégager les résultats essentiels de cette solide et savante enquête.

I

Et d'abord, pour reconstituer l'histoire de Paul de Samosate, où sont les sources? Et, des sources, quelle est la valeur?

Problème complexe et délicat, dont l'étude ne va pas sans surprises ni déceptions. Ces sources, à première vue, semblent merveilleusement nombreuses et abondantes. Analysées de près, elles sont presque toujours décevantes. La plupart sont troubles ou suspectes. D'autres, qui valent mieux, sont pauvres ou presque taries. Les meilleures, vraiment de bonne qualité, sont aussi insuffisantes que rares.

La redoutable activité des faussaires, qui s'est donné carrière en ce domaine, a beaucoup contribué à obscurcir l'histoire de l'hérétique et de sa doctrine. M. Bardy, après de minutieuses analyses, écarte avec raison une série de pièces apocryphes qu'on a eu trop souvent le tort de prendre au sérieux : symbole d'Antioche ou de Nicée contre le Samosatéen, lettre du pape Félix à Maxime d'Alexandrie, lettre de Denys d'Alexandrie à Paul de Samosate, fragments arméniens d'une réfutation attribuée au même Denys. Ce sont là des faux, fabriqués et mis en circulation dès la fin du IV^e^ siècle, pour les besoins de leurs polémiques, par les Apollinaristes.

Il peut y avoir doute sur l'origine d'une autre pièce : la lettre qui aurait été adressée à l'hérétique, avant sa condamnation, par six des évêques présents au concile d'Antioche. Mais, en raison même de cette incertitude, on ne saurait aujourd'hui rien tirer de ce document. Quant aux autres pièces indiquées plus haut, aucune hésitation n'est possible : on doit les rejeter.

Quand on a fait ainsi place nette et qu'on reste en présence des documents authentiques, on y distingue aussitôt deux catégories, de signification très diverse et de portée très inégale. D'une part, les documents contemporains, les témoignages directs. D'autre part, les témoignages indirects et postérieurs : notices des hérésiologues, anathèmes des théologiens ou des conciles, citations ou allusions des polémistes, depuis le IV^e^ siècle jusqu'aux temps modernes.

Évidemment, ces derniers témoignages, qui sont innombrables et que M. Bardy a passés en revue, intéressent surtout l'histoire de la réputation du Samosatéen ou de son influence posthume. En eux-mêmes, ils ne sauraient faire autorité dans une enquête sur l'homme et sur sa doctrine ; car ils datent de temps où l'hérétique était devenu un personnage légendaire, où l'on connaissait fort mal son histoire et ses idées, où l'on parlait de lui sur la foi des polémistes antérieurs. Ils n'ont de valeur, pour la connaissance du personnage et de son enseignement, que dans la mesure où ils se réfèrent expressément et sûrement aux pièces authentiques du procès ; ce qui, ordinairement, n'est pas le cas. De tous ces témoignages indirects, on doit seulement retenir ici ce qui reproduit ou confirme ou parfois complète les témoignages directs.

Tout compte fait, pour l'étude historique de Paul de Samosate, on doit toujours et partout en revenir aux documents contemporains ou presque contemporains, qui seuls apportent à l'enquête une base solide, et qui seuls permettent d'utiliser dans une certaine mesure les autres données. Ces documents sont au nombre de trois : 1° Récit d'Eusèbe au livre VII de son *Histoire ecclésiastique* ; 2° Actes du concile d'Antioche qui en 268 condamna l'hérétique ; 3° Lettre synodale du même concile, notifiant à toutes les Églises la condamnation et la déposition du Samosatéen.

Le récit d'Eusèbe, sans lequel on ignorerait presque complètement aujourd'hui l'histoire de Paul de Samosate, est à la fois très suggestif et un peu décevant. Il ne nous apprend à peu près rien sur la doctrine de l'hérétique. En revanche, il nous a conservé des fragments considérables, infiniment curieux, de la synodale, où le singulier évêque d'Antioche est peint de main de maître. En outre, le récit nous renseigne sur les débuts de l'épiscopat, sur un premier concile qui n'aboutit à rien, sur les suites données à la sentence de déposition et sur l'intervention de l'empereur Aurélien. Par là, ce précieux récit permet de reconstituer, au moins dans les grandes lignes, les péripéties du drame d'Antioche.

La lettre synodale de 268, qui malheureusement ne nous est pas parvenue dans son ensemble, est représentée seulement aujourd'hui par d'assez nombreux fragments ; surtout par les longues citations d'Eusèbe, relatives à la vie épiscopale du Samosatéen, à son caractère, à ses intrigues et abus de pouvoir, à sa condamnation par le concile. La partie doctrinale de la lettre est connue, d'une façon très incomplète, par quelques extraits qu'ont reproduits des écrivains postérieurs, principalement Sévère d'Antioche et Léonce de Byzance.

Quant aux Actes mêmes de ce concile qui condamna l'hérétique, on en possède aussi des fragments, relatifs à la discussion qui s'engagea en séance entre Paul de Samosate et le prêtre Malchion, porte-parole des évêques : c'est ce qu'on appelait le *Dialogue de Paul et de Malchion*. Ces fragments nous ont été conservés, soit par la *Contestatio* d'Eusèbe de Dorylée, sorte de placard contre le patriarche Nestorius, affiché à Constantinople aux portes de Sainte-Sophie ; soit par divers auteurs, notamment par Pierre Diacre, Léonce de Byzance et Justinien.

Telles sont les ressources dont disposait M. Bardy. C'est peu, assurément ; d'autant mieux que ces documents authentiques émanent tous d'adversaires, et que l'on n'entend guère la voix de l'accusé. Néanmoins, M. Bardy a si bien manœuvré, il a tiré si bon parti de ces maigres matériaux, il a conduit son enquête avec tant de sûreté, qu'il a pu reconstituer avec vraisemblance l'histoire réelle de Paul de Samosate, esquisser les traits essentiels de sa doctrine, démêler les causes profondes de sa persistante popularité.

II

La vie de Paul de Samosate nous est connue très incomplètement. Comme l'indique le nom de ville que la tradition n'a cessé d'accoler au sien, il était né aux bords de l'Euphrate, à Samosate, la patrie de Lucien le satirique, l'ancienne capitale de la Commagène, rattachée plus tard à la province de Syrie. Mais on ne sait rien sur ses premières années, ni sur les débuts de sa carrière, ni sur la fin de sa vie. Son histoire se réduit à celle de son épiscopat, qui va de 260 à 272.

C'est à Antioche que s'est déroulée toute son aventure épiscopale. Pour reconstituer le cadre et le milieu, M. Bardy nous peint avec précision l'Antioche de ces temps-là : ses airs et son rôle de capitale aux confins du monde grec et du monde syriaque, sa population bigarrée, son importante colonie juive, la vie de sa communauté chrétienne, dont la grande Église, fondée par saint Pierre, avait été illustrée ensuite par Ignace, Théophile et Sérapion.

L'élection de Paul de Samosate comme évêque d'Antioche paraît être en rapport avec une double série de graves événements politiques et militaires.

On sait comment la campagne de l'empereur Valérien contre les Perses se termina en 260, par une terrible déroute. L'empereur lui-même tomba

aux mains du roi Sapor, qui le retint captif jusqu'à sa mort. Ce désastre ouvrait la Syrie aux barbares. Bientôt Sapor s'empara d'Antioche, qu'il livra au pillage, et dont il fit déporter en Perse beaucoup d'habitants. Parmi ces déportés, si l'on en croit un chroniqueur syriaque, figurait l'évêque d'Antioche Demetrianos ; Eusèbe nous dit seulement que Demetrianos mourut en ces temps-là dans sa ville épiscopale. Toujours est-il que le siège d'Antioche se trouvait vacant dans les derniers mois de 260. C'est alors que fut élu et consacré Paul de Samosate.

Or, vers le temps où il devint évêque, Antioche changeait encore de maîtres. Les Perses, après avoir pillé la ville, s'étaient retirés ; mais la région restait en proie à l'anarchie. L'armée romaine d'Orient proclamait empereur l'un de ses chefs, Macrien, dont le pouvoir fut d'ailleurs éphémère. Gallien, retenu en Occident par la lutte contre d'autres compétiteurs, devait renoncer provisoirement à reconquérir par lui-même la Syrie. L'ambitieux prince de Palmyre, Odeinath, offrit son appui ; il obtint de Gallien le commandement de toutes les troupes romaines en Orient. Il en profita pour se tailler un empire dans cette partie du monde romain. Vers la fin de 260, il occupa Antioche. Jusqu'en 272, cette ville fut rattachée à l'empire palmyrénien ; elle fut à la discrétion d'Odeinath, puis de sa veuve Zénobie, qui gouvernait comme régente au nom de son fils encore enfant.

Pendant ces douze années, Paul de Samosate fut en Syrie le partisan décidé, le conseiller, l'homme lige des princes palmyréniens. Il mit à leur service toute son autorité épiscopale, qui était grande en raison de l'importance du siège d'Antioche. Il fut même un de leurs fonctionnaires, un très haut et puissant fonctionnaire. Il reçut d'eux le titre de *ducénaire* : titre que portaient les procurateurs ou autres agents aux appointements de deux cent mille sesterces, et qui désigne même parfois un gouverneur de province. Si Paul de Samosate n'a pas été gouverneur d'Antioche, il dut y être intendant des finances. Il fut alors, dans cette ville et dans toute la région, un personnage considérable, avec qui tous devaient compter, et qui ordinairement pouvait se dispenser de compter avec les autres.

Il en profita pour jouer au despote oriental. Si nous n'avions le témoignage de ses collègues dans la lettre synodale de 268, on n'imaginerait pas jusqu'où allaient l'arbitraire, le sans-gêne et les fantaisies de cet évêque-ducénaire. On ne doit pas oublier, sans doute, que le témoignage est celui d'adversaires ; on peut soupçonner dans le document quelques exagérations de langage, quelque parti pris dans l'interprétation des faits. Restent cependant ces faits eux-mêmes, des faits précis, qui n'ont pu être inventés pour

Après s'être concertés, ils résolurent de tirer l'affaire au clair. C'est probablement Firmilien, de Césarée en Cappadoce, qui prit l'initiative de la convocation d'un concile. On se réunit à Antioche au cours de l'été. On y attendait le célèbre Denys d'Alexandrie, que l'on avait invité à cause de sa réputation. Ne pouvant venir, il s'excusa par lettre, alléguant son grand âge et sa mauvaise santé. D'ailleurs, il envoyait son avis, qui était sévère pour le Samosatéen ; et il adressait sa lettre, non pas, selon l'usage, à l'évêque d'Antioche, mais à l'Église d'Antioche. C'était déjà une condamnation, d'autant plus solennelle que c'était un testament : Denys mourut pendant les délibérations du concile, et fut remplacé par Maxime.

On connaît par Eusèbe les principaux membres de cette assemblée d'Antioche. Outre Firmilien qui paraît avoir présidé les débats, c'étaient Grégoire et son frère Athénodore, évêques du Pont ; Helenos de Tarse, Nicomas d'Iconium, Hyménée de Jérusalem, Théotecne de Césarée en Palestine, Maxime de Bostra. A côté d'eux siégeaient beaucoup d'autres évêques, avec des prêtres et des diacres.

On tint de nombreuses séances. On prononça beaucoup de discours. On discuta assez vivement, les partisans du Samosatéen s'efforçant de voiler son hétérodoxie, les autres cherchant à bien mettre en lumière son hérésie. Finalement, on n'aboutit à rien. Firmilien, moins clairvoyant que d'ordinaire, se laissa duper par l'accusé, qui promettait de changer. On se sépara sur cette belle promesse, avec l'espoir qu'on pourrait ainsi régler l'affaire en évitant l'éclat d'une condamnation solennelle.

Naturellement, Paul de Samosate ne changea rien à son enseignement ni à sa vie. Bon gré mal gré, on patienta encore quelques années. En 268, les évêques d'Orient résolurent d'en finir. Un nouveau concile fut convoqué à Antioche. Firmilien de Cappadoce, qui maintenant y voyait clair, se remit en route ; ses collègues l'attendaient en Syrie pour délibérer, quand on apprit que, passant à Tarse, il y était mort subitement. Les débats reprirent à Antioche, où l'on recommença toute l'enquête. Redoutant sans doute la dialectique de l'accusé et les surprises de la discussion, les évêques chargèrent le prêtre Malchion de convaincre l'hérétique : d'où une curieuse controverse, dramatique et très serrée, que nous connaissons par des fragments. Le concile constata l'hétérodoxie du Samosatéen, le condamna formellement, l'excommunia, prononça sa déposition, et le remplaça par Domnos, fils de l'ancien évêque Demetrianos.

On notifia cette sentence à toute la chrétienté par une lettre synodale, rédigée au nom du concile et de toutes les Églises de la région. Cette lettre,

dont bien des fragments nous ont été conservés par Eusèbe, était adressée à Denys de Rome, à Maxime d'Alexandrie, « à tous ceux qui sur toute la terre exerçaient le ministère sacré, aux évêques, prêtres, diacres, à toute l'Église catholique répandue sous le ciel ». On y résumait l'histoire de l'enquête ; on y racontait la vie et la conduite du coupable ; on y reproduisait sans doute le procès-verbal des débats, notamment la discussion avec Malchion ; on notifiait la condamnation et la déposition de l'hérétique ; on priait tous les évêques d'échanger avec Domnos, le nouvel élu, les lettres traditionnelles de communion.

La synodale expédiée, l'affaire réglée, les membres du concile d'Antioche regagnèrent leurs diocèses, dans l'automne de 268.

Mais Paul de Samosate était toujours là, toujours maître de son église, toujours populaire, toujours évêque de fait. Sous la protection de Zénobie et des troupes palmyréniennes, il allait se maintenir à Antioche pendant quatre années encore. Sans doute, les chrétiens sérieux, ceux qui raisonnaient leur foi et ne s'étaient pas compromis avec l'hérétique, ceux qui ne tremblaient pas trop devant Zénobie, ceux-là s'étaient ralliés à Domnos ; mais ce n'était qu'une minorité, une petite Église. La grande Église était toujours celle de l'évêque déposé, plus triomphant que jamais, resté en possession des lieux de culte et des biens de la communauté. Ses partisans d'Antioche lui étaient fidèles ; probablement aussi, les évêques voisins, les prêtres des paroisses rurales, les chrétientés indigènes.

Il fallut de nouveaux bouleversements politiques pour déloger l'intrus. Au début de 272, l'empereur Aurélien arriva sur les frontières de Syrie avec une puissante armée romaine. Deux combats d'avant-garde, dans la vallée de l'Oronte et à Daphné, suffirent pour ébranler l'empire palmyrénien. Zénobie et ses troupes s'empressèrent de décamper, et le vainqueur entra dans Antioche sans coup férir. Le compte de l'évêque-ducénaire fut vite réglé. Les catholiques de la cité réclamant leur église, Aurélien ordonna de remettre l'immeuble à l'évêque qui était en communion avec les évêques de Rome et d'Italie. « C'est ainsi, conclut Eusèbe, que l'homme susdit fut chassé de l'Église avec la dernière honte par le pouvoir séculier. »

Cette fois, Paul de Samosate dut quitter Antioche, heureux peut-être de s'en tirer à si bon compte. On ne sait rien sur ses dernières années. Il se trouva des gens en Syrie pour le regretter. Ceux-là regrettaient surtout la ruine de sa politique, « l'échec du rêve oriental qui aurait rendu la Syrie maîtresse de ses destinées, peut-être aussi certaines facilités de vie pratique que Paul avait autorisées, et que l'austère sévérité de la règle des

mœurs chrétiennes n'était pas disposée à tolérer davantage ». L'hérétique resta cher à la secte des *Pauliniens*, dont on constate l'existence jusqu'à la fin du IVe siècle.

Telle est l'étrange aventure de Paul de Samosate. Plus nettement et plus fortement qu'on ne l'avait fait jusqu'ici, M. Bardy a marqué les deux traits dominants du rôle historique de cet aventurier, qui a été à Antioche l'instrument de la politique palmyrénienne, et qui a personnifié alors en Syrie l'hostilité ou la défiance des indigènes à l'égard de Rome ou de l'hellénisme.

III

Quand on connaît l'histoire de Paul de Samosate pendant son épiscopat, on ne peut s'étonner qu'il n'ait pas compris grand'chose au christianisme. Ce n'était ni un docteur, ni un philosophe, ni même un véritable chrétien. Il avait pourtant une doctrine, puisqu'il a été condamné comme hérétique; mais une doctrine élémentaire et réaliste, au service de ses ambitions. Chez cet homme d'affaires, d'action et d'intrigue, les idées religieuses comme les autres étaient subordonnées à l'intérêt politique. On risquerait de se méprendre sur l'essence, la valeur et la portée de sa doctrine, si on la prenait trop au sérieux comme doctrine.

Encore faudrait-il savoir au juste ce qu'il pensait ou ce qu'il disait. Ce n'est pas facile à démêler aujourd'hui ; car nos sources, sur ce point, sont d'une indigence lamentable. Il a fallu toute la patience et la pénétration de M. Bardy, pour tirer quelque chose de ce néant.

D'abord, nous n'avons de l'hérétique aucun ouvrage, aucune profession de foi. Tout porte même à croire qu'il n'avait rien écrit, sauf des lettres ou des rapports administratifs qui sont perdus. Un florilège christologique du VIIe ou du VIIIe siècle, quatre ou cinq cents ans après sa mort, lui attribue certains *Discours à Sabinos*, et en cite cinq fragments ; mais ces fragments, dont naguère on faisait état, sont sûrement apocryphes. L'existence même de cet ouvrage, qui n'est mentionné nulle part ailleurs, est plus que douteuse. Donc, rien ne prouve aujourd'hui que Paul de Samosate ait jamais fait œuvre d'écrivain.

Et cependant, nous possédons de lui quelques mots authentiques : divers propos notés au cours de son procès par des sténographes. Ces fragments, qui proviennent de la controverse avec Malchion, et qui à ce titre figuraient dans les Actes ou dans la synodale du concile de 268, nous ont été

conservés par des écrivains postérieurs. M. Bardy a recueilli avec soin toutes ces réponses ; il en donne le texte, et les commente avec une critique impeccable. C'est d'après cette poussière de document, qu'on peut se faire quelque idée de la doctrine du Samosatéen.

Débris très précieux sans doute, mais dont on ne doit pas attendre une lumière bien vive. En réalité, on ne peut saisir aujourd'hui que les grandes lignes du système ; dès que l'on veut préciser et entrer dans le détail, on est arrêté par des contradictions ou des incertitudes. Par suite, dès ce moment-là, il y a disproportion entre l'effort d'érudition ou d'analyse et le résultat. Ce n'est pas la faute du critique, mais du sujet qui est décevant, de l'insuffisance des sources, peut-être aussi de l'hérétique, qui était surtout un dialecticien et un rhéteur, plus habile à jouer des mots qu'à tirer au clair sa pensée.

Les théologiens s'en consoleront malaisément. Mais l'historien en prendra plus facilement son parti ; car pour lui, en pareille matière, ce sont surtout les traits dominants qui importent. Et maintenant, grâce à M. Bardy, ces traits se dégagent avec une netteté suffisante. Essayons de les noter ici.

Avant tout, constatons que Paul de Samosate, par les tendances de son esprit, par sa méthode, par sa dialectique et son exégèse, est bien un « Antiochien » ; il est de la famille d'un Lucien d'Antioche, d'un Diodore, d'un Théodore de Mopsueste, d'un Nestorius. C'est un rationaliste, qui ignore ou repousse l'origénisme alexandrin, qui mêle les arguments d'école aux arguments scripturaires, qui veut rendre le dogme accessible à l'intelligence humaine. C'est un réaliste, qui cherche à éliminer le mystère, qui simplifie le christianisme et le mutile pour le mettre à la portée de tous, pour faciliter sa propagande et son action politique sur les païens ou les Juifs ou les chrétiens indigènes de la région.

D'où sa doctrine, qui est essentiellement une christologie à base de monarchianisme. Les évêques qui l'ont condamné, comme les théologiens des générations suivantes, lui ont reproché surtout d'avoir fait du Christ un homme ordinaire, parce que c'était à leurs yeux la plus évidente et la plus grave de ses erreurs. Mais sa conception du Christ était une conséquence de sa théologie monarchienne : s'il niait la nature divine du Christ, c'est qu'il craignait de compromettre l'unité de Dieu.

C'était donc, avant tout, un monarchien. Tel était bien l'avis du concile d'Antioche, qui le rattachait à l'école d'Artémon ou Artémas, et qui disait de lui à la fin de sa lettre synodale : « Il raille le mystère, il se fait

gloire de l'infâme hérésie d'Artémas... Qu'il écrive à Artémas, et que les partisans d'Artémas communiquent avec lui. » Paul de Samosate, comme Artémas, s'en tenait à cet argument d'école qui lui paraissait sans réplique : si le Christ était Dieu, il y aurait deux dieux.

Le dogme de l'unité divine, tel était le point central du système. Le Samosatéen conservait bien, en principe, la Trinité ; mais il supprimait en réalité deux des personnes divines, dont il faisait simplement des attributs de Dieu. Il se représentait le Verbe comme impersonnel, analogue à la parole humaine. Quant à l'Esprit, qu'il gardait par respect de la tradition, il ne savait quel rôle lui attribuer ; car il réduisait ce rôle presque à rien. Pour un ambitieux mêlé à la politique orientale du temps, on voit les avantages de ce monothéisme intransigeant, qui rendait possibles les compromis avec le judaïsme et les syncrétismes païens.

Quant à la christologie de l'hérétique, elle se résume d'un mot : Jésus est un homme semblable aux autres, mais en qui le Verbe impersonnel, attribut divin, a établi sa demeure comme dans un temple. Jésus a donc été adopté par Dieu, mais reste distinct du Verbe ; s'il est supérieur aux autres hommes, c'est simplement par la plénitude des grâces célestes dont il est rempli. Rien de précis sur la Rédemption, qui sans doute ne tenait guère de place dans le système. En somme, christologie sommaire, franchement adoptianiste.

Autant qu'on en peut juger en l'absence de documents plus explicites, cette doctrine du Samosatéen, fort incomplète, imprécise, incohérente, nullement originale en ses éléments, même un peu naïve, n'était pas de nature à satisfaire des esprits un peu exigeants. Mais elle s'adressait moins à la raison d'une élite qu'aux passions populaires des foules bigarrées d'Antioche et de Syrie. Toujours est-il qu'elle eut du succès dans la région, et fit courir au christianisme oriental un danger réel. « Peu d'hérésies, dit M. Bardy, ont été aussi dangereuses pour le christianisme, que celle de Paul de Samosate... Cette tentative, plus encore que celle d'Arius, une soixantaine d'années plus tard, visait à ruiner de fond en comble l'ensemble des dogmes chrétiens. » Et voilà qui surprend un peu, quand on a vu à l'œuvre, dans ses fantaisies de despote oriental, l'évêque aventurier d'Antioche.

IV

Si médiocre ou si mal connue qu'elle fût en elle-même, la doctrine de

Paul de Samosate eut dans l'histoire du christianisme une fortune extraordinaire. A Antioche, d'abord, elle donna naissance à la secte des Pauliniens. Elle exerça ensuite, dans tout le monde chrétien et pendant bien des siècles, une influence indirecte en suscitant ou envenimant d'incessantes controverses, christologiques ou autres.

La secte des Pauliniens, des chrétiens de Syrie restés fidèles au souvenir et à l'enseignement du Samosatéen, eut une existence obscure et assez courte. Elle comptait encore de nombreux adeptes en 325 : le concile de Nicée, par son dix-neuvième canon, ordonna de rebaptiser ceux qui revenaient à l'Église catholique. Vers la fin du IV^e siècle, il y avait encore des Pauliniens : Jean Chrysostome les vise fréquemment, avec une insistance significative, dans ses sermons d'Antioche et dans divers écrits. La secte semble avoir disparu dans le courant du V^e siècle.

A ce moment-là, Paul de Samosate était plus que jamais populaire dans le monde des théologiens, dont il était la bête noire. Depuis le début du IV^e siècle, on le considérait comme l'hérésiarque par excellence, en le rendant responsable de toutes les hérésies nouvelles. La liste est longue, de ceux qu'on a traités successivement de Samosaténiens : les Origénistes, Arius et les Ariens, Marcel d'Ancyre, Photin de Sirmium, Apollinaire de Laodicée, Diodore de Tarse et Théodore de Mopsueste, Nestorius. Même le pape saint Léon et les Pères du concile de Chalcédoine ont été accusés par les Monophysites de continuer l'hérésie de Paul de Samosate.

C'est surtout l'Arianisme et le Nestorianisme que l'on a prétendu, jusque dans les temps modernes, rattacher au Samosaténisme. M. Bardy ne croit pas à une action directe : « Autant qu'il me semble, dit-il, Paul de Samosate n'a rien à voir avec les origines de l'Arianisme, ni avec celles du Nestorianisme. Les rapprochements que l'on a faits entre sa doctrine et celles des grands hérétiques du IV^e et du V^e siècle, Arius et Nestorius, sont superficiels et ne reposent pas sur une parenté réelle. » Pourtant, on s'explique ces méprises persistantes : « En réalité, l'enseignement de Paul pouvait être regardé comme le point de départ de toutes les hérésies. Nier le Christ, c'est cesser d'être chrétien. Ce que Paul avait fait ouvertement, les Ariens le faisaient de manière plus discrète, en employant des formules plus atténuées ; mais ils arrivaient au même résultat, puisque, pour eux aussi, le Christ cessait d'être véritablement Dieu... Au V^e siècle, ce fut surtout le Nestorianisme que l'on regarda dans les milieux orthodoxes comme le dépositaire de la tradition inaugurée par Paul de Samosate. A tort, sans doute... Mais Nestorius enseignait que Dieu avait habité dans le Christ ; il disait que Marie n'était pas la mère de Dieu. Et tout cela était plus que

suffisant pour que, de soi-même, s'imposât le souvenir du vieil hérétique. »

Ce qu'il y a de plus surprenant peut-être dans l'histoire posthume de Paul de Samosate, c'est le rôle qu'il a joué dans les controverses modernes, notamment lors de la Réforme. « Jusqu'aux temps modernes, dit M. Bardy, le Samosaténisme garde sa valeur de symbole. A l'époque de la Réforme, tous ceux qui nient la divinité du Christ, tous ceux qui refusent de confesser la foi à la Trinité, sont considérés comme des Samosaténiens. Ils se font gloire eux-mêmes de ce titre. Mais leurs adversaires, protestants aussi bien que catholiques, le considèrent comme un titre ignominieux : comment un partisan de Paul pourrait-il encore être chrétien ? » L'exemple le plus frappant est celui de la *Confession d'Augsbourg* : elle condamne expressément « les Samosaténiens anciens et nouveaux », tous ceux qui se réclamaient ou se réclameraient de l'évêque d'Antioche, comme le firent successivement les précurseurs et les disciples de Michel Servet, les Unitariens de Pologne, Socin et les Sociniens.

Au XVII^e et au XVIII^e siècle, c'est dans les controverses gallicanes qu'apparaît ou reparaît Paul de Samosate. Dans son histoire, Gallicans et Ultramontains trouvaient, tous, des arguments à s'opposer : si le pape n'était pas intervenu directement dans le procès de l'hérétique, du moins l'empereur Aurélien avait attribué l'église d'Antioche à celui des deux évêques qui était en communion avec le pape.

C'est vraiment un phénomène extraordinaire, que ce rôle joué pendant quinze siècles, dans les controverses des théologiens, par le nom de cet évêque d'Antioche qui n'avait laissé aucun ouvrage, et dont on connaissait à peine la doctrine. De ce fait paradoxal, M. Bardy nous donne cependant une explication vraisemblable : « Par la force des choses, dit-il, le Samosaténisme est regardé comme le type achevé de l'hérésie. Même lorsqu'on a perdu le souvenir des circonstances précises dans lesquelles il a pris naissance, on continue à parler de lui et à le condamner... Paul de Samosate est parmi ceux qui excitent l'intérêt des générations successives. On a vite simplifié sa doctrine. On se rappelle seulement qu'il regardait le Christ comme un simple homme ; mais cela est assez... La doctrine de Paul de Samosate est la suprême négation de la révélation chrétienne. D'autres hérésies pouvaient atteindre des points plus ou moins importants de l'enseignement orthodoxe : celle-ci le frappe en son centre. Qu'y a-t-il d'étonnant à ce que, contre elle, se soient liguées toutes les forces de l'Église ? ».

Arrêtons-nous sur cette importante conclusion, qui éclaire tout le livre.

Paul MONCEAUX.

LA COMMUNE DE MARSEILLE
SES ORIGINES, SON DÉVELOPPEMENT JUSQU'A L'ACQUISITION DE LA SEIGNEURIE DES VICOMTES

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE [1].

V.-L. BOURRILLY. *Essai sur l'histoire politique de la commune de Marseille, des origines à la victoire de Charles d'Anjou* (1264). Un vol. in-8°, Aix-en-Provence, A. Dragon, 1925. — Raoul BUSQUET et V.-L. BOURRILLY. *La Provence au moyen âge* (extrait de *Bouches-du-Rhône. Encyclopédie départementale*). Un vol. in-4°. Paris, Éd. Champion, 1924.

V

On était presque à la veille d'une modification, non pas radicale, des institutions existantes, assez importante toutefois pour qu'on se soit mépris sur sa valeur et pour qu'on ait presque fait dater la commune marseillaise du moment où elle fut accomplie. On la dut à l'insécurité générale, à l'état de guerre à peu près permanent, aux troubles qui avaient surgi en Provence. Les querelles entre les comtes de Provence et ceux de Forcalquier avaient donné l'occasion à des bandes de routiers, prises en solde par les deux partis, de ravager le pays. Alphonse II et Raimond VI de Toulouse avaient contracté une alliance (avril 1206) [2] et le roi d'Aragon avait dû lui-même lancer ses armées contre le comte de Forcalquier [3], qui avait capturé, dit-on, son adversaire Alphonse II [4]. Hugues des Baux avait profité de ces circonstances pour faire payer son concours par des accroissements de territoires et par la confirmation de tous les droits et possessions de sa femme à Marseille [5]. D'autre part, un conflit se produisit à Arles entre l'archevêque et le comte de Provence [6].

1. Voir le premier et le deuxième article dans les cahiers de décembre 1926, p. 425, et de janvier 1927, p. 22.
2. Benoit, n° 43.
3. *Idem*, n° 45.
4. Bourrilly, *La Provence au moyen âge*, p. 33.
5. Benoit, n° 47; *Actes concernant les vicomtes de Marseille*, n° 325.
6. Benoit, n° 53 (20 juillet 1207), 54 (juillet 1207), 56 (juillet et août 1207); Albanès-Chevalier, *Gallia... Arles*, n° 794; Potthast, *Regesta pontificum Romanorum*, n° 3393; *Actes*, n° 332.

C'est qu'alors la question des Albigeois et la lutte entreprise par le Saint-Siège contre les hérétiques accroissaient les difficultés. L'alliance avec Raimond VI avait rendu suspects le comte de Provence et ses alliés, tels que Roncelin. Déjà, en décembre 1204, le pape Innocent III s'était plaint d'impositions extorquées à Marseille et Arles [1], de la non observation des sentences d'excommunication et des interdits lancés par l'archevêque de cette dernière cité [2]. Des réformes étaient à opérer [3]. On reprocha plus tard à Roncelin d'avoir persécuté des Montpelliérains et des pèlerins [4], et il dut accorder satisfaction pour des dommages causés à l'église de Marseille [5]. Peut-être se rendit-il coupable d'autres violences, eut-il une tendance trop marquée à rançonner ceux qui passaient à sa portée. Toujours est-il que l'archevêque d'Arles et de nombreux évêques, après l'avoir excommunié, essayèrent de ramener la paix. Pendant ces négociations, Hugues des Baux, qui était loin d'être lui-même sans reproches, fit entendre aux prélats l'écho de ses anciennes rancunes. Il se plaignit du tort porté à sa femme Barrale, lorsque le peuple marseillais alla chercher Roncelin à Saint-Victor et le reconnut pour vicomte. Il réclama le concours de l'Église pour rentrer en possession de l'intégrité de l'héritage qui aurait dû échoir à sa femme, pour faire prononcer la déchéance du moine apostat et parjure. L'archevêque d'Arles se chargea de transmettre ces plaintes et réclamations au Saint-Siège. Innocent III, qui ne s'était pas ému trois ans auparavant de voir Roncelin aux côtés du roi d'Aragon qu'il couronnait, fut courroucé. Il intima à ses légats, Arnaud Amalric, abbé de Cîteaux, et le fameux Pierre de Castelnau, l'ordre de contraindre par excommunication et interdit les Marseillais à répudier Roncelin et à restituer son héritage à Barrale (21 août 1207) [6]. Les Marseillais n'en firent naturellement rien.

Quelques mois plus tard, le 15 janvier 1208, Pierre de Castelnau était assassiné par un officier du comte de Toulouse, la croisade était prêchée contre les hérétiques albigeois et leurs fauteurs, l'effervescence croissait en Provence et Languedoc. Hugues des Baux tenait d'ailleurs un rôle équivoque : après avoir déchaîné les colères de l'Église contre Roncelin et les

1. Albanès-Chevalier, *Gallia... Arles*, n° 771.
2. *Idem*, n° 772.
3. Bulle du 30 avril 1208 : *Idem*, n° 793.
4. Lettre de septembre 1209 : *Actes*, n° 343.
5. Au 15 octobre 1211 : *Actes*, n° 353.
6. *Actes*, n° 327.

Marseillais, il allait, en décembre 1208, conclure avec la république de Gênes la trêve dont nous avons parlé.

Le notaire du Latran, Milon, vint reprendre la place de Pierre de Castelnau; il contraignit Raimond VI à l'humiliation de Saint-Gilles, il édicta pour le rétablissement de la paix, la destruction des fortifications d'églises, la suppression des exactions indues, la sécurité des routes, la poursuite des hérétiques, la mise des juifs à l'écart des administrations publiques, des statuts que le comte de Toulouse dut jurer. Hugues des Baux fit de même avec ses parents et alliés, promit d'observer la trêve imposée [1], donna des gages de fidélité à son nouveau serment [2]. Ayant mis en route l'armée des croisés, Milon revint en Provence, fit détruire près Arles des églises fortifiées par Guillaume Porcellet, se rendit à Marseille, exhorta les habitants à se soumettre aux statuts de Saint-Gilles, à obéir aux prescriptions d'Innocent III, à renvoyer Roncelin dans sa cellule de moine. Il n'eut aucun succès; les Marseillais, prétextant l'absence de Roncelin [3], refusèrent de s'engager à le traiter en apostat et en excommunié [4].

Les légats réunirent un concile à Avignon au début de septembre 1209. Ils y dressèrent des règlements pour la réforme des mœurs en Provence, la destruction de l'hérésie et le maintien de la paix, mais surtout ils excommunièrent de nouveau le comte de Toulouse, jetèrent l'interdit sur ses terres. Ils ne prirent aucune décision au sujet du comte Alphonse II, allié de Raimond VI, et au sujet de ses États, à cause de son éloignement (il était parti pour la Sicile conduire sa sœur Constance qui devait épouser le roi Frédéric); quant à Roncelin, ils l'excommunièrent encore, jetèrent l'anathème contre son bayle Hugues Fer, contre les chevaliers et bourgeois de Marseille qui tenaient son parti, mirent en interdit toute sa terre [5]. Ni Roncelin, ni les Marseillais ne furent ébranlés par ces terribles sentences; même Hugues des Baux, l'auteur de leurs maux actuels, continuait à s'occuper avec eux de l'administration de la ville vicomtale; il nommait avec eux les délégués pour aller traiter avec les Pisans, il siégeait au tribunal seigneurial avec Roncelin [6], prenait sous sa sauvegarde les hôpitaux de Mar-

1. Saint-Gilles, 18 juin 1209 : *Actes*, n° 339.
2. *Actes*, n° 341.
3. M. Bourrilly, *Essai*..., p. 57, pense que peut-être il accompagnait Alphonse II en Sicile.
4. *Actes*, n° 342.
5. Lettre des légats Hugues, évêque de Riez, et Milon, à Innocent III, septembre 1209 : *Actes*, n° 343.
6. *Actes*, n° 349.

seille [1], concédait avec Roncelin et les représentants des autres vicomtes la jouissance de terrains [2].

Cependant l'excommunication et l'interdit avaient été renouvelés dans le courant de l'année 1210 par les légats du pape, l'évêque d'Uzès et l'abbé de Cîteaux; le 15 avril 1211, Innocent III ordonna à ses représentants de faire strictement observer cette sentence [3], en même temps que celle qui avait été édictée contre le comte de Forcalquier et autres nobles provençaux, percepteurs de taxes et péages indus [4]; il commanda la publication dans toutes les églises de l'excommunication portée contre Raimond VI contumax [5]. Roncelin finit cependant par s'incliner. Il renvoya sa femme, reprit son costume religieux, donna cautions pour garantir la sincérité de son retour à de bons sentiments et supplia l'évêque d'Uzès de le réconcilier avec l'Église. L'évêque leva l'interdit qui pesait sur la ville de Marseille et ordonna au pécheur repenti de se présenter devant le pape, en personne ou par procureur s'il ne pouvait exécuter le voyage. Il se mit donc en route; la maladie et les dangers du chemin l'arrêtèrent à Pise, où il se trouvait du reste en pays ami; il dépêcha à Rome trois délégués qui imploreraient son absolution et lui feraient rendre l'administration de son patrimoine. Il leur donna des lettres de l'évêque d'Uzès, de l'archevêque d'Arles, de l'évêque, du chapitre, des chevaliers et de tout le peuple de Marseille, enfin de nombreux prélats : toutes faisaient valoir qu'il était le dernier mâle de sa maison, que ses hommes avaient pour lui une très réelle et très vive affection, que lui seul était capable de les empêcher de maltraiter églises et particuliers. Certainement avait-il commis des rapines, exercé des violences, contracté de lourdes dettes : il fallait donc lui rendre la gestion de ses biens pour qu'il fût en mesure de réparer et de payer.

Innocent III ne fut pas tout à fait sans pitié : il fit absoudre le coupable par l'archevêque de Pise, qui lui recommanda l'obéissance aux ordres de l'archevêque d'Embrun et des évêques d'Uzès et de Riez, chargés de liquider la situation. Puis, il prescrivit de faire cesser l'indivision qui existait entre Roncelin et les autres vicomtes à Marseille et hors de cette ville. De la part qui reviendrait à Roncelin, une portion convenable serait remise à Saint-Victor; l'abbé lui en confierait l'administration ; du reste de son

1. 14 janvier 1211 : *Actes*, n° 350.
2. Avril 1211 : *Idem*, n° 351.
3. Potthast, *Regesta*, n° 4230.
4. *Idem*, n° 4229.
5. *Idem*, n[os] 4226 et 4228.

patrimoine, avec le conseil de son abbé et des trois prélats nommés ci-dessus, il disposerait au mieux pour le paiement de ses dettes, restitutions et indemnités [1].

Les ordres du pape furent exécutés. Le 14 juin 1212, s'effectua le partage des seigneuries hors de Marseille entre Roncelin et ses nièces Mabile, femme de Géraud Adhémar, Barrale, femme de Hugues des Baux [2]. Le 22 juillet suivant, Roncelin céda à l'abbaye de Saint-Victor sa part de seigneurie et ses droits sur Marseille, le port et le territoire, sur les revenus seigneuriaux, la maison du Tholonée et autres immeubles, les droits de justice, les produits du port, les rentes et impositions : c'était, comme nous le savons, le sixième de la vicomté; sur le Tholonée, c'était le tiers. Il retint seulement pour l'extinction de ses dettes les cens et leydes qu'il possédait sur des maisons de Marseille, valant environ 25.000 sous de capital, et ses droits sur le fief du château Babon [3]. Ainsi donc l'abbaye était substituée à Roncelin, pour la nue propriété du sixième de la vicomté.

Sur ces entrefaites, au mois d'avril 1212, les Marseillais, réconciliés avec l'Église et se voyant abandonnés par leur vicomte préféré Roncelin, s'étaient résolus, sous l'influence probable de leur évêque, à entrer dans les vues de l'Église et à jurer l'observation des articles de paix. Ils avaient tellement souffert de la guerre qui avait sévi autour d'eux pendant si longtemps, des discordes entre princes et seigneurs, des querelles religieuses, qu'ils étaient décidés à défendre par tous les moyens leur commerce et leurs richesses. Leur commune ou communauté, embrassant tous les habitants de la ville, fut renforcée par une nouvelle organisation ; ils fondèrent une confrérie, destinée officiellement à la protection des innocents, à la répression des violences des méchants. Naturellement, cette confrérie donnerait plus de solidité aux liens existant déjà entre tous les membres de la commune, qui auraient à jurer d'en observer les statuts et règlements.

Ils devaient s'engager à ne porter nulle atteinte aux droits de l'église de Marseille, de toutes les autres églises et des établissements religieux du diocèse, à ceux de l'évêque, des chanoines, des religieux vivant dans le diocèse ou y arrivant, à ceux des seigneurs de la ville ; au contraire, la confrérie les défendrait et les protégerait. Si un membre de la nouvelle association offensait la sainte Église, les établissements ou personnalités ci-dessus désignés, s'il leur portait tort, l'évêque ou le prévôt du chapitre

1. *Actes*, n° 352.
2. *Idem*, n° 354.
3. *Idem*, n° 355.

l'avertirait d'avoir à donner satisfaction; s'il s'y refusait, il serait expulsé de la confrérie et serait de plus contraint par l'évêque et les recteurs ou consuls de la confrérie de réparer les dommages causés. Chaque confrère donnerait tous les dimanches une obole : les sommes réunies seraient distribuées en aumônes par les confrères désignés pour cet office. Un confrère élèverait-il quelque querelle contre un autre membre de l'association, le différend pourrait être tranché par les recteurs ou par d'autres arbitres amicaux; sinon, il serait porté devant le tribunal compétent, celui de l'évêque ou du chapitre ou des vicomtes. Tous les confrères seraient tenus d'aider en justice ceux des leurs molestés par des étrangers; celui qui tomberait dans l'indigence serait secouru par les aumônes de l'association; en cas de mort sans ressources, il serait enterré honorablement aux frais de la confrérie. A un jour fixé de chaque année, des services divins seraient célébrés pour les confrères vivants ou morts et pour tous les fidèles défunts, par tous les prêtres de la ville; les pauvres de l'hôpital du Saint-Esprit, sains ou malades, seraient ce jour-là nourris par les aumônes de l'association. Lorsque les confrères élus, c'est-à-dire les recteurs, convoqueraient tous leurs confrères à l'assemblée ou au conseil, personne ne devrait manquer de répondre immédiatement à leur appel; l'évêque et le prévôt y seraient toujours invités. Aucune modification aux statuts ne pourrait être opérée sans le conseil de l'Église, de l'évêque et du prévôt de Marseille, enfin des légats du Saint-Siège. Pour commencer, ces règlements furent confirmés et promulgués par l'ancien abbé de Cîteaux, si ardent contre les Albigeois, Arnaud Amalric, maintenant archevêque élu de Narbonne, mais toujours légat du pape [1]. La confrérie fut connue sous le vocable du Saint-Esprit [2], sans doute à cause de l'hôpital de ce nom, fondé quelques années auparavant, dont elle prit l'administration [3].

En constituant cette association, les Marseillais s'étaient donc en quelque sorte mis sous la protection de l'Église, dont ils avaient promis de respecter tous les droits, bien souvent violés auparavant; ils s'étaient soumis à l'autorité du légat, ils avaient assuré une situation éminente à leur évêque

1. Bourrilly, pièce justificative n° X.
2. Elle l'est déjà au 28 mars 1213 : *Idem*, n° XIII.
3. L'hôpital du Saint-Esprit avait été fondé en 1188; il était administré par les membres d'une confrérie qu'on a confondue parfois avec celle qui fut instituée en 1212. M. Bourrilly, *Essai*, p. 46 et suiv., a dissipé la confusion qui s'était établie. Il est cependant possible qu'en 1212, le légat du Saint-Siège et l'évêque de Marseille aient eu l'idée de développer et d'étendre à tous les habitants de la ville cette première association à objectif limité. Il serait peut-être encore utile d'examiner de très près la question.

et au prévôt de la Major, seigneurs des deux parties de la ville haute, qu'ils avaient probablement cherché à écarter auparavant de leurs conseils pour s'attacher davantage à leurs vicomtes, notamment à Roncelin. Mais ils n'avaient pas fait subir de changements bien réels à leurs anciennes institutions : l'ensemble des habitants des villes haute et basse, épiscopale, prévôtale et vicomtale, continuait à former une communauté ou commune; les assemblées générales et les conseils convoqués par leurs représentants (consuls) étaient maintenus ; eux-mêmes étaient toujours soumis à leurs anciens seigneurs, ils conservaient les consuls de leur choix, qui devenaient désormais les recteurs de la confrérie. Les nouveaux statuts ne faisaient que prescrire les devoirs d'assistance mutuelle que les chartes communales réclamaient ailleurs avec plus ou moins de force.

Si l'évêque avait vu reconnaître ses droits dans la commune, s'il était autorisé à exercer une influence plus grande qu'auparavant, le temps était passé où il aurait pu aspirer à prendre dans l'administration de la ville la place qu'occupaient à Arles l'archevêque, à Avignon l'évêque. Les événements allaient vite tourner contre lui. Quant aux vicomtes, leur juridiction était sans doute maintenue, aucune atteinte n'était portée à leurs droits seigneuriaux ; mais on tendait évidemment à réduire leur influence dont l'Église avait eu à se plaindre, à soustraire de leur tribunal les causes particulières aux confrères, pour les attribuer au jugement des recteurs. L'institution de la confrérie ne marquait donc pas par elle-même le début d'une nouvelle ère. Ce n'est même pas cette association qui conçut le projet d'acquérir les droits des vicomtes et de conquérir peu à peu son indépendance vis-à-vis d'eux. Les circonstances firent cependant qu'une évolution se produisit à partir de 1212.

Avant de les exposer, il serait utile de connaître les sentiments des vicomtes provoqués par cette soumission de la commune à l'Église et la constitution de la confrérie. Donnèrent-ils un assentiment immédiat ? Ce n'est peut-être pas très certain. Lorsque Roncelin, jouissant encore de son autorité vicomtale, et son neveu Géraud Adhémar furent sollicités par la communauté des habitants marseillais de l'aider à avoir raison de ses ennemis ou adversaires, ils ne firent aucune allusion à la confrérie dans la charte concédée par eux le 7 novembre 1212. Ils déclarèrent que, eux ou leurs bayles, saisis de la réclamation des Marseillais, agiraient aux frais de la commune; ils ordonneraient sans délai à ceux qui avaient offensé ou lésé les plaignants, de restituer et de payer l'amende ; en cas de refus des coupables après une ou deux réquisitions, ils leur interdiraient le séjour de

la ville jusqu'à satisfaction, ou bien ils les empêcheraient de sortir de Marseille avec leurs biens, s'ils s'y trouvaient, ou bien ils les rejetteraient de leur sauvegarde [1]. C'est seulement le 17 juin 1215 que Raimond Geoffroi de Trets reconnut en droit la confrérie et en confirma les statuts [2].

Nous avons dit que la commune avait eu le dessein, avant la fondation de la confrérie, de s'approprier les droits et revenus des vicomtes, et par conséquent leur juridiction. Les vicomtes, à commencer par Roncelin, se trouvaient en effet fort appauvris et endettés. Depuis plusieurs années, Roncelin avait engagé une partie de ses biens. A une date imprécise, il avait ainsi cédé à Pierre de Saint-Jacques, qui déclara plus tard avoir agi pour le compte de la communauté marseillaise [3], le sixième plus le huitième des revenus de justice au prix de 350 livres de royaux coronats. Le 24 octobre 1205, il avait livré à Anselme la totalité de ce qui lui revenait (c'est-à-dire le sixième) des produits du port, moyennant 25.000 sous; 12.000 furent consacrés à racheter ce gage du juif Bondavid le Gros, déjà créancier du vicomte [4]; le même Anselme s'était fait remettre par lui en gage, pour 18.000 sous, le huitième des leydes de Marseille et racheta encore, aux fils du juif Botin, le douzième des revenus du port et une partie du droit d'estaque pour les navires étrangers, que Roncelin avait donnés sans doute pour rémunération de services d'argent [5]. Le 15 février 1207, Roncelin avait vendu au marseillais Bertrand Gombert ses droits sur les milleroles ou mesures à vin, chaque mesure louée rapportant une obole par jour [6]. D'ailleurs, ce même acquéreur avait déjà traité pour les mêmes droits, au mois de décembre précédent, avec Barrale et son mari Hugues des Baux [7], et le 12 du même mois de février, avec Raimond Geoffroi de Trets et ses fils [8]. Nous n'irons pas plus loin pour ce qui concerne les ventes ou emprunts de Roncelin, intéressant la ville de Marseille [9].

Mais voici bientôt la confrérie du Saint-Esprit qui entre résolument dans la voie déjà entr'ouverte par la commune. Le 28 mars 1213, Raimond

1. Bourrilly, pièce justificative n° XI.
2. *Idem*, p. 66, note 2.
3. Transaction du 9 octobre 1220 : *Actes*, n° 413.
4. *Idem*, n° 323.
5. Engagement et aliénation cités dans l'acte de vente du 1er décembre 1227 : Bourrilly, pièce justificative n° XXIX.
6. Vente rapportée dans le contrat du 29 octobre 1221 : *Idem*, pièce justificative n° XXIV.
7. *Actes*, n° 326.
8. *Idem*, n° 330.
9. Voir pour la seigneurie d'Aubagne, charte du 27 octobre 1212 : *Idem*, n° 357.

Geoffroi de Trets, qui avait repris sa promesse de doter sa nièce Alasacie, sa femme Ixmille, ses fils Geoffroi Reforciat et Burgondion vendirent à la confrérie représentée par Pierre de Saint-Jacques, son viguier, et par cinq recteurs agissant au nom des autres recteurs et de toute la communauté marseillaise, la vingt-quatrième partie de la seigneurie et de la juridiction de la ville inférieure, des justices, cens, trézains, chevauchées, leydes et autres droits sur le port, dans les eaux, sur terre, sur les pâturages, les bois, etc., ainsi que ce qu'ils pourraient prétendre sur le douzième qu'ils avaient probablement engagé ; le tout était payé 300 livres de royaux coronats [1].

Deux jours après, Roncelin abandonnait à la commune, moyennant 600 livres, la huitième partie de la même seigneurie avec mêmes droits et revenus, que ses prédécesseurs et lui tenaient depuis plus de trente ans de Raimond Geoffroi de Trets [2]. Cela était indépendant du sixième qui lui provenait de son père et qu'il avait cédé, le 22 juillet 1212, à l'abbaye de Saint-Victor. C'est faute d'avoir fait cette observation qu'on l'a accusé de duplicité et qu'on a cru qu'il avait vendu les mêmes choses à deux entités différentes.

Le 3 avril 1213, ce fut à Raimond des Baux, le mari d'Alasacie, de tirer argent de sa part de la vicomté. L'acte qui fut passé et par lequel il aliéna, moyennant 80.000 sous, le quart des leydes de toute la cité vicomtale et de son territoire, plus les deux tiers de tous les trézains, lods et cens appartenant dans la même ville aux seigneurs de Trets, ne faisait nulle mention de la confrérie ou de la communauté. Hugues Fer, l'ancien viguier des seigneurs, était l'acquéreur, mais probablement était-il le prête-nom de ses concitoyens. D'ailleurs, Hugues Fer était un ancien créancier de Raimond des Baux et avait peut-être tenu en gage ce qui lui était vendu ce jour-là ; son débiteur, qui lui réclamait les revenus et profits qu'il avait touchés, lui en fit abandon par la même occasion, moyennant une nouvelle somme de 12.000 sous [3].

Voilà donc la confrérie ou communauté de tous les habitants codame de Marseille, mais seulement de la ville vicomtale. Pour les portions achetées par elle, elle participait avec les autres vicomtes ou leurs représentants (acquéreurs, engagistes, etc.), à l'administration de la justice et à la per-

1. *Actes*, n° 365. A remarquer que les expressions de confrérie, *universitas*, *communitas*, *comune*, sont employés ici indistinctement l'une pour l'autre.

2. *Actes*, n° 366.

3. *Idem*, n° 367, au 2 avril. La vente et la renonciation aux fruits perçus furent cautionnés par Hugues des Baux, oncle de Raimond, et par Rostan d'Agout, fils d'Hugues Geoffroi de Trets et beau-frère du vendeur ; elles furent confirmées, les 4 et 21 avril, par Alasacie et par ses frères Raimond Geoffroi et Geoffroi.

ception des revenus de suzeraineté. Aussi pouvait-elle consentir des abandons de droits d'importation ou de douane, pour autant qu'elle avait à les encaisser, comme elle le fit par exemple en faveur des Arlésiens au mois d'avril et le 4 août 1214 [1].

Bornons-nous maintenant à énumérer les acquisitions par lesquelles elle accrut son domaine et devint plus puissante, plus indépendante. Le 15 août 1214, les recteurs du Saint-Esprit, au nom de l'*universitas* de la ville vicomtale, rachetèrent pour 10.000 sous à Nuño Sanche, fils de Sanche, comte de Provence pendant la minorité de Raimond Bérenger V, le droit de chevauchée pour trois ans à partir de la Saint-Michel dernière [2]. Il leur aurait été d'ailleurs, sinon difficile, au moins fort désagréable, de fournir des soldats à Nuño, qui se préparait, avec le concours d'Hugues des Baux, à attaquer les Arlésiens [3], leurs alliés récents [4]. Moins de deux ans plus tard, le 1er avril 1216, Raimond Geoffroi de Trets, sa femme Ixmille et ses fils Geoffroi Reforciat et Burgondion vendirent à neuf représentants de l'*universitas* ou commune de Marseille un troisième huitième de la seigneurie, moyennant 143.000 sous [5].

Puis, la confrérie tendit à accroître au dehors de la ville l'étendue de son domaine. Le 27 août 1216, les recteurs et la commune se firent octroyer en fief par le jeune Raimond de Toulouse (le futur Raimond VII). accueilli par eux avec l'empressement que manifestèrent ensuite les Avignonais, de très belles maisons à Beaucaire, avec franchise de péage, de leyde, de tonlieu dans les États de son père [6]. En avril 1217, ils acquirent une partie de la seigneurie d'Hyères et le château de Bréganson [7], ce qui leur valut de nombreuses réclamations qu'ils n'apaisèrent qu'à force d'argent [8]. Vers la même époque, ce fut le tiers du château de Fos qu'ils achetèrent à Bertrand Porcellet, avec ses droits sur d'autres châteaux [9].

1. Portal, p. 336 ; Bourrilly, pièce justificative n° XVI.
2. Benoit, *Recueil... Raimond Bérenger V*, n° 19.
3. *Idem*, n° 18.
4. Traité d'avril 1214 : Portal, p. 336.
5. *Actes*, n° 391.
6. Bourrilly, pièce justificative n° XIX. — Confirmation par Raimond VI, 18 mars 1217 : *Idem*, n° XIX *bis*.
7. Bourrilly, p. 67.
8. Les 27-28 juin 1219, ils durent racheter pour 5.000 sous les prétentions d'Amiel de Fos : *Idem*, p. 72 et 91 ; le 13 juillet suivant, payer 18.000 sous à l'évêque de Toulon, au prévôt de son chapitre et au prévôt de Pignans, héritiers de Raimond Geoffroi de Fos : *Idem*, p. 91 et 92. Le 20 mai 1223, ils se firent officiellement investir de ces fiefs par Raimond Bérenger V (acte renouvelé le 25 janvier suivant) ; un arbitrage du 7 août 1223 leur fit encore verser différentes sommes aux sieurs de Fos et aux Hyérois : *Idem*, p. 93.
9. Bourrilly, p. 67 et note 3.

Déjà, lors de ces dernières acquisitions, Roncelin était décédé (1216). L'abbaye de Saint-Victor avait aussitôt réclamé la part de la vicomté que son ancien moine lui avait cédée; peut-être même avait-elle exigé tout ce qu'il avait possédé de la vicomté. De nombreuses contestations avaient surgi. Nous n'entrerons pas dans le détail des négociations qui suivirent. Il suffit de savoir qu'une décision des prélats, commis par le pape Honorius III, mit l'abbé en possession du tiers du Tholonée et lui attribua le sixième de la seigneurie de la ville vicomtale et du port, la totalité du château de Saint-Marcel (30 novembre 1218) [1]. Il fallut encore de longs pourparlers pour arrêter les réclamations marseillaises : une transaction, en date du 14 février 1224, livra entre les mains de la commune pour six ans, moyennant une rente de 500 sous, ce qui était parvenu de Roncelin à Saint-Victor [2].

Pendant ce temps, la commune avait poursuivi l'acquisition des droits et revenus de la vicomté qui ne lui appartenaient pas encore. Le 19 octobre 1221, Bertrand Gombert lui revendit le droit de millerolles acquis de Barrale et de son mari Hugues des Baux, de Raimond Geoffroi et de ses fils, de Roncelin [3]. Le même Raimond Geoffroi, au nom de sa femme et de ses enfants, les 20 novembre 1225 et 15 janvier 1226, céda ce qui lui restait de la vicomté à Marseille et au dehors, contre un cens de 30.000 sous et une maison en valant au plus 10.000 [4]. Restait à acheter la part de Géraud Adhémar de Monteil et de sa femme Mabile : ce fut fait après le 24 janvier 1226, sans que l'on puisse préciser la date. Ruffi déclare [5] que Mabile et Géraud furent contraints de céder leur héritage moyennant 5.000 sous et une pension annuelle de 100 livres. A cette date du 24 janvier 1226, Raimond Bérenger V, comte de Provence, s'était fait payer 25.000 sous pour confirmer à la commune les droits et la seigneurie qu'elle avait acquis de Raimond Geoffroi de Trets, de Raimond des Baux, de Roncelin ou de Saint-Victor, et pour promettre de ratifier les cessions qui seraient consenties par Hugues des Baux et Géraud Adhémar [6]. Avec Hugues des Baux et sa femme Barrale, les conventions avaient été passées au printemps de 1224 [7]; des difficultés avaient surgi; il fallut attendre la

1. *Cartulaire de Saint-Victor*, n° 910.
2. *Idem*, n° 924. Pour le détail, voir Bourrilly, p. 68 et 94.
3. Bourrilly, pièce justificative n° XXIV.
4. *Actes*, n^{os} 446 et 447.
5. *Histoire de Marseille*, t. I, p. 101. Cf. Bourrilly, p. 98.
6. Benoit, *Recueil... Raimond Bérenger V*, n° 96; *Actes*, n° 449.
7. Bourrilly, p. 96. Cf. *Actes*, n^{os} 432 et 433.

décision arbitrale du 16 janvier 1230, qui remit à la commune leur seigneurie, leur juridiction, leurs revenus de la vicomté, moyennant 46.000 sous une fois versés et une pension annuelle de 3.000 [1].

Désormais, la commune marseillaise jouissait dans la ville inférieure ou vicomtale des mêmes droits, de la même juridiction que celles d'Arles et d'Avignon dans leurs cités. Mais comment s'était-elle procuré les sommes énormes qu'elle avait dépensées pour toutes ces acquisitions ? Comment, dès 1152, avait-elle pu être assez riche pour consentir en Orient les prêts que nous avons dits ? Comment avait-elle pu soutenir les guerres interminables dont elle eut à souffrir et les procès onéreux où elle fut engagée ? C'est un problème qui n'a jamais été élucidé et que nous ne nous chargerons pas de résoudre. Faute de documents, toutes les hypothèses sont permises.

Pour achever de caractériser ce que fut la commune de Marseille en plein épanouissement, quelques détails restent à préciser. Au moment de la création de la confrérie, elle comprenait l'ensemble des habitants, soit qu'ils fussent dans la ville vicomtale, soit qu'ils appartinssent à la ville épiscopale ou prévôtale. Leurs consuls étaient leurs représentants à tous ; ils devaient être agréés par l'évêque (et le prévôt sans doute) aussi bien que par les vicomtes. La confrérie, établissant des liens encore plus étroits entre les membres de la commune ou communauté, s'étendait primitivement sur les villes inférieure et supérieure : ce n'était ni l'évêque, ni le prévôt, à qui les statuts reconnaissaient une action personnelle, qui auraient pu élever des objections. Mais quand les consuls ou les recteurs de la confrérie se mirent à acquérir petit à petit la seigneurie et la juridiction des anciens vicomtes, ils ne purent légalement faire valoir l'exercice de leurs nouveaux droits que dans la ville vicomtale. Ils se trouvèrent donc dans une situation assez embarrassante : ils essayèrent de percevoir des taxes aussi bien dans la ville supérieure que dans la ville inférieure. Ces prétentions, qu'envenimèrent les vieux levains albigeois après le passage de Raimond VI et de son fils à Marseille en 1216, finirent par provoquer des actes de violence contre le clergé et contre les sujets de l'évêque ou du prévôt, qui refusèrent de payer. Sur plainte de l'évêque et du prévôt, le pape Honorius III ordonna aux recteurs et au peuple marseillais d'accorder réparation pour leurs excès ou méfaits, sinon ils seraient excommuniés [2]. Comme ils s'obstinèrent dans leur politique, il fut usé de rigueur envers

1. *Actes*, n° 466.
2. Albanès-Chevalier, *Gallia... Marseille*, n° 217.

eux : excommunication, interdit, enfin dissolution de la confrérie par l'évêque. Honorius III approuva toutes ces mesures [1]. La querelle dura jusqu'au 23 janvier 1220, où les recteurs de la ville inférieure s'accordèrent avec l'évêque et le chapitre : c'était, cette fois, la séparation nette entre les deux villes, dont les limites étaient précisées. Les recteurs s'engagèrent à restituer tout ce qu'ils avaient pris au delà de la ligne fixée, à renoncer à toute juridiction dans la ville épiscopale ou prévôtale, à délier les sujets de l'évêque et du chapitre de leur serment à la confrérie. Naturellement, les anciens privilèges, concédés jadis dans la ville basse par les vicomtes pour leur commerce ou leurs biens aux habitants de la ville supérieure, furent confirmés [2]. Après cela, la commune devait rester confinée dans l'ancienne ville des vicomtes.

Nous n'irons pas plus loin et nous omettrons de parler de la tentative que firent, en 1223, des habitants de la ville épiscopale pour s'émanciper de l'autorité épiscopale, s'ériger eux-mêmes en confrérie et se donner des consuls ; ni de l'union qu'essayèrent d'établir les deux villes vers la fin de 1224 ou au début de 1225, car ce serait faire l'histoire de la commune marseillaise. Nous n'avons voulu que fixer la date de ses premières actions, remonter autant que possible à ses origines, relever les conditions de son développement, noter les acquisitions qui lui permirent de se substituer aux vicomtes, de devenir une véritable seigneurie soumise uniquement (et encore plus en théorie qu'en réalité) au comte de Provence, d'exercer enfin tous les droits de juridiction. Il y avait intérêt, semble-t-il, à mettre en relief certains faits dont l'importance n'avait pas été suffisamment reconnue, à caractériser d'un trait plus accentué les institutions du XIIe siècle. Pour la suite, l'ouvrage si bien étudié de M. Bourrilly fournit tous les renseignements qu'il est permis de souhaiter.

L.-H. LABANDE.

1. Bulle du 9 juillet 1218 : Albanès-Chevalier, *même ouvrage*, n° 1709.
2. Portal, p. 343. Cf. Bourrilly, p. 73 et suiv.

LE PALAIS DES PAPES D'AVIGNON

L.-H. Labande, *Le Palais des papes et les monuments d'Avignon au XIVe siècle*. Deux vol. in-fol., illustrés de 29 pl., dont 4 en coul. et d'un grand nombre de figures d'après les photographies de M. Georges Detaille, de plans, coupes et relevés de M. Henri Nodet. Marseille, F. Detaille, 1926.

Peu de monuments du moyen âge sont aujourd'hui aussi bien connus que le Palais des papes d'Avignon. Les comptes de la Chambre pontificale conservés aux Archives du Vatican nous permettent de suivre la marche des travaux, et, depuis 1881, époque où Eugène Müntz y fit ses premières découvertes, les passages qui intéressent l'histoire du Palais ont tous été publiés.

Eugène Müntz, alors élève de l'École de Rome, y nota, pour le peintre Denuelle, chargé par l'Administration des Beaux-Arts de faire les relevés des fresques du Palais, les noms des peintres qui travaillèrent à Avignon, et le premier, il signala la part prépondérante de Matteo di Giovanetti, de Viterbe.

Vers le même temps, Maurice Faucon, également élève de l'École de Rome, publiait un travail sur les arts à la Cour d'Avignon sous Clément V et Jean XXII, d'après les registres de la Chambre.

Un peu plus tard, le R. P. Ehrle, préfet de la Bibliothèque du Vatican, voulant écrire l'histoire de la bibliothèque des papes d'Avignon, fut étonné de l'abondance et de la précision des renseignements de toutes sortes fournis par les registres, et, en 1890, il publiait une histoire du Palais des papes à l'aide des textes pris aux anciens livres de comptes de la Chambre apostolique.

Depuis, le R. P. Denifle, le Dr Kirsch, le Dr Schäfer, MM. Léon Mirot et Claude Faure ont retrouvé quelques textes qui avaient échappé aux chercheurs. Enfin, un peu avant la guerre, un jeune érudit du plus grand avenir, enlevé trop vite à ses études et à ses amis, Robert André-Michel, tombé au Champ d'honneur, le 13 octobre 1914, réunissait en vue d'une grande Monographie du Palais des papes, une série de textes nouveaux, des commentaires, des études sur certains détails d'histoire ou de construction, et sur les peintures ; quelques-unes seulement ont paru, publiées par des soins pieux, en 1920. Sur ces peintures, Madame Betty Kurth avait donné également d'excellentes notices.

L. Duhamel, alors archiviste de Vaucluse, avait, de son côte, relevé dans les Archives locales tout ce qui pouvait intéresser l'histoire du Palais.

Profitant des documents alors publiés, M. Félix Digonnet donna, en 1907, un travail d'ensemble sur le Palais, et si, depuis, certaines hypothèses se sont trouvées douteuses, du moins son ouvrage a-t-il fait comprendre la marche générale des travaux et défini les différents édifices dont se compose le Palais.

En ces dernières années, les travaux de dégagement entrepris par l'architecte du Palais, M. Henri Nodet, inspecteur général des Monuments Historiques, les recherches, explorations, vérifications faites par le Dr Colombe, conservateur du Palais, qui publiera sous peu dans un volume de la collection des *Petites Monographies* fondée par E. Lefèvre-Pontalis le résultat de ses nombreuses enquêtes sur les transformations et l'aménagement des bâtiments, ont jeté des lumières nouvelles.

Les deux gros volumes que vient de donner M. Labande ont profité de toutes ces découvertes, de toutes ces publications de textes que l'on trouvera présentés et commentés avec la science logique, précise et sûre habituelle à l'auteur.

Le premier volume est consacré à l'histoire et à la description du Palais, le deuxième aux peintures. Les derniers chapitres traitent des vicissitudes du Palais, depuis le départ des papes jusqu'à nos jours, et des autres monuments d'Avignon et de Villeneuve au xiv[e] siècle.

L'histoire du Palais comprend deux périodes : la construction du Palais Vieux par Benoît XII et celle du Palais Neuf, par Clément VI. Les premiers papes d'Avignon, réfugiés dans cette terre que leur avait fait donner le Cardinal de Saint-Ange par le traité de Paris en 1229, habitent, Clément V le couvent des Dominicains, Jean XXII l'évêché dont il était titulaire au moment de son élection. Quant aux successeurs de Clément VI, ils ne feront que compléter l'œuvre de Benoît XII et de Clément VI.

Benoît XII assure à la papauté la propriété de l'évêché (17 juin 1336), puis il commence la construction de son palais qui tient à la fois de la forteresse et du monastère. Ancien moine cistercien, austère, rigide, il ne sacrifie rien au luxe, mais veut un palais solide et fort, qui puisse assurer l'indépendance du pape et des principaux services de sa cour, et mettre à l'abri le trésor de l'Église. En moins de sept ans, — il mourut le 25 avril 1342, — il mène à bonne fin les vastes constructions qu'il avait entreprises. Son architecte, Pierre Poisson, né à Mirepoix, élève, de 1335 à 1337, la chapelle et la tour du pape, que l'on appela depuis la tour des Anges, et

qui est le véritable donjon du Palais, de plan carré, mesurant 17 m. de côté et 46 m. 50 de haut. Contre le donjon, une tour que l'on appelait la tour des Étuves, et qui, comme l'a fort justement montré le Dr Colombe, est bien plutôt la tour de l'Etude, renfermait le cabinet du pape. En 1337, Poisson abandonne la direction des travaux, et le camérier traite directement avec les entrepreneurs : le travail n'est plus payé à la journée, mais à la tâche.

M. Labande a admirablement mis en lumière l'organisation des chantiers du Palais. Un des plus éminents dignitaires de la Cour pontificale, le camérier, a la direction de l'affaire ; il est parfois secondé par le trésorier. Généralement, sous leurs ordres, se trouve le proviseur ou maître des œuvres, un clerc, rarement un laïc, qui veille au détail, est en relation avec les maîtres des différents métiers, surveille les contrats, paye les salaires, vérifie les fournitures, et soumet ses comptes à intervalles réguliers à la Chambre pontificale. C'était le plus souvent un administrateur, comme Guillaume Géraud, de Cucuron en Provence, sous Jean XXII, Bernard Canelle, sous Benoît XII, Pons Sernin ou Raymond Guinebaud, sous Clément VI et Innocent VI, parfois un maître charpentier qui jouissait de la confiance du pape, comme Raymond Mézier ou Arnaud Escudier, surintendants des œuvres et édifices de Jean XXII, un entrepreneur de maçonnerie comme Pierre Audibert sous Jean XXII, ou enfin un maître maçon. Il agissait alors en véritable architecte, donnait les plans, dirigeait les travaux, embauchait et surveillait les ouvriers, touchait les sommes nécessaires de la Chambre apostolique, payait les ouvriers et les fournitures et soumettait ses comptes à la Chambre. Il jouissait d'une certaine liberté dans le maniement des fonds et le règlement des marchés, mais restait responsable des dépassements et devait en rendre compte, quitte à les supporter s'ils se trouvaient injustifiés. Si, par hasard, il devait s'absenter, il se faisait suppléer par un de ses aides. Il était assisté des maîtres fustiers et maîtres forgerons, et à côté de lui se trouvait le « peintre du Palais pontifical », qui paraît avoir été assez indépendant.

Il semble que ce soit surtout dans les périodes de grande activité du chantier, lorsqu'il s'agissait de donner les plans, de prendre des décisions entraînant de lourds travaux, que le camérier arrêtait son choix sur un architecte. C'est ainsi que les travaux du Palais de Benoît XII ont été mis en train par Pierre Poisson, et que le Palais Neuf de Clément VI est entièrement l'œuvre de Jean de Loubières, d'abord maître maçon, puis maître des œuvres du Palais en 1345, et qui le restera après la mort du pape, pour terminer les œuvres commencées.

En 1337, lorsque Pierre Poisson abandonne la direction des chantiers, et que les entrepreneurs passent sous la surveillance du trésorier du pape, les plans sont sans doute arrêtés, et les travaux commandés. Les bâtiments de l'ancien évêché sont détruits, et les nouvelles constructions s'élèvent autour d'un grand cloître à quatre pans irréguliers : l'aile du Conclave sur la galerie sud, avec sa petite tour que le Dr Colombe a montré être la tourelle du Cardinal Blanc, neveu de Benoît XII et moine de Cîteaux comme lui ; la salle du Consistoire, surmontée du grand Tinel, salle des festins solennels, à l'est, prolongeant les appartements privés, et limités au nord par les cuisines, la tour des latrines et la grande tour de Trouillas, haut éperon dressé à l'angle nord-est du Palais, qui ne sera terminée que sous Clément VI ; enfin, sur le côté ouest du cloître, l'aile des Familiers, et la tour de la Campane, à l'angle sud-ouest. Les textes permettent de suivre, au fur et à mesure, les travaux ; ils nous donnent les noms des fabricants de chaux, des carriers, marchands de sable, maçons, fustiers, forgerons, et même des manœuvres, captifs maures envoyés au pape par le roi Alfonse XI de Castille, et de leur surveillant.

Ce qui frappe le plus dans ce palais de Benoît XII, c'est son caractère de forteresse : la masse est imposante, l'appareil défensif formidable, avec ses grands arcs de décharge extérieurs, percés de mâchicoulis à la tête, et qui donnent si grand air aux édifices où a été employé ce système de défense, en Syrie, comme en France, au château de Lucheux, aux donjons de Niort et de Château-Gaillard au XIIe siècle, au château de Farcheville près d'Étampes à la fin du XIIIe siècle, et encore, au XVe, à Sorrèze dans le Tarn, et dans certaines églises fortifiées. On a pu reprocher au Palais de Benoît XII un manque d'unité, dû aux changements de directeurs, au cours des travaux ; le plan est logique, mais les projets se trouvent modifiés en élévation ; les appartements se groupent tant bien que mal ; les niveaux des étages sont partout différents ; les salles sont parfois voûtées, plus souvent couvertes de charpentes. Un autre caractère frappant, c'est l'austérité de ces constructions. Benoît XII, sur le trône pontifical, reste moine de Cîteaux, et la sculpture décorative est bannie de la construction ; les nervures des voûtes retombent sur de simples culots moulurés semblables à ceux des abbayes cisterciennes de Bourgogne. Sur les murs sont peintes des fleurettes, parfois des rinceaux se détachant en rouge ou en vert sur un fond bleu.

Le nouveau Palais, commencé par Clément VI et achevé par Innocent VI, conserve, à l'extérieur, ce caractère de forteresse, et on trouve

encore presque partout ces grands arcs montés entre les contreforts, portant le chemin de ronde et percés de mâchicoulis, mais les façades sur la cour sont différentes ; c'est encore un château, mais ce n'est plus une forteresse : les fenêtres sont plus nombreuses et plus grandes, les portes plus larges, les escaliers commodes ; il n'y a plus ni contreforts, ni mâchicoulis. Le cloître, qui rappelait au pape cistercien son couvent, n'existe plus. A l'intérieur, la construction est plus élégante, les profils des voûtes plus fins; les chapiteaux des colonnes, les culots, les frises sont ornés de feuillages, de masques et d'animaux, de bêtes fantastiques et de monstres de toutes sortes. Enfin, partout, les murs sont couverts de peintures charmantes exécutées par des Siennois, — et aussi des Français, mais dont la personnalité s'efface devant le style des maîtres italiens, — venus travailler sous la direction de Simone Martini et de Matteo di Giovanetti, originaire de Viterbe.

Müntz, puis M^me^ Betty Kurth, Robert André-Michel ont longuement étudié ces peintures que M. Labande décrit avec grand soin et dont il publie, en d'excellentes reproductions, tout ce qui est encore aujourd'hui conservé, parfois malheureusement fort endommagé par ceux qui auraient dû les protéger, au temps de l'aménagement du palais en caserne. Citons les principales : les histoires de saint Martial et des saints Jean dans la tour de Saint-Jean, les figures de prophètes dans la salle de l'Audience, dont un texte du 12 novembre 1353 publié par Müntz, puis par Robert André-Michel, dit expressément qu'elles sont l'œuvre de Matteo de Viterbe, les scènes de chasse et de pêche, dans les chambres de la tour de la Garde-Robe, peintes en 1344-1345, et qui sont une des plus anciennes représentations de scènes profanes qui soient parvenues jusqu'à nous, aussi intéressantes au point de vue de l'histoire des mœurs et du costume que de l'histoire de l'art, copies de ces tapisseries fines d'Arras, tapisseries à verdures sur lesquelles passent personnages et animaux, et dont nous avons la description dans maints inventaires, aux sujets bien français, mais transposés ici par les artistes italiens qui travaillaient sous la direction de Matteo de Viterbe.

Les constructions qu'élève Jean de Loubières, architecte de Clément VI, autour de la place qui va devenir la cour d'honneur, la petite Audience et les appartements des grands dignitaires, camérier et trésorier, la grande Audience surtout, avec ses deux beaux vaisseaux séparés par une épine de piles aux fines colonnettes et, au-dessus, la chapelle Clémentine, sont des œuvres remarquables par la beauté des proportions et la richesse de la

Fig. 1. — Façade orientale du Palais des Papes à Avignon. (Phot. F. Detaille.)

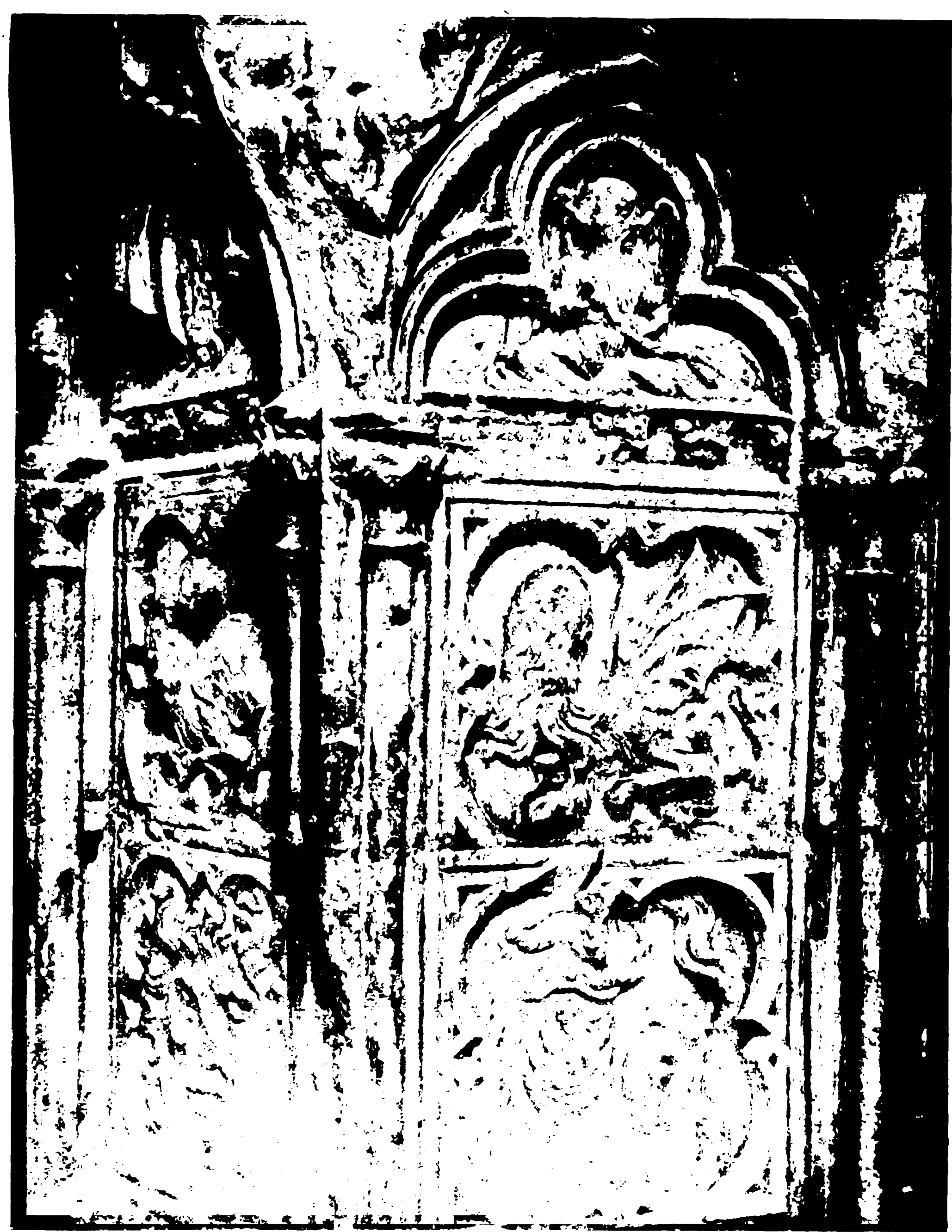

(Phot. E. Lefèvre-Pontalis.)

Fig. 2. — Palais des Papes. Porte de la chapelle de Clément VI.

Fig. 3. — Cathédrale de Rouen. Détails du portail des Libraires.

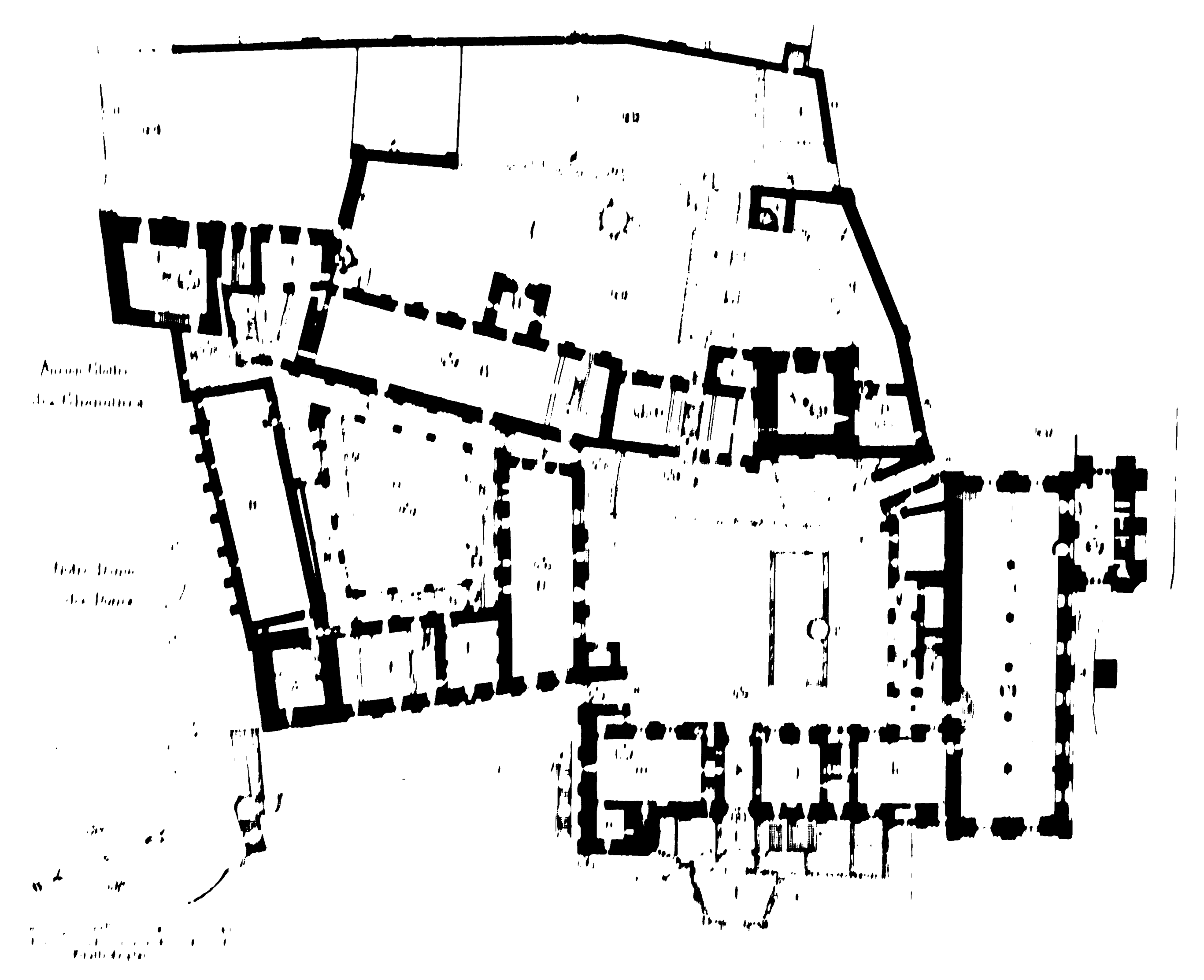

Fig. [illegible]. — Plan du Palais des Papes. Voir la légende ci-contre.

Légende du plan du Palais des Papes.

Palais Vieux ou Palais de Benoît XII, complété par Clément VI.

A. Tour de Plomb, du Pape ou des Anges (étage du trésor). — B. Tour de la Garde-Robe (1er étage). — C. Tour de l'Étude. — D. Aile des appartements privés (trésorerie au-dessous de la salle de Jésus et de la Chambre de Parement). — E. Bâtiment (démoli) contenant le petit Tinel. — F. Porte principale donnant accès au cloître. — G. Salle du Consistoire (au-dessus, grand Tinel). — H. Tour Saint-Jean (étage de la Chapelle des Saints-Jean). — I. Cuisine de Benoît XII. — J. Cuisine de Clément VI. — K. Tour des Latrines. — L. Tour des Trouilles, commencée par Benoît XII et terminée par Clément VI (étage des prisons avec reconstitution de la voûte). — M. Chambre du charbon (détruite). — N. Galerie du cloître de Benoît XII. — O. Préau du cloître. — P. Puits. — Q. Escalier (détruit) montant au 1er étage du cloître. — R. Chapelle de Benoît XII (rez-de-chaussée). — S. Tour de la Campane. — T. Aile des familiers (est maintenant l'entrée des Archives départementales). — U. Aile du Conclave. — V. Tourelle du Cardinal Blanc. — X. Rempart de Benoit XII. — Y. Verger de Benoît XII. — Z. Puits du verger creusé par Pierre Poisson.

Palais Neuf ou Palais de Clément VI, avec les additions de ses successeurs.

a. Porte de la Peyrolerie. — *b.* Grande Audience. — *c.* Tour du Vestiaire ou de Saint-Laurent (1er étage). — *d.* Grand arc-boutant au-dessus de la rue Peyrolerie. — *e.* Vestibule de l'audience. — *f.* Grand escalier. — *g.* Galerie de cloître au nord du grand escalier. — *h.* Petite audience ou Audience des Contradictions. — *i.* Escalier du camérier. — *j.* Salle dite des gardes au sud du passage des Champeaux. — *k.* Passage des Champeaux, porte principale du Palais. — *l.* Avant-corps ajouté par les légats. — *m.* Salle des gardes au nord du passage des Champeaux. — *n.* Tour d'angle. — *o.* Porte Notre-Dame. — *p.* Puits d'Urbain V, creusé sur le bord de l'ancienne Audience de Jean XXII. — *q.* Rez-de-chaussée des appartements des vice-légats. — *r.* Tour d'Urbain V. — *s.* Galerie dite de Rome, construction d'Urbain V. — *t.* Rez-de-chaussée de la Mirande. — *u.* Rempart de Clément VI. — *v.* Verger de Clément VI. — *x.* Glacière. — *y.* Pont d'Innocent VI. — *z.* Escaliers construits au XIXe siècle.

(Plan dressé par M. Nodet, Inspecteur général des monuments historiques, avec le concours de M. Olagnier, architecte départemental de Vaucluse).

décoration, plus peut-être que par la science même de la construction. Jean de Loubières — M. Labande l'a bien montré, — était plutôt décorateur que constructeur. Comme ses confrères du Midi, il ignorait les secrets de la construction de la voûte d'ogives et l'art de contrebuter les poussées. Chargé d'élever sur l'Audience une grande chapelle qui n'avait pas été prévue, et ne pouvant compter sur l'épaisseur des murs latéraux pour enchâsser sa voûte, comme le faisaient habituellement ses confrères du Midi, il se trouva embarrassé, éleva d'un côté un promenoir voûté, dont le contrebutement s'exerçait trop bas et qu'il fallut ensuite démolir en partie, de l'autre, des tours et un puissant contrefort percé d'un passage pour la rue Peyrolerie, destinés à arrêter par leur masse les poussées des voûtes, solutions peu élégantes, qui eussent paru bien maladroites à un constructeur de la Bourgogne, de la Champagne ou de l'Ile-de-France[1]. De même, dans d'autres pièces du palais, Jean de Loubières, voulant éviter les dangers d'incendie qui avaient menacé à diverses reprises le palais de Benoît XII et remplacer, partout où il le pouvait, les charpentes et plafonds par des voûtes d'ogives, construisit des voûtes surbaissées et par conséquent poussant beaucoup, ce qui aurait amené des déformations si les murs n'avaient été assez épais pour les contrebuter. Enfin, dès 1359, le trumeau de la chapelle, chargé dû poids mal équilibré d'un tympan trop lourd, s'écrasa et dut être reconstruit.

On connaît le portail de cette chapelle. Son tympan, malheureusement en grande partie détruit, et qui représentait un Jugement Dernier, s'abrite sous des voussures décorées de figures d'anges et bordées de deux rangs de fleurettes ; ses ébrasements sont ornés de statuettes — une seule sur quatre subsiste encore, bien abîmée du reste, — dans des niches portées par de hauts socles à doubles faces ornées de médaillons remplis de figures décoratives, de masques, de monstres pris aux bestiaires (fig. 2). On a souvent rapproché ces motifs de ceux qui décorent le portail de la cathédrale de Lyon, et M. Labande y verrait volontiers la main de maîtres lyonnais qui habitaient Avignon au milieu du XIV^e siècle, Guichard et Siffrain. A mon avis, c'est plus encore avec les portails latéraux de la cathédrale de Rouen et surtout avec le portail des Libraires sculpté à la fin du XIII^e siècle que la comparaison s'impose (fig. 3). La composition d'ensemble est la même : sur le tympan, se voit le Jugement Dernier, ici moins développé

1. La nef de l'église de Montfavet élevée près d'Avignon par des architectes de la Cour pontificale est épaulée également par de lourds contreforts percés seulement d'une ouverture permettant la circulation sur les toits, et non pas contrebutée par de véritables arcs-boutants.

— les deux scènes de la Résurrection des morts et du Jugement sont réunies en une seule — ; certains corps de ressuscités se rapprochent étrangement de ceux de Rouen ; les figurines des voussures sont prises ici et à Rouen entre deux bordures de fleurettes ; les niches sont portées, comme à Rouen, sur des socles à quatrelobes surmontés d'un arc tréflé pris dans un petit gâble dont le vide est décoré d'un quatrelobe et, en outre, à Avignon — nous sommes en 1350-1351 — de mouchettes, qui évoquent les mouchettes, très précoces également, du petit gâble d'un des médaillons sculptés de 1320 à 1325 au flanc nord de Notre-Dame de Paris. Enfin, le style des sculptures, plus gras, moins sec, moins métallique qu'à Lyon, rappelle plutôt l'art de Rouen. Quoi d'étonnant que Pierre Roger, qui avait vécu longtemps dans le Nord, avait été abbé de Fécamp en 1326, puis archevêque de Sens, et en 1330 de Rouen, avant d'être élu pape en 1342 sous le nom de Clément VI, qui avait admiré la riche décoration, à peine terminée, de sa cathédrale de Rouen, ait désiré attirer à Avignon des artistes du Nord. Parmi ces artistes, je noterai particulièrement Jean Lavernier, dit de Paris, que Clément VI chargea de sculpter, de 1342 à 1345, le tombeau de son prédécesseur Benoît XII, malheureusement complètement détruit aujourd'hui, et qui paraît avoir joui à la Cour pontificale d'une haute estime, puisqu'il fit partie de la commission d'enquête chargée, en mai 1344, de vérifier la comptabilité, qui laissait un peu à désirer, de l'architecte Jean de Loubières. Sans doute dirigeait-il l'atelier des maîtres imagiers venus de Rouen ou du Nord de la France pour exécuter la décoration sculptée du palais de Clément VI et notamment du portail de la chapelle et des culots de la grande Audience, où se retrouvent les mêmes monstres et les mêmes figures que sur les socles des ébrasements de la porte de la chapelle.

Je ne puis insister davantage. J'ai voulu seulement mettre en lumière quelques-uns des points les plus intéressants de deux beaux volumes de M. Labande, dignes du monument auquel ils sont consacrés et de leur auteur.

Marcel Aubert.

LIVRES NOUVEAUX

Histoire générale publiée sous la direction de G. Glotz. *Histoire ancienne*, 2e partie : *Histoire grecque ;* t. I : *Des origines aux guerres médiques*, par G. Glotz avec la collaboration de R. Cohen. Un vol. in-8° de xix-635 p., avec 9 cartes et un tableau synoptique. Paris, Les presses universitaires de France, 1925.

Nous manquions en France d'une bonne histoire grecque développée, au courant des enrichissements que les découvertes de tous ordres ont apportés à nos connaissances durant le dernier demi-siècle, susceptible d'être aussi bien consultée par les érudits que recommandée aux étudiants et même au grand public lettré. M. Glotz, à qui mieux qu'à tout autre cette tâche pouvait incomber, a entrepris de combler cette regrettable lacune. Dans l'Histoire générale dont il a assumé la direction, il s'est réservé pour lui-même, avec la collaboration de M. R. Cohen, la partie relative à l'Histoire grecque, qui comptera trois tomes dont le premier vient d'être publié.

Ce premier volume, en quatorze chapitres, retrace les destinées de la Grèce des origines aux guerres médiques. On y trouvera tout l'essentiel de ce qu'on peut tirer des textes et des documents archéologiques pour dresser, dans le passé préhellénique et dans la période archaïque, le tableau de la vie du monde grec, des transformations qu'il a subies au cours des siècles, des solutions qu'ont reçues chez lui les problèmes politiques, sociaux et économiques, religieux, littéraires ou artistiques. Il n'est pas besoin d'insister sur les services que rendra cet effort de synthèse qui rassemble toutes les notions éparses en un exposé d'ensemble substantiel et lumineux ; des bibliographies bien comprises, d'abondantes références au bas des pages, un index alphabétique, de nombreuses cartes, dont une notamment de l'Attique est excellente, ajoutent encore à la valeur de l'ouvrage, permettent de le lire ou de s'y reporter avec plus de facilité et de fruit.

Le premier chapitre : la Grèce, le pays et l'homme, montre le sol morcelé et varié imposant le morcellement politique, le régime de la cité qui sera un composé d'autonomie et d'individualisme ; la commune patrie, c'est la mer qui sans cesse vivifie la terre pauvre et assure à la civilisation grecque « l'ubiquité de la Méditerranée ». L'homme, habitué à un climat d'une merveilleuse douceur, pour qui les soucis matériels sont réduits au minimum, a tout loisir de s'intéresser aux affaires publiques ; admirablement pourvu par la nature de tout ce qui peut servir à l'expression des idées esthétiques, il ne rencontre aucun obstacle qui l'empêche de donner libre carrière à son sentiment du beau.

Le chapitre II : la Crète préhellénique, analyse le livre que M. Glotz a publié il y a peu de temps sur la civilisation égéenne et dont nous avons eu l'occasion de parler assez longuement ici même (1924, p. 202 et suiv.) ; nous passons successivement en revue les divers aspects de la civilisation crétoise, entre autres la vie économique et l'expansion maritime, la religion qui laissera des survivances si marquées dans la religion grecque, la vie artistique et intellectuelle, jusqu'au moment où vers 1400 l'invasion achéenne mit fin à la civilisation proprement crétoise.

Avec le chapitre III : les grandes migrations, Achéens et Doriens, nous commençons par remonter en arrière pour examiner ce que fut la Grèce avant les Grecs

au IIIe millénaire, avec son fouillis de « peuples *x* ». Le fait le plus important des invasions qui arrivent par vagues successives ou par lentes infiltrations est entre 2000 et 1750 l'installation en Grèce d'une horde indo-européenne, les Achéens, qui s'imposent par la violence et dont la civilisation continentale ne tarde pas à subir l'influence de la civilisation crétoise, déjà très brillante. Dans une première période, crétomycénienne, qui dure trois siècles, la Crète conserve sa primauté ; vers 1400, elle la perd et l'hégémonie passe au continent : Mycènes remplace Cnossos. Cette civilisation mycénienne, entre 1400 et 1200, appelle les barbares de toutes les côtes à une existence supérieure ; sans doute elle n'est pas comparable à la civilisation crétoise ; l'industrie, surtout celle de la céramique, et les arts sont en décadence, mais son domaine s'étend sur toute l'Égée et par elle une sorte d'unité morale tend à y prévaloir. Peu après le milieu du XIVe siècle, des Achéens, installés en Pamphylie, à Lesbos ou à Chypre, sont à maintes reprises mentionnés dans des documents hittites.

L'invasion dorienne, venue par terre en plusieurs vagues entre le début du XIIe siècle et la seconde moitié du XIe, amena la dispersion des Achéens et prépara une transformation profonde de la civilisation. Les Doriens imposèrent leurs coutumes aux vaincus ; le travail du fer succéda au travail du bronze ; toutes les communications qui faisaient l'unité du monde mycénien furent rompues et on retomba dans l'isolement local. Cependant les débris des Achéens poussaient jusqu'au fond des mers orientales et par eux le peuplement de l'Asie Mineure par des Grecs, qui devait avoir de si grandes conséquences, se poursuivait et s'activait.

L'épopée homérique, qui n'invente pas, mais tire parti des ressources que lui offrent les aèdes antérieurs, nous fournit par son anachronisme de précieux renseignements sur les traditions nationales des Achéens au point de vue social et politique. Grâce à elle, nous les voyons passer entre le XIIe et le VIIIe siècle d'un régime familial très étroit et très rigide, fondé sur une économie uniquement pastorale et agricole, à un régime où des familles restreintes et même des individus isolés se mêlent dans des bourgades qui grandissent par le commerce. La période homérique (chapitre IV) est pour la Grèce une époque de transition.

Les vices du régime foncier, à cause desquels la terre ne suffit plus à nourrir les habitants, et l'attrait des richesses mobilières procurées par le trafic poussent une population considérable à aller chercher fortune au loin. De là naît ce vaste mouvement de colonisation que décrit le chapitre V, qui conduit des Grecs à essaimer dans la Propontide et le Pont, en Italie et en Sicile, en Égypte et en Libye ; nous suivons par le menu ces émigrants de la Scythie à l'Ibérie, sur tous les rivages où ils s'installent. En même temps, la Grèce traverse une crise économique, sociale et politique qui du VIIIe au VIe siècle la métamorphose complètement (chapitre VI) : la monarchie disparaît sous les coups de l'aristocratie agraire et celle-ci, appuyée sur ses forces religieuses et matérielles, gouverne durement, avec un égoïsme despotique ; d'autre part, il se constitue une bourgeoisie d'argent : l'expansion du commerce, les progrès de l'industrie, la multiplication des métiers, le développement de la vie urbaine provoquent et favorisent l'ascension de classes nouvelles. Entre les riches et les pauvres éclatent des conflits auxquels les aisymnètes essaient de mettre un terme par des lois écrites imposant des bornes à l'arbitraire, et dont les tyrans exploitent la prolongation à leur propre avantage.

Dans les chapitres suivants, M. Glotz étudie les différentes parties du monde

grec jusqu'à la fin du VI^e siècle : d'abord la Grèce orientale (chapitre VII), dans ses relations avec les barbares d'Asie, principalement avec la Lydie, et les cités d'Ionie, d'Éolide, de Doride et des Iles, chacune avec sa vie particulière ; puis la Grèce propre (chapitre VIII), avec d'un côté ses villes déchues et ses cités rurales (la Crète, l'Argolide, la Béotie, la Thessalie), de l'autre ses villes commerçantes : le déplacement des communications, la substitution à la voie terrestre par l'isthme de Corinthe de la voie maritime par la côte occidentale de l'Eubée et le golfe Saronique a atteint les grande villes de jadis, Tirynthe et Mycènes, Orchomène et Thèbes ; Érétrie et Chalcis, Égine, Corinthe tout spécialement, « la porte de l'Occident ouverte sur l'Orient », Mégare et Sicyone ont recueillli leur succession.

Sparte occupe tout le chapitre IX. Elle représente la fidélité à la tradition ; à la fin du VII^e siècle, son aristocratie prétendit fixer à jamais, dans des formes qui lui étaient favorables, les destinées de l'État. Jusque là l'évolution politique de Sparte avait été identique à celle des autres cités grecques : elle s'était transformée en oligarchie ; au VI^e siècle, elle rompt le contact avec le monde extérieur, se replie sur elle-même, prend une figure revêche et farouche avec son régime économique et social basé sur l'inégalité, où une foule de non-concitoyens peine pour l'entretien de quelques milliers de citoyens, les guerriers, avec sa constitution politique qui s'ajuste exactement à sa constitution sociale ; suivant une de ces heureuses formules qu'aime M. Glotz et qui font image, au milieu d'une Grèce qui se renouvelle de plus en plus, Sparte reste une « espèce de bloc erratique ».

En face de Sparte qui par son archaïsme devient un flagrant anachronisme, Athènes, elle, représente la marche en avant. Dans un premier chapitre (le X^e), elle nous apparait sous le régime aristocratique, jusqu'à Dracon ; un second chapitre (le XI^e) retrace de Solon à Clisthènes les conquêtes démocratiques. A l'époque préhellénique, l'action des Égéens fut profonde : on la reconnaît encore à des noms de lieux caractéristiques, à certaines constructions (maisons, tombes à coupole, murs « pélasgiques »), à quelques vestiges de culte et à la place tenue par les Crétois dans la légende athénienne. Les immigrations se firent en Attique par voie pacifique, à l'amiable, et de même l'union des petites et nombreuses principautés primitives, le synœcisme, s'opéra sur le pied d'égalité, sans provoquer de haines. L'Attique réalisa ainsi, à l'inverse de Sparte et de Thèbes, son unité morale aussi bien que territoriale. Après le synœcisme, le gouvernement demeura aux mains des rois, mais les chefs des grandes familles réussirent, par un démembrement progressif et systématique, à ruiner vite et doucement le pouvoir royal, qui subsista avec ses attributions religieuses, limité par deux autres magistratures, l'archonte, chef du gouvernement, et le polémarque, chef de guerre. L'aristocratie dès lors fut toute puissante ; sa force, qui lui venait des institutions du genos et qui se fondait sur la possession de grands domaines garantis contre toute diminution par la règle du retrait lignager, s'accroissait encore par la disparition de la moyenne et de la petite propriété au profit des Eupatrides ; les roturiers formaient comme une autre nation.

Au VIII^e siècle, le rôle de la richesse mobilière s'accrut ; en face des nobles, les travailleurs manuels et les commerçants qui s'élèvent n'ont toujours que des droits civiques vides de toute réalité et les paysans, réduits à un véritable servage, soumis à des conditions léonines, se débattent dans une situation de plus en plus tragique. Par suite se pose un double problème : les paysans demeureront-ils citoyens ? Les

gens de métier obtiendront-ils des garanties légales en attendant des droits politiques ? Les uns et les autres finirent par l'emporter. Un premier succès fut l'organisation en 621 par Dracon, législateur hardi et intelligent, qui n'est pas une figure légendaire comme Lycurgue, d'une justice criminelle accessible à tous, sans distinction de classes; le code de Dracon portait un coup mortel à l'ancienne institution familiale, restreinte dans son pouvoir de répression et rompue dans son unité intime ; son œuvre, « habile mélange d'inévitable rigueur et de douceur voulue », est « d'une importance capitale dans l'histoire de l'humanité ».

La crise économique et sociale s'accentuait : Solon fut chargé d'y remédier en 594/3. Appuyé sur la bourgeoisie moyenne, il agit en conciliateur, en arbitre scrupuleux entre les partis ; il régla d'abord la question agraire par l'opération de la seisachtheia ; pour l'avenir, il interdit à tout Athénien de prêter en prenant pour gage les personnes, texte qui est « vraiment l'*habeas corpus* du droit attique ». Par d'autres lois, il s'attache à ruiner définitivement la puissance du génos en affranchissant le sol qu'il s'ingénie à diviser et à immobiliser, en affranchissant aussi l'individu ; il encourage le travail, favorise le développement du commerce et de l'industrie. Au point de vue politique, il s'efforce de faire produire des effets nouveaux aux vieilles institutions : il ne crée pas les classes censitaires, qui existaient déjà, mais il abaisse sensiblement le taux nominal du cens en substituant, par sa réforme métrique et monétaire, l'étalon euboïque à l'étalon éginétique ; en outre il équilibre les privilèges et les charges : les membres des premières classes, qui servaient comme cavaliers ou hoplites, pouvaient seuls aspirer aux magistratures; les thètes, recrutés exceptionnellement, obtenaient l'accès à l'ecclesia et le droit de siéger à l'héliée, qui n'est encore qu'un tribunal d'appel.

Pisistrate, dont le gouvernement fut plutôt un gouvernement de famille qu'une monarchie, poursuivit et consolida la réforme inaugurée par Solon en donnant à Athènes la paix sociale avec le bien-être matériel, l'éclat des fêtes religieuses, le prestige littéraire et artistique. La tyrannie tombée, Clisthènes poussa à son terme l'évolution démocratique ; pour dépouiller les Eupatrides de la puissance qu'ils tiraient encore des mœurs, en finir avec les rivalités des partis régionaux et se garantir à jamais contre le pouvoir personnel, il créa les dèmes qui devinrent les centres de la vie municipale ; aux quatre vieilles tribus d'origine gentilice, il en substitua dix autres et il fit voter la loi sur l'ostracisme ; sur les ruines de la tradition, sans pourtant rien détruire des anciennes institutions, il établit le règne de la loi et de l'égalité de tous les citoyens. Athènes était assurée contre le péril perse.

La nation qui se dresse autour d'Athènes devant cette menace avait un patrimoine commun à défendre. La Grèce, si morcelée au point de vue politique, dont les cités étaient en lutte si âpre les unes avec les autres, avait une unité morale, intellectuelle et esthétique et c'est à inventorier ce patrimoine religieux, littéraire et artistique que sont consacrés les trois derniers chapitres (XII à XIV) du volume.

La religion grecque est essentiellement mobile ; elle évolue sans cesse et des éléments fort complexes, achéens, égéens, orientaux, contribuent à sa formation. De l'animisme, elle passe à l'anthropomorphisme ; les dieux ne sont d'abord, chez Homère par exemple, que des images agrandies des rois et des guerriers; puis, après la désorganisation du régime familial, les anciens Olympiens, épurés, se dressent en défenseurs des lois naturelles, s'érigent en gardiens de la justice, cependant qu'avec de jeunes dieux, Apollon, Dionysos, s'intro-

duisent des idées de pardon moyennant purification, de salut et de félicité éternelle pour ceux qui auront bien vécu et observé les rites. Ces cultes nouveaux, par-dessus les frontières, préparaient une religion nationale, et de tous les pays grecs la foule affluait devant les oracles surtout à Delphes, accourait aux fêtes périodiques et aux jeux panhelléniques, notamment à Olympie, où tous, dans l'identité des croyances, se sentaient de la même race.

La langue, malgré la diversité des dialectes, était également un élément d'unité. Par elle, les Grecs fraternisaient et s'opposaient aux barbares. La littérature à laquelle elle a donné naissance lui a conféré dès la fin du VI^e siècle ses lettres de noblesse : l'épopée a chanté les prouesses des guerriers et des navigateurs comme l'humble travail des paysans ; le développement du lyrisme sous des formes infiniment diverses a suivi les progrès de l'individualisme ; pour le plaisir du peuple, la tragédie est sortie du dithyrambe et dans le cômos se sont préparés les éléments de la comédie future ; les philosophes des écoles de Milet, de Crotone et d'Élée, Héraclite d'Éphèse ont abordé la recherche du vrai dans ce qu'elle a de plus austère ; Hécatée de Milet, par son doute méthodique, a fondé l'histoire.

L'art, essentiellement populaire, est une autre expression de la nationalité hellénique. Par une évolution rapide, il est arrivé, quand finit le VI^e siècle, à la pleine possession de ses moyens. L'architecture, qui est surtout religieuse, a déjà couvert tout le monde grec de temples ; la sculpture, dégagée des conventions primitives, prend à tâche de rendre dans toute sa vérité et sa perfection le corps humain, son thème de prédilection, et s'essaie à traduire dans l'attitude les mouvements de l'âme ; de la grande peinture, nous ne connaissons guère que le reflet chez les peintres de vases, mais les vases attiques à figures rouges de style sévère sont ornés de personnages justement observés et de scènes bien composées. Nulle part mieux qu'à Athènes ne se concilient et ne s'harmonisent les deux tendances dont l'alliage constituera l'art grec : la grâce ionienne, qui ne va pas sans miévrerie, et la vigueur dorienne, qui n'est pas exempte de rudesse.

Cet aperçu rapide, qui montre l'économie générale du livre, ne donne une idée ni de la masse considérable des renseignements qu'il contient, ni de la façon très vivante et très attrayante avec laquelle ils sont présentés. L'ouvrage répond si bien à notre attente et à nos besoins qu'on peut en toute certitude lui présager un vif et durable succès.

A. MERLIN.

THÉODORE REINACH. *La Musique grecque*. Un vol. in-12°, 208 p. Paris, Payot, 1926.

Dans cette petite collection Payot, où, pour ne parler que de la Grèce, M. Maurice Croiset a tracé un magistral aperçu de la *Civilisation hellénique*, où MM. Babelon, Lechat, Dugas, Legrand ont si savamment et si élégamment résumé nos connaissances sur *les Monnaies grecques*, *la Sculpture grecque*, *la Céramique grecque*, *la Poésie alexandrine*, il revenait naturellement à M. Th. Reinach de parler de la *Musique grecque*. Il vient de le faire dans deux cents pages qui forment un exposé plein de choses et d'une remarquable clarté. Quatre chapitres : le premier sur *la mélodie et l'harmonie*, où sont définies les notions fondamentales (tétracordes ; genres ; modes ; tons ; polyphonie, etc.) ; — le second, sur *la rythmique*, qui mérite d'être lu avec autant d'intérêt par les amis de la poésie que par ceux de la musique ; — le troisième, sur *les instruments de musique*, à la fabrication ou au jeu desquels M. Reinach a déjà consacré plus d'une étude ori-

ginale. — un quatrième, sur *la Pratique musicale*, entendue en un sens très large (la musique et la vie dans l'éducation ; les exécutants et les concours ; les genres de composition musicale ; l'évolution de la musique grecque). M. Th. Reinach n'a pas hésité à déclarer, avec la bonne foi d'un vrai savant, à quel point notre savoir reste encore insuffisant sur la matière qu'il étudie. « Il peut sembler étrange », écrit-il, « qu'un auteur qui a passé plus de quarante ans de sa vie à étudier la métrique et la musique grecques, ose avouer qu'il ne sait pas au juste, à l'exception de la *Doristi*, ce que c'est qu'un mode grec, et qu'il ne sait pas scander, — ce qui s'appelle scander — une ode de Pindare et de Bacchylide. » Il n'est que trop certain, pour s'en tenir à ce dernier point, que la métrique, en ces dernières années, est tombée en un état d'anarchie d'où on ne pourra sans doute la tirer que si l'on se souvient qu'elle a besoin de principes, comme toute science, et qu'on a peut-être agi un peu précipitamment en rejetant à peu près en bloc tous les résultats du travail de ceux qui avaient essayé de lui en donner. Sous la direction d'un guide aussi prudent et aussi compétent que M. Th. Reinach, le lecteur se rendra compte nettement des difficultés qui nous arrêtent actuellement. — Deux des trois *appendices* seront particulièrement bienvenus ; car le lecteur français devait jusqu'ici demander à des ouvrages étrangers l'équivalent de ce qu'ils lui apportent : l'un traite de la *Notation* antique ; l'autre est une collection de tous les textes musicaux (fragment d'un chœur d'*Oreste* ; hymnes *delphiques* ; épitaphe de *Seikilos* ; hymnes de *Mésomède* ; fragments vocaux de *Contrapollinopolis*) ; le troisième (le second, dans l'ordre des matières), fournit une brève mais excellente bibliographie.

A. Puech

P. Paris et V. Bardaviu Ponz. *Fouilles dans la région d'Alcañiz* (*Province de Teruel*). I. *Le Cabezo del Cuervo*. II. *Le Taratrato*. Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Études hispaniques, fasc. xi, 1. Un volume in-8° de 119 p., xiii pl. et 114 fig. Bordeaux, Feret, 1926.

Ce premier fascicule contient l'exposé du résultat des fouilles archéologiques faites par l'Ecole des Hautes Études hispaniques dans la région d'Alcañiz à la station néolithique du *Cabezo del Cuervo* et au village ibérique du *Taratrato*.

Le premier de ces établissements occupe au sommet d'une crête rocheuse, aux parois abruptes, une étroite plate-forme dont le sol tourmenté a été égalisé pour servir d'assises à de misérables cabanes en briques séchées au soleil et dont les murs chaînés de poutres supportaient une toiture de clayonnage. Les foyers installés dans une anfractuosité naturelle du sol sont parfois entourés de banquettes taillées dans le roc. Dans les ruines du village détruit par un incendie on a recueilli un matériel très pauvre de silex (lames, éclats, marteaux, racloirs, scies) et d'os (poinçons) et deux fragments de moule en pierre pour la fabrication d'aiguilles de métal. Par contre la céramique était très abondante, tessons à décors incisés ou à cordons en relief avec impressions digitales, vases ovoïdes, égouttoirs à fromage, lampe faite d'une soucoupe dont le rebord pincé en un point du marli forme bec, pesons de tisserand et croissants en argile percés d'un trou à chaque extrémité. Ce misérable hameau aurait été habité pendant un long espace de temps s'étendant depuis le néolithique jusqu'au début de l'âge du fer.

Le village ibérique du Taratrato est situé sur l'un des derniers ressauts d'une ligne de collines dominant une plaine ondulée très fertile. La forme générale est

celle d'un quadrilatère allongé de 70 mètres de long sur 30 dans sa plus grande largeur dont le côté ouest, arrondi en pointe d'ovale et quelque peu surélevé, est occupé par une large place à laquelle aboutit une ruelle tortueuse divisant l'agglomération en deux quartiers parallèles. Les maisons sont petites et étroites, ne prenant jour que sur la rue ; celles du sud sont souvent construites plus solidement et sont réparties en trois îlots séparés par d'étroits passages conduisant de la rue centrale à un chemin de ronde qui court à l'extrémité méridionale du plateau. Elles sont construites en briques crues reposant sur une assise en moellons et couvertes d'une toiture de branchages et d'argile reposant sur des poteaux adossés aux murailles. Dans la partie haute du village a été découvert un moulin dont les meules étaient encore en place ; dans leur voisinage se trouvaient de grandes cuves maçonnées dont l'une a pu servir de pétrin. Les vases peints à décor géométrique sont extrêmement nombreux, de même que les pesons, les polissoirs, les fusaïoles en argile, les mortiers et les meules en pierre. De même que la station d'Azaila, le Taratrato a fourni un nombre considérable de pièces en plâtre en forme de demi-lune, dans lesquelles il ne faut pas chercher à reconnaître des objets « à sens religieux », mais simplement des cales destinées à maintenir les vases à provisions (cf. Cabré, *Archivo español de arte y archeologia*, I, 1925, p. 303-304). La découverte d'un fond de coupe grecque à figures rouges datant tout au plus du IVe siècle av. J.-C. prouve qu'à cette époque le village existait encore.

Raymond Lantier.

Corrado Barbagallo. *Il problema delle origini di Roma da Vico a noi.* Un vol. in-16, 150 p. Milano, Società Editrice Unitas, 1926.

En présence d'un texte antique, qu'il soit d'histoire ou simplement littéraire, on peut soit se contenter simplement de dégager la pensée de l'écrivain, soit chercher en outre à distinguer les éléments divers dont s'est formée cette pensée. Le premier travail procure généralement la satisfaction de la certitude, le second, qui exige de longues recherches et une abondante érudition n'aboutit la plupart du temps qu'à des hypothèses dans lesquelles une part de vérité se trouve inévitablement mêlée d'une proportion variable d'erreur. C'est la seconde de ces attitudes intellectuelles qu'a adoptée définitivement l'époque moderne, aussi bien en Italie, qu'en Allemagne, qu'en France. Notre étude de l'antiquité s'est faite essentiellement critique, pour le plus grand profit, nous semble-t-il, de l'intelligence du passé. L'histoire des origines de Rome a fait ainsi l'objet de nombreuses analyses qui, sans nous conduire à la possession de toute la vérité nous en ont néanmoins incontestablement rapprochés.

Tel n'est pas le sentiment de M. Barbagallo. Selon lui, la critique n'a guère fait depuis Niebuhr qu'errer dans des sentiers embroussaillés ne conduisant qu'au découragement. La vérité, c'est la tradition antique, celle de Tite-Live et de Denys, qu'il faut accepter en bloc, purement et simplement en se contentant de l'éclairer de l'extérieur par l'archéologie. Cette thèse paradoxale est soutenue avec verve par une critique brillante des critiques. Le livre témoigne d'une information étendue ; il se lit avec intérêt, il caractérise de façon généralement assez juste l'attitude intellectuelle des diverses écoles, le romantisme de Niebuhr, l'application acharnée de ses élèves, le revirement de Mommsen en venant, lui aussi, à critiquer l'histoire de Romulus et de Remus dans ses *Roemische Forschungen* après s'être montré assez indifférent dans son *Histoire* pour toutes ces questions d'origine.... etc. On notera

avec plaisir le juste hommage rendu à Michelet, à Ampère, à Fustel et même à Duruy, dont les volumes sur l'époque classique et l'empire demeurent en effet excellents en leur genre, mais dont l'exposé concernant les quatre premiers siècles est entièrement périmé. Parmi les modernes qui formeraient la « seconde école des Niebuhriens », personne ou presque, ne trouve grâce aux yeux de M. Barbagallo. M. de Sanctis lui apparaît aussi « radical », c'est-à-dire condamnable, que les autres. Après avoir fort bien plaidé en faveur de l'autorité de la tradition, ne s'avise-t-il pas, en effet, de critiquer soigneusement les éléments qu'il lui emprunte ! C'est en somme à la critique elle-même et, comme il le dit, au « rationalisme » qu'en a M. Barbagallo.

En conclusion, le volume tourne à l'apologie de quelques archéologues. L'archéologie préhistorique donnerait raison, paraît-il, à l'acceptation en bloc de la tradition antique. Une telle affirmation paraîtra sans doute un peu excessive. Mais les dernières découvertes de M. dall'Osso au Monte Mario doivent, paraît-il, enlever toute hésitation. Ces fouilles n'ont pas encore été publiées, que je sache, et n'ont donné lieu jusqu'ici qu'à des articles de journalistes dont le jugement est de faible autorité. Je ne les connais que par une note succincte et sagement mesurée de M. Jean Colin dans la *Revue Archéologique* de 1923, 1, p. 298-302.

Je doute fort, néanmoins, qu'une fouille, si heureuse soit-elle, puisse autoriser des conclusions aussi générales car les trouvailles de l'archéologie, dans le cas le plus favorable, n'éclairent jamais qu'un point particulier. Elles posent la plupart du temps des problèmes inattendus qui exigent, eux aussi, une critique rationnelle, et les conclusions de l'archéologue, comme celles de l'histoire, demeurent le plus souvent soumises aux rectifications de l'avenir.

Avec de brillantes qualités, le livre manque en somme de la mesure que donne le simple et calme « rationalisme ». Il ne s'agit pas de savoir s'il faut rejeter ou accepter en bloc la tradition antique mais, plus modestement, de distinguer dans cette tradition, le grain de vérité au milieu des frondaisons de la légende et du mythe.

A. Grenier.

Ern. Diehl, *Inscriptiones latinae christianae veteres*, vol. I. Un vol. in-8°, Berlin, Weidmann 1925.

Ce que M. Dessau a fait pour les inscriptions latines païennes, M. Diehl l'a entrepris dans le présent ouvrage pour les inscriptions chétiennes : il a donné dans un volume de maniement commode un choix très abondant des textes épigraphiques chrétiens publiés de tous côtés, pour la période qui s'étend depuis les débuts du christianisme jusqu'au vii[e] siècle ; il a voulu, ainsi qu'il le dit lui-même, mettre à notre portée tous les documents chrétiens intéressants pour l'histoire, la religion et la langue des bas-temps. Le premier volume, le seul paru en entier, ne comprend pas moins de 2.500 numéros. L'auteur les a répartis de la façon suivante :

1) Textes relatifs aux empereurs, 2) aux personnages d'ordre sénatorial, 3) aux personnages d'ordre équestre, 4) aux personnages dits *honesti* ou *devoti*, 5) aux serviteurs de la maison impériale, 6) aux membres de municipalités, 7) aux prêtres païens (*flamines perpetui*), 8) aux militaires, 9) aux artistes, acteurs, cochers, 10) aux gens de profession, 11) aux tuteurs, patrons affranchis, esclaves, 12) aux monuments publics ou privés, 13) acclamations païennes (*vivas*, *zeses*), 14) inscriptions sur menus objets.

La seconde partie de ce premier volume est réservée aux textes plus spécialement

chrétiens, où il est question d'évêques, de prêtres, de ministres inférieurs de la religion, de fidèles, de néophytes, de cérémonies du culte (baptême, pénitence), de sectes hérétiques, de monastères, de moines, d'édifices chrétiens, de martyrs, d'acclamations chrétiennes, de formules extraites de l'ancien ou du nouveau testament.

Tous les textes sont reproduits en minuscules, les lignes étant séparées par des traits verticaux, avec bibliographie et notes explicatives.

Du deuxième volume il a déjà été mis en vente trois fascicules ; on y trouvera de nombreux exemples de toutes les formules usitées dans l'épigraphie chrétienne, pour désigner la mort, le repos éternel, le ciel. Fort justement M. Diehl a classé ces inscriptions par provinces, ce qui permet de saisir les habitudes des différents pays.

L'auteur annonce un troisième volume qui contiendra des « indices locupletissimi totius operis. » Ainsi se complètera un instrument de travail et d'enseignement qui nous manquait encore.

R. C.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Communications

7 janvier 1927. M. Franz Cumont adresse une note relative à une inscription de Tusculum, qui lui a été communiquée par M. Vogliano.

C'est la dédicace d'une statue consacrée par des mystes de Bacchus à une de leurs prêtresses.

14 janvier. M. Leblond offre à l'Académie pour être conservé à la Bibliothèque de l'Institut le manuscrit autographe de la relation du voyage que Jean Foy-Vaillant fit en Perse vers 1679. Numismate, Foy-Vaillant avait entrepris ce voyage pour rechercher des médailles. Il entra en 1702 à l'Académie des Inscriptions.

— M. Edmond Pottier rend compte des nouvelles fouilles conduites par M. Mouret sur la colline d'Ensérune. On a découvert plusieurs silos et de multiples débris de poteries

21 janvier. M. Enlart communique une inscription française trouvée récemment à Paphos, que lui a fait connaître Sir Ronald Storrs, gouverneur de Chypre. C'est l'épitaphe de *Bernard, fils de Sire George, l'escrivain des Alemans*, mort le premier jour du mois de *delier*. Ce document semble être le premier qui mentionne l'existence d'un représentant de la nation allemande en Chypre.

— M. Edouard Cuq fait une communication sur la condition juridique de la Syrie méridionale au début du deuxième siècle avant notre ère. La Cœlé-Syrie et la Phénicie, la Samarie et la Judée ont-elles été annexées à l'Égypte lors du mariage de Ptolémée V Epiphane avec Cléopâtre, la fille du roi de Syrie Antiochus III ? Polybe et Flavius-Josèphe paraissent en désaccord sur ce point. M. Edouard Cuq cite plusieurs faits qui prouvent que le roi de Syrie a gardé la souveraineté sur cette région. Ptolémée n'a reçu en dot qu'un droit temporaire sur les tributs. Antiochus lui a cédé sa créance contre les contribuables et avec elle le droit de contraindre les récalcitrants. Ainsi s'expliquent les assertions, contradictoires en apparence,

de Polybe et de Josèphe. Cette conclusion est confirmée par le rapprochement du récit de Josèphe et de quelques papyrus gréco-égyptiens de l'époque ptolémaïque. La Syrie méridionale est restée soumise au système de perception des tributs emprunté aux cités grecques par les successeurs d'Alexandre. On n'y a pas appliqué le régime introduit en Égypte par Ptolémée II Philadelphe, et qui a pour trait distinctif le contrôle exercé par des fonctionnaires royaux sur l'adjudication et la perception des tributs.

CONCOURS

Prix Saintour. L'Académie décerne un prix de 1000 francs à M. Kammerer, *Essai sur l'histoire antique d'Abyssinie*, et un prix de 2000 francs à M. l'abbé Chaine, *La Chronologie des temps chrétiens de l'Égypte et de l'Éthiopie*.

Prix Bordin extraordinaire. Un prix de 2500 francs est décerné à M. l'abbé de Genouillac, *Céramique capadocienne* et un prix de 500 francs à M. Lubor Niederle, *Manuel de l'antiquité Slave*.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES

PAYS-BAS.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES D'AMSTERDAM.

CLASSE DES LETTRES.

Mededeelingen (*Communications*), tome 59, série A (Philologie), 1925.

J. J. G. Vürtheim, *Rhadamanthys, Ilithyia, Elysion.* Rhadamanthys, qui était vénéré près d'Haliartus en Boétie sous le nom de « Aleos », était la personnification de la chaleur du soleil (ἀλέα). Le mot εἵλη, « ardeur du soleil », se retrouve dans le nom de la déesse Eilioneia, invoquée à Argos par les femmes en mal d'enfant (cf. le nom latin Lucina du radical *luc*), et dans celui d'Ilithyia, qui aurait signifié « rayonnant de l'ardeur du soleil ». Elysion [ou Enelysion] a primitivement le sens de « endroit frappé par la foudre ».

F. M. Th. Böhl, *Étymologie populaire et jeux de mots dans les récits de la Genèse.* L'auteur se pose la question de savoir jusqu'à quel point l'étymologie populaire et le calembour ont influé sur le caractère et la formation des récits de la Genèse. A la base du premier livre de la Bible se trouvent des contes populaires, qui ont été adaptés plus tard à la religion des Juifs. Les jeux de mots, quand même ils ont été souvent abrégés ou obscurcis par l'emploi de synonymes, sont restés essentiellement tels qu'ils étaient, de sorte qu'ils fournissent un moyen excellent de reconstruire les vieux récits. L'auteur distingue : 1. les explications étymologiques des noms propres, par exemple *Ruben*, identifié avec l'hébreu *ra'u* ou *re'u*, « voir », et avec *beon*, « ma misère », ou *ban*, « il m'aimera » ; 2. les jeux de mots, comme ceux qui (*Gen.*, XXIII, 4-8) sont faits sur le nom de lieu *Machanaïm* ; 3. les expressions à double entente, surtout dans les prophéties et les interprétations de songes ; 4. les noms d'idoles ou d'idolâtres estropiés à dessein, par exemple celui de Nimrod, prononcé et écrit de façon à se confondre avec un verbe hébreu signifiant « nous serons rebelles contre Dieu ». L'auteur donne de nombreux exemples se rapportant à ces quatre groupes.

D. Plooy, *Le commentaire de Zacharie de Besançon sur le Diatessaron.* Le texte syriaque primitif de l'Harmonie des Évangiles (*Diatessaron*) de Tatianus a été dé-

truit parce qu'il était considéré comme hérétique, ou plutôt parce que la fusion avec l'église grecque ne pouvait se faire qu'au moyen d'une traduction des quatre Évangiles séparés qui, seuls. avaient l'autorisation apostolique à Antioche et à Rome. La traduction latine du *Diatessaron* a eu avec l'Évangile de Marcien une influence profonde là-même où l'on ne sentait plus aucun lien avec l'église marcienique-tatianique, et l'on en trouve des traces jusque dans la Vulgate. Le texte latin, lui aussi, a dû céder le terrain aux Évangiles séparés, mais il n'a pas disparu aussi complètement que l'original syriaque : M. Plooy a découvert qu'un texte moyen-néerlandais du *Diatessaron*, qui se trouve à Liège, est une version de cette traduction latine ancienne. Randel Harris avait déjà signalé que le Commentaire de Zacharie de Besançon (XIIe siècle) contient, lui aussi, des restes de l'ancienne version latine de l'œuvre de Tatianus. La comparaison de ce commentaire avec le texte du ms. de Liège permet de reconnaître et de retrouver ces restes. On peut même parfois prouver que les leçons du commentaire et du texte moyen-néerlandais remontent à la traduction syriaque.

A. J. Wensinck, *Le second commandement.* L'auteur attire l'attention sur la double défense que contient le Décalogue, d'abord celle de faire des images, et puis celle de les adorer. Il montre, au moyen de la théologie mahométane, que, contrairement à l'opinion généralement admise d'après laquelle, dans la Bible, seule l'adoration des images est considérée comme un péché, le fait d'en fabriquer n'était pas, en Israël, chose indifférente, parce que c'était une usurpation de la fonction créatrice de Dieu. C'est ce qui explique qu'il n'en est question que dans le Décalogue, où le droit de Jahwé au titre de Créateur unique est fortement accentué.

Tome 60, série B (Sciences historiques), 1925.

W. B. Kristensen, *Le trépied de Delphes.* Les deux objets sacrés qui sont comme les symboles de l'oracle de Delphes, l' « omphalos » et le trépied, ont tous les deux une signification chtonique. L'omphalos représente l'endroit qui, le premier, a surgi de l'eau de la création, la colline où l'état de mort (chaos) passait à l'état de vie ; il est donc en même temps le tombeau divin et la place de la résurrection. Le trépied, dans sa forme typique, est un chaudron placé sur trois pieds, et a eu sans doute primitivement la même signification que l'omphalos, avec lequel il alterne sur les images. D'abord, tous deux ont été considérés comme des tombeaux d'êtres divins ; puis la partie essentielle du trépied a été le chaudron, non les trois pieds, et ce chaudron représente le monde souterrain ; sur une amphore du musée britannique il en sort des serpents, qui font partie de l'empire des morts et qui, dans l'art, sont l'attribut des êtres chtoniques. Le trépied est devenu la place et le symbole de la prophétie, et forme double emploi avec le trou au-dessus duquel il était placé ; l'oracle sortait aussi bien du trou que du chaudron « chantant ». L'idée de résurrection s'y rattache aussi, car l'oracle de Delphes ne donnait pas uniquement des prophéties de l'avenir, mais pouvait tirer également les hommes des pires catastrophes, qui, d'après la conception antique, n'étaient autre chose qu'une mainmise de la mort sur l'homme ; sa délivrance était identifiée avec un retour à la vie ; les maladies surtout étaient considérées comme une mort et la guérison comme une résurrection.

Travaux.

A. J. Wensinck, *La nouvelle année dans l'Arabie et la fête des tabernacles.* La « nuit du décret » dont il est question

dans la 97[e] sourate du Koran, a conservé, dans la tradition musulmane, des traits d'une nuit de la nouvelle année, dans laquelle l'ordre des choses pour la période suivante est établi. D'autre part, le Koran fait mention de la « nuit bénie dans laquelle chaque décret est séparé » (sourate 44), évidemment une autre nuit de nouvelle année. La première, selon la croyance populaire, tombe dans le dernier tiers du mois de ramadan, l'autre est fixée au 15 shaban. Dans l'ancien calendrier arabe, entre ces deux époques se plaçait la période de la chaleur et de la sécheresse estivales.

Il est indiqué dans l'ancienne littérature musulmane que la retraite spirituelle, enveloppée de rites de jeûne et de dévotion, se pratiquait de préférence au mois de ramadan. En l'an 2 de l'Hégire la signification de ce mois s'accentuait par l'institution du jeûne obligatoire pendant tout le mois. Selon toute apparence Mohammed n'empruntait pas, comme on l'a supposé, cette institution à quelque communauté religieuse, et ne faisait que continuer une ancienne tradition arabe. La célébration de la fête d'automne, du hadjdj, a conservé des traits qui ont aussi le caractère de rites de la nouvelle année. On dit qu'un groupe de tribus arabes, pendant cette période d'automne, avait la coutume d'éviter l'entrée de leurs maisons par la porte, ou bien demeurait dans des tentes de cuir, s'abstenant de lait battu, de beurre, etc.

L'auteur du présent travail rapproche ces rites de tabou des préceptes de la fête des tabernacles, où les maisons étaient quittées pour un séjour dans des tentes. Ces tentes sont de deux types nettement distingués, l'un ayant le caractère d'une hutte pourvue des symboles de végétation, l'autre n'étant qu'une simple demeure provisoire.

L'idée d'un tabou de la maison paraît donc commune aux Sémites du Sud et à ceux du Nord. Une trace de la même idée se trouve dans la tradition de l'Exode sur l'institution de Pâques, selon laquelle les poteaux et les seuils furent marqués de sang, afin de protéger les habitants contre l'ange de la mort.

Enfin l'auteur pose la question de la relation entre ces rites de tabou et les saisons. Il considère ces rites — qu'on aurait tort de regarder d'un seul point de vue — comme ayant le but de soustraire l'homme aux pouvoirs surhumains, dont on craignait l'influence surtout au commencement des saisons, quand l'ordre des choses pour une période suivante était établi.

J. J. Salverda de Grave.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Antiquité

C. C. Edgar. *Zenon Papyri. Vol. 1.* (*Service des Antiquités de l'Égypte. Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire, vol. 79.*) Le Caire, Imprimerie de l'Institut français d'archéologie orientale, 1925. In-4°, VIII-183 p., 24 pl.

Victor Ehrenberg. *Alexander und Ægypten* (*Der alte Orient. Beiheft* 7.) Leipzig, Hinrichs, 1926. In-8°, 59 p.

Silvio Ferri. *Alcune iscrizioni di Cirene.* Berlin, de Gruyter, 1926. In-4°, 40 p., 2 pl.

Ferdinand Gregorovius. *Athenaïs, Geschichte einer byzantinischen Kaiserin.* (*Orbis historicus, Bd. 1.*) In-8°, 159 p.

Arthur J. Ireland. *Episodes in the history of England. Coming of the Romans*

to the Norman Conquest, 55 B. C. to A. D. 1066. London, Longmans, 1926. In-8°, xxxviii-263 p.

Ulrich Knoche. *Die Uberlieferung Juvenals* (*Klassisch-philolog. Studien, Heft 6.*) Berlin, Ebering 1926. In-8°, vii-75 p.

Walther Kolbe. *Beiträge zur syrischen und judischen Geschichte.* (*Beiträge zur Wissenschaft vom Alten Testament, N. F. Heft 10.*) Stuttgart, Kohlhammer, 1926. In-8°, iv-174 p.

August Köster. *Die griechischen Terrakotten.* (*Kunst und Kultur, Bd. 6.*) Berlin, Schœtz, 1926. In-8°, 99 p.

Gonzalez Lodge. *Lexicon Plautinum. Vol. 2, fasc. 1.* (*M.-Multus.*) Leipzig, Teubner, 1926. In-4°, 96 p.

Ernst Majer-Leonhard. *Das Jugendliche im platonischen Phaidon.* (*Frankfurter gelehrten Reden und Abhandlungen, Heft 7.*) Frankfurt a/M., Englert, 1926. In-8°, 35p., 1 pl.

José Ramón Mélida. *El Circo Romano en Merida. Memoria de las excavaciones practicadas de 1920 a 1925.* Madrid, Junta superior de excavaciones y antigüedades, 1925. In-4°, 8 p., 3 pl.

S. N. Miller. *Roman York. Excavations of 1925.* York excavations Committee, 1926. In-4°, p. 176-194, ill.

Nonnos. *Dionysiaka.* Ubertz. und herausgegeben von Thassilo von Scheffer. *Lieferung 1.* München, Barth-Verlag, 1926. In-4°, p. 1-48, i-viii.

Philo Alexandrinus [Philo Judaeus]. *Opera quae supersunt. Vol. 7. Indices ad Philonis Alexandrini opera* composuit Johannes Leisegang. Berlin, de Gruyter, 1926. In-8°, viii-338 p.

Otto Plasberg. *Cicero in seinen Werken und Briefen* (*Das Erbe der Alten, 2, 11*). Leipzig, Dieterich, 1926. In-8°, ix-180 p.

M. Rostovtzeff. *The social and economic history of the Roman Empire.* London, Milford, 1926. In-8°, xxv-695 p.

Mauriz Schuster, *Altertum und deutsche Kultur.* Wien, Hölder-Pichler-Tempsky, 1926. In-8°, 656 p.

Edward A. Sydenham. *Aes grave. A study of the cast coinages of Rome and central Italy.* London, Spink, 1926. In-4°, 145 p., 28 pl.

P. Cornelius Tacitus. *Libri qui supersunt.* Recognovit Carolus Halm. Editionem quintam curavit Georgius Andresen. *Tom. 1, fasc.* 1. *Libri ab excessu divi Augusti 1-6* (*Bibliotheca scriptorum Graecorum et Romanorum Teubneriana*). Leipzig. Teubner, 1926. In-8°, 199 p.

H. B. Walters. *Catalogue of the engraved gems and cameos, Greek, Etruscan and Roman, in the British Museum. Revised edition.* British Museum, 1926. In-4°, lxii-419 p., 44 pl.

Theodor Wiegand. *Zur Geschichte der Ausgrabungen von Olympia* (*Sitzungsberichte der preussischen Akademie der Wissenschaften, 1926, 6*). Berlin, de Gruyter, 1926. In-4°, p. 14-22.

Reallexikon der Vorgeschichte. Hrsg. von Max Ebert. *Bd. 6, Lfg. 5. Bd. 7, Lfg. 1. Keltisches Münzwesen-Kleidung. — Kleinasien-Kreta.* Berlin, de Gruyter, 1926. In-4°, p. 305-394 et 1-64.

V. Filipo.

Le Gérant : Paul Geuthner.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXVII.

JOURNAL
DES SAVANTS

FONDÉ EN 1665

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE L'INSTITUT DE FRANCE

(ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES)

MARS 1927

SOMMAIRE DU N° 3

LIBRAIRIE ORIENTALISTE
PAUL GEUTHNER
13, RUE JACOB — PARIS VI^e

HISTORIQUE, MODE ET CONDITIONS DE LA PUBLICATION.

Le Journal des Savants est le plus ancien des journaux littéraires de l'Europe. Fondé en 1665, il fut placé par Louis XIV en 1701 sous le patronage royal. Il disparut en 1792, mais il fut réorganisé par l'État en 1816. Depuis 1903 il est publié sous les auspices de l'Institut de France.

Le Journal des Savants paraît le 15 de chaque mois, sauf en août et en septembre, par fascicules de six feuilles in-4°.

Le prix de l'abonnement annuel est de **50** francs pour la France et de **60 francs** pour l'étranger. Le prix du fascicule est de **6** francs.

Les manuscrits ainsi que les propositions de collaboration doivent être adressés à M. le Directeur ou à M. le Secrétaire de la rédaction, Bibliothèque de l'Institut, 23, quai de Conti, Paris, VI^e.

Adresser tout ce qui concerne les abonnements et les annonces :

A la Librairie Orientaliste Paul Geuthner, 13, rue Jacob, Paris, VI^e.

JOURNAL
DES SAVANTS

MARS 1927

LES PEINTURES CHRÉTIENNES DE LA CAPPADOCE.

G. DE JERPHANION. *Les églises rupestres de Cappadoce*, t. I, première partie, 1 vol. in-4 de LXIII-296 pages, avec un album in-f° de 69 planches. Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner, 1925-26.

I

A l'ouest de Césarée de Cappadoce, au pied des derniers contreforts du mont Argée, la région d'Urgub est assurément une des plus étranges qui se rencontre en Asie Mineure. Sur un espace d'environ quinze kilomètres sur vingt, le tuf volcanique et friable a été profondément creusé et comme déchiqueté par l'érosion, qui ici a dressé en falaises les hautes parois verticales, là coupé d'étroits et profonds ravins la surface aride du plateau, qui a taillé surtout et plissé la roche en une multitude de cônes et de pyramides, dont est comme hérissé tout le pays. Devant cet aspect extraordinaire, le voyageur d'abord n'échappe pas à une sorte de saisissement, « se demandant s'il a sous les yeux un paysage réel ou s'il n'est pas transporté, par un prodige, devant le plus invraisemblable décor de féerie[1] ». Certains de ces cônes ont jusqu'à trente ou quarante mètres de hauteur, et leur nombre est presque infini. Tel village de la région, Matchan par exemple, dont l'ouvrage du P. de Jerphanion nous montre plusieurs vues singulièrement pittoresques (pl. 1, 4, 6 et 7), mêle ses maisons à ces hautes pyramides qui surgissent autour d'elles « comme les clochers ou les dômes d'une ville chrétienne[2] », ou mieux encore, selon la comparaison de l'au-

1. P. 1.
2. P. 21.

teur, comme des tentes, grandes ou petites, alignées en longues files régulières. Ailleurs, dans la vallée de Gueurémé et dans les ravins voisins d'El-Nazar et de Qeledjlar, les aiguilles et les cônes, dont certains sont curieusement coiffés d'une sorte de chapeau rocheux, se succèdent jusqu'à un vaste cirque tout hérissé de pointes aiguës (pl. 8, 9, 10, 11). Puis ce sont d'étroits couloirs, où le chemin se confond avec le lit du torrent.

Les parois sont taillées à pic, écrit le P. de Jerphanion. Pendant longtemps on avance entre deux parois verticales d'une centaine de mètres. Partout elles surplombent et mettent le voyageur dans une ombre épaisse. Aucune issue ni à droite, ni à gauche. En avant et en arrière les détours du ravin masquent la route. On est emprisonné entre des rochers dont la masse pèse sur l'esprit et l'oppresse. La solitude est absolue. Le silence n'est interrompu que par les longs roucoulements qui sortent des pigeonniers établis dans la profondeur de la roche, et dont le passage des voyageurs trouble le repos[1].

Paysage d'autant plus impressionnant que la pierre présente une variété de couleurs singulière, tantôt couronnant une haute paroi blanche d'un banc de jaune sombre, tantôt appuyant une puissante croupe rose sur une base de roche blanche. Vers le sud, l'aspect change un peu. Un plateau uniforme, d'une altitude moyenne de 1600 mètres, s'étend en une longue surface déserte : mais il est entaillé de ravins profonds, où, entre les lignes parallèles des murailles trachytiques, se sont installés les villages. Là se trouve Soghanle, qui a conservé, après Gueurémé, le groupe le plus nombreux et le plus important de monuments anciens (pl. 13, 14, 15).

Tout cet étrange pays est aujourd'hui encore fort habité. Urgub, avant la guerre, comptait de vingt à trente mille habitants, Sinassos de six à huit mille ; Matchan avait 600 maisons, Orta-Hissar 500, etc. Il l'était autrefois bien davantage. « Toute cette région, dit le P. de Jerphanion, apparaît au voyageur comme une immense cité morte[2]. » Dans les parois rocheuses qui dominent les vallées, dans les cônes qui les hérissent, les habitants anciens du pays avaient creusé de bonne heure des habitations innombrables, et un historien byzantin du x^e siècle, Léon Diacre, rappelle que les gens de Cappadoce étaient jadis appelés troglodytes, parce qu'ils avaient l'habitude de vivre dans des cavernes. D'innombrables groupements s'offrent ainsi aux yeux. Pas un cône, pour ainsi dire, qui n'ait été creusé, et qui ne renferme, selon ses dimensions, une ou plusieurs pièces. Sur les parois verticales, les ouvertures sont parfois si nombreuses qu'on croit voir des façades construites (pl. 13). Et parfois en effet de véritables

1. P. 28.
2. P. 7.

façades ont été taillées dans la roche, et donnent à ces habitations souterraines un décor extérieur assez pittoresque, où plusieurs rangées d'arcatures aveugles se superposent sur la muraille. A Tchaouch-In, à Qeledjlar (pl, 20, 21), on en rencontre de particulièrement remarquables. Il y avait là sans doute des églises d'une importance exceptionnelle, et qui étaient le centre d'un établissement monastique plus considérable.

C'est en effet le grand intérêt de cette région d'Urgub qu'elle a été au moyen âge — entre le IX^e et le XIII^e siècle — toute peuplée de monastères, à ce point que, sur cet étroit espace, on rencontre au X^e siècle deux sièges épiscopaux, et que d'autres y furent postérieurement fondés. A chaque pas on retrouve les traces de ces monastères, avec leurs réfectoires, leur vaste ensemble de salles, leurs églises, tout cela creusé dans la roche et groupant autour d'un sanctuaire principal les diverses habitations monastiques, les cellules isolées habitées par des ermites, les chapelles dispersées. A Gueurémé, il y avait au moins trois monastères, dont l'un avait sans doute pour centre l'église de Toqale-Kilissé, le plus important assurément des sanctuaires de cette région. Qeledjlar avait un autre monastère, dont l'église est décorée de peintures qui comptent parmi les meilleures de la Cappadoce, Soghanlé de même comprenait plusieurs centres monastiques. Il serait facile d'allonger cette liste[1]. Dans ces couvents creusés dans les rochers, les moines du moyen âge oriental menaient la vie pieuse, austère et rude que jadis, dans les solitudes de la Thébaïde, avaient menée les disciples d'Antoine, de Pachôme et de Schnoudi, et que menaient encore, entre le IX^e et le XIV^e siècle, les anachorètes qui peuplaient les *gravine* de l'Italie du Sud.

L'intérêt principal de ces établissements monastiques réside dans les nombreuses églises rupestres qui nous ont été conservées et dans les peintures qui les décorent. Ces églises sont de formes assez diverses[2]. Beaucoup d'entre elles — et il semble bien que ce soit là le type le plus ancien — sont constituées par une nef rectangulaire, ordinairement voûtée en berceau et terminée par une abside ; parfois le vaisseau principal est doublé par une seconde nef semblable à la première ; quelquefois, mais assez rarement, on rencontre des basiliques à trois nefs. Un autre type, fréquent à Gueurémé, et qui rappelle certaines églises de la Mésopotamie, montre une nef rectangulaire couverte d'un berceau transversal, c'est-à-dire dont l'axe est perpendiculaire à celui des trois absides ouvertes sur le grand côté. Ailleurs on trouve des églises en forme de croix, sans colonnes, et qu'une cou-

1. Voir Jerphanion, p. 43-44, et aussi p. 22-25, 29 et 39-41.
2. Voir les plans aux planches 28, 43, 61.

pole ou une calotte couronne à la croisée des bras, et d'autres, conformes au type classique de l'église en croix grecque, c'est-à-dire « à colonnes et à coupoles multiples dominant une croix inscrite dans un carré[1] ». Dans cette dernière catégorie d'édifices, de même que dans la seconde, les arcs sont toujours outrepassés; on y trouve des iconostases devant l'abside centrale, trait qu'on ne constate point dans les constructions plus archaïques. Aussi le P. de Jerphanion observe-t-il — et la remarque a son importance pour la datation des peintures qui décorent ces églises — que les édifices de ce dernier type sont « d'une date relativement récente et d'une origine étrangère » et que « leurs décorations doivent être rangées parmi les plus récentes[2] ».

Toutes ces églises rupestres sont de dimensions assez exiguës. « Tout ce qu'il y a de monuments décrits dans cet ouvrage, dit le P. de Jerphanion, tiendrait à l'aise dans Sainte-Sophie de Constantinople[3]. » Et la remarque doit être retenue, pour apprécier exactement l'importance de monuments qu'une description minutieuse risque de faire apparaître innombrables. Mais — et c'est ce qui en fait vraiment l'importance — toutes ces églises sont décorées de peintures (le décor architectural est en général très sobre), exécutées à la détrempe sur un enduit plus ou moins fin. Le coloris en est parfois encore d'une vivacité surprenante; le plus souvent cependant le temps a pâli les couleurs, et il est à peine besoin d'ajouter que beaucoup de ces peintures sont fort abîmées. Telles qu'elles sont, elles n'en constituent pas moins, pour l'histoire de l'art byzantin, un ensemble d'une valeur singulière; et c'est avec raison que le P. de Jerphanion, dans l'ouvrage considérable où il en entreprend l'étude, a pu — quoique modestement il s'en défende — indiquer, dans le titre du livre, qu'il nous fait connaître « une nouvelle province de l'art byzantin ».

II

Au temps lointain où j'étais à l'École française d'Athènes, j'avais été très frappé par le passage où Texier parle de ces chapelles et oratoires de la région d'Urgub, qui, dit-il, se comptent par centaines, ajoutant « qu'une année entière ne suffirait pas pour recueillir toutes les peintures qui les

1. P. 60.
2. P. 61.
3. P. xx.

décorent[1] » ; et je crois bien que déjà ce passage avait de même excité la curiosité de Bayet[2]. J'avais rêvé alors de tenter cette exploration assez malaisée, la Cappadoce étant en ce temps-là moins accessible qu'aujourd'hui ; les circonstances en décidèrent autrement ; et si je songe de quel matériel assez insuffisant l'École disposait alors pour des recherches de cette sorte, je puis dire en vérité que je regrette à peine que d'autres en aient eu la joie. Depuis lors, le livre de Lévidis publié en 1899 (Ἀι ἐν μονολίθοις μοναὶ τῆς Καππαδοκίας) donna un premier aperçu de ces monuments jusqu'alors signalés en passant par des voyageurs plus préoccupés de la géographie du pays ou des souvenirs de l'antiquité classique. En 1903, dans son *Kleinasien*, Strzygowski, résumant les résultats des explorations de Smirnof, donnait quelques intéressantes et brèves indications sur les églises rupestres de Cappadoce. Enfin — et surtout — deux voyages importants, celui de MM. Michel et Rott en 1906, celui de M. Grégoire en 1907, révélaient vraiment l'intérêt des monuments de la Cappadoce souterraine, dont le livre de Rott (*Kleinasiatische Denkmäler*, Leipzig, 1908) nous donnait pour la première fois des descriptions un peu détaillées, accompagnées de plans et de photographies. Ce n'étaient là pourtant que des publications fragmentaires. Il était réservé au P. de Jerphanion d'étudier de façon complète les églises et les peintures de la Cappadoce, et vraiment de nous les révéler.

Au cours de trois voyages — dont le premier (août 1907) est à peu près contemporain de ceux de MM. Michel et Rott et de M. Grégoire, dont le second, le plus important, eut lieu d'août à octobre 1911, dont le troisième fut fait en août-septembre 1912 — le P. de Jerphanion a minutieusement exploré la région d'Urgub. Exploration singulièrement laborieuse à travers un pays accidenté et difficile, dans des grottes souvent malaisément accessibles, où il fallait, dans une demi-obscurité, relever et photographier de longs cycles de peintures, ordinairement pâlies ou noircies par le temps, et peu commodes à déchiffrer. Le P. de Jerphanion a longuement expliqué dans son introduction les obstacles qu'il eut à vaincre, et dont il triompha. De ces explorations conduites avec une conscience et une ténacité dignes d'éloges — et où il eut pour compagnons, en 1907 le P. Gransault, en 1912 M. E. Mamboury, à qui nous devons une belle série de dessins et d'aquarelles — le P. de Jerphanion a rapporté une

1. Texier et Poplewell Pullan, *Architecture byzantine*, p. 40.
2. *Recherches pour servir à l'histoire de la peinture et de la sculpture chrétiennes en Orient*, p. 59.

quantité énorme de matériaux, et on ne saurait trop se féliciter que, sous les auspices du Haut-Commissariat de la République en Syrie, et avec le concours de l'Académie des Inscriptions, il en ait pu entreprendre la publication intégrale. Nous devons ainsi à l'auteur un fort beau livre, dont nous n'avons encore que la première partie : l'ouvrage complet comprendra quatre volumes de texte et trois albums in-folio contenant des plans, des photographies, des dessins et des aquarelles, tout ce qu'il faut — et le premier album en est le gage — pour que rien d'intéressant n'échappe à nos yeux. Et sans doute on pensera peut-être — l'auteur en a eu conscience — que la « publication est faite avec une abondance, la description avec une minutie que d'aucuns pourront trouver exagérée, » et on se demandera « si les œuvres des peintres cappadociens méritaient un si long effort[1] ». Le P. de Jerphanion observe justement que ces monuments chrétiens de Cappadoce, maintenant surtout que l'élément grec a été complètement éliminé de la région, sont exposés à une destruction presque certaine et probablement rapide. Cela est malheureusement trop vrai, comme le prouve, en une région moins exposée pourtant, la disparition de beaucoup des peintures qui décoraient les églises rupestres de l'Italie du Sud. On conçoit donc que l'auteur ait pris souci, comme il le dit, de « sauver de la mort l'œuvre de générations entières[2] ». Me permettra-t-il de dire cependant — et lui-même en a eu le sentiment obscur — que ses descriptions sont étrangement minutieuses, et parfois un peu fatigantes, et qu'on eût su gré à l'auteur de dire avec moins de longueurs, dans son introduction comme dans son livre, certaines choses qui ne sont pas de première importance? Je sais bien qu'après tant d'années de travail passées sur un sujet, on a quelque peine à se rendre compte de la réelle importance des choses, et qu'on se résigne mal à sacrifier même les détails les plus minces. Le lecteur en juge un peu autrement, et c'est une erreur — trop fréquente chez certains archéologues d'aujourd'hui — de croire que tout a une valeur et une signification. Je n'ai pas besoin d'ajouter, je pense, que cette remarque n'ôte rien à l'intérêt du livre du P. de Jerphanion et ne diminue en rien la reconnaissance que nous lui devons pour ses belles découvertes.

III

Il n'est point très aisé, d'après ce premier volume, d'en exposer ici les

1. P. XVII.
2. P. XVII.

résultats principaux. Le P. de Jerphanion a réservé — tout naturellement — pour la fin de son ouvrage les chapitres de conclusion qui présenteront des vues d'ensemble. Ce qu'il nous offre ici, comme il le dit lui-même, « n'est que publication de monuments, description, explication[1] » ; et comme l'auteur, dans ces descriptions, a suivi l'ordre topographique, il se trouve que nous n'avons, dans ce volume, que des chapelles de la région de Guéurémé, appartenant pour la plupart à ce que le P. de Jerphanion appelle « le groupe archaïque » et dont les plus importantes sont l'église de Qeledjlar et l'ancienne église de Toqale. Mais, heureusement, le P. de Jerphanion a, en ces dernières années, publié de nombreux articles qui permettent de compléter un peu — en attendant la suite de la publication — ce qu'il nous apporte aujourd'hui ; et dans ses *Recherches sur l'iconographie de l'Évangile*, M. Millet a fait grand état de ces peintures cappadociennes, et ingénieusement montré — encore qu'avec quelque exagération peut-être — la place qu'elles tiennent dans le développement de l'art chrétien d'Orient, et comment elles représentent excellemment, dans l'illustration des Évangiles, la tradition syrienne en face de la tradition hellénique d'Alexandrie. Sans vouloir entreprendre ici une discussion d'ensemble, qui trouvera mieux sa place une fois l'ouvrage achevé, on me permettra d'utiliser parfois les informations déjà publiées qui peuvent éclairer quelques points.

En dehors de trois chapelles fort curieuses, « où le décor est à peu près exclusivement floral et ornemental[2] », les peintures des églises rupestres de Cappadoce « comprennent essentiellement des scènes de l'Évangile (plus rarement de l'Ancien Testament, des Actes des Apôtres, des Vies de Saints), des figures de saints isolés et des motifs d'ornement[3] ». Et il convient de faire remarquer tout de suite — car le P. de Jerphanion le déclare nettement — que « plus que par le mérite artistique, ces peintures valent par les objets figurés[4] ». Assurément l'œuvre des peintres cappadociens, comme le dit l'auteur, « n'est point toujours barbare[5] » : dans le volume que j'ai sous les yeux, on rencontre dans la chapelle n° 6 de Gueurémé (pl. 30 et 32), dans celle de la Theotokos (pl. 34), dans l'église de Qeledjlar surtout (pl. 44, 46, 52, 56, et 57) et même dans

1. P. XVII.
2. P. 65.
3. *Ibid.*
4. P. XVIII.
5. P. XVII.

l'ancienne église de Toqale (pl. 65, 66 et 69) des morceaux assez remarquables, encore que l'auteur, dans la sympathie naturelle qu'il éprouve pour ces peintures, me paraisse en exagérer parfois un peu les qualités [1]. Mais enfin c'est l'iconographie surtout qu'il faut regarder en elles, non le style, « les choses dites, non les mots employés [2] ». Et ceci tout de même diminue quelque peu l'importance qu'on doit attribuer aux œuvres, intéressantes, mais médiocres, d'un art essentiellement populaire et provincial : d'autant mieux que par ailleurs, du point de vue iconographique même, on ne saurait, le P. de Jerphanion le constate, trouver dans le répertoire des peintres cappadociens aucun mérite d'invention [3]. « Pour l'époque, dit toutefois l'auteur, où la plus grande partie de leur œuvre s'échelonne, dixième et onzième siècles, elle est la seule qui soit parvenue à peu près complète jusqu'à nous [4] ». Je me reprocherais de paraître vouloir rabaisser la très réelle importance qu'ont pour l'iconographie les peintures de Cappadoce. Mais le P. de Jerphanion sait aussi bien que moi qu'avant leur découverte des décorations en mosaïques, comme celles de Saint-Luc, de Sainte-Sophie de Kief ou de Daphni, des manuscrits comme le Grégoire de Nazianze de la Bibliothèque Nationale, le Par. 74 ou le Laur. VI, 23, tous monuments datant du IXe au XIe siècle, offraient des séries assez complètes pour l'étude de l'iconographie. Les peintures cappadociennes complètent très utilement notre information : il ne semble pas que nous leur devions des révélations absolument nouvelles.

Mais de quelle époque datent exactement ces décorations? Le P. de Jerphanion y distingue deux groupes. Dans l'un, « plus ancien, aux caractères archaïques très évidents [5] », il range, à Gueurémé, plusieurs petites chapelles (la chapelle n° 6 est la plus importante), puis celles de Saint-Eustathe, d'El-Nazar, de Qeledjlar, et l'église ancienne de Toqale Kilissé, « qui, si elle était intacte, apparaîtrait sans doute comme le modèle le plus parfait du genre [6] ». Ce sont ces divers ensembles que décrit le volume actuellement publié. A ce même groupe, l'auteur rattache, en dehors de Gueurémé, un certain nombre d'autres églises, dont les plus importantes paraissent être, puisqu'elles sont datées, l'église de Tavchanle Kilissé, qui appartient au règne de Constantin Porphyrogénète (1re moitié

1. P. 105-106, 233-235.
2. P. XVIII.
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*
5. P. 66.
6. P. 67.

Entrée de l'église et des chapelles de Qeledjlar.

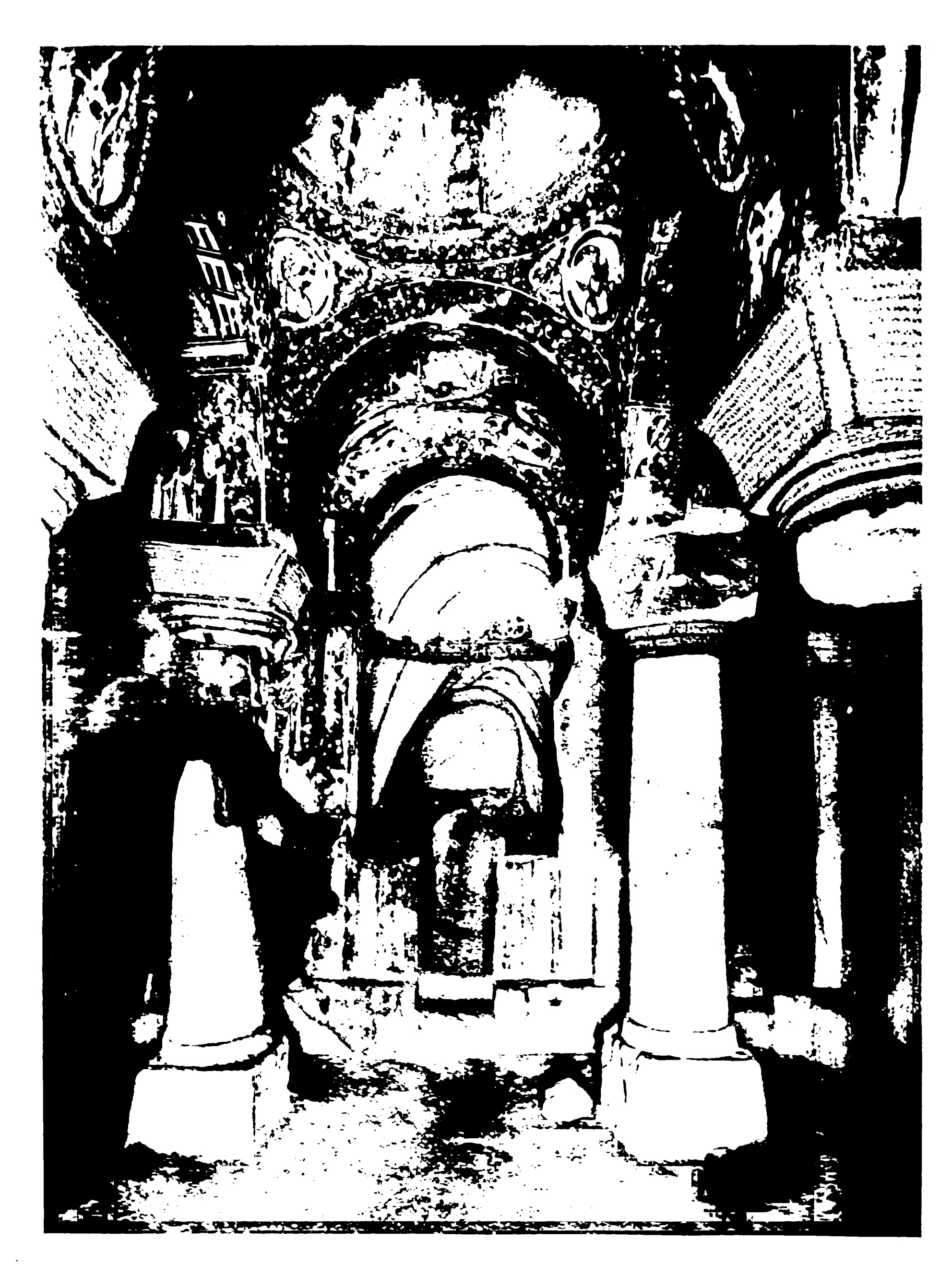

Église principale de Qeledjlar.

xe siècle) et celle de Sainte-Barbe à Soghanle, qui remonte au règne de Basile II et Constantin (fin xe, début xie siècle)[1]. Un autre groupe, manifestement plus récent, est constitué par les trois églises à colonnes de Gueurémé ; Qaranleq Kilissé, Elmale Kilissé, Tohareqle Kilissé[2]. D'autres décorations semblent présenter un caractère tout à fait indépendant, par exemple l'église de Tchaouch-In et celle de Toqale dans sa partie la plus récente.

Si je comprends bien cet essai de classification, le groupe archaïque s'échelonnerait entre deux monuments datés avec précision, l'un de la première moitié du xe siècle, l'autre du commencement du xie. Mais une chose me déconcerte un peu, c'est d'en voir exclure, comme « plus récentes que les décorations archaïques[3] », Toqale Kilissé (église nouvelle) et Tchaouch-In, que l'auteur attribue au règne de Nicéphore Phocas (963-969)[4]. Et je me demande d'autre part si, pour définir avec précision les caractères de tel ou tel groupe, il n'eût pas été d'une meilleure méthode de nous présenter d'abord, dans ce groupe, les monuments sûrement datés. Nous avons, dans la série archaïque, Tavchanle Kilissé, qui est du règne de Constantin Porphyrogénète. Il me semble que sa description eût offert un point de comparaison plus certain que tout autre pour étudier et dater les monuments présentés dans ce livre. Et cela eût été possible sans troubler l'ordre topographique de l'exposé, dont je ne discute pas la commodité et peut-être la nécessité. Mais quand nous avons la bonne fortune de posséder, comme c'est le cas en Cappadoce, quelques points de repère certains — comme sont Tavchanle Kilissé (règne de Constantin Porphyrogénète), Tchaouch-In et Toqale Kilissé (règne de Nicéphore Phocas), Sainte-Barbe de Soghanle (règne de Basile II et Constantin VIII), Qarabach Kilissé (règne de Constantin Doukas, 1061), et plus tard, Qarche Kilissé (1212), Souvech (1217) — il y aurait intérêt, ce semble, pour bien classer la masse des autres monuments, à préciser les caractères que présentent ces points de comparaison nécessaires et précieux. Ce sont là, à mon sens, quand il s'agit de dater des monuments et de faire de l'histoire de l'art, des éléments plus sûrs que les données iconographiques, si intéressantes qu'elles puissent être ; car ces dernières demeurent toujours, inévitablement, un peu flottantes et vagues, les mêmes thèmes pouvant, pendant des siècles, se répéter sous des formes presque identiques.

1. On trouvera p. 67 la liste complète des églises de ce premier groupe.
2. P. 66.
3. P. 143.
4. *Ibid.*

Quoi qu'il en soit, considérons le groupe le plus ancien, tel que nous le présente le P. de Jerphanion. Les traits caractéristiques en sont le décor très particulier de l'abside, où le Christ trônant est représenté entre les symboles des évangélistes, et l'ordonnance de la décoration, dont les scènes, empruntées à l'histoire évangélique, se disposent, d'ordinaire sur la voûte, en registres parallèles, en longues frises d'une composition très dense, où les épisodes se suivent sans séparation, un trait que l'école macédonienne, au XIVe siècle, empruntera à la tradition syrienne et cappadocienne. Le cycle se déroule habituellement — au moins dans les chapelles à nef rectangulaire — dans l'ordre strictement chronologique, et de gauche à droite, le point de départ se trouvant du côté droit de l'église, près du sanctuaire. Sur les parois, le plus souvent, s'alignent des saints, figurés debout ; d'autres, représentés en buste dans des médaillons, décorent l'archivolte des arcs ou l'arête des berceaux. Le cycle évangélique, qui s'inspire fréquemment du récit des apocryphes, comprend, lorsqu'il est complet, trois parties : Enfance, Miracles, Passion. Mais il arrive, par exemple à la chapelle de Saint-Eustathe, que la décoration se limite aux épisodes de l'Enfance [1] ; ailleurs, dans certaines églises, où les scènes de l'histoire évangélique ont été largement développées, il se trouve que certains groupes occupent une place considérable, la Passion à Qeledjlar [2], le cycle du Baptême ou celui de la Sépulture à Toqale [3]. D'autres différences, plus dignes d'attention peut-être, rompent parfois l'unité que le P. de Jerphanion a tenté d'établir dans les peintures du groupe archaïque. A la chapelle 6 de Gueuréné et à El Nazar, la Vierge entre des anges remplace le Christ à la conque de l'abside [4] ; dans l'ordonnance du cycle évangélique, l'ordre chronologique est parfois rompu pour mettre en évidence certaines scènes essentielles [5] ; à l'absence presque totale de décor se substitue parfois, à Saint-Eustathe par exemple, un développement inaccoutumé des architectures, « où l'on sent une influence étrangère à celle des modèles archaïques [6] » ; dans l'iconographie de certaines scènes, de celles même, comme la Crucifixion, dont la composition semble « une des plus caractéristiques du groupe archaïque [7] », il se trouve, à Qeledjlar, que l'image

1. P. 155-160.
2. P. 205-206.
3. P. 274-276 et 283-284.
4. P. 96, 178.
5. P. 98-99 (chapelle 6), 182 (El Nazar), 204 (Qeledjlar).
6. P. 156.
7. P. 87.

représentée diffère des types habituels, « et paraît avoir emprunté ses éléments à des modèles postérieurs[1] ». Et tout cela ne laisse pas d'être un peu troublant, quand il s'agit d'un groupe dont on affirme si fortement l'unité rigoureuse de date et d'inspiration. Toutefois, malgré ces exceptions que l'on ne saurait négliger, l'iconographie offre, dans l'ensemble, des caractères suffisants d'identité, que le P. de Jerphanion a bien mis en lumière dans le chapitre où il étudie les principales compositions empruntées à l'histoire évangélique, telles qu'elles apparaissent dans les décorations archaïques[2].

Entre toutes ces décorations, la plus importante, la plus complète, la plus caractéristique parmi celles que nous offre ce volume, paraît être celle de l'ancienne église de Toqale : « elle peut, dit l'auteur, être donnée comme un des meilleurs exemples de la série archaïque »[3]. Au bas des parois, des saints debout s'alignent ; à la voûte, des scènes, distribuées en six registres, avec une bande de médaillons au sommet, racontent l'histoire évangélique depuis l'Annonciation jusqu'à la Descente aux limbes ; la Transfiguration et l'Ascension occupent, hors de la suite régulière, les deux tympans de l'ouest et de l'est. Des traits intéressants se remarquent dans ces compositions, qui rappellent l'iconographie primitive[4] ; les scènes, très nombreuses, et où certains cycles, comme celui de la Sépulture (pl. 69), sont largement développés, sont en général conformes aux types archaïques. L'art en est médiocre, inférieur assurément à celui de la décoration de Qeledjlar, dont je parlerai tout à l'heure ; le dessin est d'une singulière maladresse[5], et si quelques figures sont assez expressives, quelques gestes assez vrais (pl. 68), pourtant ce qui fait essentiellement l'intérêt de cette décoration, c'est qu'elle résume en perfection les caractères propres du groupe archaïque : « composition dense, où les scènes se suivent sans séparation ; absence presque totale de décor, réduit aux seuls accessoires indispensables ; personnages trapus, serrés, tenant à peu près toute la hauteur du champ, si bien que les nimbes mordent souvent sur le cadre supérieur ; mouvement continu de la frise se développant de gauche à droite, d'une allure harmonieuse[6] » ; iconographie enfin conforme aux modèles antiques,

1. P. 249. Cf. aussi p. 224.
2. Chap. III (p. 72-94).
3. P. 266.
4. P. 277-278.
5. P. 290.
6. P. 287-288.

et où se conserve excellemment la tradition syrienne de l'illustration de l'Évangile.

Tout autre est la chapelle de Qeledjlar, dont le P. de Jerphanion dit avec raison que ses peintures « peuvent compter parmi les meilleures de la Cappadoce[1]. » Par le plan déjà, qui offre le type classique des églises en croix grecque, elle tranche sur l'ensemble des monuments du groupe archaïque. Par l'ordonnance de la décoration, elle s'inspire « en partie de principes nouveaux[2]. » A la courbe des arcs, des saints en pied ou vus à mi-corps remplacent en général les séries de médaillons, et ils apparaissent groupés selon une exacte hiérarchie, les évêques dans le sanctuaire, les prophètes dans la nef centrale, les martyrs aux nefs latérales. Dans les compositions, la forme de l'édifice ne permet plus d'observer un ordre rigoureusement chronologique [3] ; et dans ce cycle évangélique, très largement développé, des scènes nouvelles et rares apparaissent, telles que l'histoire de Zachée, le Reniement de Pierre ou la Bénédiction des Apôtres ; enfin des variantes de détail, des gestes nouveaux, modifient l'iconographie ancienne. L'art aussi est d'une autre qualité. Je n'oserais affirmer, comme fait le P. de Jerphanion, que « des attitudes inaccoutumées y témoignent d'un sentiment très personnel », et moins encore, que « telle figure de Qeledjlar évoque la pensée du Psautier ou du Grégoire de Nazianze de Paris, ou du décor de Daphni » [4]. Mais il est certain qu'il y a dans ces peintures un souci de la vérité, une recherche de l'expression dans les visages, de l'élégance dans les attitudes (voir pl. 37-38), un coloris aussi, aux alternances assez savantes, qu'on n'est pas habitué à rencontrer dans ces peintures, et qui rappellent au P. de Jerphanion les beaux ouvrages de l'art impérial. « Dans ce que ces images offrent de nouveau, écrit-il, on peut se demander s'il ne faudrait pas voir déjà une influence de la capitale, qui se manifestera bientôt plus complètement dans les églises à colonnes[5] ». La remarque est fort juste, et elle fait réfléchir. Par son plan comme par sa décoration, l'église de Qeledjlar diffère si fortement des autres monuments du groupe archaïque qu'on a quelque peine à suivre le P. de Jerphanion. lorsqu'il la veut ranger dans cette catégorie. Quand on regarde le style de ces peintures, et non pas seulement l'iconographie, on ne peut s'empêcher

1. P. 211.
2. P. 204.
3. P. 204-206. Cf. le plan, p. 202.
[4.] P. 234-235.
[5. P]. 233.

de penser aux ouvrages byzantins de la seconde moitié du x^e ou même du xi^e siècle ; et si l'on se souvient que ce n'est guère qu'après le milieu du x^e siècle, après les victoire de Nicéphore Phocas et de Jean Tzimitzès, que la Cappadoce a subi l'influence de Byzance, on se demandera — en attendant la suite de la publication, qui permettra des comparaisons utiles — s'il est légitime de ranger dans le groupe archaïque, c'est-à-dire de dater de la première moitié du x^e siècle, l'église de Qeledjlar.

A côté de ces deux décorations essentielles, d'autres monuments mériteraient d'être signalés dans le livre du P. de Jerphanion, cette chapelle de Gueuréné par exemple, où l'auteur note « l'expression pleine de vie des visages et des attitudes, et les jeux habilement combinés de la couleur »[1] ; celle de la Theotokos, qui présente « cette anomalie remarquable », de montrer des épisodes de l'histoire de la Vierge, ce qui ne se rencontre dans aucune autre décoration archaïque[2] ; celle de saint Eustathe, que le P. de Jerphanion date un peu hypothétiquement de la première moitié du x^e siècle[3], mais qui toutefois est un peu déconcertante pour la place inaccoutumée faite aux architectures ; et encore la chapelle d'El Nazar, de plan cruciforme, c'est-à-dire exceptionnel dans le groupe archaïque, mais que le caractère de sa décoration permet de placer à une époque voisine de la précédente.

Il reste, on l'a pu voir, bien des choses incertaines dans l'étude des peintures cappadociennes. Il est vraisemblable que la suite de la publication du P. de Jerphanion éclairera certaines obscurités et résoudra certains problèmes. Ses conclusions, venant d'un homme qui a vu et étudié de près les monuments, mériteront une attention toute particulière. Mais dès aujourd'hui on ne saurait le remercier assez, malgré les quelques réserves que j'ai dû exprimer, des découvertes qu'il a faites et de la façon dont il les fait connaître. Deux choses, d'ores et déjà, ressortent avec éclat de sés recherches. Pour déterminer l'influence de la tradition iconographique syrienne sur le développement de l'art chrétien, en Orient aussi bien que dans le moyen âge occidental, les peintures de la Cappadoce fournissent une suite de documents incomparables. Par ailleurs, si médiocres qu'elles soient souvent, ces peintures sont « les témoins presque uniques de la peinture byzantine à l'époque macédonienne », et ainsi elles nous apportent « comme des reflets lointains, affaiblis, de ce que fut un grand art »[4].

Ch. DIEHL.

1. P. 105.
2. P. 126-127.
3. P. 148.
4. Jerphanion, dans *Rev. archéol.*, 1908, II, p. 18.

LES EMPEREURS DE TRÈVES

CAMILLE JULLIAN. *Histoire de la Gaule.* Tomes VII et VIII, *Les Empereurs de Trèves*, 1. *Les Chefs*; 2. *La Terre et les Hommes.* Deux vol. in-8, 325, 387 pages, Paris, Hachette, 1926.

I

Avec une ponctualité admirable, M. Camille Jullian vient d'ajouter deux nouveaux volumes à sa grande *Histoire de la Gaule.* Ces tomes, le septième et le huitième, paraissent exactement six ans après les deux précédents, de même que les volumes antérieurs s'étaient succédé, deux par deux, à pareil intervalle. Quand on se rend compte de tout le travail que représente un semblable ouvrage, on en vient presque à s'étonner de la rapidité de ce rythme. Évidemment, en dépit de toutes les tâches que lui impose sa notoriété, malgré tous les volumes de moindre format et les articles nombreux qu'il sème à tout vent, M. C. Jullian n'a pas dû laisser passer un jour sans une recherche et presque sans une trouvaille touchant l'œuvre en chantier. Il y a, dans la façon dont se poursuit la publication de cette *Histoire*, non moins que dans le style dont elle est écrite, une sorte de ferveur que rien n'arrêtera, on le sent, avant le point final... Ainsi, en un jour mémorable, Michelet aperçut la France et pendant près de quarante années, nul labeur n'épuisa l'ardeur de sa foi. M. Jullian. a aperçu la Gaule ; il l'a vue, lui aussi, comme une âme et une personne, dans l'unité vivante des éléments divers qui l'ont constituée... Ce fut vraisemblablement vers le temps, déjà lointain, où il écrivit son *Vercingétorix* et, depuis lors, il n'a de cesse qu'il n'ait conduite à son terme l'œuvre en un instant conçue.

Ces deux nouveaux volumes nous en apportent-ils l'achèvement? Ils embrassent tout le IV^e^ siècle, depuis l'avènement de Dioclétien (284) jusqu'à la défaite et à la mort de l'empereur Eugène et de son général franc Arbogast, révoltés contre Théodose (394). C'est à cette date ou à l'année suivante que l'on arrête communément l'histoire de la domination romaine en Gaule. M. Jullian va-t-il s'en tenir là? Rien ne l'indique et, à vrai dire, je ne le crois pas. La fin de la domination romaine ne saurait être, pour lui, la fin de la Gaule. Le charmant petit livre *De la Gaule à la France*,

publié il y a quelques années, suit le sort de la Gaule depuis les origines jusqu'à Charlemagne. On souhaiterait que ce soit le programme de la grande *Histoire de la Gaule* et qu'après nous avoir montré, comme il le fait, dès les temps romains, le début de l'établissement franc, M. Jullian suive, à l'époque franque, les dernières vicissitudes qui, de la Gaule romaine ont fait la France.

Telle est bien la promesse que nous croyons lire dans la conclusion de chacun des deux derniers tomes. Les idées même qui dominent l'histoire de la Gaule au IVe siècle appellent une continuation.

« Voilà plus d'un siècle, depuis le jour où Maximien s'est installé à Trèves, que la Gaule n'a cessé d'être, pour l'Occident, résidence d'empereur et tête d'empire... Théodose et ses successeurs ne virent pas que la Gaule, après trois siècles de résignation politique, avait retrouvé le droit de parler et la force d'agir... Ils ne comprirent pas davantage que le séjour d'un empereur au delà des Alpes était, pour l'Empire et pour la Gaule, affaire d'intérêt, affaire même de salut, que c'était la sauvegarde véritable de l'Italie... (VII, p. 319).

« En même temps que le nom de Gaule se réveillait dans l'Empire, le nom franc s'affirmait en Gaule. L'un et l'autre montaient ensemble à l'horizon des hommes et l'on pouvait prévoir que, le jour où ils s'uniraient, une nation vigoureuse naîtrait en Europe... Tout ce qui s'est produit en ce siècle romain à la vie étrange et profonde préludait à quelque chose de l'avenir... Julien résidant à Paris et vainqueur des Alamans à Strasbourg annonce Clovis, lui aussi victorieux près du fleuve sur ces mêmes Alamans et lui aussi choisissant Paris pour siège de son royaume de Gaule... La Gaule échappera à la ruine du monde impérial ; elle trouvera son salut dans les Francs de sa frontière et c'est à eux que reviendra la tâche de reprendre et de continuer son unité nationale... » (VIII, p. 377).

La fin « en beauté » de la Gaule romaine par la faute de l'Empire et les prodromes de la renaissance future de la Gaule, par elle-même et par les Francs, tel est le sujet des deux volumes actuels. La suite ne peut faire défaut. A la passion de Vercingétorix qui clôturait l'ère de l'indépendance, M. Jullian ne peut manquer d'opposer, comme conclusion de son *Histoire de la Gaule*, le triomphe de Clovis.

II

Qu'on ne s'attende pas, dans cette histoire du IVe siècle gallo-romain, à un réquisitoire contre le Bas-Empire. M. Jullian nous montre au contraire une période de restauration, féconde et glorieuse. Le dernier siècle romain d'Occident, nous dit-il, sera peut-être le plus beau de l'empire,

non pas certes par les œuvres de la paix et les joies de la vie mais, ce qui vaut mieux, par les efforts de la volonté et la résistance aux malheurs. Les invasions du IIIe siècle avaient laissé la Gaule en ruine, les campagnes dévastées, les villes détruites et dépeuplées, une infinité de misères de toute sorte. Mais dès l'avènement de Dioclétien nous voyons les empereurs au travail, soldats infatigables et administrateurs énergiques. Sous Constantin, la prospérité apparaît revenue avec la sécurité. Devançant les événements, nous avons constamment devant les yeux, aujourd'hui, la catastrophe qui clôturera cette histoire. La réalité nous montre au contraire une longue période de paix, interrompue seulement, lors des compétitions de princes, sous Constance, en 355 et au début du règne de Gratien en 378. Ce siècle apparaît plein d'œuvres et d'utiles labeurs.

Est-ce de notre part simple illusion tenant à une lecture toute fraîche, ce tableau du IVe siècle nous semble encore plus riche de détails, plus vivant de réalité, que la peinture des époques précédentes. De cette plénitude on trouvera peut-être une raison dans l'abondance particulière des documents pour cette période. Les inscriptions, sans doute, se font plus rares mais avec quelle profusion la littérature ne supplée-t-elle pas à leur pénurie ! Comme précision, Ammien vaut et peut-être même dépasse Tacite; il a pris part à bon nombre des événements qu'il relate. A côté de lui, voici Ausone, Paulin de Nole, Sulpice Sévère, le plus souple et le mieux doué, dit M. Jullian, des écrivains de ce temps; voici surtout les Panégyriques, toute une série d'œuvres gauloises d'origine, renforcée par un document administratif tel que la *Notitia dignitatum* et surtout par le Code Théodosien. Tous ces textes étaient familiers à M. Jullian depuis le début de sa carrière scientifique, lorsqu'il rééditait l'œuvre de son maître Fustel de Coulanges. Il les retrouve avec l'expérience de toute une vie d'historien. Une place particulièrement importante et nouvelle est faite aux Panégyriques. Sous la phrase oratoire, M. Jullian excelle à discerner l'allusion précise aux faits; son commentaire représente en mainte occasion une véritable trouvaille.

C'est du Code Théodosien surtout qu'il tire une étonnante moisson de renseignements. Il était courant jusqu'ici d'y recueillir quelques indications de chronologie et d'y suivre les déplacements des princes; on savait y trouver les principes de l'administration impériale, les règles fiscales et bon nombre de détails sur la condition des personnes et des choses. On note avec surprise tous les renvois de M. Jullian au Code sur les sujets les plus divers. Il n'est guère de page, surtout dans le tome VIII, où ne

soit cité ce précieux document; préfets du prétoire, gouverneurs de provinces, maîtres de la milice, appellation des provinces, routes, lieux d'étapes et de gîte, dépôts de vivres, assemblées de diocèses, curateurs des cités, banditisme dans les campagnes, industries, écoles, vie matérielle, vie morale et même religieuse, il est question de tout dans le Code. C'est un recueil vraiment admirable. Mais l'art consiste précisément à savoir y remarquer et y trouver le renseignement. Il faut sans doute recourir, indique M. Jullian, aux éditions modernes, à celle de Mommsen (1905) et même de Haenel (1840), mais rien ne tient lieu du commentaire et des *indices* de Jacques Godefroy, ouvrage paru à Lyon en 1665, après la mort de l'auteur et dont une édition courante a été donnée par Ritter en 1736-1743. C'est le seul ouvrage, nous est-il dit, que l'on puisse comparer à ceux de Tillemont. M. Jullian a redécouvert Godefroy et il a su merveilleusement en tirer parti. Par Godefroy et par Tillemont, également cité avec la plus haute estime, M. Jullian rejoint la forte et lumineuse érudition de notre XVII[e] siècle. A la tradition de Fustel de Coulanges il unit celle des grands savants fils de la Renaissance. Il est superflu de noter avec quelle exactitude il se trouve en outre au courant de toutes les recherches de la critique moderne. La documentation de cette histoire de la Gaule au IV[e] siècle est d'une richesse admirable.

Ajouterons-nous que, non moins que dans les précédents volumes, M. Jullian s'applique constamment à mettre en œuvre et à utiliser pour l'histoire les renseignements fournis par l'archéologie. C'est là, peut-être, le trait le plus caractéristique et le plus original de sa méthode; c'est par là qu'il se distingue de tous les autres historiens aussi bien français qu'étrangers. Il est à la fois historien et archéologue, fait exceptionnel, car si les historiens ferment parfois volontairement les yeux devant les résultats de l'archéologie, il arrive aux archéologues de claudiquer dans les chemins de l'histoire. M. Jullian, au contraire, est un maître dans l'une et l'autre discipline.

Qu'il soit permis à un modeste chercheur qui, depuis des années, fait un usage journalier de la documentation archéologique de l'*Histoire de la Gaule*, de rendre témoignage de la richesse qu'il y trouve. Mieux que personne, M. Jullian connaît tous les lieux, tous les vestiges des monuments antiques, depuis les restes d'architecture jusqu'aux moindres tessons ou fragments de briques. Il domine l'exubérante littérature de l'archéologie; il en joue avec une virtuosité dont rien n'approche, éclairant un détail en apparence infime par le rapprochement d'un texte, groupant les faits

et les jugeant de la façon souvent la plus inattendue. Avouerai-je de fréquentes velléités de résistance à ses hypothèses, tentatives la plupart du temps, découragées par une recherche plus approfondie, soit que l'ampleur de l'information de M. Jullian se dissimule encore plus qu'elle ne s'étale, soit que sa pénétration et son expérience le conduisent comme par un heureux instinct vers la solution que l'on trouve dans la suite imposée par les faits. Il est toujours inquiétant de se trouver en désaccord avec M. Jullian, cela porte malheur !

L'abondance particulière de la documentation touchant le IVe siècle aboutissait généralement à une histoire complexe et tant soit peu confuse. La *Notitia*, le *Code Théodosien*, les *Panégyriques,* sont des sources précieuses mais d'une eau souvent un peu trouble. Ces textes posent presque autant d'énigmes et de problèmes qu'ils apportent de clartés. Que l'on se reporte à la grande histoire de la *Catastrophe du Monde antique* de Seeck, on y passe sans cesse de l'extrême minutie à la généralisation la plus abstraite, dans une atmosphère nuageuse n'ouvrant que de rares éclaircies sur le réel. Chez M. Jullian, au contraire, l'érudition se trouve étroitement subordonnée à l'idée, de même que dans la page, par une sorte de symbolisme, l'exubérance des notes se trouve reléguée au sous-sol. La documentation ne représente que les assises larges et solidement maçonnées des fondations. Au-dessus s'élève le monument, aéré, clair et artistement construit. Pour la première fois, je trouve là, du IVe siècle en Occident, un tableau d'ensemble procurant la satisfaction de voir net et de tout comprendre.

De la première à la dernière page de ces gros volumes on est entraîné d'ailleurs, non seulement par le grand talent littéraire de l'auteur — *pace illius dixerim* — mais par l'élan d'un cœur généreux qui, sous les textes et à travers les ruines, retrouve l'émotion de la vie, de ses efforts, de ses espoirs, de ses sentiments aimables ou violents et de ses souffrances. Mais ce n'est pas ici le lieu, à propos des tomes VII et VIII, d'essayer de définir la manière de M. Jullian et de présenter son *Histoire de la Gaule*.

*
* *

Nous avons parlé de l'histoire du IVe siècle en Occident et non pas seulement en Gaule. C'est qu'en effet, dans ces nouveaux volumes, la Gaule apparaît, non plus comme une province particulière de l'Empire, mais comme le siège de l'empire. Ce n'est pas elle, c'est le monde romain,

c'est la civilisation romaine que les empereurs défendent sur le Rhin. Cette défense est devenue l'objet essentiel de la politique romaine, ou du moins, d'après M. Jullian, elle aurait dû l'être. Par elle, Trèves et la vallée de la Moselle assument une grandeur et une dignité que Rome pourra plus d'une fois envier. Quel merveilleux observatoire d'ailleurs que Trèves, à égale distance de la Bretagne et des forteresses de l'Illyrie danubienne, à portée des Francs au nord et des Alamans au sud, en relations directes avec l'Espagne et l'Italie aussi bien qu'avec l'Orient. C'est vraiment l'histoire du monde qui, durant un siècle, se joue d'Autun à Trèves, de Trèves à Cologne et à Strasbourg, de Trèves à Reims, à Amiens et à Paris.

Voici donc tout d'abord, au premier plan, peut-on dire, la série des empereurs de Trèves, leur silhouette et leur histoire. Il s'agit moins de leur œuvre gauloise que de leur œuvre impériale. Le jugement de M. Jullian leur est, en général, très favorable :

« Depuis que Dioclétien a restauré l'empire, il n'est aucun de ses maîtres, même Maximien le persécuteur et Constance le théocrate, qui n'inspire de la sympathie par quelque trait de son caractère ou quelque action de sa vie. L'humanité se régénérait même en la personne de ses princes... Tous ces princes du IVe siècle ont eu le souci de se conduire en empereurs... Cet empire, qui vieillit mais qui dure et résiste, offre maintenant une richesse spirituelle qui fait oublier les crimes de ses fondateurs et les sottises de sa vie... Et il y a moins de décadence morale et de déchéance physique dans ses dernières heures, celles de Julien et de Gratien, que dans son aurore sinistre, aux journées de César et d'Auguste. » (VII, p. 274).

Cette indulgence se refuse cependant aux admirations convenues, même lorsqu'elles se trouvent consacrées par la tradition. Parmi ces bons empereurs, tous plus ou moins émules de Marc-Aurèle, un seul apparaît vraiment un grand homme, quoiqu'il soit mort en héros avant d'avoir pu donner toute sa mesure. C'est Julien, « ce Grec spirituel et bon qui s'était fait le fils adoptif de la Gaule ». — L'amour de la gloire, de la sienne propre et de celle de Rome l'a entraîné, loin de son pays d'adoption, dans cette guerre de Perse où il devait succomber à trente-trois ans. Ses ambitions, montre M. Jullian, étaient d'espèce supérieure. Il avait résolu de restaurer l'ancienne religion, de réformer l'administration de l'Empire, de relever la gloire militaire de Rome. Il n'était chrétien que de nom ; sa conviction profonde le ramenait à l'hellénisme et toute œuvre de sincérité mérite le respect :

« Je n'admets pas qu'on lui inflige le nom d'Apostat qui porte en soi les stigmates du péché... Son culte, dans le respect qu'il accordait aux images, était moins un fait de

superstition qu'une suprême reconnaissance envers les lettres et les arts de la Grèce. Et c'est à dessein qu'il donnait le nom d'hellénisme à sa foi et à sa piété... Il n'avait pas l'âme d'un persécuteur. S'il y eut sous son règne des violences contre les chrétiens — et je doute fort qu'on en ait vu en Gaule — il faut en rejeter la faute sur des chefs de bureaux ou sur la foule excitée par des passions vulgaires. » (VII, p. 331).

Par contre, des princes comme Constantin et surtout Théodose, paraissent bien avoir usurpé la réputation de grandeur que leur a attribuée l'histoire. La manière de gouverner de Constantin est pleine de contradictions. « Il hésite entre la politique de l'avenir qu'il devine parfois et les caprices ou les intérêts du moment auxquels il n'a pas la force de résister... Ses instincts, les uns excellents et les autres détestables, tiraillent son âme décidemment de trempe très ordinaire. » — Théodose est jugé à peu près de la même façon. Il n'est pas responsable de toutes les fautes qui ont amené la chute de l'empire mais il en a commis quelques-unes qui furent graves.

« Ce n'était point un sot ni un méchant homme et, dans les moments de crise, il agit souvent avec courage et décision ; mais, en temps ordinaire, il laissait aller les choses par indolence naturelle, complaisance envers de mauvais conseillers, impuissance à comprendre la portée des événements... Il fut avant tout un être de médiocrité, d'âme et d'intelligence moyennes et aucun des empereurs ne mérita moins que lui ce titre de Grand qu'ont attaché à son nom les flagorneurs des milieux dévots. » (VII, 282-3).

De telles appréciations apparaissent bien exactement fondées sur les faits. Il est un point cependant à propos duquel on serait tenté de prendre la défense de Constantin contre M. Jullian. A la suite de Zozime, M. Jullian reproche à Constantin d'avoir désorganisé la défense du Rhin (VII, p. 118-9). « Il écarta de la frontière », dit en substance l'écrivain grec, qui n'aime pas Constantin, « la plus grande partie des troupes, privant ainsi de secours les villes qui en auraient eu besoin, pour encombrer de soldats les cités de l'intérieur qui n'en avaient que faire. Il a ainsi perdu la sécurité de l'empire et, en même temps, démoralisé l'armée. »

Ces sortes de récriminations contre l'éclaircissement des avant-postes, combien de fois ne les avons-nous pas entendues, surtout vers la fin de la dernière guerre. Je me demande si le dispositif imaginé par Constantin ne répond pas au contraire à ce que nous appelons aujourd'hui l'organisation défensive en profondeur. Les garnisons de la frontière sont réduites à une mince couverture abritée derrière de solides murailles, les troupes de campagne sont reportées à une distance suffisante pour voir venir l'attaque et pouvoir manœuvrer de façon à se présenter en force supérieure à l'en-

droit voulu. Les points de concentration étaient généralement Reims et Chalon-sur-Saône. L'armée au repos devait donc se trouver encore en arrière afin de pouvoir se porter indifféremment dans l'une ou l'autre direction. En fait, ce système semble avoir été efficace, au cours du IVe siècle. En dépit de ce qu'en dit Zozime, il paraît bien faire honneur au talent stratégique de Constantin ou de ses conseillers militaires.

Les Chefs, pour M. Jullian, ce ne sont pas seulement les maîtres de la politique, mais aussi les grands conducteurs et les conquérants d'âmes : Hilaire de Poitiers et Saint-Martin de Tours. Ces apôtres figurent dans son *Histoire* au même plan que les empereurs. Dans le large tableau qui nous est présenté du IVe siècle la transformation opérée par le christianisme se trouve vigoureusement accusée.

« Je persiste à croire », affirme M. Jullian, « que l'Évangile fut la principale cause de ce que l'homme de ce temps aperçut enfin l'homme son semblable, de ce qu'il sut faire de lui son prochain, de ce que le devoir suprême ne fut plus seulement la piété envers les siens mais l'amour de tous et surtout des plus pauvres, de ce que, pour la première fois, on vit apparaître dans le monde romain, des hôpitaux, le service d'entr'aide, le goût de l'aumône, on entendit des sermons ou des entretiens de morale et de religion... » (VII, p. 137).

Il n'est pas jusqu'aux querelles théologiques qui n'aient eu leur noblesse foncière et n'aient exercé une influence salutaire, forçant les hommes à réfléchir sur Dieu et sur l'âme et, loin des pratiques vulgaires ou extérieures des anciens cultes, leur apprenant à remplacer le geste par la foi.

Les historiens du christianisme ne pourront manquer de tenir compte des pages non moins belles que savantes consacrées par M. Jullian au christianisme gaulois du IVe siècle. L'Église de Gaule accuse, dès ce moment, son caractère propre, modéré, hostile aux excès de l'ascétisme aussi bien que de la passion théologique, plus soucieux d'œuvres et de charité que de théories. Son véritable apôtre est bien saint Martin et Sulpice Sévère, son prophète.

III

L'Empire, l'Église catholique ! Quelle place reste-t-il à la Gaule dans toute cette histoire ? Elle est le théâtre qu'animent les événements dont la portée dépasse ses frontières. Bien plus, elle prête à l'empire ses forces et à la politique impériale son ressort ; elle apporte à l'Église son âme un peu fruste mais vigoureuse et saine. Dans l'histoire matérielle et morale

du monde d'Occident elle a pris la première place à l'Italie. A côté d'elle, remarque M. Jullian, les autres terres paraissent ternes et silencieuses.

Ce sont les terres et les hommes de la Gaule qui fournissent la matière de tout le tome VIII. Mais, ici encore, cette étude attentive et précise d'une province vaut pour tout le monde romain. L'histoire particulière de la Gaule devient histoire générale.

Que l'on prenne les uns après les autres, les différents chapitres de ce second volume, chacun représente, à mon avis du moins, ce que l'on peut trouver de meilleur, de plus clair et de plus complet sur l'état politique, administratif, militaire, matériel et moral du IVe siècle. La Gaule n'est-elle pas soumise aux mêmes lois, aux mêmes impôts, à la même organisation économique et sociale que les autres provinces du monde romain ? Nous y suivons en détail l'application de ces lois et les effets qui en résultent. Les constatations que fait M. Jullian en Gaule doivent valoir et valent certainement pour l'Italie et pour l'Afrique, pour l'Espagne comme pour les provinces danubiennes. Les historiens trouveront traitées dans ces chapitres et illustrées d'excellents exemples fournis par la Gaule toutes les questions que pose l'étude du bas Empire.

Voyons par exemple l'armée. On sait toute la complexité et toute l'obscurité de l'organisation militaire du IVe siècle. Jusqu'à ces années dernières nous ne possédions rien sur cette matière qu'une esquisse de Mommsen. Un livre allemand documenté et sérieux, celui de Grosse, a paru en 1920. Je crois qu'il n'est rien dans ce livre qui ne se trouve, de première main, dans le chapitre de M. Jullian et j'aperçois dans ce chapitre bien des points traités plus à fond que dans le livre allemand. Signalons, entre autres, une hypothèse nouvelle sur l'origine des Lètes. Les Lètes représenteraient, en principe, les populations jadis emmenées en captivité par des bandes d'outre-Rhin et délivrées par les Romains (VIII, p. 82).

Les documents particuliers à la Gaule étoffent largement l'étude de la société civile et de la vie matérielle. Nous connaissons en Gaule, grâce à Ausone en particulier et à Paulin de Nole, quelques grands domaines que M. Jullian essaye, non sans succès, de localiser sur le terrain. Ne connaît-il pas de façon tout particulièrement précise cette région de Bordeaux et du sud-ouest dont l'aimable professeur gallo-romain et son élève étaient originaires ? Mais nous savons aussi que les sénateurs gallo-romains possédaient en Italie, en Afrique et jusqu'en Asie des terres constituées de la même façon qu'en Gaule. Cette aristocratie est foncièrement romaine et non provinciale. M. Jullian l'explique nettement et ce qu'il dit de la

noblesse gauloise doit s'appliquer, à peu près exactement à celle de tout l'empire. Mais en est-il de même de la moyenne et de la petite propriétés dont nous apercevons la persistance en Gaule, surtout aux abords des villes ? En tout cas ce n'est pas seulement en Gaule que le commerce et les industries déclinent devant la concurrence de l'État, et que l'on voit les corporations, si puissantes jadis, disparaître avec la liberté des artisans.

Plus directement menacées des incursions barbares qui les ont ruinées au cours du IIIe siècle, les villes de Gaule ont dû plus étroitement et plus soigneusement que celles des autres provinces se resserrer dans leur ceinture de murailles. On aperçoit très nettement, chez nous, leur décadence au cours du IVe siècle et la prépondérance croissante des campagnes. Peut-être cependant ne faut-il pas s'exagérer la réduction des villes. La partie entourée par le rempart n'était sans doute pas toute la ville. M. Jullian attire très justement l'attention sur les faubourgs et les paroisses suburbaines. On n'en trouvera pas moins chez lui une étude frappante du retour à la terre et de la prospérité de l'agriculture qui paraît avoir caractérisé l'économie du IVe siècle.

Trois chapitres sur la vie intellectuelle, la vie religieuse et enfin l'esprit public, complètent ce tableau de la Gaule. On y trouvera des pages charmantes sur la littérature gallo-romaine et l'aimable sensibilité qui en est le trait le plus original. On y notera surtout la très intéressante étude des écoles de la Gaule et de l'enseignement qui s'y donnait. Ici encore, le jugement porté sur les faits que nous connaissons en Gaule vaut pour tout le monde romain de ce temps.

« Effort dans le style et routine dans les idées... Le livre d'abord et toujours et jusqu'à la fin, le livre qu'on lit sans cesse, le passage sur lequel on s'arrête de longues heures pour amplifier, paraphraser ou subtiliser, des mots et surtout des mots à travers lesquels on veut apercevoir la vie et le monde... C'était le culte de la chose écrite devenue comparable à une parole révélée, l'adoration traditionnelle de la phrase transformée en oracle, comme si toute vérité pouvait être contenue dans un texte solennel et que la tâche de tous dût consister seulement à entourer ce texte de gloses, de scholies et de commentaires... ».

M. Jullian rejoint saint Augustin vitupérant contre les *nugae* dont on avait saturé sa jeunesse.

Mais ce n'était là que jeux d'aristocrates. La véritable vie intellectuelle est représentée au IVe siècle, en Gaule comme sans doute ailleurs, par la vie religieuse, infiniment plus profonde et plus variée que la pensée litté-

raire parce qu'elle touche toutes les classes de la population, des plus hautes aux plus infimes. M. Jullian montre la nouvelle religion prenant peu à peu dans les âmes la place laissée vide par le vieux patriotisme local évanoui, par les légendes oubliées, par les fêtes éteintes. L'église et son autel, le cimetière et ses saints, les pèlerinages aux reliques des martyrs, provoquent des émotions nouvelles et suscitent des solennités qui continuent à animer, à réjouir et à teinter d'idéal la vie des hommes. Aux réunions sur les gradins de l'amphithéâtre ont succédé les pieux rendez-vous des chrétiens. Et voici, vers la fin du siècle, l'étonnante éclosion de la vie dévote, faisant émerger de toutes les conditions sociales des milliers de moines, ascètes sortis de leurs cellules, jeunes séminaristes pâlis par la méditation et les pieuses rêveries. La cité de Dieu a pris dans les esprits et dans les cœurs la place jadis occupée par la cité des hommes.

IV

De l'ensemble de ce tableau de la politique romaine au IVe siècle, de la vie matérielle et morale de la Gaule, se dégage une impression de grandeur et de prospérité. Le IVe siècle nous fait assister à la naissance d'un monde nouveau, se dégageant peu à peu des anciennes formes classiques. Cette transformation s'opère progressivement, en pleine vie, dans une atmosphère de puissance et de force. C'est une évolution mais non pas une décadence. Les hommes de ce temps ont tout lieu d'espérer en l'avenir, de croire aux destins heureux de leur civilisation.

M. Jullian ne manque pas sans doute de relever les points faibles de ce brillant empire. L'État n'est qu'un gouvernement et une administration dont s'est détournée l'âme du peuple, une armature puissante, sans doute, mais qui, seule, soutient l'édifice... « L'architecte peut raffiner sur la façade et donner au monument un couronnement qui a de l'allure ; mais quand il s'est agi de réunir les pierres de fondations, il s'est borné à ramasser les matériaux tombés des édifices antérieurs. » Ces fondations mal assurées, c'est un état social et économique difficilement viable, sorte d'alliance entre un socialisme d'État écrasant et une aristocratie de fortune qui continuait « à aimer Rome et à posséder la terre sans rien faire de ce qui eût été utile pour sauver Rome et conserver la terre ». La diffusion du christianisme a sans doute quelque part dans ce détachement des cœurs qui a facilité la chute de l'Empire mais il ne saurait en être responsable car il était devenu, lui aussi, une institution d'État, s'appuyant au gouvernement et

ayant tout intérêt à le conserver. Les chrétiens n'ont préparé la catastrophe, qu'en comptant trop sur le signe de la croix pour les protéger des Barbares.

La catastrophe même n'est que le résultat de la mauvaise politique des empereurs, politique « insouciante de la veille et du lendemain, ne voyant que le bénéfice du jour, incapable de profiter des leçons du passé autant que de prévoir le danger imminent. » Elle est la rançon de toutes les fautes accumulées par Rome. Une de ces fautes est de s'en être remise, pour sa défense, aux Barbares eux-mêmes, non pas sans doute à ceux qu'elle embrigadait isolément dans ses troupes mais à des peuples, comme les Goths, restés groupés sous leurs propres chefs. Une autre fut d'avoir abandonné la frontière du Rhin et d'avoir cru renforcer la défense de l'Empire en la reportant en Italie. Ces fautes incombent aux derniers empereurs. D'autres remontent beaucoup plus haut, jusqu'aux débuts de l'empire. Telles sont les guerres civiles issues des compétitions au trône. « Voilà près de trois siècles, depuis Vitellius, que le départ pour l'Italie d'une armée de prétendant provoquera presque aussitôt, sur le Rhin, l'apparition des Barbares ». Mais l'erreur capitale fut la politique traditionnelle de Rome à l'égard des Barbares.

« Quand les Huns toucheront au Dniester ou à l'Elbe, les Goths seront aux portes d'Andrinople et les Germains à celles de Paris. Le danger venu d'Asie amènera le déferlement dans l'Empire de tous les malheureux d'Europe... Les empereurs romains auraient dû sacrifier leurs ambitions, leurs colères ou leurs craintes au maintien et à l'éducation des États limitrophes, boulevards protecteurs où auraient pu se briser les invasions des lointains Barbares... Quand Arminius et Hermanaric constituèrent leurs empires, il eût fallu les aider de toutes les manières... ».

M. Jullian, en somme, reste fidèle à la conception d'ensemble qui domine toute son *Histoire de la Gaule*. Il a toujours reproché aux Romains d'avoir uniquement voulu régner sur les peuples sans avoir jamais pensé à organiser les forces étrangères pour en faire le soutien de leur empire. Après avoir suivi pendant trois siècles le sort de la Gaule sous le gouvernement romain, il nous montre la Gaule, au IVe siècle, se réorganisant elle-même sous l'administration romaine et apportant à l'Empire le meilleur de sa force. Les empereurs de Trèves se sont servis de la Gaule mais sans la servir. Finalement ils s'en sont détournés. Mais — et c'est là le dernier mot de M. Jullian — « quand les Empereurs de Rome n'écouteront plus les voix de la Gaule, un roi des Francs sera près d'elle pour répondre à son appel ».

Albert GRENIER.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES EN GERMANIE ET EN CYRÉNAÏQUE

I

LE NOUVEAU BAS-RELIEF MITHRIAQUE DE DIEBURG.

La sculpture mithriaque reproduit d'ordinaire avec une fatigante monotonie les mêmes motifs, consacrés par une tradition hiératique, et les découvertes nouvelles, qui multiplient le nombre de ses monuments, n'accroissent guère notre connaissance de la doctrine où du rituel des mystères. Toutefois des trouvailles récentes nous ont apporté de précieuses informations et autorisent pour l'avenir les plus heureux espoirs. Les peintures, publiées en 1924, du mithréum de Capoue nous mettent sous les yeux une curieuse série de scènes d'initiation [1], et des fouilles entreprises l'été dernier à Dieburg, près de Darmstadt, ont été, à leur tour, singulièrement instructives [2].

Dans un coin d'un temple [3] à demi souterrain, dont le plan a pu être relevé, on mit au jour une plaque de grès rouge, sculptée sur ses deux faces, et qui, comme d'autres bas-reliefs mithriaques, était mobile autour d'un axe, de façon que le revers pût en être montré aux fidèles pendant la célébration des mystères. Ce morceau de sculpture, unique en son genre, est actuellement, avec le reste du produit des fouilles, au musée de Mayence, et je dois à l'obligeance de M. F. Behn, directeur de ce musée, d'avoir pu en étudier des photographies. Je voudrais en signaler brièvement l'importance, en attendant la monographie détaillée que M. Behn consacrera bientôt à l'ensemble des découvertes qu'il a faites à Dieburg.

La face principale est divisée en tableaux rectangulaires par des encadrements plats. Dans le carré central, entre les dadophores, qui élèvent tous deux leurs flambeaux et devant lesquels est placé un cratère, on voit non pas l'image habituelle de Mithra, le tauroctone, mais un Mithra chasseur, qui s'élance au galop

1. Minto, *Notizie degli Scavi*, XXI, 1924, p. 361 ss.
2. Cf. F. Behn, *Gnomon*, II, 1926, p. 685-688.
3. Je conjecture que la paroi du fond était occupée, comme à Capoue et ailleurs, par une image peinte de Mithra tauroctone, qui paraît n'avoir manqué dans aucun *spelaeum*.

de son cheval, accompagné de trois chiens courants, et qui décoche au loin ses flèches. Derrière lui, s'élève un arbre, probablement un pin. Ce type du dieu n'était connu jusqu'ici, croyons-nous, en Occident, que par deux morceaux de sculpture, dont l'un ne pouvait même pas être interprété avec certitude [1]. Mais en Asie Mineure [2] comme dans les pays sémitiques [3], le Soleil est souvent une divinité équestre, et il semble que cette façon de représenter Mithra soit due à une influence anatolique; car c'est de cette région que le culte iranien est arrivé aux Romains et les monnaies de Trapézous nous offraient déjà le motif, plusieurs fois reproduit, d'un Mithra cavalier [4]. Dans l'Avesta, le dieu parcourt les « vastes campagnes » sur un char attelé de chevaux blancs [5]. Il est vrai, que les Perses chassaient non sur un char, comme les Assyriens, mais à cheval [6], et la noblesse iranienne qui avait colonisé la Cappadoce et le Pont, devait s'adonner au même genre de sport. Dès que Mithra, personnification de la lumière dans l'ancien mazdéisme, fut devenu le *Sol invictus*, on put aisément se le figurer comme chevauchant infatigablement dans les espaces célestes et y décochant ses flèches lumineuses. Mithra devint ainsi un dieu solaire et chasseur, comme Artémis était une déesse lunaire et chasseresse.

La représentation centrale du Mithra cavalier est entourée, comme sur un certain nombre d'autres bas-reliefs, de tableaux accessoires qui reproduisent des épisodes de la légende divine. M. Behn a reconnu qu'ils se succèdent en commençant à gauche de l'inscription et en faisant le tour de la plaque, et il paraît les avoir exactement interprétés [7].

1. Un tableau accessoire du grand bas-relief d'Osterburken (*Mon.* 246, *f.* 10°) et un bas-relief de Neuenhim (*Mon.* 310), dont le caractère mithriaque devient maintenant certain.

2. Gagé, *Dieux cavaliers d'Asie Mineure*, dans *Mélanges de l'École de Rome*, XLIII, 1926.

3. Dussaud, *Notes de mythologie syrienne*, 1903, p. 52 ss.; Montet, *Rev. hist. des religions* 1906, I, p. 152. Cf. ibidem 1911. Shamash est déjà représenté à cheval sur un bas-relief Malatiyah; cf. Kugler, *Im Bannkreis Babels*, p. 152.

4. *Monuments relatifs aux mystères de Mithra*, II, p. 189, n° 3. J'ai eu tort de parler d'un *Mèn Mithra*, à cause de la similitude de ce type avec certaines monnaies représentant Mèn à cheval. On voit maintenant que cette façon de figurer le dieu perse n'est pas particulière au Pont.

5. *Yesht* X, 67, 101, 124 ss. Il est vrai que Quinte Curce parle d'un *equus Solis*, mais cf. *Monuments relatifs aux Mystères de Mithra*, p. 126, n. 1.

6. Plutarque, *Artaxerxès*, 6; Tacite, *Annales*, II, 2. Cf. Rapp. *Zeitschrift Deutschen Morgenländischen Gesellschaft*, XX, p. 131 et la « chasse de Darius » reproduite dans Reinach, *Répertoire des vases*, I, p. 23.

7. Ce sont : 1° Deux chevaux, peut-être des animaux cosmogoniques — 2° Un homme barbu, entièrement nu, assis sur un rocher dans une attitude pensive et tenant de la main droite un glaive nu : Ahriman le dieu du mal, que va venir combattre Mithra [2] (?). — 3° Mithra naissant du rocher et tenant d'une main une torche et de l'autre un glaive. — 4° Mithra faisant jaillir l'eau du rocher, tenant son glaive à la main. — 5° Mutilé. Mithra montant à un arbre, peut-être pour échapper à l'eau qui inonde la terre. — 6° à 9° Quatre scènes de la légende de

Le revers de la plaque de Dieburg est plus remarquable encore que la face antérieure, car il offre une représentation entièrement nouvelle dans l'art mithriaque, celle de Phaéton suppliant son père Hélios de lui permettre de conduire le char solaire. Dans un cercle, qui doit figurer la voûte céleste, avec les bustes des quatre vents placés dans les écoinçons [1], on voit, à la partie inférieure deux personnages couchés : à droite, la Terre, tenant une corne d'abondance, à gauche, l'Océan, versant le contenu d'une urne, tels qu'on les trouve sur de nombreux sarcophages romains. Entre eux, apparaît le buste du Ciel, avec un voile qui s'enfle au-dessus de sa tête. Au-dessus du Ciel, Hélios est assis sur un trône à gauche, Phaéton s'approche de son père, les bras étendus en signe de prière. A droite se tient sa mère, l'Océanide Clymène, dont l'intercession obtiendra que soit exaucé son désir. Ce groupe central est entouré de quatre jeunes gens, caractérisés par la conque qu'ils portent comme étant les dieux des Vents, qui amènent les chevaux du quadrige [2]. Derrière eux, s'élève le palais d'Hélios, qui a l'apparence d'un temple à fronton, et devant celui-ci, trois femmes représentent les Heures. L'une d'elles entièrement vêtue doit être l'Hiver. M. Behn a mis leur nombre en rapport avec la division tripartite de l'année chez les Germains.

Nous n'insisterons pas sur d'autres détails curieux de cette composition. La publication étendue qu'on nous annonce en apportera sans doute l'explication. Mais une question plus générale se pose naturellement à notre esprit. Quelle raison les prêtres de Mithra avaient-ils d'offrir à la vénération des mystes l'image du mythe grec de Phaéton?

Mithra et du taureau : L'animal, couché dans la maisonnette, qui ici a l'apparence d'un temple, est lapidé par Mithra. Mithra taurophore. Mithra emporté par le taureau au galop. De nouveau Mithra taurophore, définitivement vainqueur de la bête. — 10° Scène nouvelle. Trois têtes coiffés du bonnet phrygien sortant d'un arbre. M. Behn y a reconnu le « triple Mithra » (τριπλάσιος Μίθρας) dont parle Denys l'Aréopagite. — 11° Scène du banquet. Mithra et Hélios tenant des rhytons au-dessus du taureau immolé. — 12° Ascension de Mithra sur le quadrige du Soleil. — Les inscriptions de ce côté de la plaque et du revers nous apprennent que la dédicace a été faite par Silvestrius, Silvinus Silvestrius Perpetus (*sic*) et Aurélius Népos. Le premier exerçait l'*ars quadrataria*, le deuxième l'*ars suctoria*.

1. Disposition fréquente, cf. *Monuments relatifs aux Mystères de Mithra*, I, p. 93.

2. Pourquoi sont-ce ses Vents qui conduisent ici ces coursiers. Le symbolisme païen mettait les chevaux du quadrige solaire en relation avec les éléments ou avec les saisons (*Monuments relatifs aux Mystères de Mithra*, I, p. 126) mais jamais, que je sache, avec les Vents. Peut-être ces souffles aériens, les *venti veloces*, sont-ils introduits ici simplement pour marquer la rapidité de l'attelage. Mais la raison pourrait aussi être différente. La croyance que les astres étaient mus par les Vents n'a jamais disparu en Orient, malgré les progrès de la météorologie. Elle apparaît notamment dans le livre d'Hénoch (p. ex. p. 49 trad. Martin, 1906) : le vent fait tourner le ciel et coucher le soleil) et un écrit syriaque d'astronomie attribué à Denys l'Aréopagite expose comment quatre vents règlent la marche du soleil (Kugener, *Actes du XIV^e congrès des Orientalistes*, Paris, 1907, t. II, p. 49).

Nonnus dans ses Dionysiaques appelle Mithra « Phaéton assyrien en Perse » (Ἀσσύριος Φαέθων ἐνὶ Περσίδι), et cette assimilation du dieu perse au héros hellénique est confirmée par un autre vers[1]. C'est donc en réalité Mithra qui figure sous les traits du fils d'Hélios et de Clymène sur le bas relief de Dieburg.

La raison de cette identification nous est révélée par Dion Chrysostome. Dans un de ses discours[2], celui-ci rapporte le contenu d'un hymne que les mages, dit-il, chantent dans leurs cérémonies secrètes (ἐν ἀπορρήτοις τελεταῖς) c'est-à-dire dans les mystères de Mithra : Le dieu suprême conduit un char attelé de quatre chevaux, qui représentent chacun un des éléments. La course circulaire de ce quadrige cosmique symbolise les révolutions de l'univers. Or, à un moment donné, phénomène merveilleux, un des coursiers — le feu — dévore tout l'attelage et s'identifie avec son conducteur. C'est l'image de la conflagration finale du monde, et Dion ajoute que les traditions grecques rappellent la même catastrophe par la fable de Phaéton. On pourrait croire que ce rapprochement est dû au rhéteur de Pruse[3], mais certains indices m'avaient déjà fait supposer que celui-ci l'avait trouvé dans l'hymne qu'il résume, et le bas-relief de Dieburg prouve définitivement que les sectateurs de Mithra ont regardé ce dieu comme l'auteur du grand incendie qui doit détruire le monde et l'ont, pour ce motif, assimilé à Phaéton. Nous voyons ainsi se préciser le rôle important que la doctrine des mystères lui réservait dans son eschatologie.

Les prêtres « Chaldéens », en méditant sur les révolutions des astres, étaient arrivés à une théorie qu'au IIIe siècle avant notre ère Bérose avait exposée en grec et dont on peut suivre la transmission jusqu'à l'époque byzantine[4]. L'éternité de l'univers se décomposait en une série de « grandes années », ayant chacune leur été et leur hiver : le premier se produisait quand les sept planètes entraient en conjonction dans le signe du Cancer, le second quand elles étaient réunies dans celui du Capricorne. Cet hiver cosmique amenait un déluge, cet été, un embrasement universels.

Lorsqu'à l'époque alexandrine les « Chaldéens » de Mésopotamie entrèrent en contact avec les Grecs, qui s'éprirent d'astrologie, ceux-ci cherchèrent, selon leur coutume, des preuves de la doctrine orientale dans leur propre mythologie, et ils n'eurent point de peine à retrouver l'indication du déluge dans la fable de Deu-

1. Nonnus, *Dionys.*, XX, 249. Cf. XL, 398 : εἰ Κρόνος, εἰ Φαέθων, πολυώνυμος εἴτε σὺ Μίθρης, Ἠέλιος Βαβυλῶνος.

2. Dion Chrysostome XXXVI, 39 ss.

3. Je l'avais cru d'abord moi-même (*Monuments relatifs aux Mystères de Mithra*, II, p. 63, n. 2), mais je me suis plus tard aperçu de mon erreur (*Ibid.*, I, p. 34).

4. Sénèque, *Quaest.*, *nat.*, III, 29, 1, cf. *Monuments relatifs aux Mystères de Mithra*, I, p. 169. Bidez, *Bérose et la grande année* dans *Mélanges Frédéricq*, Bruxelles, 1904, p. 9-19.

calion, celle de l'ἐκπύρωσις, comme l'appelaient les Stoïciens, dans le mythe de Phaéton[1]. Les mystères de Mithra, nous le savions déjà, subirent profondément l'influence à la fois de l'astrologie babylonienne et de la philosophie stoïcienne. C'est ainsi que le dieu iranien, prenant une fonction eschatologique qui ne lui appartient nullement dans l'Avesta, doit quand les temps seront révolus, redescendre du ciel où il est monté. Envoyé ici-bas par Ahoura-Mazda, il livrera ce monde au feu, ressucitera les hommes, séparera les bons d'avec les méchants et versera aux justes un breuvage d'immortalité.

La ressemblance de ces croyances avec celles qui avaient cours chez les chrétiens avaient frappé même les écrivains ecclésiastiques[2], et ceux-ci attribuèrent ainsi une vision prophétique des événements qui doivent marquer la fin du monde, non seulement à la Sibylle, mais aussi à Hystaspe, père de Darius, dont on lisait une prétendue apocalypse[3]. Toutefois à côté de ces œuvres apocryphes, les mystères de Mithra ont contribué puissamment a propager en Occident les doctrines chaldéo-persiques, et la conflagration future y était regardée comme l'œuvre de l'Ἀσσύριος Φαέθων ἐνὶ Περσίςι, ainsi que le définit fort exactement Nonnus.

II

Les édits d'Auguste et les oracles d'Apollon découverts a Cyrène.

Dans le quatrième volume, actuellement sous presse, du *Notiziario archeologico*, publié par le ministère italien des colonies, paraîtra le texte, depuis longtemps attendu, de deux inscriptions remarquables à divers titres, découvertes à

1. L'interprétation des deux mythes de Deucalion et de Phaéton comme rappelant le déluge et l'ἐκπύρωσις est courante. Cf. Origène, *Contra Celsum*, I, 19 et Roscher, *Lexikon*, s. v. « Phaéthon », col. 2189.

2. La similitude s'étend jusqu'à certains détails. Selon le *Boundahish*, XXX, 11, cf. 31, les hommes ressuscités traversent un fleuve de métal fondu; les bons le passent sans en souffrir, les méchants en sentent la brûlure. Cf. *Orac. Sibyll.* II, 252-255, 330 et la doctrine de Méthodios d'Olympos (Atzberger, *Geschichte der christlichen Eschatologie*, Fribourg, 1896, p. 483). — Suivant les Manichéens, Mithra doit revenir sur la terre combattre « le faux Mithra », une sorte d'Antéchrist (Le Coq, *Türkische Manichaica* II, *Abhandlungen Akademie der Wissenschaften* Berlin, 1919, p. 5). Mais peut-être y a-t-il ici une influence juive ou chrétienne sur le manichéisme.

3. *Monuments relatifs aux Mystères de Mithra*, I, 33 ss. Cf. Schürer, *Gesch. des Jüdischen Volkes im Zeitalter J. C.*, III, p. 450 ss. Hystaspe si l'on peut en croire Lactance (VII, 18, 12) attribuait l'incendie du monde à Jupiter (Ahoura-Mazda) lui-même. La théologie des mystères perses s'écartait de cette tradition en faisant de Mithra l'auteur de cette conflagration et se rapprochait davantage de la croyance commune des chrétiens, qui réservait ce rôle au Christ.

Cyrène. Je dois à l'obligeante libéralité d'un haut fonctionnaire de ce ministère, le Comm. Rodolfo Micacchi, d'avoir reçu à Paris, avec les premières bonnes feuilles du futur volume, l'autorisation de faire connaître ici le contenu de ces documents importants, qui vont être édités, avec une traduction et un commentaire érudit, l'un par M. G. Oliverio, l'autre par M. S. Ferri.

Un bloc de marbre, portant une longue inscription grecque de 144 lignes, fut découvert dans les fouilles qui se poursuivent sur l'agora de Cyrène. Cette inscription, dont l'intérêt extraordinaire apparut immédiatement, comprend d'abord quatre petits édits d'Auguste, de l'année 7-6 avant J.-C., puis une lettre de l'empereur, datée de l'année 4 av. J.-C., annonçant aux habitants de la province le vote d'un sénatus-consulte, dont la traduction est jointe à l'épître.

Les quatre édits formulent des dispositions relatives à l'organisation judiciaire et financière de la province — province prétorienne formée en 27 av. J.-C. par la réunion de la Cyrénaïque et de la Crète. Voici l'analyse du premier (ll. 1 à 40).

Des citoyens romains, résidant dans la province, deux cent quinze ont un cens de 2500 deniers et c'est parmi eux que sont choisis les juges. Des ambassades sont venues se plaindre de ce que des Grecs ont été condamnés injustement par eux, même à la peine de mort. Il est ordonné aux gouverneurs de composer désormais les jurys criminels pour moitié de Grecs et pour moitié de Romains, possédant le cens de 7500 deniers et âgés d'au moins 25 ans. Si un Grec est accusé, il décidera s'il préfère être jugé seulement par des Romains ou par des Romains et des Grecs. — L'édit indique, en détail, comment sera tiré au sort et votera ce jury et ajoute enfin : Comme les parents des victimes n'ont point coutume de laisser sans vengeance la mort de celles-ci, les gouverneurs n'admettront pas qu'un Romain se porte accusateur d'un Grec pour le meurtre d'un Grec, sauf s'il s'agit d'un Grec qui ait obtenu le droit de cité et veuille intenter une action capitale contre le meurtrier d'un parent ou d'un concitoyen.

Le quatrième édit (ll. 62-71) est comme un complément du premier :

Pour les procès entre Grecs — à l'exception des procès capitaux, que le gouverneur lui-même doit instruire et faire juger par un jury — l'on donnera des juges grecs, à moins que l'accusé ne préfère des Romains. Parmi ces juges grecs, aucun ne pourra appartenir à la même cité que le demandeur, l'accusateur, le défendeur ou l'accusé.

Le deuxième édit (ll. 40-55) ne formule pas de règles générales, mais s'occupe d'un cas particulier et nous offre un nouvel exemple de la clémence d'Auguste :

Sestius Scéva a fait arrêter et transporter à Rome trois citoyens, accusés d'avoir prétendu posséder des informations secrètes, concernant le salut de l'empereur et la chose publique. Attendu qu'ils ont confessé ne rien savoir, mais avoir été trompés, ils seront remis en liberté. Cependant un d'eux, accusé d'avoir fait enlever de Cyrène des statues et en particulier celle de l'empereur, doit attendre à Rome le résultat de l'instruction.

Le troisième édit (ll. 55-62) enfin est relatif à l'organisation financière.

Les habitants de la province qui sont devenus citoyens romains, restent soumis aux liturgies qu'ils devaient auparavant sauf, ceux qui ont reçu l'immunité en même temps que le droit de cité. Cette immunité ne s'applique qu'aux biens qu'ils possédaient déjà, non aux acquisitions postérieures.

Quel que soit l'intérêt de ces quatre morceaux pour la connaissance du droit romain, la valeur de la seconde partie de l'inscription est incomparablement plus grande. Car d'abord, il ne s'agit plus ici de mesures administratives applicables à une seule province, mais d'un sénatus-consulte qui concerne tous les habitants de l'empire. De plus, le mal auquel ce sénatus-consulte cherche à remédier est, avec les guerres, celui qui a le plus durement éprouvé le monde ancien, durant les derniers siècles de la République : l'exploitation et le pillage des provinciaux par les fonctionnaires et financiers romains. Depuis la *lex Calpurnia* de 149 instituant la première *quaestio perpetua repetundarum,* jusqu'à la *lex Iulia* de 59, les mesures législatives se multiplient pour prévenir des abus dont la fréquence même de ces mesures prouve la gravité persistante. Aussi, dans la lettre d'envoi du sénatus-consulte de l'an 4, voté en sa présence, Auguste note-t-il que cet acte « concerne la sécurité des alliés du peuple romain » et qu'il doit « manifester à tous les habitants des provinces quel souci ont le sénat et lui-même d'empêcher que nul de leurs sujets ne soit victime d'aucun traitement injuste, ni d'aucune extorsion ».

La substance du sénatus-consulte, voté sur la proposition des consuls Caïus Calvisius et Lucius Passienus conformément à l'avis du conseil impérial, est la suivante :

Des jurys *de pecuniis repetundis* ont été institués pour permettre aux alliés de se faire restituer les sommes dont ils auraient été injustement dépouillés, mais les procès sont rendus malaisés par la nécessité de transporter de provinces lointaines jusqu'à Rome des témoins souvent pauvres et infirmes. Désormais, dès qu'une dénonciation aura été reçue par un des magistrats à qui il appartient de convoquer le sénat — exception faite des accusations capitales — ce magistrat introduira, aussitôt que possible, les accusateurs devant l'assemblée et leur donnera l'avocat qu'ils désigneront. Pour permettre aux accusés de se défendre, on tirera au sort, dans la même séance, une commission formée de quatre consulaires, trois prétoriens et deux autres sénateurs, tous présents à Rome ou dans un périmètre de vingt milles. Ne pourront être choisis, ni les septuagénaires, ni les magistrats en charge, ni les présidents des tribunaux, ni les curateurs de l'annone, ni les malades, ni celui que son degré de parenté dispense en vertu de la *lex Iulia iudiciaria* de témoigner contre son gré, ni celui que l'accusateur jure être son ennemi, pourvu qu'il n'exclue ainsi pas plus de trois membres. Parmi les neuf juges ainsi choisis, l'accusateur et l'accusé pourront dans les deux jours en récuser chacun deux, de façon qu'il en reste

cinq. Si l'un des cinq meurt, ou est empêché par un motif légitime, il est pourvu à son remplacement par tirage au sort parmi les sénateurs de même rang. Les juges choisis ne connaîtront que de l'accusation qui a été portée, et s'il est démontré qu'une somme a été exigée injustement, ils condamneront dans les trente jours l'accusé à la restituer.

Les membres de la commission seront, tant qu'elle siègera, exemptés de tout autre devoir, sauf celui des sacrifices publics. Le président aura le droit d'assigner à comparoir les témoins qui se trouveront en Italie, au nombre maximum de cinq ou de dix, selon que le dommage aura été subi par un particulier ou une caisse publique. Les juges se prononceront de vive voix et la décision sera prise à la majorité.

Cet aride résumé suffira à faire saisir la portée générale des diverses mesures prises par Auguste : Elles tendent à protéger les habitants de l'empire contre les exactions, les rapines et les violences des agents romains. Elles éclairent d'un jour nouveau la politique de l'empereur, pour qui les provinces ne sont plus des *praedia populi Romani* livrés à l'exploitation des fonctionnaires, mais doivent être gouvernées dans l'intérêt des populations. Dans le détail, une foule de questions juridiques et historiques mériteraient d'être élucidées, mais M. Oliverio l'a déjà entrepris avec succès dans son commentaire et il faut attendre, pour y revenir, que soit publié le texte grec de l'inscription avec les notes de son premier éditeur et exégète.

*
* *

Le tome IV du *Notiziario* contiendra, nous le disions, une seconde inscription qui, pour le droit sacré des Grecs, a la même importance que la première pour le droit public romain. Sur un bloc de marbre, trouvé réemployé dans les thermes, on avait gravé, au IIIe siècle avant J.-C., une série de dix-neuf oracles d'Apollon, certainement beaucoup plus anciens, qui forment une sorte de petit code religieux. On ne voit pas clairement si, comme le pense M. Ferri, il s'agit de l'Apollon delphique ou plutôt de celui Cyrène même. Le texte, rédigé en dialecte dorien très concis et souvent obscur, est accompagné d'une traduction et d'un remarquable commentaire, où l'éditeur, par des rapprochements avec des usages religieux grecs ou étrangers, réussit à éclaircir bien des passages embarrassants.

1. En cas de maladie ou mort, on pratiquera des lustrations et l'on sacrifiera à Apollon sauveur un chevreau roux.

2. Permission d'user de bois coupé dans un lieu sacré, si l'on en a payé le prix au dieu.

3. Prescriptions relatives à l'homme qui a eu commerce avec une femme durant la nuit ou durant le jour, et à la souillure infligée au mari par l'accouchée.

4. Si la loi divine des oracles est la même pour le pur et pour l'impur. — Le texte mentionne des recueils de prédictions de Batto et d'Onomastos de Delphes.

5. Purifications et sacrifices imposés à celui qui a immolé sur l'autel une victime prohibée.

6. Un serment oblige héréditairement jusqu'aux fils des frères.

7-11. Cinq décisions relatives au criminel qui, par suite de son péché, est devenu *ipso facto* l'esclave d'Apollon et qui rachète la liberté de sa personne et de son patrimoine en offrant un sacrifice et en payant la dîme au dieu. L'adulte payera la dîme calculée sur la valeur de sa personne, vendue au plus offrant. Pour le patrimoine, on procédera à une estimation et jusque là aucune dépense ne pourra être faite, même pour les funérailles. Si le coupable meurt sans enfants, on estimera sa valeur pour en déduire la dîme. S'il laisse des enfants, on fera l'estimation de ceux qui sont morts et les autres se vendront comme esclaves.

Le n° 12, mutilé, s'occupe, ce semble, du sacrifice interrompu par un mauvais présage.

13-16. Quatre paragraphes relatifs à la vie conjugale de la femme : rapports avec son mari, grossesse, avortement. La loi sacrée l'oblige à se rendre dans le temple d'Artémis pour s'y purifier. D'une façon générale, « l'épouse doit descendre dans le nymphéion d'Artémis aux fêtes prescrites » sinon, elle sera soumise à une pénalité. Si elle avorte (16) et que le fœtus soit reconnaissable, on est souillé comme par un mort, dans le cas contraire, la maison est souillée comme par une accouchée.

Les paragraphes 17-19, peut-être les plus intéressants de tous, s'appliquent aux suppliants qui, contaminés par un meurtre, viennent en demander le pardon, et ils offrent de curieuses analogies avec les *Lois* de Platon On y trouve les prescriptions les plus archaïques du rituel grec. Ainsi : le suppliant, imitant l'acte du meurtre, doit faire des figurines de bois ou de terre, leur couper un membre et balancer figurines et membres suspendus à un arbre stérile.

Franz Cumont.

LIVRES NOUVEAUX

A. Ferrabino. *L'Impero Ateniense* (*Biblioteca di scienze moderne, n° 94*). Un vol. in-8°, 470 p. Turin, Bocca, 1927.

Le livre de M. Ferrabino ne répond pas exactement à son titre. On s'attendrait à y trouver une histoire générale et un tableau complet de l'Empire maritime d'Athènes, nous montrant, avant d'en arriver au récit de la guerre du Péloponnèse, comment a pris naissance et s'est développée la puissante confédération dont Athènes assumait la présidence, comment aussi elle s'est organisée et comment elle fonctionnait. Il fallait remonter jusqu'à la fin des guerres médiques pour comprendre l'ambitieux programme que s'est tracée la démocratie athénienne et exposer tous les événements de la Pentékontaétie pour en suivre la réalisation progressive. Une première partie, la Formation, serait nécessaire avant les deux seules qu'a retenues l'auteur : l'Apogée, la Catastrophe.

A prendre le sujet tel que M. Ferrabino l'a conçu et délimité, on doit reconnaître qu'il le traite avec beaucoup de précision, de clarté et d'agrément. Son exposé est complet et vivant, sa documentation abondante, sa critique prudente et sagace ; il s'efforce constamment d'interpréter les faits par le caractère des hommes politiques et les tendances des partis ; il a soin, en même temps, de nous faire voir comment les préoccupations du temps se reflètent dans les œuvres littéraires, tout particulièrement dans les tragédies d'Euripide : la *Médée*, l'*Hippolyte*, l'*Hélène*, les *Bacchantes*, replacées à leur date, nous apparaissent, aussi bien que les comédies d'Aristophane, comme des pièces d'actualité et nous facilitent l'intelligence des événements de cette époque.

M. Ferrabino jette le lecteur brusquement *in medias res* et commence sa narration à la révolte de Samos en 441 ; il la conduit jusqu'à la prise d'Athènes et au gouvernement des Trente en 404. Chacune des deux parties du livre se divise en deux chapitres, qui ont comme titres les noms des principaux acteurs du drame : Périclès et Cléon pour l'Apogée, Nicias et Alcibiade pour la Catastrophe. Il y a peut-être quelque chose d'artificiel dans ce balancement antithétique ; il a en tout cas l'avantage de rendre plus sensibles l'opposition des caractères et l'enchaînement des épisodes. D'ailleurs, chacun des protagonistes représente une conception particulière de l'Empire : Périclès, la politique modérée, qui tend à établir l'équilibre des partis à Athènes et l'équilibre des puissances en Grèce et dans l'Égéide ; Cléon, la politique radicale, flattant les passions démagogiques ; Nicias, la politique conservatrice, réagissant contre les démagogues au nom des traditions nationales ; enfin Alcibiade, la politique réformiste, inquiète de trouver et de réaliser du nouveau, instable et changeante. Pour le malheur d'Athènes, tous les quatre ont échoué et l'année 404 est marquée par l'écroulement définitif des rêves d'impérialisme maritime.

Dans les dernières pages de son livre M. Ferrabino fait ressortir la véritable nature et l'exacte portée de cette grandeur et de cette décadence dont il vient d'analyser en détail toutes les phases. On a le pressentiment, dès le temps de Périclès et de Cléon, qu'Athènes ne pourra rester au pinacle ; son ambition démesurée, ses coups de

force, ses maladresses soulèvent contre elle trop de ressentiments et la conduisent à sa perte. Mais, d'autre part, sa chute en 404 n'a pas été aussi complète qu'on serait tenté de le croire; elle a entraîné la ruine d'un système politique, non pas celle de la cité même. Athènes est restée longtemps encore le centre le plus florissant du commerce et de la civilisation helléniques et toute la Grèce s'est mise à son école. L'œuvre des fondateurs de la confédération maritime n'a pas été stérile; en dépit des tristesses et des misères de sa fin, l'Empire athénien fait grande figure dans l'histoire.

M. Besnier.

G. Nicole. *La peinture des vases grecs* (*Bibliothèque d'histoire de l'art* publiée sous la direction de M. A. Marguillier). Un vol. in-8°, 47 p., 64 pl. Paris et Bruxelles, Van Oest, 1926.

Sous une forme agréable, M. G. Nicole nous présente en soixante-quatre planches un choix judicieusement établi de beaux vases antiques qui appartiennent aux principales séries de la céramique grecque et dont beaucoup sont des pièces célèbres. En partant de l'œnochoé de style minoen récent dont se fait gloire le musée Borély à Marseille, les plus notables étapes de la visite à laquelle nous sommes conviés, nous arrêtent d'abord devant l'œnochoé rhodienne du peintre Lévy, une hydrie de Caere sur laquelle est figurée Héraclès amenant Cerbère au craintif Eurysthée, une amphore d'Érétrie ornée d'un lion rugissant, des œnochoés corinthiennes à zones d'animaux et des coupes laconiennes, non seulement celle d'Arcésilas, mais encore celle, qui au musée du Cinquantenaire, à Bruxelles, offre un couple couché sur un lit de festin. Vient ensuite le style attique à figures noires dont les spécimens disposés sous nos yeux sont tour à tour le dinos du Louvre décoré du meurtre de Méduse, le vase François, l'amphore d'Amasis qui met face à face Athéna et Poseidon, un dinos avec bateaux dans le style d'Exékias, une coupe du Louvre signée de Tleson, vue sur ses deux faces, et des vases de Nicosthénès. Deux amphores d'Andokidès conservées au Louvre, l'une de technique mixte, l'autre à figures blanches, nous acheminent vers les vases attiques à figures rouges. La coupe d'Epictétos qui a pour sujet Héraclès châtiant Busiris (Musée Britannique), celle d'Oltos et Euxithéos où se déploie l'assemblée des dieux (Musée de Tarquinie) précèdent des vases insignes d'Euphronios, de Sosias, de Peithinos, de Macron-Hiéron, dont le skyphos (pl. XXX) est aujourd'hui à Boston, de Douris et de Brygos, sans oublier l'amphore de Crésus et la superbe coupe d'Atalante, récente acquisition du Louvre; puis nous passons aux vases de style polygnotéen : le cratère des Argonautes, les coupes de Penthésilée et de Tityos, à des cratères de la seconde période du beau style et à des hydries, l'une de Meidias, l'autre qui lui est attribuée, avec lesquelles M. Nicole se retrouve dans un domaine qui lui est particulièrement familier. Tandis que certains des vases postérieurs, dont le cratère de Talos et l'amphore d'Hippodamie, demeurent « fidèles à l'esprit plus austère de la tradition phidiesque », d'autres, tels le cratère de Pronomos et l'amphore de Milo, permettent de suivre le développement du style libre et fleuri au ɪvᵉ siècle. Quelques planches sont consacrées aux vases grecs de l'Italie méridionale, notamment à deux cratères apuliens, l'un de Naples qui représente la cour de Darius, l'autre du Louvre, Oreste et les Euménides. Le reste des illustrations est presque complètement réservé aux vases à fond bistre ou à fond blanc : alabastre de Pasiadès, coupes de Sotadès et d'Hégésiboulos, lécythes.

Ces planches, qui sont en général bonnes, et parfois excellentes, sont accompagnées d'un texte qui les explique. Les divers chapitres qui constituent cet exposé d'ensemble forment comme une histoire sommaire de la céramique grecque, mise à la portée de ceux qui ne sont pas spécialistes en pareille matière ; ils indiquent les caractéristiques de chaque style et la place qu'y occupent les exemplaires présentés ; ils précisent la nature du sujet, font ressortir l'intérêt de la composition, des attitudes et des expressions. Nul doute qu'un livre comme celui-là ne serve bien les études de céramique grecque et par ce qu'il dit et par ce qu'il montre.

A. Merlin.

Dr Paul Richer. *Nouvelle anatomie artistique. Le nu dans l'art*, t. II, *l'art grec*. Un vol. in-8°, iv-400 p., 554 fig. Paris, Librairie Plon, 1926.

Le Docteur Richer, qui avait consacré un précédent volume aux arts de l'Orient classique, en vient maintenant à l'art grec. Son but est d'appliquer la connaissance que nous avons des formes extérieures du corps humain vivant à l'étude des œuvres artistiques et de procéder à l'analyse morphologique de celles-ci en prenant comme point de comparaison le nu réel.

Le livre est divisé en deux parties : la première est une esquisse des grandes périodes de l'art grec ; l'auteur s'efforce de marquer la valeur que chacune d'elles présente pour son sujet. Il montre notamment dans l'archaïsme la constitution des types plastiques et en suit le perfectionnement durant le ve siècle à l'école de la nature et de la vérité ; il insiste sur le fait qu'au ive siècle les artistes n'apportent aucune innovation fondamentale dans la structure du corps humain et lui font exprimer par des modifications toutes de surface les sentiments dont ils sont doués selon leur tempérament propre.

La seconde moitié du livre, dont la matière est plus nouvelle, décrit le nu grec ; elle s'attache à suivre les transformations de ses diverses parties au cours des siècles. Successivement le Docteur Richer envisage dans les formes masculines la tête, pour en retracer l'élaboration et en définir les caractères une fois qu'ils sont fixés, puis le torse, les membres et les proportions. Il passe ensuite aux formes féminines et il proteste énergiquement contre l'opinion d'après laquelle le couros aurait influé sur la construction de la corè ; à ses yeux, l'art grec a puisé dans la nature les traits dont il a composé le type féminin ; celui-ci n'est pas une conquête absolue du ive siècle : Praxitèle a simplement réalisé dans son dévoilement complet un idéal conçu, entrevu, préparé pendant deux cents ans ; il y a évolution continue, non brusque rupture entre le ve et le ive siècle.

Après quelques pages réservées aux hermaphrodites, invention des Grecs, le Docteur Richer s'occupe des formes pathologiques ; il s'arrête aux stigmates de l'athlétisme : accidents au visage, principalement aux oreilles et au nez ; incurvation latérale de tout le membre inférieur ; conformation spéciale de la partie inférieure du thorax. Il examine les possédés des dieux : à côté de nombreux exemples de gesticulations violentes et désordonnées, on ne relève que deux mouvements justiciables d'une interprétation médicale ; c'est un bas-relief de Florence et un vase de la collection Jatta à Ruvo, qui tous deux nous font voir un cas d'ictus hystérique chez une Ménade. Les grotesques, les nains, bouffons et idiots, les malades et les blessés, les morts et les mourants fournissent tour à tour un ample thème à des observations précises et instructives. Le volume s'achève par des considérations sur les attitudes et les mouvements, sur la course entre autres, dont la représentation fut pour l'art grec « un triomphe ».

- Une illustration extrêmement riche, plus de 550 figures, met à la portée du lecteur en grande abondance des images surtout de statues, le plus souvent reproduites d'après les moulages de l'École des Beaux-Arts. Elle ajoute à l'intérêt du livre, qui offre cette originalité, que ce n'est pas un archéologue de métier, mais un professeur d'anatomie qui nous parle de l'art grec avec ses connaissances spéciales, en se plaçant à son point de vue particulier. A profiter de son expérience, nous pouvons mieux comprendre et mieux apprécier les œuvres antiques.

A. M.

S. Gsell. *Promenades archéologiques aux environs d'Alger.* Un vol. in-16, 168 pages, 7 figures dans le texte et 16 planches hors texte. Paris, Société d'édition *Les Belles-Lettres*, 1926 (Collection Guillaume Budé).

Il y a trente ans, M. Gsell publiait à Alger un petit *Guide archéologique des environs d'Alger*, qui fut très apprécié des archéologues africains, et qui a été un *vade-mecum* pour des générations de touristes. Ce guide était depuis longtemps épuisé. Les découvertes s'étant multipliées dans l'intervalle, on n'aurait pu le rééditer qu'en le grossissant outre mesure. L'auteur a préféré reprendre le sujet dans un ouvrage nouveau, plus complet et beaucoup plus richement illustré.

Nous n'apprendrons à personne que M. Gsell connaît à merveille les monuments et les musées d'Afrique. C'est une bonne fortune que de refaire avec lui des excursions aux environs d'Alger.

Nous voici d'abord à Cherchel. Notre savant guide nous raconte l'histoire de la cité : *Iol* au temps de la colonisation phénicienne, *Caesarea* depuis le roi Juba et sous la domination romaine, *Cherchel* depuis la conquête arabe. On nous fait ensuite les honneurs du musée, le plus beau d'Algérie par la qualité des œuvres, dont beaucoup sont des répliques d'œuvres grecques. Enfin, nous visitons les ruines : l'esplanade, le théâtre, les thermes, le port, l'amphithéâtre.

A Tipasa, M. Gsell est chez lui. Il a été successivement l'heureux explorateur et l'historien de cette petite ville, devenue célèbre, dont le site est un des plus charmants de l'Algérie. Il nous décrit et nous explique les ruines en homme qui les a vues sortir de terre : les thermes, le sanctuaire du parc Trémaux, l'amphithéâtre, le château d'eau, la porte de Caesarea et le rempart, le théâtre, la grande église, le cimetière chrétien de l'ouest et la chapelle de l'évêque Alexandre, la colline centrale des temples, la basilique civile, le forum et le Capitole, le quartier oriental, la basilique de Sainte-Salsa, les maisons de ville, les fermes et les villas. On se repose de cette longue promenade par une visite au musée.

Le livre III contient une intéressante étude sur le fameux « Tombeau de la chrétienne », dont la masse énorme et pittoresque domine la Métidja occidentale avec tous les horizons voisins. Ce mystérieux monument a fini par livrer aux archéologues une partie de ses secrets, mais une partie seulement. On a pu pénétrer jusqu'au caveau central, et l'édifice ne semble pas réserver de nouvelles surprises ; mais l'histoire de l'édifice reste énigmatique. Selon l'hypothèse assez vraisemblable de M. Gsell, ce devait être le tombeau de quelque roi maure antérieur à Juba II.

On quitte à regret cet aimable petit livre, si plein de choses, si agréable à lire, et même à regarder, où les descriptions du texte encadrent des plans de villes et d'édifices, des reproductions de sculptures ou de mosaïques, des vues de ruines égayées parfois de jolis paysages.

Paul Monceaux.

Saint Augustin. *Confessions.* Texte établi et traduit par P. de Labriolle. Tome II, livres IX-XIII. Un vol. in-16, 210 pages doubles. Paris, Société d'édition *Les Belles-Lettres*, 1926 (Collection Guillaume Budé).

Nous avons signalé récemment (janvier 1926, p. 35) l'apparition, dans la *Collection Budé*, du premier volume d'un ouvrage important : une édition critique avec traduction des *Confessions* de saint Augustin. M. de Labriolle n'aura pas fait longtemps attendre la fin, les livres IX-XIII. On doit d'abord le féliciter de cette régularité ponctuelle : presque inattendue pour qui connaissait les difficultés particulières du travail, dans ces derniers livres où est exposée toute une métaphysique chrétienne, teintée de néo-platonisme.

Réserve faite provisoirement pour l'interprétation littérale de cette métaphysique qui relève spécialement des métaphysiciens, on peut dire que le second volume est digne du premier. Mêmes améliorations de détail dans le texte, où l'auteur n'a pas craint d'éliminer à l'occasion les leçons suspectes et parfois inintelligibles du *Sessorianus* de Knöll, pour y introduire des leçons nouvelles qui d'ailleurs sont le plus souvent les leçons anciennes de l'édition des Bénédictins. Dans la traduction, même souci d'être scrupuleusement exact, mais sans lourdeur ; même effort pour aérer ou éclairer la version par des alinéas, des titres et des sous-titres.

A tous égards, cette édition avec traduction des *Confessions* marque un progrès notable. Le texte est redevenu presque partout satisfaisant pour qui ne se résigne pas à lire sans comprendre. La traduction, dans certains passages obscurs, pourra aider même les gens du métier. Aux autres, à ceux qui savent mal le latin ou qui du moins sont peu familiers avec ce latin-là, elle permettra d'entrevoir de moins loin la merveilleuse beauté des *Confessions.*

Paul Monceaux.

Otto Jespersen. *Mankind, Nation and Individual from a linguistic point of view.* Un vol. in-8°, 211 p. Oslo, H. Aschehoug et C°. Paris, Ed. Champion, 1925.

M. Otto Jespersen, comme M. Meillet, a été appelé à collaborer aux conférences inaugurales de l'Institut d'Oslo, et c'est à cette collaboration que nous devons le volume qu'il publie sous le titre de « Humanité, nation et individu du point de vue linguistique ». Livre de synthèse, lui aussi, dans lequel M. Jespersen essaie de retrouver, sous la diversité des parlers individuels, les tendances et les traits communs qui forment la langue d'une nation, et plus loin encore, les tendances générales de l'humanité tout entière. Livre d'observateur et de sociologue où l'on retrouve l'érudition étendue, l'observation pénétrante, le sens aigu des langues modernes, toutes qualités qui donnent tant de saveur aux œuvres de M. Jespersen.

Pour l'individu, le langage est le moyen d'entrer en communication avec la société ; c'est l'outil fondamental dont les hommes se servent pour correspondre entre eux. M. Jespersen note finalement l'importance que le non civilisé attribue au langage, la défiance qu'il manifeste envers celui qui se tait ou qui ne parle pas sa langue, la joie qu'il éprouve à s'entendre interpeller dans son idiome. Pour arriver à se bien comprendre, il faut que tous arrivent à parler une langue sensiblement une : de là l'importance de l'imitation dans le langage. L'enfant l'acquiert en imitant ses parents, l'étranger en imitant l'indigène, des réactions se produisent aussi en sens inverse : tous tendent vers une unité aussi stricte que possible, de manière à éviter toute

cause de mésintelligence ou d'erreur. L'audition de la parole s'accompagne souvent chez l'écouteur de l'imitation instinctive des mouvements qui la déterminent. « Quand nous entendons chanter une chanson, nous nous joignons au chanteur dans un accompagnement inaudible, mais réel. » La part qui revient à chacun dans ces imitations mutuelles est impossible à faire ; mais ce souci constant d'imitation explique comment une innovation partie d'un individu peut, dans certaines circonstances, favorables, se répandre et se généraliser. Le langage est un instrument de groupes de diverse importance : famille, clan ou tribu, peuple ou nation, « supernation ». A mesure que les hommes ont entre eux des rapports plus étendus, le langage étend son aire, lui aussi. Ainsi, au dialecte tend à se substituer une langue commune, où les particularités se fondent et s'amalgament. L'époque moderne voit disparaître les dialectes, parce que les hommes d'une même nation ont de plus en plus l'occasion de communiquer entre eux, par l'école, la caserne, le séjour dans les grandes villes, dont le développement contribue à l'expansion d'une langue type, intelligible à tous. Par là se constitue un idéal de correction auquel tous plus ou moins tendent à se conformer.

Moyen de communication entre l'individu et la société ; le langage devient parfois pour l'individu un moyen de se défendre contre elle. Certains groupes ont intérêt à ne pas être compris en dehors d'eux-mêmes, parce qu'ils ont une vie spéciale ou parce qu'ils détiennent des secrets dont la divulgation pourrait leur être préjudiciable (corps de métiers, corporations d'initiés, groupes d'individus vivant en marge de la société ou à ses dépens). Ainsi se constituent les argots, dont M. Jespersen analyse avec pénétration les caractères communs et les procédés de formation généraux : c'est une des parties les plus neuves du livre que cette étude comparative des argots, et qui rendra service au psychologue comme au linguiste.

Enfin le langage reflète la mentalité de celui qui l'emploie. L'âme populaire est volontiers mystique ; elle se laisse facilement pénétrer et gouverner par des croyances obscures ; elle ne sépare pas volontiers le nom de la chose signifiée. Aussi certains mots sont-ils évités, si la chose qu'ils nomment est mauvaise ou redoutable, ou si l'on craint que le nom prononcé ne puisse être utilisé aux dépens de celui qui l'a prononcé. Ainsi se créent et se maintiennent les interdictions de vocabulaire, les tabous, reflets d'une mentalité religieuse primitive, qui subsistent même longtemps après que les hommes croient s'en être affranchis. L'importance du mot en soi apparaît dans les séquences, souvent allitérées, rythmées et rimées, mais apparemment dépourvues de sens logique, comme les textes populaires ou religieux en offrent tant d'exemples, et où il faut peut-être chercher les origines du langage poétique.

A côté de ces héritages ancestraux, de ces traits affectifs, les langues modernes portent en elles nombre de mots représentant une civilisation commune, une façon de penser et de raisonner commune. Il est possible d'apercevoir dans leur évolution une tendance identique vers la systématisation, la clarté, un acheminement vers la perfection qui s'accomplit par des procès semblables ou comparables. Il semble ainsi qu'on puisse entrevoir la constitution d'une langue unique, ou tout au moins de langues entre lesquelles les ressemblances seront de plus en plus nombreuses et profondes. Une telle constatation justifie l'effort de ceux qui dès maintenant veulent constituer une langue internationale, destinée à faciliter les rapports des hommes entre eux. Des études comme celle de M. Jespersen, en dégageant de la variété apparente des

formes l'identité des traits fondamentaux des langues humaines, sont la meilleure préparation possible à l'exécution de cette tâche, dont les bénéfices pour l'humanité doivent être incalculables.

A. Ernout.

Paul Monceaux. *Saint Martin. Récits de Sulpice Sévère mis en français, avec une introduction.* Un vol. in-8°, 292 p. Paris, Payot, 1926.

Ce livre comprend deux parties : d'abord une introduction développée sur « La vie et la gloire de Saint-Martin » ; puis une traduction des écrits de Sulpice Sévère sur le saint de Tours. L'introduction est ce qu'on pouvait attendre du savant spécialiste et de l'élégant écrivain qu'est tout à la fois M. Monceaux. Après quelques pages consacrées aux sources de l'histoire de saint Martin, l'auteur étudie sa biographie, puis essaie de retracer la véritable physionomie, plus complexe qu'on ne le croit d'habitude, du grand évêque de Tours ; il montre ensuite quels ont été les développements de sa légende, et comment il est devenu un saint national. M. Monceaux, pour raconter la vie de saint Martin et pour tracer son portrait, s'est appuyé constamment, avec confiance, sur les textes de Sulpice Sévère ; il rejette, conformément aux conclusions du P. Delehaye et de M. Camille Jullian, la tentative faite par Babut, dans un livre brillant mais faux, pour ruiner l'autorité du biographe de saint Martin et substituer au personnage traditionnel du saint un personnage nouveau. M. Monceaux a estimé que le témoignage d'un homme qui a connu Martin et a été son ami ne saurait être rejeté à la légère. C'est le bon sens même. L'esprit critique est l'instrument le plus précieux de l'hagiographe, comme de l'historien et du philologue ; mais il doit servir, si j'ose dire, à sarcler les textes, et non point à créer à leur place un désert où puissent fleurir librement les imaginations érudites.

A la longue, substantielle et vivante introduction de M. Monceaux fait suite la traduction de la *Vie de Saint Martin*, de trois lettres de Sulpice Sévère sur saint Martin, d'un court extrait du livre II de sa *Chronique*, et enfin des trois *Dialogues* du même auteur sur les miracles du saint. M. Monceaux définit ainsi, dans sa préface, ses intentions de traducteur : « Être exact, naturellement ; mais ce n'était que la moindre partie de notre tâche. Nous avons voulu rendre, non seulement l'idée avec ses nuances, mais le mot dans sa plénitude, même le mouvement du récit, le relief, la couleur, le pittoresque. » Excellent programme, et qui paraîtra ambitieux à quiconque s'est essayé au travail ingrat de traduire. M. Monceaux a su réaliser ce programme : c'est le meilleur éloge qu'on puisse faire de son livre. A travers cette version, la prose du vieux chroniqueur nous apparaît dans toute sa grâce aimable et son étonnante fraîcheur. Si notre siècle, comme il semble, doit être pour les œuvres de l'antiquité latine et grecque le siècle de la traduction, souhaitons que beaucoup d'auteurs anciens rencontrent un aussi heureux interprète.

L.-A. Constans.

Commentationes philologicæ in honorem professoris emeriti I. A. Heikel ediderunt discipuli. Un vol in-8°, 163 p. et un portrait. Helsingfors, 1926.

Les élèves de M. Ivor August Heikel, professeur de littérature grecque à l'Université d'Helsingfors, lui ont dédié un volume de dissertations philologiques, dont voici les titres :

Erik Ahlman, *Zur Definition des Satzes.* — Y. Biese, *Bemerkungen zu einem* τόπος *in den Proömien der antiken Geschichts-*

schreiber. — Edvin Flinck, *Miscellanea critica.* — E. G. Gulin, *Die Religion Epiktets und die Stoa.* — Herman Gummerus, *Cognomen und Beruf.* — Rafael Gyllenberg, *Zur Exegese von Hbr 5, 11-6, 12.* — M. Hammarström, *Zum lemnisch-phrygischen Alphabet.* — K. Jaakkola, *De iteratis praepositionibus Zosimi.* — Aarno Malin, *Ein mittelalterliches Gedicht auf die hl. Birgitta.* — Eduardus Rein, *De Danaa Euripidea.* — A. H. Salonius, *Petroniana.* I. *Vorlaüfige Mitteilungen über Petrons Cena Trimalchionis.* — Joh. Sundwall, *Über Menschenmotive auf italischen Hüttenurnen und Villanovavasen.* — Lauri O. Th. Tudeer, *Some Maps attached to Ptolemy's Geography.*

H. D.

Georges Lizerand. *Le dossier de l'affaire des Templiers* (Les Classiques de l'Histoire de France au moyen âge). Un vol. in-12, xxiv-229 pages. Paris, Champion, 1923.

Les documents relatifs au procès des Templiers ne nous sont parvenus que très incomplètement et ceux mêmes qui sont conservés au Vatican, aux Archives Nationales et dans divers dépôts n'ont jamais été publiés intégralement. Ce n'est pas d'ailleurs une publication de ce genre, dont l'utilité n'est pas incontestable, que M. Lizerand a voulu entreprendre. Il s'est borné à choisir les pièces caractéristiques qui permettent de juger de la physionomie du procès et d'en suivre la marche. Il a donné d'abord avec raison le mémoire adressé au pape par Jacques de Molay contre la fusion des ordres de chevalerie religieuse : la faiblesse et la mesquinerie des arguments montrent l'aveuglement du Grand Maître qui faisait perdre ainsi à son ordre sa seule chance de salut et n'hésitait pas à sacrifier les intérêts de la croisade à ceux de sa congrégation. Vient ensuite l'ordre d'arrestation des chevaliers du 14 septembre 1307, rédigé en latin et suivi d'instructions en français : M. Lizerand publie pour la première fois dans son intégralité l'exemplaire adressé au bailli de Rouen (le seul que l'on possède avec ceux du bailli d'Amiens et du sénéchal de Beaucaire). Se succèdent enfin des spécimens des interrogatoires de 1307, un inventaire des biens d'une maison du Temple, les consultations demandées aux maîtres en théologie (début de 1308), des pamphlets de Pierre Dubois, la lettre de convocation des États de Tours avec un curieux spécimen de procuration remise aux députés de la prévôté de Gien, les réquisitoires de Guillaume de Plasians devant le pape (mai-juin 1308), des instructions de l'évêque de Paris aux commissaires nommés en 1309, plusieurs dépositions très remarquables de chevaliers du Temple et de divers témoins, les lettres de Philippe le Bel au pape réclamant la suppression de l'ordre (mars 1312) et approuvant sous réserve l'attribution de ses biens aux Hospitaliers (août 1312). Un extrait de la règle du Temple concernant l'admission des nouveaux frères est donné utilement en appendice.

Conformément au programme de la collection des Classiques de l'Histoire de France, tous les textes latins ou vieux français sont accompagnés d'une traduction toujours claire et exacte, mais d'autre part tous ont été revus sur les manuscrits, ce qui a permis à M. Lizerand de corriger des lectures fautives de ses devanciers, en particulier de Boutaric. Comme tous les volumes de la collection, cette édition est donc une œuvre originale dont la valeur scientifique est incontestable. Dans une introduction à la fois sobre et précise, M. Lizerand a donné un excellent résumé historique du procès ainsi qu'une classification des documents d'après leur origine, un inventaire sommaire des fonds où ils se trouvent actuellement, une bibliographie

critique des publications antérieures à la sienne et un exposé de la méthode qu'il a suivie. Son ouvrage rendra les plus grands services à l'enseignement et à la science.

Louis Bréhier.

Amanda K. Coomaraswamy. *Pour comprendre l'Art Hindou*. Traduction de Jean Buhot. Un vol. in-16, 176 pp. Paris, Édition Bossard, 1926.

Ce livre répond d'abord au désir du public français désireux de comprendre un art pour lui souvent déconcertant. Il servira également l'art hindou méconnu, auquel nous demandons la satisfaction de goûts et de principes esthétiques européens que l'art hindou ne doit pas donner. Sous une forme très réduite, M. Coomaraswamy trouve le moyen d'initier de très loin, quoique brièvement, à l'intelligence de l'Inde, ceux qui ne la connaissent pas du tout, et de donner à ceux qui l'aiment déjà une sorte de memento attrayant et riche en notions nouvelles ou oubliées. Ce livre dissipe les principaux malentendus où s'égare encore souvent la critique européenne. Au sujet de l'œuvre d'art nous y lisons : «...que l'intelligence de son contenu le plus intime (lequel est tout autre que son « sujet » formel) n'est pas à la portée de la simple érudition ; elle doit être, ou elle peut être, intuitive. » Elle n'est pas non plus à la portée de l'artiste européen qui, sous l'empire de la vogue, cherchera des qualités plastiques. En effet : « L'idée de « l'art pour l'art » est totalement étrangère à l'âme hindoue ». Les statues sont des objets de culte qui ne doivent présenter que le caractère permanent de la divinité avec ses attributs et non pas, comme notre statuaire ou notre peinture, l'expression fugitive d'un moment. L'auteur compare, non sans raison, l'art religieux de l'Inde à l'art chrétien du XIIIe siècle. L'un et l'autre expriment les conceptions théologiques les plus hautes ou les plus abstraites et les mettent à la portée des intelligences les plus humbles.

Pour tenir compte de ces principes et en expliquer l'application à l'art hindou, M. Coomaraswamy ne pouvait faire autrement que de faire l'histoire et l'analyse de la pensée indienne. Dans des chapitres extrêmement denses et courts, il retrace l'époque védique, enseigne ce que sont les Upaniṣads, le Sannyāsa et le Yoga, le bouddhisme, le jaïnisme, le brahmanisme, les Tantras, les poèmes épiques et les Purānas, le drame, la musique, l'esthétique, les mythologies hindoue, bouddhique et jaïne, l'usage des figurines, le culte et l'iconographie. Ce dernier chapitre décrit toutes les poses, les gestes, les attributs et le vêtement qui permettent d'identifier les images et d'en expliquer le sens. Quelques pages sont consacrées à la technique et aux matériaux employés. L'ouvrage déjà si complet pour son format réduit, se termine par un tableau chronologique, une bibliographie et un index. Seize planches représentent un choix de sculptures et de peintures empruntées non seulement à l'Inde même, mais également aux pays où la culture indienne fut particulièrement brillante. Le traducteur, M. Jean Buhot, que nous devons remercier de son heureuse initiative, nous expose dans son avant-propos, que l'ouvrage ainsi présenté est extrait de l'introduction au *Catalogue of the Indian Collections* (du Musée de Boston), avec des suppressions autorisées et des additions spécialement apportées par M. Coomaraswamy.

J. Bacot.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Communications

28 janvier 1927. Mlle S. Solente donne lecture d'une note relative à l'identification de quelques feuillets de parchemin sur l'un desquels M. Charles Samaran a reconnu la signature du roi Charles V. Elle estime que ces feuillets faisaient partie d'un manuscrit de la Bibliothèque du Roi, qui contenait une traduction française du *Miroir des Dames* du Franciscain Durand de Champagne et la relation des derniers moments de Jeanne, comtesse d'Alençon et de Blois.

4 février. M. Camille Enlart donne lecture d'une *Notice sur la vie et les travaux de M. Alfred Morel Fatio*, son prédécesseur.

— M. Pierre Montet fait une communication sur un nouveau roi de Byblos qui vécut au xixe siècle avant notre ère.

11 février. M. R. Dussaud lit le rapport de M. Dunand sur la campagne de fouilles à Byblos poursuivie en mai-juin 1926.

— M. L. Constans fait une communication sur l'histoire du texte de Tacite. Il démontre, en étudiant les fautes du manuscrit dit le *Mediceus* conservé à Florence, qu'il a existé un très ancien manuscrit aujourd'hui disparu. C'était un rouleau de papyrus, écrit en caractères cursifs, et datant de la fin du deuxième siècle après Jésus-Christ.

18 février. M. Franz Cumont donne lecture d'une étude sur des découvertes archéologiques faites récemment en Germanie et en Cyrénaïque (voir ci-dessus, p. 122).

— M. N. Jorga expose les travaux de la Commission historique de Roumanie, qui a fait dégager les murs de Cosia (haute vallée de l'Oltu) datant du xive siècle, mis au jour des fresques de la même époque dans deux églises de Roman, et fait restaurer les fresques de Ramnicul-Sarat.

— M. L. Baudry fait une lecture sur Guillaume d'Occam, de l'ordre des Frères Mineurs, personnage fort connu dans l'histoire par ses théories philosophiques et par la lutte qu'il poursuivit aux côtés de Louis II de Bavière contre les papes Jean XXII, Benoît XII et Clément VI.

— M. Théodore Reinach communique une étude sur la date de la Constitution ptolémaïque de Cyrène.

Nécrologie.

— M. Camille Enlart, membre de l'Académie depuis 1925, est décédé à Paris, le 14 février 1927.

— M. le duc de Loubat, associé étranger de l'Académie depuis 1907, est décédé à Paris, le 1er mars 1927.

Élections.

M. Paul Mazon a été élu le 4 février membre ordinaire, en remplacement de M. Paul Foucart, décédé.

— M. Léon-Honoré Labande a été élu le 4 mars membre libre, en remplacement de M. Henry Cochin, décédé.

— M. Charles Homer Haskins a été élu le 4 mars associé étranger.

Présentation.

L'Académie présente à M. le ministre de l'Instruction Publique pour la chaire d'épigraphie grecque vacante au Collège de France, en première ligne M. Holleaux, en seconde ligne M. Bourguet.

CONCOURS.

Le *Prix Honoré Chavée* a été ainsi partagé : 1000 francs à M. Höpffner. *La Chanson de Sainte Foy, tome I*; 800 francs à Mme Thérèse Labande-Jeanroy : *La question de la Langue en Italie.*

Le *Prix Stanislas Julien* (1500 fr.) est décerné à M. Andersson, pour l'ensemble de ses travaux sur le préhistorique chinois et en particulier pour son dernier mémoire : *Preliminary Reports of archeological Researchs in Kansu.*

Le *Prix Giles* (800 fr.) est décerné au R.P. Licent : *Dix ans de voyages et de recherches dans la Chine septentrionale.*

Le *Prix Allier de Hauteroche* (1000 fr.) est décerné à M. de Nanteuil pour le Catalogue des monnaies grecques de sa collection.

Le *Prix Émile Le Senne* (2000 fr.) est décerné à M. Léon Levillain pour ses Etudes sur l'abbaye de Saint-Denis à l'époque mérovingienne.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES

BELGIQUE.

ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE.

COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.

Bulletin.

Séance du 14 janvier 1924. Léon van der Essen. *L'intervention de Marguerite de Parme dans le mouvement de réconciliation des provinces wallonnes. Un document inédit des archives farnésiennes de Naples.* C'est la minute de la lettre adressée d'Aquila en italien, le 6 janvier 1579, au duc d'Arschot, au comte de Lalaing, au marquis de Havré et au seigneur de Montigny, avec les variantes destinées à chacun des chefs wallons. L'existence de ce document n'était connue que par une lettre du cardinal de Granvelle, publiée au tome VII (p. 256) de sa *Correspondance.* — J.-B. Goetstouwers. *Les primariae preces de Maximilien Ier aux Pays-Bas.* Par ces lettres, l'empereur enjoignait aux communautés ou aux dignitaires ecclésiastiques de pourvoir d'un bénéfice, principalement à l'occasion de son avènement, certains prêtres méritants. Les deux registres, publiés ici par ordre alphabétique des prébendes, s'étendent des années 1486 à 1495 et se trouvent aux archives de l'État à Vienne : cette récapitulation précieuse fait connaître les résistances que rencontraient les ordres de Maximilien et permet de rectifier ses itinéraires publiés par Gachard dans la *Collection des voyages des souverains des Pays-Bas.*

7 avril 1924. Émile Fairon. *Un dossier de l'inquisiteur liégeois Thierry Hezius* (1532 à 1545). Rares sont les épaves des archives de la principauté de Liége : celle-ci comprend vingt-trois pièces capitales pour l'histoire des origines du protestantisme dans la région mosane. Le Conseil des Trois États opposa une résistance énergique aux « nouveautés espagnoles » qu'auraient voulu introduire Hézius et les autres conseillers de Georges d'Autriche : les nouvelles religions ont, en effet, besoin de martyrs. Tandis que l'échafaud et le bûcher firent aux Pays-Bas la plus active propagande aux adeptes de Luther et de Calvin, la répression modérée au pays de Liége explique l'insuccès final du protestantisme.

5 juillet 1924. Léon van der Essen. *Un cahier de doléances des principaux conseils des Pays-Bas concernant la situation des provinces obéissantes sous le gouvernement de l'archiduc Ernest.* M. Ph. van Isacker, le premier, a étudié, grâce aux archives du Vatican, la période mal connue de l'histoire des Pays-Bas espagnols, entre la mort d'Alexandre Farnèse et le gouvernement des archiducs Albert et Isabelle ; mais il appartenait à M. van der Essen de découvrir aux archives de l'État, à Naples, et de publier une sorte de cahier de doléances qui donne un tableau, poussé au noir comme tous les documents de cette nature, mais singulièrement précieux si l'on veut connaître la situation malheureuse de la Belgique en 1594 et 1595.

13 octobre 1924. Em. Steenackers. *Notes et documents sur la vie et les travaux de Nicaise de Voerda 1440-1492.* Bio-bibliographie la plus complète de ce prêtre anversois aveugle, qui naquit à Heist-op-den-Berg, près de Malines, mourut à Cologne où il reçut une sépulture quasi épiscopale et, « nouveau Didyme », enseigna avec éclat la théologie et le droit.

Classe des Lettres

Bulletin.

Séance du 5 janvier 1925. L. de La Vallée-Poussin. *Les Préliminaires du chemin du Nirvana : si le laïc peut entrer dans le chemin.* Ce 3e paragraphe de la 6e des *Notes bouddhiques* s'attaque à une erreur courante qui attribue au moine seul la possibilité d'être candidat au Nirvana ; le laïc ou *upasaka* ne mériterait, en effet, les récompenses célestes qu'en nourrissant et en vénérant les moines. Bien au contraire, c'est au laïc qu'appartient, par définition, le droit et le devoir d'adorer Bouddha. — M. Willmotte. *Les origines littéraires de « Gormond et Isembard ».* Le rimeur obscur qui composa le poème épique, dont il ne subsiste que le fragment de Bruxelles, n'a ni le bénéfice de l'invention de son thème (le témoignage d'Hariulf s'y oppose), ni même celui d'une mise au point personnelle, car les réminiscences de la *Chanson de Roland* notamment sont flagrantes.

2 février 1925. J. Cuvelier. *Un projet d'impôt au temps du duc d'Albe.* L'auteur en est un certain Frédéric van den Sande, personnage totalement oublié et inconnu qui, en 1570, proposa diverses taxes somptuaires et sollicita vainement le privilège de leur perception.

2 mars 1925. Dom Ursmer Berlière. *Les décimes pontificales dans les anciens diocèses belges aux XIIIe et XIVe siècles.* Ce sont les impositions extraordinaires que la papauté ordonnait en vue de couvrir les frais des croisades et des expéditions contre les hérétiques. Innocent III, le premier, intervint ainsi en faveur des princes, en 1199.

4 mai 1925. J. Leclerq. *Où Annibal a-t-il passé les Alpes ?* Éternelle question, à laquelle M. Cecil Torr répond que c'est par le col de la Traversette ; sir Douglas Freshfield combat cette opinion et place l'épisode historique au col de l'Argentière.

J. Tremblot.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Moyen Age.

George Burton Adams. *Councils and courts in Anglo-Norman England.* New Haven, Yale University Press, 1926. In-8°, xxv-403 p.

Joannes Calvinus. *Opera selecta.* Ed. Petrus Barth. *Vol. 1. Scripta ab anno 1533 usque ad annum 1541.* München, Kaiser, 1926. In-8°, xii-530 p.

Rafael Calzada. *La patria de Colón.* (*Obras completas, Tomo III*). Buenos Aires, F. Pereira, 1926. In-8°, 270 p. Ill.

Frederik Muller Jzn. *Altitalisches Wörterbuch.* (*Göttinger Sammlung indogermanischen Grammatiken und Wörterbücher.*) Göttingen, Vandenhoeck, 1926. In-8°, vii-583 p.

Kurt Kaser. *Das späte Mittelalter. 2e Auflage.* (*Weltgeschichte in gemeinverst. Darstellung. Tl. 5.*) In-4°, vi-278 p.

Betty Kurth. *Die deutschen Bildteppische des Mittelalters. 3 Bde.* Wien, Schroll, 1926. In-2°, xii-320 p., vii, pl. 1-168, vii-169-344.

Gerhard Laehr. *Die Konstantinische Schenkung in der abendländischen Literatur des Mittelalters bis zur Mitte des 14 Jahrhunderts.* (*Historische Studien, Heft 116.*) Berlin, Ebering, 1926. In-8°, iii-195 p.

William Miller. *Trebizond. The last Greek Empire.* S. P. C. K., 1926. In-8°, 140 p.

Wilhelm Molsdorf. *Christliche Symbolik der mittelalterlichen Kunst. 2e Auflage.* (*Hiersemanns Handbücher, Bd. 10.*) Leipzig, Hiersemann, 1926. In-8°, xv-294 p. Ill.

Arthur Percival Newton. *Travel and travellers of the Middle Ages.* (*History of civilization.*) London, Kegan Paul, 1926. In-8°, 223 p.

G. R. Owst. *Preaching in medieval England. An introduction to sermon manuscripts of the period c. 1350-1450.* Cambridge University Press, 1926. In-8°, xviii-381 p.

José G. Paramos. *La verdadera patria de Cristobal Colón.* Manila, « Germania », [1926]. In-8°, viii-181 p., Ill.

Antonio Aunós Perez. *El derecho catalan en el siglo XIII.* Barcelona, Nuñez, 1926. In-4°, 355 p.

Manuel Vidal Rodriguez. *El portico de la Gloria de la Catedral de Santiago. Explicación arqueológica y doctrinal ilustrada con cuarenta fotografias. T. I, II.* Santiago, El Eco Franciscano, 1926. In-8°, 142 p. et xxviii pl.

Orientalisme.

C. Bezold. *Ninive und Babylon. 4e Auflage*, bearbeitet von C. Frank. (*Monographien zur Weltgeschichte, 18.*) Bielefeld, Belhagen, 1926. In-4°, v-179 p.

E. A. Wallis Budge. *The dwellers of the Nile. Chapters on the life, history, religion and literature of the Ancient Egyptians.* R. T. S., 1926. In-8° xxxii-326 p.

Henry Cousens. *The architectural antiquities of Western India.* India Society, 1926. In-4°, xi-86 p., 57 pl.

Georg Friederici. *Der Charakter der Entdeckung und Eroberung Amerikas durch die Europäer.* (*Allgemeine Staatengeschichte, Abt. 2, Werk 2, Bd. 1.*) Stuttgart, Gotha, Perthes, 1925. In-8°, xiii-579 p.

Johannes Hertel. *Die Methode der aris-*

chen Forschung. (*Indo-aranische Quellen und Forschungen*) *Heft 6.* Leipzig, Haessel, 1926. In-8°, 80 p.

Gillier. *La pénétration en Mauritanie.* Paris, Geuthner, 1926. In-8°, 359 p., 2 cartes.

A. Kammerer. *Essai sur l'histoire antique d'Abyssinie.* Paris, Geuthner, 1926. In-8°, 196 p., 45 pl., 4 cartes.

August Köster. *Seefahrten der alten Ægypter.* (*Meereskunde, Heft 165.*) Berlin, Mittler, 1925. In-8°, 31 p.

R. A. Macalister. *A century of excavation in Palestine.* 1926. In-8°, 335 p.

Ernest Mackay. *Report on the Excavation of the « A » Cemetery at Kish, Mesopotamia*, part I. (*Field Museum of natural history, Anthopology, Mémoirs, Vol. I, n° 1*). Chicago, 1925, in-4° 63, p., 20 pl.

Hermann Ranke. *Koptische Friedhöfe bei Karâra und der Amontempel Scheschonks I bei El Hibe. Bericht über d. bad. Grabungen in Ægypten in den Wintern 1913 und 1914.* Berlin, de Gruyter, 1926. In-4°, VII-69 p., ill.

T. H. Robinson. *The decline and fall of the Hebrew Kingdoms Israel in the eight and seventh Centuries B. C.* (*The Clarendon Bible, O. T. III.*) London, Milford, 1926. In-8°, XX-263 p.

Puran Singh. *The spirit of oriental poetry.* (*Trubner's oriental series.*) London, Kegan Paul, 1926. In-8°, VIII-232 p.

G. Steindorff. *Die Blütezeit des Pharaonenreichs.* (*Monographien zur Weltgeschichte, 10.*) Bielefeld, Belhagen, 1926. In-4°, 223 p.

S. Tachibana. *The ethics of Buddhism.* London, Milford, 1926. In-8°, 288 p.

C. V. Vaidya. *History of mediaeval Hindu India. Vol. III. Downfall of Hindu India.* (*A. D. 1000 to 1200.*) Bombay, Taraporevala, 1926.

Oskar Wulff und Wolfgang Fritz Volbach. *Spätantike und Koptische Stoffe aus ægyptischen Grabfunden in den Staatlichen Museen, Kaiser-Friedrich-Museum, Ægyptisches Museum, Schliemann Sammlung.* (*Veröffentlichung der Staatlichen Museen zu Berlin.*) Berlin, Wasmuth, 1926. In-4°, XVI-159 p., ill.

Barhut inscriptions. Edited and translated with critical notes by Benimadhab Barua and Kumar Gangananda Sinha. Calcutta University, 1926. In-4°, 141 p.

Enzyklopädie des Islām. Hsrg. von Th. Houtsma, A. J. Wensick, W. Heffening. Liefg. II, *Sarèkat Islam-Senna. Bd. 4.* Leipzig, Harrassowitz, 1926. In-4°.

Staatliche Museen zu Berlin. Vorderasiatische Abteilung. Keilschrifturkunden aus Boghazköi. Heft 14. Historische Texte. Von Albrecht Götze. Berlin, Staatliche Museen, 1926. In-4°, 2 pl., 50 autog.

Staatliche Museen zu Berlin. Vorderasiatische Abteilung. Keilschrifturkunden aus Boghazkoï. Heft 15. Religiose Texte. Von Joachim Schiele. Berlin, Staatliche Museen, 1926. In-4°, IV-50 autog.

The Theban tombs series, edited by Norman de Garis Davies and Allan H. Gardiner. *Fourth memoir. The tomb of Huy, viceroy of Nubia in the reign of Tutankhamun.* Copied in line and colour by Nina de Garis Davies. Egypt Exploration Society, 1926. In-4°, 42 p., 40 pl.

V. FLIPO.

Le Gérant : Paul GEUTHNER.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXVII.

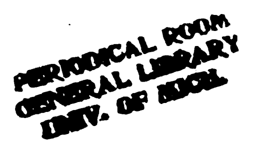

JOURNAL DES SAVANTS

FONDÉ EN 1665

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE L'INSTITUT DE FRANCE

(ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES)

AVRIL 1927

SOMMAIRE DU N° 4

LIBRAIRIE ORIENTALISTE
PAUL GEUTHNER
13, RUE JACOB — PARIS VI^e

HISTORIQUE, MODE ET CONDITIONS DE LA PUBLICATION.

Le Journal des Savants est le plus ancien des journaux littéraires de l'Europe. Fondé en 1665, il fut placé par Louis XIV en 1701 sous le patronage royal. Il disparut en 1792, mais il fut réorganisé par l'État en 1816. Depuis 1903 il est publié sous les auspices de l'Institut de France.

Le Journal des Savants paraît le 15 de chaque mois, sauf en août et en septembre, par fascicules de six feuilles in-4°.

Le prix de l'abonnement annuel est de 50 francs pour la France et de 60 francs pour l'étranger. Le prix du fascicule est de 6 francs.

Les manuscrits ainsi que les propositions de collaboration doivent être adressés à M. le Directeur ou à M. le Secrétaire de la rédaction, Bibliothèque de l'Institut, 23, quai de Conti, Paris, VI[e].

Adresser tout ce qui concerne les abonnements et les annonces :

A la Librairie Orientaliste Paul Geuthner, 13, rue Jacob, Paris, VI[e].

JOURNAL
DES SAVANTS

AVRIL 1927

LA SCULPTURE FRANÇAISE DU MOYEN AGE

MARCEL AUBERT. *La sculpture française du moyen âge et de la Renaissance*. Un vol. in-4° de 59 p. et 63 pl. Paris et Bruxelles, G. Vanoest, 1926.

M. Marcel Aubert, successeur de Lasteyrie dans la chaire d'archéologie de l'École des Chartes, a hérité aussi de sa méthode, de son juste sentiment des proportions et de cette clarté qui donnait tant de charme à son enseignement. Il lui appartenait de publier l'œuvre posthume du Maître, l'*Architecture Gothique* [1]; il achève de s'en acquitter avec un soin pieux, et complète fort à propos cette œuvre fondamentale en tirant de son propre fonds une histoire succincte de notre sculpture médiévale.

Si le sujet n'est pas inédit, il est présenté de façon nouvelle, en un volume maniable, élégant et de prix abordable.

Ce livre de haute vulgarisation vient à son heure. M. Aubert y raisonne et y met au point une histoire à laquelle ont travaillé depuis un siècle beaucoup d'érudits; il a fait un choix critique entre leurs idées et apporté à l'œuvre une large contribution personnelle. Son livre répandra des notions précises et justes dans le grand public et parmi les gens d'étude encore étrangers à l'art du moyen âge; il contribuera à le faire aimer chez nous et à l'étranger.

Ce livre est d'un bon professeur et la doctrine en est sage.

Comme M. Bréhier [2] et M. Mâle [3], l'auteur reconnaît l'importance des

1. R. de Lasteyrie, *L'architecture religieuse en France à l'époque gothique*. Tome I, Paris 1926, gr. in-8°. Le second volume est sous presse. Le seul reproche que l'on puisse adresser à ce beau et bon livre est un curieux parti pris contre les influences étrangères : la date des voûtes d'ogives de Durham et la part de l'Angleterre dans la création du style flamboyant sont des faits historiquement prouvés, que l'auteur s'est ingénié à contredire.
2. L. Bréhier, *L'Art Chrétien*. Paris, 1918, in-4°.
3. E. Mâle, *L'Art religieux en France*. Paris, 1902, 1908, 1922, 3 vol. in-4°.

origines orientales, dont il définit justement les variétés. A l'égard de la sculpture gallo-romaine, il professe, dès la première page, une sévérité justifiée sans doute, mais trop absolue, car il nous dira, p. 37, que le groupe admirable de la Visitation de Reims est « imité de statues romaines ». La vérité est, que dans les innombrables photographies publiées par Espérandieu [1], on trouve du meilleur çà et là, et du pire, très souvent, et que les plus belles pièces peuvent être l'œuvre d'artistes étrangers à la Gaule ou de bons copistes des Grecs. Le modèle de la Visitation de Reims est certainement un prototype grec, dont l'artiste rémois put n'avoir à sa disposition qu'une réplique romaine ; quoiqu'il en soit, la similitude est complète entre ce groupe célèbre et deux statues de prêtresses grecques conservées au Musée Britannique.

Au sujet de la renaissance de la statuaire qui marqua le début du XIIe siècle, l'auteur accepte sans réserves les conclusions de l'excellent mémoire de M. Paul Deschamps : *les Origines de la sculpture romane* [2]. L'art de la ronde-bosse s'est perpétué, durant le haut moyen âge, dans les ateliers des ivoiriers et des orfèvres ou dans les stucs qui décoraient l'architecture. Les stucs et l'orfèvrerie, qui ont laissé peu de vestiges, n'avaient pas assez attiré l'attention, mais si l'on compare la peinture fidèle qui subsiste du retable de Charles le Chauve à Saint-Denis [3] avec les autels et tympans du XIIe siècle, la ressemblance est frappante et souvent des détails de la sculpture de pierre romane trahissent l'imitation de l'orfèvrerie. Comme M. Deschamps et plus que M. Mâle, M. Marcel Aubert établit un départ entre ces œuvres imitées de modèles en relief et celles dont la facture trahit l'imitation du dessin au trait. Un art, intermédiaire entre la gravure et la sculpture, a subsisté du début du VIIe siècle au deuxième quart du XIIe.

On peut ajouter que c'est par l'intermédiaire d'œuvres de ce genre que les arcatures des manuscrits carolingiens ont inspiré celles de l'architecture romane : il existe à Saint-Christol (Vaucluse) un autel carolingien, probablement unique, orné d'arcatures et de gracieux chapiteaux qui ne sont que des silhouettes de très basse taille, à peine modelées. Placer sa

1. Émile Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule Romaine*. Paris, 1907-1924, 9 vol. in-4° (*Collection des Documents inédits*).
2. Paul Deschamps, *Étude sur la renaissance de la sculpture en France à l'époque romane*. Paris, 1925, in-8° (Extrait du *Bulletin Monumental*, 1925).
3. Sir Martin Conway, *The Abbey of Saint-Denis and its ancient treasures* (*Archaeologia*, 1915-1916, vol. 66, p. 101 et suiv., pl. I et XI).

photographie entre celle d'une page de manuscrit carolingien et celle de l'autel d'Apt, exécuté au XII^e siècle dans la même province, serait une démonstration lumineuse du passage de la peinture au relief par l'intermédiaire de la gravure modelée. M. Marcel Aubert attribue au début du XI^e siècle seulement la majesté d'or de Sainte-Foy. C'est un retour à l'opinion de Ferdinand de Lasteyrie[1], alors que Darcel[2] faisait remonter l'œuvre au IX^e siècle. Emile Molinier[3] a démontré qu'elle fut exécutée au temps de l'abbé Étienne (942-984) et les historiens de Sainte-Foy, Bouillet et Servières[4] semblaient déjà acquiescer à cette opinion. Pour ma part, je m'y rattache, non seulement parce que le style, tout byzantin, de la figure est plus proche de l'art carolingien que du roman, mais parce que l'écolâtre Bernard d'Angers, qui vit la statue en 1013, la dit « ab antiquo fabricata », tout en témoignant qu'on l'avait embellie de son temps.

Au surplus, M. Bréhier[5] et M. Paul Deschamps ont rappelé qu'il existait des exemples antérieurs de figures d'orfèvrerie, notamment la « majesté de sainte Marie » citée dans les inventaires de la cathédrale de Clermont, dès la seconde moitié du X^e siècle.

M. Aubert démontre bien comment et pourquoi la renaissance de la sculpture a commencé dans notre Midi ; et justement, il constate que les écoles de sculpture concordent le plus souvent avec celles de l'architecture, qui se différencièrent à la fin du XI^e siècle et au XII^e ; il étudie successivement chacune de ces écoles. Il considère que les beaux chapiteaux du chœur de Cluny sont nettement postérieurs à la consécration de 1095 : cela est juste, sinon facile à expliquer. Il assure (p. 19) qu'il ne nous reste rien du célèbre tombeau de saint Front, exécuté par Guinamond en 1077, mais est-il bien certain qu'un écoinçon de ciborium, trouvé dans la rivière et recueilli au Musée du Périgord, n'en provienne pas? Il s'orne d'une demi-figure d'ange aux mains énormes ; la tête petite et allongée ; la pierre était peinte, le nimbe incrusté de verre bleu. Le style, assez beau, serait avancé pour la date de 1077 si nous n'étions dans le Midi.

1. Ferdinand de Lasteyrie, *Hist. de l'Orfèvrerie*. Paris, 1875, in-12 (*Bibliothèque des Merveilles*), p. 100.
2. Alfred Darcel, *Le Trésor de Conques*. Paris, 1861, in-4°, p. 49.
3. Émile Molinier, *L'orfèvrerie religieuse et civile du V^e à la fin du XV^e siècle*. Paris, 1901, in-4°, p. 109 à 113.
4. A. Bouillet et L. Servières, *Sainte Foy, vierge et martyre*, Rodez, 1900, in-4°, p. 167-168.
5. Louis Bréhier, *L'Art Chrétien*, Paris, 1918, in-4°, p. 22; cf. *Études archéologiques*. Clermont, 1910, in-8°, p. 34. Le rapprochement avait été fait aussi par l'abbé Bouillet, ouvr. et pages cités.

Le chapitre de la sculpture gothique est excellent. Comme il serait illusoire de chercher une coupure entre l'art roman et l'art si malencontreusement dénommé gothique, l'auteur a justement incorporé à ce dernier les premiers portails à statues, création de l'époque romane, dont l'épanouissement appartient à la période suivante. Cette étude est une des meilleures parties de l'ouvrage. M. Aubert voit l'origine des statues-colonnes en Languedoc et peut-être aussi en Lombardie, affirmation vraisemblable, mais dont je n'oserais me porter garant, car il existe, dans l'église de la Couture au Mans, consacrée en 995, une abominable statuette du Christ, taillée dans un montant de porte et l'on voit au musée de Boulogne une curieuse et grimaçante Femme de l'Apocalypse, adhérant à un fût de colonnette et comparable à celle de Saint-Maur, mentionnée par M. Aubert, mais bien plus archaïque ; elle provient de l'église cluniste du Wast, achevée avant 1113 [1]. En France ou en Lombardie, je ne connais rien d'aussi archaïque en l'espèce que ces deux figures.

On comprend l'admiration de M. Aubert pour le Dieu de majesté du portail royal de Chartres. A la liste qu'il donne des figures similaires, il eût pu ajouter le tympan du grand portail de la cathédrale de Gênes, probablement imité de celui de Chartres, par l'intermédiaire du grand portail disparu de Rouen, car les trois portails de Gênes sont visiblement inspirés des deux qui subsistent à Rouen [2].

C'est avec joie que je vois M. Aubert constater par deux fois un rapport entre l'hymne de saint François à sa sœur la Nature et le mouvement naturaliste, plein d'un amour fervent, qui transfigure au XIII^e siècle la sculpture française. Celle-ci m'était souvent apparue aussi comme une sœur, quelque peu aînée, de saint François.

Après avoir groupé par écoles les manifestations de la sculpture romane, l'auteur étudie la sculpture gothique en passant en revue les grandes cathédrales (j'ai regretté l'absence de celle de Strasbourg). Le changement de plan est judicieux et témoigne d'une louable souplesse.

Je ne saurais me rallier à cette affirmation de la p. 41 : « C'est sous l'influence de cette même tendance vers la recherche, de plus en plus

1. Sur ce monument, dont le portail occidental doit être l'œuvre d'un maître-d'œuvre ayant pris part à la première croisade, voir l'article actuellement sous presse dans la *Gazette des Beaux-Arts*. On y trouvera une reproduction photographique de la statue.

2. Sur ces portails, voir C. Enlart, *Il portali della cathedrale di San Lorenzo di Genova* dans *Atti del X. Congresso internazionale di storia dell'Arte in Roma. L'Italia e l'Arte Straniera*, Rome, 1922, in-4°, p. 135 et suiv.

fouillée de la vie, que naît l'art du portrait, qu'avait ignoré le XIIIe siècle. »

Il est bien difficile de soutenir que le XIIIe siècle ait ignoré l'art du portrait, quand on se trouve en présence des Musiciens de Reims, d'un individualisme si impressionnant, sculptés probablement vers 1260. Ce sont, il est vrai, des reproductions saisissantes de modèles vivants anonymes, mais à Notre-Dame de la Roche, les statues tombales de Guy II de Lévis (1260) et de Guy III (1290) ne sont pas moins individuelles, et, de l'aveu même de M. Marcel Aubert, on peut faire remonter plus haut l'art de reproduire une physionomie : c'est à bon droit qu'il dit (page 29) des grandes statues du portail royal de Chartres : « les traits de la figure sont fortement caractérisés. » Cela prouve qu'à la page 41, il a dépassé sa pensée.

En réalité, il conviendrait d'établir quelques distinctions. Le désir de conserver la physionomie d'une personne est un sentiment naturel, qui appartient à tous les temps. Les Carolingiens ont été trop maladroits pour faire des portraits, et Louis le Débonnaire utilisait ou faisait reproduire dans ses sceaux et monnaies l'effigie de Commode[1]. Pourquoi ? Évidemment, à cause d'une ressemblance. Beaucoup plus tard, on verra des héritiers qui, n'ayant pas de portrait d'un défunt, commanderont au tombier la copie de telle effigie funéraire spécifiée. Le motif est exactement le même : désir d'obtenir un portrait approximatif, faute de pouvoir mieux.

Lorsque vers 1150 environ, l'art du dessin fut retrouvé, le désir de faire des portraits persistait et la possibilité de le réaliser fut acquise. Dès lors, il exista certainement des portraits. Ce qui différencie le portrait du XIIe siècle et du XIIIe de celui des XIVe et XVe, c'est que le premier est synthétique, ce qui ne l'empêche pas de pouvoir être ressemblant, tandis que le second insiste sur le détail, au lieu de le négliger. Même différence en littérature, entre un récit de Guillaume de Tyr ou de Philippe de Novare et un récit de Froissart, qui, tous, peuvent être exacts. Les Romains possédaient éminemment l'art du portrait, mais ils donnaient à leurs figures religieuses ou allégoriques des types généraux. Le XIIIe siècle sut également prendre l'un ou l'autre parti, selon les circonstances ; de Charles V à la Renaissance, le statuaire cherche la vérité et l'émotion dans l'étude détaillée des types individuels et, comme l'ornemaniste, l'architecte ou l'écrivain, il ne fait grâce d'aucun détail.

1. Voir E. Babelon, *Hist. de la gravure sur gemmes en France*. Paris, 1902, in-4°, p. 32, 33.

Ceci n'est pas l'avènement de l'art du portrait, mais plutôt une façon nouvelle de le comprendre, jointe au parti de traiter en portrait toutes les figures, mais, quand on n'en aurait d'autres preuves, la constance immuable des types des apôtres Pierre et Paul, depuis l'art des catacombes jusqu'à nos jours, suffirait à démontrer que l'on a, de tout temps, fait des portraits quand on croyait en posséder les éléments. Ce point mis à part, je ne trouve qu'à louer la maîtrise avec laquelle M. Aubert expose l'histoire et l'évolution de l'art au xiv^e siècle et au xv^e.

Je ne saurais, toutefois, accepter la date tardive qu'il assigne, page 46, à Notre-Dame du Marthuret de Riom. Je sais bien qu'en l'attribuant à la fin du xv^e siècle, il ne fait que suivre la suggestion de M. P. Vitry, dans son excellent livre sur Michel Colombe et son temps [1]. M. Vitry reconnaît explicitement que l'œuvre suit les traditions du xiii^e siècle et possède les caractères du xiv^e, mais il cède à la tentation de la rapprocher des œuvres qui ont préparé la Renaissance, parce qu'elle est « plus libre et plus vivante » que la plupart de ses similaires du xiv^e siècle [2]. Cette suggestion a amené d'autres auteurs à faire des rapprochements qui sont loin de confirmer l'hypothèse. On avait déjà comparé l'enfant au saint Cyr de Jarzé [3], et M. Marcel Aubert rapproche Notre-Dame du Marthuret de la Vierge de Saint-Galmier. Nous avons d'une part, deux enfants d'une vérité charmante et de l'autre, deux mères exquises, mais là s'arrête l'analogie. La Vierge du Marthuret a le plus ravissant enfant vêtu qu'on puisse voir et celle de Saint-Galmier le plus hideux des enfants nus, et là ne se borne pas la dissemblance. La petite Vierge de Saint-Galmier n'a plus ni voile ni couronne ; elle a le visage, la coiffure, le costume et la chaussure d'une contemporaine de François I^er. Notre-Dame du Marthuret, au contraire, porte le voile traditionnel, la couronne gothique, les yeux étirés du xiii^e siècle ou du xiv^e ; son surcot est relevé légèrement au-dessus de la ceinture, puis étalé sur le sol et enveloppe le pied, qu'enserre une chaussure pointue, non à bout arrondi, comme celles que portent, vers la fin du xv^e siècle, la Madeleine de Génicourt ou la Judith d'Albi. Si un texte venait un jour à prouver que cette œuvre ait été exécutée au xv^e siècle ou au xvi^e, je croirais, comme M. Vitry, qu'on l'a copiée sur un modèle antérieur ; cela s'est vu,

1. *Michel Colombe et la sculpture française de son temps*. Paris, 1901, in-4°.

2. Page 76.

3. Cette charmante figure est reproduite dans le même ouvrage, p. 299. M. Paul Vitry l'attribue avec vraisemblance à Louis Mourier, vers 1504.

mais si nous devons chercher sa date dans le style et le costume, je la tiens pour une œuvre du plein xiv^e siècle [1].

On comprend la séduction qu'exerce sur M. Marcel Aubert cette heureuse période qui relie l'art gothique du xv^e siècle à la Renaissance du xvi^e. Je la rattacherais plus volontiers au premier, mais à la suite de P. Vitry et de Courajod, M. Marcel Aubert y voit plutôt l'aurore de la Renaissance : « De charmantes statues, encore toutes gothiques » dit-il, « témoignent déjà de la détente qui caractérise la première Renaissance », et il cite le chef de sainte Fortunade, puis l'ange du Lude. Il nous dit ensuite comment Michel Colombe et son entourage perpétuèrent ce style et nous donnèrent une première Renaissance française, antérieure à l'italianisme.

Il y a là des faits indiscutables, mais pour écrire leur enchaînement, il faudrait bien que l'on finît par s'entendre sur les mots. Si jamais on peut se mettre d'accord, ce sera à condition d'admettre deux périodes de *transition*, l'une entre l'art roman et le gothique ; l'autre entre ce dernier et le classicisme italianisant, autrement dit la Renaissance de l'art antique. Quelque nom qu'on leur donne, les deux manières ont coexisté quelques temps et se trouvent associées dans les mêmes mouvements. Michel Colombe a collaboré avec des italiens et ses neveux ont habillé d'un décor italien des structures gothiques [2]. La question de terminologie demeurant réservée, on ne saurait présenter ni mieux que M. Marcel Aubert, ni en moins de pages, le tableau de l'art du xvi^e siècle, de son évolution, des qualités qui distinguent ses écoles et ses maîtres : Michel Colombe, Jean Goujon, l'École de Fontainebleau, Germain Pilon.

J'avais pris la plume pour rendre compte du livre de M. Marcel Aubert et pour dire le très grand bien que j'en pense. Or, voici que j'ai parlé surtout de quelques points qu'il a laissés dans l'ombre et de quelques autres où nous différons, plus peut-être dans la forme que pour le fond. Je m'excuse de cette double déviation et je me l'explique ainsi.

1. C'est l'opinion que j'émettais en 1911 dans *le Musée de sculpture comparée*, p. 78 ; Gonse avait jugé de même dans son *Art Gothique*.

2. On a pu dire « qu'il n'y a pas de style de transition ». C'est jouer sur les mots, car il y a forcément transition d'un style à l'autre : on ne peut logiquement classer la structure du chœur de Saint-Germain-des-Prés que dans le style gothique, qui va se développer et sa sculpture que dans le style roman, prêt à disparaître. Au xvi^e siècle, au contraire, le changement de décor précède le changement de structure, mais on trouve la même combinaison de deux styles, dont l'un finit par prendre le dessus. Dans la statuaire, les deux styles existent aussi et se combinent un moment dans certaines œuvres, avant que l'un élimine l'autre.

Ma haute estime pour le savoir de M. Aubert fait que mon amour-propre est flatté quand je crois pouvoir ajouter à ses renseignements, et le cas que je fais de son jugement m'oblige à me justifier lorsque nous différons. C'est là chose rare, et je ne prétends pas avoir toujours raison. Quoi qu'il en soit, ce livre est un des meilleurs que l'art du moyen âge ait inspirés.

C. Enlart.

LE SANCTUAIRE D'OLYMPIE

E. Norman Gardiner. *Olympia, its history and remains.* Un vol. grand in-8; xx+316 p., 129 fig. en pages ou hors texte. Oxford, at the Clarenton Press, 1925.

Premier Article.

Les Origines.

Il n'y avait pas eu en Grande-Bretagne, — c'est la préface du livre qui le relève[1], — un ouvrage synthétique sur Olympie, propre à donner aux lecteurs de langue anglaise la connaissance des fouilles faites jadis par l'Allemagne dans le *hiéron* de l'Altis. Voici le dommage réparé, et de façon experte, grâce à un savant en qui nous pensions volontiers trouver l'esprit « olympique » : M. Norman Gardiner n'est venu à son dessein actuel qu'après nous avoir intéressé en détail à la grande panégyrie sportive où s'assemblèrent les Hellènes, périodiquement, au pied du Cronion. Ses *Greek Athletic Sports and Festivals* (1910) l'avaient mis en goût de reconstituer un jour toute l'histoire religieuse et politique, autour du sanctuaire. Nous aboutissons maintenant avec lui à cette tâche essentielle, et par un même détour. Au moins, n'est-il pas surprenant que le « a Jove principium » ait été corrigé de cette sorte, — au profit de la culture physique, de ses œuvres, de ses pompes, — d'abord chez les Anglo-Saxons ; la longue familiarité acquise par l'historien le plus récent d'Olympie avec les jeux locaux

1. Nous étions mieux partagés en France ; M. N. Gardiner ignore-t-il donc la brillante publication de MM. P. Monceaux et V. Laloux : *Restauration d'Olympie*, Paris, 1889, qu'il n'a nulle part citée ?

explique, justifie l'intérêt sympathique que son étude générale, illustrée soigneusement, a, d'emblée, suscité partout[1].

Olympie demeure d'ailleurs un champ d'études varié, pour tous ceux qui s'intéressent à la connaissance de la civilisation grecque. Et le célèbre *hiéron* eût été affligé d'une disgrâce singulière, si l'on devait convenir aujourd'hui qu'il n'y reste... point d'énigmes, après les fouilles, — nullement exhaustives, d'ailleurs, — de la fin du XIXe siècle, voire après les nombreuses publications qui les suivirent[2]. Les savants allemands n'ont guère cessé de revenir eux-mêmes sur place, pour chercher des confirmations, ou réviser certaines théories antérieures. M. W. Dörpfeld, réinstallé dès 1907 dans l'Altis préhellénique, ouvrait, il y a moins de quatre ans, avec M. E. Buschor, des tranchées nouvelles autour de l'Héraion. Grecs et étrangers n'ont pas été moins empressés à d'autres vérifications. C'est, à vrai dire, le meilleur sort que des fouilles puissent attendre, quand la vie scientifique ne les déserte pas, quand la curiosité des historiens persiste à renaître fréquemment autour d'elles. Le beau livre de M. Norman Gardiner fera mieux connaître un terrain sacré qui mérite, comme celui de Delphes, d'être étudié pierre à pierre. — Il arrive que la nouvelle publication anglaise ait ranimé l'intérêt de certaines questions litigieuses, historiques, topographiques, architecturales. Si bien que les indiquer ici au passage, et donner un avis sur elles, en rendant compte du livre, aboutit à dresser une manière d'hommage dû tout à la fois au sanctuaire, à ses explorateurs, à l'historien le plus récent...

Je consacrerai ce premier article à la difficile question des origines, sous son double aspect connexe : ethnique et cultuel.

1. Cf. p. ex. : Percy Gardner, *New chapters in greek art*, 1926, p. 5 : « The long expected and very thorough book of D. Norman Gardiner on Olympia » ; en outre, *Journ. of hellen. Studies*, XLVI, 1926, p. 134 ; pour la France, G. Glotz, *Rev. critique*, 15 juin 1926, p. 227-229.

2. Il est devenu quasi traditionnel en Angleterre de présenter les fouilles d'Olympie comme le chef-d'œuvre de la méthode archéologique. Cf. déjà P. Gardner (à qui l'*Olympia* est dédié), *New chapters*, p. 99-100, p. 163 ; M. N. Gardiner n'a été guère moins lyrique en son admiration. Il paraît difficile à un Français de discuter en principe tel enthousiasme ; pourtant, tout voyageur attentif aura remarqué que la fouille de l'Altis est restée *fort peu claire* à l'Est et au Sud du temple de Zeus, comme aussi à travers la Terrasse des Trésors. Notons par ailleurs, — et puisse une telle protestation n'être pas inutile ! — l'état actuel, lamentable du Musée, et le sort indigne infligé au célèbre Hermès de l'Héraion, prisonnier à mi-corps — dans une laide baraque en bois, devant le Musée, — d'une gangue de plâtre. Nous voudrions apprendre qu'on l'eût délivré à ce jour.

*
* *

Avec une sûre érudition, mise en valeur par une clarté d'expression dont les lecteurs anglais ne seront pas seuls à bénéficier, M. Norman Gardiner a voulu nous expliquer d'abord les raisons *géographiques* de la prospérité originale du lieu-saint ; les causes naturelles qui le préparaient à devenir un foyer commun pour l'hellénisme, longtemps, même après la perte de la liberté des cités. Olympie a toujours cherché à maintenir, — à préserver, sinon à développer, — chez un petit peuple étrangement particulariste, ce qui pouvait exister, du goût, du sentiment de l'union nationale. Pourquoi cet effort s'est-il soldé par un échec ? On soupçonne bien qu'un fait si capital de l'histoire grecque a été déterminé de plusieurs côtés. Le savant anglais n'insiste guère d'abord sur la question religieuse, et il n'a pas expressément cherché à nous révéler pourquoi, par exemple, adoratrice, — dès les temps néolithiques et à travers toute l'Égéide primitive, — d'une déesse-mère, la Grèce n'a jamais pu réussir, plus tard, à hiérarchiser son Olympe polythéiste sous l'autorité d'un coryphée mâle. Il y eût eu là sans doute, dans l'étude des rapports entre le morcellement territorial, — obstacle à l'harmonie stable, à la subordination disciplinée, — et l'anarchie du groupe hétérogène des dieux primitifs, ou tard-venus, une correspondance intéressante à montrer. Ce que M. Norman Gardiner a préféré d'abord définir, — et il le fait bien utilement, — c'est l'antithèse naturelle entre les conditions politiques et économiques des deux parties du pays : la Grèce orientale, avantagée par ses relations avec l'Archipel et l'Anatolie ; la Grèce de l'Ouest, par contre, plus montueuse et fermée, où la civilisation progressa différemment. Trouvera-t-on quelque exagération dans ce qui nous est dit, surtout, des facilités de contact entre l'Élide *et le Nord* ? Peut-être. Certes, ouverte et tournée de ce côté, une plaine de pâturages du Péloponèse N.-O. devait sans doute solliciter les nomades des Balkans ; et ceux-ci, dès la période préhellénique, franchissaient en barques le golfe de Corinthe, mais plutôt à l'Est. En tout cas, Élide et Pisatide ne furent point si fermées, ni au Sud, ni vers l'Orient, malgré le régime capricieux de l'Alphée, les hivers durs à travers la zone boisée triphylienne, et l'âpre monotonie des plateaux de Haute Arcadie. Quiconque a voyagé à pied au Péloponèse connaît partout, de ce côté, les accès ; jusque dans la vallée de l'Eurotas, Olympie eut toujours, en somme, sa pénétration assurée. La vie maritime, qui, en Grèce, compta partout au premier plan, ne favorisait bien

le Péloponèse occidental, — il est vrai, — que pour les navigations ouvertes vers la Grande-Grèce, la Sicile; du moins, par le couloir de mer dont Patras forme encore l'entrée, s'établissaient aussi, à l'abri, les échanges avec la Corinthie et le golfe Saronique, vestibule de l'Archipel. On peut reconnaître ces faits et leur importance, sans contester à l'histoire politique et religieuse de la Grèce de l'Ouest son caractère original, mais un peu pauvre, que l'on retrouverait d'ailleurs au présent. Assurément, sans Zeus et sa gloire, l'Élide, qu'Homère nomme déjà «sacrée» (*Iliade*, II, 615), n'eût probablement pas vu tant grandir sa ville sportive, au pied du monticule du Cronion que dominent si impérieusement, avec leurs solitudes, Pholoé et l'Erymanthe. Le prestige religieux a pour beaucoup décidé de sa richesse.

D'où venait donc Zeus? Débat primordial, et que l'étude géographique elle-même amorçait. On n'est pas surpris que M. Norman Gardiner ait surtout tourné son regard, là où il voyait — peut-être avec quelque excès, — toute facilité établie pour des échanges ethniques. Du moins prétend-il dûment appuyer près de nous, et par les conclusions de l'archéologie, son enquête géographique. A l'étude des vestiges retrouvés des premiers habitats, dans le N.-O. du Péloponèse, un long chapitre du livre a été consacré. J'avoue qu'il suscite, à mon gré, des objections diverses, dont certaines, déjà, ont été notées par ailleurs[1]. Il y faut insister un peu, sans crainte d'accuser nos divergences : d'abord parce que l'histoire de l'Olympie primitive occupe, dans le nouveau livre anglais, 174 pages, avant la topographie de l'Altis. Et par une saine méthode, — mais à propos de laquelle, il faut du moins, s'entendre en détail, — M. Norman Gardiner a fondé *comme un théorème* sa thèse de la priorité des cultes nordiques, expliquant à nouveau, par elle, l'origine même des jeux. L'originalité d'Olympie dériverait d'influences attestées à la fois par la géographie, puis par l'histoire ; cohérentes, s'il ne faut rien mettre en doute de la démonstration,. . . ce que nous verrons.

Au début du xv^e siècle avant notre ère, nous dit-on, le N.-O. du Péloponèse était habité par des « Hyperboréens » descendus des Balkans : pour la plupart le long de la côte, d'autres, — plus tard sans doute, — par la Grèce centrale, de la vallée du Spercheios et du golfe de Volo ; ceux-ci apportant avec eux une civilisation qui a pu être influencée par Troie et l'Égéide septentrionale. Les contacts avec le reste de l'Égée ne se seraient

1. G. Glotz, *l. l.*, p. 227, 228.

produits, selon M. Norman Gardiner, pour la région, qu'en deux périodes et sur deux points : dans la plaine de Pylos, au Sud de l'Alphée, au M. R. I.[1]; au Nord du même fleuve, au M. R. III, quand l'influence « mycénienne » vint à Ægion, et, paraît-il, s'y arrêta court. Dans l'Élide et la Pisatide même, aucun rapport établi antérieurement et plus directement avec la Crète ne se serait révélé. La seule « infiltration » possible, à Olympie même, serait dérivée, *par terre*, d'Achaïe, au M. R. III : encore, ajoute l'auteur, un tesson *isolé*, de cette époque relativement basse, témoigne-t-il ici fort pauvrement. Telle est la thèse, très nette.

On eût peut-être désiré que le livre, attentif à nous montrer les lointains cheminements des diverses invasions nordiques subsidiaires, n'eût pas été si bref, tout d'abord, et si réservé, sur la qualité ethnique des premiers occupants de l'Altis : les habitants de ces maisons à absides, demi-elliptiques, qui ont été trouvées par M. W. Dörpfeld surtout vers le Sud de l'espace compris entre l'Héraion et le Metrôon. Les barbares campés là étaient-ils des Hellènes, ou un premier ban nomade venu du Nord? Le type de leurs demeures se retrouve surtout sans doute, au Nord, avec de grandes analogies : à Thermos en Étolie, et aussi à Orchomène II, à Leucade, du côté des Iles ioniennes, — jusqu'à Rakhmani même en Thessalie[2]. Mais on sait bien aujourd'hui, du moins, que ce type n'est plus *spécial* aux provinces septentrionales ; certains érudits jugeraient d'autre part le plan circulaire, le plan ovale (ou en fer à cheval), le plan rectangulaire, enfin, également primitifs[3]. Acceptons la dérivation « hyperboréenne », et qu'aussi la poterie des plus antiques huttes olympiennes ait été imitée de l'industrie des Balkans. Je me séparerais du moins du savant historien anglais d'Olympie, lorsqu'il nie, pour la région, toute influence directement crétoise, et tend à restreindre ensuite, tant au Nord qu'au Sud, le progrès « achéen », en l'écartant du Cronion.

Même si les découvertes archéologiques n'ont pas encore partout apporté, sur ces points importants, des décisions que, pour ma part, je n'hésite pas à attendre de l'avenir, l'examen des trouvailles acquises, combiné avec celui des textes et de la forme primitive des cultes, mettrait en garde, il m'a semblé, contre un refus exclusif. Et d'abord, faut-il supprimer ici le témoi-

1. J'adopte la nomenclature traditionnelle M(inoen) R(écent) I, II, III. Elle est d'ailleurs celle de l'*Olympia*, qui, notons-le, n'utilise pas le classement « helladique ».

2. La question des « absides » mériterait bien d'être reprise, depuis les études du regretté G. Leroux (*Les origines de l'édifice hypostyle*, 1913).

3. Boethius, *Ann. Brit. School*, XXIV, p. 161-184, pl. VI.

gnage qui nous a révélé la fréquentation commerciale, *par mer*, des caboteurs crétois sur la côte Ouest du Péloponèse? On se souvient de l'hymne « homérique », où Phoibos Apollon se présente au large sous la forme symbolique du dauphin, aux Crétois de Cnossos, ville de Minos : « οἱ μὲν ἐπὶ πρῆξιν καὶ χρήματα, νηὶ μελαίνῃ, | ἐς Πύλον ἠμαθόεντα Πυλοιγενέας τ' ἀνθρώπους | ἔπλεον[1]. »

L'indication peut-elle avoir été sans valeur historique, quand tant de faits acquis nous montrent maintenant, comme réalités, la suite du périple sur la côte Ouest, en vue des îles « ioniennes » ; puis dans le golfe de Crissa, golfe où nous savons bien qu'un culte crétois s'implanta. Chacun des *emporia* visités, au cours de la navigation réglée par un dieu, livrera sans doute, un jour, à l'imitation de Delphes, la preuve d'une imprégnation minoenne... Du moins déjà, pour la région de Pylos et de l'Alphée, désignée comme but commercial des Cnossiens, avons-nous de sûrs jalons, que l'hymne ne permettait certes pas de négliger. Libre à M. Norman Gardiner de croire encore qu'au milieu du second millénaire, la seule « route de l'ambre » aurait passé par Corcyre, et de là, le long du golfe de Corinthe. La richesse de Kakovatos (Pylos de Triphylie) en produits précieux de la Baltique suggère au moins un autre trajet, et tout s'accorde mieux ainsi avec un récit dont la précision s'est vérifiée par ailleurs. Quelles raisons de douter de la tradition recueillie, sur le passage des barcasses crétoises en vue de l'Alphée et d'Aréné voisine, quand déjà à Pylos, la trace s'est si bien révélée, des aventuriers de la mer? Je ne parle pas ici, et pour bien des causes, du fameux « anneau de Nestor », où il eût été précieux de trouver assemblées certaines figurations caractéristiques d'un *Livre des morts* minoen. Nullement douteux sont, en tout cas, les vases du « style du Palais » exhumés à Kakovatos, dans l'Acropole du Samikon, au-dessus de la plage pylienne. M. Norman Gardiner lui-même (p. 36) a reconnu, en deux ou trois de ces objets, des importations incontestables. La tombe à *tholos* dite de Nestor, — que Sir A. Evans[2] daterait de la fin du XVIe siècle avant J.-C., avec les deux autres sépultures « en ruche » voisines, exhumées par M. W. Dörpfeld, — n'eût-elle pas livré ces pièces caractéristiques, qu'on eût dû tout de même accepter de soumettre à une influence minoenne prolongée l'art et la technique, plus ou moins locale, de ceux des autres vases, du même lieu, où l'on veut voir surtout de simitations. Rapporter le tout aux « Mycéniens »[3],

1. Εἰς Ἀπόλλωνα, II, 219-221 ; *The Homeric Hymns* (Th. W. Allen-E. E. Sikes, p. 114.)

2. *Journ. of hellen. Studies*, XLV, 1925, p. 43 sqq. ; sur le différend Evans-Wace au sujet des *tholoi* de Mycènes, cf. à nouveau A. J. B. Wace, *ibid.*, XLVI, 1926, p. 110-120.

3. Conquérants de la Triphylie vers 1500?

— tributaires eux-mêmes, et si largement, de la Crète, — ne pourrait être qu'une hypothèse, dont il faut bien dire qu'elle est géographiquement douteuse, et qu'elle négligerait un texte assuré. L'hymne ici cité insiste sur la fréquentation du mouillage d'Aréné et des parages de l'Alphée. J'ai dit, fait d'expérience, que le régime de ce fleuve, souvent ensablé, n'empêchait point tant à l'ordinaire les communications avec le Nord; et si M. Norman Gardiner amène aisément en Tryphylie des nomades illyriens (p. 38), on ne voit pas que la prétendue barrière ait gêné alors du Nord au Sud cette migration supposée. Attendons patiemment la preuve décisive qui viendra de l'archéologie olympique.

Mais quand M. Norman Gardiner croit et soutient qu'à une époque plus récente les influences « achéennes » s'étaient arrêtées juste à Ægion, — limite occidentale du royaume d'Agamemnon, selon Homère, — il fait cette fois trop de crédit à la poésie, car déjà le contrôle des faits nous a invités à nous approcher, d'Achaïe, en Élide. L'*unique* petit tesson du M. R. III, qu'on ne nous mentionnait qu'avec une réserve dédaigneuse, est-il tant isolé? La « barrière » d'Ægion n'est, semble-t-il, pas plus réelle que, par ailleurs, vers le Sud, l'arrêt imaginé sur l'Alphée. Il faudra corriger le : « beyond this point, there are no Myceneans remains in the Peloponese »; car en 1923 ont été trouvées déjà, à deux heures environ de Patras, en deçà du cours du Meilichos, des sépultures « mycéniennes », dont le type est précisément celui des tombes à chambre de Céphallénie et des îles ioniennes [1]; elles-mêmes ont donné une cinquantaine de vases de la dernière période. Et, en 1925, dans la région de Kalavryta au Sud d'Ægion, une autre nécropole de même date a livré aussi des céramiques semblables [2] : autant de témoins nouveaux de la pénétration de la civilisation sub-crétoise du Péloponèse, à travers l'Achaïe. La preuve, ici, est désormais faite, en faveur d'une thèse qui n'est point celle de l'auteur de l'*Olympia*. Elle nous éclairera les origines de ce culte curieux de l'Artémis Triclaria à Patras, dont j'avais soupçonné, pour ma part, la filiation égéenne [3].

1. Pour la nécropole de Patras, cf. *Bull. corr. hellén.*, XLVII, 1923, p. 512. Sur la hachette de bronze de Patras qu'on aurait voulu attribuer... à l'Italie méridionale, à tort sans doute, cf. *Olympia*, p. 38. Pour les tombes mycéniennes de Céphallénie et des îles ioniennes, cf. P. Cavvadias, Προϊστορική ἀρχαιολογία, 1914, p. 352 sqq.

2. *Bull. corr. hellén.*, XLIX, 1925, p. 454.

3. *Ephèse et Claros*, 1922, p. 276, n. 2; 381, n. 6; cf. J. Herbillon, *Musée belge*, XXVIII, 1924, p. 13 sqq.; S. Reinach, *Rev. hist. religions*, XCI, 1925, p. 137-152. Les rapports de la déesse avec la Britomartis minoenne attirent l'attention désormais sur le rôle à donner à l'Artémis 'Αλφειαῖα, signalée par Pausanias, VI, 22, 8-10; pour l'Artémis Cordax de Pisatide, cf. aussi Pausanias, VI, 22, 1.

*
* *

Ce n'est pas là d'ailleurs seulement que l'histoire religieuse reçoit un éclaircissement des faits géographiques et ethniques, tandis qu'elle-même apporte à leur connaissance, — à condition d'être interprétée prudemment, — un appoint dont j'ai ci-dessus signalé la valeur. M. Norman Gardiner n'a guère manqué de comprendre cette connexion, qu'en ses démonstrations, il utilise même avec certaine force, quasi mathématique. Abordant maintenant avec lui les problèmes « cultuels », on pourrait observer peut-être qu'il a parfois tendu à considérer trop isolément, — et il y avait là quelque risque, — les diverses données légendaires recueillies au cours de son exposé, si savant, si complet, des origines du sanctuaire. Il lui arriverait même de chercher là de directs témoignages historiques, ce qui aboutit à voir, dans le mythe, de l'histoire *déformée* : jugement général — où il y a de l'excès d'honneur, mais peut-être aussi quelque « indignité », — sur la fable : celle-ci a pu exprimer assurément, du moins, et de façon bien utile pour nous, les rapports changeants qu'eurent entre eux jadis certains cultes, voire les idées qu'ils faisaient naître, de génération en génération.

Il n'est pas douteux que les peuples passés successivement par l'Altis y aient marqué leur place religieusement, tentant aussi parfois de déterminer des formes nouvelles de la piété locale. Je ne crois point pour ma part, que ces changements aient été, tant et si souvent, révolutionnaires ; là comme ailleurs et partout, on inventait moins qu'il n'a semblé : les transformations des rites et des mythes ont été surtout, peut-être, des rhabillages plastiques autour de vieilles formes. Il n'en est que plus important de bien déterminer les origines et les points de départ. Or, à la question déjà posée : « D'où venait Zeus ? », l'enquête géographique et ethnographique aboutit, prépare.

On peut deviner mon sentiment déjà, d'après les redressements que j'ai ci-dessus tentés contre une théorie très cohérente, mais qui m'a paru partialement « hyperboréenne », et pas assez préoccupée de la « préface crétoise ». J'ai regretté que M. Norman Gardiner eût paru trop enclin à oublier, à abréger, du moins, *les commencements*, qui ne sont pas encore peut-être, pour la Grèce, ce que d'après la formule du Petit-Jean des *Plaideurs*, nous savons le mieux : mais, enfin, on s'y meut aujourd'hui plus clairement, tout de même, qu'il y a vingt-cinq ans, par exemple. Certes, on

ne nous propose pas, dans l'*Olympia* d'Oxford, de débuter encore dans l'histoire avec l'Olympiade initiale, soit vers 776, à la date qui marqua le plein triomphe « dorien » dans le Péloponèse ! L'auteur, du moins, s'est senti plus à l'aise en s'approchant de ce terme,... où l'on voyait jadis un simple début. C'est que, fidèle à sa stricte méthode, il découvrait au Nord les origines de Zeus, comme celles des barbares occupants de l'Altis. Ce parti a déterminé son explication des cultes, puis des jeux : il est donc fort important de le discuter.

Voyons ce qu'il obligerait à sacrifier ou à méconnaître, dans l'ordre des faits religieux.

Comme il avait voulu doser les influences qu'il appelle « méditerranéennes », par rapport à celles du Nord, — les associant de part et d'autre à des différences anthropologiques, mais réduisant fortement le premier lot — M. Norman Gardiner s'est efforcé de nous présenter un catalogue de dieux d'Olympie et de la Pisatide, par séries antithétiques : répartition difficile, où il apporte, du moins, son habituelle netteté. Son groupe « méridional » reste — comme on pouvait le penser, — assez maigre ; et l'auteur n'a point trop de peine à montrer qu'Artémis, Hermès, ou Pan n'obtinrent, à Olympie même, voire dans la région, qu'un rôle effacé ou tardif.[1] Restait le cas de Cronos, titulaire du Cronion, et il est plus embarrassant... Le livre ne nous demande pas de contester l'ancienneté du dieu, ni ses attaches minoennes, qu'un récent historien anglais du culte de Zeus a bien établies[2]. Ce qui nous est dit d'un primitif « anonymat » du dieu à Olympie[3] n'est que conjecture, et d'ailleurs d'un intérêt secondaire; ne savons-nous pas par un Chœur d'*Agamemnon* (v. 160-161) qu'au temps d'Eschyle encore, le nom officiel de Zeus n'était pas partout fixé ? Visiblement gêné avec Cronos, M. Norman Gardiner a mentionné sans nul commentaire le sacrifice annuel des Basilai, célébré à l'équinoxe du printemps. Libre à nous de relever, pour cette fête, son caractère agraire. Mais on ne nous y convie pas. Ce n'est qu'à la fin du paragraphe où se trouvent plus avantageulement détaillés les « Northern elements » que le lecteur pourra trouver examinée, — et bientôt rejetée d'ailleurs ! — l'hypothèse d'un apport crétois dans le culte de Zeus lui-même, associé à celui d'une Rhéa-Cybèle qui

1. P. 40-42. Pour Artémis, cf. ci-dessus, p. 158 n. 4.

2. A. B. Cook, *Zeus*, II, 1926, p. 543 sqq.

3. C'est Pindare qui croit qu'Héraclès a nommé le premier la colline sainte (*Olymp.*, XI, 50) on lui accordait bien d'avoir apporté le nom même d'Olympie, que M. N. Gardiner veut devoir aux Thessaliens (p. 50).

serait de souche minoenne. Sur tout cela, l'exposé passe vite, et aussi sur la tradition des jeux créés par un Héraclès *de l'Ida*, voire sur la course rituelle des Dactyles, sur le nom, indicateur, de la Déméter Chamyné, sur la grotte « idéenne »... d'Olympie, sur la fable de la naissance de Zeus transportée... *au mont Lycaeos*, avec l'accompagnement des Courètes, etc. Les origines de Clymenos, ses rapports avec Héraclès, ne retiennent pas plus longtemps. Faut-il donc croire, — on nous y invite, — que « tout cela ne peut être primitif » ? Ce qui serait fort surprenant, c'est qu'un tel fonds, au contraire, ne fût pas beaucoup plus ancien, en vérité, que tout ce que l'auteur a, pour sa part, placé hardiment aux origines, et qui relève au plus tôt des invasions du Moyen-Age hellénique. Il n'y avait pas plus d'intérêt à renverser sur ce point la tradition historique, qu'il n'y en aurait à vouloir, avec M. W Dörpfeld, replacer l'ère « géométrique » au milieu du second millénaire[1] ! Une fois assemblé le faisceau des faits vraiment antérieurs, l'ordre de « l'histoire » se restitue et s'impose. Que pourrait désormais en faveur de l'antériorité supposée d'un Zeus de Dodone, le témoignage d'Homère, d'ailleurs contradictoire, puisque le poète connaissait aussi comme *primitive* la Crète aux cent villes, patrie d'un Crétagénès, dont la vie mortelle se localisait déjà entre l'Ida, le Dicté, le Jouctas? A l'époque où ce Zeus préhellénique, Couros parmi les Courètes, rapproché d'Apollon et Dionysos, donnait des lois agraires et sociales à l'île où régnèrent les Minos, il n'y avait encore — semble-t-il — que des barbares mal assagis autour de Dodone et de l'Olympe ; et le Zeus des gens du Nord, reconnu un jour par les Doriens comme père éternel des « Olympiens », a bien pu profiter du contact civilisateur d'un autre maître de la vie, affiné par l'Orient. La dualité des deux Zeus n'est guère plus douteuse aujourd'hui que la diversité correspondante des Apollons, des Dionysos. Qu'ils se soient superposés, ces Zeus, à Olympie, — comme dans le Péloponèse les Doriens aux Achéens, — il en était une preuve si sûre, qu'on s'étonne qu'elle ait pu tant échapper. Le Crétagénès, Zeus antérieur, n'était-il pas un dieu à forme « mortelle », dont on avait vu, dans son île, les enfances et la florissante jeunesse ? Tel il est à Praesos, en Couros juvénile ; tel on le retrouve, aussi, Zeus « Παῖς », *à travers toute la Grèce occidentale elle-même*, à Messène, *à Olympie* précisément, à Ægion, où le sculptèrent, *traditionnellement imberbe*, Agélaïdas ou ses élèves. J'ai montré dès 1911 qu'il figurait tout pareil au fronton du temple d'Artémis-Gorgô à Palaeopolis de Corcyre[2];

1. On connaît cette discussion que la science allemande poursuit gravement.
2. *Rev. archéol.*, 1911, II, p. 6-7.

et ne le soupçonne-t-on pas jusqu'à Dodone même, sous cet aspect qui déroutait Pausanias [1]? Le système de M. Norman Gardiner l'a entraîné, à son risque, à négliger des faits de cet ordre. Malgré l'omission commise, n'eût-il pas été possible encore à l'auteur d'observer combien pauvrement, au total, se constituait en Élide le thiase supposé des autres dieux du Nord? En comptant, au titre des apports septentrionaux, les protecteurs des Pyliens, qu'on nous dit arrivés de Thessalie, le livre anglais ne trouve à dénombrer là que Poseidon Hippios, Hadès, Dionysos. Or, aucun n'a été spécialement en gloire dans Olympie ; encore Dionysos, Poseidon pourraient-ils bien avoir été installés au N.-O. du Péloponèse, plutôt par les Ioniens de l'Ægialée, adorateurs aussi de cette Artémis Triclaria, qui évoque, je l'ai dit, un passé égéen. Ai-je tort? Il m'a semblé que M. Norman Gardiner serait assez aisément arrivé lui-même à deviner, d'après ses propres constatations, une vérité que je crois instructive : c'est que tous les bans nomades qui, pacifiques ou hostiles, ont successivement passé vers l'Ouest le golfe de Corinthe, n'ont guère apporté et installé en Pisatide, — si l'on excepte et distingue quelques *renouvellements* d'anciens cultes, — que les pouvoirs de héros secondaires [2] : leurs anciens chefs de guerre plus ou moins déifiés après trépas. Eût-on attendu, en fait, beaucoup plus de la rusticité de tels conquérants? Les protagonistes divins d'Olympie étaient arrivés bien plus tôt. Ils venaient, certes, d'autre part. Au risque de paraître m'attarder encore à l'époque, où c'était, nous dit l'*Olympia* ironiquement, une mode « to derive everything venerable and ancient in the old religion from Crete [3] », j'avoue que je persiste à songer à ce pays d'origine, pour les premiers cultes d'Olympie, comme ailleurs.

M. Norman Gardiner, qui ne s'est senti très à l'aise ni avec Cronos. ni avec Zeus et ses Courètes, ne pouvait oublier tout de même que, par ailleurs, Zeus n'a pas été au pied du Cronion, le maître de la plus vieille population aborigène; et bien qu'il rajeunisse passablement le culte de la Héra locale, — j'y reviendrai, — il a convenu de l'ancienneté, au Cronion même, d'une antique divinité féminine, qui risque bien d'accroître encore, à notre avantage, le lot « méditerranéen ». C'est Gaia (Gé), la Terre, connue à Delphes aussi avant les dieux mâles, avec les mêmes prérogatives. Fut-elle donc — venue d'Illyrie comme on le suggérerait, — une parèdre inférieure, comparable à la Dioné de Dodone près du Zeus dodonéen? Mais, — passé

1. A. B. Cook, *Zeus*, II, 1925, p. 826, n. 6.
2. C'est le cas du Thessalien Salmoneus, entre autres.
3. Poulsen, *Delphi*, p. 16, cité par M. N. Gardiner, p. 48.

le temps de l'Altis très primitive et des maisons à abside, — il serait, alors, bien surprenant que son culte eût laissé tant de traces, si persistantes et importantes! Ne lui rapporte-t-on pas la divination indépendante des Iamidai, des Clytiadai, prophètes privés, groupés autour de l'autel de Zeus quand cessa la première émanation oraculaire, terrienne? Ce βωμὸς μαντεῖος était tout justement, d'après la tradition, la fondation caractéristique de l'Héraclès *de l'Ida*, chef des Dactyles [1]. On ne peut mieux détourner son attention impartiale d'autres vestiges, non moins significatifs : c'est la source sacrée par exemple, retrouvée par M. W. Dörpfeld dans ses plus récentes fouilles près de l'Héraion, ou les autels très archaïques disposés au pied du Cronion, comme celui dit « de cendres », l'autel, voisin, de Thémis [2]. Rien de tout cela n'est spécialement « illyrien », non plus que l'installation, dans la zone qui borde au Sud le Cronion et sur la terrasse des trésors, de divers cultes féminins transformés, mais d'origine plus ou moins chthonienne; tels, ceux que groupaient, côte à côte, l'Héraion et le Metrôon ; plus loin, le sanctuaire de Démèter Chamyné, vers le Stade [3].

Ayant à mon gré constitué une part trop belle, dans l'espace, si je puis dire, aux éléments apportés du Nord, M. Norman Gardiner ne semblera-t-il pas aussi avoir un peu *renforcé*, dans le temps, l'influence dorienne? A travers le Péloponèse du N.-O. comme ailleurs, je croirais assez que les pasteurs barbares descendus des Balkans, et responsables des premiers petits bronzes — assez hideux, — de l'Altis, n'apportaient pas tant de renouveau aux vaincus. En d'autres points, à Asiné par exemple pour l'Argolide [4], certaines fouilles récentes viennent maintenant nous apporter la preuve attendue qu'il n'y eut point véritable et brusque *scission* dans le développement de la civilisation, après l'époque mycénienne. L'art géométrique du début de l'âge de fer prolongeait tant bien que mal une tradition de style « linéaire » proto-mycénienne, longtemps submergée sous le prestige du naturalisme crétois. Ce sont de telles survivances, et de semblables réapparitions, qu'on finira par retrouver aussi, çà et là, dans l'ordre — moins facilement connu, mais plus important encore, — des faits religieux. A Olympie, les envahisseurs du Nord ne se mirent point en révolte contre la dyade sacrée qui avait partagé, en haut-lieu, le site primitif du Cronion. Cronos

1. Pindare, *Olymp.*, VI, 5; cf. *Olympia*, p. 193 sqq.
2. Pausanias, V, 14, 10; cf. *Olympia*, p. 196,220.
3. Ajouter : Aphrodite Ourania.
4. O. Frödin et A. W. Persson, *Arsberättelse* 1924-1925 (*Bull. de la Soc. royale des lettres de Lund*), fasc. 2, cf. p. 92-93.

avait dès lors cédé son pouvoir [1] à un Zeus dont le foudre imitait la double hache, et à qui l'on pouvait rendre encore, comme en Crète, des honneurs de plein air, au pied du bosquet de la colline; les Achéens l'avaient adoré, à leur image, en dieu *barbu* : sa parèdre était désormais Héra de Mycènes, d'Argos, de Sparte, substituée à une déesse-mère minoenne. Les Doriens n'eurent guère, semble-t-il, qu'à sanctionner ces changements, nullement insolites, et peut-être d'assez mince amplitude. De là, les parallélismes constatés avec Dodone ou Delphes; mais à Delphes même, ne savons-nous pas qu'une primitive Terre-mère crétoise, installée à Marmaria comme dans l'*hiéron* principal, céda partout, un jour aussi, sa suzeraineté : là à une déesse, Artémis-Athéna [2], ici au couple mâle dérivé de Zeus, Apollon et Dionysos? Telle dépossession ne faisait guère que rappeler celle dont la Crète minoenne, d'abord, avait été témoin, lorsque grandit et s'imposa, dans l'île, le pouvoir — d'abord subordonné — du principal dieu mâle. M. Norman Gardiner nie singulièrement ce type d'usurpations victorieuses. J'ai montré pourtant d'autres cas de substitution probable d'un dieu à une déesse, sur la côte d'Asie, à Gryneion, à Claros [3].

Relevons aussi qu'à côté du rôle des Doriens, il n'eût pas sans doute fallu oublier trop la revanche que le vaincu du N.-O. du Péloponèse prit sur le sort, quand, le temps l'aidant,... « ferum victorem cœpit ». Il y avait, dans toute l'Achaïe-Ægialée un fond ethnique *ionien* très ancien, dont Hérodote a signalé l'importance [4]. M. Norman Gardiner a reconnu à quelques faits de toponymie le rôle de cette population intelligente, en Élide même [5]. Elle avait dû maintenir, jusqu'après l'invasion nordique, les traditions venues de Crète. Le culte d'Héra s'en trouva favorisé, semble-t-il, et aussi, celui de l'Héraclès, héros qui *s'adaptait*, à l'instar des dieux habiles, aux successives dominations [6]. Le premier des Héraclès olympiques a été certainement le Dactyle idéen aîné, dont les jeunes asso-

1. A. B. Cook, *Zeus*, II, 1925, p. 559 sqq.

2. Sous la forme primitive d'Eileithyia ; cf. *Bull. corr. hellén.*, XLVI, 1922, p. 507; je m'en tiens à ce que j'avais écrit là à ce sujet, malgré l'« agnosticisme » de la publication générale : *Le Sanctuaire d'Athéna Pronaia, Topographie*, p. 36 (R. Demangel).

3. *Ephèse et Claros*, 1922, p. 452 sqq.

4. I, 145, VII, 94; cf. N. Gardiner, *Olympia*, p. 38, sur l'expulsion (par les Achéens) des Ioniens de l'Ægialée = Achaïe (et non d'Ægialos, p. 38, 51).

5. Cf. G. Glotz, *Rev. crit.*, *l. l.*, sur l'intérêt de la présence d'un Dionysos Aisymnètès à Patras (titre prédorien, cf. Pausanias, VII. 20, 1; 21, 6.)

6. A Olympie comme ailleurs; cf. pour Sicyone, p. ex. Pausanias, II, 19, I, et G. Glotz, *Hist. Gén.*, p. 333.

ciés pratiquèrent dans l'Altis la course rituelle des Orientaux, lustration du stade. C'est le protecteur des enfances de Zeus, le démon tutélaire de Phaestos qui avait chassé l'agrili dans l'Ida, la biche chez les Hyperboréens, et rapportait de ses voyages, l'olivier sauvage et le peuplier blanc. Or, il revécut à l'époque achéenne, fils de la midéenne Alcmène, sous les traits à peine changés du vainqueur d'Augias, dompteur des fauves, conducteur des forces unies d'Argolide et d'Arcadie, introducteur à Olympie du culte d'Héra. A côté de lui, surgit un jour, autre puissance de même signification essentielle[1], ce Pélops l'Oriental, dont le trône était sur le Sipyle ; on sait comme il fut favorisé par une Hippodamie, dompteuse de chevaux, — forme subordonnée de la Πότνια asiatique, — que les femmes d'Élide adoraient en un temple fermé près de l'entrée du Stade. Grâce à la trahison de Myrsilos, conducteur de char au nom hittite, Pélops devait facilement vaincre en une course de chars — où triomphèrent toujours les Asianiques ! — Œnomaos l'Étolien, un des descendants de ces hommes du Nord qui avaient habité les huttes-absides de l'Altis. Pélops fut peut-être oublié, un peu jusqu'au temps des frontons du grand temple de Zeus. Mais Héraclès avait su au moins s'imposer même aux Doriens, qui en firent, séduits par sa force brutale, le principal de leurs chefs de bandes, le père des Héraclides[2] ; sa légende reformée s'était alors réorganisée, une fois de plus, — sous un aspect qu'il faut du moins se garder de croire primitif, comme on l'a trop fait en Allemagne, — dans Argos conquise, aussi bien qu'en Pisatide précisément[3].

*
* *

Concluons provisoirement ici. M. Norman Gardiner a écrit l'histoire primitive d'Olympie, avec un soin diligent, mais peut-être aussi d'un point de vue trop « nordique », qui laisse prise, je le crains, à certaines réserves. Le passé qu'il nous montre n'est ni tout le passé, ni peut-être, en certains points du tableau, le passé véritable. Puissé-je avoir — sans déprécier une synthèse si méritoire — indiqué ce qu'il faudrait y restituer çà et là, pour ne point perdre à Olympie, *hiéron* panhellénique, le bénéfice des connaissances conquises depuis un demi-siècle surtout, pour l'histoire des Préhellènes !

Or, malgré son talent, malgré ses nombreuses découvertes de détail, je

1. On attribue parfois aussi à Pélops l'apport du culte d'Héra à Olympie.
2. Cf. *Iliade*, XI, 689-691, pour les combats d'Héraclès contre les Nestorides de Pylos.
3. Tradition de la « réorganisation » des jeux en l'honneur de Pélops. Tels avatars rappellent, notons-le, ceux de l'histoire des Zeus de Crète et du Nord.

ne crois pas non plus enfin que l'auteur d'*Olympia* puisse espérer nous avoir imposé sa nouvelle thèse, — après celles qu'il a critiquées — sur l'origine des Jeux olympiques. Elle semble elle-même conséquence de toute la préparation géographique et historique, si sévèrement construite, qu'il lui avait donnée. Il est certes logique qu'au terme de ses enquêtes, le livre anglais ici analysé ait visé à ne nous présenter, dans les fêtes du stade, qu'exercices guerriers pris sur le loisir agricole, concours de force exécutés en l'honneur d'un dieu militaire [1], et pour l'édification morale, — l'entraînement pratique surtout, — de tribus armées, que maintenait au calme, passagèrement, une *ekecheiria* propice [2]. Mais la Grèce n'avait-elle donc rien connu... avant les invasions du Nord, la demi-barbarie dorienne ? Nul enchaînement, ainsi, avec un passé plus glorieux et apaisé ? — Je ne puis suivre, pour ma part, M. Norman Gardiner en sa prudence si limitative. Ce qui est légitime, à mon gré, de retrouver à Olympie, — ce que les Achéens de Pélops s'étaient sans doute déjà bornés à y perpétuer, — je croirais fort que ce furent bien les jeux crétois des Dactyles, leur danse armée prophylactique, leur « course à pied », originaire et rituelle lustration ; tout le programme préhellénique de gymnastique et d'orchestique, de chants et de musique sacrée, importé, semble-t-il, jadis par ces marchands minoens, dont l'Hymne homérique conduisait précisément les « noirs vaisseaux » à l'embouchure de l'Alphée. Qui peut croire, aujourd'hui, que le stade olympique n'agrandissait pas les aires « théâtrales » de Cnossos, de Phaestos ; que la première figuration des passionnants pugilats de l'Altis n'est pas modelée pour nous au flanc de ce rhyton de stéatite d'Haghia Triada, où paraissaient déjà, le chef protégé d'un casque de cuir, les avant-bras gantés d'un ceste dur, des boxeurs crétois si expressifs ? A Corcyre, les jeux d'Alcinoos, aimés d'Ulysse, avaient-ils une origine autre que minoenne ? Les Achéens orientaux eux-mêmes, habitués à célébrer des fêtes en l'honneur de leurs morts, — par atténuation peut-être de sacrifices sanglants — adoptèrent un jour avec faveur ces divertissements insulaires, dont ils maintinrent l'usage, quand, vainqueurs de l'Élide, ils purent régler à leur tour les panégyries olympiques. Après les grandes migrations doriennes, les tournois donnés primitivement près de sépultures illustres ne firent guère que se régulariser sur place, comme jeux « pélopides », jusqu'aux temps d'Oxylos et d'Iphitos

1. Zeus Areios, nous dit-on.
2. Ce serait une fête de lustration aussi, marquant le début (ou plus tard le milieu) de la « grande année » de huit ans ; cf. p. 76.

même. En Élide ainsi qu'ailleurs, les Nordiques, pauvres d'invention — et qui, n'ayant pas trouvé de grands jeux à Dodone, n'en instituèrent jamais [1], — n'avaient guère fait qu'accepter le legs des vaincus supérieurs. Comment eussent-ils renoncé à ce qui satisfaisait si particulièrement leur goût des luttes individuelles, leur prédilection pour l'adresse et le courage? La date même des fêtes sportives d'Olympie devient pour nous instructive, et M. G. Glotz a bien remarqué [2] qu'elle ne favoriserait guère l'hypothèse de concours exclusivement *doriens*, puisque la trêve sacrée serait intervenue, inopportune, à la saison la plus propice des razzias, des batailles...

Je ne crois pas qu'il faille perdre de vue, même à Olympie, le caractère *agraire*, subjacent, de fêtes qui se référaient essentiellement, à mon sens, au lointain passé égéen, et qui marquèrent primitivement sans doute, entre moissons et vendanges, le pieux repos de cultivateurs prompts à honorer, à remercier leur déesse : la Terre, éternellement nourricière. Après que Zeus père des dieux, ou ses hypostases, eurent remplacé un peu partout Gaia, — pour le bien d'une société fondée dès lors et développée sur un plan d'organisation familiale, — il resta une tradition à la fête d'Élide, devenue panhellénique. Et la saison jugée propice pour elle, ce fut encore celle qui permettait, par terre et par mer, la plus grande sécurité des pèlerinages : quand le calme des nuits est doux aussi aux voyageurs sans abri. Alors, au lieu des grandes parades qu'on suppose exigées par un dieu des armées, se développèrent les cérémonies qui émouvaient la fertilité des champs, — magnifiant avec Gaia, le maître mâle, son parèdre, qui la fécondait en pluie ; et elles s'abritèrent symboliquement au pied du Cronion, régions des cultes préhelléniques.

N'oublions point l'importance persistante du sacrifice « du printemps », rituellement offert par les Basilai, et qui évoquerait surtout ceux des Courètes à Priène, propitiatoires aussi ; ni le bruit prophylactique des cymbales, si révélatrices, qu'on a retrouvées un jour sous le Metrôon ; ni les honneurs donnés près de là à Sosipolis, l'enfant-serpent né d'Eileithyia, adoré avec elle dans une grotte au pied du bosquet de la colline [3] ; ni enfin, la curieuse exemption (?) accordée pendant les fêtes principales à la prêtresse de Dèmèter Chamyné (une déesse-mère crétoise et chthonienne),

1. M. G. Glotz, *Civil. égéenne*, p. 342, avait déjà noté très justement cette « contre-épreuve » : le seul des vieux sanctuaires de la Grèce où l'on n'a pas célébré de jeux est aussi le seul où les influences crétoises soient à peine perceptibles !

2. *Rev. crit.*, *l. l.*

3. P. 125, 220. Pour M. N. Gardiner, il s'agirait là d'une « superstition » du IVe siècle.

pour assister — seule entre les femmes mariées, [1] — aux jeux publics, qui comportaient, comme tels autres festivals agraires, certains *tabous* sexuels.

(*La fin à un prochain cahier.*)

Ch. Picard.

TOURISTES ANCIENS AUX TOMBEAUX DES ROIS

Jules Baillet. *Inscriptions grecques et latines des Tombeaux des Rois ou Syringes, à Thèbes.* (*Mémoires publiés par les Membres de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, tome XLII.*) Un vol. de cxvi-625 p., avec 32 planches reproduisant 53 photographies et 77 planches donnant les *fac simile* de 2105 graffites ; 4 fascicules. Le Caire, Imprimerie de l'Institut français d'archéologie orientale, 1920-1926.

Premier article.

Maspero, il y a près d'une quarantaine d'années, avait chargé M. Jules Baillet, alors Membre de l'École française archéologique du Caire, de reprendre pour la terminer l'œuvre inaugurée par Wescher et Deville : recueillir et publier les inscriptions grecques laissées par les visiteurs antiques dans les hypogées de la Vallée des Rois. Cette œuvre de conscience et de patience vient d'achever de paraître.

Pareille tâche, pour être en tous points réussie, exige non seulement tant de qualités personnelles, mais encore tant de connaissances diverses, qu'elle paraît dépasser les forces et les capacités d'un seul individu. Quoi qu'il en soit, la tentative de M. Baillet est le monument d'un travail délicat et persévérant, que son ampleur même et sa durée semblaient interdire d'entreprendre, et empêcheront certainement de recommencer. A ces textes recopiés de façon définitive sinon impeccable, bien des archéologues

1. Pausanias, V, 6, 5 ; 13, 5 ; VI, 20, 9. M. N. Gardiner, p. 75 et 76, pense qu'on excluait des jeux les femmes, *surtout mariées*, parce qu'elles amollissaient... l'énergie guerrière ! — Au moment de la correction des épreuves de cet article, je reçois la brillante étude de M. R. Vallois, *Les origines des Jeux olympiques : I, La course des Dactyles*, *Rev. Ét. anc.* XXVIII, 1926, p. 305-322. On verra pour quelles raisons M. R. Vallois n'est pas moins frappé que moi de la part à rendre aux influences crétoises dans l'organisation des institutions primitives du sanctuaire olympique ; ce qu'il indique sur les origines de la Déméter Chamyné, en relations si directes avec l'Héraclès de l'Ida et ses compagnons, me paraît fort convaincant.

futurs, complétant le commentaire, modifiant les lectures, viendront ajouter leurs découvertes de détail ou superposer leurs études d'ensemble.

Sur un plan plus modeste, j'ai dès à présent essayé de dégager de cette collection documentaire tous les renseignements qu'elle contient sur le genre de tourisme assez spécial qu'est la visite détaillée des hypogées thébains. J'ai commencé par classer, reconstituer et interpréter les poésies, vraiment bien faibles et banales, que des voyageurs plus lettrés ou plus prétentieux ont improvisées sur place. J'ai recueilli ainsi une vingtaine d'*Impromptus touristiques* que publiera la *Revue des Études anciennes* au cours de la présente année. — Poursuivant et généralisant mon enquête, je voudrais étudier ici en un bloc tous les témoignages écrits que les visiteurs ont laissés de leur passage ; en déduire leurs impressions, les modalités de leur visite ; saisir parfois, si faire se peut, la personnalité des individus ou la physionomie des groupes.

I

On aime les gens, dit le moraliste, à proportion de ce qu'on a souffert à cause d'eux. C'est pourquoi M. Baillet, qui a peiné longuement afin de déchiffrer dans des couloirs obscurs, sur des parois souvent peu accessibles, des milliers de signatures écrites d'une encre décolorée par des personnages ignorés, ne peut se défendre d'une sympathie secrète pour ces fantômes anonymes. Son labeur prolongé a fait de ces inconnus, sinon des amis, au moins des familiers à chacun desquels il rêve de donner un état civil. — Mais ce n'est qu'un rêve.

Pour le réaliser, plusieurs conditions se révèlent indispensables. La première serait d'avoir réussi à assurer la lecture de plus de trois milliers de noms propres. Or un pareil travail ne peut être exécuté qu'avec des succès variables, même si l'auteur avait la chance (pratiquement surhumaine) d'être aidé par une érudition sans limites ni défaillances, car la copie matérielle, préliminaire sur quoi tout repose, s'accomplit dans une position fatigante au milieu d'une pénombre indélébile. Les écritures se compliquent de ligatures et d'abréviations ; la claire majuscule épigraphique y est plus rare que l'obscure onciale sommairement dessinée au courant de la plume.

Je dis bien la plume, car c'est souvent que des signatures hâtives ou incertaines disparaissent, non seulement sous les surcharges, les érosions, les

gravures au trait, mais surtout dans la décoloration ou dans l'effacement des encres décomposées. On constate en effet que, dans le bagage usuel, inséparable du touriste gréco-romain en Haute-Égypte, le calame et l'encrier paraissent avoir tenu largement la place qu'occuperait aujourd'hui le stylographe, — disons plus exactement le porte-mine, puisqu'il s'agit de *crayonner* sur les murs. Plus du cinquième du nombre total des graffites n'a pas été gravé, mais écrit à l'encre : noire, rouge, verte.

C'est une particularité dont il n'y aurait pas lieu de se montrer surpris, si la majorité des visiteurs avait été réellement composée d'Égyptiens véritables, par la naissance ou par l'adoption. Car les incessantes découvertes de papyrus révèlent intarissablement la manie écrivassière, si heureuse pour nous, de toute la partie de la population qui pouvait écrire, pour elle-même ou pour autrui. Tant de lettres privées, de comptes, de placets, de procédures, prouvent qu'on avait toujours l'écritoire sur soi, ou à portée de la main. La solitude des hypogées ne détruisait pas cette facilité d'écrire, ou de trouver quelqu'un qui écrivît pour vous.

Les Syringes elles-mêmes fournissent à cet égard un exemple curieux, que je crois avoir raison d'interpréter comme suit.

Un Égyptien, dont nous n'avons pas conservé le nom, ayant à se plaindre d'un compatriote, avait, selon l'habitude, consigné sa plainte par écrit, et rédigé une supplique destinée à quelque magistrat local. Il avait dans sa poche cette supplique, en brouillon ou en original, quand il visita les Tombeaux des Rois. Il y remarqua, y déchiffra, y envia des inscriptions en prose et en vers de ses prédécesseurs. Cela le rendit désireux d'écrire lui aussi quelque chose sur les murs. Mais, soit qu'il fût privé d'imagination inventive, soit qu'il connût mal la valeur des mots écrits, soit qu'il crût naïvement à quelque pouvoir talismanique des caractères d'écriture, soit enfin qu'il eût l'esprit hanté par les phrases de sa réclamation au point de les ressasser toujours dans sa mémoire, — il prit le parti stupéfiant et saugrenu de recopier tout simplement sur le mur le début de son placet. Nous avons ainsi, en guise d'ex-voto admiratif, et au lieu des banalités accoutumées, un texte d'un genre fort répandu, mais unique en un pareil endroit. C'est le protocole initial d'une plainte en bonne et due forme, contenant comme il se doit les nom, qualité et filiation de l'adversaire (n° 119) :

'Ηδίκημαι, ἀνὴρ χρηστὸς, ὑπὸ Νεφρώφριος ἀσιδοῦ, πατρὸς 'Οτεμβήχιος, μητρὸς Θανέω, εὐεργέτης αὐτοῦ γενόμενος εἰς τὸ μάλιστα...

Mais, dans l'ensemble des touristes, les Égyptiens indigènes forment une toute petite minorité. Sept huitièmes des visiteurs nous apparaissent comme des étrangers. Ceux-là pouvaient avoir, comme la plupart des humains, la manie d'écrire sur les murs ; mais il est peu probable qu'ils aient porté sur eux, à demeure, tout l'attirail du scribe. Parmi eux, tous ceux qui, au nombre de près de quatre cents suivant mon calcul, n'ont pas gravé leurs noms avec un outil de fortune, mais ont préféré l'encre et le calame, tous ceux-là, ou peu s'en faut, ont dû trouver sur place l'indigène équipé qui les leur prêtait. Notons donc en passant cet argument, dont nous pourrons faire état par la suite, lorsque le moment sera venu de nous demander si les touristes venaient en groupes, et à tout le moins se faisaient individuellement accompagner par des guides.

Ces noms qu'en souvenir de leur visite ils écrivaient ou gravaient, notre auteur s'évertue avec sympathie à prouver que, par exception, ils ne méritent pas d'être classés parmi ceux que qualifie un vers latin bien connu — et pourtant ici bien de circonstance :

Nomina stultorum semper parietibus insunt.

Il exagère peut-être et compromet son plaidoyer quand il essaie de démontrer, sans ironie je crois, et même avec gratitude, que les scripteurs ont eu souvent le tact de ne pas barbouiller de leurs écritures les personnages ni les hiéroglyphes. Disons, pour être plus vrais, que les signes en creux et les sculptures en relief ont été l'heureux obstacle que fréquemment on a désiré éviter ; et n'appelons point délicatesse ce qui n'est probablement que la recherche d'une incommodité moindre.

Ajoutons du reste sans tarder qu'il existe en effet une raison suffisante et péremptoire, aux yeux des modernes, pour que tous ces noms ne soient pas *des noms d'imbéciles*. C'est qu'ils datent, les uns de vingt siècles, les autres de seize. Une pareille antiquité suffit à classer parmi les gens intelligents tous les crayonneurs de murailles, tant nous leur sommes reconnaissants des services que leur manie peut rendre aux archéologues. Il ferait beau voir qu'on hasardât le moindre reproche à tant de graffites fournis par les parois pompéiennes, et précieusement recueillis dans un fascicule spécial du *Corpus* latin officiel ! Même traitement indulgent et quelque peu admiratif peut être réclamé pour les graffites thébains, — quoi qu'ils soient inférieurs aux pompéiens, avouons-le, à tous les points de vue, y compris celui de l'indécence. La majesté funèbre des lieux visités a inspiré aux plus

loquaces des touristes des réflexions unanimement banales et plates, mais aussi unanimement correctes. C'est à peine si l'on peut citer, avec un doute timide, trois ou quatre inscriptions qui feraient songer à des allusions amoureuses.

Qu'il soit donc admis que, par exception, les noms inscrits sur les parois des Syringes ne sont pas un *Catalogue d'imbéciles*. Mais il convient de fuir l'excès contraire, qui les admirerait comme une sorte de *Livre d'or* où auraient signé quelques-uns des plus illustres personnages de l'antiquité.

Notre savant s'est défendu en termes exprès d'avoir jamais eu semblable pensée. Il en donne pour preuve le scepticisme avec lequel il a accueilli la signature d'*Hérodote* : graffite moins patiné que ses voisins ; plaisanterie peut-être moderne (n° 1078 bis). Peut-être aussi plaisanterie ancienne, tant il était naturel de songer en cet endroit au plus illustre des touristes en terre d'Égypte. C'est de manière analogue qui s'explique et se justifie, non pas la signature (inexistante), mais l'allusion plusieurs fois répétée au nom de Platon (n^os^ 1265, 1266, 1279) que la légende plaçait au nombre des plus célèbres voyageurs au pays de l'antique sagesse pharaonique. Personne ne se doutait alors d'une impossibilité matérielle : les Tombeaux des Rois inaccessibles au public avant les Ptolémées.

Pourquoi s'être montré moins sceptique en présence d'autres noms, que n'accompagne aucun signe vraiment distinctif? Il faut se garder d' « imaginer, pour compléter l'histoire » que l'inconnu qui signe *Eutrope* serait l'auteur du *Bréviaire d'Histoire romaine* (n° 1695). Il a été dangereux, jadis, de prétendre retrouver le corps de la courtisane Thaïs : il est dangereux, aujourd'hui, d'identifier la signature de son « père spirituel », le moine Sérapion d'Antinoé (n° 1689).

L'initiateur de ces dérèglements d'imagination fut Letronne, dont les déductions fantaisistes ont été fort justement combattues par M. Baillet lui-même[1]. Il avait suffi à ce savant de déchiffrer, croyait-il, le nom de *Lucius Aurelius* ou celui d'*Aurelius Antoninus*, pour se mettre en devoir de saluer des autographes de l'Empereur Marc Aurèle ou de son associé à l'Empire. Il oubliait que, sur le Colosse voisin des Syringes, les noms impériaux d'Hadrien et de Sabine — voyageurs pourtant réels et contrôlés — ne sont point écrits par l'auguste main des illustres touristes. C'est pourtant ce même Letronne qui a remarqué avec finesse que la gravure *latine* du nom d'Hadrien comporte une finale OC, peut-être ANOC, manifestement

1. *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1921, p. 58-63.

échappée à la main de quelque scribe de langue grecque, dont on ne peut même pas affirmer que ce soit un affranchi délégué à la signature. C'est peut-être seulement l'acte spontané et clandestin d'un obscur individu de la suite impériale.

Du reste, on constate que les grands personnages, même d'une moindre envergure, dédaignent de graver eux-mêmes leurs noms sur les murs. Le gouverneur de Thébaïde *Tatianus*, désirant faire écrire (à la troisième personne et non pas à la première : c'est une preuve de plus) la formule banale de son admiration, s'est servi tantôt de son secrétaire *Paulus*, tantôt d'un philosophe cynique nommé *Bésas de Panopolis*. Ce dernier a même fait hommage à son maître et protecteur, en l'inscrivant au-dessous de la signature qu'il libellait par procuration, d'un quatrain impromptu qui se trouve être de beaucoup le moins mauvais de tous ceux qu'on a recueillis dans les Syringes. Ce sont des dodécasyllabes de type régulier et déjà presque byzantin. Ils datent du reste de la fin du IVe siècle, *Tatianus* ayant été mis à mort par ordre de Rufin en 392.

A cause de leur mérite, et aussi à cause de la nouveauté du dernier vers, que je crois être parvenu à reconstituer (les trois premiers sont déjà au *CIG*, 4816 *Add.*), on me pardonnera d'avoir tenu à les intercaler ici :

Impromptu n° XVIII = n° 1380.

Τατιανός, ἡγεμὼν Θηβαΐδος, ἱστορήσας ἐθαύμασεν.
Ὦ θαῦμα δεινὸν τῶν σοφῶν Αἰγυπτίων,
Καὶ τὴν μεγίστην ἡμῖν ἔκπληξιν φέρον !
Μνήμη δὲ πολλῶν συντρέχουσα τῷ χρόνῳ·
Ἐκπεύσεται τῶν εἰκόνων καὶ τῶν λόγων.

Etonnante merveille de l'art égyptien !
Elle produit sur nous la plus forte impression.
Nombreux seront, aux cours des temps, ceux dont la mémoire
Voudra connaître le sens des images et des textes.

Cette dernière pensée — mieux, cette prescience — ira au cœur de tous les égyptologues.

II

Tous les touristes qui ont pénétré dans les Tombeaux des Rois ont-ils tenté l'entreprise vaine de transmettre leur nom à la postérité? La réponse à pareille question est et doit demeurer hasardeuse, car on ne peut que la fonder sur des hypothèses et l'étayer par des calculs.

La raison nous dit que la discrétion et la modestie, vertus rares mais non pas exceptionnelles, ont dû conseiller à certains de ne pas chercher à marquer leur passage par un écrit. Il est à la rigueur possible que le tact, le goût, peut-être aussi un respect instinctif de la majesté des tombes même vides, aient retenu certaines mains qui auraient écrit plus librement sur d'autres édifices aux parois moins chargées de peintures, de sculptures et d'hiéroglyphes. Il est d'autre part certain que ne pas savoir écrire a dû être, davantage dans l'antiquité qu'aux temps modernes, la cause indiscutable qui a ôté à plusieurs le désir et même la pensée de signer. Toutefois les illettrés ont dû être moins nombreux que nous le supposerions, car ils sont en général d'une situation sociale qui fournit peu de recrues à la catégorie des touristes. Tout au plus faudrait-il mettre de côté la classe des auxiliaires, âniers ou porteurs, qui accompagnaient mais ne visitaient pas; et aussi la foule des soldats barbares casernés à Thèbes, qui montaient aux Syringes les jours de congé et de désœuvrement.

Encore peut-on dire, comme nous allons le voir bientôt, qu'on visitait souvent par groupes; qu'il y avait probablement des guides professionnels; donc, qu'il était presque toujours facile de se faire aider — et de signer par procuration. Les soldats eux-mêmes, classe à l'ordinaire peu fortunée et peu lettrée, trouvaient, sans trop de peine, à faire tenir la plume par autrui.

Voici par exemple le Thrace *Miccalos*, cavalier d'une *ala Thracum* recrutée à la fin du second siècle dans les régions de l'Hémus, les plus illettrées du monde antique. A peine a-t-il traversé la mer pour venir en Égypte rejoindre son corps cantonné dans le camp thébain, qu'à son premier jour de liberté il accomplit la tournée des Tombeaux, en compagnie de trois camarades dont un fantassin, lequel était peut-être l'ordonnance du commandant des camps (ἔπαρχος). Est-ce par ce soldat moins ignorant qu'il a été remplacé, si, comme je le suppose avec toute vraisemblance, lui-même ne savait pas écrire? En tout cas, il n'a pas eu de mal à trouver un remplaçant, et quel remplaçant! Un *poète homérique*, comme on disait alors, et comme le prouve, sur le Colosse de Memnon, la signature du poème n° 49 de Letronne : Ἀρείου ὁμηρικοῦ ποιητοῦ. Le titre désigne un versificateur professionnel, dont le métier consiste à fabriquer sur commande des poèmes de circonstance. Les banalités habituelles y sont exprimées au moyen de termes, de tournures, d'hémistiches, empruntés à des souvenirs de l'Iliade ou de l'Odyssée.

Dans le cas actuel, l'auteur est si plein de formules homériques qu'il

retrouve immédiatement dans sa mémoire l'épithète que le Poète a répétée, identique, dans les deux passages célèbres de l'Iliade où, citant les Thraces, il les appelle *nourrisseurs de chevaux* : ἱπποπόλοι. Son esprit alors crée une équivalence, une synonymie, entre ἱπποπόλος et Θρᾷξ, de façon que l'épithète prenne le sens et la place de l'ethnique, et il construit un long poème, le plus long de tous ceux retrouvés dans les Syringes (16 vers, malheureusement incomplets ou indéchiffrables). Le début résonne comme suit :

Impromptu nº XV = nº 901.

Μίκκαλος ἱπποπόλος καὶ ἀρήϊος ἀγλαός ἱππεύς.....

Les louanges contenues dans ce seul vers suffiraient presque à prouver que le poème n'est pas de *Miccalos*, s'il ne fallait pas toujours compter avec la jactance des hommes en général, des militaires plus spécialement et des Thraces en particulier.....

Nous avons parlé de groupes, et nous savons des cas où, sur le même tableau mural, des inscriptions consécutives rapprochent les membres d'une même caravane. On doit donc tenir compte de la contagion de l'exemple. Influence sur le voyageur solitaire, parce qu'il veut ajouter à loisir et en secret son graffite dont aucun voisin ne se moquera ; influence sur l'individu agrégé à une société où chacun à son tour veut, sinon briller, du moins faire comme tout le monde. Dans cette excitante promiscuité, on se repasse à tour de rôle l'encre et le calame, ou bien encore, pendant que le camarade inscrit le graffite qu'il vient d'élucubrer (le terme ici est bien à sa place), on lui tient la torche. Le mot de la situation nous a été transmis par un étudiant en médecine qui s'appelait du nom prédestiné de *Porte-torche* : Δᾳδούχιος. « C'est au sens littéral du mot, nous dit-il, que je suis venu ici porteur de torches : κατὰ ἔπος ἦλθα δᾳδοῦχος ! (nº 1402).

Posons maintenant, à nouveau, la question.

Ces parois thébaines ne sont — c'est entendu — ni un *Catalogue d'imbéciles*, ni un *Livre d'or*. Mais elles ne sont pas non plus un *Registre obligatoire des entrées*. Alors ? Quel pourcentage de visiteurs a pu échapper au contrôle bénévole des inscriptions volontaires ?

Le total des graffites recueillis monte aux environs de 2100 ; à mon calcul, appuyé sur une étude des Tables rédigées par M. Baillet, ils nous révèlent environ 3200 noms. Si de ce dernier total on défalque les patronymiques, les noms des absents auxquels on envoie un souvenir, les répétitions de la même signature reproduite parfois jusqu'à 7 exemplaires,

c'est au plus 1800 personnes différentes qui ont visité les Syringes. Et cela dans l'espace de quatre siècles au moins !

L'emploi des méthodes de la statistique usuelle serait ici bien décevant. On aboutirait à une moyenne de moins de cinq visiteurs par an ; et si on réfléchit qu'on a constaté des visites en groupe dont certaines comportaient bien une vingtaine ou une trentaine de membres (par exemple les congrès de médecins ou de professeurs dont nous parlerons plus loin), on devrait supposer qu'il s'est parfois passé des années sans qu'aucun touriste fût monté jusqu'aux Syringes.

Après tout, le fait n'aurait rien d'invraisemblable.

Mais reprenons le calcul sur d'autres bases, et avec toute la modération possible. Admettons qu'en collectionnant les signatures nous n'avons pu atteindre qu'une faible portion des visiteurs réels — la moitié ? le quart ? — ; il n'en est pas moins vrai que le pourcentage statistique annuel restera très faible, et qu'on devra encore supposer des années entières d'abandon et de solitude.

Car le tourisme en Égypte n'a pas existé avec une intensité constante pendant quatre siècles à partir de la conquête romaine. On a démontré récemment que l'apogée du mouvement touristique se place au second siècle de notre ère, à la plus belle époque de la *paix romaine*. Hadrien, le type de l'Empereur-touriste, n'est pas une exception dans l'empire, et il n'est peut-être que le plus illustre exemple d'une mode qui a sévi parmi tous ses contemporains. En ce qui concerne les Syringes, le quatrième siècle aussi est une époque importante de la floraison touristique, parce que leur ressemblance avec les grottes de la région des anachorètes, et justement la proximité immédiate de cette Thébaïde sacrée, ont dirigé vers elles, en plus des voyageurs ordinaires, des pèlerins et même des moines.

Des intervalles d'abandon relatif sont donc probables, pour ne pas dire certains. C'est que le tourisme ancien n'a jamais été ce qu'il est devenu chez les modernes, du reste depuis une époque très récente : organisé, régulier, saisonnier. Les générations contemporaines « ont la bougeotte » parce qu'elles ont besoin de dépenser leur argent, et parce que les moyens de communication sont devenus d'une facilité et d'un confortable des plus engageants. Dans l'antiquité, c'est sans doute moins la différence des fortunes que la crainte justifiée des longs voyages, qui cause la pénurie relative des étrangers en déplacement. Si important que soit par lui-même, et comme document, le recueil des graffites dans les Syringes, le nombre total des signatures, joint au nombre hypothétique des abstentions (si grand qu'on

suppose ce dernier) aboutira toujours à un pourcentage annuel — ou même séculaire — qui nous paraîtra ridicule. Pareille remarque s'étendra à tous les recueils du même genre.

Au temple d'Abydos, on a recueilli moins de sept cents graffites pour une période qui comprend environ douze siècles. Et pourtant le sanctuaire désaffecté a contenu plusieurs garnisons et deux oracles. Les soldats, par désœuvrement ; les pèlerins, par désir d'être renseignés sur l'avenir ou par reconnaissance des guérisons obtenues, ont eu de belles occasions d'écrire sur les murs. Ces murs sont d'accès facile et d'éclairage commode ; les plus obscurs d'entre eux, ceux des *cellas*, sont illuminés à jour frisant par les feux du soleil levant.

D'autre part on y écrit à la pointe et non pas à la plume ; les pèlerins n'ont pas d'autres prétextes pour s'abstenir que leur ignorance possible de l'écriture ; mais ne leur serait-il pas aisé de se faire suppléer? Ils ont par contre une tentation puissante : la manie écrivassière des indigènes, déjà signalée, sévit spécialement dans les rapports avec les dieux, qu'on accable de questions écrites à propos des plus futiles sujets. — Malgré toutes ces raisons, le rigide et décevant calcul serait loin de révéler (658 signatures pour 1200 ans), je ne dis pas *un seul* visiteur, mais du moins *un seul* graffite par année, en Abydos !

Sur le Colosse de Memnon, les inscriptions n'atteignent pas la centaine ! Et encore la dixième partie au moins de ce total se rapporte au seul voyage d'Hadrien et de sa cour. Pourtant il est hors de doute que cette *statue vocale*, comme dit pittoresquement Letronne en reprenant une expression antique, était la merveille la plus visitée de la Haute-Égypte. — Mais, en ce qui concerne ce monument, il convient de n'instituer aucune comparaison numérique entre le nombre des textes gravés et celui des visiteurs. Car la matière est malaisée, et l'espace restreint. La pierre du soubassement, poreuse et rongée par le fouet des tempêtes de sable, se laissait difficilement entamer et exigeait des lettres de largeur encombrante, qui eurent vite envahi les espaces disponibles. Bientôt on fut obligé de monter davantage. Mais alors il fallait entreprendre une ascension : pour écrire sur le pied ou la jambe, on devait s'accrocher au piédestal ; et au delà d'une très médiocre portée le reste de la statue demeurait inaccessible.

Dans les Syringes, au contraire, le développement linéaire des corridors et des salles représente des kilomètres de surface à portée de la main. Ils

sont bien loin (doit-on dire heureusement?) d'avoir été tous utilisés pour des inscriptions. On peut donc être sûr que quiconque désirait signer, s'il savait ou voulait écrire, a pu satisfaire son envie. Malgré cet ensemble de circonstances favorables, les tombeaux thébains ne dépassent pas la moyenne, que nous avons signalée, de cinq cents signataires par siècle.

(*La suite à un prochain cahier.*) Georges Seure.

LIVRES NOUVEAUX

M. Weynants-Ronday. *Les Statues vivantes*. Introduction à l'étude des statues égyptiennes, (avec une préface de Jean Capart). Un volume in-8°. Bruxelles, Édition de la *Fondation égyptologique Reine Élisabeth*, 1926.

Ce livre, thèse de doctorat d'une élève de M. Capart, a pour but « de vérifier à la lumière des enseignements de l'ethnographie une théorie qui n'a été soutenue ou combattue jusqu'ici qu'à l'aide d'arguments empruntés à la philologie et à l'archéologie ». Il s'agit, en l'espèce, de la théorie de Maspero sur le *Ka* ou *double* des anciens Égyptiens, théorie exposée pour la première fois par son auteur au Congrès des Orientalistes de Lyon en 1878, et suivant laquelle le *Ka* — âme à forme humaine, imaginée comme un second exemplaire du corps — était susceptible de s'incorporer dans une statue dont la conservation garantissait la survivance du mort et son bonheur posthume. Une telle conception implique évidemment l'idée d'une âme vivant d'une vie en quelque sorte indépendante, et pouvant, dès lors, quitter à volonté le corps qu'elle habite : c'est pourquoi Madame Weynants-Ronday s'est tout d'abord appliquée, en s'aidant du grand ouvrage de J. J.-M. de Groot sur la religion de la Chine, et surtout du *Rameau d'or* de Frazer, à multiplier les exemples qu'on relève, chez les peuples à civilisation rudimentaire, de ce qu'on pourrait appeler « l'âme extérieure », croyance à la pluralité des âmes, dont l'une peut demeurer dans le corps tandis qu'une autre s'en va vivre au dehors, croyance que l'âme possède la faculté, dans le sommeil ou dans la maladie, par exemple, de quitter momentanément le corps pour le réintégrer ensuite sous la contrainte de menaces ou de formules magiques, croyance qu'en cas de péril il est possible de mettre son âme en sûreté, le plus souvent dans une plante ou dans un animal, etc. Par ailleurs, les primitifs croient également, comme l'on sait, que l'image — le mot étant pris dans son sens le plus général — est une émanation de l'individu, qui, tout comme l'âme, et parce qu'elle n'est, au fond, que cette âme elle-même, vit, elle aussi, de sa vie propre. En combinant ces deux idées, et en appliquant la première aux âmes non plus seulement des vivants, mais des morts, les Égyptiens ont très naturellement imaginé d'incorporer ces âmes dans des statues qui leur servaient de support et qu'elles-mêmes venaient animer. Les mêmes moyens par lesquels ils pensaient qu'on peut forcer l'âme à réintégrer le corps d'un dormeur ou d'un malade, pour réveiller celui-ci ou pour le guérir, leur ont paru devoir leur permettre aussi de la contraindre à revenir se fixer, pour le ressusciter, dans le corps d'un mort représenté par sa statue. Ces moyens consistent d'abord à l'attirer par un repas abondant, puis à parer la statue et à la parfumer, afin de la rendre aussi séduisante que possible : l'accomplissement des rites et la récitation des formules magiques de « l'ouverture de la bouche » faisaient le reste.

Madame Weynants-Ronday tire son argumentation de la seule méthode comparative : elle-même paraît penser, d'ailleurs, que l'usage des « statues vivantes » s'explique par le fonds de croyances commun aux « hommes de tous les temps. » D'autre part, son livre implique aussi que le *Ka* est exclusivement l'âme, le « double spirituel » du mort, ainsi que le professait Maspero. L'une et

l'autre assertion seraient évidemment trop absolues si l'auteur n'avait pris soin de les atténuer à la fois en reconnaissant qu'il faut compter, dans l'explication de certaines croyances, avec les influences que les différents pays ont exercées les uns sur les autres, et en exposant les idées que les égyptologues qui rejettent, complètement ou en partie, la théorie de Maspero, ont développées sur la nature du *Ka*.

Charles Boreux.

Aubrey Gwynn, S. J. *Roman Education from Cicero to Quintilian*. Un vol. in-8°, 260 p. Oxford, Clarendon Press, 1926.

Voici plus de onze ans que M. A. Gwynn se consacre à étudier l'ancienne éducation romaine; ses thèses sur ce sujet l'ont engagé à des recherches de plus en plus larges, et il nous présente aujourd'hui une sorte de théorétique de son sujet, réservant à l'avenir l'historique des écoles romaines sous l'Empire. Le titre, *Roman Education from Cicero to Quintilian*, ne laisse pas d'être trompeur : on s'attendrait à l'étude exclusive d'une période de transition, toute pleine d'obscurités et d'intérêt; on apprend surtout à mesurer deux monuments de pédagogie oratoire, le *De Oratore* de Cicéron et l'*Institutio Oratoria* de Quintilien, grâce à des vues générales sur les méthodes d'éducation qui les précédèrent.

Presque un tiers du volume est destiné à décrire l'ancienne éducation romaine avant Cicéron. Familiale d'abord et régie par la *patria potestas*, traditionnelle au point que l'imitation du père par le fils semble l'idéal, d'intérêt avant tout pratique aussi bien à la ferme que dans l'apprentissage de la vie publique ou militaire, d'une rigide moralité, elle eut de quoi séduire Polybe, qui la trouvait cependant trop « privée ». La Grèce, en effet, très anciennement à Sparte et Athènes, par exemple, s'était donné une pédagogie moins familiale et plus scolaire, dont l'influence commençait, dès l'âge de Caton l'Ancien, à modifier les habitudes romaines, malgré le sénatus-consulte de 161 contre les professeurs de philosophie et de rhétorique. Dès lors se crée la culture gréco-romaine, fondée sur les « humanités », qui combinait avec le *mos maiorum* la philosophie scientifique née avec Platon et la formation rhétorique issue d'Isocrate. Les progrès de cette discipline ne devaient point être notablement entravés par l'édit censorial de 92 contre les *Latini rhetores*.

Ce fut cette éducation, enrichie et ennoblie de toute sa vaste culture personnelle, dont Cicéron se fit le héraut. Il assignait comme matière à l'enseignement les « arts libéraux » (littérature, rhétorique, dialectique, arithmétique, géométrie, astronomie, musique); et il voulait appuyer l'éloquence à la fois sur la culture générale et sur la connaissance sérieuse, mais non trop spéciale, de l'histoire, du droit, et de la philosophie. Ainsi se fait-il le représentant même de l'*humanitas*, d'ailleurs limitée à une partie restreinte de la société. La chute de la République, le déclin de l'aristocratie, l'avènement de nouvelles classes sociales (Italiens, affranchis, provinciaux), ne suffirent pas à donner à cette éducation trop littéraire un caractère plus technique, malgré les efforts de Columelle, et ceux, beaucoup plus timides, de Vitruve; au contraire, les rhéteurs primèrent de plus en plus les *grammatici*, et rétrécirent même l'idéal cicéronien, émoussant l'histoire et éliminant la philosophie; le seul progrès fut dans les programmes, qui admirent les poètes latins. L'œuvre de Quintilien, avec beaucoup de fines remarques sur l'école, les maîtres et la formation de l'enfant, ne fait guère que chercher une adaptation des tendances contemporaines à la théorie de Cicéron : mais elle est à la fois moins vi-

goureusement romaine et grecque avec moins de fraîcheur ; du moins essayait-elle (en vain) de rendre par la philosophie une portée morale à l'éloquence.

Ainsi avait évolué, profondément, mais sans rupture, l'éducation gréco-romaine, belle et grande, à coup sûr, mais étroite (elle ne faisait point part à l'éducation physique), et qui s'usait de plus en plus : seul, en dehors de Quintilien, le *Dialogue des Orateurs* de Tacite témoigne encore de discussions fécondes.

Jean Bayet.

Union Académique internationale. *Corpus vasorum antiquorum. — Belgique ; Bruxelles, Musées royaux du Cinquantenaire*, par F. Mayence, fasc. 1. Un vol. in-4°, 30 p., 48 pl. Paris, Librairie Édouard Champion, 1926.

Après avoir signalé, voici quelque temps, (février 1926, p. 79 et suiv.), les premiers fascicules étrangers du Corpus des vases antiques, relatifs l'un au Musée national de Copenhague, l'autre au British Museum, nous sommes heureux d'appeler aujourd'hui l'attention sur la première contribution de la Belgique à la même œuvre internationale, qui entre ainsi de plus en plus dans la voie des réalisations. M. Mayence, ancien membre de l'École française d'Athènes, est l'auteur de ce cahier consacré à une partie des vases grecs que renferment les Musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles. Le fascicule se compose de quarante-huit planches, dont une en couleurs, qui nous présentent des pièces choisies, à la manière de ce qui s'est fait pour les fascicules du Louvre et du British Museum, dans plusieurs séries différentes de vases, qui sont ici au nombre de huit. Des cinq premières planches, deux offrent des vases de Chypre remontant aux trois âges du bronze et à l'âge du fer ; puis trois sont réservées à des vases mycéniens, dont un rhyton ayant l'aspect d'un long cornet orné d'un poulpe. Le style corinthien en occupe ensuite cinq, qui comprennent non seulement des vases corinthiens proprement dits, mais aussi des exemplaires du groupe protocorinthien, appelé parfois sicyonien, entre autres un curieux aryballe (n° 33 de la pl. I) provenant des collections Van Branteghem et Somzée, décoré sur la panse de l'arbre sacré entre deux oiseaux. Le style béotien n'est représenté que par une seule planche et un seul vase en forme de situle sur lequel s'étagent plusieurs bandes de personnages et d'animaux.

La céramique attique détient la part du lion avec trente-trois planches : seize pour les vases à figures noires, treize pour les vases à figures rouges, quatre pour les vases à traits noirs et à traits polychromes sur fond blanc. Parmi les premiers, les plus intéressants sont deux « coupes de petits maîtres » sans sujet avec la signature du potier Tleson fils de Nearchos, une amphore signée de Nicosthènes et une amphore panathénaïque de 367 av. J.-C. au nom de l'archonte Polyzelos ; d'autres « coupes de petits maîtres », des cyathoi, des œnochoés, des amphores dont cinq autres amphores panathénaïques complètent la série. Le plus important des vases à figures rouges du style sévère est celui qui a obtenu les honneurs de la planche en couleur et d'une planche de détails en noir : c'est le canthare où se lisent la signature de Douris et la mention du beau Chairestratos, sur lequel on voit le combat d'Héraclès contre les Amazones ; au style sévère se rattachent encore quelques jolies coupes, trois stamnoi dont l'un signé de Polygnotos, une amphore à base pointue d'un galbe original ; le style libre se développe principalement sur des coupes. Les vases attiques à fond blanc sont en majeure partie des lécythes en peinture polychrome

mate ; une coupe attribuée à Sotadès, dont le médaillon intérieur est décoré d'après la technique de la figure rouge, une coupe d'Hégésiboulos avec une joueuse de toupie et un alabastre orné d'une figure de nègre méritent également d'être cités. Les quatre dernières planches ont été attribuées au style de Gnathia : le plus notable des vases de ce groupe est une très grande amphore avec anses en volutes sur la panse de laquelle se déploie notamment une apothéose d'Héraclès debout dans un quadrige à côté d'Athéna.

Les planches sont bien disposées et bien tirées ; la description est sobre et précise. Il suffira d'ajouter, pour donner une idée de la valeur de ce nouveau et précieux fascicule, qu'il est en tous points digne des précédents.

A. Merlin.

H. Stuart Jones. *A Catalogue of the Ancient Sculptures preserved in the municipal collections of Rom. The Sculptures of the Palazzo dei Conservatori.* Un vol. de texte, in-8°. Un album de planches, in-f°. Oxford, Clarendon Press, 1926.

Alors qu'il dirigeait l'École anglaise d'archéologie à Rome, M. Stuart Jones avait conçu le projet de faire publier par les membres de l'École un catalogue descriptif des antiquités conservées dans les musées municipaux de la ville ; c'était en 1904. On se mit aussitôt à l'œuvre, et en 1912 paraissait un premier volume de l'ouvrage (Musée du Capitole). Un second volume (Palais des Conservateurs) vient de voir le jour. Du long espace de temps qui sépare l'apparition des deux volumes il faut accuser avant tout la guerre mondiale et ses répercussions sur le personnel scientifique dans tous les pays, et aussi les réorganisations successives qu'ont subies les collections du Musée des Conservateurs. La dernière a amené une refonte de la numérotation générale, à laquelle l'auteur a remédié par une table de concordances, au début du livre.

Ce volume, auquel ont collaboré les savants les plus connus, comme M. Ashby, Mrs. Strong et M. Amelung, est tout à fait à la hauteur de celui qui l'a précédé. La méthode employée est la même : reproduction photographique à grande échelle, dans un album de planches, et description minutieuse dans un volume de texte, avec critique serrée des opinions émises antérieurement, parfois des restaurations opérées sur l'original, et bibliographie aussi complète qu'on peut le souhaiter. L'histoire et les vicissitudes des monuments sont indiquées, quand il y a lieu. Pour la description des antiquités, on a suivi l'ordre dans lequel elles sont classées au Musée, salle par salle ; mais un index alphabétique final les présente par sujets et un autre par provenances. Les illustrations sont excellentes. Cette publication est un modèle du genre.

R. C.

Ch. Hülsen. *Forum und Palatin.* Un vol. in-8°. Munich, Drei Masken Verlag, s. d. [1926].

M. Ch. Hülsen vient de donner dans la collection *Die Baukunst* dirigée par M. Dagobert Frey, un livre sur le Forum et le Palatin. Le nom seul de l'auteur dispense de se demander quelle peut être la valeur de l'œuvre ; un savant à qui nous devons l'achèvement de la *Topographie der Stadt Rom* de Jordan, le Guide au Forum romain, et une multitude d'articles relatifs à l'histoire des monuments de la Rome antique, qui a assisté à toutes les fouilles exécutées à Rome depuis quelque cinquante ans, qui a interrogé toutes les archives archéologiques de l'Italie en sait long sur ces questions et peut aisément, comme il le fait ici, écrire une synthèse nourrie des renseignements qu'il a patiem-

ment dispersés dans toutes ses publications; car ce nouveau volume diffère des autres ouvrages de l'auteur, en ce qu'il s'adresse aux gens curieux des choses romaines dans le domaine monumental et non plus seulement aux spécialistes et aux savants : point de notes aux bas des pages, point de références; les faits sont présentés d'une façon plus libre, plus large, moins aride; c'est de la vulgarisation savante, très savante.

Les deux parties sont conçues sur le même plan :

(a) Le forum avant l'Empire, avec le tombeau de Romulus, la prison, le Volcanal; le forum impérial; la décadence du forum et les fouilles qui nous l'ont rendu;

(b) Le Palatin avant l'Empire, avec le temple de la Magna mater, et la maison natale de Tibère; les palais impériaux; la décadence du Palatin et les fouilles modernes.

L'illustration est abondante (64 phototypies et quelques figures dans le texte) et la gravure en est soignée; mais elle ne contient rien de nouveau; à part certaines reproductions d'anciens dessins, les vues sont empruntées aux photographies du commerce, les plans et restaurations d'édifices figurent pour la plupart, soit dans *Das Forum romanum*, soit dans le *Bullettino comunale*, soit dans les *Röm. Mittheilungen*. A vrai dire il ne pouvait guère en être autrement, les documents caractéristiques n'étant pas variés à l'infini. Un plan d'ensemble du terrain dans l'antiquité est encarté à la fin du volume.

R. C.

René Doucet. *Étude sur le gouvernement de François Ier dans ses rapports avec le Parlement de Paris* (1525-1527). Un vol. in-8°, 321 p. Alger, Carbonel; Paris, Champion, 1926.

J'ai eu occasion de rendre compte dans le *Journal des Savants* d'une brochure de M. Doucet sur *l'État des finances de 1523* (1924, p. 135). Cette fois, il s'agit d'un ouvrage important sur le gouvernement de François Ier, dans ses rapports avec le Parlement de Paris, faisant suite à une première étude sur le gouvernement du même roi, entre 1515 et 1525.

Le livre s'ouvre, après la défaite de Pavie et le roi fait prisonnier, qui mettaient la France en grand péril. Alors commence le rôle du Parlement et de la Régente, en face des menaces d'invasions par l'est ou le nord. Louise de Savoie cherche d'abord à s'accommoder avec le Parlement, qui se trouve embarrassé entre son mécontentement des actes antérieurs du Roi et son loyalisme et aussi la nécessité de parer au danger national; d'où une sorte de conciliation, au milieu d'intérêts divergents et d'hésitations de la part de tous ceux qui participaient à un titre quelconque à l'exercice du pouvoir. Il fallait surtout veiller à la tranquillité dans Paris, comme aux préparatifs de défense. Le Parlement s'y employa. Heureusement, Charles-Quint se montra fort hésitant (comme plus d'une fois), comptant sur la diplomatie autant que sur les armes et ne pouvant faire fonds sur Henri VIII.

Peu à peu, l'agitation intérieure prenait fin et Louise de Savoie se jugeait en état de ressaisir la direction des affaires. Mais la grande assemblée n'oubliait pas ses griefs; élargissant ses conceptions, elle rouvrait la question des réformes politiques. En même temps, elle s'attachait aux problèmes du Concordat et du Luthéranisme. Opposée au Concordat, elle l'était plus ardemment encore aux idées religieuses nouvelles, où elle voyait une tentative de révolution en accord avec le mouvement germanique. Tout restait irrégulièrement trouble et confus, d'autant qu'aux luttes d'opinions se mêlaient les luttes de personnes, spécialement contre

Duprat, considéré comme l'instrument docile des volontés de la Régente.

Cependant François I^er poursuivait ses efforts pour se libérer de la captivité. Autant que la question italienne, celles de la Flandre et surtout de la Bourgogne, où la maison d'Autriche maintenait des prétentions irréductibles, suscitaient des difficultés, qui paraissaient insurmontables. François I^er n'échappa que par un double jeu, non par la menace d'abdication, à laquelle on ne put croire pendant longtemps, mais par le serment d'abandonner la Bourgogne. Son retour est marqué bien vite par des mesures de réaction contre le Parlement et par des procès de vengeance à procès contre Semblaçay, qui fut en même temps pour François et sa mère une affaire profitable ; contre le duc de Bourbon déclaré criminel de lèse-majesté, avec confiscation de ses domaines. Seuls les partisans des idées nouvelles en matière religieuse bénéficièrent pendant quelques années encore de la présence du Roi.

En définitive, la France échappait aux conséquences les plus graves de la politique extérieure du Roi, mais c'était au prix de l'honneur du Roi lui-même, qui violait sans scrupule un serment donné, et en laissant ouvertes et menaçantes toutes les questions internationales qu'on va retrouver jusque dans la dernière partie du règne.

A l'assemblée de 1527, François I^er se donna la partie belle ; il avait la parole facile et l'abord séduisant, lorsque c'était nécessaire. Il exposa — à sa façon — « la vérité des choses passées » : efforts accomplis pour relever le royaume désorganisé par ses prédécesseurs ; désir de paix et de renoncer en 1522 à ses prétentions sur l'Italie ; nécessité de faire la guerre par suite de la trahison du duc de Bourbon et de la porter en Italie ; négociations à Madrid ; volonté d'abdication, en contraste, disait-il, avec la faiblesse de Louise de Savoie et de l'ambassadeur français, qui devaient porter la responsabilité du traité ! intentions pacifiques, en face de la Ligue de Cognac. Tout cela pour obtenir la protestation contre le traité de Madrid et au moins autant un subside de 2 millions d'écus. Est-il nécessaire d'insister sur ce qu'il y avait de spécieux, d'inexact, dans cette démonstration trop facile devant une assemblée muette, alors que le représentant du Parlement déclarait docilement que le roi aurait pu tout exiger ? M. Doucet lui-même fait en passant les réserves indispensables.

J'invoque M. Doucet parce que la nouvelle école pousse l'objectivité, je le sais, jusqu'à refuser à l'historien le droit de juger les faits et nous sommes ici en face d'une méthode qu'il faudra examiner un jour. Car, si l'on a parfaitement raison de combattre les déclamations vides des historiens prétendus philosophes, qui substituent à l'étude des faits des considérations morales, c'est l'usage qu'ils font de la méthode et non pas la méthode qu'on peut condamner.

J'ai dû me borner pour le moment à résumer l'ouvrage de M. Doucet très consciencieux, très informé. Je constate qu'il nous fournit tous les éléments d'un jugement et j'ajoute, pour ma satisfaction personnelle, que ce jugement doit-être sévère, avec les éléments mêmes empruntés à l'auteur et sur le seul fait du gouvernement intérieur. Car M. Doucet a supprimé délibérément, toute la politique étrangère. C'était son droit de le faire, peut-être moins de l'ériger en méthode impérative, toujours à la façon d'aujourd'hui. Car je me demande si la politique italienne du Roi, si les rapports avec Henri VIII, avec les princes de la Péninsule, avec Charles-Quint (Charles-Quint tout simplement !) n'appartiennent pas autant à l'histoire que les démêlés avec le Parlement ou les aventures de Duprat.

Et, pour rester dans l'ordre des sujets qui font la matière du livre de M. Doucet,

peut-on comprendre le rôle de François Ier et les conditions de la reprise du gouvernement par lui, si l'on ne sait quel était le but de la Ligue de Cognac et quelles négociations il engagea avec elle, preuve, entre autres, que l'histoire même intérieure ne peut-être isolée de la politique extérieure ?

Henry LEMONNIER.

Actes du Congrès international d'histoire des Religions tenu à Paris en octobre 1923. Deux vol. in-8°, 519 et 466 p. Paris, Librairie Honoré Champion, 1925.

Un Congrès d'histoire des Religions a eu lieu à Paris, à la Sorbonne, en octobre 1923, sur l'initiative de la Société Renan à l'occasion du centenaire de la naissance de l'illustre savant.

Le Congrès a tenu trois séances plénières : le 8 octobre, séance d'ouverture où des allocutions ont été prononcées par MM. Ch. Guignebert, Goblet d'Alviella et Th. Homolle ; — le 10 octobre où après une allocution de Sir J. Georges Frazer, il a été donné lecture de trois mémoires : *L'origine de la Civilisation égyptienne* par Édouard Naville; *Les origines de la religion hellénistique* par Th. Zielinski; *Le problème du monothéisme* par R. Pettazzoni ; — le 13 octobre, séance de clôture, où après la lecture d'une allocution de M. Edmond Pottier, M. René Dussaud a prononcé un discours au nom de M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Les membres du Congrès se sont répartis en douze sections, qui ont tenu séance les 9, 10, 11, 12 et 13 octobre. Voici les titres des mémoires qui ont été communiqués.

Sections I et XII. L. Dorison. *L'objet de l'Histoire des Religions et la méthode des sciences naturelles.* — P. Teissonnière. *L'animisme dans la poésie et la philosophie contemporaines.* — A. Van Gennep. *Le culte de Saint Antoine ermite en Savoie.* — M. Puglisi. *Il metodo nella storiografia religiosa.* — F. Sartiaux. *L'origine et l'évolution de la métaphysique et l'histoire des religions.* — R. Kreglinger. *La mentalité primitive et la signification première des rites.* — C. Schuwer. *Le réalisme mystique dans l'art religieux.* — C. H. Bernoulli. *J.-J. Bachofen et le symbolisme naturel.* — P. Saintyves. *Le miracle de Josué arrêtant le soleil et la méthode comparative.* — V. Bugiel. *Le Folklore flamand contemporain : les successeurs des féticheurs primitifs.* — G. Bergner. *Le mysticisme et les Regulae fidei.* — C. Toussaint. *L'enseignement de l'histoire des religions dans les Facultés des Lettres.*

Section II. A. C. Kruyt. *La momification des morts et croyance à l'immortalité chez les habitants de Célébes central.* — Dr Capitan. *Les figurations des grottes quaternaires.* — A. Van Gennep. *A propos du totémisme préhistorique.* — S. Czarnowski. *Le morcellement de l'étendue et sa limitation dans la religion et la magie.* — A. Van Gennep. *Essai d'un classement des modes de la sépulture.* — Dr P. Rivet. *Coutumes funéraires des Indiens de l'Équateur.* — Dr Capitan. *Les objets magiques des tombeaux péruviens anciens.*

Sections III et IV. E. Naville. *La méthode historique dans l'étude de l'ancien Testament.* — Ch. Virolleaud. *Les récentes découvertes archéologiques en Syrie au point de vue de l'histoire des religions.* — G. Poisson. *Les influences ethniques dans la religion égyptienne.* — Dr G. Contenau. *Les divinités hittites et le panthéon sumérien.* — Ad. Lods. *Le rôle de la tradition orale dans la formation des récits de l'Ancien Testament.* — H. Ingholt. *The Levirate and Palmyra.* — L. de Saussure. *Le cadre astronomique des visions de l'Apocalypse.* — S. Reinach. *Le souper chez la sorcière.* — Mayer Lambert. *Étude sur le premier chapitre de la Genèse.* —

Ad. Lods. *Quelques remarques sur l'histoire de Samson.* — R. Dussaud. *Observations en faveur de l'authenticité de la lettre adressée par Sennachérib à Ezéchias et rapportée dans II Rois XIX, 10-13 (Isaïe, XXXVII, 10-13).* — Max Haller. *Deuterozacharie et son point de vue eschatologique.* — D. Berman. *Esquisse historique d'une doctrine juive.* — Julien Weill. *La place du dogme dans le judaïsme.* — A. Loisy. *Note sur l'origine du livre de Joël.* — A. Causse. *L'origine étrangère et la tendance humaniste de la sagesse juive.* — A. Danon. *Réminiscences mythologiques dans le Talmud : Abraham — Héraclès — Samson — Aman.* — B. Heller. *Tendances et idées juives dans les contes hébreux.*

Sections V et VI. P. Oltramare. *Le Mahabharata, témoin du conflit de la tradition et de l'esprit nouveau.* — P. Masson-Oursel. *La notion de Pramana et la scolastique indienne.* — L. de Saussure. *La cosmologie religieuse en Chine, dans l'Iran et chez les prophètes hébreux.* — J. Hackin. *Les influences bouddhiques dans la constitution de l'iconographie des Bon-po du Tibet.* — H. Akamatsu. *Sur une coutume de l'ancien Japon dite Utagaki.*

Sections VII et IX. F. Sartiaux. *Les origines de la philosophie grecque et les religions de salut.* — Vacher Burch. *Cretan Inscriptions and the foundations of western Culture and Religion.* — W. Vollgraff. *Le Péan delphique à Dionysos.* — H. J. Rose. *Le culte des héros et les dieux mânes.* — R. Vallois. *Observations sur le culte des Lares.* — André Boulanger. *Sur les origines de l'Orphisme.* — Milojé Vassitch. *Aperçu de la religion préhistorique en Serbie.* — Th. Zielinski. *L'évolution religieuse d'Euripide.* — J. Toutain. *Les sacrifices humains et le culte des divinités fluviales, principalement dans l'antiquité grecque.* — Czarnowski. *L'arbre d'Esus, le Taureau-aux-trois-grues et le culte des voies fluviales en Gaule.* — P. Oltramare. *La laïcisation progressive de la vie publique à Rome avant Auguste.* — H. Jeanmaire. *La politique religieuse d'Antoine et de Cléopâtre.* — J. Carcopino. *A propos de l'interprétation de la basilique de la Porta Maggiore.* — Leschi. *Sur une inscription de Terracine; correction à* Ephemeris epigraphica VIII nº 632. — A. Bayet. *Les sacrifices humains en Gaule.* — Jan St. Bystron. *Les rites agraires chez les peuples slaves et l'origine du culte agraire.* — G. Poisson. *Les influences ethniques dans la religion irlandaise.*

Sections VIII et XI. C. A. Bernoulli. *Le Dieu-Père de Jésus d'après les synoptiques.* — Maurice Goguel. *Le Christ ressuscité et la tradition sur la résurrection dans le Christianisme primitif.* — P. Durville. *Sur une interprétation gnostique de Daniel.* — D. Sidersky. *Les citations de l'Ancien Testament dans les Évangiles.* — P. L. Couchoud. *L'état actuel du problème synoptique.* — P. Alfaric. *Christianisme et gnosticisme.* — Eug. de Faye. *De l'influence du scepticisme grec sur la pensée chrétienne aux IIe et IIIe siècles.* — Ch Guignebert. *Remarques d'exégèse sur Philippiens 2, 6-11.* — H. Pernot. *De l'importance de la grammaire historique dans la question des Évangiles.* — A. Loisy. *Le style rythmé de l'instruction sur la Cène dans la Première aux Corinthiens.* — R. Génestal. *Thomas Becket et la Décrétale At si clerici.* — G. W Coopland. *Un ouvrage inédit de Jean de Legnano* : Le Somnium de 1372. — P. Alfaric. *La Chanson de sainte Foy.* — A. Wautier d'Aygalliers. *Un moine néoplatonicien : Ruysbroeck l'Admirable.* — Marc Bloch. *La vie d'outre-tombe du Roi Salomon.* — Mme L. Loukidès. *Les éléments rythmiques et chromatiques de la Musique byzantine.* — P. Alphandéry. *L'ordalie et la prophétie comminatoire.* — J. B. Pineau. *Erasme et la divinité de Jésus.* — J. Jarecki. *L'évolution religieuse de Pascal.*

Section X. Keuprulu Zadé Mehmed Fuad Bey. *Les origines du Bektachisme*. — L. Massignon. *La méditation coranique et les origines du lexique soufi*. — B. Nikitine. *Les thèmes religieux dans les textes kurdes de la collection B. Nikitine*. — J. Herber. *Les Hamadcha et les Dghoughiyyin*. — Henri Basset. *Ibn Toumert chef d'état*. — Keuprulu Zadé Mehmed Fuad Bey. *Une institution magique chez les anciens Turcs : Yat*. — J. Deny. *La Koutbé en langue turque*. — G. Ferrand. *La situation actuelle de l'Islam à Madagascar*.

H. D.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Communications.

11 mars. M. Théodore Reinach fait une communication sur une inscription de Cyrène, découverte par des savants italiens et publiée par M. Silvio Ferri. Ce texte est celui d'une constitution octroyée à la ville de Cyrène par « Ptolémée ». Suivant les éditeurs italiens, ce personnage serait le roi Ptolémée Evergète, et l'inscription daterait des environs de l'an 250. Faisant état des renseignements que donnent les médailles, M. Théodore Reinach pense qu'il s'agirait plutôt de Ptolémée I Sôter ; l'inscription serait alors de l'an 331 avant J.-C.

— M. le chanoine Bayard donne une lecture et une traduction nouvelles de la célèbre inscription dite de « Duenos », qui est un des plus anciens textes latins connus. Cette inscription qui se trouve sur une coupe trouvée à Rome, serait vraisemblablement une sorte d'incantation magique faite par un nommé Duenos pour protéger le possesseur de la coupe contre les charmes d'une jeune fille.

18 mars. M. Meillet fait une communication sur le féminin des adjectifs dans les dialectes indo-européens. Après avoir rappelé que la formule classique d'une distinction des trois genres : masculin, féminin et neutre, dans les anciennes langues indo-européennes, n'exprime pas la réalité, et qu'il y a, en réalité, un genre animé, comprenant le masculin et le féminin, et un genre inanimé, le neutre, il examine la répartition des formes du masculin et du féminin suivant les dialectes indo-européens. La différence ne s'exprime que dans les adjectifs. Or, on constate qu'en grec, en latin, en celtique, des formes entrées maintenant dans la catégorie des adjectifs, comme les comparatifs, n'ont pas reçu la distinction du féminin d'avec le masculin. Il en va autrement de l'indo-iranien, du slave, du germanique.

— M. Joseph Loth lit une note intitulée : Le nom de Laënnec, un cas difficile d'onomastique.

25 mars. M. Calmette adresse à l'Académie un rapport sur les fouilles exécutées à Saint-Bertrand-de-Comminges et qui ont amené la découverte de plusieurs fragments de statues et celle des substructions d'un édifice qui paraît dater du haut Empire.

— M. Fr. Kelsey entretient l'Académie des fouilles opérées par des savants de l'Université de Michigan à Kom Ousim (Fayoum) ; des papyrus, des monnaies, des débris d'étoffes, des vases en terre

cuite, des peintures datant du deuxième siècle de notre ère, ont été mis au jour,

1er Avril. M. Léon Rey, chargé de la mission archéologique française en Albanie, rend compte des fouilles qu'il a faites en 1926 sur l'emplacement de l'antique Apollonie.

ÉLECTION.

M. Abel LEFRANC a été élu le 1er avril membre ordinaire en remplacement de M. Bernard Haussoullier.

CONCOURS.

Le prix Estrade Delcros (8.000 fr.) est décerné à feu Ernest Langlois pour son édition du *Roman de la Rose*.

Prix Brunet. L'Académie décerne deux prix de 1.000 francs chacun à M. Polain, pour son livre intitulé *Ouvrages typographiques du quinzième siècle* et à M. Montandon pour sa *Bibliographie générale des travaux palœthnologiques*; et deux récompenses de 500 francs chacune à M. Tailliart, *l'Algérie dans la littérature française*, et à la *Bibliographie alsacienne*, publiée sous la direction de M. Grenier.

Prix Prost. Un prix de 1200 francs est décerné à M. René Paquet d'Hauteroche, pour son ouvrage sur *Metz durant la Révolution*. Une récompense de 400 francs est décernée à M. Linkenheld, pour son ouvrage sur *La Préhistoire de Lorraine*.

FONDATIONS.

Sur les arrérages de la *fondation Pellechet* l'Académie attribue pour réparations urgentes : 5.000 francs à l'église de Souancé (Eure-et-Loir) ; 1.200 francs à l'église de Chalautre-la-Petite (Seine-et-Marne) ; 3.000 francs à l'église de Leudon (Seine-et-Marne) ; 5.000 francs à l'église de Saint-Sylvestre (Haute-Vienne) ; 4.000 francs à l'église de Montblanc (Hérault) ; 6.000 francs à l'église de Boursonne (Oise).

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES

ITALIE

ACADÉMIE PONTIFICALE ROMAINE D'ARCHÉOLOGIE.

Rendiconti. Série III, vol. III.

Séance du 20 mars 1925. Communication de M. Biasiotti sur les fouilles qu'il a conduites en collaboration avec le prof. Ph. B. Whitehead dans la basilique des Saints Côme et Damien sur le forum romain : étude détaillée de l'appareil et des différentes parties de la construction ; texte, en latin, d'une description de l'édifice par Panvinius (p. 83 à 122, pl. IX et X). — J. Colin. Copie d'une inscription de *Lambiridi* en Algérie ; interprétation incertaine (p. 257 à 261). — G. Mercati. *Paolo Pompilio et la découverte d'un cadavre intact sur la voie Appienne en 1485.* Nouveau récit de cette étrange trouvaille signalée déjà par plusieurs témoignages (p. 25 à 45). — M. Pabeni fait savoir que dans les fouilles du cimetière copte de St. Siméon, près d'Assouan, on a découvert des papyrus, quelques-uns de grande importance.

30 avril 1925. Mgr. P. Kirsch. *Origine et caractère primitif des Stations liturgiques de Rome*, réunions dans une des églises de la cité du clergé et des fidèles de toutes les régions, répétées régulière-

ment chaque année à certains jours de fête (p. 123 à 141). — Vladimir Groh, *Les débuts de Rome.* Travail qui s'appuie sur une étude comparative des éléments physiques, historiques et archéologiques de la question ; conformation physique du sol romain ; origines de Rome éclairées par l'archéologie ; Rome et les Étrusques ; origine et développement de Rome, d'après la tradition antique et les cérémonies religieuses.

28 mai 1925. Don Quentin rappelle que M. Grat, après examen du manuscrit 1958 du Vatican, qui contient les livres XI-XVI des *Annales* de Tacite et les livres I à V des *Histoires*, a émis l'idée qu'il dérivait d'un archétype différent de celui d'où dérive le *Mediceus*; l'auteur dudit manuscrit serait, d'après lui-même, Giovanni Andrea de' Bussi, un des plus féconds éditeurs du xv^{e} siècle ; en outre il ne pense pas que les variantes observées par M. Grat soient des corrections d'humaniste. La question devra être examinée avec soin (note non publiée). — M. Marucchi parle des découvertes de la mission archéologique italienne en Égypte en 1903-1920 et du rapport où M. Schiaparelli les relate. Il insiste sur la tombe de la reine Nefert-ari, une des femmes de Ramsès II, trouvée à Bab-el-Harim. — Le professeur Marchetti-Longhi lit une communication sur l'*Arcus stillans*, cité par différents documents anciens; ce n'est pas, comme on le croit d'habitude, la *porta Capena* mais l'arc d'Auguste près du Ponte Rotto, que font connaître différentes sources médiévales (p. 143 à 190). — H. Delehaye, *A propos de St Césaire du Palatin.* Grâce à un document hagiographique encore inédit, le 1491 du fonds grec de la bibliothèque nationale de Paris, l'auteur est arrivé à établir l'existence historique d'un higoumène de ce monastère au ix^{e} siècle, Eustrate, en même temps que celle d'un membre de la communauté, Blaise (p. 45 à 48). — M. Paribeni annonce la découverte aux environs de Tripoli, d'un cimetière chrétien remontant au ix^{e} siècle. — M. le professeur Albizatti présente une note sur *Le satyre étrusque de la Glyptothèque de Munich* (*Bavière*). La statuette, haute de 0^{m} 44, remonterait au iv^{e} siècle av. J.-C. (p. 73 à 83 et pl. VI à VIII).

9 juillet 1925. Lecture de MM. Nogara, Biagetti, Galli et Marucchi sur les accroissements des galeries et musées de sculpture pontificaux (p. 51 et 499). — G. Mercati résume trois communications : 1° Sur la tradition manuscrite des inscriptions de l'église des Saints Serge et Bacchus, à Constantinople, (p. 197 à 205) ; 2° Sur l'édit de Manuel II Comnène en 1166, gravé sur le temple de Sainte-Sophie (p. 206 à 211) ; 3° Sur les épigrammes inédits du cratère d'argent de Constantin Delassène (p. 313 à 316). — En outre le volume contient deux autres notes du même savant : (p. 191 à 197) Inscription grecque trouvée à St Saba de l'Aventin et relative à un *stationarius des horrea Petroniana* ; (p. 212 à 214) Inscription relative à l'église de la περί βλεπτος à Constantinople. — Note de M. Nogara : *Sur une statuette de bronze représentant la déesse Vant.* Monument d'art étrusque récemment acquis chez un antiquaire (note non publiée).

Outre les mémoires cités ci-dessus, le volume renferme un certain nombre d'autres articles, dont il n'est pas question dans les procès-verbaux : 1° Em. Loewy. *Sur la gemme d'Auguste du cabinet de Vienne* (p. 49 à 61) ; — 2° *Le dernier voyage dans l'art sépulcral classique-romain* : étude de toutes les sculptures représentant ce sujet, bas-reliefs de sarcophages (p. 61 à 72, pl. II et V) ; — 3° W. Amelung, *Quaesita* : fragments de sculpture conservés dans les magasins du Vatican et dont le sujet reste incertain (p. 261 à 267, pl. XIII à XV). — 4° P. Styger, *L'origine des cryptes de Lucina sur l'Appia*

(p. 269 à 287). — 5° Dom G. Morin, *La massa Candida et le martyr Quadratus, d'après deux sermons inédits de saint Augustin* (p. 289 à 312). — 6° C. Albizzati, *Une sculpture grecque archaïque du Musée Giovio de Come* : tête d'éphèbe qui daterait des environs de 470 av. J.-C. (p. 316 à 323, pl. XVI et XVII. — 7° G. Kaschnitz-Weinberg, *Portraits en terre cuite étrusques et romains du IIIe siècle au Ier, avant J.-C.* (p. 325 à 351, pl. XVIII à XXV). — 8° L. Laffranchi, *L'empereur Martinien et son temps* : étude numismatique (p. 351 à 391, pl. XXVI). — 9° C. Motelberg, *Un sacramentaire palimpseste du VIIIe siècle de l'Italie centrale* ; texte, fixation de la date, patrie et importance du document (p. 391 à 450, pl. XXVII et XXVIII).

R. C.

Académie royale de Belgique.

Classe des Lettres.

Bulletin.

6 mai 1925. Séance publique. — J.-P. Waltzing : *Le crime rituel reproché aux chrétiens du IIe siècle.* Tacite, le premier, fait allusion aux prétendues turpitudes des chrétiens, Tertullien achève de construire un système d'accusation — inceste, homicide et anthropophagie — mais reconnaît qu'il n'y a peut-être là que diffamation. Cette calomnie n'est déjà plus qu'un mauvais souvenir chez Origène, qui écrivait en 246.

8 juin 1925. — Franz Cumont: *Les fouilles de Tripolitaine.* Les ruines de Leptis Magna ont une valeur exceptionnelle : cette petite ville eut la fortune de donner le jour à Septime Sévère en 146. Les fouilles sont simplifiées, au point de vue archéologique, du fait que les constructions ont été créées d'un seul coup par la volonté impériale ; mais l'épaisseur du sable marin et des déblais torrentiels atteint dix mètres : M. Bartoccini dispose de moyens puissants pour lutter contre les dunes. Le palais, les thermes, l'arc de triomphe, le cirque sont construits à une échelle colossale et la spoliation y fut moins désastreuse que dans la plupart des ruines romaines : on y a recueilli trente-six statues de marbre grec antérieur au IIIe siècle.

12 octobre 1925. — P. Thomas : *Notules critiques.* Quel est le sens de *villa privata* dans un passage obscur de Varron : c'est un plan esquissé sur une tablette pendant les comices pour l'élection des édiles. — Qu'est-ce qu'un *oclopeta* ? Pétrone ne désigne-t-il pas ainsi le corbeau dont l'œil est le point de mire du Sagittaire ? — Il y a lieu de supprimer, sans équivalence, le mot *errore* au livre I (7,5) de la *Mathesis* de Firmicus Maternus. — Ernest Merchie a publié, parmi ses *gloses latines du Codex Vaticanus Reginae* 203, celle-ci (sous le n° 2) « Claures sunt porci domestici ». Il faut lire : *Cicures* (sues) sunt porci domestici.

J. Tremblot.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

ANTIQUITÉ.

Ramon d'Alos-Moner. *Sant Jordi, Patró di Catalunya* (*Collecció Sant Jordi, vol. I*), Barcelona, editorial Barcino, 1926. In-8°. 104 p.

Salvatore Aurigemma. *I mosaici di Zliten.* (*Collezione di monografie a cura del ministero delle Colonie.*) Roma-Milano, Soc. editrice d'arte illustrata, 1926. In-4°.

Général Bazin. *Découverte de ruines gallo-romaines à Saint-Didier-sur-Arroux* (*Saône-et-Loire.*) Autun, Vergniaud, 1926. In-16, 15 p., pl.

Karl Junius Beloch. *Römische Geschichte bis zum Beginn der punischen Kriege.* Berlin, de Gruyter, 1926. In-8°, xvi-664 p.

Elias Bickermann. *Das Edikt des Kaisers Caracalla in P. Giss. 40.* Berlin, Collignon, 1926. In-8°, 38 p.

Theodor Birt. *Horaz'Lieder. I. — Studien zur Kritik Auslegung. II. — Horaz' Lieder und römisches Leben.* Leipzig, Quelle, 1926. In-8°, vii-163 p., vii-173 p.

Theodor Birt. *Von Homer bis Sokrates. Ein Buch über den alten Griechen. 3e Auflage.* Leipzig, Quelle, 1926. In-8°, viii-479 p.

George Calhoun. *The business Life of ancient Athens.* Cambridge University Press, 1926. In-8°, x-175 p.

Enrique Casas. *La covada y el origen del totemismo.* Toledo, Editorial catolica Toledana, 1926. In-8°. 153 p.

M. P. Charlesworth. *Trade-routes and commerce of the Roman Empire. Second edition.* Cambridge University Press, 1926. In-8°, xviii-286 p.

César. *Guerre des Gaules. Tome II. Livres V-VIII.* Texte établi et traduit par L.-A. Constans. (*Collection des Universites de France. Association Guillaume Budé.*) Paris, les Belles-Lettres, 1926.

Paul Couissin. *Les armes romaines. Essai sur les origines et l'évolution des armes individuelles du légionnaire romain.* Paris, Champion, 1926. In-8°, xlv-569 p., 5 pl., ill.

Ernestus Diehl. *Inscriptiones latinæ christianæ veteres. Vol. 2, fasc. 3.* Berlin, Weidmann, 1926. In-8°, p. 161-240.

Alfred von Domaszewski. *Die Phalangen Alexanders und Cæsars Legionen.* (*Sitzungsberichte der Heidelberger Akademie der Wissenschaften, philos.-historische Klasse, 1925-26, Abhandlung 1*). Heidelberg, Winter, 1926. In-8°, 86 p.

Max Dreger. *Waffensammlung Dreger, mit einer Einführung in das Systematik der Waffen.* (*Historische Waffen und Kostüme, Bd. 1.*) Berlin, de Gruyter, 1926. In-4°, ix-250 p., 77 pl.

Gustave Fougeres. Georges Contenau, René Grousset, Pierre Jouguet, Jean Lesquier. *Les premières civilisations.* (*Peuples et civilisations, histoire générale*, publiée sous la direction de Louis Halphen et Philippe Sagnac, *tome I.*) Paris, Alcan, 1926. In-8°, 437 p., 1 carte.

Kathleen Freeman. *The work and life of Solon, with a translation of his poems.* London, Milford, 1926. In-8°. 236 p.

S. W. Grose. *Catalogue of the Mac Clean collection of Greek coins.* (*Fitzwilliam Museum. Vol. II. The Greek Mainland, the Ægean Islands, Crete.*) Cambridge University Press, 1926. In-4°, pl. 112-218.

Quintus Horatius Flaccus. *Carmina.* Recensuit Fridericus Vollmer. *Ed. minor 3.* (*Bibliotheca scriptorum Græcorum et Romanorum Teubneriana.*) Leipzig, Teubner, 1925. In-8° xvi-258 p.

A. Jardé. *The formation of the Greek People.* London, Kegan Paul, 1926. In-8°, xvi-359 p.

Ernst Kieckers. *Historische griechische Grammatik. III. Syntax. Teil 1. Lehre von der Kongruenz, vom Nomen, Pronomen und von den Präpositionen.* (*Sammlung Göschen, 924.*) Berlin, de Gruyter, 1926. In-8°, 118 p.

Dr. H. Knorringa. *Emporos. Data on trade and traders in Greek literature from Homer to Aristotle.* Amsterdam, H. J. Paris, 1927.

Marshall Macgregor. *Leaves of Hellas. Essays on some aspects of Greek literature.* London, Arnold, 1926. In-8°, vii-300 p.

J. W. Mackail. *Lectures on greek poetry. New edition.* London, Longmans, 1926. In-8°, xix-272 p.

Arthur Patch Mackinlay. *Letters of a Roman gentleman. Selected from the correspondence of Cicero.* Boston, Houghton, 1926. In-8°, xxvii-249 p.

Albany F. Major and Edward J. Burrow. *The Mystery of Wansdyke, being the record of research and investigation in the field.* London, Burrow, 1926. — In-4°, 200 p.

Harold Mattingly and Edward A. Sydenham. *The Roman imperial coinage. Vol. II. Vespasian to Hadrian.* London, Spink, 1926. In-8°, xvii-568 p.

Anton Moortgat. *Hellas und die Kunst der Achaemeniden.* (*Mitteilungen der altorientalischen Gesellschaft, Bd. 2, H. 1.*) Leipzig, Pfeiffer, 1926. In-8°, 39 p., 14 pl.

Petronius [Arbiter]. *Begebenheiten des Enkolp.* [*Satirae*]. Ubertragt von Wilhem Heinse (*Klassiker der erotischen Literatur, Bd. 2.*) Berlin, Verlag Die Schmiede, 1926. In-8°, xii-373 p.

Plotin. *Les Ennéades.* Traduction philosophique d'après le texte grec par l'abbé Alta. Paris, Chacornac, 1926. In-8°, xiv-298, 468 et 548 p.

Elizabeth Sage. *A study of costume. From the days of the Egyptians to modern Times.* London, Scribners, 1926. In-8°, xvii-235 p.

Jean N. Svoronos. *Les monnaies d'Athènes.* Terminé après la mort de l'auteur par Behrendt Pick. *Livraison 6 (fin).* (*Trésor de la numismatique grecque ancienne.*) München, Bruckmann, 1926. In-f°, xix p., 14 pl.

Q. Septimi Florentis Tertulliani De Oratione: edited by R. Waterville Muncey. London, Robert Scott, 1926. In-8°, lxvi-94 p.

E. Douglas van Buren. *Greek fictile revetments in the archaic period.* London, Murray, 1926. In-4°, xx-208 p., xxxix pl.

Carl Vering. *Platons Gesetze. Die Erziehung zum Staate.* Frankfurt am Main, Englert, 1926. In-8°, viii-191 p.

Sir Charles Walston. *Alcamenes and the establishment of the classical type in Greek art.* Cambridge, University Press, 1926. In-4°, ill.

Arthur Weigall. *Wanderings in Roman Britain.* Thornton Butterworth, 1926. In-8°, 341 p.

R. E. Mortimer Wheeler. *The roman fort near Brecon. With a section on the Terra Sigillata or Samian Ware* by T. Davies Pryce, in collaboration with Felix Oswald. London, Cymmrodorion Society, 1926. In-8°, viii-260 p.

V. Flipo.

Le Gérant : Paul Geuthner.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXVII.

JOURNAL
DES SAVANTS

FONDÉ EN 1665

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE L'INSTITUT DE FRANCE

(ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES)

MAI 1927

SOMMAIRE DU N° 5

LIBRAIRIE ORIENTALISTE
PAUL GEUTHNER
13, RUE JACOB — PARIS VIe

HISTORIQUE, MODE ET CONDITIONS DE LA PUBLICATION.

Le Journal des Savants est le plus ancien des journaux littéraires de l'Europe. Fondé en 1665, il fut placé par Louis XIV en 1701 sous le patronage royal. Il disparut en 1792, mais il fut réorganisé par l'État en 1816. Depuis 1903 il est publié sous les auspices de l'Institut de France.

Le Journal des Savants paraît le 15 de chaque mois, sauf en août et en septembre, par fascicules de six feuilles in-4°.

Le prix de l'abonnement annuel est de **50** francs pour la France et de **60** francs pour l'étranger. Le prix du fascicule est de **6** francs.

Les manuscrits ainsi que les propositions de collaboration doivent être adressés à M. le Directeur ou à M. le Secrétaire de la rédaction, Bibliothèque de l'Institut, 23, quai de Conti, Paris, VI^{e}.

Adresser tout ce qui concerne les abonnements et les annonces :

A la Librairie Orientaliste Paul Geuthner, 13, rue Jacob, Paris, VI^{e}.

JOURNAL

DES SAVANTS

MAI 1927

EXTRAITS DE NAISSANCE ÉGYPTIENS

P. Viereck et Fr. Zucker. *Papyri, Ostraka und Wachstafeln aus Philadelphia in Fayum.* Un vol. in-8°, Berlin, Weidmann, 1926.

Dans un volume de près de 300 pages MM. P. Viereck et Fr. Zucker ont réuni toute une série de documents provenant de Philadelphie du Fayoum, ville fondée par Ptolémée Philadelphe au IIIe siècle avant J.-C., et conservés au Musée de Berlin (ostraka, papyrus et *tabulae ceratae*). Les ostraka appartiennent les uns à l'époque ptolémaïque, les autres à l'époque romaine ; les papyrus, à l'époque romaine et à l'époque byzantine ; les tablettes sont d'époque romaine. La nature des enseignements de toutes sortes que l'on peut tirer des papyrus et des ostraka est trop connue pour qu'il soit utile d'insister sur l'intérêt de la publication ; ceux qui sont contenus dans ce volume ne font pas exception. Il n'en est pas de même des tablettes, sur lesquelles il convient d'attirer plus spécialement l'attention.

On sait que, dès le début du IIe siècle de notre ère, sinon antérieurement, existait en Afrique et en Égypte un système de déclarations officielles des naissances, précurseur de celui qui, au dire de l'auteur de la Vie de Marc Aurèle (ch. IX) aurait été organisé dans toute l'étendue de l'Empire romain par ce souverain. Ces déclarations étaient naturellement consignées sur un registre, mis à la disposition des intéressés qui voulaient en faire prendre copie. Nous possédions déjà deux ou trois de ces extraits de naissance. Plusieurs autres viennent d'être publiés l'un par M. Kelsey[1], les autres par MM. Viereck et Zucker. Le rapprochement de ces différents actes de l'état civil et leur comparaison avec ceux qui étaient déjà connus permet de voir clairement quel était leur mode de rédaction, sensiblement toujours la même, et pose des questions d'interprétation intéressantes.

1. *Transactions of the American Philological Association*, LIV (1923), p. 187 et suiv.

Voici le texte de ces déclarations de naissance récemment parues ; elles sont toutes écrites sur des diptyques de bois. Intérieurement les caractères sont tracés sur la cire, au poinçon ; extérieurement sur le bois lui-même, à l'encre, le même libellé y étant répété, suivant l'usage, à côté des noms des témoins qui certifient la sincérité du document.

Diptyque Kelsey.

Intérieur du diptyque.

1 L. Nonio Torquato Asprenate II M. Annio
Libone cos Idib April anno XII Imp
Caesaris Traiani Hadriani Aug mense
Pharmuthi die XVIII Alex ad Aeg — **13 avril 128**
Descriptum et recognitum ex tabula pro
(*sic*) fesionum quibus liberi nati sunt
quae tabula proposita erat in Foro Aug
(*sic*) in qua scriptum fuid id quod infra scri
ptum est M Claudio Squilla Gallicano
T. Atilio Rufo Titiano cos anno XII Imp
Caesaris Traiani Hadriani Aug T Flauio
Titiano praef Aeg profesiones liberorum
acceptae citra causarum cognitionem
tab VIII pag II amplioribus litteris
scriptum est L Nonio Torquato Asprenate
II M Annio Libone cos et post alia pag IX
VI Kal April — **27 mars 128**
C Herennius Geminianus HCCCLXXV
fil n HerenniamGemellam
ex Diogenide M fil Thermu
thario V Idus Mart q p — **11 mars 128**
f c. r. e ad k

L. 19 *fil*(*iam*) *n*(*atam*)

Dyptiques viereck

2 (P. 207, n° 1691)

Intérieur.

A. Corn[elio Palma Frontoni]ano II P. Caluisio Tullo
cos. [pr] K Iu[l. anno XII Imp Ca]es Ner. Traiani — **30 juin 109**

[Au]g Ge[r Dacici mense] Epiph die VI
[Alex ad Aeg. Descriptum] et recognitum
[ex] tabula a[lbi professionum] quibus libe
[r]i nati sunt q[uae] proposita erat
[i]n Atrio Magn[o in qua scri]ptum fuit id
[q]uod infra scrip[tum est] Appio Annio
[Gallo M. Atilio Br]adua cos. anno XII
[Imp Caes Ner Traian]i Aug. Ger Dacici
[S. Sulpicio Simili prae]f Aeg. professio
nes. l[i] berorum acceptae citra causarum
cognitionem tabu I. item pagina II
A. Cornelio Palma Frontoniano[II P. Caluisio Tullo]
Rusone cos. V K. Iulias. h f d — 27 juin 109
L S[e]ntius Sat[u]rninus fil[ium] e Gall[i]a Char[it]te
L. f. Pollia
M. Sentium Aquilam [K]resonem
V Idus Iunias q. p. f. S. [Su]lpicio. Simi[li praef. Aeg.] — 9 juin 109

On remarquera que les sigles finales sont remplacées ici par le nom du préfet d'Égypte déjà cité à la ligne 2.

3 (P. 208, nº 1692)

Intérieur.

L. Lolliano Auito T Statilio Maximo cos Idib
Octob anno VIII Imp Caesaris Titi Aeli
Hadriani<ani> Antonini Aug Pii mense — 15 oct. 144
Phaophi die XVIII Alex ad Aeg
Descriptum et recognitum ex tabula albi
professionum quibus liberi nati sunt
quae proposita erat in Atrio magno in qua
scriptum fuit id quod infra scripum est
L. Lolliano Avito T. Statilio Maximo cos anno VIi
Imp Caesaris Titi Aeli Hadriani Antonini
Aug Pii<ia> L Valerio Proculo praef Aeg
professiones liberorum acceptae citra cau
sarum cognitionem tab II et post alia
pag. II item anno VIII. imp Antonini<ni>domi

ni n isdem cos item pag III Idibus septembr 13 sept. 144
M. Valerius Turbo filium natum s s b i
M· Valerium Maximum ex Antonia
Casullute XV Kal septembr 18 août 144
q. p. f c r e ad k

4 (p. 210, nº 1693)

Imp Caesare T Aelio Hadriano Antonino Aug 17 mai 154
Pio IIII M Ae<ae>lio Caesare II cos XVI K lun
anno VIII Imp. Caesaris T Aeli Hadriani Antonini
Augusti Pii mense Pachon die XXII Alex ad Ae[g]
Descriptum et recogni[t]um ex tabula albi pro
[fe]ssionum quae proposita erat in Atrio Magno
in qua scriptum fuit id quod infra script est
L. Lolliano Au[ito] T. Statilio Maximo cos anno
VII Imp Caesaris[T. A]eli Hadriani Antonini
Aug Pii L. Valerio Proc[u]lo praef Aeg professi
ones liberorum acceptae citra causar cogni
[tionem]. . . . .

5 (P. 210, nº 1694)

Intérieur.

M. Ponti[o] Laeliano A. Iunio Past[ore c]os X K Dec
anno IIII Imp Caesaris M. Aur[e]li A[n]tonini 22 nov. 163
Aug et Imp Caesaris L. Aure[l]i Veri Aug
Mense Ath[y]r die XXV Alex ad Aeg
Describtum et recognitum ex tabula profes
siones liberi nati sunt quae proposita erat (*sic*)
in Atrio Mag in q s f id q i s est
M. Pontio Laeliano A. Iunio Pastore cos ann[o] III
Imp Caesaris M. Aureli Antonini Aug et
Imp Caesaris L. Aureli Veri Aug M. Annio
[Suriaco] praef Aeg professiones liberor
a[ccept]ae ci[t]ra causarum cogni[tio]
tabul IIII pag V V Id Aug 9 août 163
M. Lucretius Octauianus abs per uscccc
P. Cornelium Bassum f n M. Lucreti
um Numisianum ex Iulia Cuaiane
XIIII Kal Aug [q] p f domicil Iul 19 juillet 163
Aeg. c r e ad k

L. 7 *in q(ua) s(criptum) f(uit) id q(uod) i(nfra) s(criptum) est*; l. 14 *abs(ens)*; l. 17 : *domicil(io) Iul(iopoli) Aeg(ypti)*

A quoi il faut ajouter une dernière pièce, rédigée par un soldat de la seconde cohorte des Thébains qui, retenu au camp de Philadelphie par le service militaire (*propter districtionem militiae*), n'a pu se plier aux formes ordinaires et a remis sa déclaration aux autorités militaires pour la faire parvenir au préfet à Alexandrie (*interposuisse se dixit*).

6 (P. 204, n° 1690)

a) *Intérieur.*

Epimachus Longini mil. coh. II Theb.>Octaui Alexan
[d]ri.................................f[i]l[i]am
sibi natam esse Longiniam VII [K]al. Ianuar quae
proxumae fuerunt ex Arsute Luci fil. hospitae
suae. Idcirco hanc testationem interposuisse
se dixit propter districtionem mil. Actum Pil
hib. coh. II Theb VII Kal Ia[nuar S. Octauio] Laen[ate]
Pontiano M Antonio Rufino cos anno XVI Imp. Caes
Traiani Hadriani Aug. mense Choeac die XXX 26 déc. 131
Επιμαχος Λονγινου στρατιωτης
ο προγαιγραμμενος εμαρτυραμην
θυγατερα γεγενησθαι Λονγινια
καθως προκιτε

b) *Extérieur.*

[Ars]ute Luci fil. hospita[e su]a[e. Id]
[cir]co hanc te[sta]tionem inter
posui]sse se dixi[t propt]er districti
[one]m mil. Ac[tum Pil.] h[i]b. coh. II [Theb.]
[VII K]al Ianuar [S. Octauio Laenate]
[Ponti]ano M. Ant[oni]o Ruf[i]no cos. ann[o]
[XVI I]mp. Caes Tra[iani Hadriani Aug.]
[mens]e Choeac di[e XXX. Επιμαχος]
[Λονγιν]ου στρατιω[της ο προγαιγραμμενος]
[εμαρτ]υραμην θυ[γατερα γεγεννη]
[σθαι Λ]ονγινια καθ[ως π]ρο[κιτε]

a) *l.* 6-7 et *b.*) l. 4 : *Pil*(*adelphiae*), *hib*(*ernis*)

Pour la clarté de ce qui va suivre il faut que nous transcrivions ici les quelques documents de même sorte déjà connus en y apportant, quand il y aura lieu, les corrections reconnues nécessaires à la suite de révisions sur les originaux.

7 (*An. épigr.*, 1906, 174.) Texte revu et corrigé par M. Noël Giron, sur l'original au Musée du Caire. Face extérieure. Les restitutions sont empruntées au texte de la face intérieure.

C. Bellicio Calpurnio Torquat[o]
P. Saluio Iuliano cos III Non Nouembr — 3 nov. 148
anno XII Imp. Caesaris L. Aeli Hadriani
Antonini Aug Pii mense Athyr [die VII]
Alexandre ad Aegyptum
descriptum et recognitum fac[tum]
ex tabula albi profession[um libero]
rum nator[um] quae ta[bula proposita]
erat in Atrio Magno [in qua scriptum]
fuit id quod infra scriptum est
C. Bellicio Calpurnio Torquato C. Saluio
Iuliano cos anno XII imp Caesaris T Aeli
Hadriani Antonini Aug Pii
M. Petronio Honorato praef Aeg
professiones liberorum acceptae
citra causarum cognitionem tabula
V et post alia pag. III XVIII K octobr. — 14 sept. 148
Ti Iulius Dioscorides HIIV
fil n Iuliam Ammonum ex Iulia
Ammonario XIII K Septembr q. p. f. — 20 août 148
[c] r. [e] ad [k]

8 (*An. épigr.*, 1904, 218.) Fragment de tablette dont il ne reste qu'une bande contenant d'un côté deux lignes d'écriture, de l'autre le début de 14 lignes. Texte revu et corrigé par M. Cowley, conservateur de la Bodléienne d'Oxford, qui a eu l'obligeance de m'en envoyer une photographie.

Extérieur.

L. Annio Largo C. Prastina Messalino cos
IIII. K Septembres anno X Imp Caesaris — 29 août 147

Intérieur.

[L. Annio Largo C Prastina Messalino
cos IIII Kal. Septembres anno X
Imp Caesaris T. Aelii Hadriani Antonini
Aug Pii mense Mesore die intercalari VI

Alexandriae Descriptum et recognitum
ex tabula professionum quibus liberi
nati sunt quae tabula proposita]
erat i[n Atrio Magno ? in qua scr. f. id quod
infr[a scriptum est
L. Anni[o Largo C. Prastina Messalino
cos ann[o X Imp. Caesaris T Aelii
Hadri[ani Antonini Aug Pii
M Pet[ronio Honorato praef Aeg
profes[siones liberorum acceptae
citra ca[usarum cognitionem
tab I p[ag........................
Longin[........................ .
u.. rid ?[........................
Heren[ni........................
f. l.? h[....................
V Idus [Aug.q.p.f.c.r.e ad k — 9 août 147

9 (*Oxyrhynchus Papyri*, VI, p. 213, nº 894)

anno... Imp. Cae[sa]ris L
Septimii Seueri Pii Perti]nacis Aug. A[rabi]ci Adiabenici
mense... die... A]lexandr ad A[egypt]um
apud Marcum Ulpium Pri]mianum praefectum Aegypti
pro[fessus est filium sibi natum
]num ex Ulpia Sabina xvi
habit [O]xyryncho
δηλῶ υἱὸ]ν μοι γεγενῆσθαι

L. 7 Compléter probablement : [*quae*] *habit*(*at*) ; cf. le nº 5, l. 17.

Ces différentes pièces sont toutes, sauf les nºˢ 6 et 9, rédigées suivant la même méthode.

a) En tête est inscrite la date où la copie a été prise sur l'original, indiquée à la romaine et à l'égyptienne. Viennent ensuite :

b) la mention du registre des déclarations de naissance (*tabula professionum*, *tabula albi professionum*) et de l'endroit où cette *tabula* était affichée (*Forum Augusti*, en 128 [nº 17] ; *Atrium Magnum*, en 109, 144, 145, 148, 163 [nºˢ 2, 3, 4, 5, 7]).

c) l'extrait même du registre, relatif à chaque cas particulier, avec la référence exacte à la *tabula* et à la *pagina* où la naissance était notée.

d) la date où la déclaration avait été faite et celle où l'enfant était venu au monde.

La durée de la période écoulée entre la naissance et la déclaration n'est pas constante : 16 jours (n° 1), 18 jours (n° 2), 21 jours (n° 59), 25 jours (n° 7), 27 jours (n° 3). Le délai accordé par la loi au temps de Marc-Aurèle était de 30 jours au maximum (*intra tricensimum diem*). Cette règle est observée dans les documents ci-dessus transcrits.

Leur lecture n'offre aucune difficulté spéciale ; les abréviations des mots se complètent aisément pour la plupart. Deux points seulement sont embarrassants et ont donné lieu à des interprétations différentes :

1° La ligne qui contient les noms du père est accompagnée d'un groupe de signes qui a été différemment lu et interprété lorsqu'on ne s'est pas contenté de le regarder comme inexistant. Ce sont, en adoptant le texte donné par les éditeurs :

n° 1 HSCCCLXXV
n° 5 HSCCCC
n° 7 HIIV
n° 8 XVI
n° 2 HFD
n° 3 SSBI

La première question qu'on se pose est de savoir si ces groupes de lettres ou de chiffres ont été lus correctement. Pour les nos 5, 8, 2 et 3, toute vérification m'a été impossible, aucun fac-similé ne figurant à l'appui des textes publiés — la planche V de MM. Viereck-Zucker ne contient que la partie supérieure de la déclaration n° 3. Pour les nos 2 et 3, il est fort probable qu'une révision des originaux donnerait lieu à une correction.

Pour le n° 1, M. Kelsey a ajouté à sa lecture quatre fac-similés excellents. Sur la face enduite de cire on voit très nettement HCCCLXXV.

La partie correspondante sur la face opposée, cette fois écrite à l'encre, donne soit le même texte soit, si l'on tient compte d'une petite barre entre le H et le premier C, le groupe ⱵSCCCLXXV ;

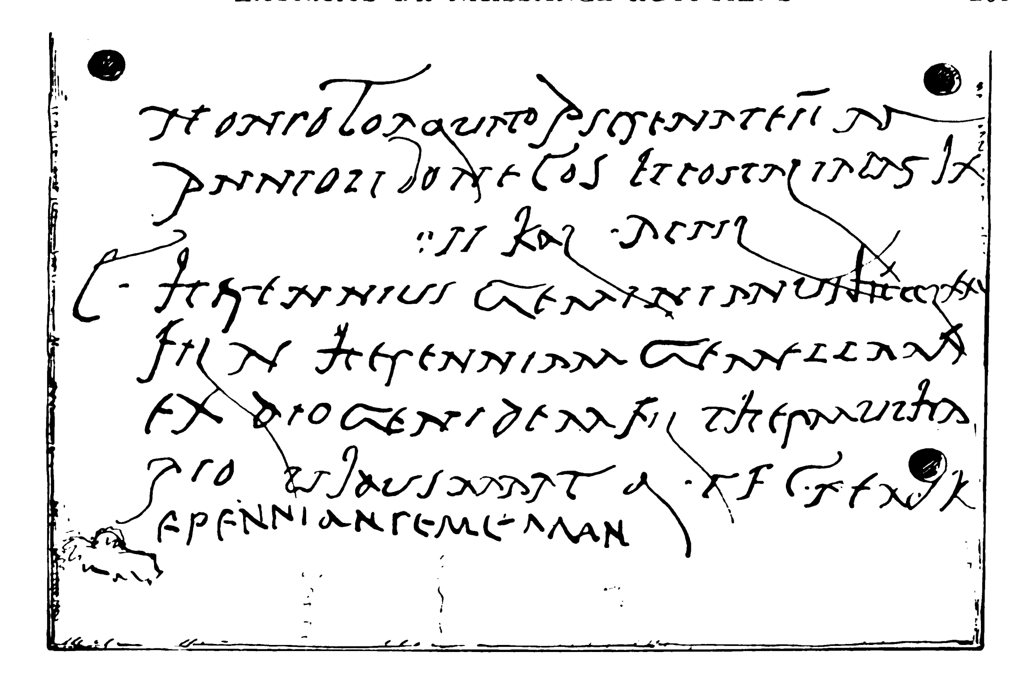

mais il semble que la première lecture soit la bonne parce que : *a*) à cette ligne et, à la suivante, le H initial de Herennius et de Herenniam est fait identiquement de même sorte que la lettre qui précède les chiffres.

b) la petite barre inclinée qui surmonte le jambage droit du H et pourrait donner à ce jambage la valeur d'un S cursif paraît bien appartenir à la queue du L de la ligne supérieure qu'elle coupe, ainsi qu'il se produit pour le L qui figure le nombre 50 et dont la queue vient mourir sur le M de *Gemellam*, à la ligne suivante. Je lirais donc, dans les deux cas HCCCLXXV —, c'est la lecture que j'ai admise.

Au n° 7 M. de Ricci qui a signalé le texte le premier[1] avait lu, à la ligne 18, HIIV ; M. Giron, qui a bien voulu aller, à mon intention, revoir le diptyque conservé au Musée du Caire, croit plutôt à HCIV. En tout cas, ici, encore, il n'y a pas HS. Il doit en être de même dans tous les autres cas, notamment au n° 2, où on doit lire, sans doute, HCD ou HID.

Quelle interprétation doit-on donner à ce groupe? Au n° 9 les éditeurs veulent voir dans le chiffre XVI le jour du mois où la naissance a eu lieu. Or, ce n'est pas d'ordinaire à cette place que ce renseignement est consi-

1. *Revue histor. du Droit*, 1906, p. 489.

signé ; en tout cas l'explication n'est pas recevable au n° 1 où le chiffre est 375.

A propos de ce dernier nombre M. Kelsey, qui lit au début du groupe HS, pense qu'il doit indiquer le cens du père et la même explication est admise à propos du n° 5 par MM. Viereck et Zucker. L'interprétation n'est plus de mise si on n'admet pas l'existence de la sigle HS. Je serais porté à croire qu'il s'agit ici d'un numéro d'ordre, celui que portait la déclaration sur le registre officiel. Mais ceci n'explique pas la valeur du H initial.

2° Les caractères qui terminent tous ces documents présentent également quelque difficulté d'interprétation. Les trois premières lettres de la série se rencontrent souvent ailleurs ; elles représentent la formule usuelle *quae proxumae fuerunt*, laquelle figure au reste en entier au n° 6 (l. 3). Restent les lettres qui suivent M. Kelsey ne se prononce pas sur leur sens ; MM. Viereck et Zucker expliquent *cre(scentes) ad k(alendas)*, ce qui contribuerait à préciser la valeur du mot *proxumae*. Sans même discuter la possibilité d'admettre cette étrange formule, il suffira de faire remarquer que dans tous les documents dont nous avons pu vérifier ou faire vérifier le texte, les lettres *c r e* sont nettement séparées par des points : c. r. e, ce qui oblige à considérer chacune d'elles comme le début d'un mot différent. Tout ceci, pourtant, n'apporte qu'une solution négative à la question. M. Ed. Cuq a bien voulu me suggérer une explication. Il propose de lire : *C(ontuli), r(elegi) e(xemplum) ad k(artam)*, ce à quoi on ne pourrait guère opposer qu'une objection, qui est, qu'au début de la pièce figure déjà : *descriptum et recognitum* ; mais là il s'agit d'une copie sur feuille volante prise en présence de l'original, tandis qu'à la dernière ligne le scribe ferait allusion à la nouvelle transcription de l'acte, tracée par lui, d'après cette copie même, sur la tablette de cire, à tête reposée.

M. de Ricci en publiant le n° 7 avait cru reconnaître à la fin : *c. r. e. ad f.*. M. Giron a constaté que l'original porte, non pas *f*, mais *k* « Le bord inférieur de l'encadrement, m'a-t-il écrit, contre lequel le style est venu buter et le manque de cire à cet endroit n'ont pas permis au scribe de parfaire le bas des caractères *ad k*. » La formule est donc constante et se présente sans variante dans tous les cas.

On voit que la publication de MM. Viereck et Zucker a enrichi la série, si peu nombreuse encore, des papyrus latins de quelques unités qui ne sont pas sans valeur. Et encore, n'ai-je pas cité les fragments de testaments qui figurent dans le même volume.

R. Cagnat.

LA COUR DES VALOIS DE BOURGOGNE

OTTO CARTELLIERI. *Am Hofe der Herzöge von Burgund.* Un vol in-8°, XI-329 pages, 25 planches hors-texte et 1 tableau généalogique, Bâle, Benno Schwabe et Cie, 1926.

La Cour des Valois de Bourgogne a toujours beaucoup tenté les historiens. Elle a jeté dans le monde un tel éclat, elle a laissé de sa brève prospérité des témoignages artistiques si brillants, qu'elle n'a cessé de séduire les écrivains de toutes écoles et de toutes langues. Déjà au quinzième siècle, — a dit très justement le marquis de Beaucourt, — l'histoire s'était faite bourguignonne. M. Otto Cartellieri, en publiant son élégant ouvrage, vient se joindre au chœur admiratif auquel les Olivier de la Marche et les Georges Chastellain ont les premiers donné le ton. Sous une plume du vingtième siècle se retrouve, et de façon bien curieuse, ce plaisir de décrire les splendeurs bourguignonnes qui donne tant de saveur au vieux français des deux célèbres chroniqueurs. Et il ne semble pas que ce soit là un simple reflet des textes infiniment prenants dont l'auteur du livre extrait la substance et la moelle dans ses chatoyants chapitres : je crois vraiment que son âme même vibre à l'unisson des contemporains extasiés des grands ducs et qu'il partage leur émerveillement à voir s'aligner les services compliqués de leurs festins, scintiller l'argenterie massive de leur vaisselle, s'animer les figures de leurs « entremets » ou « courir sus » dans la lice les champions magnifiquement ornés et empanachés de leurs tournois. Sans doute M. Cartellieri n'a découvert aucun texte inédit et son ouvrage n'a intrinsèquement d'autre mérite que de mettre en œuvre des documents connus ; mais ces documents, il les groupe et les commente ; il les cite à profusion, mais il a un art à lui de les citer : les morceaux caractéristiques ont l'air de naître de son récit même ; ils s'y enchâssent toujours à propos, toujours très topiques, souvent lumineux.

Que ce soit un art que de citer ainsi, c'est ce dont conviendront aisément tous ceux qui fréquentent familièrement les ouvrages de prose ou de vers du quinzième siècle et particulièrement ceux de la littérature bourguignonne. Combien prolixe cette littérature et, parfois, fatigante à force d'abondance, pour les modernes à qui le temps est mesuré. Chroniqueur ou poète, l'auteur d'alors n'est jamais pressé. Les mots et les phrases ne

tarissent point. Dans son récit des fêtes de cour, le narrateur ne fait grâce d'aucune minutie, il se complaît littéralement à l'infiniment petit. Lorsque par exemple Olivier de la Marche nous conte les noces de Charles le Téméraire et de Marguerite d'York, il remplit de sa relation tout le chapitre IV de son livre III : « S'ensuy le récit des nopces de monseigneur de Bourgoingne et de madame Margueritte d'Yorch seur du roy d'Angleterre. » Et ce récit s'enfle : il se développe avec une loquacité qui ne se lasse point ; tout est passé et repassé, décrit et détaillé avec tant de souci de ne rien omettre que le lecteur, moins curieux des mondanités que des dessous politiques, en est quelque peu impatienté, lorsqu'il constate que ce chapitre des noces tient à lui seul cent pages dans l'édition des Mémoires sur cent cinquante deux accordées à l'ensemble du règne, pourtant bien rempli, du dernier duc.

La sélection que M. Cartellieri a fait subir à ces textes verbeux est le principal de ses mérites, celui dont le lecteur non initié lui saura le moins de gré, parce qu'il ignorera tout ce que l'auteur a dû déchiffrer de superflu pour faire dûment son choix. Aussi est-ce un devoir de signaler ici le labeur considérable dont témoigne ce livre léger, alerte, agréable à manier et à parcourir. Sa façade engageante, son aménagement aisé reposent sur une substructure documentaire qui n'alourdit pas les lignes de l'édifice. L'érudition existe, mais elle est sous-jacente ; elle ne s'étale pas, elle se cache. L'ouvrage aura ce double succès de satisfaire les spécialistes et de contenter les amateurs. Aux uns, il offrira la synthèse de notions connues, mais renouvelées par une heureuse présentation ; aux autres, il fournira l'occasion de se faire un tableau général de la vie bourguignonne, c'est-à-dire de la vie du quinzième siècle occidental dans toute l'éblouissante fraîcheur de sa plus originale floraison.

I

Peut-être M. Otto Cartellieri aurait-il été bien inspiré d'élargir quelque peu l'introduction qu'il consacre à l'histoire proprement dite de la maison de Valois en Bourgogne. Son esquisse fait apparaître, avec moins de relief qu'il ne conviendrait, les idées maîtresses qu'évoque la destinée exceptionnelle de cette maison féodale. C'est pourtant cette destinée qui explique l'éclat de la vie courtoise en Bourgogne et qui en commande l'évolution. Emportée par une fortune rapide, exaltée par les événements et les hommes, la dynastie fondée par Philippe le Hardi, frère de Charles V,

s'élève à des hauteurs qui semblent promettre la royauté, si ce n'est l'empire, pour être précipitée ensuite dans une chute plus rapide encore que l'ascension, offrant par ces contrastes ample matière à philosopher aux esprits raisonneurs et volontiers moralisants de la génération de Philippe de Commynes.

C'est du point de vue de l'histoire générale que le siècle valois, embrassé dans sa courbe, prend sa valeur et son véritable sens. Dès le premier jour, les Valois de Bourgogne se sont trouvés dans une situation qui a fait à la fois leur force et leur faiblesse. Ils étaient des princes français et en même temps les bénéficiaires d'un apanage qu'animait un vif esprit d'indépendance, affirmé à l'encontre de l'unité monarchique. Les ducs se mêlent aux affaires intérieures du royaume, tout en faisant une politique propre : ce dualisme caractérise de plus en plus leur activité, et, peut-être, la dispersion d'efforts qu'il détermine est-elle la cause la plus efficiente de leur échec final.

Pourtant, les débuts de la nouvelle lignée sont singulièrement facilités par l'appui royal. En particulier, c'est Charles V qui ménage l'événement dont procédera toute la fortune ultérieure de la maison de Bourgogne : le mariage de Philippe le Hardi et de Marguerite de Flandre est son œuvre. La pratique persévérante d'une politique matrimoniale bien conçue, aidée d'achats, d'échanges et d'opérations de diverses sortes, accroîtra les acquisitions de la famille de génération en génération.

Charles V ne pouvait prévoir que de l'élan de cette expansion naîtrait, aux flancs du royaume, une puissance telle que ses successeurs en seraient mis en péril.

Déjà sous Charles VI, les conséquences de cette extension commencent à se faire sentir. Philippe le Hardi semble devenir moins français, être plus bourguignon. C'est le premier indice d'un détachement de la maison ducale à l'égard des intérêts royaux. C'est moins l'effet de l'égoïsme que la résultante de causes profondes. Les titres du duc se sont compliqués ; son autorité déborde au Nord, au Nord-Est, à l'Est ; ses fiefs ne sont pas tous de la mouvance françaises. Des préoccupations multiples naissent et engendrent en lui une tendance cosmopolite qui va grandir et qui déjà préside à sa politique.

A travers les annexions qui s'accumulent, à travers les avantages que ménage la guerre de cent ans à ceux qui ne s'y mêlent qu'à leur heure et à bon escient, la maison de Bourgogne prend vite un merveilleux essor.

La politique cauteleuse de Jean sans Peur va vers un démembrement

de la France. Sa mort, — dont Charles VII n'est certes pas aussi personnellement coupable que l'affirme trop facilement M. Cartellieri, — jette Philippe le Bon dans l'alliance ouverte avec l'Angleterre, et c'est la France précipitée dans le péril mortel d'où la tire le miracle de Jeanne d'Arc. La lumière jaillit et illumine le royaume aux fleurs de lis ; bientôt, le « bon duc » Philippe fait sa paix à Arras. Alors, à cette date de 1435, c'est bien, — comme le dit notre auteur —, l'apogée de la maison ducale. Dispensé d'hommage sa vie durant, le duc est un roi sans le titre, et il aurait valu la peine de citer ici le passage où Chastellain lui fait dire un peu plus tard à Louis XI, orgueilleusement, que « ses terres ne sont pas de la condition des autres ». Désormais se dresse une maison princière, magnifique et envahissante qui tend à se détacher de la France et à créer entre la France et l'Allemagne un État nouveau. Charles le Téméraire formule nettement le programme d'une royauté nouvelle dans le discours retentissant que rappelle M. Cartellieri et qui fut prononcé à Dijon, à l'endroit où se trouve actuellement le grand escalier de la Mairie. Il y entretint les Dijonnais « du royaume de Bourgogne que ceux de France ont longtemps usurpé et d'icellui fait duché, que tous les sujets doivent bien avoir à regret ». Un resurgence du *regnum Burgundiae* du haut moyen âge, recouvrant à nouveau le duché, aurait servi de substratum à la nouvelle Lotharingie, principe peut-être même d'un empire, puisque Olivier de la Marche prête au Téméraire toutes les ambitions, y compris celle du diadème, avec, pour corollaire, le commandement en chef d'une croisade : tout ce dont rêvera à la fin du siècle, un Charles VIII apercevant Jérusalem au travers des « fumées d'Italie ».

A vrai dire, l'étendue des domaines réunis par la diligence des ducs explique, si elle ne les justifie, les aspirations hardies du Téméraire. Pour résumer d'un mot la puissance du maître de tant de domaines, il avait fallu forger une expression et les contemporains avaient imaginé celle de « grand duc d'Occident ». Ainsi méritait d'être appelé celui qui présidait aux destinées de cet ensemble qu'on est bien en droit d'appeler l'État bourguignon : un État qui ne devait pas avoir moins de six à huit millions d'habitants et qui recouvrait deux royaumes actuels, la Belgique et la Hollande, une quinzaine de départements de notre carte de France, sans parler d'annexes encore dispersées de-ci de-là. La population du royaume de Prusse au dix-huitième siècle n'était pas supérieure à celle de l'État bourguignon du quinzième. Et justement, la Bourgogne parut un moment en voie de jouer en France un rôle analogue à celui qu'a joué plus tard la Prusse en

Allemagne. Mais les tronçons épars de la Prusse se sont rejoints, tandis que les tronçons épars de l'État bourguignon n'ont pas su se rejoindre, peut-être simplement parce que Charles le Téméraire n'a pas été un Frédéric II.

II

La Cour de Bourgogne semble escompter la dignité suprême à laquelle les ducs aspirent, et, par avance, elle rivalise sous les deux derniers Valois, avec les maisons souveraines : ou plutôt, elle les éclipse. M. Cartellieri, dans des chapitres pittoresques, nous décrit les tournois, les pas d'armes, les banquets, les fêtes de toutes sortes dont s'agrémente cette somptueuse vie de cour.

Les festins, dont les cuisines monumentales, encore visibles au Musée de Dijon, évoquent si puissamment le souvenir, n'étaient pas seulement remarquables par le raffinement et la multiplicité des services ; ils étaient coupés d' « entremets » c'est-à-dire de spectacles où se déployait l'ingéniosité des maîtres de cérémonies. C'étaient des pantomimes, des pièces montées d'une machinerie compliquée et inédite, châteaux-forts à personnages, exhibitions d'acrobates, apparitions d'animaux étranges ou symboliques, tel le festin de Lille où eut lieu le « Vœu du Faisan » et où fut récitée la « Complainte de Dame Église », le tout mis en scène avec un luxe de décor, une profusion de pierres précieuses et d'étoffes rares où la puissance des « grands ducs » se faisait sensible aux yeux.

Le tournoi était le roi des jeux féodaux. Tel il était devenu depuis le XIII[e] siècle. L'auteur du poème de *Guillaume le Maréchal* nous parle déjà de ces « combats à la française », *conflictus gallicus*, où les meilleurs jouteurs gagnent chevaux et prisonniers en telle abondance qu'il leur faut en faire tenir comptabilité spéciale par des clercs. A travers la guerre de cent ans, le tournoi, école par excellence de la guerre, a développé la vogue et le luxe de son apparat. Sur des chevaux richement caparaçonnés, les chevaliers, entièrement recouverts par leurs armures, manient ces lances et ces épées, qui rivalisent autant par la finesse de leurs ciselures que par la qualité de leur trempe. La Cour de Bourgogne organise à toute occasion des tournois en grand. On y vient de loin, d'Écosse et de Castille, de Hongrie et d'Aragon ; les grands jouteurs s'y sont défiés d'avance et s'y retrouvent, ce sont les rendez-vous du noble sport. On se passionne pour les champions. La donnée un peu uniforme du combat à cheval ou à pied

s'agrémente de mises en scène variées, inédites, vrais chefs-d'œuvre de l'imagination. Il faut chaque fois inventer quelque surprise qui renchérisse en splendeur ou en originalité sur le déjà vu. C'est « le pas de l'arbre de Charlemagne » ou le « pas de l'arbre d'or » ; c'est « le pas de la belle Pèlerine » ou le « pas de la Fontaine aux pleurs », et tant d'autres encore.

Le « pas de l'arbre de Charlemagne », par exemple, se tint à Marsannay-la-Côte, près de Dijon, en juillet-août 1443. A un arbre dit « l'arbre de Charlemagne », on avait suspendu deux écus armoriés ; on avait aménagé deux lices, dont l'une était réservée aux combats à pied, l'autre aux combats à cheval. Une tribune magnifiquement décorée avait été construite pour les spectateurs de marque. Toute une organisation avait été prévue pour disposer les châteaux voisins, Persigny, Marsannay, Couchey, afin d'assurer aux hôtes venus de toutes parts une existence confortable et luxueuse. Il y eut des assauts splendides, de l'avis des connaisseurs, et à commencer par la première journée qui mit aux prises, dans un combat à pied, à la hache et à l'estoc, le Bourguignon Charny et le Castillan Saavedra. Les écus suspendus à l'arbre, enjeux de la lutte, furent apportés en grande pompe par les gagnants à l'église Notre-Dame de Dijon.

Le « pas de la Fontaine aux pleurs » fut célébré dans la plaine de Chalon-sur-Saône. Au pied de l'image de la Vierge « fut figurée une dame moult honnestement et richement vestu, et de son chief en simple atour ; et tenoit manière de plourer tellement que les larmes couroient et tomboient jusque sur le costé senestre où fut une fontaine figurée ». Il y avait la maison des juges, c'est-à-dire des arbitres des combats, les pavillons ou tentes des chevaliers, les lices, la tribune, bref tout le décor obligatoire et coûteux, au milieu duquel se déroulent des combats mémorables, chaque jour recommencés, terminés enfin par une procession où joue son rôle la « dame des pleurs » un peu oubliée.

L'abus des tournois a eu ses critiques, et l'esprit chagrin du poète Eustache Deschamps se fait l'écho des censeurs qui osent regretter ce gaspillage de forces vives et de ressources précieuses :

On se destruit pour un pou de plaisance
Où nul bien n'a fors sotie et folour,
Orgueil de cuer, vaine gloire et despence
Que les chétis veulent nommer honnour,
Où chascun pert, du bien commun l'amour
Cesse et perist, dont maint sont malostrus.
Jouste et tournois en guerre n'est qu'errour.
Que ne laissons vanité pour vertus ?

III

Que le réalisme de Deschamps annonce l'avenir, c'est ce dont ne se doutent point les preux à la mode, pour qui le tournoi est précisément la manœuvre la mieux appropriée à la préparation de la guerre. Mais tous seraient tombés d'accord que la guerre est la vraie fonction du chevalier. Il est étrange que M. Cartellieri n'ait pas songé à réserver un chapitre à la guerre dans sa galerie des scènes de la vie de cour. Elle en fait partie, car la guerre n'est que la cour en mouvement. Des textes pittoresques à souhait ne lui auraient pas fait défaut. Il nous aurait montré, par exemple, la noblesse de Philippe le Bon s'ébranlant en 1452 contre les Gantois soulevés. Il s'agit de mater les « Blancs Chapperons » en qui s'incarne la menace de cette puissance communale, méprisée et redoutée tout à la fois, rivale abhorrée et dangereuse du pouvoir seigneurial. Cette fois, la victoire est aux « gens de bien », ce qui signifie aux nobles : « Commensa le hu et le cry de toutes parts et prestement se rompirent les dits Gantois et se mirent en fuyte..., et fut un droit enoisellement et gibier pour les josnes et nouveaulx chevaliers. »

Un « enoisellement », — c'est-à-dire une chasse aux oiseaux, — un gibier : la guerre est un sport. Olivier de la Marche est un peintre de bataille pour gentilshommes. La couleur et le geste l'enchantent. Il nous campe le « bon duc » combattant contre ses sujets rebelles « non pas comme prince ou personnage de prix ou d'estime, tel qu'il estoit, mais comme un homme chevaleureux, tout plain de hardement et de prouesse ». Son cheval fut blessé sous lui, et quand il fit, victorieux, son entrée dans la ville domptée, « le duc fut armé de toutes armes et monté sur le cheval que les Gantois avoient navré, qui encoires estoit farci d'estoupes en plusieurs lieux pour le remède de ses plaies ».

Le vrai chevalier court de tournoi en tournoi, mais aussi, pour autant que l'histoire de son temps le lui permette, de bataille en bataille. Ainsi fait Jacques de Lalaing, « le bon chevalier », comme on l'appelle, et qui est mieux encore : le modèle des chevaliers du siècle. M. Cartellieri a bien sujet de dédier à ce « type idéal » de la chevalerie finissante quelques-unes de ses plus éloquentes pages. Lalaing, beau comme Paris, pieux comme Enée, sage comme Ulysse, enflammé comme Hector, mais doux après la victoire, débonnaire, humble et toujours courtois ; Lalaing qui ne manqua pas un matin la messe et qui n'eut pas d'autre passion que celle des armes.

Les prosateurs et les poètes ont chanté à l'envi ses exploits, et son épitaphe, composée par Chastellain, vaut d'être retenue :

« Cy gist celui qui clair plus que l'ivoire
Prit chasteté pour pilier de sa gloire. »

Certes le moyen âge n'a pas épuisé la sève généreuse de la « gentillesse » et les héros de la guerre en dentelle devaient bien plus tard renouveler les gestes des paladins, leurs ancêtres, mais les progrès de la poliorcétique et de la balistique font à l'esprit chevaleresque une terrible concurrence au crépuscule du quinzième siècle. C'est déjà un signe des temps et un symbole bien saisissant de voir mourir Jacques de Lalaing, non d'un bon coup de lance bien porté, mais d'un boulet de canon lancé par un servant obscur, dépourvu de quartier de noblesse.

IV

M. Cartellieri n'a garde d'oublier la femme à côté du chevalier. Le moyen âge offre deux courants d'idées contraires en ce qui concerne le sexe féminin. Il y a le courant hostile, celui qui, en littérature, s'exprime dans les vers peu obligeants du Roman de la Rose, et dont notre auteur cite des spécimens choisis, sans doute, pour prouver que, parfois, le vieux français, comme le latin, brave l'honnêteté. Il y a, d'autre part, le courant favorable à la femme et qui, à l'occasion, s'achemine vers un féminisme prématuré. La femme, selon Villon, est celle de tous les temps et que chantent tous les poètes :

« Corps féminin qui tant est tendre
Poly, souef, si précieux... »

Par contre une femme de lettres, Christine de Pisan, sage comme le roi Charles V qu'elle célèbre, une savante qui écrit pour plaire au duc de Bourgogne, mais aussi pour s'assurer le vivre, annonce des avenirs lointains.

« Elle fut Tulle et Catton,
Tulle car en toute éloquence
Elle eut la rose et le bouton.
Catton aussi en sapience. »

A la femme de plume, Olivier de la Marche préfère la femme d'intérieur et de salon :

« Vous, josnes filles, qui désirés honneurs,
Laissiés là lettre, tout ouvrage et escolle,
Le beau maintien qui tant est de valleur,
Aprenéz le et le faites de ceur
Pour avoir loz qui légier court et volle.
Car je juge d'escript et de parolle
Qu'i n'est au monde tel trésor ne chevance
Milleur pour femme que bonne contenanche. »

Mais le quinzième siècle a connu bien mieux : l'héroïne, la salvatrice. C'est elle qui porte l'honneur du sexe au plus haut point, quand elle libère la France :

« Ce que pas hommes fait n'eussent ».

En bien ou en mal, la femme a joué au quinzième siècle un rôle de premier plan : c'est Isabeau de Bavière, et c'est Jeanne d'Arc ; c'est Agnès Sorel, et c'est Anne de Beaujeu.

V

Nous ne suivrons pas M. Cartellieri dans la présentation un peu laborieuse qu'il fait de l'art bourguignon. Il devait à ses lecteurs de leur en retracer l'histoire et d'en décrire les chefs-d'œuvre qui ne pouvaient manquer de figurer obligatoirement, — comme ils figurent en effet, — dans son illustration, d'ailleurs fort bien réussie. On ne pouvait échapper à la nécessité d'y rencontrer en bonne place les morceaux illustres de la Chartreuse de Champmol, les portraits des ducs devenus classiques, les volets de Van Eyck, les miniatures de la Toison d'or. Il s'y ajoute quelques œuvres moins fréquemment reproduites, extraites de manuscrits de Paris et d'ailleurs. Sur l'art à la cour de Bourgogne, après tant de travaux spéciaux et approfondis, M. Cartellieri ne pouvait songer à apporter, en passant, une note personnelle ; il a prouvé, et c'était suffisant à son dessein, qu'il connaissait cet art et qu'il était au courant de sa bibliographie.

Il a montré, enfin, dans les dernières pages de sa conclusion, en termes pénétrants, ce qu'il faut penser de ces témoignages artistiques laissés par le mécénat si intelligent des ducs. La puissance politique a péri, l'art est

resté. Les Valois de Bourgogne n'ont pas créé l'État durable qu'appelaient leurs vœux, mais ils ont singulièrement contribué à la Renaissance artistique, et les belles œuvres qui s'engendrèrent sous leurs auspices sont vraiment les fleurs de cette vie de cour ardente et fastueuse, dont ils s'étaient fait, avec tant de volonté et de persévérance, les animateurs.

J. CALMETTE.

CLÉMENT MAROT

Ph. AUG. BECKER. *Clement Marot, sein Leben und seine Dichtung* (Sächsische Forschungsinstitute in Leipzig. Forschungsinstitut für neuere Philologie. IV. Romanistische Abteilung. Heft I), Munich, Max Kellerer, 1926.

HENRI GUY. *Histoire de la poésie française au XVIe siècle*, tome II. *Clément Marot et son école*. Paris, E. Champion, 1926.

Notre connaissance de Clément Marot et de sa poésie, que les recherches de M. Pierre Villey[1] avaient précisée et sur divers points transformée, vient encore de s'enrichir par la publication de deux ouvrages, l'un de M. Ph. Aug. Becker, professeur à l'Université de Leipzig, l'autre de M. Henri Guy, recteur de l'Académie de Grenoble.

M. Ph. Aug. Becker n'est pas un inconnu pour ceux qui s'intéressent à l'histoire de nos lettres à l'époque de la Renaissance. Son travail sur Jean Lemaire de Belges est une des meilleures contributions qui aient été apportées à l'étude de nos Grands Rhétoriqueurs[2]. L'ouvrage qu'il publie aujourd'hui sur Marot est le fruit de recherches poursuivies pendant de longues années dans le même domaine. Dès 1914, il publiait dans la *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* un essai sur la biographie de Marot, qui apportait sur maints points obscurs de précieux éclaircissements. Cet essai, nous dit-il, est aujourd'hui vieilli. Il est dépassé : douze années d'investigations nouvelles ont permis à M. Becker de suivre pas à

1. Voir son livre : *Marot et Rabelais* (Bibliothèque littéraire de la Renaissance), Paris, E. Champion, 1923.

2. *Jean Lemaire, der erste humanistiche Dichter Frankreichs*, Strasbourg, 1893.

pas notre poète et de retracer les circonstances de la composition de ses poèmes. La même enquête, menée parallèlement par M. Villey[1], aboutissait aux mêmes conclusions générales. Entre temps, M. Becker publiait quelques études particulières sur les poèmes d'amour de Marot, sur la traduction des Psaumes, sur les *Estreines aux dames de la Court*, sur les humanistes Bonaventure des Périers, Christophe de Longueil et Mellin de Saint-Gelais. Ainsi ses recherches se prolongeaient autour de la vie et de l'œuvre de Marot. Sa connaissance très étendue de la poésie française dans le premier quart du xvi^e^ siècle l'a aidé à préciser les mérites originaux de Marot poète.

M. Guy a exploré la même province, ayant entrepris d'écrire une histoire de la poésie française au xvi^e^ siècle. Le premier volume, qui a paru en 1910, était consacré à *l'Ecole des Rhétoriqueurs*. Ces derniers représentants de la tradition médéviale au seuil de l'âge de la Renaissance exerçaient le plus souvent son ironie et sa verve caustique. Il ne dissimulait guère le mépris dans lequel il tenait, à quelques exceptions près, cette génération de versificateurs. Tout autre est le ton qui règne dans ce second volume : c'est avec enthousiasme que M. Guy salue le renouvellement de la pensée et de l'art littéraire par l'esprit de la Renaissance. Or, Marot est sous le règne de François I^er^ le plus brillant représentant de cet esprit nouveau. L'effort de M. Guy a tendu moins à définir le mérite technique de sa poésie qu'à saisir dans son œuvre les aspects singuliers de son caractère, la répercussion des événements politiques et religieux ou encore l'influence des grands mouvements d'idées littéraires. Ainsi M. Ph. Aug. Becker nous renseigne avec précision sur l'originalité du poète dans les divers genres qu'il a cultivés : chansons, élégies, épigrammes, blasons, etc. ; et M. Guy met en relief les traits de cette physionomie mobile et diverse.

Quelle idée nous donnent-ils l'un et l'autre du personnage et de son œuvre? Nous allons l'indiquer brièvement, en ne retenant que les résultats nouveaux de leurs recherches.

Sur l'enfance de Clément Marot, les sources d'information sont rares et rien ne semble devoir être changé à l'image qu'on s'en faisait jusqu'ici d'après ses propres déclarations. Des souvenirs de vagabondage dans les bois et les champs, de chasse aux petits oiseaux et aux animaux sauvages, de cueillettes de fruits, voilà ce qu'évoque dans sa mémoire cette enfance rustique, qui s'écoula à Cahors et dans la campagne voisine.

1. *Recherches sur la chronologie des œuvres de Marot* (Bulletin du bibliophile, 1920-1922) et *Tableau chronologique des publications de Marot* (Revue du seizième siècle, 1920-1921).

Entre 1510 et 1514, Jean Marot, « facteur », ou poète gagé de la reine Anne de Bretagne, fait entrer son fils Clément comme page chez Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy, secrétaire de Louis XII. Il était admis jusqu'ici qu'il avait été ensuite clerc du procureur Jehan Grisson. Mais M. Becker remarque justement que d'après une déclaration du poète lui-même, il n'aurait jamais servi, « hormis les Princes », qu'un seul maître, Villeroy. Il dit d'autre part :

« Qu'il a suivi longtemps Chancellerie ».

Tout s'explique si l'on tient compte du fait que Villeroy fut nommé secrétaire des finances le 2 janvier 1515 et qu'étant devenu le plus haut fonctionnaire de la chancellerie après le chancelier, il employa Marot dans ses bureaux. C'est ainsi que notre poète devint clerc du palais, non au titre de clerc de procureur, mais comme clerc de la chancellerie, division du secrétaire des finances, section de maître Jehan Grisson, procureur. Peut-être prit-il part alors aux jeux de la Basoche ; il s'intéressa, en tout cas, à cette confrérie joyeuse ; il composa pour elle quelques vers.

En 1519, son existence qui jusqu'alors était confinée dans un cercle fort restreint, subit un grand changement. Sur la recommandation de François Ier, protecteur de son père, il est agréé comme valet de chambre-secrétaire par la sœur du roi, Marguerite, duchesse d'Alençon. Dès lors il est mêlé au monde de la cour et il subit l'influence de la Marguerite des princesses, à qui il voue une admiration mêlée de tendresse :

« Corps féminin, cœur d'homme et teste d'ange. »

Accompagna-t-il le duc d'Alençon en Italie et prit-il part à la bataille de Pavie? On l'a cru, sur la foi d'une de ses élégies, dans laquelle il est question d'une blessure au bras, « d'un coup de hacquebutte ». Mais dans cette élégie, comme dans plusieurs autres, Marot tient la plume pour un gentilhomme. Ainsi s'explique qu'il y soit parlé, dans tel vers de « conduire des armées » et dans tel autre « d'une grande et noble seigneurie », toutes expressions qui ne sauraient s'appliquer à Marot.

Cependant parmi les familiers de Marguerite, Marot avait été initié aux idées des pré-réformateurs, qui méprisaient, comme superstitieuses, maintes observances de la piété catholique. Il lui arriva de manger de la chair en carême. Il fut dénoncé par une certaine Isabeau et incarcéré comme suspect d'hérésie. Sa protectrice se trouvait en Espagne où elle était allée accompagner les enfants de France, qui devaient rester en otages, à la libération du roi. Il recourut à l'influence d'un clerc de finances, rencontré à la chancellerie, Lyon Jamet. Grâce à lui, il fut trans-

féré dans la prison « claire et nette » de l'évêque de Chartres, puis libéré au retour du roi. M. Becker est arrivé à éclaircir cette affaire demeurée jusqu'ici assez obscure, en la rattachant au procès qui fut intenté en 1534 au dominicain Laurent Meygret et en faisant état des dires de Sagon, qui pouvait être bien informé. Il resterait à identifier Isabeau, la délatrice.

On sait comment Jean Marot étant mort, son fils Clément prit sa place sur l' « état de la maison royale », comme valet de chambre. En dépit de ses incartades, de sa pétulance et de son humeur frondeuse, il jouit de la faveur de François I^er et de la gloire que lui mérita, auprès de ses « confrères en Apollon » et des humanistes, la publication de l'*Adolescence Clémentine* (1532). Cette félicité fut troublée par l'affaire des *placards* (19 octobre 1534), qui déchaîna la persécution contre quiconque « sentait mal de la foi ». Inscrit sur la liste des suspects à arrêter, Marot s'enfuit à Nérac, auprès de Marguerite, puis à Ferrare, chez la duchesse Renée, qui accueillait d'autres bannis : Lyon Jamet, Charles Fontaine, Jean de Bouchefort, chantre de la chapelle du roi, plus tard Calvin.

M. Guy s'est attaché à définir les dispositions d'esprit de Marot au moment où il arrivait à Ferrare. Il se trouvait à mi-chemin entre la « Réforme et la tradition ». Son cœur n'était pas religieux, bien que les élévations de Marguerite l'eussent ému et instruit. « L'impérieuse ignorance de la Sorbonne, l'atroce justice des chats-fourrés, la haine de toute théocratie, un invincible instinct d'indépendance l'avait jeté dans l'opposition ». Mais il n'acceptait pas encore la Réforme, craignant de perdre certains avantages, comme le droit aux pensions.

Ainsi s'explique qu'il ait pu écrire à si peu d'intervalle cette évangélique épître aux deux *bénignes sœurs savoisiennes*, où il se range parmi les martyrs et accepte sa croix pour assurer le triomphe de Christ, puis, quelques mois après, cette épître au roi *du temps de son exil à Ferrare*, dans laquelle, feignant de donner une entière profession de foi, il se borne, en fait, à acquiescer aux articles qui étaient communs aux deux Églises : toute-puissance du Père et divinité du Fils, médiateur entre le ciel et la terre. « Quel patelinage hypocrite ! » s'écrie M. Guy, (qui n'aime point ceux qui s'arrêtent à mi-chemin : il qualifie Erasme de penseur égoïste et circonspect [1]). C'est un fait que Marot était « instable ». Depuis son arrivée à Ferrare, il avait écrit des poésies nombreuses et variées, quelques-unes joyeuses et fort libres de ton, comme le blason du *Beau Tetin*, l'épître en coq-à-

1. Page 173.

l'âne adressée à Lyon Jamet. En quelques mois, il avait oublié les belles résolutions d'accepter chrétiennement sa détresse pour recevoir au ciel le loyer de ses tribulations. Il implorait sa grâce et plaidait sa cause en Normand.

Obligé de quitter Ferrare, où il ne pouvait obtenir justice des avanies que lui avaient fait subir les sujets du duc, il se réfugia à Venise, puis obtint de pouvoir rentrer en France. A Lyon, il abjura publiquement l'hérésie. Fêté par les poètes et les lettrés, il ne tarda pas à retrouver les bonnes grâces du roi. Il accompagnait François I[er] à Nice, assistait à Aigues-Mortes à l'entrevue de l'empereur et du roi, composait à l'occasion de cet évènement un *Cantique de la Chrestienté* et recevait de la main du roi une maison sise à Paris, rue du Clos-Bruneau. Il était à l'apogée de la faveur, lorsque, brusquement, à l'automne de 1542, il quitta la France et se rendit à Genève.

Les motifs de cette fuite sont obscurs. Ce sont, pour M. Guy, la publication de la traduction des trente premiers psaumes chez Roffet, celle du *Sermon du bon et du mauvais pasteur*, enfin la mise en vente de l'*Enfer*, virulente satire de la magistrature, écrite en 1527, au sortir du Châtelet, que Marot ne faisait circuler qu'en manuscrit et qu'Étienne Dolet publia en 1542.

En fait, l'édition des Psaumes qui parut chez Roffet portait approbation par trois théologiens et les éditions que les Réformés en donnèrent ne furent publiées qu'après l'arrivée de Marot à Genève.

Pourquoi donc Marot a-t-il été décrété par le Parlement de Paris, comme nous l'apprenons d'une lettre de Calvin à Viret, du 8 décembre? Plus vraisemblablement en raison de l'*Enfer*, que Dolet aurait publié, selon la conjecture de M. Villey et de M. Becker, sans l'autorisation de Marot. Nous savons, en effet, qu'il y eut brouille entre Dolet et Marot, qui n'étaient pas faits pour s'entendre, et n'avaient de commun que la haine des théologiens et l'enthousiasme pour la restitution des bonnes lettres. On peut faire remonter cette brouille à 1538 et rien ne permet de supposer qu'elle eût cessé en 1542; Marot a, en effet, supprimé de ses dernières éditions deux poèmes dédiés à Dolet et écrit contre lui des épigrammes. Dolet, qui, la même année, sans l'aveu de Rabelais publiait le texte primitif du *Pantagruel* et du *Gargantua*, dont Rabelais venait précisément de donner une édition expurgée de toute critique contre la Sorbonne, Dolet, violent et vindicatif, était capable de jouer aussi un mauvais tour à Marot, ou peut-être voulait-il le pousser à ne plus ménager ni Sorbonne, ni Parlement en le compromettant par la divulgation de l'*Enfer*.

Quoi qu'il en soit, Marot, inquiet, passa à Genève. Il y continua la traduction du Psautier et en publia une nouvelle édition augmentée de vingt psaumes. Il la dédiait aux dames de France. Car il gardait l'espoir de rentrer dans le royaume. Lorsqu'il eut bien constaté qu'il ne pouvait s'assujettir à la discipline religieuse et morale de Genève, il gagna la Savoie, puis le Piémont, où il mourut, à Turin, le 12 septembre 1544.

M. Guy et M. Becker insistent avec raison sur la variété de l'inspiration de Marot. Il sera toujours besoin d'attirer l'attention sur la diversité des aspects de son œuvre. On n'est que trop tenté de réduire son talent à « l'élégant badinage » des épîtres, des rondeaux et des épigrammes. N'a-t-il pas lui-même compté principalement sur le « ouy et le nenny » pour passer à la postérité ?

« Et tant que ouy et nenny se dira,
Par l'univers le monde me lira. »

Il s'est essayé d'abord dans les divers genres qui étaient en honneur dans l'école des grands Rhétoriqueurs : l'épître, l'héroïde, la traduction en vers, la ballade, le rondeau, le poème allégorique. A mesure que se développait son talent et que se cultivait son esprit, d'autres genres le sollicitaient. L'*Adolescence Clémentine* nous offre des épîtres, des complaintes ou déplorations funèbres, des épitaphes, des ballades, des rondeaux, des dixains, des blasons, des envois, des chansons.

M. Becker, familiarisé dès longtemps avec les poètes qui ont cultivé ces genres au début du XVI[e] siècle, a pu distinguer dans l'œuvre de Marot la matière et la facture banales de la note personnelle qui n'appartient qu'au maître. Il nous le montre, par exemple, partant de l'héroïde (*Épitre de Maguelonne à Pierre de Provence*) pour aboutir à l'épître personnelle, où il parle en son nom et laisse s'épanouir ses qualités propres, la grâce, l'esprit, la fantaisie. De même, ses complaintes ne sont guère, d'abord, qu'invectives contre la mort et les éléments agents de la mort, exercice de rhétorique cher à l'école ; puis elles se transforment, mêlent aux plaintes conventionnelles des traits de satire, des élévations morales, des homélies religieuses, comme dans la déploration de Florimond Robertet. De même encore, dans la chanson, les thèmes traditionnels, qui n'avaient guère varié depuis les troubadours, font place à une inspiration personnelle, tantôt sentimentale tantôt spirituelle, en même temps que les rythmes se diversifient.

Il est donc juste de considérer Marot comme un pionnier qui a ouvert

la voie à ses successeurs et notamment aux poètes de la Pléïade. Mais il manquait à son esprit une force de conception et aussi une culture plus étendue pour qu'il s'assignât un programme et le réalisât. Il suivait son instinct et se laissait porter par ce courant d'idées nouvelles qui allait aboutir à la poésie de la docte Pléïade. Il n'a pas nettement distingué, dit M. Becker, ce qui était du passé de ce qui était l'avenir ; en quoi il représente bien l'esprit du premier âge de notre Renaissance. Son humanisme n'est pas exclusif et l'idée ne lui vient pas de rejeter le legs littéraire national pour créer, comme Ronsard, « une langue à part et un style à part ».

Puisqu'il n'a pas compris l'importance de la révolution qui s'opérait de son temps dans l'imagination française, il y aurait peut-être des réserves à faire sur le jugement par lequel M. Becker clôt son livre. Marot, dit-il, est de ces hommes qui ont une évolution et il est du petit nombre de ceux dont l'évolution marque un progrès pour l'humanité. Sans doute, le Marot élève des Rhétoriqueurs offre une personnalité poétique beaucoup moins riche que le Marot d'après le premier exil. Mais chacune des acquisitions dont l'ensemble constitue cet enrichissement, qu'est-elle, qu'un reflet, ici de l'esprit de cour, là du goût des humanistes lyonnais, ailleurs des préréformateurs?

Avec quelle promptitude Marot subit ces influences, c'est ce que l'étude de M. Guy fait bien ressortir. Marot est d'une mobilité qui déconcerte. Sans doute, il y a dans le fond de son caractère une certaine solidité. Il sait supporter l'infortune, se rire le plus souvent de ses maux. Il a une « incoercible espérance dans l'avenir », un amour de son pays qu'il vénère et célèbre, même quand il le dit ingratissime envers lui. Mais il n'a « ni l'esprit de suite, ni le goût de suivre » ; il est crâne, voire étourdi ; et en même temps il a de tardifs accès de circonspection, un défaut de franchise et d'énergie. Il est plein de surprises.

Il semble qu'une impression efface dans son esprit la précédente et celle-ci pourtant ne s'évanouit pas tout entière. Elle reparaît, et déconcerte d'autant plus qu'elle est vivement exprimée et que Marot n'a jamais eu cure de mettre dans son œuvre une harmonie factice. Sait-on où se rencontrent les plus chaleureuses louanges qu'il ait adressées aux Rhétoriqueurs, à Molinet, au « grave » Châtelain, à Jean Lemaire, à Octovien de Saint-Gelais, au « bon Cretin, aux vers équivoqués » ? Dans une de ses dernières œuvres, la complainte du général Prudhomme (1543). « L'évolution » est dans sa carrière poétique un trait moins frappant que la souplesse, la vivacité et la variété de son inspiration.

JEAN PLATTARD.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE

L'ÉCOLE BRITANNIQUE D'ATHÈNES EN 1924 ET 1925

Le XXVI[e] volume de l'*Annual* de l'École britannique d'Athènes, paru à la fin de 1926, concerne les années scolaires 1923-4 et 1924-5.

M. S. Casson donne la relation des fouilles exécutées en 1922 à Chauchitsa, en Macédoine. Aux quatorze tombes explorées antérieurement s'en ajoutent vingt-deux nouvelles, offrant les mêmes caractères et datant comme les premières de 1150 à 650 av. J.-C. Cette nécropole atteste que la plus grande partie de la vallée du Vardar, au temps où les populations indigènes avaient noué des relations pacifiques avec le monde mycénien, a été occupée par des envahisseurs dont le degré de culture correspond en général aux formes les plus anciennes connues de la civilisation hellénique du 1[er] millénaire av. J.-C.

M. W. A. Heurtley étudie la poterie trouvée sur plusieurs points de la Macédoine, puis expose, dans une autre note, ce qu'a été le commerce maritime entre la Béotie et Corinthe à l'époque préhistorique : le début des rapports commerciaux entre les deux rives du golfe peut être discerné dans la seconde phase de l'helladique récent, mais leur intensification ne date que de l'H R III ; partant de Mycènes, les caravanes suivaient la route par Cléonées jusqu'à Korakou, où les marchandises étaient embarquées, ainsi que les produits de la Corinthie ; on les débarquait à Thisbé ou à Livadostro, d'où elles gagnaient Thèbes ou Thespies.

M. W. Miller traite un sujet tout différent. La bibliothèque Finlay, que l'École possède depuis 1899, comprend quatre séries principales : les livres dont Finlay s'est servi pour les périodes byzantine, trapézontine, franque et turque de son histoire (c'est aujourd'hui la partie la moins importante) ; les livres relatifs à la guerre de l'Indépendance grecque et au règne d'Othon ; une collection de journaux grecs ; enfin des articles de revues publiés par Finlay et des documents divers. L'auteur passe en revue les documents les plus intéressants.

M. A. W. Lawrence revient à l'antiquité avec un article sur Rhodes et la sculpture hellénistique ; il a entrepris de grouper les marbres les plus notables ayant une origine rhodienne et de voir si la sculpture de l'île à l'époque hellénistique manifeste un caractère spécial. Au IV[e] siècle et dans la première moitié du III[e], toutes les écoles sont représentées à Rhodes, cependant l'influence de Lysippe y est prépondérante. Dans la période contemporaine de l'essor artistique de Pergame, sous Attale I et Eumène II, les quelques œuvres proprement rhodiennes

parvenues jusqu'à nous sont de style pergaménien. Quand la ruine de Délos, en 88 et 69, permit à Rhodes de recouvrer sa prospérité, c'est le style romain qui domine. Jamais nous n'avons une sculpture rhodienne originale.

Miss W. Lamb publie plusieurs fragments de pithoi à reliefs appartenant à la collection de l'École et provenant pour la plupart de Mélos.

M. H. J. W.-Tillyard poursuit ses recherches sur la musique byzantine.

M. C. T. Seltman considère Eros dans l'ancienne légende et l'ancien art attiques. Une statuette en poros du VIe siècle, actuellement dans une collection privée anglaise, montre Eros ailé, tenant, semble-t-il, un coq dans chaque main : c'est la plus ancienne image du dieu dans la sculpture classique. Le coq, connu en Grèce depuis le XVe siècle av. J.-C., constamment associé à la religion funéraire, parce qu'il effrayait les esprits malfaisants, était le présent le mieux approprié pour l'âme dont Eros est le type artistique. La statuette, rapprochée de certains autres documents figurés qu'énumère M. Seltman et de la légende de Timagoras et Melès que racontent Pausanias et Suidas, permet de croire que le dieu était sur l'Acropole l'objet d'un culte plus ancien que celui de l'Académie, qui ne peut pas remonter plus haut qu'Hippias.

Après ces chapitres, le reste du volume, sa majeure partie, est consacré à Sparte. M. M. N. Tod rassemble d'abord les rectifications et additions qu'on a faites et qu'on peut faire aux inscriptions de Sparte, telles qu'elles ont été insérées en 1913 dans le Corpus des Inscriptions Grecques.

Puis M. A. M. Woodward donne le compte rendu des nouvelles fouilles de Sparte. Les travaux, suspendus en 1910, ont été repris en 1924 et poursuivis en 1925. Leur premier objectif a été le déblaiement du théâtre ; l'édifice comportait trente rangées de gradins au-dessous du diazôma et vingt au-dessus ; l'histoire du monument demeure assez incertaine : construit à l'époque hellénistique, il paraît avoir été notamment remanié et considérablement agrandi sous Auguste. Peu de sculptures ont été découvertes, mais beaucoup d'inscriptions ; il faut surtout signaler parmi ces dernières celles qui, dans la parodos est, couvrent un mur de quinze mètres de long, lequel rappelle à cet égard le mur soutenant la terrasse du temple à Delphes : vingt-huit sont encore en place ; il y en avait jadis bien davantage, car vingt-quatre autres se lisent sur des blocs éboulés ; ces textes, listes de magistrats, cursus de Spartiates ayant rempli des charges officielles, appartiennent à la première moitié du IIe siècle ap. J.-C. De 150 environ ap. J.-C. datent des fragments de plaques de bronze avec des inscriptions relatives à des concours athlétiques et musicaux.

Sur l'Acropole, à 120 mètres à l'est du sanctuaire d'Athéna Chalkioikos, on a reconnu une église byzantine à triple abside, convertie plus tard en mosquée.

Les résultats les plus marquants des fouilles ont été obtenus dans l'area située entre le sanctuaire et le mur postérieur de la cavea du théâtre. M. A. M. Woodward et Miss M. B. Hobling décrivent le site ; il semble y avoir eu là, à l'époque hellénistique, un portique. Mais l'intérêt tient aux nombreux débris d'ex-voto, provenant de l'enceinte sacrée, qui étaient accumulés en cet endroit et dont M. A. M. Woodward fait la recension détaillée. Parmi les bronzes, nous devons citer des fragments d'une plaque travaillée au repoussé et représentant un Gorgoneion, peut-être à l'origine un épisème de bouclier, qui remonte aux années 530-520 ; une protome de lion de style archaïque, dont la destination est obscure ; une protome de femme, dont la bouche et le menton sont traités comme ceux de la Dame d'Auxerre, au Louvre, et qui ressemble à certaines protomes archaïques en terre cuite de Sparte : l'existence de ces terres cuites et du nouveau bronze suggère à l'auteur l'idée que la Dame d'Auxerre, dont l'origine crétoise est généralement admise, pourrait être laconienne ou, si l'on persiste à la juger crétoise, que l'influence dominante de son temps dans le style crétois était celle de l'art laconien. Un miroir du v^e siècle, dont le disque n'est pas décoré, porte une inscription incisée, difficile à déchiffrer, qui est une dédicace à Athéna ; un autre ex-voto à Athéna consiste en une clochette, analogue à celles qui, au nombre de quarante et plus, ont déjà été recueillies sur l'emplacement du sanctuaire d'Athéna Chalkioikos.

La trouvaille la plus insigne effectuée dans ces parages, à quelques mètres de l'enceinte du sanctuaire, en avant de son angle sud-ouest, a fourni des parties importantes d'une statue en marbre de Paros, dont la taille est plus que nature et qui représente un guerrier casqué : le morceau le plus considérable comporte la tête et le torse sans les bras ; nous avons aussi deux fragments du cimier, la jambe gauche du genou à la cheville, une portion du pied droit, un petit débris du bord d'un bouclier. Le personnage est un homme d'âge moyen, à barbe courte, dont la lèvre supérieure est rasée ; il est coiffé d'un casque de type attique avec nasal court, larges garde-joues en forme de tête de bélier et couvre-nuque un peu relevé ; l'attitude était plutôt celle d'une vigilante défensive que d'une mordante attaque. La statue, d'un bon style, œuvre probablement d'un sculpteur attique, dont l'école exécuta aussi une tête de marbre trouvée à Olympie (*Olympia*, III, pl. VI), a dû être érigée entre 480 et 470 dans l'enceinte d'Athéna Chalkioikos ou en son voisinage immédiat ; ce n'est pas une sculpture de fronton ; ce n'est pas non plus une effigie de divinité ; elle met probablement sous nos yeux une image idéalisée de Léonidas.

Au nord de l'Acropole, on a exhumé des poteries hellénistiques moulées, ainsi que des moules. Cette découverte a donné à Miss M. B. Hobling l'occasion de

réunir et de commenter les fragments de céramique grecque à reliefs recueillis à Sparte durant les diverses campagnes de fouilles. La principale catégorie est celle des « bols de Mégare » : à côté de morceaux très différents des autres, comme fabrication et dessins, que la trouvaille des moules autorise à croire fabriqués sur place, certains tessons, de la première moitié du IIe siècle av. J.-C., rappellent pour l'apparence générale la variété fabriquée à Pergame, mais la décoration est inférieure ; les pièces dont ils sont les maigres vestiges étaient plutôt aussi des produits locaux, influencés par les séries pergaméniennes, que des importations. Dans un autre groupe, des cratères dérivés de modèles métalliques, en argile grise recouverte d'une glaçure noire, malheureusement fort mutilés, étaient ornés de reliefs d'applique.

L'École britannique d'Athènes, par ses brillantes découvertes à Sparte, comme par ses travaux à Mycènes [1], a bien mérité de l'archéologie.

1. Cf. *Journal des Savants*, 1926, p. 97 et suiv.

A. MERLIN.

LIVRES NOUVEAUX

Charles Boreux. *L'Art Égyptien* (*Bibliothèque d'Histoire de l'Art*). Un vol. in-8°, 64 p., 64 pl. Paris et Bruxelles, G. Van Œst, 1926.

Présenter en un manuel pratique une synthèse des notions acquises et un album de documents, telle est la façon dont M. Boreux a entendu répondre à l'intérêt enfin éveillé du public vis-à-vis de l'art égyptien. Si le préjugé est encore tenace qui n'accorde à l'art de l'ancienne Égypte que le droit d'être un répertoire de thèmes décoratifs, il ne peut manquer d'être fortement battu en brèche par la diffusion de ce livre.

Ses deux parties, texte et recueil de planches, sont conçues dans une liaison étroite. Le texte se réfère sans cesse aux planches : il suggère au lecteur, en des formules volontairement succinctes mais riches en idées générales, ce que celui-ci doit savoir de l'évolution de l'art égyptien pour comprendre les monuments et il lui enseigne par des descriptions et des jugements de valeur à savoir regarder ces monuments quelquefois si éloignés de notre esthétique. Méthode qui donne à la synthèse de M. Boreux l'attrait d'une démonstration et, en vertu de la règle qu'il s'est imposée de n'exposer des théories que ce qui est illustré par les monuments, un tour particulièrement objectif. Par ailleurs les planches sont choisies avec le souci désintéressé de fournir une anthologie classique de l'art égyptien, sans sacrifier ni à la crainte de montrer au lecteur des monuments déjà plusieurs fois reproduits dans d'autres ouvrages, ni à la tentation d'attirer l'attention sur des monuments inédits mais moins représentatifs. M. Boreux a retenu comme exemples ce qu'il y a vraiment de plus caractéristique dans l'art égyptien : ici comme dans son texte il fait œuvre éminemment objective.

C'est en usant de cette méthode que M. Boreux initie ses lecteurs à la connaissance des chefs-d'œuvre de l'art égyptien, en les classant sous trois rubriques : architecture, sculpture et arts mineurs. Le premier chapitre est consacré à l'architecture funéraire et à l'architecture religieuse : fidèle à son principe de montrer l'art égyptien dans ses manifestations les plus représentatives, M. Boreux a laissé résolument de côté l'architecture civile et l'architecture militaire, dont il ne subsiste que des débris, et dont l'étude relève plutôt de l'archéologie que de l'histoire de l'art. L'architecture funéraire l'amène d'abord à parler du mastaba, tombe civile de l'Ancien Empire, et la planche XXI donne, par la chapelle funéraire de Méri à Sakkarah, une idée exacte et impressionnante de l'intérieur de ces monuments ; leur extérieur est présenté d'une façon moins saisissante par la façade de la chapelle funéraire du mastaba d'Akhouthotep, au Louvre : l'auteur aurait peut-être eu avantage à choisir ici pour illustrer son texte l'image d'une façade de mastaba *in situ*. De là l'exposé passe à la pyramide royale, dont il fait comprendre à la fois l'évolution et la place dans les ensembles funéraires. Après avoir traité des hypogées royaux de l'époque thébaine et de leurs temples funéraires dans la vallée, il introduit à l'architecture des temples consacrés aux dieux, qu'il suit de la xviii^e dynastie à l'époque ptolémaïque, et initie à leur système de décoration et à leurs types de supports : synthèse robuste et claire, illustrée de dix-sept planches qui font passer sous les yeux du lecteur ce qu'il y a de plus remarquable dans les grands

sites architecturaux de l'Égypte. Un détail pourtant, acquis pendant l'impression du livre, doit être ajouté à ce qui est dit de cette colonne polygonale qui paraît bien avoir joui d'une vogue intermittente : les fouilles récentes de M. Firth à Sakkarah, autour de la pyramide du roi Zosir, en ont livré pour la troisième dynastie des exemples fort curieux et les fouilles de l'Institut Français d'Archéologie Orientale au Caire ont découvert à Médamoud, dans la partie postérieure du temple de Montou, une série de ces colonnes de seize et de huit pans, portant la titulature de Ptolémée X : faits qui élargissent singulièrement dans les deux sens la période d'emploi jusqu'à présent admise de ce type de support.

Le second chapitre traite de la sculpture, ronde-bosse et bas-relief. M. Boreux y a résumé en des formules saisissantes son expérience d'archéologue doublé d'un véritable artiste. Son analyse pénétrante dépasse les caractères concrets, d'ailleurs finement notés, pour atteindre l'esthétique, c'est-à-dire l'âme même, des œuvres qu'elle étudie. Les formules heureuses qui en trois mots définissent les caractères d'une époque, abondent sous la plume de M. Boreux. Qu'il s'agisse de l'Ancien Empire, où les artistes « poursuivent la personnalité de l'individu sous la généralité imposée du type », — du Moyen Empire, où l'on voit cette tendance s'accentuer, l'anatomie des personnages s'idéalisant tandis que leur physionomie « se dramatise » et quelquefois « se tourmente », — du Nouvel Empire, où une stylisation de plus en plus élégante et raffinée fait brusquement place par réaction, sous Aménothès IV, à un réalisme outrancier, pour se synthétiser, après l'aventure amarnienne, en une grâce pleine de « vérité psychologique », — de l'époque néo-memphite, soucieuse d'un archaïsme laborieux mais cependant féconde en portraits saisissants, — de la période gréco-romaine enfin où se fait sentir l'influence des modelés hellénistiques, toutes ces époques de l'art égyptien nous sont présentées dans leurs chefs-d'œuvre les plus incontestables à travers une série de trente-cinq planches, dont le commentaire de M. Boreux fait saisir le sens profond. On peut cependant regretter que les limites imposées à son illustration n'aient pas permis à l'auteur d'insérer dans cette riche collection de documents un détail des scènes si savoureuses qui décorent les mastabas de l'Ancien Empire.

Le dernier chapitre est consacré aux arts mineurs. L'auteur passe en revue, en les expliquant et en donnant des détails techniques sur leur fabrication, les objets les plus séduisants appartenant aux arts de la petite statuaire en bois, du mobilier, des objets de toilette, des vases, de la terre émaillée, du bronze, de l'ivoire, du verre et de l'orfèvrerie. Deux planches parmi les douze qui illustrent cette partie mettent à leur place dans cet ensemble si attachant le trône orné de faïences polychromes et le coffret enluminé trouvés dans la tombe de Toutânkhamon.

Au courant de ces trois chapitres, M. Boreux ne manque pas de dégager la philosophie de l'art égyptien et de faire reconnaître à son lecteur ce sentiment de la grandeur en qui s'unifient les diverses manifestations de cet art à travers toutes les époques : c'est en effet ce sentiment, instinctif à la race, qui, au-dessus de toutes les autres causes que l'on peut apercevoir, a créé et conservé les formes géométriques de l'architecture, les attitudes traditionnelles de la statuaire et, jusque dans les arts mineurs, ce sens de la simplicité et de la symétrie qui donne, par exemple, un tel accent de noblesse aux bijoux de la joaillerie égyptienne.

Une bibliographie sommaire, destinée à orienter les lecteurs qui voudraient pousser plus loin l'étude de l'art égyptien, complète la première partie du livre de M. Boreux. En tête de l'album de planches, une

table donne à leur sujet toutes les références désirables. Les planches elles-mêmes, tirées en teinte olivâtre sont d'un aspect harmonieux et, sans crudité de lumière, font apparaître les détails dans leur valeur.

E. Drioton.

James Penrose Harland. *Prehistoric Aigina, a history of the island in the bronze age*. Un vol. in-8 de xii-122 p. Paris, Champion, 1925.

Les sources relatives à l'histoire d'Égine durant l'époque du bronze sont de deux ordres : archéologique et philologique. D'une part, les résultats des fouilles faites en divers points de l'île donnent une idée de l'importance de sa population, de sa répartition et du degré de culture qu'elle avait atteint ; d'autre part, les traditions que les textes nous ont conservées, permettent, à travers des récits plus ou moins mythiques, d'entrevoir quelques faits essentiels de son histoire. Se fondant tout d'abord sur la première série de documents, M. Harland établit un cadre général dont les données principales sont les suivantes : Égine a été habitée sans interruption à l'époque du bronze dès la période helladique primitive ; les trouvailles y font connaître une civilisation foncièrement pareille à celle du Péloponèse et, dès le début, apparentée à celle des Cyclades. On peut distinguer trois phases : la période helladique primitive de 2500 à 2000, la période helladique moyenne que l'auteur fait descendre jusqu'en 1400, y comprenant par conséquent l'helladique récent I et II de la classification de Wace et Blegen, enfin, de 1400 à 1100, la période helladique récente qui correspond à l'helladique récent III de Wace et Blegen ou à la phase qui est couramment dénommée mycénienne. Ces phases sont caractérisées par des catégories particulières de poteries dont la diversité suggère une succession de populations différentes.

Mais est-il possible de préciser et de se former une idée de ces populations, de leur race, de leur langue, de leurs dieux ? L'auteur le croit ; combinant avec les données archéologiques les résultats auxquels l'a déjà conduit l'étude du Péloponèse durant la même période, les indications de la toponymie et les traditions littéraires, il aboutit à des conclusions qu'on peut résumer dans le tableau ci-dessous :

Période.	Poterie.	Peuple.	Race.	Dialecte.	Culte principal.
Helladique primitif 2.500-2.000.	Poterie façonnée à la main et à peinture lustrée.	Egéens.	Non indo-européenne.	Protolycien.	Aigaios.
Helladique moyen 2.000-1.400.	Poterie minyenne grise et poterie à peinture mate.	Minyens.	Hellénique.	Arcadien.	Poséidon.
Helladique récent 1.400-1.100.	Poterie de style mycénien.	Achéens.	Hellénique.	Protodorien.	Zeus Hellanios.

Pendant l'helladique primitif Égine a donc été, d'après M. Penrose, habitée par une race d'origine anatolienne, parlant un dialecte non indo-européen apparenté à la langue des Lyciens. Ce peuple adorait une divinité de la mer nommée Aigaios (trans-

cription grecque) qui a donné son nom à l'île elle même. Mais, vers l'an 2000, l'invasion minyenne a mis fin à la domination égéenne ; les Minyens venaient du Nord et s'étaient peut-être arrêtés en Phocide avant de pousser jusque dans le Péloponèse et à Égine ; ils parlaient un dialecte appartenant au groupe éolien et plus ou moins voisin de l'arcadien et avaient pour divinité principale Poséidon qui supplanta et absorba Aigaios. Les Minyens se sont maintenus jusque vers 1400 ; à ce moment apparaissent des tribus achéennes, Myrmidons et Hellènes, venus de la Thessalie et de la vallée du Sperchios ; ces tribus parlaient le dialecte qui est plus tard devenu le dorien ; leur grande divinité était Zeus surnommé Hellanios. Il est probable que, durant cette période, les Éginètes ont formé, avec d'autres cités riveraines du golfe Saronique et du golfe d'Argolide, une amphictyonie dont le centre était le sanctuaire de Poséidon à Calaurie. En revanche, il n'y a pas lieu d'admettre, ainsi que l'a soutenu Furtwängler, l'établissement dans l'île d'une colonie crétoise. — A la fin du II[e] millénaire la traditionnelle « invasion dorienne » semble à peine toucher Égine ou, en tout cas, ne pas modifier le caractère de sa population. L'auteur suppose en terminant que l'extension du nom d'Hellènes à toute la race est due à la puissance des Éginètes et au prestige du culte de Zeus Hellanios à la fin de l'époque du bronze et au début de l'époque du fer.

M. Harland annonce que ce petit volume est le début d'une histoire générale d'Égine. L'analyse précédente permet d'apprécier l'intérêt des questions qu'il y a traitées ainsi que l'originalité de ses solutions.

Charles Dugas.

Cyril Bailey. *Epicurus, the extant remains with short critical apparatus, translation, and notes.* Un vol. in-8°, 432 p. Oxford, Clarendon Press, 1926.

C'est en étudiant Lucrèce que M. Bailey, comme beaucoup d'autres, a été conduit à Épicure. Il a bientôt vu combien était difficile la tâche d'éditer les morceaux qui nous ont été conservés par Diogène, et il confesse qu'après avoir mis de longues années à préparer son édition, il a éprouvé à la publier la même inquiétude qu'Usener achevant ses *Epicurea*. Son espérance est toutefois d'avoir « jeté quelque lumière sur des passages obscurs et tout au moins d'avoir fait de la clarté sur la nature des problèmes et sur les données exigibles pour les résoudre. » Il se propose de publier bientôt un volume d'essais critiques sur le système d'Épicure, où il reprendra les mêmes questions à un point de vue plus général. Le volume que nous annonçons, après une introduction brève mais précise et judicieuse, sur les sources du texte et les travaux d'Usener, de Giussani de Bignone, de von der Muehl comprend : le texte et la traduction des trois lettres à Hérodote, à Pythoclès, à Ménécée [1] ; des κύριαι δόξαι ; des fragments et de la *Vie d'Épicure* de Diogène ; — un commentaire ; — une bibliographie, et un bon index. On sait qu'Usener — dont les *Epicurea* n'en restent pas moins la base de toutes les recherches sur Épicure, — a expliqué surtout le mauvais état du texte des *Lettres* par l'hypothèse que de nombreuses gloses (renvois à d'autres écrits d'Épicure, — notamment au περὶ φύσεως, etc.) s'y sont introduites. Il y en a, semble-t-il, des exemples incontestables, mais Usener a donné trop d'extension à un principe juste en lui-même, et les critiques les plus

1. M. Bailey admet pleinement l'authenticité de la première et de la troisième ; il ne voit pas dans la seconde une œuvre d'Épicure lui-même, mais une compilation d'ailleurs digne de confiance.

récents, Brieger Giussani, Bignone, M. Ernout (dans la traduction accompagnée d'un apparat critique qu'il a publiée en tête de son *Commentaire* du poème de Lucrèce), sont revenus à une méthode plus conservatrice. Tout en admettant beaucoup des conjectures d'Usener, von der Muehl a, lui aussi, tenu plus de compte de la tradition manuscrite, dont il a accru les sources, en ajoutant cinq manuscrits aux six qu'avait utilisés Usener. M. Bailey se rattache, avec raison, à cette nouvelle tendance. Son propre travail m'a paru fait avec soin; le commentaire sera utile. Pour l'établissement du texte, les leçons choisies, dans les passages difficiles, paraissent dégager le sens; il sera souvent impossible de prétendre plus et la restitution doit rester approximative.

A. Puech.

R. Eisler. *Orphisch-Dionysische Mysteriengedanken in der christlichen Antike.* Un vol. in-8 de XX-424 pages, avec figures dans le texte et 24 planches. Leipzig, Teubner, 1925 (Bibliothek Warburg).

Voici un ouvrage singulier, un peu confus peut-être, mais prodigieusement riche de matière et d'idées neuves, si plein de choses et de faits, si gonflé d'érudition, d'hypothèses et de notes, qu'on en est comme étourdi. Avec cela, pas de conclusions nettes, ni même de conclusions proprement dites. Cela s'explique de reste : ce gros ouvrage n'est pas un livre, mais un recueil artificiel de 41 essais, dissertations ou conférences, sur les sujets les plus divers. L'auteur nous promène à travers toute l'antiquité, classique ou orientale, païenne ou chrétienne.

L'antiquité, dans ce qu'elle a de plus mystérieux. Toutes ces études, qui gravitent plus ou moins autour d'une même idée, sont nées d'une préoccupation fondamentale : la préoccupation de noter les influences complexes et occultes qu'ont pu exercer les religions antérieures sur le christianisme naissant, et, par suite, les survivances du paganisme dans le christianisme.

Assurément, c'est là un grand sujet. On y avait touché mainte fois, mais d'une main hésitante et par à-coups, en invoquant surtout le témoignage des textes. Convaincu que cette méthode traditionnelle avait donné et donnerait toujours des résultats médiocres ou insuffisants, M. Eisler inaugure une méthode nouvelle. D'abord, il fait le tour du sujet, en multipliant les points d'observation. En outre, il met au premier plan l'interprétation des monuments figurés, où tant de détails sont restés énigmatiques. Il ne néglige pas les textes, loin de là; mais il les fait intervenir surtout pour contrôler les données de l'archéologie, pour expliquer et éclairer les monuments. On ne peut nier que cette méthode soit féconde en promesses; là même où elle n'autorise pas encore des conclusions fermes, elle ouvre en tous sens des voies nouvelles.

On comprend qu'un tel ouvrage ne se prête ni à une analyse minutieuse, ni à de véritables discussions, qui entraîneraient le critique à reprendre toutes ces questions pour son compte. On ne peut donc ici que noter les tendances de l'auteur et l'esprit de l'enquête, avec quelques résultats ou aperçus nouveaux.

Au début de l'ouvrage sont groupés plusieurs essais relatifs à la légende d'Orphée. Plus loin reparaît souvent encore la figure du fameux berger-musicien, si populaire chez les chrétiens comme chez les païens, qui ont si fréquemment représenté Orphée charmant les animaux. On a proposé de cette scène bien des interprétations savantes, trop savantes et trop compliquées. A l'origine, c'était évidemment une simple scène pastorale; plus tard, on y a

cherché le symbole du bonheur dans l'autre monde. C'est ce qui explique le succès de la légende dans les cercles chrétiens : on a vu dans cette scène une peinture symbolique du Paradis, d'abord du Paradis d'Adam, puis du Paradis des élus.

On admettait jusqu'ici que le christianisme avait emprunté ce sujet au paganisme. Tel n'est pas l'avis de M. Eisler, qui invoque une tradition du Judaïsme alexandrin. Les Juifs de la *Diaspora*, vivant au milieu de païens, auraient connu la figure d'Orphée charmant les animaux. Frappés de la ressemblance des noms, ils identifiaient Musée, maître d'Orphée, avec Moïse. Puis ce fut Orphée lui-même qu'ils confondirent avec Moïse, même avec Adam ou le roi David, autres bergers fameux. C'est de là que seraient venues aux chrétiens l'histoire et la figure d'Orphée, qui, avant de se montrer aux Catacombes, auraient été représentées à Alexandrie dans une Bible juive à images. Que l'on doive accepter ou non cette hypothèse, elle mérite assurément d'être contrôlée de près.

Les mythes et mystères dionysiaques, qu'interroge ailleurs M. Eisler, présentaient aussi, avec beaucoup d'autres choses, des tableaux symboliques du bonheur d'outre-tombe. Sans doute, ces rêves étaient communs à la plupart des religions ; mais enfin, l'on peut accorder que ces conceptions dionysiaques ont pu exercer quelque influence sur les conceptions chrétiennes du Paradis.

M. Eisler va beaucoup plus loin. Il découvre des influences orientales, dionysiaques, orphiques ou autres, dans tout le vieux symbolisme chrétien : Bon Pasteur, poisson, agneau, vigne, etc. Il en découvre jusque dans les sacrements du baptême et de l'eucharistie, dans l'aménagement des églises chrétiennes qu'il compare aux salles de mystères, dans le mobilier liturgique, un peu partout.

Toutes ces idées nouvelles et ces hypothèses ne doivent être ni rejetées en bloc, ni acceptées à la légère. Il faudra reprendre chaque point, contrôler, discuter, avant de refuser ou de donner son adhésion. Ce ne sera pas l'œuvre d'un seul érudit, ni même d'une seule génération d'érudits. Pour le moment, il semble prudent de réserver son opinion.

Dès maintenant, on peut enregistrer beaucoup d'observations pénétrantes ou ingénieuses, qui conduisent à des interprétations vraisemblables : rôle des masques d'animaux dans une foule de mystères, notamment ceux de Dionysos et de Mithra ; symbolisme du pressoir ; signification de divers jeux et nombreux rites des cultes grecs ; explication de formules orphiques ou de symboles des Catacombes.

M. Eisler a fait, entre autres, une curieuse trouvaille, qui a déjà été signalée, mais que nous croyons devoir rappeler ici, tant l'interprétation est suggestive et vraisemblable. Il s'agit de la légende grecque de Linos, le poète et musicien des plus anciens temps héroïques. Cette légende est née d'une vieille complainte, qui avait pour refrain *Aïlinos*. D'après M. Eisler, ce refrain accompagnait simplement la « passion » du lin, c'est-à-dire qu'il se chantait lors de la récolte du lin. On peut craindre que le poète Linos, fils d'Apollon, ne se relève pas de ce coup.

Malheureusement, toutes les interprétations de M. Eisler ne valent pas celle-là. Il nous excusera de le mettre en garde contre une tendance de son esprit, d'autant plus impérieuse ici que le sujet le poussait dans le même sens. Il abuse vraiment du symbolisme. Il oublie que les œuvres d'art sont avant tout des œuvres d'art, que bien des scènes mythologiques peuvent être simplement des scènes mythologiques, et qu'enfin le goût même ou la recherche du symbole n'entraînent pas nécessairement à éliminer tous les motifs purement décoratifs.

En terminant, signalons la richesse de

l'illustration, qui est abondante et neuve, toujours documentaire : 24 planches hors texte et 146 figures, dont beaucoup inédites ou peu connues.

Paul MONCEAUX.

J. HAMMER. *Prolegomena to an edition of Panegyricus Messalae : The military and political career of M. Valerius Messala Corvinus*. Un vol. in-8°, 100 p. New York, Columbia University Press, 1925.

La monographie que publie M. Hammer, docteur de l'Université de Columbia, constitue, dans sa pensée, « la première partie d'une édition complète du *Panégyrique de Messala* », ce poème, d'ailleurs médiocre, qui appartient au *Corpus Tibullianum*. Il nous promet pour bientôt une étude sur la carrière littéraire de Messala, une autre sur l'auteur du *Panégyrique* et la date de sa composition, enfin un commentaire critique et explicatif du texte. Comme l'observe bien M. Hammer, la biographie de M. Valerius Messala Corvinus est intéressante parce qu'elle nous montre comment un honnête homme qui appartenait à l'aristocratie républicaine a pu traverser la période exceptionnellement troublée qui va de la dictature de César à l'établissement de la monarchie augustéenne. Les conclusions de M. Hammer sont très favorables à son personnage ; il lui apparait qu'en un temps où les compromissions, les abdications, les trahisons ne se comptent pas, Messala sut régler sa conduite au mieux de ses intérêts et de ceux de l'État, sans se raidir ni s'avilir, sans renier son idéal ni défier le destin. M. Hammer loue sa loyauté, son tact, son bon sens : en somme, il voit en lui un des représentants les plus honorables de ces ralliés qu'ont connus toutes les révolutions. A la vérité, la vie de Valerius Messala Corvinus est de celles qui peuvent s'interpréter dans deux sens opposés, selon qu'on est bien ou mal prévenu ; et M. Hammer est fort bien prévenu. Quand Messala refuse, après la bataille de Philippes, de prendre le commandement des troupes républicaines vaincues, et passe dans le camp d'Antoine, où M. Hammer voit un acte de bon sens, d'autres pourront voir une faiblesse, pour ne pas dire une trahison ; et de même lorsque, quelques mois après, il quitte Antoine pour Octave. Il est assez naturel qu'on s'attache aux personnages dont on scrute l'existence ; de plus, les auteurs anciens qui ont parlé de Messala l'ont fait en termes favorables, quand ils n'ont pas embouché, comme le Panégyriste, la trompette épique : M. Hammer a subi sans réagir leur influence. Pour notre part, nous serions assez disposé à croire qu'une légende a été créée autour de Messala par les poètes et les historiens courtisans de l'entourage d'Auguste : il a bénéficié, devant la postérité, et de son amitié avec le prince, et de ses relations d'homme de lettres.

Sans entrer dans une critique de détail, nous signalerons, mais non point pour l'approuver, la thèse de M. Hammer, empruntée à Postgate, d'après laquelle Tibulle n'aurait pas accompagné Messala dans son expédition d'Aquitaine, et ne l'aurait pas davantage suivi en Orient. Certes, on accordera volontiers que ni les allusions du poète à la Saône, au Rhône, à la Garonne et à la Loire, ni ses descriptions de paysages syriens, n'impliquent nécessairement qu'il ait vu les fleuves gaulois, le Taurus ou Tyr (I, 7, vers 10 et suiv.). Mais il nous parait difficile d'interpréter le *non sine me est tibi partus honos* comme le veut M. Hammer : « J'ai contribué, *par mes vers*, à la gloire que tu as acquise. »

L'étude de M. Hammer est très complète ; elle utilise tous les textes et tient compte des opinions d'un grand nombre de critiques et d'historiens. Il y a pourtant dans sa bibliographie une lacune singu-

lière : le nom de Cartault, qui a tant fait pour la connaissance de tout ce qui touche aux élégies de Tibulle, n'est même pas prononcé. Nous espérons que l'édition et le commentaire annoncés mettront les travaux du philologue français à leur juste place.

L.-A. Constans.

Eug. Taübler. *Tyche. Historische Studien*. Un vol. in-8°, 240 pages. Leipzig-Berlin, Teubner, 1926.

M. Täubler a réuni dans ce volume huit études portant sur différentes questions de méthodologie historique ou d'histoire ancienne. Ce sont des « essais » destinés au grand public, présentés sous une forme agréable et aisément accessible; quelques renvois aux textes et quelques indications bibliographiques sont rejetés en notes dans les vingt dernières pages. — I. *La conception de l'histoire universelle dans l'antiquité.* La notion de la Tyché, qui a donné au livre son titre, montre que les anciens ont été incapables de comprendre et d'ordonner le chaos des phénomènes. En réalité, ce qui distingue l'histoire universelle des histoires particulières, c'est la différence des points de vue; l'histoire universelle n'est pas simplement une collection ou un extrait des histoires particulières; elle représente un effort d'élaboration et d'interprétation ; « elle est la vérité de l'œuvre d'art, opposée à la vérité de la nature ». — II. *Les commencements de l'histoire.* Dans tous les pays elle est née longtemps après les autres genres littéraires. Elle a débuté par des généalogies, des recueils d'anecdotes, des listes chronologiques de personnages ou d'événements, et ne s'est élevée qu'assez tard à la conception d'un récit suivi. Exemples tirés de l'Égypte, de la Babylonie, de la Judée, de la Grèce, de Rome. De nos jours la critique historique s'efforce de lutter contre les fantaisies des narrateurs, qui ont déformé les faits. L'historien moderne ne dit pas ce qui s'est passé, mais comment il lui semble que les choses ont dû se passer; sa tâche n'est qu'une approximation de plus en plus grande ; aussi n'est-elle jamais terminée. — III. *Polybe.* En une vingtaine de pages, l'homme et l'œuvre sont bien caractérisés et appréciés. Ce qui fait l'originalité de Polybe, c'est qu'il a vécu à une époque où s'affrontaient, avant de fusionner, les deux mondes grec et romain et, que le premier, il a reconnu la nécessité inéluctable de l'évolution qui s'accomplissait sous ses yeux; homme d'État devenu historien, vaincu proclamant la grandeur de ses vainqueurs, il a su, tout péloponnésien qu'il fût et toujours dominé par les préoccupations étroites de sa petite patrie, dégager l'idée de l'Οἰκουμένη et concevoir une καθολικὴ καὶ κοινὴ ἱστορία. — IV. *L'Iran et le monde antique.* Comme la Russie, l'Iran est un exemple classique d'État de type « extensif », se développant dans toutes les directions et se transformant en empire mondial. Son essor vient de sa position géographique : il n'appartient, à vrai dire, ni à l'Asie centrale, ni à l'Asie antérieure, mais il forme la transition entre l'une et l'autre. La Perse même est un pays fermé; du jour où elle s'est emparée de l'Élam, situé mi-partie en montagne, mi-partie en plaine, le monde extérieur s'est ouvert à elle et ses conquêtes ont commencé; elle a échoué à l'Ouest, devant la résistance de la Grèce, mais Alexandre a repris, avec un plein succès, le programme des Achéménides. — V. *La Palestine aux époques hellénistique et romaine.* L'importance politique de la Palestine vient de la place qu'elle occupe entre l'Euphrate et le Nil; or Babylone et Alexandrie étaient les deux pôles de l'empire d'Alexandre et sous ses successeurs la rivalité de la Syrie et de l'Égypte ne pouvait manquer de se traduire

par les efforts de l'une et de l'autre pour s'emparer de l'État juif. La chute de la domination des Séleucides permit aux Macchabées d'affranchir la Palestine. Pompée devait en 63 l'annexer. L'axe de la politique romaine était dirigé non plus du Nord vers le Sud, mais de l'Ouest vers l'Est; la grande affaire, c'était la défense de la frontière contre les Parthes et les nomades du désert d'Arabie ; Rome laissait vivre indépendants les petits États qui se montraient capables de tenir tête à l'ennemi; les autres étaient condamnés; c'est par sa faute que le peuple juif a péri. — VI. *Orgétorix.* Exposé des conditions dans lesquelles s'est produite en 58 l'émigration des Helvètes. A la différence d'Arioviste, Orgétorix se présentait à la Gaule en allié ; il aurait voulu lui permettre de réaliser enfin son unité, sous la forme d'une confédération d'États... On est surpris que, ni dans son texte ni dans ses notes, M. Täubler ne tienne aucun compte de l'*Histoire de la Gaule* de M. Jullian, où le même sujet est traité. — VII. *Le dernier soulèvement des Helvètes.* L' « année des quatre empereurs » les Helvètes prirent les armes contre l'armée de Vitellius, en faveur de Galba, qui déjà avait été tué à Rome, sans que la nouvelle de sa mort fût parvenue au delà des Alpes. Vespasien plus tard leur sut bon gré d'avoir combattu son rival; peut-être se souvint-il aussi que son père avait été agent des douanes dans leur pays. Il leur conféra le droit latin. L'Helvétie était dès lors complètement romanisée et son dernier soulèvement lui-même, conduit par un Claudius Severus, n'avait eu aucun caractère national. — VIII. *Questions fondamentales de l'histoire de la constitution romaine.* Critique intéressante et pénétrante de *Staatsrecht* de Mommsen. M. Täubler reproche à Mommsen de s'être trop exclusivement attaché à l'étude abstraite et théorique des *organes* de l'État romain et de négliger celle de ses *fonctions*, considérées dans leur développement vivant; le point de vue juridique a fait tort dans son œuvre au point de vue vraiment historique. Il faudrait partir de la détermination des éléments constitutifs de l'État, comme substance matérielle et géographique, définir les rapports territoriaux de la cité romaine avec les cités latines ses alliées, qu'elle devait finir par absorber, et en même temps s'attacher à l'analyse des conditions d'existence des *gentes*, qui sont à la base de toute l'organisation sociale et politique et qui sont elles-mêmes enracinées dans le sol. A la différence du pur théoricien du droit public (*Staatsrecht*), l'historien de la constitution romaine (*Verfassungsgeschichte*), se préoccupe constamment des liens qui unissent l'homme et la terre, élargit son horizon par le recours à la méthode comparative et se place enfin au point de vue supérieur et fécond de l'histoire universelle... Ainsi l'auteur nous ramène en terminant aux idées maîtresses qui lui sont chères et qui donnent à cette suite de dissertations séparées une certaine unité de ton et d'inspiration.

Maurice Besnier.

Gustave Cohen. *Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français du moyen âge.* Nouvelle édition revue et augmentée. Un vol. in-8°. Paris, Ed. Champion, 1926.

Je ne reviendrai pas sur le mérite reconnu de ce livre paru, pour la première fois, en 1906. L'épuisement complet de l'édition originale, les progrès qu'apportent en tout genre d'études une différence de vingt années, progrès auxquels, en ce qui concerne l'histoire du théâtre, M. Cohen a contribué plus que personne par les très importantes publications qu'il prend soin de rappeler lui-même dans son avant-propos, tout cela nécessitait la nouvelle

édition qu'une mise au point générale rend précieuse, même à ceux qui ont la bonne fortune de posséder déjà la première.

Mais, quelque complète qu'elle soit, cette mise au point se présente sous une forme, que nous regretterions de voir se généraliser. L'auteur s'est contenté de faire précéder une reproduction anastatique de la première édition, de 56 pages d'*addenda* et de *corrigenda*, données sous le titre d'avant-propos, solution économique, mais peu élégante, des difficultés que la cherté de la main-d'œuvre oppose à une nouvelle composition, et qui risque de priver une bonne partie du public des améliorations ainsi apportées à l'œuvre primitive. Il est en effet bien certain que les simples lecteurs, — et ce livre est assez intéressant par le fond et assez agréable par la forme pour ne pas s'adresser aux seuls érudits, — il est bien certain dis-je, que les simples lecteurs n'auront garde d'interrompre leur lecture pour recourir aux *addenda*, et que les érudits eux-mêmes ne penseront pas toujours à aller vérifier au début du volume s'il s'y trouve quelque correction matérielle ou quelque addition au passage qu'ils étudieront dans le corps de l'ouvrage. Enfin pareille disposition expose à des confusions possibles et, en tout cas, à une fatigue certaine, ceux qui seront assez consciencieux pour se reporter aux corrections.

Il me semble que M. Cohen ne se dissimule guère l'incommodité résultant pour le public du parti qu'il a pris, et je m'imagine en voir la preuve dans le besoin qu'il éprouve, dès la première page, de le justifier en invoquant l'autorité de M. Joseph Bédier. Mais je doute que, lorsque l'éminent professeur au Collège de France conseille à ses élèves « de ne pas refaire un travail antérieur », mais « tout au plus de l'amender en un chapitre complémentaire », il admette que ce chapitre complémentaire puisse être réduit aux proportions d'une liste d'additions et de corrections. Et nous voulons espérer que le succès mérité par la seconde édition de l'*Histoire de la mise en scène*, en rendra bientôt nécessaire une troisième où nous trouvions, fondu cette fois dans le corps du livre, le résultat des progrès faits en la matière, aussi bien par l'auteur qui la connait si bien que par ceux dont il a provoqué les recherches en éveillant l'intérêt.

H.-François Delaborde.

Comte Goblet d'Alviella. *Ce que l'Inde doit à la Grèce. Des influences classiques dans la civilisation de l'Inde.* Un vol. in-8° 155 pp. Paris. Librairie Orientaliste Paul Geuthner, 1926.

Cet ouvrage est la réimpression d'essais parus dans les *Bulletins* de l'Académie Royale de Belgique et réunis en 1897 en un tirage à part. La rareté de cette publication, épuisée depuis longtemps et toujours recherchée, justifiait sa réimpression telle quelle, sans nouvelle préface, sans additions ni retouches. La moindre tentative de mise au point eût en effet entraîné une refonte complète de l'ouvrage. Le but de l'édition nouvelle est de remettre simplement en circulation un document important de l'histoire des relations de l'Inde et de la Grèce, de nous montrer comment on envisageait, il y a trente ans, le problème des rapports entre les deux grandes civilisations. Ce livre fait voir dans quels sens les progrès se sont développés ces dernières années, très inégalement suivant les sujets fort nombreux que l'auteur a traités ou seulement touchés en passant. Pour l'orientation des nouvelles recherches, il était opportun de rappeler les points déjà acquis à cette époque et de faire mesurer, d'autre part, le terrain gagné depuis. Ces essais représentent surtout l'étude de la question du côté grec, avec les documents occidentaux. On y trouve de nombreuses références aux historiens grecs

depuis Hérodote jusqu'à Plutarque et aux historiens latins de l'époque impériale. La contre-partie, l'étude du côté indien, moins riche en données historiques, était aussi moins développée à la fin du siècle dernier. C'est de ce côté que les travaux récents ajoutent, sans les contredire, aux résultats acquis par le comte Goblet d'Alviella.

Dans une longue introduction où il a inventorié ses sources, l'auteur fait l'historique des colonies grecques de l'Inde. Trois ordres de faits forment les divisions de son ouvrage : influences classiques dans l'Art de l'Inde. Influences classiques dans la Culture scientifique et littéraire de l'Inde. Échanges philosophiques et religieux entre l'Inde et l'antiquité classique.

Ces études comparatives commencent par l'architecture et la sculpture qui retiendraient l'attention plus longtemps aujourd'hui, grâce aux récentes découvertes et à la documentation photographique. Pour les monnaies indo-grecques et indo-scythes, dont il existait déjà d'importantes collections avant que la Bactriane ne devint inaccessible, la documentation n'a pas vieilli. Dans ces arts, l'auteur distingue l'élément autochtone et ce qui revient à l'apport étranger. Le titre de l'ouvrage pourrait faire attendre une tendance à ne voir qu'une influence de la Grèce sur l'Inde. Bien que peu incliné à beaucoup accorder au courant inverse, l'auteur montre un grand souci de répartir justement ce que l'Inde et la Grèce se doivent mutuellement. Il y a même souvent, sur le témoignage de données archéologiques encore restreintes, de l'hésitation quant à la provenance et à l'époque de l'influence étrangère. Quelques pages sont consacrées à la peinture où ne se révèle aucune inspiration classique et aux fresques souterraines d'Ajaṇṭā qui viennent seulement de voir le jour de la publication photographique. Cette étude se rencontre avec les dernières critiques de l'art indien en constatant que cet art, avant qu'il ne fût influencé par l'étranger, était plus soucieux d'être compris qu'admiré, poursuivant plutôt la propagande par l'image que les réalisations esthétiques.

Dans la deuxième partie, l'auteur recherche l'inspiration classique occidentale dans la culture intellectuelle et morale de l'Inde. En médecine, en astronomie surtout, l'Inde est tributaire de la Grèce. Elle l'est encore pour les mathématiques, au moins pour les débuts de cette science où les élèves allèrent beaucoup plus loin que leurs maîtres.

Ce livre intéresse parce qu'il fait l'histoire des questions controversées, sans toujours prendre position. Pour le théâtre, il oppose la thèse de l'influence grecque à l'opinion de M. Sylvain Lévi sur l'originalité du théâtre indien. Pour la migration des fables, il conclut à leur universalité, pour l'art d'écrire, à une importation phénicienne.

La troisième partie expose d'abord l'indépendance réciproque des mythes primitifs et le développement parallèle des philosophies les plus semblables. « L'art grec a incontestablement fourni à l'Inde ses symboles, c'est-à-dire des images qu'elle a mises au service de ses croyances : il n'a exercé aucune action sur ces croyances elles-mêmes. » Relativement à l'ère chrétienne, l'auteur expose avec prudence les relations dogmatiques et les contacts historiques du christianisme et du Bouddhisme. De nos jours, ces problèmes ainsi que la fortune du Nestorianisme en Extrême-Asie, domaines séparés et considérables, ne seraient plus, comme ici, traités subsidiairement.

Par ses parties les plus caduques aussi bien que par ses chapitres qui ont le moins vieilli, ce livre retire des récents travaux archéologiques en Afghanistan et de l'actualité de son sujet, un regain d'intérêt.

J. Bacot

et Isnard, pour les *Actes concernant les vicomtes de Marseille et leurs descendants.*

Le *prix de la Grange* (1000 fr.) est décerné à M. Lucien Foulet, pour son édition de *Galeran de Bretagne*, poème français du XIIIe siècle par Jean Renart.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES

Espagne.

Académie royale de l'Histoire,

Bulletin, t. LXXXIV, 1924.

A. Blázquez. *Date de l'arrivée des Phéniciens en Espagne* : dans les dernières années du règne de Néchao II (595-590 av. J.-C.), quelque cinquante ans après les premiers colons samiens. (P. 16-31, 386-392.) — Jérôme Münzer. *Voyage d'Espagne et du Portugal* (*1494-1495*) : traduction espagnole du texte latin de Münzer par M. J. Puyol, précédée d'une courte introduction sur la vie de l'œuvre de Münzer. (P. 32-119, 197-277.) — J. Sanchis y Silvera. *Le cardinal Rodrigue de Borgia à Valence* : tentative de réhabilitation d'Alexandre VI et récit, d'après des documents nouveaux, de sa légation de Valence où il fut envoyé en 1472 par Sixte IV, pour tenter de recueillir des subsides en vue d'une lutte contre les Infidèles ; son rôle dans les négociations entre les maisons de Castille et d'Aragon. (P. 120-169.) — Félix G. Olmeda, S. J.. *sainte Thérèse de Jésus et les prédicateurs du siècle d'or* : étude de la figure de sainte Thérèse telle qu'elle apparaissait aux Espagnols du début du XVIIe siècle, d'après un recueil de sermons prononcés à l'occasion des fêtes de la béatification. (P. 165-175, 280-295.) — J. Bécker. *L'ambassade du marquis de la Mina* (*1736-1740*) : lieutenant général à la suite de sa brillante conduite pendant la campagne d'Italie de 1736, ambassadeur de Philippe V à la cour de Louis XV, chargé de négocier les mariages espagnols. (P. 183-196, 393-402.) — Elias Tormo. *Les prééminences de la maison royale d'Espagne* : notes sur les armoiries royales, primogénitures portugaises et italiennes (Farnèse, Médicis). (P. 312-331.) — A. González Palencia. *Polémique entre Pedro Mantuano et Tomas Tamayo de Vargas au sujet de l'Histoire du P. Mariana* : publication du texte original des rapports des deux antagonistes, récemment découverts dans les liasses du Conseil de Castille. (P. 313-351.) — *Rome après la mort de Boniface VIII. Document de 1305*, communiqué par Mercedes Gaibrois de Ballesteros et commenté par le prof. H. Finke : lettre d'un représentant à Pérouse de l'archevêque de Tolède Gonzalo Diaz Palomeque, en date du 23 avril 1305, relatant un incident de la lutte entre les partisans du pape défunt et ses adversaires à la suite duquel les Orsini furent emprisonnés. (P. 351-356.) — R. del Arco. *Vestiges de la basilique wisigote de Huesca* : description des restes d'une porte du VIIe siècle, conservée au palais épiscopal de Huesca. (P. 357-360.) — F. de Llanos y Torriglia. *Quelques lettres de Don Bartolomé José Gallardo* : dix lettres adressées au cours des années 1830 et 1831 à J. Vicente Alonso y Montejo, *relator* de la chancellerie royale de Grenade, et à la comtesse de Luque. (P. 405-435.) — Mercedes Gaibrois de Ballesteros. *Commentaires castillans sur un document de 1305* : montre les intérêts qu'avaient Fernand IV et l'archevêque de Tolède Gonzalvo Diaz Palomeque à

ce que les actes du pontificat de Boniface VIII ne soient pas annulés. (P.435-439.) — R. P. Luciano Serrano. *Documents sur la prison de Boabdil en 1483* : précisent les rôles du comte de Cabra et de l'Alcade de los Donceles dans la cérémonie de la remise des prisonniers aux Rois Catholiques, donnent de nouveaux détails sur la bataille de Lucena et permettent de contrôler la véracité de la chronique des rois catholiques de Hernando del Pulgar. (P. 439-448.) — J. Puyol. *Documents ségoviens sur le rachat des captifs* : reflètent exactement un épisode de la lutte qui dès le milieu du xv^{e} siècle commence entre les Frères de la Merci, désireux de maintenir leurs prérogatives et les municipalités qui estiment ces privilèges incompatibles avec ceux qu'elles détiennent. (P. 475-489.) — H. Sandars. *Notes sur un trésor de monnaies romaines découvert en Sierra Morena* : trésor enfoui vers 90 av. J.-C. ; à la même époque appartiennent les nombreuses cachettes découvertes dans la province de Jaen. (P. 489-497.) — E. Merino. *Station paléolithique de Tras de Rey* (*Léon*) : restes d'industrie capsienne plus ou moins influencée d'Azilien et de Tardenoisien. (P. 513-519.) — R. del Arco. *Isidore d'Antillon et Calomarde à l'université de Huesca* : publication de documents extraits des archives de cette ancienne université. (P. 539-551.) — Antonio C. Floriano. *Saint Vincent Ferrer et la juiverie de Teruel* : étude sur la vie municipale à Teruel au début du xv^{e} siècle ; rôle important joué par les Juifs dans la vie économique de la cité ; prédication de saint Vincent Ferrer.

T. LXXXV, 1924 : J. Becker, *L'ambassade du marquis de la Mina* : son rappel aurait été occasionné par les représentations qu'il adressa à Fleury et à Louis XV sur la politique suivie par le gouvernement royal à l'égard de l'Espagne. (P. 1-16.) — E. Merino. *Préhistoire et antiquités de Bolaños* (*Valladolid*) : stations paléo et néolithiques ; découverte de céramiques à cordons en relief du type de la civilisation énéolithique des grottes du centre de la Péninsule. (P. 25-53.) — Alice. B. Gould y Quincy. *Nouvelle liste des compagnons de Colomb en 1492* : critique des diverses listes publiées ; difficulté d'établir une liste complète par suite de la disparition de certains documents importants. (P. 34-49, 145-159, 353-379.) — *Documents émanants de l'autorité royale au Monastère de sainte Claire de Valladolid*, publiés par J. Agapito y Revella. (P. 81-123, 327-353.) — H. Sandars. *Note sur la Mina de la Plata, près de Baeza* (*Jaen*) : découverte d'un fortin ibérique et de grands thermes romains. (P. 123-145.)

Raymond Lantier.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Antiquité

Xénophon d'Éphèse. *Les Éphésiaques*. Texte établi et traduit par M. Dalmeyda. (*Collection des Universités de France. Association Guillaume Budé.*) Paris, Les Belles-Lettres, 1926.

L'Acropole d'Athènes. Le Parthénon. I. — Le Parthénon. II. — L'Erechteion, les Propylées et les versants de l'Acropole. 2^{e} édition publiée sous la direction de Gustave Fougères. Paris, Morancé, 1926. In-f^{o}, 136 p. et 120 planches.

Archaeologia Aeliana, or miscellaneous

tracts relating to Antiquity, edited by C. H. Hunter Blair. (*The publications of the Society of Antiquaries of Newcastle-upon-Tyne. Vol. II.*) Newcastle-upon-Tyne, The Society, 1926. In-8°, xxxi-238 p.

Corpus vasorum antiquorum. Belgique. Bruxelles, Musées royaux du Cinquantenaire. Fasc. 1. par Fernand Mayence. Paris, Champion ; London, Milford, 1926. In-4°.

Corpus vasorum antiquorum. Great Britain, British Museum. By A. H. Smith and F. N. Pryce. London, British Museum, 1926. In-4°, 18, 8, 9 p., ill.

The John Rylands library, Manchester. Catalogue of an exhibition of the earliest printed editions of the principal greek and latin classics, and of a few manuscripts. Manchester, University Press, 1926. In-8°, viii-72 p.

Reallexikon der Vorgeschichte. Herausgegeben von Max Ebert. *Band 4, Hälfte 2, Lieferung 1. Ghirla — Gold. — Band 5, Lieferung 3, Haus-Heirat.* Berlin, de Gruyter, 1926. In-4°, p. 331-378 et 193-256.

Moyen age.

Angel de Altolaguirre y Duvale y Adolfo Bonilla y San Martin. *La real confirmacion del mayorazgo fundado por D. Cristobal Colón el 22 de Febrero de 1498.* (*Publicaciones de la R. Academia de la Historia.*) Madrid, Imp. de la Revista de Archivos, 1926. In-4°, 27 p.

Marcel Aubert. *La sculpture française du Moyen-Age et de la Renaissance* (*Bibliothèque d'histoire de l'art*) Paris, Van-Oest, 1926.

G. Baldwin Brown. *The arts in Early England. Vol. I. The life of Saxon England in its relation to the arts. Second edition.* London, Murray, 1926. In-8°, xxii-388 p.

Docteur Jules Chabanon. *Mœurs intimes du XV^e siècle. Amours et mariage de Messire Guy du Roure, damoiseau du château du Roure* (*diocèse de Mende*) *et de noble Antonie de Gardies, damoiselle du château de Fontarèches* (*diocèse d'Uzès*). Nîmes, Imprimerie l'Ouvrière, 1926. In-16, 162 p.

Pierre Champion. *Le manuscrit d'auteur du Petit Jehan de Saintré, avec les notes autographes d'Antoine de La Sale.* Paris, Champion, 1926. In-f°, 8 p.

M. V. Clarke. *The medieval city state. An essay on tyranny and federation in the later Middle Ages.* London, Methuen, 1926. In-8°, viii-220 p.

Gustave Cohen. *Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux français du Moyen Age. Nouvelle édition.* Paris, Champion, 1926. In-8°, LVI-332 p.

D. H. S. Cranage. *The Home of the Monk : an account of English monastic life and buildings in the Middle Ages.* Cambridge University Press, 1926. In-8°, xi-122 p.

C. G. Grump and E. F. Jacob. *The Legacy of the Middle Ages.* Oxford, Clarendon Press, 1926. In-8°, xii-549 p.

R. Trevor Davies. *Documents illustrating the history of civilization in Medieval England* (*1066-1500*.) London, Methuen, 1926. In-8°, x-413 p.

Sir Samuel Dill. *Roman society in Gaul in the Merovingian Age.* London, Macmillan, 1926. In-8°, xiii-566 p.

Louis Dimier. *Histoire de la peinture de portrait en France, au XVI^e siècle, Tomes I, II, III.* Paris, Van Oest, 1926. In-8°.

Lucien Dubech et Pierre d'Espezel. *Histoire de Paris*, Paris, Payot, 1926. In-8°, 511 p., plan.

Paul Durrieu. *La miniature flamande au temps de la Cour de Bourgogne* (*1415-1530*). *2^e édition.* Paris, Van Oest, 1926.

Arnold von Ebengreuth. *Allgemeine Münzkunde und Geldgeschichte des Mittelalters und der neueren Zeit. 2^e Auflage.* (*Handbuch der mittelalterlichen und*

neueren Geschichte. Abteilung 4. Hilfswissenschaften und Altertümer.) München, Oldenburg, 1926. In-8°, xix-333 p.

J. Ebersolt. *La miniature byzantine.* Paris, Van Oest, 1926. In-4°, 128 p., 72 pl.

T. P. Ellis. *Welsh tribal law and custom, in the Middle Ages. Vol. I, II.* London, Milford, 1926. In-8°, xiv-456 p., vi-460 p.

Camille Gaspar. *Le Pontifical de l'Église de Sens.* Paris, Rousseau, 1925. In-f°, 43 p., pl. i à xxi.

William Hadley. *The Fifteenth Century.* London, Dent, 1926. In-8°, viii-214 p.

Louis Halphen. *Les Barbares, des grandes invasions aux conquêtes turques du XI^e siècle.* (*Peuples et civilisation, histoire générale*, publiée sous la direction de Louis Halphen et Philippe Sagnac, *tome V.*) Paris, Alcan, 1926. In-8°, 393 p.

Marie Herzfeld. *Leonardo da Vinci, der Denker, Forscher und Poet. 4 Auflage.* Iena, Diederichs, 1926. In-8°, viii-269 p.

William Holden Hutton. *Thomas Becket, Archbishop of Canterbury.* Cambridge University Press, 1926. In-8°, xi-315 p.

Karl Jacob. *Quellenkunde der deutschen Geschichte im Mittelalter. Band II. Die salische und staufische Zeit* (*1024-1250*). *2^e Auflage.* (*Sammlung Goschen, 280.*) Berlin, de Gruyter, 1926. In-8°, 111 p.

Denise Jalabert. *La sculpture gothique.* (*La culture moderne, tomes VI et VII.*) Paris, Stock, 1926. In-16, 128 p.

Bede Jarrett. *Social theories of the Middle Ages. 1200-1500.* London, Benn, 1926. In 8°, ix-280 p.

Paul Kehr. *Papsturkunden in Spanien. Vorarbeiten zur Hispania Pontificia. 1. Katalanien. 1. Archivberichte* (*über die Eigenen und die Forschungen* von J. Rius und P. Rassow.) *2. Urkunden und Regesten.* (*Abhandlungen der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, philolog.-historische Klasse, N. F. 18, 2.*) Berlin, Weidmann. 1926. In-4°, 586 p.

F. B. Macnutt. *The early diocese of Leicester.* Leicester. Lead, 1926. In-8°, xxiv-428 p.

A. Meillet. *Linguistique historique et linguistique générale. 2^e édition augmentée.* (*Collection linguistique, tome VIII.*) Paris, Champion, 1926. In-8°, 350 p.

Jacques Meurgey. *Histoire de la paroisse Saint-Jacques de la Boucherie.* Paris, Champion, 1926. In-8°, 350 p., 65 pl.

A. Gonzalez Palencia. *Historia de la España musulmana.* (*Coleccion Labor.*) Barcelona, Labor, 1926. In-8°, 182 p., 48 pl.

Psellos. *Chronographie ou histoire d'un siècle de Byzance* (*976-1077*). Traduction par Émile Renauld. (*Collection Byzantine. Association Guillaume Budé.*) Paris, Les Belles Lettres, 1926.

Marjorie and C. H. B. Quennell. *Everyday life in Anglo-Saxon, Viking and Norman times.* London, Batsford, 1926. In-8°, vii-115 p.

J. F. Rafols. *Arquitectura del Renacimiento italiano.* Barcelona, Seix y Barral, 1926. In-8°, 200 p.

Salomon Reinach. *Lettres à Zoé sur l'histoire des philosophies. Tome II. De la scolastique à l'Encyclopédie.* Paris, Hachette, 1926. In-16.

Seymour de Ricci. *Documents sur la typographie et la gravure en France, aux XV^e et XVI^e siècles, réunis par A. Claudin.* Londres, Maggs Brothers, 1926. In-4°, 35 p., ill.

Walter Rothes. *Hans Memling und die Renaissance in den Niederlanden.* (*Die Kunst dem Volke, nr. 59-60.*) München, Maier, 1926. In-4°, 61 p., 87 pl.

L. F. Salzman. *English life in the Middle Ages.* Oxford, University Press, 1926. In-8°, 287 p.

Wilhelm Ludwig Schreiber. *Handbuch der Holz-und Metallschnitte des 15 Jahrhunderts. Band 1. Holszchnitte. N° 1-735.* Leipzig, Hiersemann, 1926. In-4°, x-240 p.

Eduard Schwan. *Grammatik des Altfranzösischen.* Neu bearbeitet von Dietrich Behrens. *Teil 1, 2. Laut-und Formenlehre.* Leipzig, Reisland, 1925. In-8°, XII-306 p.

J. Tourneur-Aumont. *Les quatre épisodes de la bataille de Vouillé.* — E. Ernault. *Note sur le nom de Vouillé.* Poitiers, Société des Antiquaires de l'Ouest, 1926. In-8°, 40 p.

Athanasius Wintersig. *Eine Papstmesse im VII Jahrhundert. (Religiöse Quellenschriften, H. 18.)* Düsseldorf, Schwann, 1926. In-8°, 36 p.

Herbert B. Workman. *John Wyclif. A study of the English medieval Church. Vol. I, II.* Oxford, Clarendon Press, 1926. In-8°, XL-342 p., XII-436 p.

The Lay subsidy roll for Warwickshire of 6 Edward III. (1332). Translated... by William Fowler Carter. *With an appendix containing three early Subsidy rolls for Stratford-upon-Avon, and an extract from an Assize roll of 1323,* edited by Frederick C. Wellstood. (*Publications of the Dugdale Society, vol. VI.*) London, Milford, 1926.

ORIENTALISME.

H. d'Ardenne de Tizac. *L'art chinois classique.* Paris, Laurens, 1926. In-8°, 368 p., 30 grav., 162 pl.

James Baikie. *The Amarna Ages. A study of the crisis of the Ancient World.* London, Black, 1926. In-8°, 465 p.

Friedrich Baumgärtel. *Hebraïsches Wörterbuch zur Genesis. (Einzelwörterbücher zum Alten Testament. Heft. 1.)* Giessen, Töpelmann, 1926. In-8°, VIII-40 p.

E. A. Wallis Budge. *Cleopatra's needles and other Egyptian obelisks. A series of descriptions of all the important inscribed obelisks, with hieroglyphics texts, translations, etc.* R. T. S., 1926. In-8°, XXII-308 p.

Alan Butterworth. *Substance of Indian faith.* Camberley, the author, 1926. In-8°, IX-151 p.

Jean Capart. *Thebes, the glory of a great past.* (In collaboration with Marcelle Werbrouck.) London, Allen, 1926. In-4°, 362 p.

Werner Caskel. *Das Schicksal in der altarabischen Poesie. (Morgendländische Texte und Forschungen, Bd. 1, Heft 5. — Sächsische Forschungsinstitute in Leipzig. Forschungsinstitut für Orientalistik. Arabisch-Islam, Abteilung nr. 2.)* Leipzig, Pfeiffer, 1926. In-8°, 64 p.

V. Gordon Childe. *The Aryans. A study of Indo-Europeans origins.* London, Kegan Paul, 1926. In-4°, XV-221 p.

Levi Chisda-Goldberg. *Der Osirisname « Roi ». Ein Osirisname in der Bibel.* Leningrad, Leipzig, Harrassowitz, 1925. In-8°, 23 p.

Romulo Cúneo-Vidal. *Historia de las guerras de los ultimos Incas peruanos contra el poder español. (1537-1572.)* Barcelona, Casa editorial Maucci, s. d. In-8°, 313 p.

T. W. Rhys Davids. *Buddhism ; its history and literature.* London, Putnams, 1926. In-8°, IX-230 p.

Erich Ebeling, Bruno Meissner, Ernst F. Weidner. *Die Inschriften der Altassyrischen Könige. (Altorientalische Bibliothek, Bd. 1.)* Leipzig, Quelle, 1926. In-8°, XXXVII-164 p.

V. FLIPO.

Le Gérant : Paul GEUTHNER.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXVII.

JOURNAL
DES SAVANTS

FONDÉ EN 1665

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE L'INSTITUT DE FRANCE

(ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES)

JUIN 1927

SOMMAIRE DU N° 6

LIBRAIRIE ORIENTALISTE
PAUL GEUTHNER
13, RUE JACOB — PARIS VIe

HISTORIQUE, MODE ET CONDITIONS DE LA PUBLICATION.

Le Journal des Savants est le plus ancien des journaux littéraires de l'Europe. Fondé en 1665, il fut placé par Louis XIV en 1701 sous le patronage royal. Il disparut en 1792, mais il fut réorganisé par l'État en 1816. Depuis 1903 il est publié sous les auspices de l'Institut de France.

Le Journal des Savants paraît le 15 de chaque mois, sauf en août et en septembre, par fascicules de six feuilles in-4°.

Le prix de l'abonnement annuel est de 50 francs pour la France et de 60 francs pour l'étranger. Le prix du fascicule est de 6 francs.

Les manuscrits ainsi que les propositions de collaboration doivent être adressés à M. le Directeur ou à M. le Secrétaire de la rédaction, Bibliothèque de l'Institut, 23, quai de Conti, Paris, VI^{e}.

Adresser tout ce qui concerne les abonnements et les annonces :

A la Librairie Orientaliste Paul Geuthner, 13, rue Jacob, Paris, VI^{e}.

JOURNAL

DES SAVANTS

JUIN 1927

LES ÉGLISES D'AQUITAINE A COUPOLES ET L'ORIGINE DE LEUR ARCHITECTURE

RAIMOND REY. *La Cathédrale de Cahors et les origines de l'architecture à coupoles d'Aquitaine.* Un vol. gr. in-8°, XXII-229 pages, 96 figures et 4 planches hors texte. Paris, Henri Laurens, s. d. [1925].

La question si controversée de l'origine des églises à coupoles d'Aquitaine a été reprise dans cet excellent livre avec des éléments nouveaux. Au lieu de disserter sur des édifices dont les restaurations malencontreuses du XIX[e] siècle ont altéré la physionomie primitive, comme Saint-Front de Périgueux ou la cathédrale d'Angoulême, M. Rey s'est attaché à l'analyse architecturale de la cathédrale de Cahors qui présente ce double intérêt d'avoir conservé ses coupoles primitives sans restauration et d'être bien datée : elle fut consacrée le 27 juillet 1119 par le pape Calixte II, et ce renseignement emprunté à un ancien martyrologe copié par un chroniqueur du XVII[e] siècle est confirmé par une inscription relevée en 1634 sur l'autel du Saint-Suaire. La cathédrale de Cahors offre donc un témoignage de premier ordre à l'histoire des origines de cette architecture, et il en est de même d'un autre monument du Quercy auquel M. Rey s'est souvent reporté, la curieuse église de Souillac.

I

On sait que ces églises, couvertes de coupoles disposées en files sur une nef dépourvue de bas côtés, forment un groupe compact à l'ouest de la France. Elles sont surtout nombreuses en Périgord (27 pour le département de la Dordogne), en Angoumois, en Saintonge, mais on en trouve des

exemplaires remarquables en Guyenne, dans le Quercy, en Limousin. L'aire d'extension de cette architecture est limitée au nord par les églises de Fontevrault (Maine-et-Loire) et d'Orsan (Cher) (aujourd'hui disparue), à l'est par l'église de Solignac (Haute-Vienne), au sud par la cathédrale de Cahors. Nous pouvons constater qu'elles appartiennent à une région éloignée de la Méditerranée et par suite des centres d'où rayonnaient en France les influences de l'Orient.

Cependant les premiers archéologues qui s'occupèrent de ces églises n'hésitèrent pas à y voir des monuments d'art byzantin. En 1851, Félix de Verneilh publiait dans les *Annales Archéologiques* une étude sur « l'architecture byzantine en France : Saint-Front de Périgueux et Saint-Marc de Venise ». Pour A. Choisy (*Histoire de l'Architecture*, II, 1899), l'église Saint-Front n'est que la traduction en pierres de Saint-Marc, qui dérive lui-même des Saints-Apôtres de Constantinople. Par une réaction inévitable, des archéologues comme Quicherat, de Lasteyrie, Brutails montrèrent les différences essentielles qui séparent les églises du Sud-Ouest français des monuments de l'art byzantin et virent dans cette floraison de coupoles une création purement indigène; leurs arguments furent encore renforcés par ceux d'Émile Bertaux (*L'art byzantin dans l'Italie méridionale*, 1904), qui chercha à établir une relation entre les cases en pierres sèches, surmontées de coupoles grossières (*trulli* de la Pouille, *casellos* du Quercy) et l'architecture des églises à coupoles.

La théorie de l'origine byzantine n'en a pas moins gardé plusieurs défenseurs éminents. M. Enlart (*Architecture Religieuse*, 2e éd., 1919, p. 233) établit des rapprochements intéressants entre Saint-Front et certaines églises byzantines de Chypre où l'on trouve des files de coupoles et l'emploi de l'arc brisé. M. Diehl (*Manuel d'Art Byzantin*, 2e éd., 1926, p. 720), tout en avouant la difficulté d'établir par quelle voie l'influence byzantine a pénétré en Périgord, regarde cette influence comme un fait qu'il est impossible de nier, en particulier à Périgueux.

La question est donc loin d'être tranchée et l'on saura gré à M. Rey de l'avoir reprise à l'aide d'arguments nouveaux et présentés avec clarté. Grâce à une analyse consciencieuse du plan et des éléments architecturaux de la cathédrale de Cahors et de l'église de Souillac, M. Rey a pu mettre en pleine lumière, l'originalité de ces constructions, les traits essentiels qui les rattachent à l'architecture indigène du Quercy et les différences vraiment importantes qui les distinguent des édifices byzantins. Son excellent livre a le caractère d'une étude de géographie artistique et

répond par là aux préoccupations actuelles; il a montré admirablement ce que ces églises doivent au milieu physique et aux traditions régionales. Pourquoi faut-il qu'après un travail si poussé, et par une véritable inconséquence, M. Rey ait été séduit par la vieille théorie romantique de l'influence byzantine et soutienne dans une conclusion inattendue que, si les procédés de construction sont bien indigènes, seul le souvenir d'un édifice oriental ou byzantin a pu déterminer un programme d'une aussi vaste ampleur que celui de la cathédrale de Cahors?

« Telle qu'on la voit encore, dit-il, cette vaste nef, blanche comme une mosquée, offre « une irrésistible vision d'Orient. » et encore : « L'ampleur de l'édifice, l'harmonie des « proportions, l'habileté et le goût dans la composition ne peuvent s'expliquer que par « un désir d'imitation des formes orientales. ».

Rien ne montre mieux à quel point la théorie byzantine s'est implantée chez nous. Il paraît donc utile de poser encore une fois la question, à la lumière des faits intéressants recueillis par M. Rey lui-même.

II

Examinons d'abord les plans. Un fait primordial et dont on n'a pas tenu jusqu'ici un compte suffisant, c'est que toutes ces églises, sans aucune exception, se composent d'une nef avec ou sans transept, mais toujours sans bas côtés. La nef et le transept, quand il existe, sont couverts de coupoles disposées en file; le chœur, voûté souvent en berceau, se termine par un hémicycle sur lequel s'ouvrent, sans l'intermédiaire d'un déambulatoire, trois ou quatre chapelles rayonnantes.

Il est trop évident que ce plan est inconnu à l'art byzantin. Les églises à nef unique sont exceptionnelles à Constantinople et d'une époque postérieures[1]; on en trouve, il est vrai, en Grèce, en Crète, en Serbie, en Arménie, en Asie Mineure, mais ces édifices dérivés de prototypes persans et mésopotamiens représentent un art tout différent par son génie, de l'art byzantin : les coupoles byzantines ne sont jamais assises que sur des nefs accompagnées de bas côtés dont les voûtes en berceau, disposées en croix, contribuent à assurer l'équilibre de la coupole centrale. Nous savons d'ailleurs que ce plan spécifiquement byzantin a été importé dans certaines régions d'Occident. M. Puig i Cadafalch en a signalé des exemples très nets

1. Par exemple, l'une des trois églises de Zeïrek-Djami (le Pantocrator), XIIe siècle.

au xi[e] siècle dans la Marche d'Ancône et en Catalogne[1]. Ce plan paraît même s'être implanté en Provence. Il suffit d'examiner les exemples donnés par M. Puig i Cadalfach pour constater qu'il est tout différent du plan à nef unique des églises d'Aquitaine.

A plus forte raison les chœurs aquitains avec leurs chapelles rayonnantes n'ont rien à voir avec les trois absides, parallèles et conformes aux usages liturgiques, des églises grecques. C'est à tort que M. Rey rappelle ces chevets trichores ou encore les plans tréflés des églises de l'Athos : la disposition des chœurs aquitains (Cahors, Souillac, Solignac, Angoulême etc...), avec leurs chapelles posées de biais sur l'hémicycle, est toute différente. C'est un parti usité dans d'autres églises romanes, assez loin même de la région des églises à coupoles, par exemple à Saint-Dier (Puy-de-Dôme), à Saint-Paulien-sur-Loire et à Chamalières-sur-Loire (Haute-Loire).

Cependant, au milieu de ces églises à nef unique, le plan de Saint-Front de Périgueux semble exceptionnel. De Verneilh regardait cet édifice comme le prototype des églises à coupoles : il est au contraire un des exemplaires les plus récents. Sans vouloir retracer les discussions auxquelles la date de la construction de cette église a donné lieu, nous admettons les conclusions de M. Rey qui montre que l'édification des cinq salles carrées disposées en croix grecque et couvertes d'une coupole a suivi l'incendie de 1120 et s'est terminée vers 1173. Mais ce qui nous importe avant tout, c'est le plan de cette église et la similitude curieuse qu'il présente avec celui de Saint-Marc de Venise, commencée vers 1063, consacrée en 1111. A Saint-Front, les grands arcs qui soutiennent les coupoles s'appuient sur de gros piliers carrés, évidés de deux passages voûtés qui se coupent en croix.

Cette disposition rappelle les nefs uniques (Cahors, Angoulême) où deux des grands arcs qui soutiennent les coupoles s'appuient directement sur les murs latéraux. La seule différence c'est qu'à Saint-Front ces arcs sont plus larges et que les passages, ouverts dans les piliers qui les soutiennent, forment d'étroites galeries auxquelles il est vraiment abusif de donner le nom de bas côtés; ces galeries en effet, ressemblent à celles qui ont été obtenues dans l'église à nef unique de Bénévent (Creuse) par l'évidement des piliers-contreforts qui épaulent les voûtes.

1. Puig i Cadafalch. La transmission de la coupole orientale à la basilique romane du xi[e] siècle. (*Études dédiées à la mémoire de Kondakov*. Prague 1926, p. 263-274.)

Entre ce plan et celui de Saint-Marc de Venise les analogies sont incontestables. Si nous négligeons des détails tout à fait byzantins et inconnus à Saint-Front (le narthex formant deux retours d'angle, le chevet à trois absides parallèles creusées de niches), on retrouve à Venise les gros piliers carrés, évidés de passages cruciformes et qui soutiennent les grands arcs, beaucoup plus larges qu'à Saint-Front, appuyés aux murs latéraux. Ici, les bas côtés sont accusés davantage par un double étage d'arcades retombant sur des files de colonnes et placées entre les piliers. Nous savons par des témoignages historiques qu'il en était ainsi à l'église des Saints Apôtres de Constantinople, bâtie par Anthémius de Tralles et Isidore de Milet (536-546) et détruite en 1455 par ordre de Mahomet II. A part la suppression de l'abside, regardée comme inutile dans une chapelle exclusivement funéraire, le plan des Saints Apôtres et celui de Saint-Marc de Venise se ressemblaient : il est clair que, malgré des variantes importantes, le plan de Saint-Front en est comme la reproduction simplifiée. Peu importe que les constructeurs de Saint-Front aient eu l'intention de lui donner la forme d'une croix latine en couvrant d'une sixième coupole l'espace occupé aujourd'hui, à l'ouest, par les débris de la basilique élevée en 984. Les coïncidences avec Saint-Marc, en particulier l'évidement cruciforme des piliers, n'en sont pas moins réelles.

Ce plan d'église en croix libre qu'on retrouve en Arménie, est d'ailleurs tout à fait exceptionnel dans l'art byzantin et ne peut servir à le caractériser : à Constantinople même, l'église des Saints Apôtres en est le seul spécimen, et ce plan inusité semble avoir été adapté à la destination funéraire de l'édifice, construit pour recevoir les sépultures impériales. On pourrait même se demander, et l'hypothèse paraît plausible, si ce n'est pas ce caractère de mausolée grandiose qui a déterminé les Vénitiens à choisir ce plan, afin de pouvoir abriter dans un édifice, égal en majesté au mausolée des empereurs, le tombeau de leur patron vénéré. Et c'est par une hypothèse analogue que l'on pourrait expliquer que l'exemple des Vénitiens ait été suivi par les chanoines de Périgueux, qui avaient fait élever dès 1077 un tombeau monumental à Saint-Front par le sculpteur auvergnat Guinamond, moine de La Chaise-Dieu. Il se peut, qu'après l'incendie qui détruisit l'église en 1120, ce plan qui venait d'être réalisé à Saint-Marc de Venise (consacré en 1111), leur ait paru tout désigné pour le nouvel édifice qui devait abriter le tombeau de leur saint patron. Les rapports fréquents de commerce et de pèlerinage avec l'Italie du Nord et même avec Constantinople, peuvent servir à justifier cette hypothèse.

Ainsi s'expliqueraient, d'une part, les différences de plan entre Saint-Front et toutes les autres églises à coupoles, dont la plupart lui sont antérieures, d'autre part, la ressemblance entre le plan de Saint-Front et celui de Saint-Marc de Venise. Mais ne nous y trompons pas : ce rapport entre deux plans n'indique nullement que Saint-Front soit un édifice byzantin. Le cas de Saint-Front, imitation libre des Saints Apôtres est le même que celui des nombreux « Saints Sépulcres » élevés en France et en Europe au cours du XIe siècle. S'il existe des rapports entre leurs plans et celui du Saint-Sépulcre de Jérusalem, leur architecture est entièrement indigène. Il en est de même à Saint-Front et dans toutes les églises à coupoles : c'est surtout par leur construction que ces églises diffèrent entièrement des églises byzantines.

III

C'est dans ce domaine que le contraste entre les deux écoles devient saisissant. Les églises byzantines sont bâties en briques ou en petit appareil alternant avec des rangées de briques et cette architecture appelle les revêtements intérieurs et extérieurs, les placages de marbre, les mosaïques, les fresques ou les combinaisons ornementales tirées de la brique elle-mêmes et de son alternance avec d'autres matériaux. Les coupoles byzantines sont exécutées en blocage et en matériaux très légers : à la coupole de Sainte-Sophie de Constantinople des pierres spongieuses de l'île de Rhodes, à Ravenne des amphores noyées dans le ciment.

Les églises d'Aquitaine au contraire sont construites en belles pierres d'appareil et leurs coupoles sont également appareillées et composées de claveaux taillés à la normale. M. Rey a constaté ce fait géographique très intéressant : le groupe principal des églises à coupoles suit, du Sud-Est au Nord-Ouest, la bande de plateaux jurassiques et crétacés qui limite au nord le bassin d'Aquitaine. Ces plateaux pierreux fournissent un calcaire qui se délite facilement en plaquettes et les conditions sont pour ainsi dire les mêmes depuis Cahors jusqu'à Saintes.

Le même contraste existe dans tous les détails architecturaux. Les coupoles byzantines sont hémisphériques et les arcs qui les supportent sont en plein cintre. Il n'y a pas d'exception à cette règle et il en est ainsi à Saint-Marc de Venise. Dans les églises d'Aquitaine au contraire, à Cahors, à Souillac, à Angoulême, etc... les grands arcs ont une brisure plus ou moins accusée et les coupoles ont un profil légèrement ovoïde. Si ces traits

établissent des rapports réels entre cette architecture et celle de l'Orient mésopotamien, ils suffisent à ruiner l'hypothèse d'une influence byzantine : Byzance n'a jamais adopté l'arc brisé, répandu dans tout l'Orient, et est restée fidèle au plein cintre.

Mais examinons de plus près la construction des coupoles. Celle de Sainte-Sophie de Constantinople, dont le diamètre atteint 31 mètres, est percée à la base d'une couronne de fenêtres qui lui donnent son aspect grandiose et aérien. Dans les églises byzantines postérieures au xe siècle, les coupoles, de diamètre assez faible en général (8 mètres de diamètre à Venise, Saint-Luc et Daphni, 10m25 à Sainte-Sophie de Salonique), sont assises sur de hauts tambours cylindriques percés de baies qui leur donnent un aspect de sveltesse élégante. Rien de pareil en Aquitaine. Les dimensions des coupoles, bien qu'inférieures à celles de la grande Sainte-Sophie, ont un diamètre supérieur à celui des coupoles byzantines (16 mètres à Cahors, 12 à Saint-Front, 11 à Angoulême, Solignac, Souillac). En revanche elles reposent sur des tambours cylindriques très bas et percés timidement (4 fenêtres à Cahors, 8 à Saint-Front). Seule la coupole centrale d'Angoulême est percée d'une couronne de fenêtres, mais qui, dans son état actuel, date du xixe siècle. L'allure des coupoles du Sud-Ouest est donc lourde et massive : parfois d'ailleurs, comme à Angoulême elles sont dissimulées sous un comble.

Comme on l'a déjà montré depuis longtemps[1], c'est surtout dans la structure des pendentifs, qui ménagent la transition entre les plans carré et circulaire, qu'éclate la divergence entre l'architecture byzantine et celle d'Aquitaine. Les pendentifs byzantins sont des segments de sphère de section triangulaire dont les assises s'élargissent jusqu'à dessiner un cercle parfait : ils sont limités par la pénétration des grands arcs en plein cintre dans la sphère idéale dont ils représentent quatre segments. Rien de plus clair et de plus logique que cette conception. En Aquitaine il faut écarter les pendentifs de Saint-Front, reconstruits entièrement par Abadie en 1858 suivant le système byzantin, mais ceux qu'il a détruits avaient été établis suivant un système très différent qu'on trouve encore intact à Cahors, à Saint-Étienne de la Cité de Périgueux, à Souillac, etc... M. Rey a relevé avec précision le profil du pendentif de Cahors, qui est engendré par une courbe brisée et irrégulière. Ce pendentif se compose d'assises élevées en encorbellement et comprend trois parties : une courbe, puis la

1. Travaux de Brutails et de Spiers. (*Bulletin Monumental*, 1895 et 1897.)

ligne tend vers la droite, ensuite elle est légèrement bombée et couronnée par un ressaut qui forme le rebord de la galerie supérieure. Il y a donc en réalité trois plans distincts et rien dans ce procédé empirique et de caractère tout à fait indigène ne rappelle la correction géométrique et l'élégance des pendentifs byzantins.

Et nous sommes ramenés toujours à la même conclusion : d'un côté un art savant, aboutissement magnifique de traditions séculaires, tout imprégné de la clarté et de la noblesse helléniques, de l'autre, un art un peu barbare et archaïque, véritable transposition indigène de thèmes nés dans l'Orient continental loin des influences helléniques.

Il suffit d'ailleurs de comparer l'aspect extérieur des édifices des deux écoles pour être frappé de la différence irréductible de conceptions qu'ils représentent. Au début du XIIe siècle c'est le type de l'église en croix grecque qui règne dans le monde byzantin : une coupole centrale, assise sur un tambour élancé et ajouré, qui repose lui-même sur quatre grands arcs prolongés par quatre voûtes en berceau qui dessinent la croix grecque à l'extérieur et se terminent sur les façades par quatre frontons curvilignes. Le narthex, parfois couvert de calottes aveugles, les bas côtés logés dans les angles, les trois absides liturgiques débordantes à l'extérieur, viennent compléter cette ordonnance à la fois claire, logique, expressive.

Qu'y a-t-il de commun entre cette architecture et celle des églises d'Aquitaine dont l'aspect extérieur est lourd, inorganique, dénué d'expression? Ce sont de véritables cubes de maçonnerie juxtaposés, d'où les coupoles émergent à la file. Considérons par exemple l'extérieur de l'église de Souillac : c'est une vaste bâtisse lourde et peu monumentale recouverte uniformément de toitures en tuiles. Les coupoles sont aveugles et on ne voit pas de trace d'un clocher : sur les cinq chapelles rayonnantes du chevet, trois seulement sont ornées. L'ensemble est écrasé et massif et nous pourrions faire des constatations analogues à Cahors, dont la façade massive date du XIIe siècle, à Saint-Étienne de la Cité de Périgueux avec son chevet plat, à Angoulême.

L'intérieur de ces églises au contraire donne l'impression d'une véritable grandeur et c'est peut-être par là qu'elles reprennent l'avantage sur les églises byzantines, dont l'intérieur, à partir du IXe siècle est de plus en plus divisé en compartiments par des murs et des barrières comme celles de l'iconostase qui arrivent à supprimer toute perspective un peu large. En Aquitaine au contraire, avec ces moyens empiriques, les maîtres d'œuvre ont réussi à enclore de vastes espaces et à donner à l'intérieur des églises

un caractère vraiment grandiose : c'est une différence de plus entre les églises byzantines et celles d'Aquitaine.

Ainsi, notre analyse nous conduit à constater dans ces deux groupes d'églises non seulement des variantes importantes de plan et de construction, mais des divergences fondamentales de conceptions. Chacun de ces types d'édifices représente l'esprit d'une civilisation différente.

IV

Mais quelle peut être l'origine de cette architecture à coupoles? Dans une analyse remarquable et remplie d'observations personnelles, M. Rey a montré les rapports intimes qui existent entre les grandes églises de Cahors et de Souillac d'une part et, d'autre part, les églises rurales du Quercy qui possèdent sous leur clocher central de petites coupoles construites de la même manière que celles des édifices plus vastes. Il se refuse d'ailleurs à admettre le passage direct de ces petites églises à la grandiose cathédrale de Cahors, sans l'intervention d'un nouveau facteur qui ne peut être, selon lui, que l'imitation plus ou moins précise d'un édifice vu en Orient. « Il a fallu, dit-il, le souffle de l'Orient pour éveiller l'audace d'un « artiste novateur. » C'est ce qu'on peut admettre, semble-t-il, pour Saint-Front de Périgueux, où l'on aurait voulu reproduire le plan du mausolée impérial des Saints Apôtres, mais c'est là un fait exceptionnel et Saint-Front est une des dernières venues parmi les églises à coupoles. Où trouver au contraire dans l'art byzantin l'équivalent d'édifices comme la cathédrale de Cahors ou l'église de Souillac?

M. Rey a examiné aussi avec soin le témoignage des églises arméniennes d'où, suivant Strzygowski, les églises d'Aquitaine dériveraient directement. Entre les deux groupes il y a en effet bien des traits communs : la construction appareillée, la simplicité et la pauvreté du plan, l'emploi de l'arc brisé, la structure des pendentifs en encorbellement dans des églises datées du VII^e siècle. Mais toutes les églises d'Arménie ne sont pas à nef unique et chacune d'elles n'a qu'une seule coupole. La disposition des coupoles en files est bien particulière à l'Aquitaine. Les églises d'Arménie d'une part, celles d'Aquitaine d'autre part, représentent deux écoles régionales dont les caractères communs peuvent s'expliquer par une régression analogue et spontanée vers des procédés archaïques et empiriques. Les procédés populaires employés dans les huttes en pierres sèches (trulli,

casellos etc...) ont eu probablement plus d'action sur la genèse de cette architecture que M. Rey n'est disposé à l'avouer, bien qu'il reconnaisse l'identité du procédé.

Un pareil problème ne peut être résolu avec des données aussi insuffisantes. Voici cependant quelques observations qui permettront de le considérer sous un nouvel aspect. On oublie trop que le plan essentiel de églises à coupoles est le plan à nef unique : la question des origines de l'architecture à coupoles n'est qu'un épisode de l'histoire du plan à nef unique voûtée, auquel les archéologues n'ont peut-être pas accordé jusqu'ici toute l'importance désirable. On constate qu'en France, ce plan a été appliqué non seulement à des chapelles, mais à des églises importantes, à des cathédrales mêmes. Ce plan est limité à certaines régions qui forment un groupe compact d'un seul tenant, de l'Espagne à la Bourgogne ; il est même prédominant dans certains pays, en Catalogne, en Provence, en Gévaudan, en Velay. Il est un peu moins exclusif, mais encore largement représenté en Languedoc, Aquitaine, Limousin, Auvergne. Il va en se raréfiant vers le nord et ne dépasse guère la Loire : au delà de ce fleuve il n'est appliqué qu'à des chapelles de faible dimension.

Il en résulte que son foyer d'origine doit être placé au Sud-Est, mais, de plus, il n'est pas particulier à la France. M. Gsell l'a signalé en Afrique dans des édifices qui ont jusqu'à 30 mètres de longueur. Rivoira l'a trouvé en Lombardie, Bertaux en Basilicate, Monneret de Villard en Frioul et Dalmatie, Millet en Serbie et en Grèce, Gerola en Crète, Butler en Syrie centrale, Ramsay en Asie Mineure dans le Hassan Dagh, le R. P. de Jerphanion dans les églises rupestres de la région d'Urgub, Strzygowski en Arménie, miss Bell dans la région de Tûr Abdin au sud de la haute vallée du Tigre, où il est d'un emploi courant dans des monastères fondés à la fin du VI^e siècle. Le monde byzantin a été comme enveloppé par l'expansion de ce plan, qui n'a pu s'implanter que dans des provinces éloignées de Constantinople. Sa patrie d'origine paraît être la Perse et la Mésopotamie, où la salle rectangulaire voûtée en berceau est un des éléments essentiels des palais sassanides. Entre les types du Tûr Abdin et certains plans d'églises rurales au Midi de la France il y a une concordance surprenante. L'importation de ce plan en France, probablement par des fondateurs de monastères semble évidente.

Un trait commun à tous ces groupes d'églises à nef unique c'est que dans chacune des régions où elles sont employées, elles ont pris au cours des siècles un caractère indigène. Un type d'édifices, à l'origine cosmo-

polite et banal, a reçu l'empreinte des pays où il s'est implanté, et c'est ce qui s'est produit en Aquitaine. Au milieu des groupes compacts d'églises à nef unique qui rayonnent en quelque sorte en éventail des régions méditerranéennes, les églises à coupoles du Quercy et du Périgord représentent une interprétation régionale et originale de ce plan à nef unique.

Ce qui les distingue avant tout, c'est la file des coupoles établies sur la nef et parfois sur le transept, mais par tous les autres traits de leur architecture elles se rattachent à une région bien plus vaste qui englobe le Limousin et où l'on trouve la coupole sur des pendentifs construits en encorbellement à la croisée du transept, l'emploi de l'arc brisé et surtout la nef unique, dont les voûtes sont contrebutées par les arcs transversaux appuyés aux murs latéraux. Dans certaines églises limousines le procédé a été simplifié : à Uzerche, à Cornil, à Bénévent, des pendentifs droits engendrent des coupoles octogonales. A l'est, les dernières coupoles sur pendentifs empiètent sur les frontières de l'Auvergne à Auriac (Cantal) et à Herment (Puy-de-Dôme). Au delà commence la zone exclusive des coupoles sur trompes d'angle, procédé persan, qui a reçu comme le pendentif bien des simplifications locales.

Nous pouvons donc rendre compte au moins de deux des éléments qui constituent l'architecture des églises d'Aquitaine : la nef unique importée d'Orient, la disposition des coupoles en file, solution originale de la couverture de ces nefs qui appartient bien à l'Aquitaine et dont la cathédrale de Cahors, ainsi que l'a montré M. Rey est le plus ancien exemplaire. L'origine même du procédé architectural du pendentif est plus obscure. M. Rey ne paraît pas avoir connu l'exemple de pendentif archaïque, du v^e siècle avant notre ère, trouvé par M. Chapot dans une tombe à coupole de Kertch en Crimée[1]. Par contre il refuse de faire état du petit ciborium gallo-romain signalé par M. de Lasteyrie, où le procédé est cependant bien net. Si l'on ajoute que le pendentif est employé dans les thermes de Caracalla, on en conclura qu'il n'a rien de spécifiquement byzantin, qu'inventé peut-être en Orient dès le v^e siècle avant Jésus-Christ, il a pu se propager à travers l'empire romain jusqu'en Gaule et qu'enfin, rien n'empêche d'admettre que la préférence marquée par les constructions du Sud-Ouest pour ce procédé ne provienne pas de l'existence dans leur région de monuments gallo-romains, où le pendentif aurait pu être employé. Cette source des coupoles du Sud-Ouest paraît en tout cas plus vraisemblable que la simple vision d'Orient rapportée par un maître d'œuvre de quelque voyage à Constantinople.

Louis Bréhier.

1. *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1912, p. 294.

LA SCULPTURE ANTIQUE DE PHIDIAS A L'ÈRE BYZANTINE

Charles Picard. *La sculpture antique de Phidias à l'ère byzantine* (*collection des Manuels d'Histoire de l'Art*). Un vol. in-8°, 552 p., 202 fig. Paris, H. Laurens, 1926.

Premier article.

Le livre dans lequel M. Picard étudie la sculpture antique de Phidias à l'ère byzantine fait suite à celui qu'il a publié en 1923 sur la sculpture antique des origines à Phidias ; on y retrouve les mêmes mérites ; il obtiendra le même succès justifié. Pour une œuvre d'une pareille ampleur, plus difficile encore à réaliser en deux fois cinq cents pages, il fallait de robustes épaules : M. Picard a soutenu le faix sans plier. Si son second volume, le seul dont nous puissions nous occuper ici, semble quelquefois un peu dense et comme tendu, cela tient à la richesse d'une érudition qui, dans le cadre relativement restreint où elle est obligée de se concentrer, vise à ne rien sacrifier de ce qu'elle considère comme indispensable. La documentation, aussi solide qu'abondante, n'ignore rien, peut-on dire, des multiples problèmes qui se posent et des solutions souvent fort diverses qui ont été avancées ; on en apprécie de plus en plus la sûreté à mesure qu'on est à même de l'éprouver davantage. Pour asseoir en toute indépendance son jugement personnel, l'auteur, qui se pique simplement d'arriver à « cette demi-certitude au delà de laquelle l'archéologie ne peut rien », est servi par une expérience qui s'est formée au contact des réalités dans la pratique journalière et prolongée des champs de fouilles et des musées, en outre par un sens critique très éveillé qui le met en garde contre les affirmations tranchantes et le défend contre la séduction des opinions insuffisamment étayées de preuves, si brillantes qu'elles soient ; dans les attributions, il préfère souvent rester sur la réserve et se contenter d'une neutralité, qui, seule, lui apparaît sage, plutôt que de se livrer à un « facile jeu d'hypothèses », qui viendraient, « les certitudes manquant, tenir les places vides ». Au lieu de vouloir avec assurance reconstituer l'état-civil des belles œuvres anonymes, M. Picard estime plus judicieux et plus prudent de les regarder elles-mêmes et pour nous permettre de le faire avec lui, il dispose sous nos yeux une illustration copieuse et originale où, à côté des pièces célèbres des

grands maîtres, il s'est efforcé de nous en présenter d'autres, nouvelles ou peu connues : leur vue nous dédommage du caractère si précaire que revêt toujours l'histoire de la sculpture antique. M. Picard sait du moins lui faire rendre tout ce qu'on en peut tirer pour notre plaisir et notre instruction.

I

L'art sculptural de la seconde moitié du v[e] siècle avant J.-C. est un exemple éloquent de nos incertitudes. M. Picard n'hésite pas à nous dire qu' « il nous est quasi inconnu » ; le talent même de son plus illustre représentant, Phidias, « reste souvent une énigme ». Des œuvres de sa jeunesse, aucune n'est sûre ; pour celles de sa maturité, après que, vers 450, il fut devenu l'ami de Périclès et, par la volonté du stratège, une sorte de surintendant des beaux arts, nos lumières sont bien vacillantes. Les tentatives qu'on a faites de reconstituer l'Athéna Lemnia avec une tête de Bologne et un torse de Dresde, ou avec une tête de Vienne et le torse Médicis, actuellement au Louvre, ont été abandonnées ; l'Athéna Promachos est « encore moins connue aujourd'hui que la Lemnia » ; si le type général de la Parthénos, qui, terminée en 439, fut le dernier chef-d'œuvre de l'artiste, est conservé dans l'ensemble par de petites répliques assez médiocres, ces documents sont impuissants à nous rendre la majesté, la splendeur, l'impression idéale d'une statue qui, au témoignage des anciens, « ajoutait au prestige des dieux ». Le Zeus d'Olympie, qu'on place maintenant avant la Parthénos, ne doit pas être postérieur à 447 ; disproportionné avec le temple par ses dimensions excessives en largeur et en hauteur, d'un luxe symbolique, évocateur des magnificences de l'Olympe, pourtant un peu trop chargé, cette œuvre d'essai ne s'explique bien qu'avant l'Athéna ; mais elle valait déjà par la qualité morale de l'expression, par sa vie profonde. Telle est la marque propre du génie de Phidias ; il a emprunté l'essentiel de ses types à ses devanciers, mais il les a animés d'un puissant souffle surnaturel.

M. Picard est d'avis, malgré les opinions contraires, que l'inspiration de Phidias se révèle aussi dans les ensembles décoratifs du Parthénon, dont il a donné les cartons et surveillé le travail. Les métopes, auxquelles on n'a peut-être pas assez rendu justice et qui, comme toute œuvre collective, sont inégales, manifestent un progrès sensible sur celles d'Olympie ; les meilleures forment des tableaux pleins de logique et exempts de toute con-

trainte, malgré l'étroitesse du champ. Dans les frontons, en dépit des douloureuses mutilations et surtout de la disparition presque totale des têtes, « c'est partout la plénitude de la vie physique, la joie sereine de la santé » ; les nus sont d'une admirable noblesse, les draperies « aussi vivantes que des étoffes, intelligentes comme des idées, actives ainsi que des forces ». La frise, disposée sur les parois extérieures du temple, ce qui est très rare dans l'architecture dorique, traitée en faible saillie comme un relief presque pictural, autre rareté, déroulait dans un mouvement solennel la procession des Panathénées en deux longues files jusqu'aux dieux protecteurs de l'Attique qui, mêlés à leurs fidèles, accueillaient l'hommage de la cité. Dans l'art du Parthénon, qui, comme tous les grands arts classiques, est d'une extrême simplicité, où les gestes n'ont rien de forcé, la création, ainsi que dans les statues de Phidias, ne joue qu'un rôle secondaire ; nulle recherche de la nouveauté ou de l'imprévu ; nulle imitation et nul emprunt non plus. Avec son inspiration spontanée et personnelle, cet art est seulement la plus haute réalisation esthétique de son temps.

L'influence de Phidias lui a survécu dans les ateliers attiques. Les reliefs qui, par leur caractère modeste et familier, sont « le meilleur témoin de la noblesse artistique du siècle », montrent après lui la persistance de son style ; non seulement les ex-voto religieux, comme le si touchant panneau d'Orphée et Eurydice, mais les stèles funéraires dérivent des grands modèles ; les sculpteurs auxquels Phidias avait eu recours pour les travaux de l'Acropole, et qui s'étaient imprégnés de son esprit, ont plus tard cherché à s'employer sur place ; certains s'expatriant sont allés au loin, jusqu'en Sicile et dans l'Italie du Sud, porter la tradition du maître.

En même temps, d'autres artistes, indépendants, ne procédaient guère que d'eux-mêmes. Paeonios de Mendé, avec sa Niké d'Olympie, par la hardiesse du mouvement et par le procédé nouveau de la « draperie mouillée », s'engageait dans des voies originales ; Callimaque, — auquel on est bien tenté d'attribuer la colonne des Danseuses de Delphes, mais auquel on hésite à rapporter, plutôt qu'à Alcamène, le bronze de la Genitrix reproduit par le marbre du Louvre, — cultivait, plus que tout autre, la tendance archaïsante et, devançant les pasticheurs néo-attiques, poursuivait, comme Alcamène avec son Hermès Propylaios, « la rénovation de l'art religieux sous une forme intentionnellement attardée ».

La sculpture monumentale reflétait les deux courants ; traditionaliste à l'Hephaisteion, elle en faisait une réplique un peu alourdie du Parthénon, tandis qu'au temple d'Athéna Niké, avec les Victoires de la balustrade

notamment, ou à l'Erechtheion, avec les Corés et surtout avec les frises, elle inclinait vers plus de délicatesse et de charme, comme sous une inspiration plus ionienne, et annonçait l'art du IVe siècle.

Cet art du IVe siècle, qui va conquérir « le domaine du pathétique et celui de l'analyse », qui vise à traduire plus profondément la vie et à rendre des idées mêmes abstraites, se laisse pressentir mieux encore chez Céphisodote, père de Praxitèle, qui fut peut-être plus novateur que son fils. Dans son groupe d'Eiréné et Ploutos se combinent les souvenirs du ve siècle et des préoccupations nouvelles : l'intention allégorique, l'expression de la tendresse et de la sensibilité maternelles.

II

Avec Scopas, le plus ancien des grands sculpteurs du IVe siècle, le changement est consommé. Malheureusement, ici encore, nous nous heurtons à l'insuffisance de notre science ; nous devinons cependant, et M. Picard y insiste, que Scopas a été surtout attentif aux sentiments qui ébranlent fortement les âmes ; sa sculpture, qui barre les fronts d'un profond sillon, qui enfonce les yeux dans les orbites, réalise « la première traduction plastique continue de la douleur ou de l'angoisse ». Aux frontons de Tégée, les têtes n'avaient plus rien de l'impassibilité qu'on leur voyait aux frontons d'Olympie, de la sérénité qui régnait à ceux du Parthénon ; le regard, la bouche, la physionomie tout entière témoignaient d'une violente agitation, d'un profond tourment intime. Dans sa Ménade en furie, qui semble non pas avoir été isolée, mais avoir appartenu à un groupe de Bacchantes, Scopas avait fait « de la beauté avec un cas de pathologie nerveuse » ; il n'y avait plus d'équilibre ; la passion atteignant son paroxysme emportait tout. A cet artiste insigne, qu'il met très haut et qu'il qualifie en plusieurs occasions de génial, M. Picard associe Timothéos, Bryaxis et Léocharès qui collaborèrent avec lui au Mausolée d'Halicarnasse, « le dernier grand monument de l'art classique », dont la décoration vibrante et pathétique avait peut-être subi son influence déterminante. La présence de Scopas et de plusieurs autres sculpteurs du IVe siècle en Asie, dans cette Ionie par laquelle le monde grec entre en contact avec l'Orient, prépare le prochain avenir : « après l'expédition d'Alexandre, c'est bien souvent l'Asie encore que la sculpture hellénique choisira comme terre d'exil ».

M. Picard paraît moins enthousiaste de Praxitèle que de Scopas. Sans doute, il lui reconnaît une riche compréhension psychologique qui, pour le type masculin, se préoccupe moins des problèmes de statique, comme l'art antérieur, que des questions de dynamique, par où les personnages nous révèlent leur âme propre ; sans doute aussi il le loue d'avoir fait faire à la plastique grecque « la complète conquête du corps féminin », de lui avoir fourni « un type féminin inimitable » ; sans doute encore il fait de lui le grand maître des figures au repos ; mais il estime que Praxitèle n'a guère adopté de poses nouvelles et que, même dans les rythmes qu'il a renouvelés par le hanchement, la jambe croisée, le bras levé, il avait eu des devanciers ; surtout il souhaiterait chez lui une émotion plus vive et plus sincère ; il regrette les indications réalistes qui, dans ses Aphrodites par exemple, humanisaient trop familièrement la nudité des déesses ; il juge inquiétante la « morbidesse » de ses œuvres et il voit en lui l'artiste qui, « par son goût voluptueux, a peut-être accentué le plus délicatement la décadence de la statuaire grecque ». C'est en définitive un génie « plus exquis qu'original ».

Dans le détail, une sérieuse circonspection s'impose : le classement chronologique des œuvres de Praxitèle ne peut même pas être essayé. Les reliefs de Mantinée, assez misérables, doivent bien être attribués à Praxitèle le Jeune ; mais savons-nous jusqu'à quel point l'Aphrodite du Vatican, de caractère « lysippique, presque matronal », nous permet de concevoir la Cnidienne? Même avec l'Hermès d'Olympie, nous restons dans le doute : M. Picard, quoiqu'il ne se prononce pas catégoriquement, ne semble pas très éloigné de partager l'opinion de ceux pour qui cette statue « trop bien faite » décélerait peut-être plutôt la virtuosité d'un copiste que la personnalité d'un maître.

La place nous manque pour nous arrêter avec l'auteur aux artistes de second rang, Euphranor, Praxias, Silanion ou Eucleidès, qui avait exécuté à Aegira un Zeus dont la tête, récemment retrouvée, rappelle celle d'Otricoli ; pas davantage nous est-il loisible de nous occuper des œuvres anonymes, de la Déméter de Cnide, de la Fanciulla d'Anzio dont le secret demeure toujours irritant, de la Vénus de Milo qui doit appartenir à la génération de Scopas et de Praxitèle, ni des vastes ensembles, comme le groupe des Niobides, ni de la sculpture décorative où, sur les stèles funéraires dont l'ornementation devient plus compliquée, le pathétique et le réalisme se substituent aussi « à l'expression idéaliste de quiétude cherchée par le v^{e} siècle ».

Nous voici maintenant, dans ce IV^e siècle qui ne connaît plus les grandes écoles, mais seulement des artistes isolés et individualistes, devant le dernier des maîtres, Lysippe. Nos indécisions ne sont pas moindres avec lui qu'avec les autres. La découverte de l'Agias à Delphes, pour heureuse qu'elle ait été, a augmenté nos perplexités et il convient de renoncer à affirmer que la statue est sûrement de Lysippe ; l'Apoxyomenos est de plus en plus contesté aujourd'hui ; il nous est en outre fort difficile d'imaginer le véritable Alexandre de l'artiste : on hésite à le retrouver aussi bien dans l'hermès Azara du Louvre que dans l'Alexandre Rondanini de Munich. Nous pouvons néanmoins dégager d'une façon assez nette en quoi consiste l'originalité de Lysippe. M. Picard appuie sur ce fait, qu'ayant eu sa vocation orientée par un peintre sicyonien, Eupompos, il a regardé ses modèles humains en coloriste ; par là il s'est libéré de la contrainte du canon polyclétéen et, pour se rapprocher plus complètement de l'apparence naturelle de la vie, il ne s'est pas contenté de prêter attention aux particularités individuelles, si précieuses pour la compréhension des caractères, mais il en est venu, par une innovation grosse de conséquences, à traiter la statuaire selon le procédé pictural, à transposer l'invention récente du clair-obscur dans le domaine de la ronde-bosse. Tandis que les archaïques tâchaient de pénétrer et de traduire par leur manière architectonique un peu rude « l'aspect essentiel, détaché des contingences du mouvement et de l'instant », lui s'applique à saisir « l'impression passagère, presque instable », et à la rendre par un jeu savant de lumières, d'ombres et de demi-teintes, propre à suggérer, par ses imprécisions mêmes, l'idée d'une incessante transformation. Après la mort d'Alexandre, le souci de l'expression psychologique s'accuse davantage chez Lysippe qui se réserve pour les images divines, en y apportant d'ailleurs un esprit plus réaliste et plus familier ; ses Héraclès sont les meilleurs représentants de cette période ; mais on n'a pas assez remarqué, d'après M. Picard, que des statues, telles que l'Hermès attachant sa sandale, le Poseidon Isthmios ou l'Eros bandant son arc, ne vivaient plus simplement de face, qu'elles étaient faites pour être vues de trois côtés, comme des êtres en action surpris dans une attitude momentanée ; Lysippe a porté à sa perfection « l'expression du volume dans l'atmosphère ».

III

Passant à la sculpture hellénistique, M. Picard commence par examiner les survivances de la tradition classique : celle de Praxitèle, avec des

œuvres comme l'Hermès du Belvédère ou le Satyreau à la flûte ; celle de Scopas, à laquelle se rattachent des pièces romantiques comme l'Apollon Pourtalès, et dont le souvenir se retrouve, un peu lointain déjà, dans la Niké de Samothrace, qui est sortie sans doute d'une main rhodienne ; celle de Lysippe enfin, dont Eutychidès et Charès de Lindos ont été les disciples plus ou moins fidèles et dont l'influence se distingue jusque dans le Pugiliste du Musée des Thermes à Rome, « l'un des plus vigoureux morceaux du réalisme hellénistique ».

Au IIIe et au IIe siècle, l'école attique, dont le rayonnement s'étend jusqu'en Anatolie, demeure « gardienne du dépôt de l'art classique » et se tient « un peu vieillotte, comme en marge du vrai mouvement hellénistique, asiatico-égyptien » ; au Ier, elle prendra la tête de la renaissance archaïsante néo-attique, « essentiellement traditionaliste », plus éclectique qu'originale, où s'épanouissent des tendances déjà anciennes qui ne s'étaient jamais perdues. Dans l'ensemble, tous ces artistes ont été assez impuissants à découvrir des formules personnelles ; tout au plus leur est-on redevable de quelques recherches nouvelles dans l'expression des types divins, dans l'agencement des poses, dans le traitement des draperies.

L'île de Délos, placée à mi-chemin de l'Asie et de la Grèce, dont M. Picard pouvait parler avec une autorité toute spéciale, nous montre déjà autre chose que l'Attique ; elle reste au IIe siècle, comme à l'époque archaïque, « un réceptacle ouvert à des influences bien diverses » ; la tradition classique aboutissant au style archaïsant y a été fortement implantée, témoin le Diadumène, et on y rencontre également des œuvres d'un goût asiatico-égyptien, le beau Galate combattant de l'Agora des Italiens par exemple. Les fouilles de Délos permettent en outre de connaître les procédés techniques : l'abus du travail au foret, l'emploi intempérant des pièces de rapport, souvent fort petites.

Ce sont les courants asiatique et alexandrin qui, à l'époque hellénistique, occupent le premier plan ; c'est grâce à eux que s'accomplit la rénovation féconde de la plastique. M. Picard les examine l'un après l'autre et entreprend de déterminer, plus exactement qu'on ne l'avait fait jusqu'ici, la part qui revient à chacun d'eux. D'une façon générale, il pense que « dans la constitution de la vulgate du style hellénistique », on a eu tort d'attribuer jadis un rôle trop prépondérant à l'Égypte ptolémaïque ; surtout pour les « reliefs pittoresques » il faut singulièrement réduire ce qui est dû à Alexandrie : comment ces reliefs seraient-ils ptolémaïques alors que le pittoresque n'y est pas égyptien, mais asiatico-hellénique, alors qu'on n'en

a exhumé aucun à Alexandrie même? Dans la sculpture hellénistique tout entière, l'Asie a exercé l'influence la plus notable et la plus fructueuse; aussi est-ce à l'étude des écoles asiatiques et de leurs suites qu'il convient de donner le principal effort.

La plus brillante de ces écoles a été celle de Pergame sous les Attalides; M. Picard passe en revue ses œuvres les plus célèbres. Il considère d'abord le grand ex-voto d'Attale I^er^, élevé vers 228 en mémoire des victoires sur les Galates; dans les répliques que nous possédons de deux des bronzes qui le composaient, il fait ressortir des traits caractéristiques : dans le Gaulois blessé du Capitole, le souci de la vérité documentaire qu'atteste l'observation toute nouvelle de la réalité ethnique; dans le groupe de la collection Ludovisi, improprement appelé « Arria et Paetus », une mise en scène trop dramatique, qui révèle le goût un peu déclamatoire du temps. Puis il arrive aux artistes, plus rapprochés de l'école rhodienne, qui, sous Eumène II, ont laissé un témoignage collectif de leur activité dans l'autel monumental de Zeus et d'Athéna Niképhoros : il analyse par le menu la fameuse Gigantomachie qui est « comme le manifeste de cette école... en possession de son âpre originalité »; il relève chez ces sculpteurs, dont Scopas a été le grand ancêtre, le sentiment profond de la vie, le naturalisme accusé, l'animation intense, et aussi des nouveautés moins heureuses, l'excès des accessoires, un fini trop scrupuleux des détails. L'artiste ne se contente plus des ressources de la plastique; son intention est devenue picturale : les reliefs pittoresques recueilleront cette tradition et la transmettront au bas-relief romain, dont le principe remonte en définitive aux frises qui ornaient l'autel de Pergame. Entre ces sculptures et les premiers reliefs pittoresques, de vastes compositions de la statuaire, qui semblent avoir été assez nombreuses, forment un chaînon intermédiaire; tel sera plus tard le Taureau Farnèse, œuvre de deux artistes de Tralles; tels furent à Pergame même le haut-relief de Prométhée et à Tralles les Apprêts du sacrifice, avec le meneur de taureau. L'indice bien typique pour reconnaître et suivre ce courant asiatique, dont la force et la richesse apparaissent chaque jour plus clairement, c'est l'élément paysagiste, en particulier les fonds de rochers; la réapparition du paysage dans la sculpture, où la figure humaine régnait en maîtresse presque depuis le début, constitue une vraie révolution.

Auprès de l'école de Pergame, d'autres représentent également le style asiatique. Une école du nord, à laquelle on rattachera peut-être Doidalsès de Bithynie, qui créa au III^e^ siècle un type d'Aphrodite accroupie, a compté

dans la première moitié du II[e] Boéthos de Calchédon, l'auteur de l'Enfant à l'oie. En Ionie, Éphèse, Priène avec Archélaos, Smyrne avec Myron de Thèbes constituèrent une école provinciale qui semble avoir eu une prédilection pour la charge. Le sud de l'Asie Mineure et la Syrie eurent chacun sans doute aussi leur production originale : là éclectique, « associant le profil calme des modèles praxitéliens avec le mouvement et le pathétique des têtes et des poses à la Scopas », ici « affectionnant pour le nu féminin un modelé gras », « quelque chose d'un peu lascif et provoquant ».

Rhodes a formé un milieu indépendant, intermédiaire entre la Grèce et l'Orient, où se combinent des réminiscences lysippiques et des emprunts au répertoire pergaménien. C'est surtout dans la dernière moitié du II[e] siècle que cette école a fleuri, avec Philiscos, dont les découvertes récentes tendent à réduire la réputation, et vers 50 avant J.-C. avec les auteurs du Laocoon, groupe assurément théâtral, où l'influence pergaménienne est sensible, mais qui, au point de vue de la composition et de la technique, dénote une incontestable supériorité.

Pour terminer son chapitre sur les écoles d'Asie, M. Picard suit l'action de la plastique grecque, rénovée en Anatolie par l'expédition des Macédoniens, jusque dans l'Inde et en Chine.

L'autre courant de la sculpture hellénistique a eu son centre à Alexandrie ; nous le retrouvons à Cyrène. En Afrique, de même que partout, la civilisation grecque ne domina entièrement que la côte ; l'arrière-pays continua de vivre sur ses traditions : une école autonome de plastique persista à Méroé, en Ethiopie. L'art mixte, qui se constitua en gardant des éléments indigènes et en demandant l'essentiel de ses directions à l'étranger, nous apparaît déjà à une date ancienne dans les scènes du tombeau de Pétosiris, qui remontent aux environs de 300 avant J.-C. [1]. Ce qui fait le propre de la sculpture gréco-égyptienne contemporaine des Lagides, c'est bien moins un style ou un idéal particulier que certains thèmes ; M. Picard y signale deux tendances principales qu'on rencontrerait ailleurs à la même époque, mais qui s'exercent à Alexandrie sur une matière spéciale : d'une part, le réalisme d'observation pour lequel les races si bigarrées qui se coudoient dans le Delta sont un magnifique sujet et qui a produit toute

1. M. Picard adopte ici la thèse présentée par M. Lefebvre. Plus récemment, M. Montet a soutenu (*Revue archéologique*, 1926, I, p. 161 et suiv.) que le tombeau remontait à la première moitié du V[e] siècle ; pour lui, les nouveautés qui rompent avec la pure tradition égyptienne viennent non pas des Grecs, mais des Perses.

une série de types ethniques bien locaux, Libyens, négrillons ou Gaulois, ceux-ci traités avec un respect plus scrupuleux de l'exacte vérité qu'à Pergame ; d'autre part, le goût pour la sculpture de genre, à intentions souvent caricaturales, où se manifeste l'intérêt des Alexandrins à l'égard des petites gens, marins et paysans, acteurs et musiciens, pâtres et almées, de tous ceux qui les amusaient ou excitaient leur verve caustique. Quant à l'invention du bas-relief pittoresque, nous avons eu l'occasion de dire qu'il faut la chercher plutôt en Asie du côté de Pergame et de Tralles ; la théorie qui l'attribuait à l'Égypte des Lagides a du reste perdu presque tous ses partisans. Cependant, entre les deux séries principales de ces bas-reliefs, la série gréco-asiatique, la plus ancienne, conçue en marbre, et la série hellénistico-romaine, plus fine, dont les modèles étaient probablement en plâtre et analogues aux stucs latins, il existe peut-être une transition alexandrine; les monuments qui la représentent, comme la Chevauchée nocturne, les Acteurs jouant une comédie, sont originaires de Campanie, mais les prototypes venaient peut-être d'Égypte et « Alexandrie aurait servi ainsi tout au moins à acclimater en Italie et à Rome un genre nouveau », et préparé de façon immédiate le style des grands bas-reliefs historiques.

Le naturalisme de la période hellénistique a favorisé, aussi bien en Égypte qu'en Asie, le portrait, qui de plus en plus s'attache au détail vivant et s'efforce de rendre l'expression psychologique ; à l'Antiochus III du Louvre et à l'étonnant Euthydémos de la galerie Torlonia peuvent correspondre maints bustes de Ptolémées. Et il ne faut pas oublier à l'actif de la sculpture alexandrine certaines belles figures d'animaux, un monde que la Grèce classique avait trop négligé et que l'art hellénistique remettait en honneur, comme le paysage.

A. Merlin.

(*La fin à un prochain cahier.*)

TOURISTES ANCIENS AUX TOMBEAUX DES ROIS

Jules Baillet. *Inscriptions grecques et latines des Tombeaux des Rois ou Syringes, à Thèbes.* (*Mémoires publiés par les Membres de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, tome XLII.*) Un vol. de cxvi-625 p., avec 32 planches reproduisant 53 photographies et 77 planches donnant les *fac simile* de 2105 graffites ; 4 fascicules. Le Caire, Imprimerie de l'Institut français d'archéologie orientale, 1920-1926.

Deuxième article [1].

L'itinéraire des voyageurs appelle une autre remarque. M. Milne, dans un article sur les *Touristes grecs et romains en Égypte*, paru il y a une dizaine d'années, a prétendu que le circuit touristique se confondait pratiquement avec celui qu'on opère aujourd'hui. L'affirmation est sans doute vraie si l'auteur a voulu dire seulement que, dans une contrée où la plupart des curiosités s'échelonnent en un long ruban sur les rives d'un fleuve, voie de communication naturelle qui les relie les unes aux autres, il n'y a guère moyen de varier l'ordre des étapes. Mais on peut en avoir supprimé ou négligé beaucoup, même parmi les plus rapprochées et les plus obligatoirement connexes.

Or il semble bien que la plupart du temps le tracé des pérégrinations locales d'un même individu ne corresponde point à un cycle, à une tournée. La tendance générale paraît se borner à une visite unique. Il est probable qu'on se déplaçait pour aller voir un monument, un seul. C'est la mentalité de l'étudiant, du curieux, du pèlerin, — ce n'est pas celle du touriste.

Voilà pourquoi les graffites d'Abydos et de Thèbes révèlent un seul visiteur commun, le Carien *Dionysios de Stratonicée, fils de Ménippe.* Voilà pourquoi la comparaison des textes sur le Colosse et dans les Syringes (monuments si rapprochés pourtant, et réunis par un sentier), aboutit à l'identification de dix noms tout au plus, — parmi lesquels cinq restent douteux.

Nous pourrons, il est vrai, ajouter à cette liste si étonnamment courte cinq ou six noms nouveaux, qui n'ont pas jusqu'à présent été signalés. Je

1. Voir le premier article dans le cahier d'avril 1927, p. 168.

les ai tirés de textes versifiés dont les signatures ne se rencontrent que dans les seules Syringes. Mais il m'a semblé que les formules employées, parfois un peu brèves ou un peu obscures, contenaient une allusion à la visite simultanée que les versificateurs occasionnels auraient rendue aux Tombeaux et à la Statue Chantante.

C'est ainsi que *Sulpicius Similis*, rédacteur extraordinairement prosaïque du pentamètre suivant :

Impromptu n° II = n° 1412
Εἶδεν καὶ ταύτας Σουλπίκιος Σίμιλις

a dû vouloir faire connaître à la postérité qu'il avait visité *aussi d'autres merveilles* (καὶ ταύτας : l'ellipse même du mot essentiel σύριγγας paraît le prouver).

De même le philosophe cynique *Uranius* semble bien avoir désigné la Statue, lorsqu'il spécifie, en les distinguant, qu'il a admiré *les Syringes thébaines et le majestueux Memnon :*

Impromptu n° III = n° 562
Θηβαίας σύριγγας ἐγὼ καὶ Μέμνονα σεμνὸν
θαύμασα τῆς τέχνης· Οὐράνιος κυνικός.

De même encore l'Alexandrin *Philastrios* pourrait, si j'interprète bien son poème, avoir voulu indiquer par le mot πέτρας, qu'il oppose aux Syringes nommées à part, les blocs de pierre dont l'entassement forme le piédestal et les assises superposées du Colosse :

Impromptu n° IX = nos 245 et 1139
Ὅς Θήβην ἱκόμην, ὅς ἔδρακον ὀφθαλμοῖσιν
Πέτρας, συρίγγων τε μυχοὺς πολυθάμβεος ἔργου.....

D'autre part, le dieu que l'Hémésien *Kronidès* semble (car la restitution reste incertaine) avoir *entouré de ses bras*, n'est-ce point la Statue, plutôt que les images en relief des Tombeaux, qui ne permettent guère un pareil geste ?

Impromptu n° XII = n° 1319
...Ἐξ Ἐμίσης Κρονίδης σοι χεῖρα θεῷ περιῆψε.

Enfin, l'*Epiphanius* du graffite n° 1613, quand il écrit dédaigneusement :
Ἐπιφάνιος ἱστόρησα, οὐδὲν δὲ ἐθαύμασα, εἰ μὴ τὸν λίθον !

fait-il allusion, comme le pense M. Baillet, au revêtement de pierre des parois, — ou plutôt, comme je le croirais volontiers, à *la pierre* de la Statue, *la pierre par excellence*, celle que l'inscription n° CCCLXXXI de Letronne nomme τὸν ἀειμνηστόν λίθον?

Ajoutons *Iasios de Néocésarée du Pont*, le seul qui déclare nettement avoir entendu parler Memnon, et être monté de là aux Syringes :

Impromptu n° XVII = n° 777

Μέμνονά που αὐδηέντα κλύον, καὶ ἀρετήν
Συρίγγων ἀνεφικόμην.......

et terminons, par un inconnu, porteur du nom banal d'*Héraclius*, insuffisant pour lui assurer une personnalité. Il affirme qu'il a vu *toutes* les Syringes (c'est peut-être beaucoup dire); mais que la merveille des merveilles, c'est Memnon :

Impromptu n° VI = n° 1732

Πάσας μὲν σύριγγας ἐθαύμασεν Ἡράκλειος,
ἀλλὰ λέγει πάντων Μέμνονα θειότατον.

Tout cela fait, si j'ai bien calculé, une quinzaine de touristes, peut-être une dizaine seulement, qui déclareraient avoir visité à la fois le Colosse et les Tombeaux. Au point de vue statistique, le résultat est infiniment décevant : pas même *un demi pour cent !*

Fait plus curieux encore. Si l'on s'en tenait au nombre des inscriptions, c'est la Statue qui apparaîtrait comme ayant eu, de beaucoup, le plus petit nombre de visiteurs. Ce résultat de la pure statistique doit nous enseigner une parfaite défiance. Il est inadmissible *a priori*; il est inacceptable, étant donnés la célébrité universelle du merveilleux Colosse, le mystère du phénomène, le plaisir d'amour-propre qui s'attachait au privilège d'être compté au nombre de ceux à qui le dieu faisait entendre son craquement musical. Mais j'ai indiqué plus haut les raisons matérielles pour lesquelles les signatures ne pouvaient pas être multipliées sur le Colosse, en somme peu accessible. Et l'on doit être assuré que c'est lui qui recevait le plus grand nombre de visites.

Je suis même persuadé que ceux qui montaient ensuite jusqu'aux Syringes ont toujours été l'exception. Et la raison principale était peut-être le motif physique que voici.

Le témoignage presque unanime des inscriptions gravées sur le Colosse déclare que c'est toujours entre une heure et deux heures après le lever du soleil qu'il se mettait à chanter. Si donc après avoir entendu le chant de Memnon on se mettait en route vers la Vallée des Rois, c'est vers la quatrième heure du jour qu'on y parvenait, vers la sixième ou septième qu'on en sortait : le temps d'une courte visite aux Syringes, puisqu'il y en a quarante-cinq, que les anciens en connaissaient quarante, en parcouraient six, onze, quinze peut-être. Ces heures, qui correspondent, en été et même à partir du printemps, aux environs de l'heure de midi, sont presque prohibitives dès que commence la saison chaude. Tous ceux qui en 1909 ont participé à l'excursion organisée en l'honneur du second Congrès International d'Archéologie se souviennent des précautions presque excessives que Maspero avait cru devoir prendre, dans la seconde quinzaine d'Avril, pour protéger contre les rigueurs du soleil implacable deux cents congressistes pourtant alertés et mis en marche dès les plus tendres rayons de l'aurore. Il avait été jusqu'à faire installer une ambulance de la Croix-Rouge dans les dépendances du temple de Deir-el-Bâhri : elle fut très fréquentée ; mais c'est parce qu'elle avait pour annexe un buffet.

Les touristes antiques, que leurs noms et leurs ethniques, quand ils ne sont pas Égyptiens, nous indiquent comme étant en majorité des Syriens, des Anatoliens, des Grecs, étaient plus habitués à la chaleur que les modernes voyageurs issus des contrées septentrionales. Aussi apparaît-il dans les inscriptions des Syringes que, par les anciens bien moins que par nos contemporains, les mois d'hiver étaient préférés et les mois d'été exclus. Mais cela indique seulement que le point de vue a changé : le voyageur gréco-romain en Égypte recherchait les monuments, mais non pas le climat.

Aller plus avant dans les conclusions serait se fonder sur des textes trop peu nombreux et trop peu précis. La date est rarement marquée, et presque jamais d'une façon complète. Soixante-quinze textes environ contiennent des dates ; moins de cinquante ajoutent la précision des mois, nécessaire à l'établissement d'une sorte de *calendrier du tourisme* [1]. A peu près unanimement, ce sont les mois égyptiens qui sont employés, sans qu'on puisse discerner de manière suffisante si le décompte est fait par des Egyptiens, par des étrangers fixés en Égypte, ou par des voyageurs de passage.

1. M. Baillet l'a établi et commenté à plusieurs reprises : *Introduction*, p. XXIV et suiv. ; *Mélanges Champollion*, p. 685-699 ; *Recueil d'études égyptologiques en mémoire de Champollion*, p. 104-118 (*Bibl. de l'École des Hautes Études*, fasc. 234).

La répartition par saisons s'établit un peu autrement que chez nous autres modernes, car si les mois d'hiver prédominent, les mois d'été ne sont pas vides. Comme nous ne pourrons jamais déterminer la part des fonctionnaires, des indigènes et des touristes dans la circulation estivale, il sera sage de s'abstenir de toute conclusion autre que celle-ci : les voyageurs de l'antiquité étaient peut-être, moins que les modernes, des promeneurs maîtres de leurs loisirs et soucieux de leur confort ; ils étaient sans doute aussi, par race et par habitude des températures méditerranéennes, moins sensibles aux excessives chaleurs.

Je soupçonnerais du reste l'excursion aux Syringes de n'avoir pas eu bonne presse, comme nous disons maintenant. Naturellement je n'ai pas de preuves directes à produire. Ceux qui ont pu décourager les voyageurs d'entreprendre la tournée ne l'ont pas noté sur les murs. Les touristes qui ont passé outre aux conseils ne s'en sont pas vantés ; ils n'ont pas écrit leur désillusion, s'ils l'ont éprouvée, et par conséquent nous n'en saurons jamais rien. C'est à peine si deux ou trois grincheux semblent avoir proclamé qu'ils ne trouvèrent rien de surprenant. Et encore n'est-ce pas sûr du tout : car le mot οὐδὲν, essentiel pour une pareille négation, n'existe pas dans l'un des cas (n° 1079), et dans l'autre il est tempéré par une restriction (n° 1613 d'*Ephiphanius*, cité ci-dessus). Dans le dernier exemple qu'on peut invoquer, *Dioscorammon* ne nie pas avoir été saisi d'admiration : il est vrai que nous sommes interloqués de lire ensuite que l'objet de cette admiration est τὴν μανίαν (n° 1550). Mais un doute subsiste : est-ce cet Égyptien qui se moque des futurs lecteurs ; est-ce nous qui savons mal le grec en nous imaginant que μανία doit toujours être compris avec le sens de *folie*? Comme si dans les Syringes, où le souvenir légendaire de Platon est resté si vivant, on pouvait oublier que le maître a dit (*Phèdre*, 244) que μανία peut devenir la source d'inspirations géniales, quand elle est un délire envoyé par les dieux : τὰ μέγιστα ἡμῖν γίγνεται διὰ μανίας, θείᾳ μέντοι δόσει διδομένης.....

III

Deux fois seulement l'inspiration (mot bien fort pour qualifier de si faibles choses !) a permis à des faiseurs d'*Impromptus* de rendre d'une façon moins banale et plus vigoureuse, sinon la sensation qu'ils n'éprouvaient peut-être guère, du moins la traduction conventionnelle, littéraire,

de cette prétendue sensation. J'ai déjà reproduit et traduit ci-dessus l'une de ces pièces (*Impromptu* n° XVIII) ; voici l'autre :

Impromptu n° XI = n° 1087.

Πατρίκιος μέγα θαῦμα πινάκων κρῖνεν ἀθρήσας,
Καὶ πίνακες σήμηναν ἰήματα θέσκελα θυμοῦ.....

Patrice, ayant contemplé la grande merveille des tableaux, les a interrogés : et les tableaux lui ont révélé les guérisons divines de l'âme...

Ainsi débute, selon ma lecture personnelle, cette poésie. Écrits dans une tombe où sont figurées en images *les Heures du Livre des Morts*, par quoi est enseigné le rituel qui sauve les âmes, ces deux vers sont lourds de sens. Ils laissent entendre que le versificateur (un Égyptien sans doute si j'ai bien restitué les vers qui suivent) comprenait les scènes peintes qu'il avait sous les yeux, et peut-être — qui sait? — les hiéroglyphes, dont parle plus explicitement l'auteur déjà cité de l'*Impromptu* n° XVIII : τῶν εἰκόνων καὶ τῶν λόγων.

C'est justement parce qu'ils comprenaient quelque chose aux Syringes, que les signataires de ces deux *Impromptus* en ont moins platement et moins vaguement qualifié les mérites. Or la connaissance des scènes figurées de la religion égyptienne a toujours été des plus rares parmi les voyageurs. En Abydos, un seul visiteur croit avoir *saisi la signification des reliefs*, ou du moins il le dit : Σωτίων εὗρε τὴν ἀπόδειξιν τῆς ἀναγλυφῆς (n° 130). A Thèbes, outre le *Patrice* dont nous venons de parler, un second Égyptien, si l'on en juge par la finale de son nom seule conservée, prétend *avoir lu* quelque chose qui malheureusement n'est plus désigné que par les deux lettres terminales du vocable effacé : ...οσφρῶν σὺν 'Εκδικίου.... ον ἰδὼν καὶ ἀναγνοὺς ἐθαύμασα (n° 1404). La valeur de cette affirmation, si ce n'est pas une vantardise, se trouve curieusement soulignée par le graffite voisin (n° 1405). L'étudiant phénicien *Bourikhios*, avec franchise, modestie et regret, *s'y accuse de n'avoir rien compris au texte* : κατέγνων ἐμαυτοῦ διὰ τὸ μὴ ἐγνωκέναι τὸν λόγον.

Ce fut, je crois, le cas de la totalité des autres voyageurs ; et c'est ce qui explique le vague prémédité et la constante banalité de leurs formules admiratives. Sur environ trois cents textes laudatifs, deux cent soixante au moins font usage du verbe θαυμάζω ou du substantif θαῦμα. On ajoute parfois un adverbe ou un adjectif de renforcement : μέγα θαυμάζω ; δεινὸν θαῦμα. Une fois, un scribe invente l'augmentatif ὑπερθαυμάζω (n° 1733). Mais c'est un

Juif d'Alexandrie, secrétaire d'un préfet du camp thébain, et sa trouvaille laudative n'est qu'un acte d'humilité. Il se déclare *plus étonné* que son chef, parce qu'il convient qu'un officier supérieur soit moins accessible à l'admiration que son subordonné civil.

La formule-type, qu'on recopie pour accomplir un devoir de bienséance, c'est : ἰδὼν ἐθαύμασα. Si elle semble calquée sur la célèbre phrase de Jules César : *veni, vidi*, la cause n'en est point l'*imperatoria brevitas* du connaisseur : c'est l'indigence verbale de l'ignorant.

Mais, à tout le moins, et si ignares que fussent assurément nos anciens voyageurs, ont-ils cherché à se procurer le minimum de compétence qu'on doit acquérir avant de visiter un monument ou d'apprécier une œuvre d'art : — l'équivalent, par exemple, de l'érudition pour tous offerte aujourd'hui au public dans un Guide Joanne ou Baedeker ? Si oui, ce n'est pas dans des livres qu'ils ont pu trouver à se documenter. Ce serait dans une tradition orale. Ont-ils donc eu la possibilité d'écouter, d'une oreille curieuse et crédule, les explications fantaisistes de quelques drogmans ?

La question se pose, par conséquent, de savoir si parfois la visite des tombes royales se faisait, comme nous dirions dans le jargon touristique contemporain, *par groupes accompagnés*.

Le mot qui aurait pu désigner le *guide interprète* ne transparaît nettement dans nulle inscription. — Dans le graffite n° 285, comprenant trois mots en trois lignes, le second est lu πο[δ]ηγός par M. Baillet, qui déclare « vraisemblable, mais non sûr », ce mot qu'il interpréterait par *guide, serviteur*. On constate en se reportant au *fac simile* que chacun des trois mots est beaucoup plus illisible que ne le dit notre auteur. De plus la disposition des noms est celle ordinairement adoptée soit quand il y a plusieurs noms propres successifs, signatures superposées, soit quand la signature unique est complète, accompagnée du patronymique et de l'ethnique. Dans l'un et l'autre cas le second mot, même déchiffrable, serait un nom propre, donc sans intérêt pour le point qui nous occupe. — Le graffite n° 745bis serait plus probant, si la lecture Δίδυμος καθηγήσ[ατο] n'était pas sujette à caution. — On en peut dire autant du terme ἡγεμών, suggéré par le graffite n° 1030. Trois voyageurs dont le nom semble mis, un peu étrangement, au génitif, et qui sont probablement réunis par une amitié de fraîche date, telle que le hasard peut en nouer dans une caravane de touristes, nous indiquent leurs patries. Il y a dans ce groupe un Athénien, un Corinthien, un Libyen. Y sont-ils sur le pied d'égalité, ou bien l'Africain est-il là comme un guide recruté dans le pays ? L'inscription continue par

une dernière ligne, également au génitif, et pour laquelle, comme pour les lignes précédentes, il manque tout le début. Seul est assuré le mot ἡγεμόνων, précédé d'un adjectif finissant par -αινων. Ou bien ce sont les trois personnages qui dans une apposition se qualifient d'ἡγέμονες, ou bien ils disent, par exemple, qu'ils se trouvent accompagnés *de guides dignes d'éloge* : [μετὰ πολυ]αίνων ἡγεμόνων. Je préfère cette dernière hypothèse, car nos trois visiteurs ne sont pas de grands chefs civils ou militaires (que ferait le Libyen parmi eux ?), ni non plus de simples drogmans locaux (que feraient parmi eux deux Grecs de la Grèce propre ?).

Ceci nous amène, pour serrer de plus près le problème, à examiner tous les textes où des noms propres sont réunis par μετὰ ou par σύν. Ils ne sont pas très nombreux (nous laissons naturellement de côté les rédactions du type : ὁ δεῖνα μετὰ τῶν τέκνων, ou σὺν τῇ γυναικί, etc.). — Quatre graffites rapprochent simplement deux noms : Σωκράτης σὺν Σάγκτω (nº 590) ; Εἰσίδωρος σὺν Φλαίω... (nº 989) ; Ἄπιος σὺν Νικέρωτε (nº 1205) ; Ἰκέσιος σὺν Τωνίω (nº 1557). Dans la supposition où chaque signature indiquerait un voyageur piloté par son drogman, il est malaisé de savoir lequel visite et lequel dirige. Car si l'on se figure, selon les vraisemblances, que le nom du guide est plutôt celui qui a l'aspect égyptien, nous le trouvons tantôt le premier (Ἰσίδωρος, Ἄπιος = *Apis*), tantôt le second (Τώνιος = Θώνιος ; ici l'autre personnage, Ἰκέσιος, est un étranger qui s'intitule τραγῳδιογράφος ; c'est lui qui visite).

Par bonheur d'autres inscriptions apportent un commencement de précision. Celles d'abord où l'un des personnages prend nettement le rôle principal en se désignant au nominatif et en gardant pour lui tout seul le verbe : Ἀλύπιος ἱστόρησα μετὰ Κτίστου (Κτίστης, nom supposé du drogman, est malgré sa forme grecque, qui fait illusion et équivoque, un nom égyptien ; il est répété plusieurs fois dans les Syringes, et là où il est seul il pourrait bien être le nom d'un guide souvent présent, ce qui en expliquerait la répétition ; ici même, sous le nº 960, il est immédiatement récrit au nº 961). Autre exemple (nº 1291) : X***... ἐθεασάμην σὺν Πρόκλῳ.

Plus encore. D'autres textes donnent du corps à notre hypothèse en ajoutant un verbe qui suggère l'idée de déplacement et d'accompagnement : Διονύσιος ἐνθάδε ἐγενόμην μετὰ Ἀντιοχιανοῦ (nº 1435) ; — Λάμπων ἥκω μετὰ Στατίου. Πηλ (ουσιώτ)ου (nº 1607 ; encore un guide égyptien ; mais déguisé sous un nom romain : ce pourrait être aussi le cas du *Sanctus* cité plus haut). — Enfin la formule s'épanouit dans un mélange des variantes précédentes : Ἀλέξανδρος ἥκω ὧδε σὺν Ἱεράκι καὶ ἱστόρησα (nº 966 ; Ἱέραξ est la traduction grecque du nom égyptien *Bak* = épervier). Elle aboutit au texte déjà cité (nº 1404, ci-dessus) où un Égyptien dont le guide porterait le nom grec d'Εὐδίκιος déclare,

avec un solécisme, *avoir lu* les hiéroglyphes — que son drogman, exceptionnellement instruit, lui aurait interprétés.

J'ai passé en revue, sauf erreur, tous les graffites qui peuvent fournir quelques renseignements sur les prétendus drogmans. On serait mieux assuré de leur existence si deux inscriptions, ou davantage, portaient la mention, répétée d'un même nom, σὺν τῷ δεινὶ, accompagnant un autre nom, celui-là différent et mis au nominatif. Cette heureuse coïncidence ne paraît pas se rencontrer.

J'incline cependant, à la suite de mon enquête, à penser qu'il a pu exister un service, au moins officieux, de visites accompagnées. S'il y avait des drogmans officiels, conduisant des groupes de voyageurs comme ceux que nous allons distinguer tout à l'heure, ils étaient comme les fonctionnaires d'une sorte d'Agence, et par suite avaient peut-être la discrétion imposée de ne pas signer leurs noms. Ce sont donc les touristes voyageant individuellement avec un guide personnel qui nous ont laissé le seul type de signature qui puisse renfermer une allusion à la présence de cet auxiliaire. Il est généralement Égyptien, j'ai pris soin d'en faire la remarque à côté de son nom toutes les fois où je l'ai pu. Rien n'indique si on le recrutait sur place, ou si on l'engageait pour toute la tournée. Il faudrait pour nous renseigner sur ce point la répétition des mêmes noms dans les Syringes et sur d'autres monuments ; mais nous avons vu qu'elle est toujours si exceptionnelle qu'on ne peut espérer aucun éclaircissement de ce côté.

La comparaison avec l'Égypte moderne nous suggère que les deux catégories de drogmans y existent conjointes. Ils diffèrent surtout par le costume et par les prétentions. Ils se ressemblent par le bagout, qui est intarissable ; par l'importunité, qui est inconsciente et perpétuelle ; par l'érudition, qui est nulle, ou — ce qui est pis — fausse.

Dans plusieurs des formules que nous venons d'examiner se rencontre le verbe ἱστόρησα. Ce verbe, fréquemment employé par les auteurs de graffites, est un argument en faveur de l'existence des guides et de l'hypothèse des tournées accompagnées, s'il est bien vrai qu'il signifie proprement : *je me suis fait expliquer*.

Or ce sens fondamental du verbe ἱστορεῖν, par une chance favorable, vient justement d'être étudié et mis en lumière, selon moi avec des preuves solides, dans un important mémoire que M. F. Muller a publié dans *Mnémosyne* (tome LIV, 1926, p. 234 suiv.) sous le titre : *De Historiae vocabulo atque notione*. Je renvoie pour le détail aux savantes argumentations de l'auteur. Elles partent toutes d'une phrase d'Hérodote, à propos précisé-

ment de son voyage en Égypte (II, 29) : μεχρὶ μὲν Ἐλεφαντίνης αὐτόπτης ἐλθών, τὰ δ'ἀπὸ τούτου ἀκοῇ ἤδη ἱστορέων.

Chez l'illustre voyageur, la différence établie entre αὐτόπτης et ἱστορῶν signifie seulement qu'il a visité les monuments jusqu'à la première cataracte, tandis qu'il ne connaît ceux d'au delà que par ouï-dire. Chez ceux de nos touristes qui calquent, sans doute sans y songer, l'expression d'Hérodote dans leur formule ἰδὼν καὶ ἱστορήσας (il y en a sept exemples), et chez la foule des autres qui écrivent simplement ἱστορήσας (ils sont plus de deux cent quarante), en sous-entendant le verbe qui exprimerait la prise de connaissance visuelle dont leur signature est le témoignage, — chez tous ceux-là il est probable que le verbe ἱστορέω possède et a gardé le sens auquel il a été ramené et fixé, depuis Hérodote, par toute la lignée des philosophes, des sophistes et des historiens. En conséquence de cette explication, ἱστόρησα signifierait bien : *je me suis fait expliquer*.

Mais, s'il en est ainsi, que leur a-t-on expliqué ? Il faut avouer que cela ne transparaît dans aucun texte. Beaucoup de ceux qui écrivent ἱστορήσας ajoutent seulement, comme le troupeau des autres, le banal ἐθαύμασα, puis ils passent, eux aussi (une trentaine d'exemples). Quelques-uns ajoutent ἐμνήσθην (τῶν οἰκείων, etc.) ou ἐποίησα τὸ προσκύνημα. Ces deux formules sont plus intéressantes, mais non pas plus précises. C'est dans un sanctuaire que l'on *fait mémoire des absents*, ou que l'on *accomplit ses dévotions*. La formule est fréquente et naturelle en Abydos et dans beaucoup d'autres temples. Mais au tombeau de Memnon elle est abusive et hors de situation. Il est inutile de se demander quel est le dieu auquel s'adressent ces *proscynèmes* et surtout de s'étonner qu'il ne soit jamais nommé. En réalité on s'est servi sans discernement d'une formule dont on avait pris l'habitude ailleurs. C'est de semblable manière qu'il convient d'expliquer l'étrange expression ὑγιαίνων, usitée d'ordinaire dans les sanctuaires où existent des oracles guérisseurs (Abydos, n° 107 : ἥκω ὑγιαίνων πρὸς τὸν Ὄσειριν; *Syringes*, nos 655 et 330 : Κεφάλων ἥκω ὑγιαίνων).

Ces banalités, ces à-peu-près, ces erreurs sont la preuve manifeste que, documentés ou non, nos touristes ne savent que dire, se battent les flancs, et, comme toujours en pareil cas, finissent par se rabattre inconsciemment sur les phrases toutes faites qu'ils ont dans la mémoire. Tant pis si le sens cadre mal avec les circonstances. Ces visiteurs ont, hélas ! le psittacisme congénital.

Sont-ils donc tous des gens vulgaires ?

(La fin à un prochain cahier.) Georges Seure.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE

LE CONGRÈS DES ÉTUDES BYZANTINES DE BELGRADE

Le deuxième Congrès international des Études Byzantines s'est tenu à Belgrade du 11 au 16 avril derniers. Le Roi et les membres du gouvernement sont venus assister à la séance d'ouverture, marquant ainsi l'intérêt qu'ils prennent à des études si importantes pour l'histoire de leur pays et qui sont d'ailleurs brillamment représentées dans les Universités yougo-slaves, dont plusieurs professeurs, M. Radonjič, M. Vulič, M. Anastasievič de Belgrade, M. Šišič de Zagreb ont formé le comité préparatoire et organisé la marche du congrès avec une complaisance et un dévouement inlassables. Si l'on avait en effet à regretter l'absence de quelques-uns des maîtres les plus qualifiés de l'érudition byzantine, un nombre considérable de savants appartenant à tous les pays d'Europe avaient répondu à l'invitation du gouvernement serbe et, alors que le congrès de Bucarest ne comptait que deux sections, à Belgrade il avait fallu en former six : Philologie. Histoire. Histoire de l'Église. Archéologie. Rapports de Byzance avec ses voisins du nord. Byzance et l'Occident.

Malgré quelques tâtonnements dans la répartition des travaux entre les diverses sections, cette division s'est révélée en somme comme très pratique et les deux dernières sections ont permis de préciser le programme de ces congrès qui se proposent non seulement d'étudier la civilisation byzantine sous tous ses aspects, mais aussi d'en montrer l'action historique sur les peuples slaves et roumains ainsi que sur l'Occident. Des publications ultérieures montreront l'importance du travail accompli à Belgrade : nous ne pouvons donner même un aperçu des lectures, suivies souvent de discussions intéressantes, qui ont rempli les séances laborieuses du congrès. Quelques résultats vraiment encourageants pour l'avenir des études byzantines s'en dégagent. C'est d'abord la reprise très franche et très courtoise de la collaboration entre des groupes de savants que les événements avaient éloignés les uns des autres. C'est ensuite la place de plus en plus importantes que les études byzantines tiennent dans le haut enseignement et l'érudition des pays dont la tradition nationale se rattache à Byzance, Yougoslavie, Bulgarie, Roumanie, Russie, Grèce. Ce sont enfin les travaux remarquables présentés au congrès par de jeunes byzantinistes de tous les pays et qui ouvrent à l'érudition byzantine les plus belles perspectives.

Mais l'activité du congrès ne s'est pas terminée avec la dernière séance où l'on

a décidé que le prochain congrès serait tenu à Athènes en 1930 : suivant une tradition inaugurée à Bucarest en 1923, le congrès s'est transporté devant quelques-uns des chefs-d'œuvre architecturaux de l'art serbe qui présentent soit des œuvres byzantines authentiques, comme les peintures de Nagoričino, soit une interprétation originale et intéressante des principes de l'art byzantin. Malgré le grand nombre des congressistes, le gouvernement serbe n'avait pas hésité à mettre à leur disposition deux trains spéciaux de wagons-lits qui, partis de Belgrade le 17 avril, ont suivi la ligne de Salonique jusqu'au delà de Bèlés et, en empruntant divers embranchements, ont permis la visite de quelques-unes des plus belles églises de Serbie : l'église du prince Lazare à Ravanica, les monastères admirablement conservés de Miloutine à Nagoričino et à Gračanica, la belle église de Lazare à Kručevac et entre temps les curieuses ruines de la ville antique de Stobi au confluent du Vardar et de la Cerna, qui, lorsqu'elles seront entièrement dégagées, formeront un ensemble considérable, ainsi que les quartiers si pittoresques de la vieille citée de Sklopljè, avec ses mosquées, son bazar et son immense caravansérail. Le 21 avril les congressistes étaient de retour à Belgrade et un grand nombre d'entre eux profitaient des facilités qui leur avaient été accordées par le gouvernement Serbe pour continuer l'exploration de ce merveilleux pays dont ils n'oublieront pas de sitôt l'hospitalité aussi magnifique que cordiale.

Louis Bréhier.

LIVRES NOUVEAUX

Svend Aage Pallis. *The Babylonian Akitu Festival*. Un vol. 8° de xxviii-306 p. et XI pl. Copenhague, A. F. Host, 1926.

Sous le nom de fête de l'Akitou, les Babyloniens célébraient la fête du Nouvel An. M. S. A. Pallis s'attache, dans l'étude qu'il lui consacre, à en définir minutieusement les rites et il en souligne l'importance. Quelque obscure que reste l'étymologie du terme akitou, c'est par « fête du Nouvel An » qu'on peut le mieux le rendre, et nous savons que sa célébration tombait au mois de Nisan. C'est à Babylone que la cérémonie avait le plus de splendeur ; après des sacrifices et des services solennels, la statue du dieu Mardouk, accompagnée d'un cortège de statues d'autres dieux, était conduite en procession jusqu'au fleuve ; après un court trajet en barque elle abordait sur la même rive et on la portait dans un temple de « l'Akitou », où elle demeurait quelques jours avant de retourner à Babylone. Avant toute description, M. Pallis nous familiarise avec les lieux où se déroulera la fête. Il y a là un chapitre d'archéologie, très intéressant et fort bien venu, où l'auteur a mis au point la topographie de Babylone d'après les fouilles allemandes qui se sont poursuivies jusqu'en 1917. Il décrit les murs, les portes, les palais, la voie des processions et les différents temples qui joueront un rôle si important au cours des cérémonies. Le rituel de la fête du Nouvel An avait fait l'objet d'un compte rendu ici-même (cahier de mars-avril 1924, p. 49), à propos des Rituels Accadiens de M. Thureau-Dangin ; ce texte reste à la base de l'étude de M. Pallis, qui le complète par d'autres documents et restitue ainsi l'hémérologie de la fête. Nous savons que de nombreux dieux sont représentés à la cérémonie par des statues, et qu'ils viennent honorer et accompagner Mardouk, le héros de la solennité. Les participants sont le roi, qui la préside obligatoirement, et les prêtres, en présence d'un grand concours de peuple. Les officiants sont vêtus d'habits de fête, et parmi les accessoires de la cérémonie figurent les barques et les chariots sacrés. Jusqu'ici la description de M. Pallis suit les textes, mais lorsqu'il s'agit des actes cultuels accomplis au cours de la solennité, il propose quelques interprétations du plus haut intérêt. Après avoir dénombré les sacrifices et avoir fort justement reconnu que le roi, saisissant la main de Bel, selon la lettre des textes, n'en reçoit aucune investiture, mais l'invite simplement au départ, M. Pallis considère la signification de certains temps de la fête et même déduit leur existence de l'interprétation de textes qui ont été jusqu'ici insuffisamment expliqués. De ce nombre sont la détermination des destins, le mariage sacré du dieu et de la déesse, la mort de Mardouk et les lamentations qu'elle inspire, sa résurrection et la joie dont elle est cause. Tout ceci trouverait fort bien sa place durant les nombreuses journées de la fête. Au début, au moment des cérémonies préparatoires, la mort du dieu, sa résurrection, fêtée ensuite par le cortège des dieux, et la fixation des destinées dans la « maison de l'akitou ». Au retour, dans l'Esagil, le mariage mystique du dieu et de sa parèdre Zarpanit, dont l'effet sera direct sur la fertilité des champs et les moissons. Au sujet de l'accomplissement de ces diverses cérémonies, M. Pallis pense qu'il n'y avait pas simple récitation d'offices, mais un véritable drame sacré dont les prêtres étaient les protagonistes, et à titre de comparaison il rappelle l'importance du drame sacré,

comme acte cultuel, dans les différentes religions de l'antiquité. Convient-il d'accepter les suggestions de M. Pallis? La conception d'un drame sacré n'est pas contredite par le rituel des exorcismes et leurs représentations figurées. L'un est un véritable dialogue qui suppose au moins deux personnages, et les autres nous montrent des prêtres costumés pour la circonstance. Le mariage sacré du dieu et de la déesse, la mort et la résurrection de Mardouk ne sont pas, il est vrai, attestés d'une manière formelle et résultent de rapprochements et d'interprétations, mais cette hypothèse est en parfait accord avec ce que nous connaissons des autres religions de la haute antiquité. Les Hittites représentaient l'union du dieu et de la déesse, (procession de Iasili-Kaïa), et l'on connaît le rôle que jouait le mythe d'Adonis dans toute la Syrie. Nous savons que bien auparavant chez les Sumériens on menait le deuil de la mort de Tammouz et de Gishzida, divinités agraires. Non seulement donc les hypothèses de M. Pallis sont plausibles, mais les liens étroits qui relient entre elles toutes les religions de l'Asie Occidentale leur confèrent les plus grandes chances de réalité. Ce volume, par les aperçus qu'il suscite, dépasse de beaucoup l'intérêt d'une simple description des fêtes de l'Akitou; c'est une contribution de valeur à l'histoire de la religion babylonienne.

G. Contenau.

Eduard Meyer. *Histoire de l'Antiquité*, t. III. La Babylonie et les Sémites jusqu'à l'époque Cassite. Traduit par Etienne Combe. Un vol. 8°, 396 p. Librairie orientaliste Paul Geuthner, 1926.

Les événements ont beaucoup retardé cette publication. La traduction de l'histoire d'E. Meyer, entreprise avant 1914, souffre un peu du temps écoulé depuis lors; en archéologie orientale, les découvertes vont vite et elles ont été particulièrement nombreuses dans ces dernières années. C'est dire que, tout naturellement, sur certains points, l'ouvrage demanderait quelques corrections. D'ailleurs, l'auteur lui-même vient de faire paraître un supplément à son histoire où il reprend notamment la question de la chronologie (*Die ältere chronologie Babyloniens, Assyriens und Ägyptens, Stuttgart, 1925*). C'est ainsi que la première dynastie de Babylone se trouve rajeunie d'environ 170 ans, celle d'Agadé de 120, etc..... Mais où l'ouvrage garde toute sa valeur, c'est dans l'exposé des idées générales et de la conception que s'est faite E. Meyer de l'histoire de la haute antiquité orientale. La traduction, fidèle et claire, rend ce volume de lecture attrayante; on le consultera avec profit si on le supplémente de quelque récent manuel qui publie les découvertes de ces quinze dernières années.

G. Contenau.

J. Kaerst. *Geschichte des Hellenismus.* T. II, 2e édition. Un vol. in-8°, x-ii et 409 p., Leipzig, Teubner, 1926.

Le second volume de l'*Histoire de l'Hellénisme*, de M. Kaerst, vient de parvenir à son tour à une seconde édition; le premier avait été réédité déjà en 1917. Ainsi s'atteste, très légitimement, le succès de son ouvrage, qu'un troisième tome achèvera. Ce volume-ci comprend trois livres, dont les deux derniers sont ceux qui répondent exactement au titre général, qui est : l'*Essence de l'Hellénisme*. Le premier, quoique très nourri d'idées lui aussi, est cependant plutôt narratif; l'auteur y étudie en deux chapitres le démembrement de l'empire d'Alexandre et la formation des empires des Diadoques. Le second

(cinquième dans la division d'ensemble) est intitulé : *La Civilisation hellénique*, et le troisième : *L'État hellénistique*. L'un et l'autre ont un très vif intérêt. M. Kaerst a surtout cherché à expliquer les transformations que le monde grec et le monde oriental ont subies, à la suite de la grande entreprise d'Alexandre. Son originalité est de lier étroitement le développement de l'histoire proprement dite à celui de l'histoire des idées. Certains de ses compatriotes le lui ont reproché, comme aussi une certaine prédilection pour la démocratie. Il leur réplique brièvement dans sa Préface, en maintenant avec fermeté son point de vue. L'idée générale qui domine tout son livre est que l'évolution, qui a si profondément alors transformé le régime politique, social et religieux, a été surtout produite par le jeu de certaines tendances, qui apparaissent déjà clairement en Grèce, à l'époque classique. « L'essence » de la civilisation hellénistique est pour lui proprement « hellénique ». La note 1 de la page 271 formule cette doctrine avec une netteté particulière : à la définition de Droysen, pour qui « hellénistique » signifiait « mélange d'éléments grecs et orientaux », il en oppose une, selon laquelle l'époque hellénistique est « une continuation interne de l'hellénisme ». De la même manière, p. 288, il conteste les vues de Norden dans son *Agnôstos Theos*, en déclarant que ce qui caractérise vraiment cette époque, c'est la prédominance de l'hellénisme, s'exerçant par trois forces principales : individualisme, rationalisme, universalisme. La thèse peut paraitre parfois un peu abstraite et un peu exclusive ; elle contient cependant une grande part de vérité, et ce n'est pas sans profit que l'auteur, en courant certains risques, s'est appliqué à en poursuivre, dans tous les domaines, la justification aussi complète et aussi rigoureuse que possible. On y apportera les correctifs nécessaires, mais elle fera réfléchir et elle instruira. Tous ceux qui s'intéressent à la civilisation hellénistique feront bien de relire l'ouvrage de M. Kaerst et de le comparer avec la *Poésie hellénistique* de Wilamowitz, et l'*Impérialisme macédonien*, que vient de nous donner M. Jouguet.

A. Puech.

Tenney Frank. *An economic history of Rome*, 2e édition, un vol. in-8°, 519 p. Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1927.

M. Tenney Frank a publié en 1920 une *Histoire économique de Rome jusqu'à la fin de l'époque républicaine* qui se recommandait par d'incontestables qualités de forme et de fond : clarté d'exposition, étendue de l'information, nouveauté de certains aperçus, notamment sur l'histoire agraire du Latium primitif, les débuts de la monnaie romaine, la formation du capitalisme.

A vrai dire, le livre, par endroits, tenait plus que ne promettait le titre, et c'est déjà de l'époque impériale qu'il était question dans les pages consacrées à la peinture de la vie industrielle et commerciale d'après les monuments de Pompei. En rééditant son œuvre après sept ans écoulés, — à l'occasion du cinquantenaire de la fondation de la Johns Hopkins University où il professe — M. Tenney Frank l'a continuée et complétée ; il nous offre maintenant une *Histoire économique de Rome* tout entière, mais sans prétendre épuiser une si vaste matière; il se borne, en ce qui concerne les quatre siècles de l'Empire, à tracer une rapide esquisse, renvoyant, pour plus de détails, à la monumentale *Histoire sociale et économique de l'Empire romain* de M. Rostovtzeff, qui porte le millésime de 1926. Du moins, avons-nous dans ces 500 pages une vue complète de l'évolution qui commence avec la première mise en valeur du sol latin et qui s'achève avec l'apparition du servage.

Les chapitres consacrés à la République ne sont, le plus souvent, que la reproduction de ceux de 1920, retouchés cependant par endroits et enrichis de renvois aux principaux ouvrages récemment parus ; pourquoi l'auteur n'indique-t-il jamais la date des livres qu'il cite? ce serait un moyen de montrer combien il est au courant de tout ce qui touche à son sujet. — Nous assistons à la naissance de l'agriculture dans le Latium des origines, très fertile et très peuplé, ce qui explique la puissance des grands propriétaires et l'institution de la clientèle. La conquête étrusque initie Rome à la civilisation hellénique, à l'industrie et au commerce. Au début de la République la lutte des ordres est un conflit essentiellement économique, dans ses causes et dans ses effets, et la conquête de l'Italie est provoquée par la nécessité d'acquérir de nouvelles terres cultivables en remplacement du Latium épuisé. Les progrès de Rome amènent la frappe des premières monnaies, l'apparition des grands domaines provinciaux, l'essor de l'industrie et du commerce ; à la suite des réformes de Tibérius et de Caïus Gracchus la classe capitaliste devient pour la première fois un pouvoir dans l'État, l'Italie se ferme à la colonisation et les mesures d'assistance prises en faveur des citoyens pauvres discréditent l'industrie dans la capitale.

Ici s'intercalent deux chapitres qui ne figuraient pas dans la première édition. L'un d'eux traite de la nouvelle politique provinciale : il montre comment Rome, héritière d'Attale, de Carthage et de Hiéron, a compris l'administration et l'exploitation de l'Asie, de l'Afrique et de la Sicile. Le second dégage les conséquences de ces faits : au temps de Sylla, de Pompée, de Crassus les intérêts privés interviennent dans la conduite des affaires publiques et influent sur la marche de l'expansion territoriale ; on peut parler désormais d'un impérialisme romain.

Vient ensuite, en sept chapitres, comme dans la première édition, un tableau très détaillé et très vivant de l'état économique de Rome au dernier siècle de la République : organisation des finances de l'État, recettes et dépenses, revenus des mines ; — décadence de la plèbe urbaine et accroissement du nombre des esclaves et affranchis, presque tous d'origine grecque ou orientale, au grand préjudice de la pureté de la race et du maintien des traditions nationales ; — développement des industries céramiques et métallurgiques de la fabrication des conduites d'eau en plomb et de la bijouterie, d'après les inscriptions de l'*instrumentum domesticum* ; — reconstitution de l'activité industrielle d'un quartier de petite ville, en prenant pour exemple une *insula* de Pompei ; — capitaux fonciers et capitaux mobiliers, opérations de banque, rôle des *negotiatores*, connu surtout par les inscriptions de Délos ; — conditions du commerce, nature des échanges, rôle des ports, au premier rang desquels on doit citer Pouzzoles, par où Rome s'approvisionnait. — situation des classes laborieuses, esclaves et hommes libres, taux des salaires, coût de la vie, corporations professionnelles. Cette partie du livre est encore aujourd'hui, comme en 1920, la plus complète et la plus satisfaisante.

Un seul chapitre dans la première édition indiquait brièvement les changements survenus depuis la fondation de l'Empire. L'auteur cette fois s'en est octroyé cinq, et 150 pages, pour pousser son exposé jusqu'au IVe siècle de notre ère. Il fait ressortir tout d'abord l'importance, au point de vue économique, des réformes de César, des troubles qui suivirent sa mort et du rétablissement de l'ordre et de la paix par Auguste, en insistant sur la réorganisation des provinces et spécialement de l'Espagne. Un chapitre à part est réservé à l'Égypte, la mieux connue des provinces romaines, grâce aux papyrus, et celle aussi

où Auguste paraît avoir fait le plus d'efforts pour développer la production et la circulation des richesses. — Les textes de Strabon, de Pline et de Columelle et les inscriptions des tables alimentaires de Veleia et de Bénévent permettent de tracer un tableau de la situation de l'Italie sous le Haut-Empire et de noter les changements survenus, soit dans la nature des cultures, soit dans le régime de la propriété. C'est sous le règne d'Hadrien que le monde romain atteignit son plus haut degré de prospérité matérielle ; il convenait de se placer à cette date pour faire la revue des provinces, en mettant au premier rang l'Afrique, sur laquelle les inscriptions des grands domaines impériaux nous donnent des renseignements d'une importance capitale. Le chapitre final pose le problème des causes de la chute de l'Empire et de la civilisation antique ; dès le IIe siècle apparaissent des signes de lassitude et d'épuisement ; au IIIe siècle les révolutions intérieures et les invasions barbares précipitent la décadence, qui se traduit à tous les yeux par le discrédit des monnaies et le retour à l'économie naturelle ; l'organisation sociale se fige en castes héréditaires, qui succombent sous le poids des charges fiscales ; la condition des *coloni* qui exploitent le sol s'aggrave et annonce le servage du moyen âge ; un dernier coup d'œil jeté sur les provinces montre que nulle part les ressources ne manquaient et que ce qui a perdu l'Empire c'est la défaillance de Rome elle-même, incapable désormais de gouverner le monde et de pourvoir à sa défense.

Maurice Besnier.

A. Jardé. *Études critiques sur la vie et le règne de Sévère Alexandre.* Un vol. in-8°, XVII-142 p. Paris, E. de Boccard, 1925.

L'empereur Sévère Alexandre est unanimement regardé comme le principal artisan de la restauration dont l'influence du sénat romain fut l'objet au IIIe siècle de notre ère. M. Jardé a entrepris de contrôler cette assertion par une étude critique des sources relatives à l'histoire de ce règne, notamment de la Vie de l'Histoire Auguste, en faisant le départ entre les données sûres et douteuses, entre les mesures réellement prises et les affirmations par lesquelles s'expriment simplement les rêves et les désirs du parti sénatorial. L'enquête minutieuse instituée ici, l'analyse des textes menée avec toute la rigueur requise, la confrontation des documents effectuée d'après la méthode la plus stricte nous édifie tout à fait sur la valeur des historiens de Sévère Alexandre et, par la discussion d'un certain nombre de faits précis, nous permet de juger exactement quel crédit nous devons accorder à leur témoignage.

Les sources que nous possédons sur le principat de Sévère Alexandre se ramènent à deux groupes : d'une part les historiens grecs, de l'autre l'Histoire Auguste.

Le premier groupe comprend surtout Dion Cassius et Hérodien, qui sont indépendants l'un de l'autre, mais se complètent, tous deux témoins oculaires des événements qu'ils racontent et n'ayant pas eu recours à d'autres œuvres écrites, à une documentation livresque. Dexippos se rattache vraisemblablement à eux ; il n'ajoutait pas grand'chose à ses devanciers et suivait la même tradition. Ces auteurs n'ont aucune intention hostile contre Sévère Alexandre et aucun parti pris de malveillance à son égard. Représentants de l'esprit sénatorial, ils ont le souci de la vérité historique ; leur sympathie pour la personne du jeune souverain ne les empêche pas de voir les ombres du tableau ; ils laissent au règne sa vraie physionomie. C'est à eux d'abord et surtout qu'il faut demander les éléments d'une histoire de Sévère Alexandre.

Mais ces écrivains ne suffisent pas ; ils suffisent d'autant moins que par eux nous ne connaissons presque rien des réformes de Sévère Alexandre, pour lesquelles, mises à part quelques lignes d'Hérodien, nous sommes réduits uniquement à la Vie de l'Histoire Auguste. Cette vie est dénaturée par des additions successives et maladroites ; à l'examiner, on a l'impression que plusieurs érudits ont travaillé tour à tour sur le texte primitif en consignant chacun dans les marges d'un même exemplaire les extraits de leurs lectures ou les résultats de leurs observations, sous forme de notes additionnelles qu'un copiste plus zélé que réfléchi a fait pénétrer ultérieurement au milieu des phrases en face desquelles le hasard les avait placées. Ainsi est né l'archétype des manuscrits qui nous ont conservé la Vie avec le désordre qu'on y constate, sous « l'aspect de mosaïque » qu'elle revêt actuellement.

Dans le corps de l'ouvrage ayant formé le texte primitif, on peut distinguer, ici comme dans d'autres vies de l'Histoire Auguste, deux parties, l'une historique, l'autre biographique, de nature différente et dérivant de sources distinctes. La partie historique est de beaucoup la moins importante. Les vies de Macrin, d'Élagabale et de Sévère Alexandre, qui constituent dans l'ensemble de l'Histoire Auguste un récit continu sans interruption ni redites, doivent avoir été originairement rédigées par une même personne. Celui qui les a écrites dans le dernier quart du IIIe siècle et dont nous ne pouvons rien savoir, utilise des historiens grecs, combine Hérodien et Dexippos.

Pour les détails biographiques, la source présumée est un panégyrique de Sévère Alexandre dont nous ignorons également l'auteur : pas un fait n'est conservé qui puisse jeter quelque discrédit sur la personnalité ou l'œuvre de l'empereur, lequel devient le type idéal du bon prince parce qu'il a rétabli les dignités et les pouvoirs du sénat. L'auteur, qui représente éminemment la tradition sénatoriale, est bien renseigné et rapporte des faits exacts sur l'administration de l'empire, mais il est inintelligent et maladroit ; il comprend mal et explique plus mal encore ; il envisage les réformes par le petit côté et en méconnaît la portée ; du moins ne les invente-t-il pas. Par exemple la suppression de l'incompatibilité entre le rang sénatorial et la fonction de préfet du prétoire, ramenée d'ailleurs par une interprétation incomplète à la seule collation des *ornamenta*, n'a eu ni pour objet ni pour effet de restaurer les droits du sénat. Sans doute cette mesure consacre le droit des sénateurs à n'être jugés que par leurs pairs, mais sa conséquence est essentiellement une extension des prérogatives du préfet du prétoire, dont les pouvoirs judiciaires sont confirmés et accrus : il peut désormais assister aux séances du conseil du prince quand on juge un sénateur et comme représentant de l'empereur diriger les débats. De même pour ce qui est des *quaestores candidati* passant directement de la questure à la préture, l'auteur de la Vie part d'un fait exact, mais n'en saisit pas les conséquences, la disparition très prochaine, sinon immédiate, de l'échelon édilicio-tribunicien ; il en cherche l'explication dans des faits connexes et très secondaires, l'obligation pour ces magistrats de donner des jeux à leurs frais, et il n'en signale pas la raison vraie et profonde, la presque impossibilité de recruter les seize tribuns et édiles parmi des candidats trop rares.

Malgré de telles insuffisances, on aurait tort d'écarter en bloc tous les renseignements de la Vie ; « il ne faut pas jeter au vent à la fois le bon grain et l'ivraie » (p. 62). La Vie fausse, en l'accusant, le caractère de la politique intérieure de Sévère Alexandre, qui n'est pas un retour

au partage du pouvoir, d'ailleurs imaginaire même dans le passé, entre le sénat et l'empereur ; l'évolution qui se poursuit vers la monarchie du Bas Empire ne s'arrête pas. Sous ce règne, il y a eu une authentique réaction sénatoriale, mais il ne faut pas en exagérer l'importance et les réformes, peu nombreuses, qui décèlent les sympathies de l'empereur pour le sénat ont servi la cause sénatoriale plus en apparence qu'en réalité. Comme le montre la mesure prise pour la préfecture du prétoire, le règne « ne marque pas un renouveau, mais bien la fin du gouvernement sénatorial » (p. 117). La vérité, c'est que Sévère Alexandre n'a pas tardé à être entouré d'une légende ; on groupe autour de son nom les projets et les vœux du parti sénatorial dont on incarne en lui l'idéal politique ; le panégyrique tourne ainsi au roman historique.

M. Jardé note quelque part que les travaux relatifs à la Vie de Sévère Alexandre dans l'Histoire Auguste ne manquent pas ; parmi eux, son livre se place au premier rang comme un des plus judicieux, des plus solides et des plus féconds.

A. Merlin.

D. Gorce. *La « lectio divina » des origines du Cénobitisme à saint Benoît et Cassiodore. I. Saint Jérôme et la lecture sacrée dans le milieu ascétique romain.* Un vol. In-16 de xxxvi-398 pages. Paris, A. Picard, 1925. — *Les voyages, l'hospitalité et le port des lettres dans le monde chrétien des IVe et Ve siècles.* Un vol. in-16 de ix-293 pages. Paris, A. Picard. 1925.

Ces deux ouvrages sont des thèses de doctorat ès-lettres, soutenues devant une Faculté de province par un jeune médecin. Ils se présentent à nous sous de multiples patronages. Le premier, outre l'*imprimatur*, porte une triple dédicace : à M. Pierre de Labriolle, à saint Jérôme, à l'Église vierge, *Virgini Ecclesiae*. L'autre est dédié à sainte Mélanie, considérée ici comme la patronne des voyageurs. Malgré certificats et dédicaces, les deux ouvrages trahissent quelque inexpérience dans la conception des sujets et dans la mise en œuvre.

Cette *lectio divina*, dont l'auteur semble faire parfois mystère, est en réalité la chose du monde la plus simple : la lecture et la méditation des livres saints. Comment tirer de là une thèse, qui soit vraiment œuvre de science ? Évidemment, en étudiant l'*objet* de cette *lectio divina* : soit l'histoire des textes et des traductions bibliques pendant les premiers siècles, soit l'histoire de l'exégèse théorique ou appliquée pendant la même période.

Nous sommes loin de compte : M. Gorce ne touche pas à la première question ; il effleure à peine la seconde. Il se place au point de vue des dévots, d'autrefois ou d'aujourd'hui, qui ont toujours cherché dans la Bible un guide et un soutien. Mais cela ne nous regarde pas, nous, hommes de science ; c'est l'affaire des fidèles et des gens d'Église, des prédicateurs, des directeurs de conscience.

D'ailleurs le sujet, ainsi compris, devient presque stérile. Sans doute, on constate aisément et partout que la lecture et la méditation de la Bible ont tenu une grande place dans la vie des chrétiens du ive siècle. Nous voilà bien avancés ! Du jour où il y eut des livres saints, les fidèles y trouvèrent naturellement le réconfort et la règle de vie : en 180, les martyrs scillitains, amenés à Carthage devant le proconsul, avaient dans leur bagage les *Évangiles* et les *Épîtres* de saint Paul. Dans les milieux ascétiques du ive siècle, la *lectio divina* ne pouvait que prendre encore plus d'importance. Enregistrons le fait ; mais ce n'est toujours qu'un fait, et toujours le même. S'en tenir à ce point de vue, c'est se condamner à se répéter mille fois, à parler

dévotion, à tourner indéfiniment dans un cercle de développements à côté.

Voilà, précisément, ce qui est arrivé à M. Gorce. Ne cherchant dans la Bible qu'édification, et n'étant pas qualifié pour édifier ses lecteurs pendant quatre cents pages, il a dû parler d'autre chose : il a parlé de saint Jérôme, que justement signalait alors à l'attention du public l'excellente monographie publiée en 1922 par M. Cavallera. En réalité, cette thèse sur la *lectio divina* n'est qu'une biographie incomplète de Jérôme, où il n'est guère question que de lui, de son goût pour les études bibliques, de son action sur les milieux chrétiens, un peu de son exégèse. Dans tout cela, rien de nouveau ; rien surtout qui réponde à ce titre flamboyant : « *La lectio divina.* »

L'autre thèse est comme un appendice à la précédente. Jérôme et la plupart de ses amis étaient grands voyageurs, et ils écrivaient beaucoup de lettres : M. Gorce s'est demandé comment ils voyageaient et comment ils correspondaient. Nous le savions depuis longtemps. Ces chapitres sur les voyages, sur l'hospitalité, sur le port des lettres, n'apprendront pas grand'chose à quiconque était familier avec les correspondances du temps. Mais le public pourra prendre plaisir à trouver ici rassemblés tous ces menus détails, qui permettent de se représenter certains aspects de la vie des chrétiens d'alors. D'ailleurs, on relève à peu près les mêmes faits dans les voyages, les relations et les correspondances de leurs contemporains restés païens.

Paul Monceaux.

Franz Dornseiff. *Das Alphabet in Mystik und Magie* (Στοιχεῖα, Studien zur Geschichte des antiken Weltbildes und griechischen Wissenschaft, herausgegeben von Franz Boll, Heft VII), 2e édition. Un vol. in-8°, 195 pages. Leipzig-Berlin, Teubner, 1926.

La première édition de ce livre, parue en 1922, ne semble pas avoir attiré l'attention de nos revues. En voici déjà une seconde, avec une vingtaine de pages nouvelles ; profitons-en pour signaler un livre qui apporte sur des questions particulièrement délicates des trésors d'érudition.

L'introduction, qui demeure beaucoup trop brève, traite de l'origine de la mystique des lettres. Le corps même de l'ouvrage expose ses différents aspects : signification des lettres isolées d'après leur forme (Υ par exemple représentant la croisée des chemins de la vertu et du vice), leur son, leur nom, leur emploi (Θ, *nigrum* dit Perse, rappelant θάνατος) ; suite de voyelles et de consonnes dont la répétition multipliait la force magique ; gématrie ou substitution de nombres aux lettres, etc., le tout accompagné de rapprochements curieux, de l'Égypte au Sonnet des Voyelles de Rimbaud.

Mais M. Dornseiff semble moins à l'aise quand il aborde, rarement il est vrai, les idées d'ensemble. C'est ainsi que dans ses premières pages il oppose, touchant les sources de cette mystique, deux explications : elle serait née d'une part de l'admiration des ignorants pour l'alphabet et son « inquiétant mystère », d'autre part de la tendance philosophique à découvrir partout des symboles. Or il n'y a pas eu là opposition, mais continuité, et l'on entrevoit aujourd'hui comment le pythagorisme s'est développé sur un fond de superstitions populaires.

Ne demandons à M. Dornseiff que ce qu'il a voulu nous donner : *das Material zur Buchstabenmystik* (Orient sémitique et Grèce). Soyons-lui obligés d'avoir fait un travail qui permette de mieux connaître l'antiquité sous un de ses aspects les plus secrets et les plus attirants. S'il a catalo-

gué les faits, sans pouvoir toujours les expliquer ni en dégager des conclusions, c'est que ces questions sont doublement mystérieuses et par l'éloignement et par leur caractère même; c'est aux mages seuls qu'il appartient de revéler « ce que la nuit des temps enferme dans ses voiles. »

Marcel Durry.

Lewis Richard Farnell. *The attributes of God* (The Gifford Lectures delivered in the University of St. Andrews in the year 1924-25). Un volume in-8°, x-233 pages, Oxford, Clarendon Press, 1925.

C'est une bonne fortune pour quiconque s'intéresse à l'histoire des religions ou, tout simplement, à l'histoire de la pensée humaine, de rencontrer un guide aussi compétent que M. Farnell et d'explorer avec lui quelque problème important de cette histoire. Or, M. Farnell a choisi, pour ses conférences de l'année 1924-25, un sujet vraiment fondamental : les attributs de Dieu. Il note excellemment, dès le début de son étude, la grande ressemblance que présente, dans toutes les religions supérieures, la liste de ces attributs. D'où vient cette ressemblance? Si Hindous, Hellènes, Juifs, Perses et Chrétiens s'accordent à regarder la puissance, la sagesse, la bonté, comme les attributs essentiels de la divinité, devons-nous chercher, à cet accord, des raisons uniquement pragmatiques? Cette conception universelle du divin ne serait-elle que la projection des besoins de l'esprit et du cœur humains, projection de pur désir, créant, entre l'homme et le dieu qu'il invoque, une communauté magique? M. Farnell ne le pense pas et déclare nettement qu'une explication pragmatique n'est pas une explication totale : aucune religion quelque peu éclairée ne serait capable de subsister, le jour où elle s'apercevrait qu'elle n'est, en son entier, qu'une création trompeuse de nos propres besoins. Toute religion un peu haute aspire naturellement, comme toute pensée humaine, au réel et au vrai : si on lui montre que certaines de ses notions prêtent au divin les faiblesses ou les bassesses de notre propre nature, elle essaie toujours de se laver de ce reproche, de se purifier et de progresser. La racine la plus profonde et la plus « nourricière » de la croyance en Dieu est, aux yeux de M. Farnell, une « perception intuitive de l'âme » qui nous ferait saisir notre communion avec une existence éternelle, extérieure à nous. Quelque avis que l'on puisse avoir sur ce sentiment du divin, ou plutôt quelque regret que l'on éprouve de ne pas le trouver plus clairement défini au seuil de cette étude de religion comparée, on comprend au moins que M. Farnell entreprenne celle-ci avec de tout autres sentiments que ceux d'un pur historien, facilement porté à rester quelque peu distant et dédaigneux. Il juge autant qu'il raconte, il marque les lacunes et les reculs aussi bien que les progrès. On pourra n'être pas toujours de son avis. Mais on lui saura gré d'en avoir un et de le dire, de penser et de nous forcer à penser.

Les neuf leçons qui suivent cette leçon d'introduction étudient successivement la personnalité et l'anthropomorphisme, le polythéisme et le monothéisme, les fonctions ou attributs élémentaires et naturels de la divinité, les attributs de clan et de nation, les attributs politiques, les attributs moraux, les attributs de beauté, sagesse et vérité, les attributs de puissance, et enfin les attributs métaphysiques. On pense bien qu'une si rapide revue ne s'analyse point. Elle rassemble des connaissances énormes, et pourtant les domine, en restant toujours claire et précise. Notons quelques idées au passage. Si spirituelle qu'elle puisse devenir, une religion vivante gardera toujours quelque trace d'anthropomorphisme : « On

n'a pas encore trouvé de religion sans dieu personnel qui fût une force vivante et résistante. » Le polythéisme grec a eu, parmi bien des vices, le mérite d'entretenir à son degré le plus brillant ce que nous appelons la « joie de vivre ». Mais M. Farnell ne veut pas dire que cela tienne essentiellement au polythéisme. Sans quoi je serais peut-être tenté d'en appeler à saint François d'Assise, à son amour pour la nature et pour tout ce qui vit. Mais le polythéisme eut le bonheur, en Grèce, de devenir la religion d'un peuple essentiellement poète. Survit-il, autant que le croit M. Farnell, dans le Christianisme populaire? Quand on nous dit que « le courant populaire de la religion européenne est plutôt un polythéisme hautement spirituel, tempéré et limité par le Credo d'Athanase », ne s'arrête-t-on pas aux remous de la surface? Pour qui prend un contact intime avec elle, l'âme populaire, lorsqu'elle est religieuse, est parfaitement consciente de l'unité du divin. En juger est, comme dit M. Farnell, « affaire d'expérience ». Mais je ne saurais m'arrêter à discuter telle ou telle des réponses qu'il formule ou suggère. L'important est qu'il ait aperçu et nettement posé les grands problèmes. Si anciens qu'ils soient, ils ont souvent pour nous une acuité très actuelle. Y a-t-il place, dans une religion moderne épurée, pour l'idée d'une guerre juste et que la conscience, non seulement permet, mais ordonne? Y a-t-il un rapport nécessaire entre la morale et la religion? Si tout jugement de valeur est de l'ordre spirituel, et si l'ordre spirituel est « tout pénétré et imbibé du pouvoir et de l'essence de Dieu », comme le dit excellemment M. Farnell, peut-on vraiment songer à une séparation de fait ou de droit entre le sentiment moral et le sentiment religieux? Parce que l'effort est la condition nécessaire de toute prière spirituelle, l'orant ne peut-il vraiment prier que pour lui même, et la *solidarité* moderne ne nous ferait-elle pas accepter plus facilement une large communion des âmes? L'absolu, totalement impersonnel, peut-il être objet d'adoration et d'amour? Peut-on nier la réalité du mal? Les difficultés que l'on éprouve à concilier l'éternité avec la création ou avec l'incarnation peuvent-elles être levées par la notion de l'intemporel? Tels sont, parmi beaucoup d'autres, les problèmes dont M. Farnell nous expose la genèse historique et la signification présente. Son livre veut certainement être lu, médité, discuté. Il le mérite à tous égards.

A. Diès.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Communications.

6 Mai. M. Joseph Lot fait une lecture sur la sépulture en barque chez les Celtes. Il insiste sur deux cas de sépulture de ce genre en Gaule, à l'époque du fer.

— M. Salomon Reinach annonce à l'Académie que des documents conservés à Dijon, sur lesquels son attention a été appelée par M. E. Pelletier, permettent d'affirmer que l'*Annonciation* de Van Eyck, conservée à l'Ermitage, et *Le Calvaire*, de Simone Memmi, conservé à Dijon, étaient, en 1791, dans la chambre du prieur de la

Chartreuse de Champmol. Avec ces deux chefs-d'œuvre se trouvait une *Présentation au temple*, de l'école de Van Eyck, qui passa chez le baron Vivant Denon, puis dans une collection privée à Paris.

13 mai. M. Alexandre Moret a déchiffré l'inscription hiéroglyphique gravée sur un sphinx qui vient d'être découvert à Mishrifé par M. du Mesnil du Buisson. Elle se rapporte à une fille d'Amenhamat II (1938 à 1904 av. J.-C.).

— M. Foucher, chef de la délégation archéologique française en Afghanistan, expose les résultats des recherches qu'il a pu poursuivre dans ce pays de 1922 à 1925, à la faveur de la convention trentenaire conclue entre le gouvernement du roi Aman-Ullah Khan et la France. Le travail de prospection s'est surtout poursuivi jusqu'ici le long de la vieille route commerciale, religieuse et militaire qui à travers les chaînes de l'Hindou Koukh réunit Peshawar à Balkh par Bamiyan.

20 mai. M. René Dussaud communique une lettre de M. Virolleaud du 7 mai 1927 : les tablettes découvertes par M. du Mesnil du Buisson, à Mishrifé, constituent quatre ou cinq exemplaires du même inventaire du trésor de la déesse Nin-Egal, dame de Qatna, et deux exemplaires d'un autre inventaire du « trésor des dieux du roi ». M. Virolleaud a pu identifier Mishrifé avec l'ancienne Qatna ; il a établi aussi le synchronisme de ces inventaires avec les tablettes d'El-Amarna.

M. Dussaud commente ces documents et en souligne l'importance. Ils permettent de fixer approximativement la date de la construction du temple de Qatna et ils nous font également connaître les péripéties de sa destruction par les Hittites vers le milieu du XV^{e} siècle avant notre ère.

— M. Holleaux signale qu'un savant roumain, M. Lambrino, a déchiffré une inscription grecque du Musée du Louvre, demeurée jusqu'ici inédite. Cette inscription comprend une lettre écrite par le roi de Pergame, Eumène II, à la cité de Iasos, en Carie et un décret voté par le peuple de Iasos en réponse à la communication d'Eumène. La démarche d'Eumène a pour objet de faire agréer par les Iasiens la fondation des fêtes nouvelles instituées en l'honneur d'Athena Niképhoros, la grande déesse de Pergame. L'inscription remonte à l'année 182 avant J.-C.

Élection.

M. William Marçais, professeur au Collège de France, a été élu membre ordinaire le 6 mai en remplacement de M. Clément Huart.

Nécrologie.

M. Vilhelm Thomsen, associé étranger depuis 1909, est décédé à Copenhague.

Concours.

Le Prix Ambatelios (3500 fr.) est décerné à M. Vallois pour le fascicule III des *Fouilles de Délos*. Une récompense de 1500 francs est accordée à M. Demangel pour sa publication intitulée : *Le Tumulus dit de Pratésilas* (fasc. 1) et une récompense de 500 francs à M. Georges Nicole pour son ouvrage : *La peinture des vases grecs*.

La médaille Georges Perrot est décernée à M. Ch. Dugas pour son ouvrage : *La Céramique des Cyclades*.

Prix Bordin. Un prix de 2500 francs est décerné à M. Clovis Brunel pour son livre : *Les plus anciennes chartes en langue provençale* ; une récompense de 500 francs est accordée au P. Gabriel Théry, pour son ouvrage : *Autour du décret de 1210* et pour son *Édition critique des pièces relatives au procès d'Eckhart*.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES

Allemagne.

Académie des Sciences de Berlin

Classe de Philosophie et d'histoire.

Sitzungsberichte.

Séance du 8 janvier 1925. — Kehr. *La famille de l'antipape Victor IV.* Une lettre de 1161, trouvée à Barcelone, montre qu'il était apparenté à la haute noblesse d'Allemagne, de Flandre et de France et qu'il appartenait à la maison des comtes de Tusculum.

15 janvier. — Goldschmidt. *La porte de bronze de la cathédrale d'Augsbourg* (disposition primitive et interprétation; influence italienne ; date, milieu du XI[e] siècle).

29 janvier. — Holl. *Les documents mélétiens récemment publiés* (par M. Idris Bell) : renseignements nouveaux qu'ils apportent sur les conciles de Césarée et de Tyr et sur l'histoire du monachisme (mémoire publié, p. 18-31).

26 février. — U. von Wilamowitz-Moellendorff. *La légende héroïque grecque*, I. La légende, c'est ce que le peuple a réellement raconté en y ajoutant foi. Elle est antérieure à la tragédie; les récits postérieurs ne doivent être pris en considération qu'en raison des données plus anciennes qu'on peut en dégager. Comment les légendes se transmettent. Éléments divers qui les constituent (mémoire publié, p. 41-62).

19 mars. — U. Wilcken. *Le prétendu coup d'État d'Octavien en l'an 32 av. J.-C.* Le second *quinquennium* du triumvirat prenait fin avec l'année 32 et non avec l'année 33 ; l'opinion généralement admise qu'Octavien, en 32, aurait commis un coup d'État n'est donc pas fondée (mémoire publié, p. 66-87).

23 avril. — U. von Wilamowitz-Moellendorff. *La légende héroïque grecque*, II. Étude des légendes de Méléagre, d'Atalante, d'Andromède, des filles de Borée, d'Œnone, d'Harpalyce, de Linos, de Corœbos (mémoire publié plus loin, en mai, p. 214-242). — Le même savant annonce à l'Académie la donation faite à celle-ci, par M. G. Klaffenbach, des estampages et autres documents relatifs aux inscriptions de Delphes qu'a laissés Pomtow. — Kehr. *Rapport sur la publication des « Monumenta Germaniae historica » en 1924* (publié, p. 118-125).

7 mai. — Ed. Stahmer. *Les registres siciliens de Frédéric II* (2[e] communication). Rapports des fragments de Marseille avec les registres originaux de Naples. Un nouveau fragment publié par Niese en 1913 est un faux du XVI[e] siècle. Destinées des registres depuis cette époque (mémoire publié, p. 168-178).

14 mai. — Ad. von Harnack. *La lettre apocryphe de Titus, élève de Paul, « De dispositione sanctimonii ».* Document publié par De Bruyn d'après un manuscrit de Wurzbourg du VIII[e] siècle. Ce n'est pas une lettre, traduite du grec et d'inspiration manichéenne, mais un sermon, qui a pour auteur un disciple de Priscillien. Arguments à l'appui de cette thèse : 1° nombreux écrits de Priscillien à Wurzbourg; 2° nombreuses citations, dans ce sermon, d'anciens écrits apocryphes chrétiens, en partie déjà notés par De Bruyn ; Harnack en signale de nouvelles (mémoire publié, p. 180-213).

28 mai. — Ed. Meyer. *La première apparition des Indo-Germaniques dans l'histoire.* Il semblerait que dans l'Asie-Mineure primitive des populations de même aspect

physique et de même civilisation parlaient des langues de types très divers, limitées chacune à un étroit domaine. L'extension de grandes familles de langues, comme l'indogermanique, le sémitique, est le résultat de l'évolution historique. Les premiers Indo-Germains d'Asie-Mineure furent les Chétites et les Luviens, dont la langue est très fortement mêlée d'éléments indigènes. Au xviii^e siècle survint une nouvelle vague, formée de tribus aryennes, qui introduisirent le cheval et le char de combat; elles venaient de l'Est. Ed. Meyer conteste que la patrie primitive des Indo-Germains doive être cherchée sur les rives de la Baltique et fait ressortir les différences qui existent entre le germanique et les autres langues indo-germaniques (mémoire publié, p. 244-260).

11 juin. — O. Franke. *Origines de l'historiographie chinoise.* Elle est née dans les temples. Au temps de Tschou les annales du règne de chaque prince étaient rédigées et conservées par les prêtres des temples des ancêtres de la dynastie; c'est d'après ces documents qu'ont été composées les premières histoires, de caractère officiel (mémoire publié plus loin, en juillet, pr 276-309). — E. Wenkebach. *Le commentaire de Galien sur les « Épidémies » d'Hippocrate.* Pour le commentaire du I^er livre, corrections au texte byzantin d'après une traduction arabe conservée dans un manuscrit de l'Escurial. L'éditeur du commentaire du livre II, le bibliothécaire vénitien Joh. Sozomène, n'est pas un faussaire. Un manuscrit de Florence fait connaître un chapitre jusqu'ici ignoré d'un commentaire du livre III. — E. Norden. *Rapport sur l'état de la publication du « Thesaurus linguae latinae »*, du 1^er avril 1924 au 31 mars 1925 (publié p. 262-264).

25 juin. — Ad. von Harnack. *La collection des lettres d'Origène et sa correspondance avec Julius Africanus.* Le recueil formé par Pamphile et Eusèbe ne paraît pas avoir été méthodiquement ordonné. Il n'en reste que deux lettres entières d'Origène, une lettre d'Africanus qui lui était adressée et des fragments. La lettre d'Africanus, sur l'histoire de Suzanne, a été trop vantée par la critique et la réponse d'Origène trop dépréciée; celle-ci est un chef-d'œuvre d'érudition et de discussion. — H. Ehelolf. *Course et jeu scénique dans le rituel hittite.* Dans le rituel d'une fête de printemps à Boghaz-kiöi figure une course, dont le prix consiste dans le droit de tenir la bride du char royal. Dans un autre texte il est question d'un combat entre deux troupes de guerriers, les Chatti avec des armes de bronze, remportant la victoire sur les Masa, armés de roseaux (mémoire publié, p. 267-272).

Maurice Besnier.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Antiquité.

Aesopi fabulae, recensuit Aemilius Chambry. *Pars altera.* (*Nouvelle collection de textes et documents. Association Guillaume Budé.*) Paris, Les Belles Lettres, 1926. In-8°, 580 p.

Saint Augustin. *Confessions. Livres IX-XIII.* Texte établi et traduit par Pierre de Labriolle. *Tome II.* (*Collection des Universités de France. Association Guillaume Budé.*) Paris, Les Belles Lettres, 1926. In-16, 412 p.

Léon Babany. *Institutions juridiques*

des Romains comparées aux institutions juridiques des Hébreux. Thèse pour le doctorat. *I. — Les personnes.* Paris, Recueil Sirey, 1926. In-8°, 99 p.

Jérôme Carcopino. *Études romaines. La basilique pythagoricienne de la Porte Majeure.* Paris, L'artisan du Livre, 1926. In-8°, 416 p., 8 pl., 24 ill.

A. Cartault. *L'art de Virgile dans l'Énéide. 1re et 2e partie.* (*Université de Paris ; Bibliothèque de la Faculté des Lettres, 2e série, IV, V*). Paris, les Presses universitaires de France, 1926. In-8°, VIII-531, 532 à 907 p.

M. Cary. *The documentary Sources of Greek history.* Oxford, Blackwell, 1927. In-8°, XI-140 p.

V. Chapot. *Le monde Romain.* (*Bibliothèque de synthèse historique. L'Évolution de l'Humanité, volume XXII.*) Paris, La Renaissance du Livre, 1927. In-8°, 503 p., 12 cartes, 2 pl.

Epicurus. *The extant remains. With short critical apparatus, translation and notes.* By Cyril Bailey. Oxford, Clarendon Press, 1927. In-8°, 432 p.

Émile Espérandieu. *Le Pont du Gard et l'aqueduc de Nîmes.* (*Petites monographies des grands édifices de la France.*) Paris, Laurens, 1926. In-8°, 96 p., ill.

Glotz (Gustave). *Ancient Greece at work: an economic history of Greece from the Homeric period to the Roman Conquest.* London, Kegan Paul, 1927. In-8°, XII-402 p.

J. H. Gibert. *Arles, son origine, son histoire, ses monuments et son église.* Avignon, Seguin, 1926. In-8°, 216 p., ill.

Albert Grenier. *Le Génie romain dans la religion, la pensée et l'art.* (*Bibliothèque de synthèse historique. L'Évolution de l'Humanité. 1re section. IV. Le Monde antique. Rome et la Civilisation romaine. II.*) Paris, La Renaissance du Livre, 1925[1927]. In-8°, XIV-503 p., ill.

H. W. Household. *Hellas the Forerunner.* London, Dent, 1927. In-8°, IX-220 p.

Georges F. Hill. *L'art dans les monnaies grecques. Pièces choisies, reproduites en agrandissement et décrites.* Paris, Van Oest, 1927. In-4°, 64 pl.

Hérodote. *Vie d'Homère,* mise en français d'Amyot, par J. J. Van Dooren. Paris, Champion, 1926. In-16, 47 p.

Oskar Jakobsson. *Daimon och Agathos Daimon.* Lund, Gleerupska Univ.-Bokhandeln, Håkan Ohlssons Boktryckeri, 1925. In-8°, IV-202 p.

P. Jouguet. *L'impérialisme macédonien et l'hellénisation de l'Orient.* (*Bibliothèque de synthèse historique. L'Évolution de l'Humanité.*) Paris, la Renaissance du Livre, 1926. In-8°, XVII-494 p.

Ernst Kjellberg. *Studien zu den Attischen Reliefs des V. Jahrhunderts v. Chr. Inaugural-Dissertation.* Uppsala, Almqvist, 1926. In-8°, VIII-151 p., XVIII pl.

Albert G. Makinnon. *Alma Roma. A traveller's companion to Rome.* London, Blackie, 1927. In-8°, VIII-291 p., XV pl.

Jessie Mothersole. *Agricola's Road into Scotland : the Great Roman Road from York to the Tweed.* London, John Lane, 1927. In-8° XXI-260 p.

Georges Nicole. *La peinture des vases grecs.* Paris, Van Oest, 1926[1927]. In-4°, 46 p., 64 pl.

Patrick Nolan. *A monetary history of Ireland. Part I. Ancient Ireland.* London, King, 1927. In-8°, 219 p.

A. de Paniagua. *Les Celtes bretons et les Phocéens dans le Sud-Ouest de la Gaule.* Paris, Catin, 1926. In-8°, II-60 p.

Charles Picard. *La sculpture antique de Phidias à l'ère byzantine.* (*Manuels d'histoire de l'art publiés sous la direction de Henry Marcel.*) Paris, H. Laurens, 1926. In-4°, 552 p., ill.

Platon. *Œuvres complètes. Tome XIII, première partie. Lettres.* Texte établi et traduit par Joseph Souilhé. (*Collection des Universités de France. Association Guil-*

laume Budé.) Paris, Les Belles Lettres, 1926. In-8°, CII-363 p.

Henry W. Prescott. *The development of Virgil's art.* London, Cambridge University Press, 1927. — In-8°, XI-490 p.

Marjorie and C. H. B. Quennel. *Everyday life in the old stone Age.* London, Batsford, 1927. In-8°, XII-113 p.

Gisela M. A. Richter. *Ancient furniture. A history of Greek, Etruscan and Roman furniture.* London, Milford, 1927. In-4°, XXXVIII-191 p.

D. S. Robertson. *The year's work in classical studies 1925-1926.* Bristol, Arrowsmith, 1927. In-8°, x-131 p.

D. A. Slater. *Towards a text of the Metamorphosis of Ovid.* Oxford, Clarendon Press, 1927. In-4°.

J. A. K. Thomson. *The Greek tradition. Essays in the reconstruction of the Ancient Thought.* Introduction by Professor Gilbert Murray. London, Allen, 1927. In-8°, xv-248 p.

W. G. Waddell. *Selections from Menander.* London, Milford, 1927. In-8°, XXXVII 182 p.

Charles Walston. *Alcamenes and the establishment of the classical type in Greek art.* Cambridge University Press, 1927. In-4°, xx-254 p.

William Linn Westermann and Casper J. Kraemer. *Greek papyri in the library of Cornell University.* New York, Columbia University Press, 1927. In-4°, xx-287 p.

Glossaria latina, jussu Academiae britannicae edita. — Vol. I. Glossarium Ansileubi, sive librum glossarum, ediderunt W. M. Lindsay, J.-F. Mountford, J. Whatmough, etiam F. Rees, R. Weir, M. Laistner. (*Nouvelle collection de textes et documents. Association Guillaume Budé.*) Paris, Les Belles Lettres, 1926. In-8°, 604 p.

Glossaria latina jussu Academiae britannicae edita. — Vol. II. Arma, Abarus, Philoxenus, ediderunt W. M. Lindsay, R. G. Austin, M. Laistner, J. F. Mountford. (*Nouvelle collection de textes et documents. Association Guillaume Budé.*) Paris, Les Belles Lettres, 1926. In-8°, 291 p.

Moyen Age.

Edward C. Armstrong. *The authorship of the vengement Alixandre and of the venjance Alixandre.* Princeton, University Press, 1927. In-8°, XIII-55 p.

Marcel Aubert. *La sculpture française du Moyen Age et de la Renaissance.* (*Bibliothèque d'histoire de l'art.*) Paris, Van Oest, 1926. In-4°, 60 p. et 64 pl.

Jean Audiau. *Les troubadours et l'Angleterre. Contribution à l'étude des poètes anglais de l'amour, au Moyen Age (XIII^e et XIV^e siècles.)* Paris, J. Vrin, 1927.

Sir Edmund Barrow. *The growth of Europe through the Dark Ages, A. D. 401-1100. A brief narrative of evolution from Tribal to National status.* London, Witherby, 1927. In-8°, 357 p.

André Blum. *Les origines de la gravure en France. Les estampes sur bois et sur métal. Les incunables xylographiques.* Paris, Van Oest, 1927. In-4°, 96 p., 78 pl.

Henri R. Chazel. *Les poètes mineurs italiens des XIII^e et XIV^e siècles. Traduction, introduction et notes.* (*Collection de littérature ancienne française et étrangère.*) Paris, La Renaissance du Livre, 1925 [1927.] In-8°, 235 p.

V. Flipo.

Le Gérant : Paul Geuthner.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXVII.

JOURNAL DES SAVANTS

FONDÉ EN 1665

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE L'INSTITUT DE FRANCE

(ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES)

JUILLET 1927

SOMMAIRE DU N° 7

LIBRAIRIE ORIENTALISTE
PAUL GEUTHNER
13, RUE JACOB — PARIS VI^e

HISTORIQUE, MODE ET CONDITIONS DE LA PUBLICATION.

Le Journal des Savants est le plus ancien des journaux littéraires de l'Europe. Fondé en 1665, il fut placé par Louis XIV en 1701 sous le patronage royal. Il disparut en 1792, mais il fut réorganisé par l'État en 1816. Depuis 1903 il est publié sous les auspices de l'Institut de France.

Le Journal des Savants paraît le 15 de chaque mois, sauf en août et en septembre, par fascicules de six feuilles in-4°.

Le prix de l'abonnement annuel est de **50** francs pour la France et de **60** francs pour l'étranger. Le prix du fascicule est de **6** francs.

Les manuscrits ainsi que les propositions de collaboration doivent être adressés à M. le Directeur ou à M. le Secrétaire de la rédaction, Bibliothèque de l'Institut, 23, quai de Conti, Paris, VI°.

Adresser tout ce qui concerne les abonnements et les annonces :

A la Librairie Orientaliste Paul Geuthner, 13, rue Jacob, Paris, VI°.

JOURNAL
DES SAVANTS

JUILLET 1927

LES ORIGINES DE LA GRAVURE EN FRANCE

André Blum. *Les origines de la gravure en France.* Les estampes sur bois et sur métal. Un vol. in-4°, 93 p., 78 ill. Paris, Van Oest, 1927.

Dans l'importante préface qu'il a mise en tête de l'ouvrage de M. Blum, le comte de Laborde écrit : « Comme pour les origines de l'imprimerie, celles de l'estampe — c'est-à-dire de l'image tirée sur papier — n'ont pas encore été élucidées jusqu'à présent », et M. Blum dit de même : « L'histoire de la découverte du procédé de la gravure est si compliquée et si obscure qu'il est difficile actuellement de prétendre jeter une lumière nouvelle sur le problème de ses origines. » C'est absolument juste, surtout quand il s'agit de la France; Courboin [1] a fait observer que, si la bibliographie du sujet ne comporte pas moins de 5000 numéros, l'histoire de l'estampe française n'y est représentée que par *huit.* Il n'exagère que de peu et ne songe sans doute qu'aux ouvrages formant un ensemble. Encore faut-il immédiatement rappeler que Bouchot, avec sa hardiesse enthousiaste d'explorateur, a ouvert la voie dans l'histoire de la gravure comme il l'a fait pour les Primitifs français de la peinture.

1. Dans le précieux ouvrage sur le *Département des Estampes* du vicomte Delaborde, les estampes ne sont signalées que tout à la fin du volume et à partir du xve s.

La bibliographie générale est donnée par Blum (p. 81-84); j'indique ici spécialement :

H. Bouchot, *Le bois Protat* (Gazette des Beaux-Arts, 1902, p. 395 et suiv.). — *Les deux cents incunables de la Bibliothèque nationale.* Un vol. de texte, un vol. de pl. in-f°.

H. Courboin, *Histoire illustrée de la gravure française*, 2 vol. de texte in-4°, 2 vol. de pl. in-f°, 1923.

Lemoisne, *Catalogue de l'exposition des estampes du moyen âge à la Bibliothèque nationale*, Paris, 1926.

En face de ces problèmes si complexes et si nouveaux, tels qu'ils se présentent aujourd'hui, quelques définitions — élémentaires — semblent indispensables pour limiter dès l'abord le champ des recherches et des développements. Car le mot de gravure comprend deux termes : le procédé et ses résultats, les gravures, ou, pour éviter toute équivoque, les estampes. On peut donc, on doit, quoi qu'on en ait dit, exclure de l'histoire de l'art du graveur les nielles et travaux d'orfèvrerie en creux ou en relief et les impressions de dessins ou de couleurs sur étoffe. L'art de la gravure, c'est l'art de reproduire sur papier ou autre matière tout à fait semblable un dessin tracé d'abord sur le bois ou le métal, et cela en vue de le multiplier et vulgariser. Peu importe d'ailleurs le procédé employé : la taille d'épargne sur le bois ou le cuivre, la taille en creux sur un métal avec le burin ou le secours de l'eau-forte. Le fameux bois Protat, qui a donné lieu à tant de controverses, n'appartient qu'indirectement, lui aussi, à l'histoire de la gravure. On ne peut le classer que dans ces origines obscures qui précèdent toujours les inventions véritables et utilisables. En effet la dimension supérieure à 60/40 ne çomportait qu'une impression sur étoffe.

Le sujet reste encore vaste et multiple, surtout si l'on a l'imprudence de le compliquer du problème des nationalités, si obscur et extensif au moyen-âge. Le comte de Laborde (p. VII) l'a très bien vu : « Le lieu de naissance peut en outre prêter à des controverses, soit parce qu'il n'est pas très déterminé, soit parce que telle localité n'était pas française au XV^e siècle, rattachée seulement à notre pays par un lien de suzeraineté, soit parce que les conditions territoriales ne sont plus les mêmes aujourd'hui », et Blum a tout à fait raison de tenir compte de cette observation, qu'on pourrait aussi appliquer à des questions politiques générales. La France du moyen âge s'étend plus loin que la France actuelle, puisque, par similitude de pensée et de civilisation, elle se confond avec la Flandre et les pays Wallons ; elle se limite plus près de nous au Sud, puisque la Provence et le Comtat Venaissin sont alors en rapports plus étroits et presque exclusifs avec l'Italie.

Quels sont, dans ces conditions, les instruments de recherche ? M. Blum exclut (à bon droit) le lieu où une pièce a été trouvée (p. 25-27), le filigrane du papier, les légendes, les armoiries, le millésime, chacun de ces éléments ne constituant, pris isolément, que des présomptions ; il s'attache plutôt au style (en excluant les fameux *sinus* bouclés, dont on a abusé), et plus encore au costume, à la technique, instruments qui demandent d'ailleurs a être maniés d'une main expérimentée et prudente.

En mettant en œuvre ces divers éléments, il croit pouvoir formuler

une proposition provisoire, telle que celle-ci[1] : « La question est de savoir s'il faut accepter pour vraie l'opinion émise pendant longtemps qu'en France le développement de l'estampe commence seulement dans les dernières années du XV[e] siècle, ou s'il ne faut pas reconnaître avant cette date l'existence d'une école française de gravure. » Il se rallie à cette dernière opinion, en acceptant pour point de départ une période comprise entre 1370 et 1390. A quelque conclusion qu'on se range, le problème est, en tout cas, nettement posé dans ses termes essentiels, qu'il s'agisse d'étudier tout simplement les origines générales et l'évolution de la gravure au XIV[e] et au XV[e] siècle, ou, ce qui présente bien plus de complication, de les situer dans un pays particulier, en France par exemple, en Flandre, en Allemagne ou en Italie, car tels sont les seuls pays où l'on puisse les chercher.

Pour se déterminer, lorsqu'on s'attache surtout à résumer l'état de la science, plusieurs procédés se présentent.

Le plus commode — un procédé à coup sûr — consiste dans ce qu'on pourrait appeler celui du vote ; réunir les opinions les plus autorisées et se décider d'après la majorité. On verra dans le livre de M. Blum (p. 25-27) à quel résultat minimum ou maximum on aboutit ainsi pour la France. Mais puisque, dans l'œuvre d'érudition, la méthode a plus de prix que les affirmations auxquelles elle conduit, il vaut la peine d'étudier les raisons que donnent les historiens de la gravure, depuis Bouchot, Courboin, Lemoisne et Gusman, parmi les Français, jusqu'à Schreiber, Lehrs et Delen parmi les étrangers.

Le grand, le vrai problème se pose entre 1370 au plus tôt et 1420 ou 1425, comme date extrême, c'est-à-dire dans un intervalle de 50 années environ. Avant 1370, en effet, les documents font défaut ; après 1425, les recherches et les controverses portent souvent sur des points de détail ou sont relativement faciles à préciser d'abord, à résoudre ensuite.

C'est donc pour ces dates qu'il importe de fixer la méthode et l'on pourra voir chez M. Blum par quelles observations délicates ont passé les érudits qui ont entrepris, pour ne prendre qu'un exemple, de classer le *Chemin de Croix et le Calvaire* ; étude du costume, rapprochement avec les mystères, onciales de l'inscription, ou bien encore paysage pour l'*Annonciation à la licorne* et pour le *Saint François recevant les stigmates*.

Quelque intérêt que présentent ces études et à quelques résultats heu-

1. P. 3.

reux qu'elles aient souvent abouti, je me demande cependant s'il n'y aurait pas un avantage à les ranger soit par époques, soit par genres. Les questions ne se présentent pas de la même façon dans les différentes périodes, ni dans les différents genres : bois ou métal, relief ou creux [1]. Il y aurait donc lieu de ne pas faire intervenir dans l'histoire des origines de la gravure sur bois, qui présente un caractère de généralité essentielle, le criblé, mode tout spécial, qui est contemporain du bois et à propos duquel se pose aussi la question de priorité, ou bien le burin et l'eau-forte qui rompent la suite logique des raisonnements et, pour une époque postérieure, de ne pas mêler l'imprimerie et le livre à l'estampe proprement dite, qui s'y dissout et s'y perd. Peut-être aussi, dans un ordre d'idées voisin, devrait-on se résoudre à certaines ignorances plutôt que de chercher à tout prix des attributions où l'imagination tient trop de place. Est-il fort utile aussi de découvrir à tout prix des influences de détail, d'aller jusqu'en Italie, à Ravenne ou à Florence, d'invoquer Pietro di Rimini ou l'auteur des fresques de Santa Croce, à propos de la *Mort de Marie*, alors surtout qu'on a toute voisine la *Mort de la Vierge* de Notre-Dame ? Coquetterie inutile, d'autant plus que les prétendues influences ne sont souvent que des coïncidences. Les motifs artistiques ne sont pas tellement nombreux que les mêmes ne puissent se rencontrer.

*
* *

Que valent ces estampes primitives ? Très intéressantes historiquement, elles sont vraiment dénuées d'intérêt artistique : sans beauté, sans charme, même sans correction, sauf quelques-unes très rares ; un dessin lourd, maladroit, une gesticulation pénible, des figures vulgaires à peine construites. M. Blum a raison de dire que « l'art de la gravure en France au xv^e siècle.... ne permet pas de citer un nom de grand artiste » [2]. Disons : de véritable artiste. A peine fera-t-on grâce à la *Vierge de Lyon* (pl. X), à la Vierge étendue sur le lit mortuaire dans la *Mort de Marie* (pl. XIII), à la Vierge agenouillée dans le *Couronnement* (pl. XIV). Mais le *Saint Sébastien* (pl. XVI), le Christ de la *Flagellation* (pl. XVII), la *Sainte Véronique* (pl. XVIII), doivent se classer dans les œuvres enfantines ou bar-

1. P. 8-9. P. Gusman, *La gravure sur bois et d'épargne sur métal du XIV^e au XIX^e siècle*, Paris, 1916.
2. L'histoire du fameux Bertrand Milnet peut justifier une observation (Blum, p. 42) et servir d'avertissement à plus d'un chercheur un peu trop aventureux.

Fig. 1.

Le portement de croix

Gravure anonyme sur bois, coloriée, de la fin du xv^e siècle.

(Bibliothèque nationale).

Cliché J. Boldo. Paris.

Fig. 2.

La Vierge debout et couronnée
dite « La Vierge de Lyon »
Gravure anonyme sur bois, coloriée, de la fin du xv[e] siècle.
(Bibliothèque nationale).

Cliché J. Boldo. Paris.

bares. Chose déconcertante, c'est peut-être le bois Protat, le plus ancien dans cet art, qui dénote plus de liberté d'allure, plus de vigueur de dessin, plus même de connaissances anatomiques, alors qu'il ne put être destiné à une estampe.

Or, il est incontestable qu'entre 1370 et 1425 ou 1430 l'art du dessin produisait déjà et avait produit en France des œuvres remarquables dans la peinture, la miniature, le vitrail, sans parler même des *Très riches Heures* du duc de Berry, du *Parement de Narbonne* ou, bien avant, de l'*Album* de Villard de Honnecourt.

Cette infériorité des estampes [1] peut s'expliquer par les conditions matérielles de la gravure elle-même. Il n'y a pas besoin d'être un technicien ni d'avoir vu opérer un technicien pour savoir combien elles sont matériellement ingrates et sous la dépendance des instruments employés. Le canif (*au XVe siècle*) ne travaillait pas le bois, comme le crayon travaille le parchemin ou le papier ; l'eau-forte réserve à l'opérateur des surprises contre lesquelles il ne peut se défendre qu'après une longue expérience. Les graveurs de ce temps ne l'avaient pas encore acquise. Le fait matériel du travail du bois ou du cuivre a une telle importance que, pour le XIXe siècle même, on donne une place aux graveurs proprement dits à côtés des dessinateurs, et que certains « artisans du bois » se sont acquis une réputation particulière dans l'histoire de la gravure artistique.

Nous indiquions en débutant les difficultés du sujet, elles restent grandes, mais on ne saurait nier que des progrès sérieux et considérables sur certains points aient été réalisés. Les questions ont été mieux posées, ce qui est important, le terrain déblayé, des erreurs ont été démasquées, qui ne se répéteront plus. Nous n'en sommes plus au temps où les premières gravures [2] dataient de 1452 et de Finiguerra, où l'estampe au burin ou à l'eau-forte préoccupait seule les érudits.

Une nouvelle génération d'historiens, presque tous français, a repris la tradition des chercheurs du dernier siècle, qui s'aventurèrent dans des terrains inexplorés [3].

Henry LEMONNIER.

1. Le vicomte Delaborde, dans le *Département des Estampes*, p. 117, signale les essais de grossière imagerie telles qu'une *Flagellation* ou une *Vierge*. Je trouve qu'il n'a pas tort.

2. Le vicomte Delaborde constatait d'ailleurs que la *Paix* n'est pas une véritable estampe (n° 1 du catalogue) ; il avait fait fort bien la discrimination dans le *Département des Estampes*..., p. 111, n. 1 et p. 110-115.

3. Cf. la note 1 de la p. 289 ci-dessus et la bibliographie donnée par Blum.

L'EMPIRE PERSE ET L'OCCIDENT

The Cambridge Ancient History, edited by J. B. Bury, S. A. Cook, F. E. Adcock. Volume IV : The Persian Empire and the West. Un vol. in-8°, xxiii et 698 p., 12 cartes et plans, 5 tables comparatives. Cambridge, University Press, 1926.

Le quatrième volume de l'Histoire Ancienne éditée par l'Université de Cambridge est le premier qui s'établisse à peu près entièrement dans le domaine de l'histoire proprement dite. Non que l'hypothèse y paraisse moins fréquemment que dans les volumes précédents ; du moins ses interventions sont-elles plus modestes, même lorsque le criticisme s'attaque le plus délibérément aux témoignages écrits que nous ont légués les Anciens. Au reste, pour cette période si passionnément intéressante qui embrasse la formation de l'empire perse et l'organisation des cités grecques jusqu'à la fin des guerres médiques, les documents épigraphiques et archéologiques, non moins que les travaux de la critique, vivifient et rajeunissent singulièrement l'histoire ancienne du Proche Orient. Des faits que tout le monde connaît, je ne rappellerai que ce qu'il est nécessaire pour indiquer la manière dont ils sont présentés ou interprétés par les auteurs de ce beau livre.

L'unité de ce volume, auquel n'ont pas collaboré moins de quatorze écrivains, le titre la fait pressentir : c'est, selon l'expression de M. Gray, « l'ombre qu'étend la Perse sur les terres et les eaux de la Méditerranée orientale », tandis que « la Méditerranée occidentale commence à entrer dans le rayon de l'histoire ».

I

Les origines de la maison royale de Perse sont encore enveloppées d'obscurité ; on connaît cependant par le témoignage des monuments la double ascendance, remontant à Achéménès, de Cyrus et de Darius. Quant au royaume d'Anshan, ou d'Anzan, *province méridionale de l'Élam*, dont la capitale Suse restera la résidence préférée des Grands Rois, sa conquête par Teispès, ancêtre de Cyrus, peut être placée, d'après les allusions des prophètes d'Israël, au début du VIe siècle : cette conquête annonce déjà celles de Cyrus. Plus peut-être qu'un conquérant, Cyrus est un politique.

Dans sa lutte avec Astyage, puis avec Nabonide, il sait exploiter les mécontentements et provoquer les trahisons; il prépare longuement ses foudroyantes campagnes ; dans l'intervalle, il organise les territoires occupés ; il s'accommode avec une merveilleuse souplesse aux mœurs des pays conquis. Le trait le plus remarquable de sa politique est la tolérance : bien que la religion soit « un des facteurs vitaux du rapide essor de la Perse », Cyrus devient le « protégé de Mardouk », il restaure Juda et recherche, en Asie Mineure, l'investiture des oracles grecs.

M. Gray réhabilite Cambyse. Quatre ans après la mort de Cyrus, son successeur est en mesure d'attaquer l'Égypte dont la prospérité, mise en valeur par un prince libéral, dissimule mal la décadence : Cambyse sait profiter de l'infidélité des mercenaires d'Amasis et du mécontentement que provoque chez les Égyptiens la confiance accordée aux étrangers par le pharaon. Fidèle à la politique de son père, le jeune conquérant marque sa déférence envers la religion égyptienne en se soumettant aux rites du sacre. Mais l'échec de ses dernières campagnes dans le Sud et probablement aussi les complots des prêtres déterminent, dans la conduite de Cambyse à l'égard des Égyptiens, un changement de manière qui fut certainement exagéré par la tradition judéo-égyptienne. En tout cas, à l'avènement de Darius, l'Égypte reste fidèle aux Achéménides et le nouveau Roi n'aura point de peine à élargir la politique de conciliation, inaugurée en Égypte par Cambyse.

II

De l'empire perse, nous passons à Athènes, avec M. Adcock, au moment du coup de force de Cylon, suivi du crime sacrilège et du bannissement des Alcméonides, — rude atteinte à l'ascendant moral des nobles. Avec Dracon et sa législation de l'homicide, une moralité plus éclairée, sanctionnée par l'intervention de l'État, entre en balance avec les droits et la religion du *génos*. Cependant la crise économique ne sera résolue que par Solon : avec lui paraissent les premières monnaies héraldiques d'Athènes et prend fin la subordination commerciale de l'Attique à Égine. Mais le législateur Solon bénéficie, aux yeux de la postérité, des maximes qu'il a simplement proposées en tant que sage. Parfois cependant des témoignages archéologiques permettent de contrôler son action sur certains points : par exemple, après Solon, les lécythes attestent des funérailles moins somptueuses que les vases du Dipylon. Solon, qui a sans doute organisé la « timocratie », n'a pas créé

la démocratie ; s'il déloge l'aréopage « du centre réel de l'administration », s'il institue les Quatre-Cents, c'est pour placer l'initiative politique entre les mains de la classe moyenne, — pensant que les Athéniens les plus pauvres, dépourvus d'éducation politique, seraient « trop occupés ou trop satisfaits », grâce au nouvel ordre économique, pour se prêter aux factions. En somme, les réformes de Solon ont « équipé » Athènes pour le progrès commercial. Elles l'ont dotée d'une jurisprudence maniable et pratique. Mais Solon n'est pas un homme d'État : après lui, les nobles sont toujours menaçants, et il faudra deux générations, Pisistrate et Clisthènes, pour perfectionner son œuvre politique. Au reste, « si quelqu'un était tenté de critiquer Solon, qu'il lise Théognis de Mégare ».

Pisistrate met fin aux divisions intestines entre *Pediakoi* (terriens) et *Paralioi* (habitants du littoral) avec l'appui d'un tiers parti, les *Diakrioi* (montagnards), « malcontents » libérés mais non enrichis par Solon : après ses deux exils, le tyran y ajoutera une garde d'archers scythes qui font alors leur première apparition sur les vases attiques. Pisistrate installe en Attique la religion dionysiaque, rivale des cultes familiaux : il plante des oliviers, fait triompher la céramique attique, attire à lui des artistes d'Ionie, embellit Athènes et frappe, avec l'argent du Laurium et du Strymon, les monnaies aux effigies de la chouette et d'Athéna. Pacifique avec les États voisins, il est impérialiste à distance ; il favorise les sentiments de parenté ionienne qui aboutiront dans le siècle suivant à la confédération de Délos : la légende du héros ionien Thésée est déjà l'un des sujets préférés des potiers attiques. Pisistrate n'est pas un réformateur, il respecte et améliore le code solonien, notamment par la création des juges locaux. Mais les dix tribus sont bien l'œuvre de Clisthènes.

Cependant le règne de Pisistrate voyait se former la ligue péloponnésienne, unissant séparément à Sparte, par un pacte mutuel de sécurité, chacun des États voisins — ligue dorienne dans l'ensemble ; mais le transport des ossements d'Oreste à Sparte affirme une primauté qui dépasse le dorisme. La ligue jure la guerre aux tyrans — exception seulement apparente à son attitude défensive, car les tyrans, par leur existence même, menacent la constitution de Sparte. Poussée par les Alcméonides, encouragée par Delphes, la ligue chassera Hippias, bien qu'il continuât la politique pacifique de son père.

Durant tout le VI^e siècle, l'histoire des « puissances de l'est » sert « de fond », selon l'expression de M. Ure, à l'histoire des cités grecques, hors de Grèce. En Asie, les rois de Lydie n'ont pu s'occuper des Grecs

qu'une fois le péril cimmérien écarté : et quand l'Assyrie fut hors d'état de nuire, leurs conquêtes passèrent presque immédiatement aux mains des Perses. Dans le même temps, la renaissance saïte ressuscite la civilisation égyptienne.

C'est la belle période des cités grecques de la côte d'Asie et des îles voisines. La prospérité matérielle et intellectuelle de Milet, de Samos, d'Éphèse, cités ioniennes, de Lesbos, capitale éolienne, se reflète dans l'art et la littérature. Moins brillants les Doriens de Cnide, d'Halicarnasse, de Rhodes, ne sont pas moins actifs. Le grand dessein dorien de chasser les Phéniciens de la Sicile est arrêté cependant par l'avance de Cyrus dans le monde égéen. Quant à l'îlot de Délos protégé par Pisistrate, puis par Polycrate, il commence à éclipser les Cyclades voisines. Vers le nord, le commerce du blé attire les Grecs sur les deux rives de la mer Noire, où les Scythes se laissent apprivoiser. En Égypte, les Grecs étaient installés à Daphnae dès avant 560 ; Amasis les parque à Naucratis, ville déjà florissante au milieu du VII^e^ siècle, mais il leur octroie toute sorte de privilèges. L'influence de l'Égypte, surtout l'influence religieuse, se manifeste également à Cyrène. D'une façon générale, du contact avec l'Égypte, les Grecs ont retiré, outre des connaissances scientifiques, l'esprit de recherche historique auquel l'extrême antiquité de la civilisation égyptienne ouvrait d'immenses horizons. En Italie, le grand mouvement de la colonisation grecque est arrêté par la rivalité des cités trop prospères surtout par la ruine de Sybaris ; mais l'art grec continue la conquête de la péninsule. Au total, le développement de la colonisation et les communications constantes entre les cités grecques, celles de la Grèce propre et celles du dehors, favorisent singulièrement l'activité créatrice dans l'art et dans l'industrie. Mais tandis que sur le continent et notamment à Athènes, la littérature roule autour de l'idée de la cité, les Ioniens, plus proches des grands empires, sont libérés du provincialisme ; chez eux naît l'individualisme et se développe le sens de l'universel : c'est d'Ionie que le mouvement philosophique se propage dans l'Italie du Sud.

La prospérité matérielle de l'Asie-Mineure provoque l'invention de la monnaie, peut-être, pense M. Hill, par les marchands lydiens établis dans les villes de la Côte d'Asie. En Phénicie, en Égypte, en Mésopotamie, point de monnaie avant l'influence grecque : le conservatisme y était aidé par l'aisance que donnaient aux transactions les grandes rivières et les routes maritimes.

Cependant Athènes continue son évolution politique. Clisthènes lance

dans le courant trois grandes réformes — les seules qu'on puisse lui attribuer sûrement : la création des dèmes, la refonte du Conseil, l'ostracisme. — L'abolition des tribus laisse subsister les phratries comme institutions religieuses et sociales. Avec la création des dèmes, le principe de localité est substitué à celui de parenté, auquel Solon n'avait pas osé toucher ; Clisthènes même ne brise pas complètement avec le passé : le titre du dème est héréditaire et subsiste même après changement de résidence. La réforme avait surtout pour but de donner le droit de cité aux résidents qui ne sont pas purement Athéniens. Du même coup, les trittyes, divisions tout artificielles, sont créées non point pour parer au danger du retour des vieilles querelles entre *Pedion*, *Paralia* et *Diakria*, partis locaux dont le caractère a été effacé par le gouvernement des Pisistratides, — mais pour affaiblir les Eupatrides. — Le Conseil (*Boulè*) n'a rien de commun avec la Haute Chambre des constitutions modernes ; il joue auprès de l'*Ecclésia*, qui ne se réunit que tous les dix jours, le rôle d'un comité permanent, à toutes fins, mais chargé spécialement de l'administration. M. Walker met en lumière l'importance du rôle éducatif du conseil : si une Assemblée populaire (l'*Ecclésia*) a pu conduire un grand empire, c'est que le renouvellement périodique du conseil permettait à un très grand nombre de citoyens de faire leur apprentissage politique. — Quant à l'ostracisme, il sauvegarde la « démocratie enfant » contre le risque de la tyrannie. En fait, après 486 et la déchéance définitive des Pisistratides, cette institution est « injurieuse à l'État, injuste à l'égard des individus » : elle prive des leaders des partis un gouvernement qui vit de l'émulation des partis, de sorte que chaque grande crise introduira des méthodes anticonstitutionnelles. Après Clisthènes, l'armée fut réorganisée sur la base des dix tribus. L'importance que prendront les stratèges, par suite des événements, va renforcer dans la constitution les influences conservatrices : les stratèges en effet sont élus et ils peuvent être réélus. A cette occasion, les vieilles familles reprendront de l'autorité et la porte est ouverte au pouvoir d'un seul. Mais c'est sans doute grâce à ce « principe non démocratique », introduit dans sa constitution démocratique, qu'Athènes a créé et organisé un vaste empire. A l'extérieur, il est piquant de constater que le fondateur de la démocratie athénienne fut le premier Grec qui demanda l'intervention des Perses dans les affaires de la Grèce. Sans résultat d'ailleurs ; car Athènes est sauvée des coups de Cléomène par la défection de Corinthe qui fausse compagnie à Sparte, — en haine d'Égine sans doute mais surtout parce qu'elle n'admet pas que la suprématie lacédémonienne dépasse le

Péloponnèse. L'échec de Cléomène et les succès militaires d'Athènes donnent à la jeune démocratie une assurance qui explique le siècle de gouvernement démocratique dont Athènes va jouir. Ce qui n'empêche pas qu'après l'écrasement d'Argos (en 494, non pas en 520), Athènes même reconnaît la suprématie de Sparte, à qui elle fait appel contre Égine quelques années plus tard.

Vers cette époque les événements d'Ionie passent au premier plan. Les Alcméonides s'allient d'abord au parti des Pisistratides, en un cartel anti-ionien, favorable aux Perses et d'abord triomphant. Mais la prise de Milet fait surgir un nouveau parti, celui de la classe commerciale et industrielle : son chef Thémistocle tend la main aux aristocrates, qu'entraîne Miltiade, pour former, devant la menace perse, le bloc national.

III

A la mort de Cambyse l'empire perse se désagrégeait. L'usurpation du mage Gaumata est le signe d'une réaction nationale mède. Dans les premières années du règne de Darius, seuls les vieux pays : Lydie, Égypte, Phénicie, Syrie, ne se révoltent pas : le génie de Darius sera de réorganiser l'empire en lui imposant son empreinte qui subsistera jusqu'après la conquête d'Alexandre. La monarchie des Achéménides trouve son principal appui dans la fidélité de la noblesse perse qui constitue, en effet, le noyau de l'armée permanente ; et Darius s'efforcera d'empêcher l'émigration des Perses vers des terres plus hospitalières. Un trait caractéristique de l'administration de l'empire perse, c'est la souplesse des pouvoirs confiés aux satrapes, souplesse telle qu'ils perpétuent dans certains pays les formes locales du gouvernement. Les énormes ressources tirées des satrapies expliquent, avec le faste de la cour de Perse, la création de toutes pièces d'un art composite et magnifique. Pour ce qui est de la religion, Darius, très tolérant comme ses prédécesseurs à l'égard des nations soumises, paraît avoir été personnellement fidèle à la doctrine dualiste de Zoroastre, dont le caractère actif, étroitement ethnique, est en opposition avec le passivisme aryen en faveur dans l'Inde. Mais les successeurs de Darius feront place, à côté d'Ahura-Mazda et contrairement à la doctrine de Zoroastre, aux anciens dieux Anahita et Mithra.

L'expédition malheureuse de Darius contre les Scythes mêle à l'esprit d'aventure des buts pratiques : c'est le prélude de l'invasion de la Grèce. De fait l'échec d'Aristagoras, tyran de Milet, aidé par les Perses contre

Naxos, détermine en Asie l'écroulement général de la tyrannie : les révolutions qui chassent les tyrans sont autant de déclarations de guerre à Darius. Sparte, malgré la clairvoyance de Cléomène, est immobilisée par des conflits imminents dans le Péloponnèse ; mais Athènes appuie la rébellion qui est écrasée par Darius, après quelques succès grecs, et réprimée avec une sévérité cruelle. Darius, reprend d'ailleurs très vite, à son habitude, une politique modérée. L'Ionie débilitée par cet échec et par la crise économique qui avait en partie provoqué sa rébellion, perd sa place prépondérante à la tête de la civilisation grecque. Après le désastre, grossi par les Grecs, de l'expédition de 492, celle de l'année suivante est dirigée spécialement contre Athènes, coupable d'avoir aidé les Ioniens. A Athènes, les Alcméonides sont hostiles à l'alliance spartiate, dans la crainte qu'elle soit payée de la ruine de la Constitution et de leur exil. Cependant Miltiade est élu stratège en 492. M. Munro, s'accorde avec Hérodote et Thucydide, pour placer Marathon en 491, non pas en 490. Accompagné d'Hippias, « bon cavalier », qui connaît bien l'Attique et a des partisans dans Athènes, le chef de l'expédition perse Datis, visite d'abord les Cyclades et consacre habilement une offrande dans le sanctuaire de Délos. Le plan perse était fort bien conçu : Datis a gardé jusqu'au bout l'initiative des opérations ; même après Marathon, Hippias pouvait espérer qu'Athènes, incertaine et livrée aux intrigues, l'accueillerait ; mais l'armée athénienne, galvanisée par la victoire, gagna de vitesse la flotte perse. Touchant les Athéniens, M. Munro relève la contradiction du récit d'Hérodote avec les témoignages postérieurs. D'après Hérodote, les Athéniens, malgré leur promesse, sanctionnée par le décret de Miltiade, ne seraient pas allés au secours des Érétriens, irrésolus et prêts à trahir. Au contraire, les auteurs du IVe siècle vantent la promptitude de la réponse d'Athènes à Érétrie. En fait l'armée athénienne est bien partie pour Érétrie, mais apprenant, en cours de route, l'arrivée des Perses dans la baie de Marathon, elle a fait face à droite. La conduite des opérations est alors confiée à Miltiade par le conseil des stratèges. Le jour de la bataille, les ailes, au départ, s'écartent pour s'assurer la protection des parois de la vallée : c'est cette erreur de manœuvre, affaiblissant le centre de la ligne grecque, que le génie de Miltiade a changé en opportunité de victoire. Marathon, loin de rien décider, consacre définitivement la rupture entre Athènes et les Perses, et prépare les voies à Thémistocle.

Dès l'année suivante, Miltiade prend l'initiative des opérations : le véritable objet de l'expédition de Paros, dans l'automne de 490, était, en effet,

selon M. Walker, de créer une ligne de défense extérieure contre la Perse. Miltiade échoue et meurt peu après. La guerre entre Égine et Athènes dure-t-elle cependant, sans interruption, de 506 jusqu'à 481 ? En fait, Égine en 506, a refusé « diplomatiquement » de s'allier aux Thébains contre Athènes ; elle n'a pas profité de l'affaiblissement de la flotte athénienne pendant la révolte de l'Ionie ; la « guerre sans déclaration » « πόλεμος ἀκήρυκτος » ne commence, en dépit d'Hérodote, qu'en 488, après la mort de Cléomène, par la prise au cap Sunium, du vaisseau sacré d'Athènes ; elle se terminera trente ans après, selon le « vaticinium post eventum » de Delphes, en 458. En effet, Cléomène qui avait arrêté, en 491, l'offensive d'Égine meurt en 489 ayant assuré, par l'écrasement d'Argos, l'hégémonie de Sparte, et rendu possible ainsi la victoire sur la Perse, par l'unité de commandement. Hérodote est muet sur les revers qu'ont certainement essuyés les Athéniens après leurs premiers succès, puisque, à partir de ce moment, Égine est maîtresse de la mer. La défaite d'Athènes et sa volonté de revanche expliquent la grandeur des efforts faits par Thémistocle pour s'emparer de la suprématie navale : deux cents trirèmes athéniennes seront présentes à Salamine. Thémistocle réussit, après un premier échec, à prendre le pouvoir : il crée, en 487-6, l'office de *stratègos autocratôr*, qu'il occupera en 480.

Par une critique serrée du texte d'Hérodote, M. Munro obtient un dénombrement rationnel des troupes amenées en Grèce par Xerxès. Et d'abord le tableau que trace l'historien grec du rassemblement de Doriscos — foule confuse, inorganique — est en contradiction avec sa propre description de la marche de l'armée royale depuis Sardes. En réalité, les trente généraux perses, commandants de myriades, et les six hipparques (un par corps d'armée de 60.000 hommes) supposent une armée de 360.000 hommes qui composent l'ensemble des forces militaires organisées par Darius. Mais Xerxès n'en a pris avec lui que la moitié, trois corps de 60.000 hommes, commandés par Mardonius, Artabaze et Tigrane soit 180.000 combattants, avec une flotte de 660 vaisseaux (non point 1207). La conduite des opérations de terre et de mer est confiée à Sparte, mais l'influence de Thémistocle est prépondérante dans le conseil des alliés. Le fameux oracle de Delphes serait postérieur à la retraite de Thessalie : six, peut-être neuf, des membres du Conseil amphyctionique qui dirigeaient les affaires du sanctuaire ont *médisé* : « la politique de la haute finance est rarement héroïque ». L'analyse de M. Munro, impitoyable à Hérodote, reconstitue, dans la suite des opérations, non seulement les actions et leurs

buts, mais les délibérations qui les précèdent. Rien de plus dramatique que la montée de nuit d'Hydarnès, dans la gorge de l'Asopos : le général phocidien, anxieux, écoute les pas des soldats perses; il ne trahira pas, mais, dans l'alternative, il choisit de barrer à l'envahisseur la route de la Phocide, plutôt que le sentier qui, vers l'est, ramène à la côte. Quant à Léonidas, il ne s'est pas sacrifié inutilement : il a la consigne de tenir assez longtemps pour donner à la flotte grecque l'occasion de battre sur mer les Perses. D'ailleurs la situation n'est pas désespérée; le roi lacédémonien, averti par les Phocidiens, a envoyé le gros de ses troupes attendre Hydarnès sur la route qui contourne le Callidromos : les trois cents suffisent pour tenir les Thermopyles. Mais Hydarnès coupe au court et descend par les Anopaea... Cependant la double bataille navale d'Artemisium, bien que favorable aux Grecs, n'a pas eu de résultat décisif. Les vaisseaux grecs, à la nouvelle du désastre des Thermopyles, se retirent à Salamine. Là, au plan perse, qui est de bloquer la flotte grecque à Salamine et d'attaquer le Péloponnèse, Thémistocle oppose son plan, accepté par Eurybiade et le conseil : il s'agit d'amener les Perses à diviser leurs forces pour barrer l'un et l'autre chenal, puis de les battre en détail. La manœuvre de Thémistocle réussit et Xerxès, sur cet échec, retourne en Asie avec un corps d'armée, laissant en Thrace le second avec Artabaze, et le troisième en Grèce avec Mardonius, chargé d'achever la conquête. Mardonius disposera donc des 60.000 hommes de son corps d'armée, d'un renfort de 40.000 hommes envoyé par Artabaze et d'environ 20.000 Grecs gagnés à la Perse. Le général perse va essayer d'abord de la diplomatie : il envoie à Athènes Alexandre de Macédoine, — sans succès, grâce à la promesse obtenue des Spartiates par les Athéniens, d'une offensive immédiate contre les Perses. Les Argiens sont alors sollicités d'arrêter les Spartiates ; ils ne s'y risquent pas. Mardonius se tourne enfin contre l'Attique, l'armée grecque forte de 80.000 hommes environ passe à l'offensive. Platée, comme Marathon, est une victoire tactique remportée à la suite d'une faute stratégique ; Mardonius a profité, pour attaquer, du fait que l'armée grecque, à la suite d'un premier échec, n'avait pas eu le temps de reformer sa ligne : les Athéniens, isolés, sont en difficulté, mais la ruée désordonnée des Perses se brise sur la formidable infanterie spartiate de Pausanias, dont la contre-attaque décide de la victoire. La bataille de Mycale déclenche d'autre part une seconde révolte ionienne; et la prise de Sestos par les Athéniens signifie que dans l'Égée, comme sur le Continent, les Grecs ont pris l'offensive.

IV

Dans la Méditerranée occidentale, tandis que l'occupation grecque s'étendait en Sicile, Carthage, opulente et riche avait hérité les ambitions des Phéniciens qui, soumis à la Perse, n'étaient plus assez puissants pour prolonger dans l'ouest leur domination. Au milieu du VI^e siècle, Carthage devient agressive : il est probable qu'en 550 les adversaires de Malchus en Sicile furent des Grecs. En tout cas, la conquête par Malchus du pouvoir à Carthage, montre que la grande cité maritime a besoin d'une armée forte pour maintenir et étendre son commerce ; mais c'est une grave menace pour l'oligarchie surtout quand Magon, successeur de Malchus, appellera des mercenaires étrangers. La Corse, enlevée aux Phocéens, avec l'appui des Étrusques et l'assentiment de Rome, les Doriens expulsés de la côte d'Afrique puis de la Sicile occidentale, les ennemis de Gélon encouragés et soutenus, — autant de manifestations du contrôle jaloux que Carthage veut exercer sur l'ouest méditerranéen. Les divisions des cités grecques, la ruine de Sybaris, lui font la partie belle ; et c'est miracle si Gélon réussit à délivrer la Sicile grecque de la pression carthaginoise. M. Hackforth croit d'ailleurs, avec Hérodote, que la coïncidence de l'invasion perse et de l'attaque carthaginoise, — de Salamine et d'Himère, — est conforme à la réalité, mais purement fortuite.

M. Conway a demandé à la linguistique une bonne part des renseignements qu'il nous livre sur l'Italie, à l'époque étrusque. La tradition n'a conservé que quelques traits de l'histoire étrusque : l'invasion de l'Italie du Nord après la guerre de Troie, les incursions dans les eaux italiennes des pirates thyrréniens avant l'an 800, l'apogée de leur pouvoir quand ils tiennent Rome et Capoue, leur ruine définitive, consommée par Rome, au début du III^e siècle. Ces faits sont confirmés par les témoignages archéologiques tirés de l'architecture funéraire et du mobilier des tombeaux. De la comparaison des alphabets de l'Italie ancienne, il ressort d'autre part que c'est l'Étrurie qui, à partir du IX^e siècle, a instruit tous les peuples de la péninsule, sauf quelques exceptions, dans l'art de l'écriture. Enfin l'étude de leur langue conduit à rechercher l'origine des Étrusques en Asie Mineure. Au reste, certains traits des mœurs étrusques confirment cette indication : ainsi la pratique stigmatisée par Plaute (« indigne dotem quaerere corpore ») était en usage dans le culte d'Anaïtis, chez les Lydiens et dans plusieurs communautés de l'Asie Mineure. D'autres coutumes

étrusques ont été recueillies par Rome : le massacre rituel des prisonniers figurant dans les processions triomphales et les combats de gladiateurs. La cruauté que ces coutumes trahissent se manifeste dans l'art par la préférence donnée aux légendes grecques les plus tragiques. Rien d'ailleurs de plus contraire à l'esprit grec que la brutalité, la crudité, l'immoralité de certains sujets traités par les artistes étrusques. Et si l'art étrusque est entièrement dérivé de l'art grec, jusqu'à en suivre le rythme historique, cédant d'abord à l'influence ionienne puis à l'influence attique, il en a ignoré les qualités essentielles de mesure et d'harmonie. Une fois peut-être, pense M. Casson, les Grecs ont fait aux Etrusques un emprunt : la mode des ouvrages en terre cuite pour la décoration des temples.

Nous n'entrerons pas dans le détail de la savante analyse linguistique par quoi M. Conway démontre le caractère indo-européen des différentes communautés non étrusques d'Italie : disons seulement que, selon lui, les plus anciennes sources linguistiques, sur quelque point que ce soit de la péninsule, ressortissent toujours soit à un idiome indo-européen, soit à l'étrusque. Certaines conclusions particulièrement intéressantes de cette étude dépassent le cadre du volume. C'est d'abord que « l'abîme qui sépare, au cours de l'histoire romaine, patriciens et plébéiens, dans la vie sociale et religieuse, implique une différence de race : les patriciens étaient à l'origine des *Safini* ». D'autre part, « le secret de l'esprit de conduite des Romains..., ce n'est pas tant les vertus romaines de courage et de ténacité que les vertus non moins romaines d'élasticité et d'ouverture d'esprit ». Rome est un nœud de routes où convergeaient presque tous les peuples italiens : l'unification de leur « pittoresque variété » est sanctionnée par le *jus gentium*.

V

Tandis que le peuple grec conquiert peu à peu une place prépondérante dans le monde méditerranéen, sa supériorité s'affirme de façon éclatante par les créations littéraires auxquelles donne essor l'invention de l'alphabet. La plupart des genres poétiques de mode à cette époque, — d'Homère aux guerres médiques, — naissent sur la côte d'Asie, ainsi que la prose littéraire, tandis que les Grecs d'Europe développent le lyrisme choral en attendant d'inventer la tragédie et la comédie. M. Bury nous trace de vivants portraits des premiers poètes grecs. A côté d'Homère, Hésiode fait figure de moderne, il rompt l'anonymat littéraire ; dans sa Théogonie

paraît déjà l'esprit de classification qui animera Socrate et Platon ; il veut construire une encyclopédie de la science et de la sagesse de son temps. Puis viennent les iambiques et les élégiaques : Archiloque de Paros, sorte de Benvenuto Cellini, qui le premier a fait sentir à ses ennemis le poids de l'invective littéraire ; Théognis de Mégare, moraliste et homme du monde, dont la clairvoyance a prévu, dès le milieu du VI^e^ siècle, le danger perse, — pessimiste passionné qui a mis dans l'expression des plaisirs et des peines de la *paedophilie* une réserve et une mesure introuvables ailleurs dans les poèmes de même inspiration. D'autre part, l'épanouissement du lyrisme musical a été favorisé par l'introduction, dans les cités grecques d'Asie, des instruments nouveaux venus de Phrygie et de Lydie : la flûte rivalise avec la lyre, Marsyas avec Apollon. Voici l'aristocrate Alcée, amateur un peu fat de luxe, de vin et d'amour ; Sappho, dévouée corps et âme à la musique et à la danse, avec cela grande dame, qu'indigne la scandaleuse liaison de son frère ; enfin, Anacréon, l'aimable poète de cour. Quant au lyrisme choral, malgré la marque dorienne qui le caractérise dans la littérature, il remonte à l'époque héroïque, aux Achéens, comme en témoignent les « éolismes » de Pindare et de Bacchylide. Au lydien Alcmène, adopté par Sparte, succède le père du roman grec, Stésichore, créateur du lyrisme narratif, poète déjà panhellénique ; puis Pindare, qui nous a laissé de ces réjouissances populaires qu'étaient les grands jeux une vision idéalisée, — religieux et noble esprit que ses origines thébaines n'ont point détourné d'admirer Athènes et d'aimer toute la Grèce ; Bacchylide enfin, poète minutieux et disert, l'abeille après l'aigle. L'amour de la mesure et de la clarté, la passion de l'ordre qui animent déjà la poésie grecque, vont se donner carrière dans les recherches philosophiques et historiques, pour lesquelles sera créé, sans doute au contact de la littérature orientale, un nouvel instrument, la prose.

M. Cornford réunit dans un même chapitre, à cause de leur « étroite connection », les religions à mystères et la philosophie présocratique. Les différentes cérémonies des religions à mystères — mystères d'Eleusis et mystères orphiques, — convergent toutes vers l'idée de la résurrection, du « renouvellement de la vie ». D'ailleurs, la forme même de cette *palingénésis* paraît être restée vague et avoir comporté, de la part des initiés, une liberté d'interprétation qui explique la popularité des mystères, si l'on y joint leur indépendance à l'égard des cadres sociaux. La religion orphique est en outre étroitement associée à une cosmogonie mythique. Or la philosophie apparaît comme la réaction de l'intelligence sceptique contre les ima-

ginations des doctrines éleusiniennes ou orphiques. Telle est, en particulier, l'attitude de la plus ancienne école, celle de Milet, formée au contact de l'Orient : les Ioniens ont, en effet, emprunté à l'Orient, avec le rudiment de l'astronomie et des mathématiques, les premiers éléments d'une pensée plus large. Anaximandre rejette le mythe, mais on retrouve un souvenir de l'orphisme dans sa conception du conflit des puissances élémentaires, et son Infini est immortel, comme les dieux de l'Olympe. Le Pythagorisme représente un autre courant : Pythagore et ses disciples veulent une réponse aux aspirations de l'âme et leur science vise plus haut que la satisfaction d'une curiosité intellectuelle; comme les orphiques, ils s'efforcent de concilier l'unité divine avec le conflit du bien et du mal. Dans la suite de son étude, M. Cornford montre la diversité et la féconde rivalité des systèmes, d'où s'effacent peu à peu les traces du mystère et du mythe.

En étudiant le développement de l'art grec, M. Beazley montre comment le caractère froid et étriqué de la céramique géométrique s'améliore, dans les dernières productions attiques, par une entente plus heureuse de la forme et une habileté nouvelle à composer les éléments décoratifs. L'influence de l'Orient, déjà sensible à l'époque précédente, vient au début du VII^{e} siècle « achever l'unité du dessin, en substituant la subordination à la diffusion ». On distingue alors deux groupes céramiques : celui de l'est (Rhodes et Naucratis), avec ses décors traditionnels de zones d'animaux; puis, en passant par la Crète, celui de l'ouest, plus expérimental, racontant la Légende sur les parois des vases dits « protocorinthiens » (sicyoniens ?), se risquant même plus tard, dans les premières productions corinthiennes, aux scènes de la vie privée. A la fin du VII^{e} siècle, le style archaïque, proprement grec, se constitue : dans les plus anciennes statues, une « rude majesté » alterne avec « une grâce pimpante ». Athènes, dans les dernières années du VI^{e} siècle, crée un art « plein de santé, de force et de joie ». A cette époque, les types figurés dans la céramique se diversifient presque à l'infini ; on y voit paraître « le vieillard et l'enfant, l'ouvrier et le capitaliste, le barbare de l'est et du nord, l'Égyptien et le nègre, l'amoureux et l'homme de plaisir, et le plus important de tous, l'homme sauvage, silène ou centaure, l'un des principaux véhicules de l'humour grec ». Dès le milieu du VI^{e} siècle, les deux grands ordres de l'architecture grecque, l'ionique et le dorique, sont en plein développement. L'ordonnance dorique conserve le souvenir des constructions antérieures, où, sur un socle de pierres, s'élevait une armature de bois garnie de briques crues. L'idée de tailler la colonne dans la pierre fut sans doute empruntée à l'Égypte, mais

la colonnade elle-même a ses antécédents, par delà le *mégaron* mycénien, dans l'architecture préhistorique de l'Europe centrale, de la Grèce du Nord et de Troie. L'origine de l'architecture ionique est plus obscure ; elle a plusieurs traits communs avec sa rivale et qui attestent la même source continentale, mais elle dérive d'un type de construction où le bois jouait un plus grand rôle et elle a subi des influences asiatiques encore indéterminées. La fusion des deux styles faillit se faire au temps des Pisistratides ; mais des circonstances politiques retinrent l'ionique dans ses fiefs originaires. Les architectes doriques, contenus par la tradition, se contentèrent de parfaire une ordonnance consacrée. « Leur voie, dit M. Robertson, était une impasse, mais elle conduisait au Parthénon. »

J. CHARBONNEAUX.

TOURISTES ANCIENS AUX TOMBEAUX DES ROIS

JULES BAILLET. *Inscriptions grecques et latines des Tombeaux des Rois ou Syringes, à Thèbes.* (*Mémoires publiés par les Membres de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, tome XLII.*) Un vol. de cxvi-625 p., avec 32 planches reproduisant 53 photographies et 77 planches donnant les *fac simile* de 2105 graffites ; 4 fascicules. Le Caire. Imprimerie de l'Institut français d'archéologie orientale, 1920-1926.

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE [1].

IV

Laissons de côté les personnages officiels : préfets d'Égypte ou de Thébaïde, ducs et comtes byzantins. Nous n'aurons pas l'outrecuidance de supposer qu'ils ne savaient pas exprimer leurs sentiments ; nous ne leur marquerons pas de mépris pour avoir gardé un silence indifférent. Pour des motifs d'un autre ordre, nous nous abstiendrons également d'insister sur les graffites inscrits par les fonctionnaires d'un rang inférieur, ressor-

1. Voir le premier et le deuxième article dans les cahiers d'avril et de juin 1927, p. 168 et 262.

tissant aux finances, à la justice, aux cultes. La plupart d'entre eux passent par Thèbes en tournée d'affaires, ou en service commandé. Ils montent aux Tombeaux des Rois parce qu'il est décent de visiter les curiosités des pays qu'on est obligé de traverser; mais cette obligation et la date du voyage, parfois mal choisie pour le tourisme, n'augmentent pas l'enthousiasme conventionnel d'un employé de l'État.

On devra manifester encore de semblables indulgences pour les militaires, et cela à tous les degrés de la hiérarchie. On n'a jamais exigé d'eux, à aucune époque, qu'ils fussent capables de raffiner sur la traduction littéraire de leurs sentiments. Les Syringes étaient certainement un but de promenade gratuite pour les permissionnaires de la garnison thébaine; mais la distraction était sévère, la tournée fatigante; on n'y revenait peut-être pas souvent ni volontiers. En tout cas, aucun nom de soldat ne figure parmi les noms de ceux qui déclarent avoir visité les tombes deux et même trois fois. Quant aux termes admiratifs qui accompagnent leurs signatures, ils ne sont ni plus plats, ni plus brefs, ni plus incorrects que ceux employés par les autres visiteurs. C'est même un auxiliaire de la cavalerie qui a gravé ou fait graver, ainsi que nous l'avons vu (*Impromptu* nº XV), le poème le plus copieux.

Reste une dernière catégorie, qui mérite une mention, mais brève : ce sont les voyageurs de commerce; je veux dire, puisqu'il s'agit de l'antiquité, les commerçants qui voyagent. Cette classe de promeneurs n'a jamais passé pour se distinguer par un goût littéraire ou artistique particulièrement sûr. Ceux qui, débarquant à Alexandrie pour affaires, ont eu assez de curiosité pour se renseigner auprès de leurs correspondants sur les merveilles locales, afin de profiter de l'occasion pour les visiter, ceux-là ont déjà droit à notre sympathie. Mais ceux qui n'ont pas craint de remonter au Sud jusqu'à plus de six cent cinquante milles romains pour voir les curiosités thébaines, ceux-là gagnent toute notre indulgence. — Aucun de ces marchands ne nous a transmis l'indication de sa profession, et c'est de certains ethniques que nous la déduisons avec vraisemblance. Nous enregistrons ainsi, parmi les originaires de villes côtières ou d'îles : une dizaine de Grecs, autant de Thraco-Scythes; une trentaine d'insulaires; autant d'Anatoliens; quantité de Syriens; enfin un Tarentin, un Espagnol, et deux Marseillais, nommés, l'un *Dionysios*, l'autre *Posidonax* fils de *Polyxène* (nºˢ 810 et 1936). Nos deux compatriotes ont eu la sagesse de ne rien inscrire d'autre que leur nom et leur ethnique[1]. Mais le premier

1. Baillet, *Les Marseillais dans le Levant aux temps romains*, p. 148-150 des *Séances et Travaux du Congrès français de la Syrie*, 1919, fascicule II.

s'est vengé de sa modération en gravant des lettres énormes de douze centimètres de haut.

Il est, au contraire, des classes de visiteurs qui appellent une étude plus serrée. Leur tournure d'esprit, leur instruction générale, leurs aptitudes particulières, leurs fonctions sociales nous donnent le droit de leur demander un compte plus strict, d'essayer une interprétation plus minutieuse de la traduction écrite qu'ils ont donnée, en hommes lettrés et réfléchis, des pensées intimes éveillées en leur âme par le mystère des Syringes.

Ce sont en premier lieu les médecins. Cette catégorie de savants aime à voyager, si nous en jugeons, de nos jours, par les congrès variés qu'elle organise à l'étranger, et qu'elle fréquente. Il paraît qu'il en était déjà de même dans l'antiquité, au moins en Égypte. Mais on n'aperçoit pas clairement les raisons de leur choix. En Abydos, ils auraient eu des motifs sérieux, professionnels, d'enquêter dans un temple où s'opéraient des guérisons miraculeuses. Et pourtant on n'en trouve que trois. En Thébaïde au contraire, où ne semble les attirer aucune possibilité de constatation ni d'expérience d'un ordre médical, ils dépassent la trentaine. Faut-il penser que c'est le phénomène physique des vocalises memnoniennes par quoi ils étaient attirés, et que de là ils montaient nombreux jusqu'aux Syringes? La supposition est invérifiable ; en fait, aucun médecin n'a signé sur le Colosse. Est-ce plutôt, comme le laisse entendre M. Baillet, certains tableaux des tombes qui les attiraient? Par exemple, dans la neuvième Syringe, les scènes célèbres que les modernes ont expliquées comme la Métempsychose et le Jugement des Ames?

Mais l'étude de semblables compositions eschatologiques paraît appartenir au domaine moins de la médecine que de la philosophie. Si la visite des Syringes suscite quelques guérisons, ce sont, un visiteur l'a fort bien dit (*Impromptu* n° XI, vers 2 ; ci-dessus, p. 267), *les guérisons divines de l'âme*.

Pourtant qui nous assure que ces médecins n'étaient pas aussi, n'étaient pas surtout, des philosophes? Certains parmi eux devaient être des théoriciens plutôt que des praticiens. Nous allons voir bientôt que l'un d'entre eux se pare de l'épithète d'ἰατροφιλόσοφος : équivalent assuré d'ἰατροσοφιστής, qui est le terme usuel par lequel les anciens désignaient le médecin qui prétend philosopher à propos de son art. Sauf ce cas précis, il serait vain de diviser en catégories la liste de nos ἰατροί ; vain de chercher à les identifier ; vain également de les répartir en groupes, à chacun desquels on assi-

gnerait une même date de visite. Tout ce qu'on peut croire, c'est que la proximité de certains textes, dans la même salle où sur des murs de corridor qui se font face, correspond à la présence simultanée d'un certain nombre de collègues qui écrivent ensemble, et même ne dédaignent pas par plaisanterie de transformer en répliques taquines des inscriptions destinées primitivement à rester isolées.

J'avoue du reste que l'allusion que je parais faire ici n'est exacte qu'à moitié. Car les répliques du genre *amoebée*, c'est-à-dire les exclamations avec les réponses qu'elles provoquent, sont à inscrire au compte des philosophes plutôt qu'à celui des médecins; et, chez les philosophes, spécialement au compte des apprentis en philosophie.

En voici un exemple curieux.

Un maître qui enseigne la discipline des cyniques, sans doute dans les écoles d'Alexandrie, est venu visiter la Vallée des Rois. Il se nomme *Bésas le Panopolitain*, et il est, si l'on en croit mes déductions, accompagné de ses deux fils, *Bésarion* et *Polanthès*. Il fait partie de la suite de *Tatianus* déjà nommé, préfet de Thébaïde sous Théodose. En sa qualité, nous dirions aujourd'hui d'Universitaire (σχολαστικός), ce philosophe a des prétentions à la littérature, et même à la poésie.

Il a donc écrit divers petits poèmes, qu'il a déposés le long des murs au cours de sa visite, particulièrement dans la IX[e] Syringe. Un hexamètre d'abord, en son nom (*Impromptu* n° IV). Il l'a trouvé si beau, bien qu'il soit de la dernière platitude, qu'il l'a recopié ailleurs, agrémenté cette fois d'un second vers, encore plus plat, dû à l'imagination obtuse de son fils cadet (*Impromptu* n° V). Ensuite, en l'honneur de son chef le préfet, il a composé un quatrain (*Impromptu* n° XVIII), celui-ci de beaucoup supérieur. Mais, par une pose de littérateur ou par une feinte humilité en présence d'un haut fonctionnaire, il s'en déclare mal satisfait, et donne pour excuse *qu'il se sent dans un mauvais jour*. Ce à quoi son fils cadet répond, avec plus d'amabilité que de respect, *qu'il exagère*; et il réconforte son père. Voici donc, traduit sur le mur, une sorte de double dialogue de l'auteur : d'abord avec lui-même, ensuite avec son fils.

Ce n'est pas tout. Ce professeur de philosophie avait avec lui un autre philosophe, de la secte platonicienne (σχολαστικὸς διὰ Πλάτωνος, formule expliquée ci-après). Professeur ou étudiant, ce philosophe, *Bourikhios l'Ascalonitain*, est-il le collègue de *Bésas*, ou bien le camarade de ses fils? Nous pourrions demeurer dans le doute, car l'inscription où *Bésas* se nomme avec lui a perdu la partie centrale de son texte, c'est-à-dire juste-

ment le passage où nous aurions vu si *Bésas* avait ou non fait intervenir la mention de ses fils (nº 1266 : Βησᾶς σχολαστικὸς Πανοπολ(ίτης) ἐθαύμασα μάλιστα τὴν[δε σύριγγα]..... μετὰ Βουριχίου διὰ Πλάτωνος).

Mais, par bonheur, nous possédons en revanche un *criterium* qui ne trompe guère. C'est la juvénilité, l'entrain gamin du graffite signé par *Bourikhios* lui-même. Ce sont ses étourderies d'écriture (oubli d'un mot, le verbe, dans la formule ἐποίησα τὸ προσκύνημα ; oubli d'une lettre dans la flexion verbale ἀποδέ[χ]ετε ou ἀποδέ[ξ]ετε) ; ses fautes d'orthographe (ε pour αι dans la finale de ce dernier mot) ; ses erreurs de grammaire (confusion entre ἐστόρεσα, de στορέννυμι, et ἱστόρησα, de ἱστορέω) ; son argot d'étudiant (l'expression διὰ Πλάτωνα, qui, nous allons le montrer, appartient à la langue scolaire). C'est enfin et surtout la mention respectueuse de *Maître Sapricius* (κύριος), professeur de philosophie platonicienne par ailleurs inconnu, qui était peut-être aussi son frère aîné :

Nº 1279 : Βουρίχιος, σχολαστικὸς διὰ Πλάτωνα, ἐθαύμασα ἐστορήσας.
Τὸ προσκύνημα τοῦ κυρίου μου, Σαπρικίου τοῦ σχολαστικοῦ, τοῦ ἀδελφοῦ μου.
— Οὐδὲ τούτου ἕνεκα ἀποδε[ξ]ετέ με Πλάτων !

J'ai détaché à dessein la phrase finale : elle a en effet besoin d'explication. Celle que je vais tenter est, je crois, nouvelle.

Le jeune étudiant, après avoir rédigé le témoignage de son admiration dans les termes si plats communs à la majorité des visiteurs, ajoute, comme beaucoup d'autres aussi, la mention d'un membre de sa famille sous la forme d'un proscynème. Mais il se trouve que ce frère dont il fait mémoire est aussi son professeur. Alors, une association d'idées reporte sa pensée aux examens qu'il aura à subir comme candidat philosophe. C'est très beau de voyager ; c'est très bien d'accomplir ses dévotions et celles de son professeur dans des lieux illustrés jadis par la présence de Platon lui-même. Mais tout cela ne sert de rien quand il s'agit de réussir aux épreuves scolaires, et d'obtenir le diplôme de platonicien. « Tout cela ne me fera pas recevoir », soupire notre étudiant mélancolique : *ce n'est pas même à cause de cela que Platon me recevra !*

La preuve qu'il s'agit bien ici de la crainte de se voir refusé à un examen de philosophie, ce serait déjà la prière à Platon divinisé : ἵλεως ἡμῖν Πλάτων καὶ ἐνταῦθα (nº 1263). Mais c'est surtout la réponse taquine qu'un bon petit camarade n'a pas manqué l'occasion d'inscrire sur la paroi d'en

face : simple méchanceté anodine, ou allusion à un échec déjà consommé? Je l'ignore. Tenant ironiquement la plume au nom de Platon, il écrit :

Bourikhios, je ne t'ai pas reçu à ton épreuve!
Nº 1405 : Οὐκ ἀπεδεξάμην σε τῆς ἐπιτριβῆς, ὦ Βουρρίχιε.

Cet interlocuteur improvisé, qui transforme en dialogue, par ses réponses inattendues, les souhaits ou les regrets inscrits par des collègues en philosophie qui épanchent leur âme sur les murailles, est coutumier de pareil manège. On pourrait, en cherchant bien, lui attribuer la paternité d'autres phrases assez mal rattachées au contexte quand on ne les explique pas par l'intervention graphique d'un deuxième auteur. Mais la discrimination ne s'impose pas toujours de manière nette, et à vouloir l'établir on risque de subtiliser. Il existe du moins un second exemple dans lequel on voit clairement apparaître, derrière un platonicien timide et angoissé, la même ombre discrète : celle de l'annotateur, plein d'ironie et de bon sens, qui ajoute le mot de la fin.

Il s'agit du graffite nº 1255, en cinq lignes : les deux dernières comportent à leur début des espaces effacés dont il est malaisé de deviner l'exacte longueur. On me permettra de renvoyer au *fac-simile*, mais de donner ici ma lecture et mes explications, qui apportent, si je ne m'abuse, quelque chose d'inédit :

Εὐδέμων ἐθαύμασας, σόφε Πλάτων ! εἴθε δὲ καί σοι, φιλόσοφε, [συνεγενόμην] !
— [Ἀλ] λ' ἵλέου, Ἰουλιανέ· [τὴν γὰρ τοῦ φιλοσ]όφου περίοδον εἶδες.

J'ai, suivant l'usage adopté plus haut, distingué par un trait le début de la réponse supposée. Le verbe de souhait, qui est nécessaire, a été suppléé par moi conformément à une célèbre exclamation que Xénophon (*Mémorables*, I, 2, 46) a placée dans la bouche d'Alcibiade regrettant de n'avoir pas participé au gouvernement oligarchique de Périclès : εἴθε σοι, ὦ Περίκλεις, τότε συνεγενόμην, etc. Le nom de Platon, le début et la cadence de la formule, justifient pleinement ici cette réminiscence tirée d'un livre classique, et expliquent que le souvenir se soit imposé à l'étudiant jusqu'à prendre la forme d'un calque.

Les équivalences probables dans la longueur des lignes, l'introduction nécessaire de συνεγενόμην, m'ont conduit à combler la lacune de la ligne sui-

vante par un membre de phrase d'un nombre de lettres sensiblement égal. A la suite de ces deux restitutions, la physionomie du texte s'est trouvée assez modifiée pour que la traduction que M. Baillet pensait avoir entrevue n'ait pas fourni grand'chose à celle que je propose et justifie ici.

Julien, un philosophe inconnu de nom banal, qui paraît avoir signé sur la paroi d'en face (nº 1900 : Ἰουλιανὸς ἱστόρησα) aurait marqué à cette place, sans le contresigner, un regret un peu singulier — ou un peu singulièrement exprimé : celui de n'avoir pas accompagné Platon dans ses voyages, c'est-à-dire, en somme, celui de n'avoir pas été son disciple direct :

Tu as eu, dit-il, *ô sage Platon, le bonheur d'admirer* (ces merveilles) ! *Que n'ai-je pu, ô philosophe, me trouver avec toi !*

Mais voyons, Julien ! calme-toi. La tournée du philosophe, toi aussi tu l'as faite (et c'est l'essentiel).

Répond, sur un ton plus sensé peut-être que pénétrant, le camarade inconnu dout nous allons maintenant essayer de percer l'anonymat.

Dans les deux interventions que je lui attribue, à cause de la similitude du procédé et aussi à cause de la tournure d'esprit qui s'y révèle, les motifs d'identification que je puis invoquer, en dehors de ceux-là, sont inégalement probants. Il est clair que notre annotateur fait partie d'un groupe de visiteurs philosophes, qui ne sont pas tous des platoniciens ; toutefois il ne s'attaque qu'aux platoniciens, peut-être parce qu'ils sont ses camarades ou ses rivaux. C'est dire que je le soupçonne d'être lui aussi un apprenti, mais que j'hésite à le classer soit parmi les platoniciens, soit parmi des adversaires, par exemple les cyniques ; je vais bientôt dire pourquoi.

Mais pour atteindre au moins la certitude que les deux textes ont été transformés en dialogue par des annotations de la même main, il faudrait pouvoir identifier les écritures. Ce travail d'expertise est des plus difficiles et serait des plus décevants. M. Baillet, si qualifié pourtant pour l'entreprendre et le réussir, y a prudemment renoncé toutes les fois où s'est présentée l'occasion d'authentifier la main du scripteur. Je me borne à accepter ici l'avis qu'il émet que ces textes sont du même siècle et du même groupe de touristes.

En ce qui concerne le nº 1405, on peut, je crois, circonscrire le champ des recherches. La phrase que j'ai citée est la seconde du graffite ; elle est séparée de la première par un signe qui indique le changement de scripteur ; elle renferme du reste la faute d'orthographe *Bourrikhios*, avec deux

r, car le petit camarade, comme il arrive, estropie les noms de ses condisciples les plus intimes. Elle répond, nous l'avons vu, à une exclamation de *Bourikhios* sur la paroi d'en face. Mais la phrase à laquelle elle est sous-jacente est encore de *Bourikhios* lui-même. Avec modestie et simplicité, notre étudiant confesse et regrette son ignorance des hiéroglyphes :

Βουρίχιος, σχολαστικὸς, Ἀσκαλωνίτης, ἱστορήσας κατέγνων ἐμαυτοῦ διὰ τὸ μὴ ἐγνωκέναι τὸν λόγον.

Cette confession ne se trouve pas par hasard en pareil endroit. Elle a été suggérée à ce jeune homme scrupuleux par le graffite voisin, le nº 1404 : c'est celui, unique en son genre, et déjà étudié plus haut, dans lequel un visiteur peut-être présomptueux déclare *avoir su lire les tableaux*.

Mais ce nº 1404 à son tour est juxtaposé au nº 1403, qui porte la signature de *Bésas*, contenue en un vers (*Impromptu* nº IV) que son fils cadet *Polanthès* a repris et complété par un autre vers de son cru (*Impromptu* nº V). C'est ce gamin, capable d'intervenir pour compléter l'inspiration paternelle, que je crois capable d'être intervenu aussi pour réconforter un camarade qui n'apprécie pas assez les pures joies du voyage, ou encore pour *blaguer* un condisciple qui, pendant la libre promenade, continue à songer à ses examens.

Ἐπιτριβή, mot que d'après le sens du verbe ἐπιτρίβειν j'ai rendu par *épreuve* (ce qui constitue bien, en français aussi, un équivalent classique du mot *examen*), est un substantif qui ne figure ni dans les Dictionnaires ni dans le *Thesaurus*. C'est dire qu'il n'appartient pas à la langue écrite. Peut-être est-ce un terme de l'argot scolaire, visant à exprimer *la torture*, *l'écrasement*, du candidat pendant qu'il est sur la sellette : δοκιμασία δι'ἣν ὁ σχολαστικὸς ἐπιτρίβεται.

Quant à la formule ὁ δεῖνα διὰ Πλάτωνος, c'est une expression d'étudiant puisque *Bourikhios* l'emploie ; mais c'est aussi une expression de professeur puisque *Bésas* la reproduit. Ce dernier, il est vrai, écrit διὰ Πλάτωνος, tandis que l'élève préfère διὰ Πλάτωνα. Il y a là, peut-être, un petit problème de correction grammaticale ; mais il nous échappe, car pour ce cas encore les Dictionnaires ne nous fournissent aucune aide. Ils ne nous montrent, ni avec le génitif ni avec l'accusatif, aucun exemple grâce auquel et par similitude on puisse éclaircir l'usage de cette locution prépositive.

Le sens, au premier abord, en paraît facile à déterminer. On songe à un équivalent, dans le langage courant, de l'adjectif πλατωνικός. Mais on devine une différence plus profonde lorsqu'à la signature Βουρίχιος σχολαστικὸς διὰ Πλάτωνα on compare la signature Λυσίμαχος πλατωνικὸς φιλόσοφος (nº 1281).

Il semble, grâce à l'opposition de σχολαστικός et de φιλόσοφος, qu'on aperçoive la distinction entre l'élève et le maître. Ce serait plus certain si, comme il est probable, il s'agissait bien, dans le dernier graffite, du philosophe platonicien Lysimaque, dont parle Porphyre dans la *Vie de Plotin*. Disons donc que διὰ Πλάτωνος est un vocable de la langue scolaire, usité à l'école par les maîtres comme par les élèves, et qui a la consécration de l'usage. J'y reconnaîtrais volontiers une formule abrégée, analogue à celle de nos collégiens, lorsque, pour indiquer quels cours ils suivent, ils disent qu'ils sont *de chez* tel professeur. Les apprentis en philosophie platonicienne disaient qu'ils étaient *de chez Platon*, διὰ Πλάτωνα. Il n'y aurait qu'à traduire la formule en latin : *secundum Platonem*, pour apercevoir qu'elle équivaut à dire qu'on est *de la secte de Platon*. Mais c'est peut-être une illusion. Il est cependant possible et vraisemblable qu'avant de devenir πλατωνικός il ait fallu commencer par être διὰ Πλάτωνος. Ce serait comme un grade inférieur : avant de faire partie du corps des disciples, on est aspirant *à la suite* (διά).

Mais il faut définir aussi le terme de σχολαστικός, que je viens d'appliquer ici, comme ils le font du reste eux-mêmes, aussi bien à l'étudiant Ascalonitain *Bourikhios* qu'au professeur Panopolitain *Bésas*. Ces deux philosophes, qui se connaissent et voyagent ensemble, n'ont de commun ni leur patrie, ni leur âge, ni leur secte, ni leur grade universitaire : rien d'autre, en somme, que de se trouver réunis, à Alexandrie sans doute, dans une école.

L'un est sur les bancs et s'instruit ; l'autre est dans sa chaire et professe. *Bésas* n'est même pas le professeur de *Bourikhios*, puisqu'il est le sectateur de Diogène, alors que *Bourikhios* est candidat au diplôme de platonicien. Mais les fils de *Bésas*, avons-nous vu, sont probablement des camarades de *Bourikhios*, qu'ils taquinent. Les uns et les autres, en tout cas, sont réunis par ce lien qu'ils appartiennent à la même École. C'est en quelque sorte cette École qui voyage en corps, et que nous surprenons ici au milieu de son déplacement. Nous rencontrons une caravane scolaire dont tous les membres, malgré des différences d'âge et de titres, s'intitulent σχολαστικοί. Ainsi dans l'anglais moderne, un mot tiré justement de la même racine antique, le mot *scholar*, désigne à la fois un *écolier* et un *savant*.

On doit donc refuser de souscrire à l'explication proposée par M. Baillet, qui se résignerait à voir, dans les dix-huit *scolastiques* qui ont signé sur les murs des Syringes, autant d'avocats. Et pourtant il reconnaît que, dans le grec spécialement égyptien, cette profession est à l'ordinaire expri-

mée par d'autres mots. Il fournit même (à propos du n° 1861) une définition qui contredit ses autres interprétations, mais que j'approuve en la faisant volontiers mienne : « σχολαστικὸς vaut tous nos certificats d'enseignement secondaire et supérieur, de bachelier à docteur ; et dans toutes les facultés, lettres ou droit ».

Ajoutons : et médecine. Par là nous en revenons aux excursions des groupes médicaux, que nous avions momentanément laissés de côté.

L'un de nos σχολαστικοὶ s'intitule lui-même σχολαστικὸς ἰατρ∾ (n° 1402) : le signe abréviatif correspond à la finale -ικὸς d'un adjectif dont nous connaissons deux autres exemples (n° 1058 :..... ρικὸς Θρᾶξ[σχολ]αστικὸς εἶδον ; n° 1861 : Ἐλπίδιος Ἐλπιδίου, σχολαστικὸς εἱστορικὸς, Ἀλεξανδρεὺς, ἱστορήσας ἐθαύμασα). Le dernier, texte très net, montre qu'il faut lire ἰατρ(ικὸς), plutôt que ἰατρ(ὸς) suggéré par M. Baillet. Mais la question par lui posée reste la même. Ces personnages, qui mentionnent une spécialité dans leurs études, sont-ils des professeurs, ou des étudiants? Des professeurs, dit notre savant commentateur. Des étudiants, dirais-je plutôt, en me fondant sur trois remarques.

La première est que les adjectifs de ce type accolés à σχολαστικὸς, ou bien ne signifient rien de spécial quant au grade du personnage dans la « Faculté » — et alors nous n'en pouvons rien tirer, — ou bien marquent une nuance, qui est celle de la possession ou de la recherche d'un diplôme. Ceux qui accolent ce signe à leur épithète, plus générale, d' « Universitaire », sont, en fait, bien moins nombreux dans la caravane. A cause de cette proportion même (un sur cinq ou sur huit), il me paraît que ce sont plutôt des étudiants, que ni leurs occupations, ni leur fortune, ni peut-être leurs goûts ne poussent beaucoup à voyager avec leurs maîtres. — La seconde raison n'a qu'une valeur accessoire. Le visiteur qui se dit σχολαστικὸς ἰατρικὸς fait sur son nom de famille, *Portetorche*, un jeu de mots que j'ai déjà relevé. Cette plaisanterie me paraît mieux convenir à un étudiant. Pourtant il se peut que je m'exagère la gravité des professeurs antiques pendant leurs voyages de vacances ; et je reconnais qu'un raisonnement du même genre appliqué à des modernes serait sans doute bien fragile. — Mais la troisième raison est solide et péremptoire. Σχολαστικὸς ἰατρικὸς ne veut pas dire *professeur de médecine*, parce qu'il y a pour exprimer ce titre un autre terme, qui est ἰατροφιλόσοφος (n° 1298).

Je suis persuadé que ce vocable composé signifie *théoricien médical*, et correspond parfaitement à la situation de l'agrégé qui chez nous occupe une chaire professorale, mais n'exerce pas la pratique de son art. M. Bail-

let préfère reconnaître le *conférencier qui fait des tournées* de propagande ou de vulgarisation. Les arguments qu'il avance sont intéressants ; et l'on peut ajouter que les médecins beaux parleurs, qui *font des rapports dans les Congrès*, seraient en effet assez dans le ton de la caravane que nous présentons ici. Quoi qu'il en soit, l'ἰατροφιλόσοφος, distingué ou non de l'ἰατροσοφιστής, n'est pas un étudiant. L'étudiant est donc l'autre ; et ceux qui s'intitulent tout uniment ἰατρὸς sont les professionnels ordinaires.

Les listes minutieuses dressées par M. Baillet ne révèlent qu'un seul voyageur qui ait consenti à se déclarer *sophiste*. Mais il a réuni une demi-douzaine de *rhéteurs*, trois *grammairiens*, une trentaine de *philosophes* appartenant à diverses écoles : beaucoup de platoniciens ; quelques cyniques ; un seul péripatéticien ; pas de stoïciens ni d'épicuriens. Même en se bornant aux évaluations les plus modestes et les plus sûres, on constate dans les Syringes les signatures d'une centaine d'*intellectuels*, comme nous dirions aujourd'hui.

Ce pourcentage de 6 °/₀ est à la fois minime et considérable. Je ne crois pas qu'on l'atteindrait, à beaucoup près, si l'on recueillait de nos jours les signatures de tous les touristes qui parcourent l'Égypte. La visite hivernale des rives du Nil est à notre époque une question de mode, de loisirs et de fortune. Les anciens n'y voyaient, semble-t-il, ni la douceur du climat, puisqu'ils venaient en toute saison, ni le charme des paysages, dont ils n'ont jamais parlé, ni la joie d'un repos qu'ils ne prenaient point ou d'un confort raffiné qui est une invention récente. Ceux qui s'aventuraient en Haute Égypte avaient d'autres buts que la distraction d'une tournée en lointain pays, d'autres préoccupations spirituelles que la nécessité factice de collectionner les vues et les kilomètres. C'est-à-dire qu'ils n'étaient point des touristes qui voyagent pour le plaisir de circuler ; mais des voyageurs, qui circulent pour le profit de visiter.

Je ne cherche point à exalter les anciens aux dépens des modernes. Beaucoup de ceux qui ont écrit sur les murs autre chose qu'un simple nom qui les laisse dans l'oubli, ont trop souvent ajouté des choses d'où il résulte qu'ils n'étaient pas très intelligents. Je ne me suis pas fait faute de le dire, et j'aurais pu multiplier les exemples. Mais à quoi bon ? Si on pouvait examiner et classer les touristes modernes, la proportion serait-elle plus flatteuse ? En ce qui concerne les intellectuels, je veux dire les gens instruits, les professionnels en n'importe quel ordre de science, serait-elle plus nombreuse, ou même équivalente ? Et si l'on invoque comme explica-

tion ou comme excuse les nécessités ou les duretés de la vie actuelle, le motif est-il en faveur des modernes ?

C'est à la lumière de semblables réflexions que grandiront, j'imagine, les sympathies, de prime abord assez faibles peut-être, que nous pouvions ressentir pour tant de touristes antiques qui, grâce à la curiosité des archéologues nos contemporains, n'auront pas fait œuvre entièrement inutile, ni enfantine, en écrivant leurs noms dans les Tombeaux des Rois.

GEORGES SEURE.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE

NOUVELLES DÉCOUVERTES A CYRÈNE

LE TEMPLE D'ISIS.

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler ici l'importance de découvertes épigraphiques faites récemment à Cyrène : stèle portant la traduction grecque d'édits d'Auguste et oracles d'Apollon formant une sorte de code religieux[1]. Le tome IV du *Notiziario archeologico*[2], publié par le Ministère des Colonies italien, nous apporte, avec le texte et le commentaire de ces remarquables inscriptions, qui retiendront l'attention des épigraphistes et des historiens, le compte rendu d'autres trouvailles, qui éveilleront l'intérêt des archéologues : deux statues d'Aphrodite nue viennent s'ajouter à celle dont s'enorgueillit le Musée des Thermes et un satyre portant Dionysos enfant paraît être une réplique d'un original de bronze, datant de l'époque hellénistique. Mais la part du lion est réservée dans ce volume à un sanctuaire des divinités alexandrines qu'a mis au jour, sur l'acropole de la ville, M. Ghislanzoni et qui est, pensons-nous, le plus riche qui ait été fouillé depuis la découverte des trois *Serapieia* de Délos illustrés par M. Roussel. Son importance n'est pas due à la grandeur de l'édifice, qui n'est guère qu'une modeste chapelle, ni à son antiquité, car il paraît avoir été construit ou plus probablement recon-

1. *Journal des Savants*, 1927, p. 126.
2. Ministero delle Colonie. *Notiziario archeologico*, Fasc. IV, Rome et Milan, 1927, p. 243, et pl. XXIII.

truit à la faveur de la réaction païenne qui marqua le règne de Julien l'Apostat. Mais ce petit temple était littéralement farci de statues et le mélange des images qu'on y avait placées est un indice nouveau du syncrétisme des derniers païens : Zeus ou Sérapis, la triple Hécate, Cybèle trônant entre ses lions, Aphrodite, Eros, Mithra, les trois Grâces, la Libye avec des attributs isiaques y formaient un panthéon disparate. Il s'y ajoutait encore deux prêtresses d'Isis, portant en écharpe une épaisse guirlande, un beau portrait de jeune femme, qui sans doute pourra être identifiée, un sphynx aptère, en outre deux fragments d'hymnes à Isis, dont l'un, en vers iambiques [1], est daté de l'an 103 ap. J.-C. Une dédicace des Éphèbes à Hermès et à Héraklès, de l'année 224, a probablement été apportée d'un gymnase lors de la reconstruction du sanctuaire.

Mais l'intérêt de ces sculptures et de ces textes s'efface devant celui qu'offre une œuvre d'une valeur singulière, à laquelle l'exégèse de M. Ghislanzoni s'est plus longuement attachée. C'est une statuette, d'un type tout nouveau et d'une polychromie merveilleusement conservée [2], dont la libéralité obligeante du Comm. Rodolfo Micacchi nous a permis de donner ici une reproduction (fig. 1). Elle nous montre une jeune femme, debout, dans une attitude hiératique, les pieds presque joints, les mains symétriquement ramenées contre la poitrine. Un chiton vert de fine toile la couvre tout entière du cou jusqu'aux pieds ; il est entouré par un *strophium* rouge, qui soutient la gorge, et orné au-dessus d'un disque blanc. Au-dessous, le corps est étroitement moulé, comme dans une gaine, par une étoffe blanche, que serrent des bandelettes croisées en losange, et sur l'abdomen se détache un disque vert entouré de signes énigmatiques [3]. Sur les épaules, est passé un manteau rouge, qui pend de chaque côté en plis symétriques et recouvre les mains ; celles-ci tiennent deux tiges vertes recourbées, mutilées au bout et dont la nature n'a pu être déterminée [4].

La tête est ceinte d'un diadème rouge, qui est surmonté par une verte couronne de laurier et qui soutient par devant, dans un croissant lunaire, le disque solaire avec l'uraeus, insigne bien connu d'Isis.

1. Dans cet hymne, comme dans trois autres bien connus (I. G., XII, 5, n^{os} 14 et 737 ; Diodore, I, 27), la déesse parle à la première personne, célébrant elle-même ses mérites : Ἐγὼ τύραννος Εἶσις αἰῶνος μόνη, etc.

2. H. 1^{m}15 avec la base, haute de 6 cm.

3. Peut-être l'objet qui surmonte le disque est-il un gouvernail, qui appartient à Isis, à la fois déesse de la navigation et de la Fortune ; mais la photographie ne permet pas d'en décider.

4. La couleur verte semble indiquer une plante et l'on songe naturellement à deux fleurs de lotus, comme en portent les dieux égyptiens, mais les tiges, si j'en juge par les reproductions, sont aplaties et non arrondies, et s'élargissent au sommet. Elles ne peuvent donc guère appartenir à un végétal.

La sagacité de M. Ghislanzoni a reconnu que la gaine de toile, enserrée par des bandelettes, figurait le maillot d'une momie. Les rapprochements qu'il a établis avec d'autres figures égyptiennes ne laissent subsister à cet égard aucun doute. Mais cette constatation n'a pas laissé que de l'embarrasser, car si Osiris, dieu mort et ressuscité, est parfois représenté sous la forme d'une momie, il n'en est pas de même d'Isis, à qui jamais, que nous sachions, on n'a prêté l'aspect d'un cadavre emmailloté. Cet excellent archéologue a donc recouru à l'hypothèse qu'une tête d'Isis aurait pu être fixée sur un corps qui ne lui appartenait pas, conjecture vraiment désespérée, l'unité de la polychromie suffisant à rendre inséparables les deux parties de la statue.

Fig. 1.
Statuette découverte à Cyrène.

Mais cette jeune femme est-elle vraiment une Isis? Elle tient, nous l'avons dit, des attributs incertains de ses deux mains *recouvertes par son manteau* [1]. Or, ce rite des mains voilées nous est connu par de nombreux monuments des mystères alexandrins, et il a passé du culte égyptien dans la liturgie chrétienne, où il est encore en usage, par exemple pour le prêtre qui tient l'ostensoir [2]. Il a pour but d'empêcher qu'un objet sacré ne soit souillé par un contact impur. Entre lui et la peau polluée par des attouchements malpropres, moite de sueur, on interpose une étoffe préservatrice. C'est ainsi que dans les cérémonies isiaques le célébrant qui porte le vase contenant l'eau divine du Nil a les mains enroulées dans les pans de son manteau, absolument comme notre figure de Cyrène [3].

Celle-ci ne représente donc pas Isis — car une déesse a les mains pures et elle ne doit pas les envelopper — mais bien une servante d'Isis, et le visage, qui n'a pas le type idéal prêté par les Grecs à la grande divinité égyptienne, paraît bien être un portrait.

1. Il est possible qu'entre le manteau et les mains, on ait glissé un linge blanc, dont les plis paraissent retomber sous les mains fermées, à moins que cette couleur ne soit celle de la doublure du manteau.

2. Dieterich, *Der Ritus der verhüllten Hände*, mémoire inachevé inséré dans ses *Kleine Schriften*, 1911, p. 440 ss. Cf. Garrucci, *Storia dell'arte cristiana*, I, p. 146.

3. Bas-relief du Vatican. Procession isiaque : Amelung, *Skulpturen des Vatic.*, t. II, p. 142.

Mais pourquoi cette femme est-elle à demi transformée en momie ? Souvenons-nous des rites d'initiation, tels qu'ils ont pu être reconstitués par la description célèbre qu'en donnent les *Métamorphoses* d'Apulée[1]. Malgré les incertitudes qui subsistent sur le détail de cérémonies secrètes que le romancier rappelle à mots couverts, ses commentateurs s'accordent à admettre qu'on y simulait la mort du myste, puis sa renaissance à une vie éternelle par une identification avec la divinité. Cette métamorphose se marquait par les vêtements dont le néophyte était habillé. Il entrait dans le *telesterion* couvert d'une simple tunique de lin[2] et il en sortait paré d'un costume magnifique, d'une *stola Olympiaca*, qui manifestait aux yeux sa nature divine, et il s'offrait ainsi à la vénération des fidèles.

Dès lors, la signification de notre statuette s'éclaircit. Celle-ci nous montre une initiée dans l'habit d'apparat qu'elle portait lorsqu'après la célébration des mystères, on l'avait présentée aux hommages de l'assemblée. On l'avait d'abord, pour simuler sa mort, ensevelie dans un linceul et entourée de bandelettes comme une momie. On avait ensuite jeté sur ses épaules le manteau de pourpre des reines[3], on avait ceint sa tête du diadème et de la couronne de laurier, insignes des vainqueurs, symbole du triomphe remporté sur le trépas[4], et l'on avait enfin surmonté son front du croissant avec le disque soutenant l'uraeus, emblèmes d'Isis, à qui la cérémonie sainte l'avait égalée en lui conférant l'immortalité. Tout ceci s'accorde admirablement avec le récit d'Apulée, mais chez celui-ci le myste étant un

(Cort. del Belvedere, n° 52) ; S. Reinach, *Rép. reliefs*, III, p. 403. — *b*) Fresque d'Herculanum. Adoration de l'eau divine : Helbig, *Wandgemälde*, 1111 ; Mau, *Pompei*, p. 162 ; S. Reinach, *Rép. peintures*, p. 160, n° 7. — Les mains voilées se retrouvent encore : *c*) Statue du Musée du Capitole provenant d'un *Iséum* de la villa d'Hadrien ; Helbig-Amelung, *Führer*, I³, n° 879. — *d*) Colonnes de granit provenant du temple du Champ de Mars, aujourd'hui au Capitole : Stuart Jones, *Catalogue of the Capit. Mus.*, pl. 92 et p. 360, n° 14. — *e*) Procession isiaque de même provenance, aujourd'hui à Florence : Colin, *Mél. École française de Rome*, XXXVIII, 1920, p. 281 et pl. I. — *f*) Jeune prêtre égyptien : Perdrizet, *Bronzes de la collection Fouquet*, 1911, p. 48, n° 82 et pl. XXII ; aujourd'hui au Louvre : Michon, *Revue de l'art ancien et moderne*, XLII, 1922, p. 288. Ce prêtre rasé, qui marche la tête levée, comme perdu dans une extase, portait un vase, qui a aujourd'hui disparu. — *g*) Statuette semblable publiée par Rubensohn, *Archäol. Anzeiger*, 1906, p. 141, fig. 10.

1. Apul., *Met.*, XI, 23.

2. Apul., *l. c.* : *Linteo rudique contectum amicimine sacerdos deducit ad ipsius sacrarii penetralia.*

3. Isis est souvent appelée Βασίλισσα, *Regina*.

4. Sur la « couronne de vie », cf. mes *Études Syriennes*, p. 65 s., p. 111, où l'on trouvera cité notamment un passage du Livre des Morts. « *Thy father Tum has prepared for thee the beautiful crown of triumph, the living diadem, which the gods love, that thou mayest live for ever* ». — Le myste d'Apulée, étant identifié avec le Soleil, porte une couronne appropriée (XI, 24) : « *Caput decore corona cinxerat palmae candidae foliis in modum radiorum prosistentibus.* » — Sur les colonnes de granit du Musée Capitolin, les prêtres isiaques ont aussi leur tête rasée entourée d'une couronne de laurier (cf. *supra*).

homme, son costume rappelle son assimilation, non à Isis, mais à Sérapis, dieu solaire.

Si cette interprétation est acceptée la statuette que nous a fait connaître M. Ghislanzoni en prendra une valeur insoupçonnée, car elle illustrera une partie des rites occultes d'initiation, tels qu'on les pratiquait sous l'Empire dans l'*Iséum* de Cyrène.

Fr. Cumont.

LIVRES NOUVEAUX

L. Speleers. *L'art de l'Asie Antérieure ancienne.* Un vol. in-4°, 233 p., 1 carte, XL pl. contenant 819 figures. Bruxelles, avenue Marie José, 173, 1926.

M. Speleers, Conservateur-adjoint aux musées du Cinquantenaire donne, depuis dix ans, des cours d'archéologie à Bruxelles et à Gand, et le plan de son volume sur l'art de l'Asie Antérieure est heureusement inspiré des nécessités de son enseignement. Son manuel, clair et commode, fait connaître aux étudiants plus que l'essentiel d'un art très complexe ; les spécialistes y retrouveront les monuments et les références dont ils peuvent avoir besoin. Le grand nombre de figures, réunies dans les quarante planches d'illustrations, a obligé l'éditeur à les reproduire en petit format, trop petit sans doute pour permettre de juger des qualités artistiques des monuments, mais suffisant pour donner une idée générale de leur importance et de la place qu'ils tiennent dans l'art de l'Asie Antérieure ; un volume sur l'art n'a d'ailleurs jamais prétendu dispenser le lecteur d'étudier les monuments eux-mêmes. Un texte résumé, divisé en chapitres et paragraphes soulignant ce qu'il faut retenir, accompagne les figures et, sous une forme condensée, expose le résultat des recherches archéologiques en Asie Occidentale jusqu'à notre époque. Un copieux index complète le volume.

Après une introduction consacrée à l'ethnographie des peuples de l'Asie Antérieure, c'est-à-dire aux deux grands groupes qu'on y rencontre avant la conquête perse : les Sémites et les Asianiques, l'auteur aborde l'étude de l'art préhistorique et proto-historique, caractérisés par les stations syriennes, le « haut-lieu » néolithique de Gézer, les pierres levées de Syrie-Palestine à destination funéraire, la plupart des cités de Sumer et de Babylonie, et l'Elam avec la première civilisation Susienne ; mais sur ces derniers points la civilisation a déjà dépassé le stade de l'industrie lithique ; elle connaît le métal, et il ne manque que les inscriptions pour que ces périodes puissent être rattachées à l'histoire.

Puis vient l'étude de l'art par provinces artistiques, chaque chapitre étant précédé d'un abrégé des événements historiques. Tout d'abord, les arts de Sumer et de Babylone ; à ce propos la date de 4.000 donnée par M. Speleers pour la période archaïque sumérienne n'est-elle pas un peu haute, d'autant que l'auteur pour les époques moins anciennes suit la chronologie écourtée de Weidner ?

Après une description des matériaux et des éléments architecturaux de Sumer, parmi lesquels la colonne reprend la juste place qu'on lui a si longtemps déniée, celle des bâtiments suméro-babyloniens, tant civils que militaires ou religieux parvenus jusqu'à nous, celle des modes de sépulture, nous touchons à la Babylone du VII[e] au V[e] siècle avant notre ère, qui est l'objet d'une monographie spéciale, écrite sur le même plan. La sculpture suméro-accadienne se trouve ensuite exposée en détail ; convient-il, cependant, de qualifier de « période réactionnaire » en art, l'époque de Goudéa ; n'est-ce pas plutôt la reprise des traditions de réalisme de l'école sumérienne qui avaient été affaiblies par la dynastie d'Agadé et qui disparaîtront totalement lorsque la sémitisation du pays sera bien complète ? A la sculpture du premier empire babylonien, M. Speleers, pour ne pas multiplier les divisions, a joint le groupe si important des koudourrou, qui sont presque tout ce

que nous connaissons de Babylonie pour, à peu près, un millénaire. Dans les arts industriels, la glyptique est l'objet d'une description détaillée que justifie son extrême importance, en elle-même et en raison de notre pénurie en grands monuments. Aucune production des arts mineurs n'est oubliée, depuis le travail du métal, la terre cuite, le costume, le mobilier, jusqu'aux instruments de travail.

Tel est le plan général d'une des division du volume de M. Speleers ; il l'applique tour à tour aux autres régions de l'Asie Antérieure. L'Elam, après la période des vases peints du « Premier Style », subit l'influence de l'art sumérien ; l'auteur en excepte cependant quelques monuments tels que le bas-relief de la « fileuse », la stèle d'Ountash-Gal, une base d'obélisque représentant des scènes de guerre. (Il me semble que dans ce dernier monument, le vaincu agenouillé que va massacrer le vainqueur, les cadavres déchiquetés par les vautours, trahissent l'influence de Sumer).

Le chapitre consacré à l'art assyrien tient soigneusement compte des découvertes effectuées à Assour ; ainsi l'art assyrien prend à nos yeux toute son ampleur et nous pouvons suivre sa carrière depuis près de 3.000 avant notre ère ; à cette époque, il se confond avec l'art de Sumer, dont de nombreux et typiques monuments ont été retrouvés *in situ*.

Il était assez malaisé, en tirant parti des nombreuses fouilles exécutées en Syrie-Palestine, de donner une vue d'ensemble de cette province de l'Asie Antérieure ; les chapitres sur l'art syrien n'omettent rien d'important et mettent en valeur le caractère hybride d'un art qui subit, à la fois, l'influence de la Mésopotamie, celle de l'Égypte et celle de l'Égée.

Dans le chapitre sur l'art Hittite, l'auteur insiste à bon droit sur ce que l'art assyrien n'est pour rien dans les œuvres de la plus ancienne période, et que bien des influences hittites ont trouvé place dans la sculpture assyrienne de la meilleure époque. Après avoir exposé les grandes lignes de l'art Perse, M. Speleers donne en quelques pages une synthèse des matériaux réunis dans le volume et en dégage les traits communs ; il met en relief, en les expliquant par l'histoire, les influences réciproques qu'ont subies les divers peuples de l'Asie Antérieure.

Ce volume, tout à fait au courant des dernières découvertes, sera le vade-mecum de l'étudiant en archéologie orientale ; ainsi que le souhaitait l'auteur dans sa préface, il nous a donné un livre qui n'existait pas jusqu'ici.

G. Contenau.

Fr. Thureau-Dangin. *Lettres de Hammurapi à Samaš-hâsir*. (Musée du Louvre. Département des antiquités orientales. Textes cunéiformes. Tome VII.) Un vol. in-4° ; XXXVIII pl. Paris, librairie orientaliste Paul Geuthner, 1924.

Ce volume comprend 77 lettres de l'époque du roi babylonien Hammourapi. 42 de ces lettres sont adressées par le roi lui-même et la plupart des autres par le ministre Awêl-Ninourta à un certain Šamaš-hâsir ; elles concernent presque toutes l'exploitation du domaine de la Couronne dans la région de Larsa, annexée au royaume après la défaite de Rîm-Sin. M. Thureau-Dangin les a interprétées dans la *Revue d'Assyriologie* (t. XXI, 1924) et M. E. Cuq les a commentées au point de vue juridique dans le *Journal des Savants* (mars-avril 1925, p. 49-61). Il y a là nombre de précisions nouvelles sur les divers modes d'exploitation du domaine royal et sur le régime des fiefs. On doit d'ailleurs rapprocher de ce groupe de tablettes le reste du produit de la même trouvaille qui, par le hasard

des acquisitions dans le commerce, appartient à l'Ashmolean Museum d'Oxford et a été publié par G. R. Driver (*Letters of the First Babylonian Dynasty*).

L. Delaporte.

Fr. Thureau-Dangin. *Les Cylindres de Goudéa découverts par Ernest de Sarzec à Tello* (Musée du Louvre. Département des antiquités orientales. Textes cunéiformes. Tome VIII). Un vol. in-4°; LIV pl. Paris, librairie orientaliste Paul Geuthner, 1925.

Le tome VIII des Textes cunéiformes du Louvre comporte en 54 planches la copie du long récit de la reconstruction et de la dédicace du temple principal de Lagash au temps de Goudéa, récit inscrit sur deux énormes cylindres en terre cuite découverts par Ernest de Sarzec à Tello. Le texte avait été publié en héliogravure dans les *Découvertes en Chaldée* et quelques petits fragments y avaient été donnés en dessin, mais il n'avait pas paru alors utile de publier une copie complète de ce très important document. M. Thureau-Dangin vient de combler cette lacune. On lui doit d'ailleurs la première traduction du texte, insérée en 1905 dans ses *Inscriptions de Sumer et d'Akkad*, qui a joué un rôle éminent dans les progrès du déchiffrement de la langue sumérienne. Depuis vingt-deux ans la connaissance de cette langue s'est développée; des traductions nouvelles des cylindres de Goudéa ont été entreprises par d'autres orientalistes ; l'interprétation de quelques passages a été améliorée, d'autres ont été compris d'une manière différente, ce qu'explique facilement le nombre de valeurs diverses entre lesquelles l'interprète doit choisir pour certains signes cunéiformes. Il est grandement souhaitable que M. Thureau-Dangin fasse lui-même la révision de son ancienne traduction et en donne un commentaire grammatical, comme il a, récemment, repris dans la *Revue d'Assyriologie* (t. XXII, p. 103) le prologue du cylindre A, qui, dit-il, « est la clé de tout le texte ».

L. Delaporte.

Arthur Stein. *Der römische Ritterstand* (*Münchener Beiträge zur Papyrusforschung und antiken Rechtsgeschichte, Zehntes Heft*). Un vol. in-8°, 503 p., München, Beck, 1927.

Sans doute regrettera-t-on qu'au début de son ouvrage M. A. Stein n'ait pas voulu, ne fût-ce qu'en quelques pages et en guise d'introduction, mettre au point, d'après les recherches récentes, l'histoire des « cavaliers » romains avant l'âge des Gracques : les deux volumes de Belot ne suffiront pas toujours, ni les indications de Mommsen, ni celles même de Soltau. A-t-il jugé ces confuses origines indignes d'un travail scientifique fondé sur l'épigraphie? Il se limite à l'histoire de l' « ordre équestre » de C. Gracchus à Constantin : encore ce qu'il écrit sur les tendances politiques de l'ordre à ses débuts est-il parfois peu net, surtout si on le compare à quelques pages excellentes sur son activité économique. A partir du chapitre II, M. Stein présente sous des jours variés l'activité de l'ordre équestre depuis la réorganisation d'Auguste : son recrutement ; les « promotions dans l'ordre sénatorial » ; la répartition des chevaliers dans l'Empire ; leur rôle social, économique et politique ; la décadence de l'institution. Il est alors ample, détaillé sans surcharge, très clair.

Auguste organisa en système l'innovation révolutionnaire de C. Gracchus : les chevaliers forment non un corps, mais un ordre politiquement un, socialement divers, puisqu'il comprend, à côté d'officiers et

d'administrateurs, de simples particuliers ; le prince les aura bien en main, puisque cette « noblesse » est toute personnelle et que, au surplus (ceci contre Soltau), tout chevalier désormais est *equo publico*. Quant à leur recrutement, il est fort connu : je trouve M. Stein bien sévère pour les affranchis ; mais on notera les pages (174 et suivantes) qui décrivent la formation de « familles équestres » et le glissement de certaines familles sénatoriales vers la condition équestre par appauvrissement, dédain des affaires publiques, extinction des mâles. Si, de leur côté, les chevaliers n'aspirent pas toujours au Sénat, malgré la pression de certains empereurs, Claude par exemple, et les facilités de promotion que d'autres (Vespasien, Trajan...) assurent même aux officiers de grade équestre, d'ordinaire, en deux ou trois générations, et parfois moins, une famille de fonctionnaires chevaliers devient sénatoriale ; et le rang sénatorial fut de bonne heure presque assuré au préfet du prétoire : l'analyse de M. Stein sur ce point est, malgré quelque confusion, tout à fait instructive. Ainsi, et grâce aux chevaliers, le Sénat s'élargissait et se rajeunissait selon la pure volonté du prince : jusqu'au moment où, au IIIe siècle, ayant pris force et fait sienne l'antique tradition, il s'éleva contre l'empereur comme l'avait fait le Sénat aristocratique sous la dynastie julio-claudienne. M. Rostovtzeff, dans son dernier ouvrage, a donné un ample développement à cette idée que ne fait que toucher M. Stein.

Le Chapitre V, sur la répartition des chevaliers dans les différentes provinces, n'est guère qu'une suite de statistiques qui ne sauraient prétendre à une précision absolue ; sans se faire d'illusions à ce sujet, M. Stein note pourtant (après Dessau) la prédominance de l'Orient et de l'Afrique dans le recrutement de l'ordre dès le IIe siècle de notre ère. Il est plus important de voir le rôle des chevaliers s'accroître progressivement aux dépens de celui du Sénat ; gros traitements qui n'empêchent pas la puissance politique, privilèges divers et domination des finances publiques : ce sont là de suffisantes raisons pour expliquer ce phénomène. Quand, après Auguste, Hadrien et Septime-Sévère, Gallien eut achevé l'évolution commencée par les Gracques, en excluant les sénateurs des commandements militaires, tandis que, peu à peu, même les gouverneurs sénatoriaux se trouvaient éliminés au profit de chevaliers (sur ce point, l'ouvrage de Cl. W. Keyes, *The rise of the equites in the third century of the roman Empire*, 1915, reste plus clair que celui de M. Stein), l'ordre équestre parut assuré de l'avenir. Mais la décadence était toute proche pour lui, du fait de la confusion même des fonctions : au IVe siècle, il se survit à peine à Rome en un groupe restreint, presque effacé dans le nivellement général. Mais, pendant trois cents ans, les empereurs avaient réalisé en lui une classe de fonctionnaires tout asservie grâce à la multiplication des degrés d'avancement et à l'arbitraire des faveurs.

Ce livre est surtout, bien qu'il ne manque pas d'idées générales, une « prosopographie équestre » des siècles I à III de notre ère, commentée avec finesse et prudence. On trouvera peut-être qu'un trop grand nombre de divisions a provoqué des chevauchements, des répétitions déplaisantes. Mais, limpide et délicatement écrit, pourvu d'*indices* variés et très riches, il ne saurait manquer de rendre de grands services à tous les historiens du Haut-Empire Romain.

Jean BAYET.

JÉRÔME CARCOPINO. *La basilique pythagoricienne de la Porte Majeure*. Un vol. in-8°, 414 p., Paris, L'Artisan du livre, 1927.

M. Carcopino nous donne ce volume

comme le premier d'une série d'*Études romaines*, par lesquelles il se propose de faire connaître au public français les monuments antiques exhumés à Rome pendant et depuis la guerre. Quand on l'a lu, il est impossible de ne pas lui être reconnaissant de son entreprise, et de ne pas attendre avec impatience les volumes annoncés.

La découverte de la basilique souterraine de la Porte Majeure compte parmi les événements archéologiques les plus considérables de ces dix dernières années. Il suffit de parcourir les quatre pages de bibliographie que M. Carcopino a placées à la fin de son volume pour se rendre compte du nombre imposant d'articles que cette découverte a inspirés dans tous les pays. Mais on attendait encore l'ouvrage d'ensemble qui nous apporterait une étude complète du monument et nous fournirait une solution raisonnée des problèmes qu'il soulève. C'est ce livre que M. Carcopino a écrit, pour le plus grand honneur de la science française. Par l'ampleur et la sûreté de l'information, par la rigueur de la méthode, il est de nature à satisfaire les érudits les plus exigeants ; mais en même temps, par l'agrément d'un style vigoureux et coloré qui sait obtenir l'attention du lecteur pour les descriptions les plus minutieuses, par l'art avec lequel l'écrivain évoque autour des stucs mystérieux de la basilique les drames les plus passionnants de l'histoire et les plus hauts problèmes de la philosophie religieuse, cet ouvrage est capable d'intéresser un public étendu : et je n'en veux pour preuve que le succès qui a accueilli des parties importantes du livre publiées au préalable dans la *Revue des Deux Mondes*. Ajoutons (car c'est chose malheureusement exceptionnelle aujourd'hui dans la librairie française, du moins pour des ouvrages de ce caractère) que la présentation en est parfaite : rien ne laisse à désirer ni dans l'impression ni dans l'illustration ; un index abondant rend les recherches faciles.

C'est en 1917 que l'affaissement de la voie ferrée Rome-Naples amena la découverte d'une basilique souterraine à trois nefs, étonnamment conservée, dont les murs et les voûtes étaient couverts de reliefs en stuc blanc. Je ne sais quel aspect le monument présente aujourd'hui, car, depuis le déblaiement, la fragile merveille de la décoration a progressivement beaucoup souffert de l'humidité ; mais en 1922 encore, quand il me fut donné d'y descendre, il offrait le plus émouvant, le plus inoubliable spectacle : celui d'un monument vieux de vingt siècles qui paraît abandonné d'hier. Et l'émotion s'accroît, à mesure qu'on avance et qu'on examine, du charme de ces reliefs en stuc, d'un mérite inégal, mais dont beaucoup offrent des modèles achevés de l'art des stucateurs romains du Ier siècle, héritiers de la tradition alexandrine ; elle s'accroît encore du mystère qu'offrent les sujets représentés, et qui crée autour du visiteur le moins averti une atmosphère d'exaltation religieuse.

Au lendemain même de la découverte, le regretté Fornari conjectura avec un rare bonheur que ce monument devait être mis en rapport avec la condamnation de Statilius Taurus, sous Claude, pour superstition et culte secret : le monument était une basilique souterraine construite dans les jardins de Statilius et où se réunissaient les affiliés d'une secte à mystères ; elle fut fermée brusquement et abandonnée à la suite de la condamnation. Dès 1918 aussi, M. Franz Cumont observa que l'aménagement et la décoration de la basilique dénonçaient une secte pythagoricienne. M. Carcopino adopte l'hypothèse historique de Fornari et l'explication générale de M. Cumont ; mais il les développe, les précise, les renforce par un imposant faisceau de preuves, qu'il lie et présente avec l'art le plus personnel et la maîtrise la plus persuasive. Ses recherches originales, en particulier pour l'interprétation du grand motif de l'abside, ap-

portent aux travaux d'érudition que la découverte a provoqués un complément précieux. Désormais, et pour longtemps sans doute, c'est au livre de M. Carcopino qu'on se référera quand on voudra connaître la basilique souterraine de la Porte Majeure ; j'ajoute qu'il ne saurait être négligé de quiconque étudiera la mystique du paganisme, sujet dont l'importance apparaît chaque jour plus grande dans l'histoire des idées.

L.-A. Constans.

Élisa Maillard. *L'église de Saint-Savin sur Gartempe.* Un vol. in-8°, 112 p., 1 plan et 36 fig. Paris, H. Laurens, 1926.

Prosper Mérimée a quelques détracteurs : Pour son rôle d'archéologue, inspecteur des Monuments historiques, il conviendrait qu'il n'en eût pas. Si ses publications se ressentent des méthodes imparfaites du temps où il vivait, pensons que les nôtres paraîtront sans doute insuffisantes avant un siècle. Mérimée a sauvé l'église de Saint-Savin ; il en a fait comprendre l'intérêt de premier ordre. De pareils titres doivent faire respecter la mémoire d'un savant. Aussi bien, en consacrant à Saint-Savin un excellent volume dans la précieuse collection des « Petites monographies des grands édifices de la France » (dirigée d'abord par Eugène Lefèvre-Pontalis et aujourd'hui par M. Marcel Aubert), Mlle Maillard, qui connaît si bien les monuments du moyen âge, particulièrement ceux du Poitou, n'a pas manqué de rappeler ce que nous devons à Mérimée.

Fondé au cours du IXe siècle, le monastère de *Cerasus*, dirigé sous Louis le Débonnaire par vingt bénédictins, ne cessa de grandir.

De cette époque, il ne reste sans doute que des parties basses de la construction. C'est là que furent recueillies les reliques des saints Savin et Cyprien, et c'est des XIIe et XIIIe siècles que datait la grande abbaye, qui fut malheureusement démolie à la fin du XVIe. Estimons-nous favorisés de pouvoir encore étudier l'abbatiale, une des plus grandes du Poitou, intéressante non seulement par l'architecture dont certaines parties sont attribuées au XIe siècle, mais surtout par les peintures, qui pour ne remonter qu'aux XIIe et XIIIe, nous offrent un ensemble unique en France.

Mlle Maillard a fort bien repris l'étude de Mérimée, dans des conditions encore moins favorables peut-être, car ces peintures perdent graduellement quelque chose de la vigueur qu'elles devaient présenter autrefois. Avec une naïveté dont le principe (copies de manuscrits, inexpérience des artistes) est encore incertain, ces décorations sont de précieux documents dont les historiens de l'Art n'ont sans doute pas encore tiré tout le parti qu'on peut entrevoir. Sujets tirés des Apocalypses dans le porche, scènes de la vie du Christ dans la tribune, de l'ancien Testament dans la nef, ce sont, malgré l'état de conservation souvent défectueux, d'inestimables souvenirs, et il faut remercier Mlle Maillard d'avoir attiré de nouveau l'attention sur ces œuvres, dont plusieurs, à mon avis, doivent sûrement quelque chose aux créations de l'Orient byzantin.

Adrien Blanchet

Clovis Brunel. *Les plus anciennes chartes en langue provençale. Recueil des pièces originales antérieures au XIIIe siècle*, publiées avec une étude morphologique. Un vol. in-8° LXIII-499 p. Paris, A. Picard, 1926.

En 1909, c'est-à-dire huit ans seulement avant sa mort, P. Meyer avait entrepris

la publication d'un vaste recueil de documents linguistiques relatifs au midi de la France, qu'il avait commencé à rassembler dès le début de sa carrière. En dépit de son activité et de sa capacité de travail, encore intacte, il n'espérait pas mener lui-même l'œuvre à bonne fin et il en léguait la suite, en termes d'une émouvante simplicité, à d'éventuels successeurs, satisfait d'en avoir tracé le plan et publié une petite partie. Il ne la poussa même pas aussi loin qu'il l'avait pensé, et n'en fit paraître qu'un volume, dont une partie avait été préparée par le regretté Ed. Philipon, et qui ne concernait que quatre départements, de ceux au reste dont les archives sont les moins riches en pièces anciennes. Son plan était tellement étendu qu'il eût fallu, pour le remplir, deux ou trois générations d'érudits et pourvus de connaissances qui ne sont qu'exceptionnellement réunies. Aussi M. Brunel, qui s'est proposé au fond le même objet, a-t-il cru devoir, et avec raison, le resteindre notablement. Il se fixe comme limite extrême l'an 1201 et ne publie que des pièces conservées en original.

Cette double limitation lui a permis d'abord d'embrasser en un seul volume tout le domaine méridional : ce n'est pas par sa faute, mais par celle des circonstances historiques, que les 349 pièces ici publiées (et dont 95 seulement l'avaient été auparavant) se répartissent très inégalement entre les diverses parties de ce domaine; les régions le moins abondamment représentées sont les pays riverains de la Méditerranée et le nord du Massif Central ; celles qui le sont le plus sont le Toulousain, l'Albigeois et le Rouergue, où l'usage de rédiger les actes en langue vulgaire paraît s'être répandu plus tôt que partout ailleurs. Les textes sont classés dans l'ordre chronologique, et non dans l'ordre géographique, qu'une table permet au reste de rétablir aisément.

Cette limitation a permis aussi à M. Brunel de donner plus de place aux appendices nécessaires à l'étude philologique et historique des textes : le glossaire, qui comprend tous les mots et toutes les formes intéressantes, enrichit très notablement notre connaissance du lexique provençal ; la table des noms de personnes et de lieux est complète. En ce qui concerne l'étude grammaticale, M. Brunel s'est borné, pour gagner de la place, au dépouillement morphologique des textes ; au dépouillement phonétique, qui reste à faire et serait plein d'enseignements, le Glossaire supplée au surplus en une large mesure.

On ne saurait trop insister sur l'intérêt que présente une pareille publication, non seulement pour l'étude de la plus ancienne phase des parlers méridionaux, mais pour celle des institutions, des coutumes, de la toponymie et de l'onomastique d'une bonne partie de notre pays. On ne saurait trop louer non plus la science et la conscience que le savant éditeur a constamment déployées dans l'accomplissement d'une tâche très complexe, infiniment ardue et souvent ingrate.

A. Jeanroy.

Institut d'Estudis catalans. Secció històrico-arqueològico. *Anuari MCMXV-XX.* T. VI. Deux vol. in-4° de LXVII-950 pages avec 143-700 figures. Barcelone, Palau de la Diputació.

Ces deux volumes, publiés en 1922, témoignent hautement de l'activité scientifique de l'Institut d'études catalanes de Barcelone. La première partie contient d'importants mémoires se rapportant à l'histoire, l'archéologie et la littérature catalane (P. 2-81). — Lluis Nicolàu d'Olover. *L'escola poetica de Ripoll en els segles X-XII* : centre d'art dont l'action rayonne sur tout le pays, le monastère de Ripoll apparaît encore au début du moyen

âge comme un refuge de la civilisation antique. L'école littéraire, influencée par Virgile, a surtout donné des œuvres où l'érudition a plus de part que l'imagination ou le sentiment ; ses principaux représentants connus sont l'abbé Oliva (971 ?-1046), Joan (1022) et le moine Oliva (1046-1065). — (P. 87-123) Joan Vilar, S. J.. *Ensaig bio-bibliogràfic sobre el canonista Barceloni Joseph Pons i Massana* : étude critique de la vie et l'œuvre du P. J. Pons, jésuite, expulsé d'Espagne en 1767 avec les autres membres de la compagnie ; mort en Italie en 1816. — (P. 127-200). A. Rubió i Lluch. *La Grecia catalana desde la mort de Frederic III fins a la invasion navarresa (1377-1379)* : étude d'après des documents inédits de l'une des périodes les plus importantes de l'histoire de la domination catalane en Grèce. L'un des chapitres les plus nouveaux est consacré aux institutions féodales, municipales et ecclésiastiques à la veille de l'annexion. — (P. 203-230) Jean-Auguste Brutails. *Où s'est constituée l'architecture romane ?* C'est en Roussillon que l'on trouve le premier essai de sculpture historiée monumentale ; c'est sur le littoral méditerranéen, Provence et Catalogne, qu'on signale les plus anciennes églises voûtées de plan rayonnant. Ces deux provinces ont devancé les autres et de leur association est né l'art roman. — (P. 231-264) Joacquim Folch i Torres. *L'alba de l'abat Biure* : étude de l'aube, conservée au Musée de Barcelone, ayant appartenu à Ramon Arnal de Biure, abbé de Sant Cugat del Vallé. Ce vêtement qu'il portait le jour de son assassinat en 1350 est orné de riches parements brodés à décor oriental, d'origine peut-être égyptienne, importés sans doute en Espagne par Alexandrie, centre du commerce de la Péninsule avec l'Inde et les pays de la Méditerranée orientale. — (P. 265-422) Joseph Gudiol i Cunil. *Las creus d'argenteria à Catalunya* : à l'occasion de l'exposition des croix d'orfèvrerie tenue en 1913 à Barcelone lors du premier congrès de l'Art chrétien, l'auteur a dressé un catalogue descriptif et critique de ces objets et étudié les transformations de leur décor depuis le xe jusqu'au xviiie siècle.

La seconde partie de l'ouvrage est exclusivement consacrée à l'archéologie de la Catalogne. Parmi les nombreux mémoires qu'elle contient, il faut signaler : (P. 425-444) P. Wernert. *El Solutriá de Sant Julia de Ramis : el cau de les Gogues* : découverte de foyers à deux niveaux d'industrie solutréenne ; la présence de petites pointes pédonculées semblables à celles du Néolithique, tend à prouver l'existence en Catalogne d'un Solutréen ayant évolué sur place. — (P. 444-454) A. Duran y Sanpere. *Exploració arqueológica del Barranc de Valltorta* : Scènes de chasses : cerfs, biches, sangliers poursuivis par des chasseurs armés d'arcs et de flèches. — (P. 463-466) P. Bosch Gimpera, *Consideracions generals sobre les estacions néolitiques del Baix Arago*, montre l'extension de la civilisation d'Almeria en Aragon. — (P. 466-505) Comptes rendus des fouilles dans les tombes mégalithiques et les grottes funéraires de la Catalogne. — (P. 511-513) P. Bosch Gimpera, *La cova del Boquique à Plasencia* : découverte de poteries du début du cuivre dont les incisions ou les pointillés disposés en bandes parallèles et groupées de façon à former des ensembles peuvent être considérés comme prototypes du décor du campaniforme. — (P. 516-527) P. Bosch Gimpera. *L'estat actual del coneixement de la civilitzacio encolitica en la Peninsula iberica* : la Péninsule est soumise à l'influence de grands groupes de civilisation qui réagissent les uns sur les autres, à l'ouest la culture des mégalithes, dans le centre celle des grottes funéraires, sur la côte orientale civilisation almérienne et dans le nord civilisation pyrénéenne. — (P. 555-573) J. Colominas Roca. *La edat del bronze à Mallorca* :

compte rendu des fouilles dans les navettes et talayos de l'île. Jusqu'au début de l'époque romaine, les habitants se groupent dans de grands villages entourés de murailles, défendus par des tours rondes ou carrées qui seules ont subsisté et dont la partie inférieure était utilisée comme lieu de sépulture. — (P. 573-586) Compte rendu des fouilles dans les nécropoles catalanes du premier âge du Fer, *Marlès*, *Turo de les Mentides*, *Can Misert*. — (P. 586-589) P. Bosch Gimpera. *L'estat actual de la sistematització del coneixement de la primer Edat del ferro a Catalunya* : persistance de l'ancienne culture énéolithique des grottes funéraires ; nécropoles hallstattiennes uniquement le long des grandes routes menant de Gaule en Catalogne ; civilisation hallstattienne introduite dans le Nord-Est de l'Espagne par les envahisseurs celtiques. — (P. 590-593) P. Bosch Gimpera. *La necropolis de Peraleda* : station typique en Catalogne de la civilisation posthallstattienne. — (P. 593-624) Comptes rendus des fouilles dans les stations et nécropoles ibériques de *Puig Castellar*, *Olèrdola*, *Can Fatjò*. *Fontscaldes*, et de la Catalogne occidentale. — (P. 624-629) P. Bosch Gimpera. *L'estat actual del coneixement de la civilització ibèrica del Regne de Valencià* : civilisation ibérique placée au point de contact des Ibères de la côte et des Celtes de l'intérieur offrant un mélange des cultures posthallstattienne et ibérique. — (P. 641-671) Du même. *Les investigacions de la cultura ibèrica al Baix Aragó* : Fouilles dans les villages fortifiés des v-III s. du Bas-Aragon. — (P. 671-694) Du même, *L'estat actual de la investigació de la cultura iberica* : les groupes régionaux, Sud-est andalou, Valence, Bas-Aragon, Catalogne et Sud de la France, la vallée de l'Èbre ; comparaison des résultats obtenus par les fouilles et l'étude des textes littéraires ; influences des colonies grecques de la côte orientale sur la formation de la civilisation ibérique. — (P. 694-712) J. Puig y Cadafalch. *La colònia grega d'Empúries* : fouilles de l'agora de la ville hellenistique et de maisons. — (P. 712-736) Comptes rendus des fouilles du théâtre romain de *Tarragone*, de la nécropole ibéro-romaine d'*En Planes* à Vich, du four de potier de *Sant Marti Saroca ;* dans les grottes d'inhumation de *Mallorca*, etc. — (P. 737-751) J. P(uig) y C(adafalch) décrit la basilique chrétienne primitive de *Son Peretó* à Manacór et la cathédrale wisigothe d'*Egara*. — (P. 755-761) J. F(olch) i T(orres). *L'estandart de Sant Ot* : important pour l'étude de la broderie en Europe au XII[e] siècle. — (P. 770-791) J. P(uig) i C(adafalch). *Novespintures murales* : De nouvelles découvertes dans les églises catalanes permettent d'établir un certain ordre dans l'apparition des thèmes iconographiques : un premier groupe montre la vision apocalyptique du ciel ; un second traite le même sujet mais avec adjonction des figures du Pantocrator et des Évangélistes (XI-XII[e] siècles) ; un troisième représente des scènes de la Genèse et l'enfance du Christ ; les vies de saints n'apparaissent pas avant la fin du XII[e] siècle ou peut-être même le début du XIII[e]

Raymond LANTIER.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Communications

27 mai 1927. M. Léon Mirot fait une communication sur les Lucquois en France de la fin du treizième siècle au début du quinzième. Il montre comment de nombreux Lucquois s'installèrent d'abord à Marseille, Montpellier et Nîmes, puis à Paris, et occupèrent des situations importantes dans le monde commerçant, tant comme machands d'étoffes de prix, velours, brocarts, tissus d'or et d'argent, que comme agents financiers et prêteurs d'argent. A Paris, ils étaient principalement groupés dans la rue de la Vieille-Monnaie, qui se trouvait près de la rue des Lombards.

3 juin. — M. Camille Jullian lit une note de Mlle Augusta Hure sur un coffret funéraire conservé au Musée de Sens.

— M. Camille Jullian communique deux notes de M. Michel Clerc sur des trouvailles archéologiques faites récemment à Marseille. On a découvert dans le prolongement de la rue de la Cannebière le lit d'un ruisseau, qui pourrait être le Lacydon, petits cours d'eau dont le nom a été étendu au port.

En second lieu on a mis au jour des fragments de murailles qui pourraient être des vestiges de l'enceinte antique.

10 juin. — M. Camille Jullian signale qu'on a récemment découvert dans les fouilles du cloître Saint-Séverin à Cologne une inscription gravée sur calcaire. C'est une dédicace d'un habitant de Coire (Helvétie), qui offre à Mercure deux grues.

— M. Franz Cumont annonce à l'Académie une importante découverte archéologique faite à Cyrène (voir ci-dessus, p. 318).

— M. Édouard Pottier fait une communication sur un vase peint du Musée de Florence. Un cratère attique acquis par le Louvre éclaire le sujet du décor qui l'orne, et qui était resté jusqu'ici énigmatique. Ce sujet paraît être un drame satyrique maintenant perdu, qui inspira les ateliers de céramistes au cinquième siècle avant J.-C. Deux silènes, armés de pioches, démolissent un tertre enflammé, que surmonte une figure de sphinx accroupi.

17 juin. — M. Espérandieu donne lecture d'un rapport de M. le Dr Morlet sur des découvertes faites récemment à Glozel. Il s'agit de deux tombes ovales formées de blocs enchevêtrés sans mortier ni argile de liaison. Chacune de ces tombes contenait un mobilier funéraire.

— M. Alexandre Eckhardt fait une communication sur l'origine du nom de « Sicambria » donné jusqu'au xviiie siècle aux ruines romaines d'Aquincum près de Bude.

Concours

Prix Gobert. Le premier prix (9000 frs) est décerné à M. Michel Clerc pour son ouvrage : *Massalia, Histoire de Marseille dans l'Antiquité, des origines à la fin de l'Empire romain d'Occident* (476 ap. J.-C.) Tome I ; le second prix (1000 frs) à M. Gaston Zeller : *La réunion de Metz à la France* (*1552-1648*).

— L'Académie propose le sujet suivant pour le prix du Budget (Études orientales) à décerner en 1930 : « Recherches sur l'onomastique des inscriptions sud-sémitiques (étymologie des noms propres, identifica-

tion des noms de lieux, nature des divinités). »

Prix Volney. La Commission du prix Volney a décerné le prix (1500 fr.) à M. Chantraine pour son *Histoire du parfait grec*, et deux récompenses de 1000 fr. chacune à M. Alb. Sechehaye pour son *Essai sur la structure logique de la phrase* et à Mlle Louise Sjoestedt pour son ouvrage *L'aspect verbal et les formations à affixe nasal en celtique.*

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES

ACADÉMIE TCHÈQUE DES SCIENCES ET DES ARTS, A PRAGUE.

L'Annuaire de l'Académie tchèque des Sciences et des Arts pour 1923 (*Almanach české Akademie věd a umění*, ročnik XXXIV, v Praze, 1924) offre une série de notices nécrologiques, parmi lesquelles le lecteur français notera tout particulièrement celle qui est consacrée au regretté Louis Leger, par Fr. Pastrnek.

La 1re Section de l'Académie (section historique) a publié trois fascicules nouveaux de ses *Rozpravy*. A savoir :

67. Rodolf Urbánek, *Konec Ladislava Pohrobka* (v Praze, 1924, 209 pp.). (*La fin de Ladislav le Posthume*), étude approfondie sur les conditions dans lesquelles le jeune roi Ladislav dit le Posthume trouva la mort à Prague, le 23 novembre 1457, au moment où il se préparait à célébrer son mariage avec Madeleine de France, fille de Charles VII ;

68. Cyril Straka, *Svatojanské proudy a zplavnění horní Vltavy* (v Praze, 1924, 96 pp. + 2 planches hors texte). (*Les étangs de St Jean et la navigabilité de la Haute Vltava*), mémoire sur l'histoire des travaux destinés à rendre navigable la Haute Vltava (Moldau) ;

70. Em. Leminger, *Královská mincovna v Kutné Hore Dodatky* (v Praze, 1924, 79 pp.). (*L'atelier royal de monnaie de Kutna Hora*), supplément important à un travail du même auteur, paru en 1912, sur l'atelier royal de monnaie de Kutná Hora, en Bohême.

La collection de l'*Historický Archiv* s'est enrichie d'autre part de deux volumes :

43. Karel Václav Adámek, *Listiny k dějinám lidového hnutí náboženského na českém vychod' v XVIII a XIX věku*, díl II, 1782-1870 (v Praze, 1924, 645 pp.). (*Documents sur l'histoire du mouvement populaire religieux dans la Bohême orientale aux XVIIIe et XIXe siècles*), recueil de documents illustrant de façon saisissante le mouvement populaire religieux dans la partie orientale de la Bohême à l'époque moderne ;

44. Jan Heidler, *Přispevky k listári Dra Frant. Lad. Riegra*, díl I, z let 1836 až 1871 (v Praze, 1925, IX + 245 pp.). (*Correspondance de Fr. Lad Rieger*), tome second de la correspondance de Rieger publiée par le regretté Jan Heidler.

La 3e Section de l'Académie (section de philologie) a fait paraître, de son côté, trois fascicules nouveaux de ses *Rozpravy* :

57. Joseph Kubín a Jiří Polívka, *Lidové povídky z českého Podkrkonoši : podhoří západní*. III (v Praze, 1923, pp. 542-883). (*Contes populaires du Podkrkenaši, versant occidental*), troisième et dernier volume d'un recueil de contes populaires de la Bo-

hême du Nord, avec commentaires détaillés et index folklorique;

58. Arnošt Kraus, *Husitství v literatuře zejména německé, č. III : husitství v literature pátého svého století* (v Praze, 1924, 320 pp.). (*Le hussitisme dans la littérature allemande, vol. III*), fin d'une vaste enquête sur le hussitisme dans la littérature allemande : on trouvera un bref compte rendu de cet ouvrage, par M. A. Tibal, dans la *Revue de littérature comparée*, vol. IV, 1924, pp. 700-702;

59. St. Souček, *Dvě pozdní mystifikace Hankovy* (v Praze, 1924, 84 + vi pp.). (*Deux mystifications de Hanka*), curieuse étude d'histoire littéraire qui contribue à mettre en plein jour le rôle de faussaire de Hánka.

Académie royale de Serbie, à Belgrade.

Les publications de philologie, d'histoire et d'ethnographie de l'Académie royale de Serbie durant l'année 1924 ont été les suivantes :

Глас (*Glas*) (кнь. CXII, Други разред, 63, Београд, 1924, 92 pp.) : article rapide de A. Belić apportant une explication de la forme négative du verbe « vouloir » en serbo-croate, *neću*, par **ne oću*, avec une chute de *h-* initial courante en čakavien; — étude critique de P. Popović sur « la chronologie dans les œuvres de saint Sava »; l'auteur admet l'authenticité des dates qui figurent dans ces œuvres;

Споменик (*Spomenik*) (кнь. LXII, други разред, 51, Земун, 1925, 137 pp.) : T. Ostojić publie des documents d'archives relatifs aux Новине Сербске, le premier périodique en langue serbe édité à Vienne de 1813 à 1822 par D. Davidović; — Čremošnik donne un tableau des importations de la Serbie en 1282-1283; — V. Ćorović publie un mémoire de Lj. Gaj sur son voyage en Serbie en 1846; — D. Ruvarac communique divers documents relatifs à l'histoire de l'Église serbe au xviii^e siècle;

Насеља и порекло становништва (кнь. 17, Београд, 1924, 565 pp. + 2 cartes, 15 photographies et 3 planches hors texte) (*Nacelia i poreklo stanovnichtva*), études étendues de P. Jovanović sur la région de Soko Banja (Serbie orientale) et de V. Radovanović sur le Tikveš et le Rajec (Macédoine centrale);

Насеља и порекло становништва (кнь. 18, Љубљана, 1924, 216 pp. et une carte hors texte) : mémoire de J. Mal sur les colonies des Ouscoques en Slovénie et sur la frontière croate.

Живот и обичаји народни (Београд, 1925, 439 pp.). *Jivot i obitchaji narodni*) : diverses études sur la vie des paysans serbes.

Посебна издања. (*Pocebna izdania*), (кнь. LII, Сремски Карловчи, 1925, 120 pp.), « Палеографска и језичка испитивања о Мирослављевом Іеванђељу », examen paléographique et linguistique, par St-Kul'bakin, de l'Évangile slavon-serbe de Miroslav (M. Vaillant a rendu compte en détail de ce mémoire dans la *Revue des Études slaves*, V, 1925, p. 299-300);

Посебна издања (кнь. XLVIII, Сремски Карловци, 1924, 734 p.), « Дубровачка нумизматика, I (Хистор). дио », (*Numismatique ragusaine 1^re partie, historique*), première partie d'un ouvrage capital où notre éminent confrère de Zagreb, Milan Rešetar, décrit les monnaies, les médailles et les sceaux de Raguse (ce travail est accompagné d'un résumé en italien);

Посебна издања (кнь. XLIX, Београд, 1924, 538 pp.), « Црна Гора и Аустрија 1814-1894 », (*Le Monténégro et l'Autriche de 1814 à 1894*), exposé par Vl. Đorđević, d'après les Archives d'État de Vienne, des rapports diplomatiques entre l'Autriche et le Monténégro de 1814 à 1894.

Académie slave du Sud des Sciences et des Arts de Zagreb.

L'Académie slave du Sud des Sciences et des Arts de Zagreb a fait paraître, durant l'année 1924, les publications suivantes :

Rad (Knj. 229, Zagreb, 1924, 362 p.) : études de Rudolf Maixner sur Charles Nodier en Illyrie (travail paru en français, sous une forme plus serrée dans la *Revue des Études slaves*, IV, 1924, p. 252-263), — de J. Cuk sur les familles nobles du comitat de Požega, depuis l'époque la plus ancienne jusqu'au milieu du xiv^e siècle, — de D. Körbler sur Stefan Mitrov Ljubiša et son entourage, — de Stjepan Zimmermann sur le criticisme de Kant, — de Đuro Škarić sur les particules potsposées *-zi* et *-si* dans les langues slaves, — et d'Albert Bazala sur « les fondements métalogiques de la philosophie » ;

Znanstvena djela za opću naobrazbu (Knj. VII), T. Maretić, *Jezični savjetnik* (Zagreb, 1924, xxxi + 205 p.) (*Le conseiller linguistique*), traité sur le vocabulaire actuel du serbo-croate littéraire, dont on trouvera une critique détaillée, par M. Vaillant, dans la *Revue des Études slaves*, IV, 1924, p. 308-310.

Académie bulgare des Sciences, a Sofia.

L'Académie bulgare des Sciences a fait paraître les volumes suivants :

Сборникъ на българската Академия на наукитѣ (клонъ историко-филологиченъ и философско-общественъ, 11, София, 1925). *Sbornik na Bulgarckata Akademiïa na naoukitié* (*Klone istorico-filologuitchène i filosofsko-obtchestvène*, Sofiïa) : V. A. Pogorélov y réédite, après Per. Papahagi, la fameuse Εἰσαγωγικὴ διδασκαλία « des quatre langues » (bulgare, grec, albanais et aromoune) de Daniel de Moschopolis, mais en la limitant à la partie grecque-bulgare ; — At. T. Iliev établit un lexique des noms de lieux roumains d'origine bulgare ; — N. Načov apporte quelques compléments et des rectifications à la bibliographie bulgare d'A. T. Balan ;

Сборникъ на българската Академия на наукитѣ (клонъ историко-филологиченъ и философско-общественъ, 12, София, 1925) : N. Načevy étudie le rôle joué par Constantinople comme centre de civilisation des Bulgares jusqu'en 1877 ; — St. Tošev traite des magasins d'État et du crédit marchandises à l'étranger et en Bulgarie ;

Списание (клонъ историко-филологиченъ и философско-общественъ, 17, София, 1925) *Spiçainaïné* (*Klone istorico-filologuitchène i filosofsko-obtchestvène*, Sofiïa) : V. N. Zlatarski soumet à un examen minutieux le texte d'une vie de saint Naum, en slave, publiée en 1885 par Kovaćević dans le *Glasnik* (vol. 63) : il en conclut que l'auteur de ce texte était un moine lettré vivant au monastère de Saint-Naum au xvi^e siècle et s'étant appliqué à compléter les *Vies* grecques de Clément et de Naum par des sources slaves, et plus particulièrement par la légende pannonienne de Constantin-Cyrille ; — St. Mladenov critique avec raison l'hypothèse reprise par M. Conev d'une étroite parenté du bulgare et du slovaque.

C'est aussi par les soins de l'Académie bulgare que vient d'être publié l'important travail de Jordan Ivanov, professeur à l'Université de Sofia : Богомилски книги и легенди (София, 1925, vii + 387 p.). (*Écrits et légendes des Bogomiles*). Cet ouvrage marque le premier effort qui ait été fait pour reconstituer le patrimoine littéraire des Bogomiles. On y trouvera une introduction et un recueil de textes du premier intérêt.

Signalons enfin le tome II et dernier de

la vaste étude de Nicolas F. Michov sur la population de la Turquie et de la Bulgarie aux XVIIIe et XIXe siècles complétant le tome I paru en 1915 dans le fascicule IV (3) du Сборникъ de l'Académie : Населението на Турция и България прѣзъ XVIII и XIX в., библиографски издирвания съ стауистични и етнографски данни, II, София, 1924, XIV + 382 p. (*La population de la Turquie et de la Bulgarie aux XVIIIe et XIXe siècles : recherches bibliographiques accompagnées de données statistiques et ethnographiques.*)

André Mazon.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Orientalisme.

Johannes Friedrich. *Staatsverträge des Hatti-Reiches in hethitischer Sprache. Teil 1. Die Verträge Mursilis 'II mit Duppi-Tešup von Amurru, Targašnalliš von Hapalla und Kupanta-Kal von Mira und Kuwalija.* (*Hethitische Texte, H. 2.*) Leipzig, Hinrichs, 1926. In-4°, VI-181 p.

Thomas Gann. *Ancient cities and modern tribes. Exploration and adventure in Maya Lands.* London, Duckworth, 1926. In-8°, 256 p.

Le comte Goblet d'Alviella. *Ce que l'Inde doit à la Grèce. Des influences classiques dans la civilisation de l'Inde.* Paris, Geuthner, 1926. In-8°, VI-155 p.

R. L. Hobson. *Catalogue of the Chinese, Corean and Persian pottery and porcelain.* (*The George Eumorfopoulos collection.*) *Vol. III. From T'ang to Ming, Chün, Ting and Tz'ŭ Chou Wares.* London, Benn, 1926. In-f°, XIII-66 p., LXXV pl.

Jamieson B. Hurry. *Imhotep, the vizier and physician of king Zoser and afterwards the Egyptian God of medicine.* London, Milford, 1926. In-8°, XVI-118 p.

Thomas Athol Joyce. *Maya and Mexican Art.* London, the Studio, 1927. In-8°, VIII-191 p.

Kautilya. *Das altindische Buch vom Welt-und Staatsleben. Das Arthaçastra des Kautilya.* Aus dem Sanskrit übersetz von Johann Jakob Meyer. *Lieferung 4.* Leipzig, Harrassowitz, 1926. In-4°, p. 529-704.

Von Kenn. *Origine et évolution de l'écriture hiéroglyphique et de l'écriture chinoise.* Paris, Geuthner, 1926. In-8°, 95 p.

François Lexa. *Papyrus Insinger. Les enseignements moraux d'un scribe égyptien du premier siècle après J.-C. Texte démotique avec transcription, traduction française, commentaire, vocabulaire et introduction grammaticale et littéraire. Tome I. — Texte, transcription, traduction et commentaire.* Paris, Geuthner, 1926. In-4°, XX-113, IV-32 p.

A. Lucas. *Ancient Egyptian materials.* London, Arnold, 1927. In-8°, VIII-242 p.

Jacques de Morgan. *La préhistoire orientale*, ouvrage posthume publié par Louis Germain. *Tome II. L'Égypte et l'Afrique du Nord.* Paris, Geuthner, 1926. In-4°, 438 p., ill.

Le Gérant : Paul Geuthner.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXVII.

JOURNAL DES SAVANTS

FONDÉ EN 1665

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE L'INSTITUT DE FRANCE

(ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES)

AOUT-OCTOBRE 1927

SOMMAIRE DU N° 8

LIBRAIRIE ORIENTALISTE
PAUL GEUTHNER
13, RUE JACOB — PARIS VI^e

COMITÉ DU JOURNAL DES SAVANTS.

HISTORIQUE, MODE ET CONDITIONS DE LA PUBLICATION.

Le Journal des Savants est le plus ancien des journaux littéraires de l'Europe. Fondé en 1665, il fut placé par Louis XIV en 1701 sous le patronage royal. Il disparut en 1792, mais il fut réorganisé par l'État en 1816. Depuis 1903 il est publié sous les auspices de l'Institut de France.

Le Journal des Savants paraît le 15 de chaque mois, sauf en août et en septembre, par fascicules de six feuilles in-4°.

Le prix de l'abonnement annuel est de 50 francs pour la France et de 60 francs pour l'étranger. Le prix du fascicule est de 6 francs.

Les manuscrits ainsi que les propositions de collaboration doivent être adressés à M. le Directeur ou à M. le Secrétaire de la rédaction, Bibliothèque de l'Institut, 23, quai de Conti, Paris, VIe.

Adresser tout ce qui concerne les abonnements et les annonces :

A la Librairie Orientaliste Paul Geuthner, 13, rue Jacob, Paris, VIe.

JOURNAL
DES SAVANTS

AOUT-OCTOBRE 1927

LES CONTRATS DE KERKOUK AU MUSÉE BRITANNIQUE ET AU MUSÉE DE L'IRAK

C. J. Gadd. *Tablets from Kirkuk* (Extrait de la *Revue d'Assyriologie et d'Archéologie Orientale*. 1926, vol. XXIII, nos 2-4, p. 49-161).

Premier article.

Les 82 textes cunéiformes publiés par M. C. J. Gadd, assistant au département des Antiquités Égyptiennes et Assyriennes du British Museum, proviennent non pas de la Mésopotamie comme la plupart de ceux que possèdent les grands Musées d'Europe et des États-Unis, mais de la région de Kerkouk. De cette ville située à l'est du Tigre sur un affluent de la rive gauche, l'Adhem, ou de la localité voisine appelée Veran Šehir, on avait depuis longtemps un certain nombre de tablettes ; mais on n'y avait pas attaché d'importance, bien que plusieurs de leurs particularités eussent été signalées par Th. G. Pinches qui avait publié une de ces tablettes en 1897, et par le P. Scheil qui en a publié trois en 1909 et 1918. Il n'en est pas de même aujourd'hui grâce à M. C. J. Gadd. Aussi doit-on le féliciter de l'empressement qu'il a mis à publier le texte, la transcription et la traduction des tablettes récemment découvertes, en y joignant celles que le Musée Britannique avait acquises à la fin du siècle dernier.

Je voudrais donner ici un aperçu des renseignements fournis par les nouveaux documents sur l'état du droit dans la région de Kerkouk, en renvoyant pour les détails à l'excellente étude de M. Gadd qui, dans son introduction et dans son commentaire, analyse avec finesse des rapports de droit parfois compliqués. Mais auparavant j'indiquerai brièvement comment on a découvert ces tablettes, et ce que l'on sait sur le pays où elles ont été écrites, puis comment on peut déterminer approximativement l'époque de leur rédaction.

I

La provenance des tablettes.

La majeure partie des tablettes (nos 1-51) a été trouvée à Kerkouk de 1923 à 1925 à la suite d'un éboulement de terre causé par la pluie. En déblayant le sol on en a recueilli un certain nombre qui étaient encore recouvertes de leur enveloppe d'argile. Elles sont aujourd'hui conservées soit à Bagdad au Musée de l'Irak (nos 1-33), soit à Londres au British Museum (nos 34-50). Le no 51 appartient au Dr Corner, médecin civil à Kerkouk. Les autres (nos 52-81) sont au British Museum depuis 1894, le no 82 depuis 1899. D'après les informations obtenues sur place par M. Gadd, ces dernières, ainsi que celles que possèdent divers Musées d'Europe, proviennent presque toutes des fouilles pratiquées depuis une trentaine d'années par un habitant du village de Tarkhelan dans un tell voisin, appelé Yalghan Tépé, à 19 kil. environ au sud-ouest de Kerkouk. Cet indigène va périodiquement à Bagdad vendre le produit de ses fouilles aux antiquaires qui le revendent à leur tour à Paris, Londres ou Berlin.

Le tell de Yalghan Tépé n'est pas isolé. A peu de distance, à Veran Šehir, il y a une série de monticules semblables. Dans l'un d'eux situé à 13 kil. environ de Kerkouk, le professeur Edward Chiera de l'Université de Pennsylvanie, a entrepris des fouilles au printemps de 1925 avec l'aide du gouvernement de l'Irak et de l'American school of Oriental Research de Bagdad. Il en a rapporté plus de mille tablettes qu'il publiera prochainement avec son collègue M. Ephraïm Speiser. On aura une idée de l'intérêt de cette trouvaille par quelques chiffres donnés par les éditeurs : il y a environ 200 actes qualifiés par eux « vente-adoption », 150 jugements, une centaine d'affaires litigieuses. En attendant la publication, dont l'impression est commencée, MM. Chiera et Speiser ont transcrit et traduit, à titre de spécimen, vingt de ces tablettes dans le « Journal of the American Oriental Society » (31 mars 1927, vol. XLVII, 36-60).

La région d'où proviennent les tablettes occupe le quadrilatère formé par le Zab inférieur au nord, le Tigre à l'ouest, la Diyala au sud, les monts Zagros à l'est. Ce sont là les limites du pays de Guti, dont V. Scheil a reconstitué l'histoire au IIIe millénaire, grâce à deux inscriptions qu'il a communiquées à l'Académie en 1911 [1]. Elle se résume ainsi : les Gutiens

1. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1911, p. 318 et 606.

sont plusieurs fois descendus de leurs montagnes dans les plaines de la Mésopotamie. Un de leurs rois a réussi à établir leur domination sur les pays de Sumer et d'Accad. Elle a pris fin au bout de cent vingt-cinq ans lorsque le roi d'Uruk eut vaincu Tiriqan, roi de Guti, et l'eut fait prisonnier avec sa femme et ses enfants [1]. Cette victoire est antérieure de trois à quatre siècles à Hammourabi.

De l'histoire du Guti dans la période subséquente, trois faits doivent être retenus : 1° une des villes principales, sinon la capitale du pays, était Arrapha. V. Scheil l'avait conjecturé dès 1896 en se fondant sur une stèle de Nabonide du musée de Constantinople (*Rec. des travaux*, XVIII, 15). Cette conjecture est confirmée par les tablettes de Kerkouk : Arrapha y est plusieurs fois mentionnée. C'est le nom antique de la localité. — 2° Le Guti a été annexé à la Babylonie. L'annexion ne semble pas réalisée au temps de Hammourabi qui ne cite pas Arrapha parmi les villes conquises à l'est du Tigre. Elle est certaine au XVII^e^ siècle : Agugakrine se dit roi de Kaššì, Accad, Padan, Arman, Guti. — 3° Le pays a été conquis par le roi d'Assyrie, Tugulti Enurta (1260-1232).

L origine de la population de Guti a donné lieu à diverses conjectures, examinées par M. Gadd (p. 61-64). Jusqu'à plus ample informé, voici quelques observations dont on doit tenir compte. En étudiant les deux tablettes qu'il a publiées en 1918, V. Scheil a montré que les Gutiens avaient eu autrefois une langue propre : sur 32 noms de personnes, trois ou quatre seulement sont certainement sémitiques. Puis, la terminaison *el* dans le nom Šehiel caractérise certains noms usités à Boghazkeui (la première capitale du pays de Hatti), tels que Mittraššiel, Arunaššiel. Enfin le mot Tešup est le nom du dieu national des Hittites : le fait est aujourd'hui certain depuis la publication des lois Hittites [2] et des traités conclus entre les rois du Hatti et ceux du Mitanni. Aussi dans la liste des noms de personnes citées dans les tablettes, liste de 537 noms dressée par M. Gadd (p. 71-83), on rencontre souvent des noms formés avec Tešup [3]. Il y a là un vestige des rapports qui ont existé autrefois entre les Gutiens et les Hittites. En voici un autre que le P. Scheil a signalé : les empreintes des

1. Cf. Thureau-Dangin, *Rev. d'Assyriologie*, 1912, IX, 111. D'après lui, la dynastie Gutienne s'étend de 2622 à 2498 (*La chronologie des dynasties de Sumer et Accad*, 1918, p. 67).
2. Cf. Édouard Cuq, *Les lois Hittites*, 1924, p. 25.
3. Les deux articles de G. Contenau sur *les tablettes de Kerkouk et les origines de la civilisation Assyrienne* » (Babyloniaca, 1926, t. IX) sont antérieurs à la publication de M. Gadd. L'auteur envisage les quelques tablettes que l'on connaissait alors, non pas dans leur contenu, mais uniquement au point de vue de la glyptique, de l'écriture et de l'onomastique.

sceaux (en forme de cylindres) roulés sur l'argile encore humide (*Rec. des travaux*, XXXI, 57) révèlent un art particulier qui se rapproche plutôt de l'art occidental, celui qu'on appelle Syro-hittite.

Les rapports entre les Gutiens et les Hittites apparaissent également dans une mention écrite à la fin d'un grand nombre d'actes, celle d'une construction ou d'un ensemble de constructions formant un quartier réservé, clos de murs, dans la ville d'Arrapha : là étaient les palais royaux et les temples. On l'appelait *âl ilani*, la cité des dieux ; on y accédait par plusieurs portes dont les noms sont indiqués dans les contrats (nos 1, l. 23 ; 2, l. 36 ; 30, l. 23 ; 36, l. 21 ; 47, l. 35). Une distinction semblable entre la ville et le quartier réservé existe dans les cités Hittites, comme l'a montré M. Edmond Pottier dans ses belles études sur *L'art Hittite* (1926, p. 42). Elle apparaît clairement dans le plan de Zendjirli, reproduit fig. 41 d'après le résultat des fouilles pratiquées dans les ruines de cette cité Hittite. On ignore d'ailleurs si le procédé de construction était le même à Arrapha.

II

Époque de la rédaction des tablettes.

L'examen des règles de droit appliquées dans les tablettes fournit un premier indice. Ces règles sont en principe celles qui ont été consacrées par Hammourabi. Les tablettes ont donc été rédigées à une date postérieure à la promulgation du Code, et sans doute assez longtemps après, alors que les Gutiens avaient été soumis pendant plusieurs siècles aux lois Babyloniennes.

Ils ne l'étaient plus, semble-t-il, au moment de la rédaction des tablettes; ils devaient avoir recouvré leur indépendance. Contrairement à l'usage Babylonien et Assyrien, les actes juridiques ne sont pas datés; les dieux et les rois de la Babylonie et de l'Assyrie ne sont jamais invoqués, bien qu'on rencontre incidemment dans un acte (no 59) la mention d'un fonctionnaire assyrien. M. Gadd estime (p. 54) que ces tablettes sont vraisemblablement de la période la plus florissante de la ville d'Arrapha, du temps de Thothmès III. Dans une inscription au nom de ce prince, Arrapha est citée à côté de Karkemiš et d'Assur. La date des tablettes se placerait entre 1400 et 1300.

On peut, je crois, préciser davantage grâce à une tablette historique que viennent de publier MM. Edward Chiera et Ephraïm Speiser (n° 20). Il y est dit que les chefs de plusieurs familles du pays ont été pourchassés jusque dans les forêts et les marais où ils s'étaient réfugiés, et qu'ils ont été déportés dans des localités éloignées. Le fait s'est produit sans doute lors de la conquête Assyrienne, alors que certaines villes telles qu'Arrapha et Nuzi furent détruites au moins en partie. De là ces tépés ou monticules qui subsistent encore à Kerkouk et à Veran Šehir. C'est là qu'on a trouvé les archives de quelques familles importantes, comme celle de Wullu, fils de Buhišenni, père de Hašibtilla, grand-père de Piantišenni. Les actes juridiques qu'on en a extraits intéressent les trois ou quatre générations qui ont précédé la conquête Assyrienne par le roi Tugurti Enurta (1260-1232). On peut les dater approximativement de la période d'un siècle comprise entre 1350 et 1250.

III

L'ÉTAT DU DROIT.

Quels changements a subis le droit Babylonien dans le pays de Guti depuis la promulgation du Code de Hammourabi ? Une réponse générale à cette question serait prématurée, car les tablettes actuellement publiées n'ont trait qu'à un petit nombre d'actes juridiques : mariage, adoption, prêt à intérêt, nantissement et cautionnement, louage d'ouvrage, échange et partage. Ces actes suffisent aux besoins d'une population agricole. On s'étonne cependant de ne pas rencontrer d'actes de vente. Il n'y a pas trace d'opérations commerciales, par exemple de ces associations en participation qu'on trouve dans les tablettes dites Cappadociennes et que le Code de Hammourabi a réglementées [1]. Le fait est assez surprenant car Arrapha était sur la route des caravanes allant du golfe Persique à la mer Noire. Quoi qu'il en soit, en examinant ces actes, on constate que le droit Babylonien a été sur quelques points modifié soit par l'usage, soit sous l'influence de la coutume des pays les plus proches, l'Assyrie au Nord, l'Elam au Sud. Les modifications seront indiquées plus loin. Je me contenterai de signaler ici deux particularités de la rédaction : la première se retrouve dans les contrats Elamites, la seconde dans les actes Assyriens.

1. Cf. Édouard Cuq, *Les nouveaux fragments du Code de Hammourabi*, 1918, p. 92.

a) La clause finale des actes juridiques désigne le lieu où la tablette a été écrite, parfois le nom de la personne qui l'a fait écrire : « Tablette écrite près du puits de la porte du Palais, ou près de la porte du dieu Nergal » (nos 11, 21, 34). « Tablette que, dans *âl ilani*, le maître du champ a fait écrire. » Même usage dans l'Elam, d'après les tablettes Anzanites (Scheil, *Rev. d'Assyr.*, 1918, XV, 72).

b) A Arrapha, comme en Assyrie, l'unité de capacité est une charge d'âne (*imer*)[1], soit 40 lit. 4. L'*imer* est aussi l'unité de surface : la charge d'âne est la quantité de grains nécessaire pour ensemencer une certaine étendue de terre (nos 2, 4, 10, 21, etc.). A Babylone au contraire, l'unité de capacité est le *gur* de 300 *qa* ; l'unité de superficie, le *gan* de 1800 *sar*.

§ *1er*. — *Les conventions matrimoniales.* — Les conventions relatives aux fiançailles et au mariage sont de trois sortes. On les désigne par les mots *tirhatu*, *qištu*, *muluqu*.

1. — *Tirhatu.* — Au temps de Hammourabi, le futur remettait ordinairement au père de la femme, lors des fiançailles, une somme d'argent qui rappelait l'époque où le mariage par achat était pratiqué. Cet usage est attesté par les articles 159-161 du Code, et par un acte du règne de Samsuiluna (Schorr, ABR., 2). La *tirhatu* produisait des effets juridiques, mais n'était pas obligatoire[2].

L'usage de la *tirhatu* subsiste à Arrapha : il y en a deux exemples. Dans l'un (n° 42), le montant de la *tirhatu* est de 10 su d'argent ; dans l'autre (n° 12), de 40 su. Le su étant 1/36 de la mine de 0kg500, la *tirhatu* est respectivement d'environ 140 gr et 560 gr. L'écart est moindre que, sous Hammourabi, où la valeur de la *tirhatu* varie de 1 sicle à 1 mine (de 8 à 500 gr.). Dans un acte de Sippar du règne d'Ammizaduga, la *tirhatu* est de 20 sicles pour une femme de second rang (Schorr, 209). Mais il n'y a pas de conclusion à tirer de quelques cas particuliers.

Ce qui est plus important à noter, c'est que dans cet acte qui est de la fin de la première dynastie de Babylone, et même dans deux actes un peu antérieurs, du règne d'Ammiditana (Ranke, 84 ; CT. VIII, 2a), la remise de la *tirhatu* n'a lieu que pour la forme ; elle est rendue immédiatement au

1. Cf. Cuq, *N. Revue historique de droit*, 1906, XXX, 715, 1.
2. Cf. Édouard Cuq, *Revue biblique internationale*, 1905, p. 353 ; *N. Rev. historique de droit*, 1909, XXXIII, 278.

mari : « le père l'attache à la ceinture de sa fille »[1]. La *tirhatu* parviendra ainsi aux enfants à naître du mariage. Cette clause se retrouve dans une tablette de Kerkouk (nº 42) ; ce qui démontre l'influence persistante de la coutume Babylonienne dans cette région.

2. — *Qištu*. — Le cadeau de la fiancée à son futur mari est une innovation. Ce cadeau, appelé *qištu* (nº 31, l. 26), consiste en vêtements et autres effets mobiliers[2]. M. Gadd voit dans cette donation l'équivalent de la *šeriqtu* mentionnée dans les articles 137, 142 du Code de Hammourabi. J'ai peine à le croire : la *šeriqtu* est constituée par le père ; elle a le caractère d'un avancement d'hoirie. C'est la dot de la femme, et non un cadeau de la jeune fille à son futur mari.

3. — *Muluqu*. — L'usage de doter la fille lors de son mariage subsiste à Arrapha ; le nom seul a changé. On appelle la dot *muluqu* (nº 31, l. 14), comme au temps des lettres d'Amarna (Knudtzon, nº 25, l. 65). M. Gadd pense que ce mot est synonyme de *nudunnu* qui en effet désigne la dot à l'époque néo-babylonienne. Mais rien ne prouve que *nudunnu* ait perdu plus tôt à Arrapha la signification qu'il avait sous Hammourabi, celle d'une donation faite à la femme[3].

La tablette nº 12, dont on n'a qu'un fragment, contient les clauses d'un contrat de mariage relatif à une fille d'Arrapha. Dans la partie conservée il est question, non de la dot, mais de la *tirhatu*, puis de la répudiation de la femme et des droits des enfants. La femme, qui a donné des enfants à son mari, ne doit pas être répudiée ; sinon le mari paiera au père de la femme une somme égale à la *tirhatu*. De plus, le mari perd tout droit sur les enfants : il ne peut ni en prendre possession, ni les vendre comme esclaves, sous peine d'avoir à payer une mine d'argent et une mine d'or. La femme sans enfants peut être répudiée impunément. C'est une dérogation à l'art. 138 du Code de Hammourabi ; mais la clause est conforme à la loi Assyrienne qui, en pareil cas, laisse le mari libre de faire ce qu'il veut (a. 38 et a. VI, éd. Scheil)[4].

L'acte nº 12 règle ensuite les droits des enfants en cas de répudiation de

1. Cf. Schorr, *Altbab. Rechtsurkunden*, p. 280.
2. *Qištu* se rencontre dès le temps d'Ammiditana dans un texte publié par Langdon (*Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, XXXIII, pl. 29). Cf. Ungnad, *H. G.*, 1736. Dans les tablettes d'El Amarna (Knudtzon, nº 22), les *qišati* sont les cadeaux envoyés aux femmes du harem par Tušratta, à l'occasion du mariage de sa fille avec Amenophis III.
3. Cf. Édouard Cuq, *Rev. bibl.*, 373 ; *N. Rev. hist.*, p. 257.
4. Cf. Édouard Cuq, *Un recueil de lois Assyriennes* (*Rev. d'Assyr.*, 1922, XIX, 1).

leur mère ou de secondes noces. Si le mari prend une seconde femme avant ou après que la première a eu des enfants, les biens du père sont réservés aux enfants de la première femme : les enfants de la seconde sont exclus de la succession paternelle. Contrairement à l'art. 171 du Code babylonien, le père renonce au droit de leur en attribuer une part, en les reconnaissant pour ses fils.

L'acte n° 33 est un arrangement entre le père de la femme et le mari qui l'a répudiée. Le mari déclare qu'il rend à la femme sa liberté, et ne lui réclamera rien à l'avenir : il donne au père cinq moutons. Le père déclare à son tour qu'il a détruit la tablette relative à l'argent dû par le mari (en vertu de la clause pénale ?) et qu'il lui fait remise du reste de sa dette. Il le tient quitte moyennant cinq moutons[1]. On remarquera que le mari ne rend ni la *qištu*, ni le *muluqu*.

§ 2. — *L'adoption.* — Sous la première dynastie Babylonienne, l'adoption avait une double application : c'était un acte par lequel on donnait la qualité de fils à un enfant qu'on se chargeait d'élever avec le consentement de son père ou sans opposition de sa part. C'était ensuite un expédient pour conférer à l'adopté un droit à la succession de l'adoptant[2]. Le testament n'était pas usité.

De ces deux sortes d'adoption, la seconde seule apparaît dans les actes publiés par M. Gadd : les biens transmis à l'adopté sont ordinairement des terres (n^os 11, 29, 31, 34, 59), parfois des meubles (n° 9). Le savant éditeur croit cependant (p. 56) qu'il y a une véritable adoption dans le n° 9, en raison de la clause qui prescrit à l'adopté d'avoir pour l'adoptante la déférence qu'on a pour une mère. Mais cette clause se retrouve au début de la première dynastie Babylonienne dans un acte d'adoption dont le caractère de contrat successoral est formellement indiqué (Schorr, 13a). L'obligation de pourvoir à la nourriture et à l'entretien de l'adoptant sa vie durant, existe dans un contrat successoral de la 41e année de Hammourabi (Schorr, 18). L'obligation de pleurer et d'enterrer l'adoptant à son décès [3] a son analogue dans un acte d'adoption véritable de l'époque Kassite (Ungnad, *H. G.*, 24), du règne de Kurigalzu (1578-1560), et dans des contrats successoraux de Kerkouk (n^os 5 et 51).

1. Cf. un acte de répudiation du temps de Sinmuballit, le prédécesseur de Hammourabi (Schorr, n° 7).
2. Cf. Édouard Cuq, *N. Rev. historique de droit*, 1909, XXXIII, 251.
3. Sur l'importance de la sépulture d'après la croyance populaire, aux VIe et VIIe siècles avant notre ère, cf. Scheil, *Rev. d'Assyr.*, XIII, 173.

Les tablettes trouvées par M. Chiera permettront sans doute d'élucider la question, car elles contiennent au moins un exemple de l'adoption proprement dite (nº 3). Ce qui est dès à présent certain, c'est que le contrat successoral en forme d'adoption présente une particularité étrangère au droit Babylonien : l'adopté fait un cadeau (*qištu*) à l'adoptant en vue d'obtenir une part de son héritage (*zittu*). Ce cadeau consiste en argent, cuivre ou céréales (une mine d'argent, nº 59 ; 15 sicles, nº 31 ; 30 mines de cuivre et 1 imer d'*orge*, nº 34).

MM. Chiera et Speiser considèrent cette sorte d'adoption comme une vente dont la *qištu* serait le prix (*sales-adoptions*). Mais il est difficile d'admettre que le mot *qištu* perde ici sa signification habituelle ; que la valeur remise par l'adopté soit l'équivalent de celle qu'il reçoit. D'autre part il faudrait démontrer que, dans les cas où l'adoptant possède des biens grevés d'un service de fief (*ilku*), ces biens peuvent être vendus contrairement aux art. 36-37 du Code de Hammourabi, qui déclarent la vente nulle et refusent à l'acheteur le droit de réclamer le prix payé. Il est d'autant plus douteux que la règle ait été abandonnée que la charge du service continue à incomber à l'adoptant (nºs 31-34).

Le cadeau remis par l'adopté fait ressortir le caractère spécial de cette adoption. Elle s'applique à une personne qui a une fortune personnelle, qui peut manifester sa gratitude par un présent offert à l'adoptant. Il est à remarquer que dans tous les actes d'adoption de Kerkouk, sauf un sur lequel on n'a pas de renseignements (nºs 29), l'adopté est un notable d'Arrapha ou de la ville voisine, Nuzi. Dans les actes d'Arrapha, ce notable est cinq fois le même, Wullu (nºs 5, 11, 34, 35, 51) ; dans un sixième acte (nº 9), c'est un de ses petits-fils. A Nuzi, l'adopté est encore un notable, Tehiptilla, fils de Buhisenni (nº 59). L'adoption favorise la concentration des fortunes entre les mains d'une même personne.

La transmission de la propriété des biens ne s'opère qu'au décès de l'adoptant. Jusque-là, l'adopté peut avoir la possession et la jouissance, mais non la propriété. Vis-à-vis de l'État, la transmission des biens est non avenue : si les biens sont grevés d'un service de fief (*ilku*), l'adoptant reste tenu de la charge. Le mot *ilku* désigne ici, non pas les impôts en général, comme l'exprime la traduction de M. Gadd, mais la charge qui grève les terres concédées à des soldats ou à des fonctionnaires royaux [1].

Le transmission des biens n'est pas non plus définitive : si dans la suite

1. Cf. Édouard Cuq, *Les lois Hittites*, 1924, p. 28.

l'adoptant a un fils, l'adopté doit partager avec lui (nos 5, 51). Le droit conféré devient caduc par le prédécès de l'adopté. Mais l'adoptant peut disposer des biens dont il est demeuré propriétaire en faveur des enfants de l'adopté (no 51) ; il peut même attribuer à l'aîné une double part sur les maisons.

Avec les biens, les dieux domestiques passent à l'adopté (no 51), mais seulement à défaut d'enfants nés du mariage de l'adoptant.

Les tablettes de Kerkouk nous font connaître une troisième application de l'adoption ; elle a lieu en vue du mariage de l'adopté avec la fille de l'adoptant. C'est un moyen de transmettre les biens de l'adoptant au mari et aux enfants à naître du mariage. Ici l'adopté ne remet pas de *qištu*. Il acquiert les biens au décès de l'adoptant. Il est déchu de son droit s'il épouse une autre femme (no 51).

(*La fin à un prochain cahier*). ÉDOUARD CUQ.

LA SCULPTURE ANTIQUE DE PHIDIAS A L'ÈRE BYZANTINE

CHARLES PICARD. *La sculpture antique de Phidias à l'ère byzantine* (*collection des Manuels d'Histoire de l'Art*). Un vol. in-8o, 552 p., 202 fig. Paris, H. Laurens, 1926.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE [1].

IV

La seconde partie du livre de M. Picard traite de l'art étrusque et de l'art romain.

On sait que les Étrusques ont surtout pratiqué le travail de l'argile qu'ils enluminaient de couleurs violentes et conventionnelles ; dans le travail du bronze, ils furent plutôt des techniciens appliqués que des artistes. Venus de Lydie en Italie, ils y apportèrent un art orientalo-ionien qui conserva toujours un caractère d'archaïsme attardé très sensible et qui, même au

1. Voir le premier article dans le cahier de juin, p. 252.

contact de l'art grec développé, n'arriva guère à dégager une véritable originalité.

Durant la période la plus ancienne, qui devrait être appelée du style lydo-ionien, l'art étrusque demeure dans la tradition de ses origines. A partir du VII[e] siècle, les premières idoles anthropomorphes furent façonnées à la manière des Kouroi et des Corés, avec des formes extrêmement allongées, ce qui prouve une fois de plus, souligne M. Picard, qu'il serait excessif de croire à la lourdeur uniforme du canon ionien. Les superbes statues de Veii, récemment découvertes, nous permettent de bien juger la sculpture étrusque archaïque : l'ex-voto auquel elles ont appartenu était sans doute disposé sur une base longue et figurait, en présence d'Hermès et d'Artémis, Apollon et Héraclès se disputant une biche capturée, vieux sujet ionien connu par les vases; peut-être ne sont-ce pas là des produits purement étrusques et y démêle-t-on quelque influence sicilienne qui se serait exercée par Rome.

Les sculptures funéraires sont les plus fréquentes. Les statues cinéraires, issues de l'urne-canope, donnèrent naissance aux groupes réunissant un homme et une femme : ceux qui surmontent les couvercles de trois sarcophages en terre cuite peinte recueillis à Caere, d'un style proprement ionien, sont des chefs-d'œuvre; ils se placent, l'un à la fin du VI[e] siècle, comme les statues de Veii; les autres au début du V[e]. La décoration des reliefs est en général aussi, durant ce premier cycle, d'une inspiration et d'une exécution toutes ioniennes et c'est en imitant des modèles importés d'Orient que le symbolisme étrusque s'exprime.

Le second style a été hellénisant; l'hellénisme, introduit de bonne heure en Étrurie, y a triomphé peu à peu depuis le IV[e] siècle. Cette nouvelle phase est marquée par le progrès de la plastique en bronze et en terre cuite. La Louve du Capitole, « présentée à l'effet selon l'esthétique étrusque », qui a toujours aimé accuser le rendu musculaire, exagérer l'expression, dramatiser les attitudes, doit remonter, ainsi que certains des grands sarcophages de terre cuite, au commencement du V[e] siècle et est, au même titre, un remarquable document de l'âge de transition; la Chimère d'Arezzo est postérieure et ne date que de l'époque hellénistique. Parmi les bronzes étrusques, la statue d'Aulus Metilius, dit l'Arringatore, à Florence, contemporaine des guerres puniques, « mérite une place à part sinon pour la pose, du moins par l'admirable expression de son visage concentré et pensif » : l'art étrusque a toujours excellé au portrait individuel. Quant aux types divins de ce temps, ils sont empruntés à la Grèce, mais on leur

adjoint des accessoires indigènes. A l'inverse des figurines du premier style, les nouvelles statuettes, sous l'influence des bronzes du Péloponèse répandus par le commerce grec, sont assez souvent de proportions trapues.

Durant cette seconde période, la sculpture monumentale de l'Étrurie continue de recourir largement à l'argile; les meilleurs morceaux, dont les modèles semblent exotiques, à Arezzo, à Falerii, datent du IIIe siècle et montrent des réminiscences éclectiques de l'art grec du IVe. La sculpture funéraire n'a guère qu'un caractère industriel : les morts étendus sur le couvercle des sarcophages de terre cuite n'offrent pas habituellement beaucoup d'intérêt; la plupart n'ont rien de vivant ni d'expressif. Certaines frises ont plus de valeur; les principales sont celles du sarcophage en calcaire polychromé de Torre San Severo, près d'Orvieto, dont les longs côtés présentent des sacrifices de prisonniers troyens, où les traditions étrusques se perpétuent, non seulement dans l'esprit religieux, mais dans « le style mouvementé, l'accentuation des poses, l'enluminure violente ».

L'art étrusque, qui le plus souvent donne l'impression de n'être pas spontané, n'est que de second ordre; M. Picard en rapproche fort justement l'art chypriote. Ce qui le distingue, c'est le réalisme avec un penchant prononcé pour l'emphase et l'agitation. Cette passion du naturalisme, comme la prédilection pour la technique de la terre cuite, il l'a transmise à l'art romain, lui léguant ce qu'il avait de plus particulier.

V

M. Picard en vient alors à la sculpture romaine. Elle non plus n'a jamais eu peut-être une vie indépendante et personnelle; elle a prolongé et propagé l'art grec, mais elle n'a pas réussi à le rénover; elle a été « trop artificiellement hellénique »; son principal mérite a consisté à défendre « l'étude de la forme humaine contre l'envahissement du simple procédé décoratif oriental ». La statue prend, dans la sculpture honorifique apparue assez tard, une place de premier plan et, dans l'ornementation privée, elle suit les progrès croissants du luxe, mais elle ne joue plus qu'un rôle relativement effacé dans la vie religieuse et pour l'embellissement des tombeaux; en Italie, on lui a toujours préféré le bas-relief, qui se développe notamment sur les arcs de triomphe ou les colonnes commémoratives et dans lequel la dérivation de la peinture est très manifeste; le relief satisfait à merveille les besoins narratifs et documentaires qu'avaient les

Romains, comme jadis les Assyriens. L'art romain est assez uniforme ; Rome « fait l'équilibre dans les questions d'esthétique comme partout » ; les styles locaux s'estompent; il se crée une sorte de vulgate. Une autre singularité, c'est la grande vogue du modelage de la terre cuite et de la fonte du bronze, et également le retour en faveur de la technique du stuc, presque abandonnée depuis l'époque égéenne : la villa de la Farnésine et tout dernièrement la « basilique » de la Porte Majeure ont livré de belles décorations de ce genre.

Après le tableau d'ensemble, M. Picard retrace l'évolution de la sculpture romaine en marquant les changements qui l'affectent au cours des siècles. C'est avec le début de l'empire que, bénéficiant des longs efforts qui ont mêlé aux vieilles traditions étrusco-latines l'héritage de la civilisation gréco-ionienne, elle acquiert sa vraie physionomie; comme le dit très bien M. Picard, elle se met au service de sujets locaux et actuels, car ce fut une des originalités de cet art « historique » de s'occuper non pas à rappeler les événements du passé, mais à célébrer les fastes militaires du présent et, dans ce présent, avant tout, la personnalité du prince, qui évince les dieux : il glorifie la puissance romaine incarnée en César.

Cet esprit nouveau, qu'on saisit déjà dans l'autel, ou base rectangulaire, élevé, semble-t-il, de 35 à 32 avant J.-C. par Domitius Ahenobarbus, s'accuse surtout à l'*ara Pacis* dédiée au Champ de Mars à Rome en 9 avant J.-C., œuvre « très méritoire », qui utilisait habilement « la fine technique hellénistique, mais au profit d'une idée romaine »; si l'on y sent encore quelque inexpérience, on y voit poindre, dans les grandes scènes à personnages et mieux dans les gracieux ornements, ces tendances plus picturales que plastiques qui domineront presque toujours le bas-relief romain.

Les destinées du relief, au début de l'empire, ont été très brillantes; à cette époque remonte un certain type, hellénistico-romain, préparé surtout d'après des modèles en cire ou en plâtre, qui comporte un cadre très développé : « l'art romain, pictural, narratif, allait éprouver de plus en plus le besoin de meubler les fonds, de replacer les figures dans une ambiance réelle ». Les panneaux du Palais Grimani, maintenant à Vienne, qu'il faut rendre à l'art antique après qu'on les a crus longtemps du XVIe siècle et qui doivent dater des environs de 50 avant J.-C., rentrent dans cette série, qui comprend des œuvres comme le Paysan en route vers le marché, de Munich, tandis que sur d'autres, qui se rangent dans une série différente, jadis attribuée à l'époque hellénistique, la mythologie se transforme en sujet de genre, ainsi la délivrance d'Andromède par Persée sur le panneau du Musée du Capitole.

Au temps d'Auguste, « véritable âge d'or pour la sculpture comme pour les lettres », la ronde-bosse a témoigné aussi de réelles qualités: elle se spécialise dans la statuaire honorifique et apporte tous ses soins à l'exactitude minutieuse et ressemblante du portrait; le buste reste petit. Les images d'Auguste sont parfois trop idéalisées et stylisées, surtout au début: quelques-unes, dont celles de Prima Porta et de la Via Labicana, sont cependant de bons morceaux plus sincères. Dès le règne de Claude, certains portraits ont un individualisme plus accentué.

C'est en Gaule que, de César à Néron, la sculpture provinciale produisit ses meilleures œuvres. Les monuments de Provence, l'arc d'Orange érigé en 49 avant J.-C., ceux de Carpentras, de Cavaillon et de Saint-Rémy, la colonne de Mayence dédiée à Néron vers 66 sont imprégnés d'un hellénisme plus ou moins reconnaissable.

Une autre période s'ouvre avec l'avènement des Flaviens et va jusqu'à la mort de Commode. Les formules esthétiques sont renouvelées par des influences étrangères, notamment celles de l'art gréco-syrien ; son goût de l'ornementation luxuriante et des formes grasses est accommodé par les Romains à leurs propres tendances, qui les entraînent vers des sujets de plus en plus historiques, vers la représentation de plus en plus prépondérante de l'actualité humaine.

A l'époque de Trajan, le relief historique est en plein épanouissement. Les sculpteurs de l'arc de Titus s'étaient essayés à des effets de perspective qui auraient plus aisément relevé de la peinture et dont la réussite n'avait pas été complète. Leurs successeurs abandonnèrent ces recherches ; n'aspirant plus à rendre exactement la notion de l'espace, ils donnaient un même fond à des scènes successives, pressaient les personnages les uns contre les autres, superposaient des rangées de figures, enchaînaient et entrelaçaient les groupes ensemble, si bien qu'il devenait impossible de séparer les épisodes ; on a ainsi, dès l'époque de la Colonne Trajane, un « style narratif continu » assez compact, qui reliait les événements, sans égard aux conditions de temps ni d'étendue, et qui a été pendant des siècles « le type du style narratif monumental ». Par là le bas-relief rompait avec les principes grecs, selon lesquels les frises se divisaient en groupes constituants, et « retournait à la tradition égypto-asiatique » ; affranchi de la tutelle hellénique, l'art latin, parent de l'étrusque, manifestait ses plus anciennes affinités. La Colonne Trajane, couverte sur toute sa hauteur de reliefs qui s'enroulent en spirale et sont pleins de détails pittoresques, est le plus parfait exemple de cet art narratif, « ingénieusement naïf et bavard,

d'une plaisante animation, comme une vieille peinture égyptienne; on dirait mieux ici, comme une chronique asiatique, voire un conte ionien ». Désormais le relief romain ne fera plus de progrès; il vivra sur les règles ainsi établies.

Sous Hadrien, la plastique se fait essentiellement éclectique : on cultive les formules qui viennent d'entrer en usage et, d'autre part, on retourne volontairement, sur les incitations et selon les désirs du prince philhellène, au classicisme, aux sources grecques : le pastiche grécisant et égyptisant jouit d'une vogue accrue. Les modèles du type d'Antinoüs, qui fut « la réalisation caractéristique de la sculpture nouvelle », étaient tous grecs; le relief pittoresque et mythologique, conçu suivant la tradition hellénistique, connut un regain de faveur, entre autres sur l'autel d'Ostie où est figurée la légende de la Louve. En même temps, la sculpture, surtout dans les pays grecs, bénéficiait d'une renaissance passagère. C'est alors que l'école d'Aphrodisias en Carie atteignit son apogée : l'Antinoüs en Silvain vendangeur, œuvre d'Antoninianos, est « un des spécimens les plus élégants de la sculpture néo-classique d'Hadrien ».

Sous les derniers Antonins, le style continu, tel qu'on l'avait pratiqué durant le règne de Trajan, se combina avec les influences hadriennes. Les souvenirs helléniques persistèrent et c'est sous l'effet de leur survivance que sur la Colonne Aurélienne, imitation de la Colonne Trajane, certains tableaux montrent des retours à la composition dite spatiale. M. Picard estime qu'on aurait tort de trop dénigrer ce monument, dont quelques thèmes sont empreints d'une vive originalité, parfois d'un « sentiment presque chrétien ».

Dans le portrait, les sculpteurs du IIe siècle s'attachent, par le jeu des ombres et de la lumière, « à rendre la tonalité de l'impression visuelle plutôt que l'effet plastique ». Le buste, qui s'était déjà développé sous les Flaviens, continue de grandir; il comprend maintenant le haut des bras et le bas de la poitrine. Des innovations s'introduisent dans le traitement des yeux, où l'iris et la pupille, désormais indiqués, donnent de la vie et de la mobilité au regard; la barbe, mise à la mode par Hadrien et que ses successeurs porteront de plus en plus longue, est profondément refouillée, ainsi que les cheveux, donnant de violents contrastes de sombre et de clair. L'effort d'individualisation s'étend aux modèles féminins et même quand les figures dérivent de prototypes grecs, comme pour le couple princier, dont le dernier exemplaire découvert est celui d'Ostie représentant Commode et Crispine, les visages sont des portraits.

La fin de la période antonine voit un brillant essor de la plastique dans les provinces. En Afrique, les villes s'enrichissent de nombreux monuments publics qu'ornent des bas-reliefs et des statues; en Asie, Éphèse reprend figure de capitale artistique ; en Gaule enfin, l'influence hellénique se maintient vivace et souveraine.

Nous arrivons maintenant à la décadence de l'art latin et aux origines de la sculpture byzantine : c'est le dernier chapitre de M. Picard, qui conduit son sujet jusqu'à la mort de Théodose.

L'art romain se soutient encore sous Septime Sévère, dont l'arc triomphal est rehaussé de reliefs expressifs, et sous Caracalla, dont les bustes produisent un effet d'animation intense avec la tête tournée à gauche et le regard légèrement levé dans cette direction. Après eux, l'activité de la plastique et aussi sa qualité diminuent. Les conditions politiques, fort troublées, expliquent ce déclin ; les religions orientales n'y sont pas non plus étrangères, qui contribuent, par les rêves et les espoirs d'un autre monde qu'elles suscitent, à engourdir toute vigueur créatrice. Ce sont les sarcophages et les portraits qui nous renseignent le mieux sur les motifs et les tendances de la sculpture.

Bon nombre de sarcophages continuent à être d'inspiration hellénisante; dans certains cas même, comme sur le sarcophage de Torre Nova, qui remonte aux environs de 170, presque tout est grec : les sujets copiés sur des originaux grecs et le symbolisme qui évoque, avec une délicatesse digne du Céramique, la destinée d'une jeune fille morte non seulement avant le mariage, mais avant l'initiation éleusinienne. Le relief cependant acquiert de nouveaux modes d'expression, répondant à l'intérêt croissant que les Romains accordent à l'effet optique : les personnages se détachent à peu près en ronde-bosse, comme dans une sorte de niche; ils sont ainsi projetés en lumière sur un fond d'ombre qui moule leurs contours. Ces recherches poussées de coloris entraînent le relief toujours plus loin sur la voie périlleuse de l'imitation picturale. Les influences orientales achevèrent de tout gâter. En Asie Mineure, dès la fin du IIe siècle, s'est créé un type particulier de sarcophages, dénommés d'après le lieu où l'un d'eux a été trouvé sarcophages de Sidamara, qui se signale par « l'intempérance caractéristique du décor ornemental » et qui n'a pas tardé à se répandre en Grèce et en Italie. Les figures en quasi ronde-bosse apparaissent dans des niches alternativement cintrées et rectangulaires, supportées par des colonnettes. Ces pseudo-statues, de tradition hellénique ou hellénistique, s'enlèvent sur un fond « dont la décoration... donne à l'œil l'impression d'un

feuillage minutieusement guilloché » ; les blancs des personnages et les noirs du faux feuillage s'opposent nettement. Cette conception, de plus en plus décorative, du relief et la présence d'une ornementation de plus en plus envahissante eurent des conséquences désastreuses : le lien logique entre les groupes se relâche, les personnages s'isolent. Dès la seconde moitié du IIIe siècle, cette dissociation des figures, cette rupture de la trame psychologique des scènes est flagrante ; « la place était préparée à la décoration de virtuosité pure ». La transformation définitive sera accomplie vers l'époque constantinienne : « les personnages de plus en plus emprisonnés en leur corps » seront « sans relation réelle avec le reste de la composition ».

Le portrait, à le considérer pendant la même période où nous venons de suivre les sarcophages, conduit aux mêmes constatations. Le buste tend encore à s'allonger par le bas, il descend jusqu'à la taille. Comme dans les reliefs, après le milieu du IIIe siècle, l'influence des principes d'optique se fait décisive ; la statuaire en ronde-bosse cherche « à ne donner aussi que l'impression de la masse dans l'espace » ; la science anatomique se perd, les cheveux sont sommairement indiqués, les yeux et les lèvres esquissés rapidement, les draperies tombent collantes et monotones ; la pose « frontale » est dépourvue de tout mouvement et de toute vie, l'expression rigide est figée dans une immobilité voulue. L'art latin revient inconsciemment aux formules et aux conventions de l'art grec archaïque.

Cette évolution du relief, qui vise à rendre la perspective par des effets de coloris, et de la statuaire, qui perd le souci de représenter les corps sous trois dimensions, avait pour cause les progrès et l'hégémonie de l'influence orientale. L'Orient, qui ne comprend pas la ronde-bosse parce que les objets lui apparaissent comme reportés sur un même plan et qui tend même à diminuer la saillie du relief parce qu'il n'est guère distinct pour lui de la peinture, impose peu à peu ses traditions à l'art romain. Cette « revanche des patries de l'art les plus antiques », préparée depuis l'époque hellénistique, s'était lentement affirmée sous l'empire ; « à partir du Ve siècle de notre ère, le courant d'orientalisme a tout submergé ».

L'art romain, qui « en imitant presque toujours, ne fut presque jamais servile », eut ses mérites, que M. Picard est aussi peu enclin à surfaire qu'à rabaisser. Il développa le réalisme historique et le réalisme pittoresque ; certains de ses portraits, par ce qu'ils nous dévoilent des profonds états d'âme, sont des pièces remarquables ; sa sculpture monumentale toute au service de l'État est un genre bien national. L'intérêt se concentre sur le

prince régnant, dont la figure, pour mieux s'imposer, finit par s'isoler au centre des compositions. Le christianisme hérite ainsi d'un type tout prêt : le Christ en gloire des cathédrales ressemble aux scènes de proclamations et de largesses impériales qui se déploient sur l'arc de Constantin; par de telles représentations, ce monument « se trouve esthétiquement, historiquement, voire psychologiquement à la fois, au point où l'antique a préparé le moyen âge ».

A. Merlin.

VARIÉTÉS

JEAN-FRANÇOIS ROUSSEAU AGENT DE LA COMPAGNIE DES INDES, CONSUL ET ORIENTALISTE (1738-1808).

La dernière fois que le prince de Talleyrand parut en public, ce fut à la séance du 3 mars 1838 de l'Académie des Sciences morales et politiques, pour y prononcer l'éloge du comte Reinhard. Cette séance est restée célèbre dans l'histoire de l'Institut. Le secrétaire perpétuel, Mignet, vint attendre Talleyrand en haut de l'escalier. Il lui prit le bras. Ils s'avancèrent ensemble, puis l'huissier annonça : « Le Prince », et toute la salle se leva [1].

Talleyrand ne déçut pas ses auditeurs : son éloge du comte Reinhard est un magistral morceau de littérature académique. C'est que, sous le couvert de la biographie d'un confrère assez obscur, il formula en quelques phrases lapidaires toute son expérience de cinquante années, et quelles années ! de diplomatie. Or, comme Reinhard avait été consul général à Milan et dans les provinces turques sises au delà du Danube, Valachie et Moldavie, Talleyrand en prit texte pour dessiner le portrait du parfait consul.

« Que de choses il faut savoir pour être un bon consul ! dit-il, Car les attributions d'un consul sont variées à l'infini ; elles sont d'un genre tout différent de celles des autres employés des Affaires Étrangères. Elles exigent une foule de connaissances pratiques pour lesquelles une éducation particulière est nécessaire. Les consuls sont dans le cas d'exercer dans l'étendue de leur arrondissement, vis-à-vis de leurs compatriotes, les fonctions de juges, d'arbitres, de conciliateurs ; souvent ils sont officiers de l'état civil, remplissent l'emploi de notaires, quelquefois celui d'administrateurs de la marine ; ils surveillent et constatent l'état sanitaire, ce sont eux qui par leurs relations habituelles peuvent donner une idée juste et complète de la situation du commerce, de la navigation et de l'industrie particulière au pays de leur résidence. »

Mais Talleyrand aurait pu ajouter que certains consuls, non contents de s'acquitter ponctuellement de ces multiples fonctions professionnelles, se sont par surcroît adonnés à l'étude désintéressée de la langue, de l'histoire, de l'archéologie, de l'ethnographie du pays où ils résidaient.

A cette catégorie d'agents, qui, savants en même temps que consuls, ont bénéfi-

1. G. Lacour-Gayet. *Les dernières années de Talleyrand*. Une broch. in-8°, 1922, p. 18

cié de ce dédoublement de leur personnalité, appartient Jean-François Rousseau.

Sa famille se fixa en Perse au début du XVIIIe siècle.

Jacques Rousseau, né à Genève, horloger joaillier, qui était l'oncle de Jean-Jacques, arriva en Perse en 1706 avec un ambassadeur de Louis XIV, nommé Michel. Il entra si avant dans la faveur du chah Hussein qu'après le départ de l'ambassadeur il resta à Ispahan.

En 1722, Ispahan fut pris par les Afghans et chah Hussein détrôné par leur chef Aschraf.

Cet événement, où Jacques Rousseau aurait pu laisser la vie, affirma au contraire sa position à la cour de Perse, grâce à une circonstance singulière. Pendant le pillage du palais du roi par les Afghans, un vieil eunuque eut la présence d'esprit de ramasser tous les joyaux de la couronne et de les jeter dans un puits. Il fut peu après massacré, ainsi que les femmes et les enfants, dont il avait la garde. Mais il avait eu le temps de confier son secret à Jacques Rousseau. Quand chah Thamas, fils de chah Hussein, eut vaincu les Afghans et fut rentré à Ispahan, Jacques Rousseau lui révéla la cachette. A cette nouvelle, chah Thamas descend précipitamment de son trône, embrasse le porteur de la bonne nouvelle et le remercie chaudement devant toute la cour. On court au puits dont on retire en effet le trésor.

Jacques Rousseau se fixa en Perse pour la vie. Il y épousa en 1737 une Française, la fille d'un négociant lyonnais, Reine de L'Étoile. Le 16 octobre 1738 naissait Jean-François-Xavier Rousseau, qui fait l'objet de cette notice.

I

Bien que resté protestant, Jacques Rousseau fit élever son fils dans la religion catholique chez les Jésuites d'Ispahan. Le jeune homme y reçut une instruction classique et française ; doué pour les langues, il posséda bientôt aussi le persan et le turc, les deux langues qui sont d'usage courant en Perse et il apprit par surcroît l'arabe et l'arménien.

En 1754 il perdit son père et se trouva ruiné par un accident singulier. Dans cette Perse troublée, la sécurité était si précaire que Jacques Rousseau, recourant à l'éternel stratagème, avait caché une grande partie de sa fortune, consistant en pierres précieuses. Mais il fut frappé d'une attaque, perdit l'usage de la parole et mourut avant d'avoir pu indiquer le lieu du dépôt à sa femme et à son fils, qui après sa mort le recherchèrent en vain.

Jean-François Rousseau estima qu'il aurait plus de chances de refaire sa fortune sur les bords du golfe Persique qu'en Perse. Il descendit à Gamron ou Bender Abbas, l'une des Échelles de la Compagnie néerlandaise des Indes orientales.

Ayant bien réussi dans ses premières opérations commerciales, il décida de se fixer en Mésopotamie. Il alla chercher sa mère restée à Ispahan. En février 1756 il s'établit à Bassora, et entra au service de la Compagnie française des Indes.

« Depuis ce temps, écrivait-il le 1er avril 1773 à M. de Boynes, ministre de la marine, je sers la nation en cette ville, car aussitôt mon arrivée le sieur Perdriau et l'évêque de Babilone [1], consul de France, qui avait été ami de mon père, voyant que je savais lire et écrire les quatre principales langues orientales et que j'avais connaissance de toutes les affaires de ce pays, me prièrent de servir la nation à Bassora, et je l'ai fait sans discontinuité jusqu'à ce jour, soit en qualité de chancelier, soit pour traiter les principales affaires avec le gouvernement turc, soit pour faire plusieurs voyages à Bagdad et à Chiraz ».

Remarquons donc d'abord que si, à l'âge de dix-huit ans, Rousseau trouve à s'employer utilement à Bassora, ce fut à sa connaissance des langues orientales qu'il le dut.

II

Jean-François Rousseau eut aussi l'occasion de retourner en Perse.

Notre consul à Bassora, Pyrault, ayant reçu du ministre de la Marine, le duc de Choiseul-Praslin, l'ordre d'ouvrir des relations commerciales avec ce pays, choisit Rousseau pour les entamer. Ce voyage avait en outre pour objet de demander à la cour d'Iran de sévir contre les pirates du golfe Persique, dont les brigandages nuisaient autant au trafic des Anglais qu'au nôtre.

Rousseau écrivit de Chiraz le 15 juillet 1768 à son cousin Théodore Rousseau à Genève :

« Je suis venu icy depuis quatre mois avec l'Envoyé de la Compagnie anglaise, en qualité de second et pour faire le drogueman sur les griefs que les Anglais ont contre les deux pirates Kiab et Mirmana... M. Pyrault m'a engagé à faire ce voyage avec l'Envoyé, parce qu'il ne se trouvait pas une autre personne qui sût bien le persan et qui fût au fait de cette cour. »

Ses connaissances d'orientaliste avaient donc valu à Rousseau cette mission.

De Bender-Bouchir il monta jusqu'à Chiraz en suivant les fameuses routes creusées au cours des siècles par les caravanes, et que Pierre Loti devait décrire en termes inoubliables dans *Vers Ispahan*.

1. Emmanuel Bayllet.

La Perse était alors gouvernée par l'un des meilleurs souverains qu'elle ait connus, Kerim Khan.

Il avait eu un passé fort trouble. C'était un aventurier du Louristan, issu de la tribu des Zend, qui avait commencé par être le chef d'une bande de brigands. Audacieux, habile, heureux, il réunit peu à peu autour de lui un parti considérable. En 1758 il fut de fait le maître de la Perse. Arrivé au pouvoir, il changea de caractère. De dur et de sanguinaire qu'il était, il devint doux, affable, humain. Par un trait de fausse modestie, il ne voulut jamais se faire proclamer roi, et se contenta du titre de régent. Il disait à ses ministres : « Ma naissance ne me donne aucun droit pour régner sur la Perse, je n'en suis que l'administrateur provisoire, et j'attends que son souverain légitime paraisse pour lui remettre la couronne. »

Ce souverain légitime aurait-il été si bien reçu ? il eut en tout cas la prudence de ne pas se montrer, et Kerim Khan régna paisiblement plus de vingt ans.

Dans cette même lettre du 15 juillet 1768, Rousseau disait :

« Je vous écris de la cour de Kerim-Kan, Régent du Royaume de Perse, gouvernée par lui despotiquement et presque en entier. Il entretient près de lui aux environs de cette ville 70.000 hommes de troupes, dont les trois quarts de cavalerie. Il tient une cour aussi brillante que les anciens Saffavies de la Perse. »

Jean-François Rousseau réussit admirablement auprès de Kerim Khan. Il avait libre accès dans le palais, fut parfois admis à assister à des séances du conseil, était souvent emmené à la chasse aux environs de Chiraz par le souverain. Ce dernier l'interrogeait sur la France, sur le roi Louis XV, sur le commerce de la Compagnie dans l'Inde. Mais son sujet favori était la littérature. Quoique n'ayant fait aucune étude, Kerim Khan aimait à entendre parler des poètes de sa nation. Les grands classiques de la Perse, Ferdouçi, Saadi, Hafiz, étaient familiers à Rousseau, qui récitait de longs passages de leurs œuvres à son royal interlocuteur.

Rousseau avait de l'esprit, de l'esprit d'à-propos. Un soir il se présente chez le régent, qui lui demande d'où il vient : « De la promenade, répond Rousseau. — Avez-vous visité Hafiz ? (le tombeau de ce poète est voisin de Chiraz) — Oui, sire, je l'ai même interrogé. — Et que vous a-t-il dit ? — Il m'a crié du fond de son tombeau : « Hier une voix m'a annoncé que le règne de chah Chedjah a commencé et que je pourrais savourer le vin sans contrainte. »

Flatterie habile, puisqu'elle comparait Kerim Khan à son célèbre prédécesseur, chah Chedjah, qui comme lui était peu respectueux de la loi religieuse d'abstinence. Et Kerim Khan fut si amusé de cette répartie qu'il fit sur-le-champ porter au logis de Rousseau deux douzaines de flacons de son meilleur vin.

L'histoire de l'orientalisme français est variée, mais on trouverait, je crois, dif-

ficilement un autre exemple d'un jeune Français causant familièrement littérature persane avec le souverain même de la Perse.

De ses deux séjours à Chiraz, Rousseau retira des avantages. Des draps de France qu'il avait apportés y furent vendus avec grand bénéfice. Il obtint de Kerim Khan la cession de l'île de Kharek, située dans le golfe Persique au large de Bender-Bouchir, qu'il avait visitée deux fois pendant l'occupation hollandaise et dont il a fait une description. L'annexion de cette île aurait présenté des avantages pour notre commerce et notre navigation, mais le gouvernement du Roi ne jugea pas à propos de poursuivre un établissement dans cette région.

Rousseau fit aussi de nombreuses et hautes relations.

« Je suis ici à même de faire bien des observations, écrivait-il le 15 juillet 1768, car je fréquente toute sorte de nations, parce que outre le Régent, ses ministres et ses généraux que je vois tous les jours, je fréquente un parent et intime ami de Nadir Chah, le fils du roi de Samarcand, tartare descendant de Tamerlan, Azad Kan, prince des Afghans, ancien régent de Perse et le vrai prince de Géorgie, qui est venu de Russie. »

Il entra aussi en rapport avec l'eunuque Aga Mohammed de la famille des Kadjars, qui, Kerim Khan étant mort en 1779, réussit après de longues luttes à devenir le souverain de la Perse et qui laissa le pouvoir à son neveu Feth Ali chah. Relations grosses d'avenir, car trente ans plus tard, le premier consul ayant projeté d'avoir une politique persane, ce fut, comme on le verra, grâce à Rousseau, qu'elle put être amorcée.

III

Rousseau revint à Bassora après son voyage à Chiraz, qu'il qualifie « d'honorable et de fructueux ».

Très seul dans la vie, car il avait perdu sa femme, une fille issue de ce mariage et en 1766 sa mère, il se remaria. L'union qu'il contracta ne l'écarta pas de l'ordre d'idées où il se complaisait, car il épousa la fille d'un interprète hollandais, savant orientaliste, Anne-Marie Salied.

Mais des calamités s'abattirent sur Bassora.

En 1773 se propagea dans l'Irak et la Mésopotamie une de ces épidémies de peste trop fréquentes en Orient.

« J'estime, écrit Rousseau, qu'il y avait à Bagdad 400 mille habitans. S'il en est resté un quart environ, y compris 20 mille Persans qui se sont sauvés, c'est beaucoup. Pour Imamaly, Hila, Imamhussein et Imamouna, la peste les a tellement dévastés, que

ceux qui y ont passé au mois d'avril et de may, n'ont pas trouvé un seul homme, et les cadavres étaient épars dans les rues, dans les maisons. La raison pour laquelle il y a eu plus de ravages dans ces villes qu'à Bagdad, c'est qu'au commencement l'on y charioit tous les morts de cette capitale pour les enterrer dans ces lieux par dévotion.

« Mons[r] Emmanuel Bayllet, évêque et consul de fr.[ance] à Bagdad, s'était renfermé dans l'hospice des Carmes déchaussés de la dite ville, mais le P. Constantin, le P. Ange et le frère Claude se sont exposés pour administrer les sacremens et soulager les chrétiens, et jusqu'à la fin de may tous les trois sont morts ainsi que leurs domestiques ; et l'Evêque n'ayant personne pour le servir a communiqué avec le monde et en est mort le 3 avril ; quelques chrétiens charitables après l'avoir enterré dans l'Eglise et scellé les chambres en ont donné avis à Bassora.

« Du 15 au 25 avril, le fléau a fait un tel ravage à Bassora, que dans le principal quartier où nous étions et où j'estime qu'il y avait 8000 habitans turcs il ne reste personne de cette nation ; dans cet intervalle nous n'eûmes ny porteur d'eau, ny boucher, ny boulanger. Le mal parmi les chrétiens a été moindre, car beaucoup ont réchapé par les grandes saignées. J'évalue la moitié de tous les chrétiens morts. Cependant les cadavres restaient plusieurs jours sans enterremen, faute de monde, enfin on les transportait plusieurs sur un âne, et on les enterrait au premier carrefour.

« Le 27 avril, je ne sais par quel accident le S[r] Pyrault avait pris la contagion, les deux Messieurs enfermés avec lui m'ont amusé en m'écrivant qu'il n'avait qu'une légère indisposition, et à une heure après minuit du 1[er] may, ils sont venus eux-mêmes m'annoncer sa mort. Je laisse à penser quelle fut ma désolation d'avoir perdu par un semblable accident un ami de 15 ans.

« J'évalue que Bassora était peuplé de 100 mille habitans, qu'il en est mort 80 mille, que 5 mille se sont sauvés dans les ports du Golffe Persique, ou dans les villages des environs et que des 15 mille qui restent, il y en aura près de 5 mille qui ont eu le bubon de la peste et sont guéris, car en ces derniers tems ceux qui prenaient le mal, ce n'était pas si violemment et beaucoup en réchapaient ».

Après ce désastre, des Français notables de la Mésopotamie, Jean-François Rousseau restait le seul survivant. Il prit la succession de Pyrault sans titre bien défini ; en fait il remplit à la fois des fonctions commerciales et consulaires et plus tard, dans une lettre adressée à Vergennes, il se qualifiait « d'agent de la nation à Bassora ».

Pour les habitants qui avaient échappé à la peste, les tribulations malheureusement n'étaient pas finies. La guerre éclata entre la Turquie et Kerim Khan ; le frère de ce dernier, Sadek Khan, vint mettre le siège devant la ville, qui après une résistance de onze mois, finit par capituler. Rousseau n'eut pas à souffrir personnellement. Il connaissait le vainqueur, qui dès son entrée fit protéger la loge consulaire par une garde. Usant de son crédit, il obtint que le gouverneur

turc ne fût pas mis à la torture ; il recueillit dans la maison consulaire un grand nombre d'habitants et leur sauva la vie. Bref il fit l'office d'intercesseur entre le vainqueur et les vaincus. Il ne put cependant qu'empêcher faiblement toutes les conséquences du sac d'une ville par une armée persane, la bastonnade infligée aux habitants et le reste.

Le séjour de Bassora était devenu insupportable à Rousseau. Tout commerce avait cessé, des brigands profitaient du désordre pour venir enlever aux habitants ce qui leur restait. Il résolut de partir avec sa femme pour la France. Par Bagdad et Alep, il atteignit Alexandrette, s'embarqua à bord d'une frégate du roi et arriva à Marseille.

IV

Dans la lettre que, le 19 octobre 1780, il adressa des « Infirmeries de Marseille » au comte de Vergennes, ministre des Affaires Étrangères, il expose la nécessité pour la France d'avoir un agent général en Mésopotamie et les titres que son passé lui confère à obtenir cet emploi.

« Monseigneur,

« La grandeur d'âme, l'urbanité et la sagesse qui caractérisent Votre Grandeur et qui sont avérées et reconnues dans tous les lieux où elle a résidé, surtout dans l'Empire ottoman, sont les titres qui me donnent l'hardiesse de lui adresser la présente aussitôt mon arrivée en France pour la première fois, afin de lui demander son illustre protection, car ne connaissant personne en Europe et toute chose étant nouveau pour moi, j'ai osé, Monseigneur, réclamer l'appui du ministre le plus éclairé et de l'homme, dont la réputation est si dignement établie et étendue.

« Voyant que je ne recevais de France que beaucoup de promesses et aucun secours de fonds, et surtout que nous venions de perdre nos colonies de l'Inde, je pris le parti de passer en France, tant pour solliciter mes appointemens de huit années, et une gratification convenable à mes services que pour présenter des mémoires sur le commerce étendu et facile que nous pourrions faire en Perse, et de montrer la nécessité qu'il y a qu'une nation aussi illustre que la française eut un chef et représentant dans un si grand district, qui comprend le pachaly de Bagdad depuis Mardin jusqu'à Bassora, toute la Perse, la Géorgie et le golfe Persique jusqu'à Mascate.

« Je puis assurer Votre Grandeur qu'il n'y a personne aussi capable de pouvoir servir le Roi dans le dit district et de donner les éclaircissemens et les connaissances dudit pays soit pour l'histoire naturelle et politique, soit pour la production et le commerce, soit pour la situation actuelle et les apparences des changemens qui peuvent survenir.

« Mon épouse née en Perse et quoi qu'elle ne sache aucune des langues d'Europe a voulu absolument me suivre en France à travers mille dangers, fatigues et détresses dans l'idée que sa présence accélérerait la décision de notre sort. Elle prend l'hardiesse de vous offrir ses respects et se joint à moi pour réitérer les prières que je fais à Votre Grandeur. »

Rousseau séjourna à Paris de décembre 1780 à février 1782. Il eut lieu de se féliciter de son voyage. Son exotisme, qui apparaissait dans les costumes orientaux qu'ils portaient, lui et sa femme, sa parenté avec Jean-Jacques attirèrent l'attention sur lui. Le roi le nomma consul à Bassora avec 12.000 francs d'appointements. Il reçut des indemnités pour les pertes qu'il avait éprouvées, et amorça des opérations commerciales qui promettaient d'être fructueuses.

Outre la connaissance du ministre M. de Vergennes, Rousseau fit à Paris de nombreuses relations.

Il contracta avec Pierre Ruffin, secrétaire interprète du roi pour les langues orientales et professeur au Collège de France, une amitié qui ne se termina qu'avec la vie. Il entra en rapport avec Antoine Court de Gebelin, censeur royal, esprit encyclopédique, qui avait composé un ouvrage immense : *Le monde primitif analysé et comparé avec le monde moderne*, et fondateur d'une société de gens de lettres appelée *Le Musée*, devant laquelle il fit plusieurs communications.

Rousseau connut encore le marquis d'Angiviller, directeur général des bâtiments du Roi, ainsi que Pierre-Michel Hennin, chef de l'un des bureaux du ministère des Affaires Étrangères, savant, membre de l'Académie des Inscriptions et possesseur d'un « cabinet » réputé, « le travailleur par excellence, dit Frédéric Masson, l'homme passionné de science, désireux de toutes les connaissances humaines, un encyclopédiste dans le bon sens du mot[1]. » Des peintures persanes que lui montra son nouvel ami l'intéressèrent.

« Monsieur, Depuis que je suis à Paris, lui écrivait à ce propos Rousseau le 23 mars 1781, j'ai montré à différentes personnes les peintures que j'ay apporté avec bien du soin de la Perse. Tous m'ont montré une grande indifférence et la plupart n'ont fait que de les critiquer et de prononcer que les arts étoient donc bien arriérés dans ces contrées. J'étois dégouté de cela, d'autant plus que pour les recueillir dans ce pais, il a falu beaucoup de peines et de dépenses, à cause qu'on a un préjugé terrible de faire le portrait d'un prince vivant. De sorte que j'étois si piqué que j'étois résolu de les remetre dans ma mâle et de n'en parler plus à qui ce soit.

« Par hazard, Monsieur, je vous en montrai quelques-unes le jour que j'eu l'honneur de diner chez vous et j'ai vu avec plaisir que vous les apréciez et vous me promittes que

1. Frédéric Masson. *Le département des Affaires Étrangères pendant la Révolution*, p. 27.

vous me procureriez les moyens de les faire graver. J'ai des nottes à donner et des instructions qui seront très satisfaisantes sur cette partie.

« J'attend avec impatience pour voir le parti que vous aurés la bonté de prendre sur cela, et si je peus compter sur vos soins. Quand ce ne seroit que pour désigner le costume persan qui a varié trois fois dans le siècle, et pour montrer à Paris les portraits du grand cha Abas, de Nadir cha et de Kerim Kan, cela seul sera assez intéressant pour qu'on l'entreprenne. »

Enfin le séjour de Rousseau en France fut marqué par un important événement de famille. Pendant le voyage de Marseille à Paris, à Villeneuve-le-Roi, Mme Rousseau accoucha d'un fils, Joseph, qui va prendre dans la vie de son père une grande place.

V

Revenu en Orient, Rousseau administra simultanément les deux consulats de Bassora et de Bagdad.

« Ayant laissé ma famille à Bagdad, écrit-il à un ami le 30 septembre 1785, j'ai été faire un séjour d'un an à Bassora. J'ai réhabilité la loge et le pavillon français et établi une correspondance avec l'Inde, mais j'y ai été presque toujours malade. Mon tempérament a été délabré par le mauvais air et les fièvres épidémiques qui règnent toujours dans ce climat brûlant et homicide.

« L'air d'ici [Bagdad] est assez sain, mais les chaleurs sont excessives; les nuits nous dormons en terrasse et une grande partie de la journée nous la passons dans des caves; il suffit de vous dire qu'actuellement que nous sommes au mois de septembre, le thermomètre de Réaumur l'après midi monte ordinairement à 30 degrés qui est la grande chaleur de Cayenne, mais cela est compensé par l'air sec et les bons fruits que l'on mange, surtout des mellons d'eau. »

Dans ses deux postes Rousseau exerça à la fois (tel était l'usage des consuls sous l'ancien régime) des fonctions administratives et le négoce pour son compte[1].

1. « En passant par Marseille, écrivait Rousseau, je formai avec MM. Audebert une petite association c'est à dire qu'ils fournirent 40.000 livres auxquelles j'ajoutai 40.000, le principal de mon bien et je suis parti de France avec 80.000 livres d'effets et depuis en deux fois aussi ces messieurs m'ont adressé pour 60.000 livres d'effets. Voilà toutes les opérations jusqu'à ce jour. Les retours de ces envois sont arrivés depuis longtemps en France, et sur un si petit effet il a fallu que j'exécute de grandes choses, auxquelles je peux m'applaudir d'avoir réussi. »

Il donna son appui à deux voyageurs français, qui l'un et l'autre ont laissé un nom dans l'histoire des découvertes : le géographe astronome Joseph de Beauchamp et le botaniste André Michaux.

« Le neveu de l'évêque[1], Joseph de Beauchamp, est avec moi, écrivait-il le 26 mai 1783, c'est un très bon sujet, et il travaille beaucoup à des observations astronomiques ; je l'ai engagé aussi à rectifier les cartes que nous avons de ces pays ; je le conduirai avec moi à Bassora et par la suite j'ai idée de lui faire faire le voyage dans l'intérieur de la Perse jusqu'à la mer Caspienne. »

Ces projets se réalisèrent partiellement. C'est notamment à Beauchamp que l'on doit la première bonne carte des cours de l'Euphrate et du Tigre.

Dans cette même lettre, Rousseau ajoute :

« J'ai aussi avec moi le sieur André Michaux, botaniste, qui a déjà fait beaucoup de découvertes dans son genre et en minéraux ; je viens de l'envoyer à Bassora et à Bouchir, et de là il doit aller à Chiras, à Ispahan et revenir ici. »

L'attention de Rousseau fut aussi retenue par les vestiges des civilisations qui se sont succédé en Mésopotamie depuis une haute antiquité.

Le 3 septembre 1787, il écrit à Hennin :

« Le chirurgien français que nous avons ici a découvert l'année dernière une grande ruine près de Hilla, où l'on trouve beaucoup de briques cuites et divers cilindres avec des inscriptions empreintes dessus, et, comme il avait apporté deux briques nous avons découvert que les inscriptions sont en les mêmes lettres que l'on trouve dans les ruines de Persépolis, et vous savez que ces caractères ressemblent beaucoup à des cloux arrangés ou joints différemment. »

Rousseau alla visiter cette ruine de Hilla, et dans une lettre du 15 mars 1788 il revient sur ce sujet :

« J'ai eu soin de suivre pour voir ce qu'on pourrait découvrir sur les ruines de l'ancienne Babilionne. Il conste que ces ruines sont réélement immensément grandes, mais la plus part se trouvent ensevelies et encombrées sous terre le long de l'Euphrate, et ce qu'il paraît surprenant, c'est que les édifices tous étaient battis d'une certaine brique cuite exprès, et qui étaient pour ainsi dire contrôlées, c'est à dire qu'au milieu de toutes, il se trouve trois ou quatre lignes d'écritures en hyérogliffes très bien et distinctement imprimées.

J'ai fait porter et j'ai chez moi deux de ces briques très bien conservées et dont je

1. Don Mirondot, évêque de Babylone.

transcris ici exactement l'inscription qui se trouve au milieu de chaqu'une. Ces briques très bien cuittes au four, parfaitement quarrées, ont 16 pouces de chaque coté, et près de 4 pouces d'épaisseur; elles paraissent qu'elles sont enduites de bitume, parce qu'elles sont très pesantes pour de simples briques, et je crois qu'elles pesent plus que si c'etoient des pierres de tailles. Toutes les batisses de ces ruines sont de cette même matière, qui est tres particulière et que l'on ne peut pas imiter aujourd'huy. »

En s'intéressant aux ruines de la Babylonie Rousseau apparaît comme un modeste précurseur des Fresnel, des Oppert, des Dieulafoy, des Sarzec, des Cros.

VI

La Révolution provoqua entre les Français d'Orient un schisme. Certains adhérèrent aux idées nouvelles, d'autres au contraire émigrèrent, c'est-à-dire qu'ils renoncèrent à leur qualité de Français et passèrent sous la protection d'une puissance étrangère. Cette désunion se manifesta aussi bien chez les fonctionnaires que chez les négociants.

Rousseau ne quitta pas son poste; il était consul de France; il servit la République comme il avait fait naguère le roi.

Vers germinal an II (avril 1794) il adresse une déclaration de civisme « au citoyen Descorches, envoyé extraordinaire de la République française près la Porte ottomane » : « Je commencerai par vous assurer ainsi que les Représentants de la République que vous trouverez toujours en moi un bon français, vrai et sincère patriote et zelé républicain. J'espère que la persévérance des bons patriotes prévaudra enfin sur toute tyrannie. »

Ce fut à cette époque, en 1794, que Rousseau fit la connaissance (relation pleine d'avenir, comme on le verra plus loin) d'un grand personnage persan, Mirza Morteza.

« Le Chek el Islam d'Ispahan, qui est aussi par interim gouverneur de la ville, se trouve ici par pélerinage [1]. J'ai lié une grande amitié avec lui, car il ne ressemble nullement aux fanatiques musulmans; c'est je puis le dire, un philosophe et un homme éclairé par la raison. Quoiqu'un grand personnage ici, sans façon il vient me voir et j'agis de même avec lui, et sous ma dictée il a fait un mémoire sur la présente révolution de France, qu'il se propose de communiquer à son retour à Hispahan à Aga Mahmad Kan et d'autres grands de la Perse. »

1. Mirza Morteza était venu faire ses dévotions aux tombeaux d'Ali et d'Hussein, vénérés des Chiites, situés respectivement à Imam Ali et à Imam Hussein ou Kerbela au sud-ouest de Bagdad.

La Révolution porta un préjudice irréparable au négoce français en Levant. Il perdit toute activité ; il « s'assoupit » écrivait Rousseau par euphémisme. Lui-même dans sa situation personnelle se ressentit des événements.

« Ce que je te demande n'est ni difficile ni de grande conséquence, écrit-il à Descorches le 30 brumaire an III (20 novembre 1794). C'est un secours pécuniaire, au moins d'une année de mon traitement, ne recevant pas un sol de France depuis près de quatre ans et mes facultés en ce pays étant à leur fin. »

De Bagdad Rousseau transmet à notre Envoyé à Constantinople les nouvelles qu'il recueille sur l'île de France, sur Mascate, sur la Perse.

Dans une lettre du 18 ventôse an IV (8 mars 1796), il raconte avec détail la conquête de la Géorgie par le souverain de la Perse Aga Mohammed Khan l'Eunuque. Le prince de Géorgie Héraclius a été battu et Tiflis a été prise d'assaut.

« Les troupes de l'Eunuque y ont exercé toutes les horreurs que la guerre, la férocité des soldats sans frein et la barbarie peuvent inspirer. De plus par ordre du conquérant plus de trente églises chrétiennes et deux mosquées de Sunnis, qu'il y avait dans la ville ont été démolies, et l'on a détruit, brulé et saccagé toutes les maisons et les fortifications, ensuite après ces meurtres et ces horreurs l'on a rendu esclaves plus de quarante mille individus, dont à peu près les trois quarts géorgiens et l'autre quart d'arméniens et de mahométans Sunnis (ce nombre ne doit pas paroitre exagéré, puisque aujourd'hui a Bagdad l'on assure l'être de soixante dix mille).

« Tous ces esclaves ont été envoyés et dispersés dans l'intérieur de la Perse et l'on peut être persuadé que beaucoup ont péri ou périssent par la misère, les cruautés, la violence et surtout les chagrins.

« Quelques échantillons de cet esclavage sont parvenus à Bagdad. Un garçon de six ans amené ici par un marchand arménien a été pris de force par le pacha de Bagdad, qui est lui-même esclave géorgien, et cet enfant malgré les bons traitements et les caresses qu'il reçoit ne fait que pleurer et demander son père et sa mère. »

Deux ans plus tard, Rousseau lui-même allait voir sa propre vie bouleversée par la politique, par la déclaration de guerre du Sultan à la France, à la suite de notre occupation de l'Égypte.

Ces mots : « l'Expédition d'Égypte » évoquent devant nos yeux quelques scènes historiques connues : départ enthousiaste de Toulon le 30 floréal an VI de la nombreuse flotte transportant l'armée d'Orient, conquête de Malte, prise d'Alexandrie, bataille des Pyramides, entrée de l'armée française au Caire, campagne de Syrie, départ clandestin du général Bonaparte, assassinat de Kléber après la victoire d'Héliopolis, finalement évacuation du pays en l'an IX.

Mais hors d'Égypte et fort loin, l'Expédition a eu des répercussions imprévues. Dans toutes les Échelles du Levant, les Français, fonctionnaires publics et négociants, furent appréhendés par l'ordre des pachas turcs, jetés en prison et spoliés de leurs biens [1].

Rousseau subit le sort commun. Le 9 octobre 1798, il fut arrêté ainsi que son fils Joseph, qui avait alors près de dix-huit ans.

Rousseau fut l'une des victimes de l'emprise que le gouvernement britannique exerçait alors sur le gouvernement turc. De même que le sultan Selim III nous avait déclaré la guerre sous la pression des ambassadeurs anglais et russe accrédités auprès de lui, de même le pacha de Bagdad, Soliman, céda aux injonctions du représentant de la Compagnie des Indes Harford Jones.

Un Français nommé Jean Raymond, qui était alors au service du pacha, écrivait à ce propos :

« En arrivant à Bagdad le premier soin de Harford Jones fut de presser l'exil de M. Rousseau, dont l'âge avancé et la santé chancelante devaient plutôt exciter la pitié d'un homme de bien que de le rendre l'objet d'une vengeance diplomatique : il lui fit essuyer mille persécutions et s'en fit un mérite auprès de ses supérieurs ».

Aggravation de peine, le père et le fils furent séparés; tandis que Joseph était retenu à Bagdad, son père était exilé à Mardin, entre le Tigre et l'Euphrate. Il y resta onze mois: en septembre 1799, Soliman pacha, avec qui il était d'ancienne date lié d'amitié, le rappela à Bagdad, en dépit d'Harford Jones. Comme tous les français du Levant, Rousseau fut en grande partie ruiné par le contre-coup de l'Expédition d'Égypte.

Après la conclusion de la paix entre la France et la Turquie Rousseau fut renommé consul général à Bagdad, mais le séjour lui en était devenu désagréable ; il demanda à se faire suppléer dans la gérance du consulat, et le 1er juillet 1803 il se fixait à Alep. Il y passa les cinq dernières années de sa vie.

VII

Ce fut à ce moment que les circonstances firent de lui l'agent principal d'une affaire diplomatique de premier ordre. Ce fut alors que sonna son heure de jouer un rôle dans la politique générale de la France.

Dès que la paix eut été rétablie avec la Turquie par le traité de Paris du 6 messidor an X (25 juin 1802) les vues du Premier consul se portèrent au delà du Bosphore.

1. Cf. Henri Dehérain. *Les infortunes des Français d'Alep pendant l'Expédition d'Egypte*, *Syria*. 1922, p. 338.

Dans les *instructions* qui furent remises en vendémiaire an XI au général Brune, au moment où il partait comme ambassadeur à Constantinople, figurait cette phrase : « Le gouvernement désire que l'ambassadeur se procure des renseignements très exacts sur les divers pachaliks. Il doit même pousser ses recherches jusqu'à la Perse ».

Qu'est-ce que la Perse? quel concours peut-elle apporter éventuellement à la diplomatie et aux armes de la France contre la Russie et contre l'Angleterre, voilà ce que le Premier Consul se demande. Or, toute relation diplomatique régulière ayant cessé depuis le temps de Louis XIV, on est mal renseigné sur ce pays; on ne sait même pas exactement au Ministère des Relations Extérieures qui la gouverne. Mais Talleyrand se souvient de la présence à Alep d'un fonctionnaire, qui sait parler et écrire le persan, qui a voyagé en Perse, qui y possède des relations personnelles, et voilà comment Jean-François Rousseau devient momentanément un agent de premier plan dans la politique orientale de Napoléon.

Talleyrand lui écrit le 8 vendémiaire an XII (1 octobre 1803) :

« Le Premier Consul désire que vous vous occupiez principalement de lui préparer les moyens d'ouvrir une correspondance avec la Perse. Il veut que vous m'adressiez un mémoire complet sur tout ce que vous savez de l'état actuel de la Perse, de la force, des dispositions et du caractère des chefs de cet État. »

Rousseau répond immédiatement d'Alep au ministre le 10 pluviôse an XII (31 janvier 1804) :

« Je vais expédier secrètement un messager à mes agents de Bagdad avec des lettres tacites à mes amis de Perse pour préparer les voies qui doivent faciliter et assurer les relations que le Premier Consul voudra entretenir avec le roi de Perse et les autres chefs de cet état, qui m'ont témoigné toujours beaucoup d'estime et de considération pour notre glorieuse république ».

Dix mois plus tard, le 28 vendémiaire an XIII (20 octobre 1804), Rousseau eut la satisfaction de pouvoir annoncer à Talleyrand le succès de ses premières ouvertures.

« Monseigneur,

« Par différentes lettres que j'ai écrites en Perse, j'ai fait entrevoir à plusieurs personnes qui sont à la tête des affaires et particulièrement à mon intime ami le chekeslem (Cheikh ul islam) d'Ispahan nommé Mirza Morteza, premier magistrat du royaume, l'intention où était Sa Majesté l'Empereur d'entrer en correspondance avec Fathalicha et je viens de recevoir ses réponses par lesquelles il me dit qu'il était très charmé de cette appa-

rence de liaison, qui allait se former entre les deux souverains, m'assurant que rien ne flattait tant le roi de Perse que de recevoir quelques marques d'amitié de la part de l'Illustre chef de l'Empire français, dont le nom connu de grand Bonaparte retentit depuis longtemps dans ses États ».

Rousseau disait si vrai que deux mois plus tard, le 21 frimaire an XIII (12 décembre 1804) un message de Feth Ali chah demandant à Napoléon le concours armé de la France contre la Russie, fut apporté à Constantinople par un arménien et remis en mains propres au maréchal ambassadeur Brune.

Ainsi s'amorça cette alliance franco-persane qui fut définitivement conclue le 4 mai 1807 sous la forme d'un traité signé à Finkenstein (en Poméranie) par Talleyrand d'une part et l'ambassadeur persan Mirza Mohammed Riza d'une autre.

Dans cette politique, Jean-François Rousseau a donc joué un rôle initial de premier ordre.

* * *

Grande cause de satisfaction pour son amour-propre. Mais en même temps, source de profond chagrin.

Le fils né pendant le voyage de Rousseau en France, Joseph, avait progressé si rapidement dans la connaissance des langues et des coutumes du Levant qu'à l'âge où d'autres sont encore sur les bancs du collège, il avait déjà acquis une certaine réputation d'orientaliste. Aussi quand, l'alliance avec la Perse se dessinant, Talleyrand chercha un agent pour préparer les voies à la grande ambassade du général Gardane, jeta-t-il les yeux sur Joseph Rousseau et lui donna-t-il l'ordre de partir pour Téhéran.

Le départ de son fils fut pour Jean-François Rousseau, qui se sentait gravement malade, un grand déchirement.

Quelques jours après, le 14 avril 1807, il écrit à Talleyrand : « Cette séparation d'avec mon fils unique est douloureuse pour moi et c'est le plus grand sacrifice que j'ai pu faire pour le service de Sa Majesté ». Non pas simple formule de style, mais expression vraie de l'affection paternelle. Quelques mois plus tard, le 24 novembre 1807, le pauvre père tend vers le ministre des mains suppliantes : « J'ose prendre la liberté de vous supplier, Monseigneur, très instamment de vouloir lui permettre de ne pas allonger son séjour, s'il est possible, en Perse, afin que je puisse être à même de le revoir encore une fois avant la fin de mes jours. »

Pressentiment trop fondé de sa fin prochaine, car Jean-François Rousseau succomba le 12 mai 1808.

*
* *

Sa connaissance de l'Orient, cette conclusion se dégage de cette étude, fit l'unité de la vie de Jean-François Rousseau. A tous les moments décisifs sa carrière fut conditionnée par cette valeur technique.

Il naît à Ispahan; pendant sa jeunesse, il a sous les yeux les vestiges des splendeurs réunies par le plus grand souverain de la Perse, chah Abbas. Il apprend quatre langues orientales. L'histoire et la littérature persanes lui deviennent familières. Aussi quand il apparut, muni de connaissances, dans les échelles du golfe Persique, à Bender-Abbas et à Bassora, fixa-t-il l'attention des agents de la Compagnie française des Indes, qui n'hésitèrent pas à lui offrir un emploi. D'emblée il se fit donc une position, comme l'on dit familièrement, parce qu'il était orientaliste.

Ses chefs jugent nécessaire d'envoyer une mission auprès de Kerim Khan. Ils la confient à Rousseau, qui lettré, réussit auprès d'un souverain amateur de belles-lettres.

Il arrive à Paris, il est reçu par le ministre comme un agent qui vient rendre compte de sa gestion, mais il est aussi reçu par les gens de lettres comme un confrère, et quand il repart, il a lié amitié avec tous ceux qui cultivent, pour employer l'expression du temps, les muses orientales.

Après la Révolution, le nouveau gouvernement veut entamer des relations politiques avec la Perse, mais par qui les amorcer ? La compétence de Rousseau s'impose et c'est grâce à ses lumières que Napoléon peut entrer en rapport avec Feth Ali Chah.

A ses connaissances professionnelles d'agent consulaire, Jean-François Rousseau joignit sa science d'orientaliste. Excellant dans ses fonctions, il justifia l'adage de Talleyrand : « Que de choses il faut savoir pour être un bon consul. »

Henri DEHÉRAIN.

LIVRES NOUVEAUX

G. Contenau. *Contrats et lettres d'Assyrie et de Babylonie* (Musée du Louvre. Département des antiquités orientales. Textes cunéiformes. Tome IX). Un vol. in-4°, LIV planches. Paris, librairie orientaliste Paul Geuthner.

Les tablettes groupées par M. Contenau dans ce volume proviennent de quatre sources différentes : les unes de Kerkouk, ville située à l'est du Tigre; d'autres, de l'Assyrie; les autres, enfin, de la Babylonie, soit au temps des Kassites, soit au temps de l'empire néo-babylonien.

Le premier groupe comprend 46 numéros; c'est la plus importante publication actuellement réalisée de tablettes trouvées dans la région de Kerkouk, où récemment un orientaliste américain en a exhumé plusieurs centaines. M. Contenau étudie celles du Louvre tant au point de vue des textes qu'à celui des empreintes de sceaux dans la Revue *Babyloniaca* (t. IX, 1926). Auparavant on connaissait une tablette publiée par M. Pinches en 1896, six contrats du Musée de Berlin édités par Ungnad en 1907, une lettre et deux contrats que le P. Scheil a insérés, la lettre dans le *Recueil de travaux* en 1909 et les contrats dans la *Revue d'Assyriologie* en 1918, enfin deux tablettes mutilées, au Musée du Cinquantenaire, transcrites et traduites par Speelers en 1925. Plusieurs de ces documents portent de très intéressantes empreintes de cylindres-cachets; celles qui étaient au Louvre avant le mois d'août 1914 ont été groupées dans le second volume du *Catalogue des Cylindres* publié sous les auspices de l'Académie des Inscriptions; celles qui y sont entrées depuis cette époque seront reproduites et commentées dans le supplément à ce catalogue, actuellement en cours de préparation.

Parmi les autres textes réunis dans le volume de M. Contenau, le plus intéressant au point de vue historique, c'est certainement le n° 99, une lettre de Nabuchodonosor II, alors prince héritier, annonçant le départ du roi Nabopolassar pour la campagne de 610 contre Harran, où il est soutenu par un nombreux parti de Mèdes.

L. Delaporte.

George F. Hill. *L'Art dans les Monnaies grecques, pièces choisies, reproduites en agrandissement et décrites.* Un vol in-4°, 65 p., 64 pl. en héliotypie Marotte. Paris et Bruxelles, G. Vanoest, 1927.

Cet ouvrage du savant conservateur des Monnaies et médailles au British Museum contient, comme on pouvait s'y attendre, de fines remarques sur diverses questions artistiques que soulève l'histoire de la monnaie, encore qu'il soit possible de penser différemment, par exemple à propos de cette phrase... « pendant toute la période « où l'art grec atteignit son apogée, la dé- « coration des monnaies n'avait aucune uti- « lité au point de vue pratique ». L'auteur rappelle l'influence déjà reconnue de la Glyptique ; l'influence inverse n'est pas moins certaine. L'outillage des graveurs sur pierres fines devrait être à peu près le même que celui des graveurs de monnaies et M. Hill apporte, pour cette question, de précieuses remarques.

Ce n'est pas la première fois que des agrandissements de monnaies grecques sont publiés, mais c'est la première fois que des documents aussi nombreux sont fournis

aux travailleurs. On peut ainsi mieux étudier certains détails techniques, par exemple le faire particulier des cheveux et de la barbe sur les monnaies de la Sicile, dans la première moitié du v[e] siècle avant notre ère. Il semble même que nous pourrions nous appuyer sur cette technique pour rajeunir quelques autres pièces, qui ont été classées dans la même période, alors qu'elles sont d'un art différent. Mais ces questions délicates sortent du cadre d'un compte rendu tel que celui-ci, où je me contenterai de louer le choix des pièces, bien que quelques-unes, fort rares, soient un peu frustes.

Dans cette numismatique grecque, dont le nom seul évoque la succession des grandes époques de l'art, il faut cependant reconnaître que tout ne répond pas parfaitement aux idées admises. Pour ma part, au risque de paraître quelque peu paysan du Danube, j'avoue que j'ai abandonné beaucoup de mon admiration pour quelques pièces, comme certain décadrachme de Syracuse, gravé par Evénète. Mais je me hâte de proclamer que son contemporain Kimon n'a rien perdu dans mon estime : son médaillon reste une œuvre merveilleuse de noblesse sévère et majestueuse.

On pourrait multiplier des rapprochements de ce genre, qui assurent au beau livre de M. Hill un succès mérité.

Adrien Blanchet.

A. Diès. *Autour de Platon, essais de critique et d'histoire.* 2 vol. in-8°, xvi et 615 p. Paris, Gabriel Beauchesne, 1927.

M. l'abbé Diès est aujourd'hui un des maîtres les plus justement réputés dans le domaine des études platoniciennes. Après un premier travail consacré à *La définition de l'Être et la Nature des idées dans le Sophiste de Platon* (Paris 1909), il est devenu l'un des collaborateurs de l'édition des *Dialogues* publiée dans la *Collection des Universités de France*, et il s'y est chargé des *Dialogues* les plus difficiles : le *Parménide*, le *Théétète*, le *Sophiste ;* il en a établi le texte avec beaucoup de soin, en a fait une traduction très précise, et y a joint des notices très instructives. Dans les deux volumes que voici, il a rassemblé des articles écrits dans diverses Revues, en y ajoutant quelques morceaux nouveaux. Certains de ces articles étaient de simples comptes rendus, d'autre des études développées. M. Diès a réparti les uns et les autres en quatre séries : *les Voisinages* ; — *Socrate* ; — *les Dialogues* ; — *Esquisses doctrinales*.

Les comptes rendus tantôt avaient été publiés séparément, tantôt représentent des extraits d'une *Revue critique d'Histoire de la Philosophie antique* parue de 1910 à 1923 dans la Revue de philosophie. Ils avaient d'ordinaire pour objet des ouvrages de réelle importance, que M. Diès avait soumis à un examen très serré ; ils ont pu ainsi garder de l'intérêt et méritaient pour la plupart d'entrer dans ce recueil d'ensemble. A peine serais-je tenté de trouver que deux ou trois d'entre eux, qui se rapportent à des écrits de valeur moindre, auraient pu être omis sans grand dommage. Je ne sais si certaines fantaisies de M. Doerfler sur les Éléates et les Orphiques (p. 66 et suiv.), ou de M. W. Schultz sur Héraclite (p. 75), ou de M. Eberz sur le *Théétète*, le *Sophiste* et le *Politique* avaient droit, après quelques années, à être encore rappelées ; peut-être même le livre de M. Dupréel (*La Légende Socratique et les Sources de Platon*, Bruxelles 1922), malgré le bruit qu'il a fait à la première heure, n'exige-t-il plus tout à fait une réfutation aussi détaillée. Mais ce que M. Diès a réuni au livre I[er] sur la collection hippocratique, sur la rhétorique et sur Gorgias, garde au contraire une véritable

utilité. Le livre II est un examen approfondi de la question socratique, considérée sous ses aspects les plus divers (le chapitre IV, *les Retours*, était d'ailleurs inédit) ; le III^e comprend quatre chapitres très nourris, le premier sur la chronologie des *Dialogues*, en tenant compte notamment des résultats obtenus par la méthode stylistique (un paragraphe particulier est relatif à l'authenticité des *Lettres*) ; le second, provoqué par l'édition de l'Association G. Budé (méthode à appliquer dans la constitution du texte et dans la traduction ; le thème s'élargit ensuite, et l'auteur, en partant des premiers *Dialogues*, en vient à envisager l'évolution générale du platonisme, en insistant sur la continuité de la pensée de Platon) ; le troisième sur ces *Dialogues* métaphysiques, dont j'ai déjà dit que M. Diès nous avait donné de précieuses éditions ; le quatrième, où l'on notera surtout les réflexions sur le livre de M. Stewart (*Platos Doctrine of Ideas*, Oxford, 1909), et l'analyse des deux thèses de M. Souilhé (*Étude sur le terme* δύναμις *dans les dialogues de Platon* ; — *la Notion platonicienne d'intermédiaire dans la philosophie des Dialogues*, Paris, 1919).

Tout cela, je le répète, est en général excellent et orientera fort bien le lecteur français sur les derniers travaux relatifs au platonisme. Mais le meilleur de l'ouvrage est dans le livre IV. Ces *Esquisses doctrinales* sont issues de conférences faites à l'Institut supérieur de philosophie de Louvain. Les deux premières avaient paru dans les *Annales* de l'Institut en 1913-1914 ; les deux dernières étaient inédites. C'est presque une interprétation d'ensemble du platonisme que M. Diès y propose ; tout au moins indique-t-il nettement quelles sont pour lui les conditions essentielles d'une juste interprétation. C'est d'abord de replacer Platon en son temps et de rechercher, autant qu'il est possible, les origines de sa pensée. Si puissant que soit son génie, Platon ne crée sa philosophie propre qu'en utilisant des éléments antérieurs ; il les utilise en leur imposant sa marque. C'est ce que M. Diès appelle : *la transposition platonicienne*. Il en donne comme premier exemple la transposition de la rhétorique (analyse du *Phèdre*, ce dialogue si complexe, d'une composition si raffinée, plus raffinée peut-être encore que M. Diès ne le dit, car son explication du second discours de Socrate ne me paraît pas entièrement suffire) ; il passe ensuite à la transposition de l'éros et de l'orphisme (l'étude tourne encore principalement autour du *Phèdre*, en embrassant aussi *le Banquet* et le *Phédon*). Un peu austère, mais très personnel et essentiel pour l'intelligence du platonisme est le chapitre II : *l'Idée de science dans Platon*, assez nouveaux et très dignes d'attention sont les deux chapitres finaux : *le Dieu de Platon* ; *la Religion de Platon*. C'est un même problème, sous deux aspects complémentaires, qu'on a rarement serré d'aussi près, et que M. Diès a traité avec un sentiment très vif de son importance, et une vue très claire des difficultés qu'il présente. On devine assez aisément, en lisant certaines de ces pages, qu'une des raisons pour lesquelles M. Diès est épris de Platon est qu'il reconnaît entre le platonisme et le christianisme des affinités et qu'il ne pense pas que les vieux apologistes grecs, tout en se contentant trop souvent d'observations superficielles, les aient rapprochés sans raison. Mais M. Diès se garde de forcer ses propres rapprochements, et son grand mérite est au contraire de maintenir partout l'unité de la pensée platonicienne, et de s'appliquer toujours à lier étroitement les conceptions religieuses de Platon aux autres parties de son système.

A. Puech.

Corrado Barbagallo. *Le déclin d'une civilisation* ou *La fin de la Grèce antique*, traduction de Georges Bourgin. Un vol. in-8° de 320 p., Paris, Payot, 1927.

S'étendre longuement sur la traduction d'une œuvre historique c'est presque insulter à un mérite reconnu, en laissant croire qu'il ne l'est pas. La belle dissertation de M. Barbagallo, *Il tramonto di una civiltà* a eu un tel succès qu'elle n'a pas besoin d'être présentée au public savant et lettré au moment où elle paraît en français. Il suffit de rappeler, ce que tout le monde sait, qu'elle est fondée sur une connaissance précise des textes et sur une méditation profonde des faits. Et c'est bien pourquoi elle provoque l'esprit des lecteurs à des réflexions qui peuvent bien quelquefois aboutir à des interprétations et à des conclusions légèrement différentes, mais qui doivent toujours beaucoup à l'excitation reçue. On peut trouver, par exemple, que l'exagération de l'individualisme dans la Grèce du IVe siècle a été une cause assez active de décadence morale et politique pour être traitée à part dans une étude sur la ruine de la cité ; mais tous les éléments du chapitre dont elle eût été le sujet sont dispersés dans une œuvre aussi complète et aussi forte.

La traduction de M. Bourgin est bonne, vive, bien écrite. On regrettera seulement que quelques noms propres, surtout dans les notes, aient été estropiés ou aient conservé l'orthographe italienne.

G. Glotz.

André Oltramare. *Les origines de la diatribe romaine*. Un vol. in-8°, 315 p. Lausanne, Payot, 1926.

Ce livre est intéressant, original ; il a exigé les lectures les plus vastes et les plus variées ; il abonde en vues ingénieuses. Mais, au juste, quel en est le sujet ? Le titre a de quoi surprendre : car y a-t-il une « diatribe romaine » ? On ne saurait le prétendre sans donner tout d'abord de la diatribe une définition nouvelle : et c'est ce que fait, dès les premières pages, M. André Oltramare. Il n'entend point, par diatribe, διατριβή, une conférence familière, comme les philosophes grecs après Socrate, et spécialement les Cyniques, en faisaient à leurs disciples ou même aux foules des carrefours ; mais, sans méconnaître qu'il y a une forme, un style diatribique, il désigne par le mot de diatribe, si nous comprenons bien, l'ensemble des thèmes de philosophie morale qui étaient habituellement traités dans ces conférences. M. Oltramare a donné de ces thèmes une liste qui sera précieuse aux philologues ; et il a recherché à travers la littérature latine, depuis Plaute jusqu'à Sénèque, l'influence qu'a exercée la diatribe grecque, le sort qui a été fait à ses thèmes, les transformations qu'elle a subies pour s'adapter aux besoins de la société romaine et aux tendances propres de l'esprit romain. Le sujet du livre, c'est, en somme : « De l'influence de la philosophie grecque populaire sur les moralistes latins. » Mais qu'il y ait eu une « diatribe romaine », même au sens très large où M. Oltramare l'entend, c'est ce qu'on se demande encore, une fois le livre fermé. Il y a eu à Rome des professeurs de philosophie, il y a eu des prédicateurs cyniques, qui ont prononcé des diatribes, lesquelles d'ailleurs, le plus souvent, n'étaient pas écrites ; et encore la plupart de ces professeurs, de ces prédicateurs étaient-ils des Grecs, dont beaucoup parlaient en grec : en sorte que l'histoire de la diatribe à Rome, — s'il était possible de la faire, et nous ne le pouvons pas, faute de textes — ne serait qu'un épisode de l'histoire de la διατριβή.

Mais ne chicanons pas M. Oltramare sur son titre. Prenons son ouvrage pour ce qu'il est : une enquête sur les destinées des

thèmes diatribiques à travers les œuvres de la littérature latine. Cette enquête est conduite avec une sûreté remarquable ; nous ne ferons à M. Oltramare qu'une objection de principe. Il n'a pas essayé de faire dans le détail la part des emprunts réels : c'est une tâche impossible, d'autant plus que de la diatribe grecque nous n'avons qu'une connaissance toute fragmentaire et indirecte. Se rendant parfaitement compte de la vanité d'un pareil effort, M. Oltramare a préféré « considérer le mouvement de la philosophie populaire grecque comme un ensemble, dont il s'agit de déterminer l'influence sur la littérature romaine. » De là sa méthode : classer les principaux thèmes de la littérature diatribique, et les rechercher chez les moralistes latins. Mais un grand nombre de ces thèmes moraux ne peuvent-ils pas être tirés du fonds de la morale courante des Latins, issue de leur expérience propre, tout aussi bien que du trésor, en vérité considérable, de la prédication des Cyniques ? La question se pose à chaque pas, qu'il s'agisse de Caton, ou de Varron, ou d'Horace. Sur certains aphorismes, tels que : « Il faut fuir le luxe, car il augmente nos besoins » (n° 34), « Il faut adapter sa conduite aux circonstances » (n° 45), « Les flatteurs sont dangereux » (n° 66b), etc... etc..., est-ce que la sagesse de tous les peuples n'est pas unanime ?

Cette réserve, que le lecteur du livre de M. Oltramare est souvent appelé à faire, laisse intacte la solidité des conclusions générales auxquelles il aboutit : « La philosophie a joué, au cours des siècles de la décadence hellénique, un rôle très important ; elle devait, avant tout, son influence à son esprit de lutte réactionnaire contre la décomposition morale. Lorsque les pensées et les œuvres littéraires de la Grèce pénétrèrent à Rome, les lieux communs de la philosophie populaire parurent, dans le trésor intellectuel dont on prenait possession ; l'un des éléments les plus compréhensibles aux intelligences romaines. La tendance pragmatique et empirique de ce système, auquel toute base aprioristique fait défaut, devait satisfaire, mieux que toute autre doctrine, les besoins innés de la race italique. C'est ainsi que s'explique la fortune singulière des idées diatribiques à Rome... Pour se développer dans le monde romain, la philosophie diatribique devait acquérir le caractère d'une morale sociale. Elle avait été, depuis les Sextiens [disciples du philosophe Q. Sextius, contemporain de Virgile], adaptée à son rôle nouveau. Sénèque, en recourant à la fois à la morale populaire et au stoïcisme, précipita cette évolution. »

L.-A. Constans.

Ch. Diehl. *Choses et gens de Byzance.* Un vol. in-12, III-249 pages. Paris, de Boccard, 1926.

M. Diehl a réuni sous ce titre l'important mémoire qu'il avait publié en 1889 dans la bibliothèque des Écoles d'Athènes et de Rome sur l'église et les mosaïques de Saint-Luc en Phocide, ainsi que divers articles dispersés dans des recueils souvent peu accessibles. C'est un véritable service qu'il rend ainsi au public lettré qui s'intéresse de plus en plus à la merveilleuse histoire de Byzance. Le mémoire sur Saint-Luc est la première description scientifique d'une église byzantine qui ait été publiée en France et il a fait époque tant par sa méthode excellente que par ce qu'il a révélé de nouveau. On le relira avec plaisir et profit en regrettant cependant que M. Diehl n'ait pas fait suivre cette réédition d'un appendice critique, dont ses propres travaux postérieurs sur Saint-Luc lui auraient fourni les éléments. — Les deux articles suivants sur « les Origines orientales de l'Art byzantin » et sur « la dernière renaissance de l'art byzantin » résument à grands traits les deux problèmes fondamen-

taux de l'histoire artistique de Byzance : comme dans son Manuel, M. Diehl, tout en faisant leur part aux influences orientales, défend avec énergie l'originalité créatrice de Constantinople. — L'histoire est représentée dans ce volume par deux figures des plus curieuses. « L'empereur au nez coupé » est l'héritier dégénéré des Héraclides, le misérable Justinien II, dont on lit avec intérêt les aventures romantiques ; un tableau de la société byzantine à la fin du VII^e siècle et de la crise de barbarie et de rudesse dont elle semble atteinte est tracé d'une manière vivante et pittoresque. — Irène Ange, reine des Romains est cette fille d'Isaac l'Ange qui, mariée à Roger de Sicile, dernier héritier de la dynastie normande, fit partie du butin gagné par Henri VI à Palerme en 1194. Cet empereur ambitieux, qui rêvait la conquête de Constantinople, la fit épouser à son frère Philippe de Souabe en 1197. Elle avait 16 ans et elle devint dès lors un instrument politique aux mains des Hohenstaufen que les événements empêchèrent d'ailleurs d'en tirer parti : la vie très simple de cette « rose sans épine », comme l'appelle Walter de la Vogelweide, est contée avec beaucoup de charme. — Enfin on lira avec un réel plaisir les réflexions que M. Diehl a rassemblées sur « Byzance dans la littérature » de Marmontel à Paul Adam.

Louis Bréhier.

M. P. Verneuil. *L'art à Java.* Les Temples de la période classique indo-javanaise : Tjandi Kalasan, Tjandi Mendout, Boroboudour, Tjandi Prambanan. Un vol. in-4°, 88 p. et 96 planches h. t. Paris, Vanoest, 1927.

La bibliographie de l'art indo-javanais n'offrait, avant l'année dernière, que des œuvres en langue hollandaise, anglaise ou allemande. Les auteurs français avaient traité des monuments de Java surtout comme éléments de comparaison avec ceux du Cambodge et non pour eux-mêmes. Après l'ouvrage de M. N.-J. Krom, *L'art javanais dans les musées de Hollande et de Java*, relatif à la sculpture, celui de M. Verneuil vient très heureusement le compléter en apportant une étude sur l'architecture indo-javanaise et une abondante collection de photographies prises sur place. L'auteur se défend de faire œuvre archéologique et il emprunte sa documentation à M. Krom. Son but est de faire connaître et admirer l'art indo-javanais au public cultivé. Il n'a rien négligé pour éclairer son lecteur et il lui donne la préparation historique, philosophique et religieuse, indispensable pour comprendre ce qu'il y a en même temps d'immobile et de mouvementé dans la plastique de l'Inde et ce que ses conceptions architecturales ont de contraire à nos conceptions occidentales. Ce n'est pas l'importance de la population qui détermine les dimensions d'un temple, mais l'importance du dieu. « Une ville se construit près d'un temple fameux, mais on ne bâtit pas un temple pour une ville ». Le stupa de Boroboudour, monument gigantesque et plein, sans la moindre chambre intérieure, n'est assurément pas destiné aux fidèles. Il n'est qu'un hymne de pierre élevé à la gloire du Buddha et il garderait toute sa signification dans une île déserte. Cela explique comment fut possible l'abandon subit de Boroboudour.

M. Verneuil analyse cet art avec une claire connaissance de la pensée que cet art exprime et il le fait avec un certain enthousiasme. Ce que le plan architectural aurait d'incommode pour nous, de contraire à toute utilisation pratique, lui révèle sa raison d'être et son objet : l'expression complète et absolue d'un idéal, d'une conception métaphysique. Quant à l'exécution où se révèle la main indigène, elle sert admirablement la conception indoue. La plas-

tique, où les exécutants ont eu quelque liberté, n'est pas seulement décorative, mais elle concourt à l'expression de l'idée proposée par l'architecture.

Quatre monuments seulement, mais typiques de la grande époque indo-javanaise sont décrits. Ce sont : 1° Tjandi Kalasan, le plus ancien, petit temple bouddhique, très abîmé, mais remarquable par le style et par les beaux restes de sa sculpture.

2° Tjandi Mendout, plus simple et plus pur de style, plus fini et plus sobre de décoration. Sa conservation et la présence des trois statues intactes dans le fond du sanctuaire le mettent à part, en dehors de la classe des « Ruines ».

3° Boroboudour. M. Verneuil donne une description détaillée des bas-reliefs de la première galerie (vie du Buddha) et des deux étages suivants (jatakas et scènes du Lalitavistara). A propos de Boroboudour, l'auteur dit avec raison que jamais l'art indien, sur le sol même de l'Inde, n'avait connu la perfection que l'apport javanais lui a fait atteindre.

Après les monuments bouddhiques, une large place est donnée aux temples brahmaniques du groupe de Lara djonggrang, dont celui de Çiva est le principal. Ce temple est conçu comme les tjandi bouddhiques, sa cellule centrale renferme encore la statue du dieu. La décoration du temple, exceptionnellement riche, interprète les scènes du Rāmāyana. La plastique y est plus puissante que dans les ruines bouddhiques, mais elle n'a pas la sérénité des bas-reliefs de Boroboudour.

On ne peut qu'admirer, en refermant ce livre, le labeur des restaurateurs de ces temples qui, couverts de végétation il y a quelques années encore, n'étaient que des collines exploitées comme carrières de pierre.

Sur les 96 planches, 63 sont relatives à Boroboudour et 31 au temple de Çiva. Les deux autres donnent les vues d'ensemble de Tjandi Kalasan et de Tjandi Mendout. Les parties d'édifice et les hauts reliefs ont été choisis pour leur ligne et leur beauté plastique. Livre d'art plutôt que d'archéologie ou de documentation, l'œuvre de M. Verneuil contribuera, à travers l'idéal indo-javanais, à faire comprendre un côté de la psychologie et de l'esthétique orientales.

J. Bacot.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Communications.

24 juin. — M. Edmond Pottier donne lecture d'un mémoire sur le vase Vagnonville du Musée de Florence.

— M. L.-Ch. Watelin, directeur des fouilles entreprises à Kisch pour l'Université d'Oxford et le Field Museum, a fait connaître les résultats obtenus depuis 1926. On a découvert un grand temple d'époque babylonienne, probablement dédié à la déesse Ninḫursag; puis, à un niveau inférieur aux assises de ce monument, on a mis au jour un édifice du temps de Sargon l'Ancien.

— M. Abel Lefranc fait une communication sur une traduction française inconnue du *Criton* de Platon. Cette traduction anonyme a été retrouvée par un érudit bibliophile, récemment décédé, M. Ferdinand Daulnoy. Elle semble par l'écriture et par la langue dater des environs de 1530.

Apollodore, fils de Kratéros sans doute, un stratège de Susiane (vers 222 avant J.-C.) et les restes d'un hymne au soleil assimilé à Bacchus. Un acrostiche nous révèle que ce poème savant a pour auteur Hérodore, fils d'Artémon de Séleucie, probablement Séleucie de l'Eulaïos, c'est-à-dire Suse elle-même.

— M. Ph. Lauer fait une communication sur les fouilles effectuées à l'abbaye de la Trinité de Fécamp par l'Association des amis du Vieux-Fécamp, et montre que le mur d'abside retrouvé sous le dallage du chœur actuel paraît bien être celui de la basilique construite à la fin du dixième siècle par le duc de Normandie, Richard Ier Sans-Peur.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES

ALLEMAGNE.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE BERLIN

CLASSE DE PHILOSOPHIE ET D'HISTOIRE.

Sitzungsberichte.

9 juillet 1925. — Erman. *Cahiers d'écoliers égyptiens.* Manuscrits des XIIIe et XIIe siècles av. J.-C. émanant d'écoliers et portant des corrections magistrales. Ce sont des exercices de belle écriture, faits par les élèves les plus avancés, qui servaient déjà d'auxiliaires à leurs maîtres.

16 juillet. — Wiegand. *La péninsule de Milet dans l'antiquité.* Le haut plateau calcaire que traverse la Voie Sacrée conduisant à Didymes était couvert de forêts. La culture de l'olivier et l'élevage formaient les principales ressources des habitants. Milet fut fondée après 1400, sur l'emplacement où s'éleva plus tard le théâtre, par des colons dont la céramique rappelle celle d'Ialysos au mycénien tardif. Le site de Kalabaktepe ne fut occupé qu'à l'époque du style géométrique. Développement ultérieur de la ville archaïque.

25 juillet. — C. Schmidt. *Le Colophon du manuscrit oriental 7594 du British Museum.* Ce morceau, ajouté vers l'an 350 après J.-C., est le début de l'Apocalypse d'Élie, telle que l'a fait connaître un texte d'Achmim. Étude sur ce document. Il n'est pas prouvé que l'Apocalypse copte d'Élie soit celle que citent les auteurs chrétiens (mémoire publié, p. 312-321, pl. I).

30 juillet. — Burbach. *Germes de l'humanisme en Silésie à la fin du XVIe siècle.* — Kehr. *Recherches dans les Archives d'Espagne.* Bulles sur papyrus des IXe-XIe siècles à Barcelone, Gérone, Urgel, Vich; l'une d'elles porte la signature du pape Grégoire V, qui était un Allemand.

23 octobre. — Rœthe. *La première partie des Niebelungen.* On peut la rattacher à quatre sources différentes.

29 octobre. — Thurneysen. *Édition du texte de droit irlandais « Coic conara fugill »* (paraîtra dans les *Abhandlungen*).

5 novembre. — U. von Wilamowitz-Mœllendorff. *Le rhéteur Aristide* : sa vie, son caractère, son art (mémoire publié, p. 333-353).

12 novembre. — W. Schulze. *Sur l'histoire des noms de nombre et des pronoms indogermaniques.*

26 novembre. — F. K. W. Müller. *Une inscription rupestre sogdienne*, de Ladakh (mémoire publié, p. 366-370, pl. II). — Du même, d'après A. H. Franck. *Inscription sogdienne de Ladakh* (mémoire publié, p. 371-372, pl. III). — Du même. *Traduction d'une inscription magique bouddhique en sogdien* (paraîtra ultérieurement). — U. von Wilamowitz-Mœllendorff, d'après Silvio

Ferri. *Inscriptions de Cyrène* : 1° constitution donnée à la ville par Ptolémée en 248-247 ; 2° stèle des fondateurs : concession du droit de cité aux immigrants théréens; serment prêté par Battos et ses compagnons; 3° donation de blé : liste des envois faits aux États grecs entre 329 et 325 ; 4°-7° autres textes, moins importants (paraîtra dans les *Abhandlungen*).

10 décembre. — Lüders. *Contributions à l'histoire et à la géographie du Turkestan oriental*, III. Documents sur bois et sur cuir trouvés par sir Aurel Stein au nord de Niya en 1901 ; ils émanent de la chancellerie impériale de Krorain; Niya était la capitale du Khotan au v^e siècle.

17 décembre. — Norden. *La formule augurale conservée par Varron et le « carmen Arvale »*. Étude linguistique ; essai d'interprétation de quelques mots jusqu'à présent inexpliqués : *ollaber*, *ollaver* dans la formule, *berber* dans le *carmen*.

Maurice Besnier.

AUTRICHE.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE VIENNE.

CLASSE DE PHILOSOPHIE ET D'HISTOIRE.

Anzeiger.

Séance du 18 février 1925. — Ant. Pfalz. *Rapport de la commission du Dictionnaire de Bavière et d'Autriche* : état d'avancement des cartes dialectales en 1924. — Du même, *Exemples de géographie dialectale.* Calques s'appliquant sur un fond de carte au 1.000.000^e et donnant pour la Bavière et l'Autriche : 1° et 2°, la répartition des divers synonymes des mots *Kinn* et *Stirne*; 3° et 4°, celle de la prononciation *iu* dans les mots *Keue* (*Kinn*) et *neu* ; 5° et 6°, celle de la prononciation *ó* dans le mot *not* et celle de la prononciation o et r dans le mot *Dorf*; commentaire de 15 pages.

— *18 mars.* — M. Wlassak. Présentation et résumé de son mémoire sur *La formule classique* (voir les *Sitzungsberichte*, *202*, *3*).

6 mai. — Edm. Hauler. Rapport sur l'activité de la commission de publication des Pères de l'Église pendant l'année 1924-1925.

13 mai. — Edm. Hauler. Rapport sur le *Thesaurus linguae latinae* en l'année 1924-1925.

26 mai. — C. Patsch. *La peuplade des Agathyrses*. Interprétation des textes d'Hérodote qui la concernent ; mentionnée pour la première fois à propos des événements de l'année 513, elle habitait dans l'intérieur des terres, au nord du cours inférieur du Danube; d'origine scythe, elle était mêlée d'éléments indigènes daces, qu'elle dominait et exploitait.

10 juin. — H. Schuchardt. Discussion des conclusions du livre de Trombetti, *Le origini della lingua basca* (*Memorie della R. Accad. di Bologna*, *1923-1925*). — Ed. Nowotny. *Sur le limes du Danube.* Rapport sur deux voyages d'étude entrepris pour le compte de la Commission du *limes*. Description détaillée (54 pages) du tracé de la ligne de défense entre Linz et Passau et entre Linz et Vienne, et relevé des traces d'occupation romaine au nord du Danube. Plan des ruines d'Efferding et de Klosternenburg, de Wallsee et de Traismauer.

17 juin. — H. Voltelini. Rapport sur les travaux relatifs aux manuscrits du *Schwabenspiegel*.

24 juin. — M. Junker. Rapport sur une expédition en Égypte au printemps de 1925, en vue de compléter les recherches entreprises en 1912-1914 dans la grande nécropole située à l'ouest de la pyramide de Chéops.

11 novembre. — J. Jüthner. *Le commentaire de Servius sur la quatrième Eglogue de Virgile.* Défend Servius contre Norden, d'après lequel le commentateur

Seldon Society by G. J. Turner. London, Quaritch, 1927. In-8°.

ORIENTALISME.

Edouard Naville. *L'Ecriture égyptienne. Essai sur l'origine et la formation de l'une des premières écritures méditerranéennes.* Paris, Geuthner, 1926. In-8°, IX-143 p.

Ishwari Prasad. *History of medieval India, from 647 A. D. to the Mughal-conquest.* Allahabad, Indian Press, 1926. In-8°, XXXIX-602 p.

Punditbibhustan Bhagavat Kumar Goswami Shastri. *The Bhakti cult in ancient India.* Calcutta, Banerjee, 1926. In-8°, XXXIX-411 p.

A. A. Quibell. *Egyptian history and art. With reference to Museum collections.* London, Sheldon Press, 1926. In-8°, XII-178 p., 15 pl.

J. E. Saklatwalla. *The Soul Gospel of Omar Khayyam, the Astronomer-Poet of Persia.* Bombay House, 1927.

Sardis. Volume X. Terra-Cottas. Part I. Architectural Terra-Cottas. By Theodor Leslie Shear. (*Publications of the American Society for the excavation of Sardis.*) Cambridge, University Press, 1926. In-4°, 47 p., 22 pl.

A. H. Sayce. *Assyria, its princes, priests and people.* R. T. S., 1926. In-8°, XXVI-369 pp.

Paul Schwarz. *Iran im Mittelalter nach den arabischen Geographen.* (*Quellen und Forschungen zur Kultur und Religionsgeschichte, N. F. Band 2.*) Leipzig, Pfeiffer, 1926. In-8°, p. 769-828.

William T. Sedgwick. *Acoma, the Sky City. A study in Pueblo-Indian history and civilization.* Cambridge, University Press. 1926. In-8°, XIV-314 p.

Carl Steuernagel. *Hebraïsche Grammatik mit Paradigmen, Literatur...* (*Porta linguarum orientalium, Bd. 1.*) *Siebente Auflage.* Berlin, Reuther, 1926. In-8°, X-156, 153 p.

Arch Tremayne. *Records from Erech. Time of Cyrus and Cambyses (538-521 B. C.)* — (*Yale Oriental Series : Babylonian texts, n° VII.*) New York, Yale University Press, 1926. In-4°, 48 p., LXXIV pl.

Edward Westermarck. *Ritual and Belief in Marocco. Vol. I et II.* London, Macmillan, 1926. In-8°, XXXII-608 p., et XVII-629 p.

T. A. Willard. *The city of the Sacred Well : being a narrative of the discoveries and excavations of Edward Herbert Thompson in the ancient city of Chi-Chenitza, with some discourse on the culture and development of the Mayan civilization...* London, Heinemann, 1926. In-8°, XVI-293 p.

W. A. R. Wood. *A history of Siam, from the earliest times to the year A. D. 1781.* London, Fisher Unwin, 1926. In-8°, 294 p.

Keilschrifturkunden aus Boghazköi. Heft. 16. (*Staatliche Museen, Vorderasiatische Abteilung.*) Berlin, Staatliche Museen, 1926. In-4°, IV p., 50 pl.

The monasteries of the Wadi'n Natrûn. Part I. New texts from the monastery of St-Macarius. Edited by Hugh G. Evelyn-White. (*The Metropolitan Museum of Art Egyptian Expedition. Vol II.*) London, Quaritch, 1926.

V. FLIPO.

Le Gérant : Paul GEUTHNER.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXVII.

JOURNAL
DES SAVANTS

FONDÉ EN 1665

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE L'INSTITUT DE FRANCE
(ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES)

NOVEMBRE 1927

SOMMAIRE DU N° 9

LIBRAIRIE ORIENTALISTE
PAUL GEUTHNER
13, RUE JACOB — PARIS VI

COMITÉ DU JOURNAL DES SAVANTS.

MM. Salomon Reinach,
R. P. Scheil,
Ch. V. Langlois,

MM. Le Comte H. F. Delaborde,
Paul Pelliot,
A. Puech.

Membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,
MM. les Membres composant le Bureau de l'Académie.

Directeur :

M. René Cagnat, Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Secrétaire de la Rédaction :

M. Henri Dehérain, Conservateur de la Bibliothèque de l'Institut.

HISTORIQUE, MODE ET CONDITIONS DE LA PUBLICATION.

Le Journal des Savants est le plus ancien des journaux littéraires de l'Europe. Fondé en 1665, il fut placé par Louis XIV en 1701 sous le patronage royal Il disparut en 1792, mais il fut réorganisé par l'État en 1816. Depuis 1903 il est publié sous les auspices de l'Institut de France.

Le Journal des Savants paraît le 15 de chaque mois, sauf en août et en septembre, par fascicules de six feuilles in-4°.

Le prix de l'abonnement annuel est de 50 francs pour la France et de 60 francs pour l'étranger. Le prix du fascicule est de 6 francs.

Les manuscrits ainsi que les propositions de collaboration doivent être adressés à M. le Directeur ou à M. le Secretaire de la rédaction, Bibliothèque de l'Institut, 23, quai d Conti, Paris, VI°.

Adresser tout ce qui concerne les abonnements et les annonces :

A la Librairie Orientaliste Paul Geuthner, 13, rue Jacob, Paris, VI°.

JOURNAL
DES SAVANTS

NOVEMBRE 1927

LA NAVIGATION DANS L'ÉGYPTE ANTIQUE

Charles Boreux. *Études de nautique égyptienne, l'art de la navigation en Egypte jusqu'à la fin de l'Ancien Empire.* (Mémoires publiés par les Membres de l'Institut Français d'archéologie orientale du Caire sous la direction de M. George Foucart. Tome cinquantième.) Un volume in-f° 569 p. Imprimerie de l'Institut Français d'archéologie orientale. Le Caire, 1924-1925.

Si l'on excepte quelques études magistrales de Jal et de l'amiral Pâris, qui sont d'ailleurs surtout intéressantes pour la période du moyen âge et de la marine à voile presque contemporaine, on peut affirmer que l'archéologie navale a rarement intéressé le public ou les savants. Cependant tout le monde est actuellement convaincu de l'importance capitale de la marine sur le développement des civilisations et sur leur histoire.

C'est pourquoi on ne saurait trop féliciter M. Charles Boreux d'avoir entrepris une étude aussi complète et aussi documentée de l'art nautique égyptien. Il est en effet évident que par l'importance et l'antériorité de sa civilisation la marine de l'Égypte a eu une influence directe sur les marines phéniciennes, grecques et romaines. Se consacrer à son étude c'est donc remonter directement aux origines de la navigation dans le monde.

Des travaux de ce genre sont d'ailleurs particulièrement difficiles, car ils exigent de l'archéologue non seulement des recherches rentrant dans le cadre de sa compétence et pour lesquelles il est armé, mais encore de profondes connaissances techniques sur la marine qui l'obligent à des incursions dans un domaine quelquefois difficile et toujours nouveau pour lui.

Il devient tout aussi délicat d'en rendre compte : pour notre part étant simplement marins, nous ne pouvons nous permettre de juger le travail de M. Boreux qu'en marins. L'élément archéologique et historique, à plus forte raison les discussions hiéroglyphiques pures, dépassent notre compétence. Nous tenons cependant à signaler que toutes ces questions sont exposées avec une telle simplicité et d'une manière si attachante que nous n'avons pas eu la tentation, quoique profane, de sauter une seule ligne du texte de M. Boreux.

Le travail que nous analysons n'est d'ailleurs qu'un commencement : il part des origines pour s'arrêter à la fin de l'ancien Empire ; d'autres mémoires le compléteront ultérieurement.

L'Art de la navigation en Égypte de l'époque préhistorique à la fin de l'époque Thinite. — Au cours de la période préhistorique, après l'invention des premiers flotteurs, qui furent probablement des troncs d'arbre puis des pirogues monoxyles, les Égyptiens utilisèrent des radeaux de papyrus et de roseaux ligaturés en bottes compactes. Il est actuellement impossible de déterminer même approximativement l'époque de leur apparition.

Les bateaux naquadiens. — Les premiers perfectionnements de ces flotteurs datent de la période qui correspondrait en Égypte au néolithique et s'échelonnent environ sur un millénaire. On doit les attribuer à la race autochtone, déjà installée dans la vallée du Nil, « quand les tribus guerrières d'Asie y pénètrent derrière l'étendart de leur Dieu Horus ».

Les monuments qui permettent de préciser les détails de cette marine sont des poteries découvertes à Naqada, Diospolis parva, Abydos..... portant des dessins jaunes et datant du milieu de la période néolithique (dates conventionnelles 40 à 63). On a d'abord pensé que ces représentations figuraient des « Koms » ou villages primitifs avec leurs portes d'accès et leurs palissades. On est actuellement d'accord pour y reconnaître nettement des navires ; ces flotteurs furent d'abord du type horizontal, puis du type extrêmement cintré avec la coque arquée en demi-cercle, enfin — et c'est le cas le plus général des dessins — du type à demi-cintré.

Ce sont certainement des barques de papyrus et de roseaux. Des tombes de cette période nous ont donné des barques de terre cuite et une auge d'albâtre permettant de préciser que certains flotteurs avaient des bordages, constitués par des bottes de roseaux liées ensemble. L'étrave est d'écorce, de palmes ou de branchages. L'étambot porte une enseigne de poupe à l'insigne du clan. Les représentations montrent encore des rames, une ou deux cabines centrales et des ancres constituées soit par des poids, soit par

des branches fourchues qui avaient été certainement utilisées à l'origine pour l'amarrage des canots sur la berge. Ces éléments jettent un jour tout nouveau sur le processus qui conduisit les anciens marins à l'invention de l'ancre.

Les discussions et l'étude comparative de ces caractéristiques permettent à l'auteur de démontrer que ces barques proviennent d'un peuple conquérant venu probablement de l'est.

Les bateaux hiéracopolitains. — Les fouilles d'Hiérakonpolis ont donné non seulement des documents naqadiens, mais encore d'autres monuments plus récents (périodes conventionnelles de 61 à 80) datant de la fin de la période préhistorique et du début de la période historique. Le plus intéressant, au point de vue naval, est une grande fresque à bateaux qui décorait les parois d'une tombe.

On y retrouve des barques de papyrus ayant une coque demi-cintrée de forme naqadienne et les mêmes accessoires : branches de proue, enseignes de poupe, ancres, rames, double cabine centrale. Ces flotteurs ont également à l'arrière une rame gouvernail tenue par un matereau, ce qui constitue la représentation la plus ancienne d'un système qui sera utilisé pendant plus de quatre millénaires par les marins de toutes races, car on le retrouvait encore en 1830 sur les chalands du Pô où Jal l'a dessiné.

En plus de ces navires, de type manifestement naqadien, la fresque contient une barque entièrement différente, de type probablement horien, à coque horizontale avec une étrave perpendiculaire très élancée. Ce type de navire est semblable à ceux que l'on voit sur le manche du couteau de Gebel El Arak (Louvre) qui est contemporain de la fresque d'Hiérakonpolis. D'après l'auteur ces deux documents caractérisent les premières luttes avec les envahisseurs étrangers passés d'Asie en Égypte à la fin de la période néolithique.

Les bateaux hiéracopolitains préménites. — Dans le cimetière prédynastique d'Hiérakonpolis, qui est d'une période à peine antérieure à la Ire dynastie, on a trouvé des monuments définissant généralement deux types de navires : un naqadien, un horien et quelquefois un type composite où les éléments naqadiens dominent. En même temps on voit apparaître nettement des barques de bois. Cette période à l'origine des temps historiques est donc nettement une période de transition.

Les bateaux de l'époque Thinite. — Dans les monuments que nous ont donnés les fouilles d'Abydos on retrouve quelquefois le type naqadien, mais c'est en général le type composite qui domine, avec les extrémités

moins relevées que dans le naqadien et épanouies en forme de bouquets. Les dessins de cette période contiennent les premières représentations de voiles, mais il est évident que ce moyen de propulsion avait déjà été utilisé depuis longtemps à cette époque.

Une autre source de documents importants pour cette période sont les tablettes thinites recueillies dans les nécropoles d'Abydos et de Naqada, que Newbury a identifiées comme étiquettes de jarres royales, et dont les sujets font presque certainement allusion à des cérémonies commémoratives ou à des fêtes dans lesquelles les barques jouent un grand rôle. Un registre de ces tablettes montre toujours des barques très lourdes en forme de sabot très différentes des types précédents. M. Boreux démontre que ces embarcations constituent presque certainement le type de flotteur primitif horien conservé par les traditions cultuelles; il base sa discussion sur l'étude des hiéroglyphes des tablettes et sur la comparaison de ces barques avec celles que représentent les monuments asiatiques (canots des Sargonides, vases incisés de Tello) d'où les théories actuelles font venir les sectateurs du Faucon. En même temps que ce type d'embarcation divine à haute muraille, à extrémité verticale ou même intraversée, les horiens ont adopté — entre le règne de Narmer et la V^{e} dynastie — une autre barque dans laquelle les éléments naqadiens venaient se mêler aux éléments asiatiques primitifs. Ce navire que l'on voit en général sur le registre supérieur des tablettes est semblable à l'exemplaire unique de la fresque d'Hiérakonpolis; il a les murailles basses, une cabine en forme de naos, les extrémités arquées et des emblèmes de proue de forme assez spéciale.

Une longue discussion des textes hiéroglyphiques joints permet à l'auteur de démontrer que les représentations de ce dernier registre se rattachent à la « fête de la barque des serviteurs d'Horus », qui constituait un des éléments essentiels des cérémonies que commémoraient les tablettes-étiquettes.

L'étude des barques solaires comme celles d'Abou Gorab montre que le Dieu Ra n'a triomphé du Dieu Horus qu'en se résignant à lui faire une très large part de concessions et en adoptant sa propre embarcation.

Ces barques ont en effet une coque élevée, peu cintrée à l'étrave verticale, quelquefois recourbée vers l'intérieur; par contre tous les détails sont horiens.

Enfin pour terminer l'étude de cette période, une discussion approfondie des termes hiéroglyphiques permet à M. Boreux de démontrer que tous les idéogrammes ou représentatifs de barques qui ont les extrémités

verticales, intraversées ou en zig zag sont horiennes et ont toutes un caractère religieux divin ou funéraire ; tous les autres signes de formes naqadiennes caractérisent au contraire des barques non religieuses qu'on pourrait qualifier de civiles.

L'Art de la navigation en Égypte du début de la période memphite à la fin de l'ancien Empire. — Cette période est caractérisée par l'apparition des premiers monuments écrits. La discussion des principales inscriptions qui définissent les expéditions maritimes de cette époque montre qu'elles avaient trois buts essentiels : la recherche des matériaux, la guerre ou le voyage commercial entrepris pour rapporter au roi quelques objets de luxe ou quelque rareté. Il résulte des textes que « le chef des barques royales » paraît avoir toujours exercé le commandement supérieur dans les trois cas, même quand l'expédition maritime se prolongeait par une expédition terrestre.

Au point de vue militaire, les anciens égyptiens avaient ainsi tranché en faveur de la marine la question du commandement des opérations combinées qui divise encore dans tous les pays du monde les États-Majors de l'Armée et de la Flotte. Cette direction semblait s'être étendue même aux opérations civiles, probablement pour confier aux marins de l'ancien Empire le maniement des lourdes pierres des monuments de l'époque ; cette attribution était naturelle, les marins ayant toujours été spécialisés dans les manœuvres de force ; elle donne un intérêt de plus à l'étude de la technique navale égyptienne. La tradition s'est d'ailleurs conservée à travers les millénaires : c'est ainsi que l'obélisque de la Place de la Concorde après avoir été peut-être transporté et mis en place à Louqsor par des marins égyptiens a, de nouveau, traversé les mers et été dressé au cœur de Paris par des marins français.

L'étude des barques « civiles » de cette période, qui est de beaucoup la plus intéressante, permet de distinguer nettement les deux séries d'embarcations utilisées : celles de papyrus et celles de bois.

Barques de papyrus. — Les barques de papyrus qui étaient les plus anciennes ont été employées au cours de toute l'histoire de l'Égypte : Pline les a vues. Les représentations figurées nous permettent de déterminer la constance de la technique ; certaines d'entre elles qui montrent un ouvrier frottant la coque avec un corps noir mettent très probablement en évidence l'opération du calfatage.

Ces barques étaient toujours utilisées dans les marécages ou les canaux, pour la pêche à la ligne, au filet — haveneau ou nasse — et au harpon

qui semblait réservée aux personnages de distinction. On les utilisait encore dans les mêmes régions pour la chasse au boumerang.

Barques de bois. — La plupart étaient également papyriformes ; elles étaient plus solides et construites pour être utilisées sur la rivière.

La coque était naqadienne avec prédominance des porte à faux, les extrémités étaient égales où dissymétriques et l'étambot était quelquefois rapporté, ce qui prolongeait l'arrière en encorbellement et faisait de ces barques les ancêtres du plus élégant des navires à voiles de la Méditerranée : le Chébec.

Les barques de charge avaient en moyenne 8 à 10 mètres de long, celles de transport et de voyage 12 à 15 mètres. D'après Hérodote elles étaient construites en bois d'acacia avec des planches de deux coudées assemblées directement comme des briques, mais sans utiliser une carcasse de couples. L'auteur estime que ce mode de construction n'a pas dû être exclusif et que certaines embarcations devaient avoir des couples ; il retrouve d'ailleurs l'idéogramme hiéroglyphique qui les caractérisait.

La propulsion de ces embarcations était d'abord assurée au moyen de pagayes. Au cours de la V^e^ dynastie on assiste à la généralisation de la rame et à la disparition de la pagaye. Dans une discussion pleine d'intérêt M. Boreux montre qu'on retrouve dans les représentations des mastabas les trois temps de la nage fidèlement reproduits : l'attaque, la passe dans l'eau et le dégagé. Les rames étaient tenus comme de nos jours par des estropes et des sauvegardes.

Ces canots portaient un mât chèvre formé de deux fûts disposés transversalement, ce qui permettait de supprimer les haubans.

Dans le plan longitudinal, cette mâture était tenue par des étais de l'avant et de l'arrière et par des étais-haubans allant s'amarrer vers l'arrière de chaque bord du navire. Une vergue était hissée à la partie supérieure du mât par une drisse, tenue horizontale par deux balancines et manœuvrée par deux bras ; c'était utiliser du premier coup toutes les manœuvres nécessaires et suffisantes ; elle portait une voile généralement rectangulaire qu'une seconde vergue, située en général à toucher le pont, permettait d'orienter.

Le gouvernail était constitué par un ou plusieurs avirons de queue dont le manche était plus long et la pale plus large que pour les avirons ordinaires. Au début, ils étaient manœuvrés directement à la main ; à partir de la V^e^ dynastie on voit apparaître l'installation du matereau et de la barre qui sera employée pendant des millénaires.

Après avoir décrit dans leurs moindres détails toutes les embarcations et leurs accessoires, l'auteur discute longuement l'origine et la signification des termes et des ordres nautiques de l'écriture hiéroglyphique. On y constate avec un certain étonnement la pérennité de certaines expressions ou de certains commandements. Parmi ces discussions, l'une des plus intéressantes est certainement celle qui est consacrée aux termes tribord et bâbord. Sans pénétrer dans une discussion hiéroglyphique qui nous dépasse, nous nous permettrons de signaler à ce point de vue une possibilité d'explication qui rejoint, à travers des milliers d'années, l'étymologie du mot égyptien à celle du mot français, puisque l'idéogramme initial de tribord représente justement un gouvernail ou une manche d'aviron de gouvernail avec sa barre, son origine pourrait être simplement cherchée dans la signification « côté du gouvernail », en admettant que l'aviron de queue quand il était unique était toujours placé à droite du navire. C'est d'ailleurs l'étymologie actuelle du mot tribord, stribord comme disaient les marins de la Révolution, starboard comme disent les anglais, c'est-à-dire le côté, le bord du gouvernail (steer, styr...)

Barques de mer. — Enfin l'auteur décrit les bâtiments de mer qui sont représentés dans la fresque de Sahuré, découverte à Abousir en 1907-1908 et constituent certainement les plus anciens documents de l'espèce.

Ces navires par l'élégance de leurs formes, par le fini de leurs détails sont un étonnement pour le marin.

La coque moins arquée que celle des bâtiments de rivière et plus haute sur l'eau est remarquablement équilibrée ; un câble de liaison, fortement tenu entre l'étrave et l'étambot par un trésillonnage, assure la liaison longitudinale de la coque qui s'était probablement montrée insuffisante à la suite d'expériences fâcheuses.

Le mât double à chèvre démonté repose sur un portique dans le double but de dégager le pont et de rendre plus facile sa mise en place quand le vent devenait favorable. L'auteur étudie longuement les nombreux détails de ces embarcations qui donnent une haute idée de la perfection de technique à laquelle avait abouti la marine de haute mer égyptienne en profitant certainement de l'expérience acquise par la navigation du Nil.

*
* *

On ne nous en voudra pas en terminant de signaler à l'attention de M. Boreux deux points importants.

Le premier est celui de la poulie. L'auteur ne lui a consacré que quelques lignes et admet que les Égyptiens ne la connaissaient pas. Il se peut que la question ait été vidée complètement par ailleurs, mais si cela n'a pas été fait nous estimons qu'une étude sur la marine se doit de la reprendre et de l'éclaircir. Le problème de la poulie et celui du palan ont en effet une importance considérable non seulement pour la marine, mais pour toutes les manœuvres de force qui sont à la base de la construction des temples égyptiens. Or, la connaissance de la poulie n'entraîne pas nécessairement l'utilisation d'un ensemble comprenant comme aujourd'hui une caisse et un réa. Une cosse, un cap de mouton, les trous de tête de mât, utilisés pour le passage des drisses, constituaient en fait des poulies imparfaites, mais des poulies sans doute possible. Or tous ces systèmes étaient connus des égyptiens. Pour passer de ces éléments rudimentaires au palan il suffisait de faire passer deux fois le même filin dans les mêmes cosses ou de le faire zigzaguer entre plusieurs. C'est une invention fortuite qui nous paraît tellement naturelle qu'il nous semble difficile de l'écarter, d'autant plus que M. Boreux semble admettre en plusieurs passages de son travail que les marins de l'ancien Empire connaissaient le cabestan. Aussi nous sommes persuadés que la recherche dans les représentations figurées de systèmes constituant des palans rudimentaires permettrait de jeter un jour nouveau sur les possibilités matérielles des habitants de l'ancienne Égypte.

Enfin au cours de son travail M. Boreux semble admettre comme une chose toute naturelle que les marins égyptiens savaient naviguer au plus près et tirer des bordées. On ne saurait se fier ici aux représentations figurées montrant la voilure orientée au plus près, car les artistes Égyptiens appliquaient à ces dessins leurs conventions habituelles en tournant le mât et la voilure de 90° pour en indiquer tous les détails. Or le fait de pouvoir marcher à la voile contre le vent constitue une invention réelle, difficile, et marque une étape très importante dans l'art de la navigation. Il est hors de doute à notre avis que les marins grecs qui firent le voyage de Néarque ne connaissaient qu'une allure : le vent arrière ; d'après certains auteurs il en fut de même des marins du moyen âge et on attribue souvent au grand André Doria l'invention du louvoyage. Il serait donc capital d'établir avec précision si réellement les Égyptiens pouvaient naviguer même vent de travers, ce qui aurait déjà constitué un progrès énorme. Nous ne le croyons d'ailleurs pas, car aucune des embarcations figurées sur les parois des tombes de l'ancien empire n'avait la stabilité

suffisante pour porter une telle voilure à des allures autres que le vent arrière ; vent de travers ou au plus près, elles auraient chaviré instantanément à la première risée.

*
* *

Ce court résumé pourra peut-être donner une idée de l'importance des résultats acquis par le travail de M. Boreux, mais ce qu'il ne peut rendre c'est l'intérêt soutenu offert par l'étude d'une infinité de détails, c'est l'importance de la documentation, la logique et l'élégance des discussions, c'est également la présentation luxueuse de l'ouvrage, qui offre cependant un inconvénient majeur, celui d'en interdire pratiquement la diffusion.

Aussi cette étude de la nautique égyptienne constitue dès maintenant l'œuvre de base de toutes les futures recherches d'archéologie navale, elle le sera plus encore quand elle sera terminée. Nous espérons qu'alors M. Boreux en tirera les éléments d'une publication plus accessible au grand public, qui ne manquera pas de lui assurer la reconnaissance de tous les marins.

Commandant Carlini.
Commandant Vivielle.

LES CONTRATS DE KERKOUK AU MUSÉE BRITANNIQUE ET AU MUSÉE DE L'IRAK

C. J. Gadd. *Tablets from Kirkuk.* (Extrait de la *Revue d'Assyriologie et d'Archéologie Orientale.* 1926, vol. XXIII, n^os^ 2-4, p. 49-161).

Deuxième et dernier article[1]

§ 3. — *Le prêt à intérêt.* — Comme à Babylone au temps de Hammourabi, le contrat de prêt peut avoir pour objet, non seulement des choses qui se consomment par le premier usage (argent, blé ou orge), mais aussi des choses fongibles, interchangeables, qui peuvent se rendre en équiva-

1. Voir le premier article dans le cahier d'octobre, p. 337.

lent : cuivre, bronze, or (n° 62), vêtements neufs (n° 32), un âne de première qualité, une bonne vache de 8 ans (n° 48), une bonne brebis ou une chèvre tondue deux fois (nos 3, 30), un bélier tondu une fois (n° 28), un bœuf de 5 ans en fine condition, un taureau de .. ans (n° 45), des moutons estimés en bloc avec du blé et de l'orge (n° 52), une esclave estimée 40 su d'argent (n° 54).

Ce dernier cas est intéressant par les clauses du contrat. La fille objet du prêt appartient à un esclave ; ce n'est pas, semble-t-il, une chose fongible. Mais il est convenu que l'emprunteur rendra à l'échéance la fille ou son estimation : elle devient par là même interchangeable avec sa valeur fixée à 40 su d'argent. La clause suivante confirme cette conclusion : l'échéance du prêt devant avoir lieu au mois d'Ari, on prévoit que, dans l'intervalle, la fille peut avoir un enfant ; l'emprunteur ne sera pas obligé de le rendre avec sa mère ; ce sera pour lui un profit supplémentaire qu'il retirera du prêt. Mais par compensation il supporte les risques de l'accouchement : si la fille meurt, il n'en doit pas moins payer l'estimation. Il n'est pas libéré par la perte fortuite de la chose due, comme le débiteur d'un corps certain.

Le prêt est ordinairement de courte durée : jusqu'après la moisson (nos 16, 57, 64, 65, 80, 81). Il y a aussi des prêts consentis pour 3 ans (n° 47), 4 ans (n° 2), 5 ans (nos 26, 30, 48).

Le prêt à intérêt est le plus usité. Il n'y a qu'un exemple de prêt gratuit, mais pour un temps très bref, jusqu'au mois suivant (n° 14).

Le taux de l'intérêt est de 50 °/₀ pour les briques (n° 65) et pour le plomb (n° 67). Ce n'est pas une dérogation au Code de Hammourabi qui n'a limité le taux que pour l'argent (20 °/₀) et pour le blé ou l'orge (33 1/3 °/₀). Lorsque le taux n'est pas indiqué, on se réfère sans doute au taux légal ou au taux d'usage.

Le prêt est constaté par un écrit rédigé soit en forme de contrat, soit en la forme d'une déclaration (*lišanu*) faite par l'emprunteur devant témoins (nos 3, 18, 32, 52, 54, 57, 64).

Lorsqu'un prêt est consenti simultanément à plusieurs personnes, chacun des emprunteurs s'oblige à rendre une quantité équivalente à celle qu'il a reçue. Mais on peut convenir que le prêteur aura le droit de demander le paiement total à celui des débiteurs qui résidera près de lui à l'échéance. C'est le cas prévu au n° 17. Cinq personnes ont emprunté chacune à E. un imer d'orge. Chacune s'est engagée à rendre au prêteur après la moisson une quantité équivalente à celle qu'elle a reçue. Mais le prêteur aura la faculté de réclamer la totalité à celui des emprunteurs qui sera à proximité.

Dans ses notes sur ce contrat (p. 101), M. Gadd propose une interprétation des l. 12-13 qu'il me paraît difficile d'accepter. Il dit en effet, au sujet de l'expression *ana hubulli* qu'on retrouve dans d'autres tablettes (n^os^ 54,6 ; 57,4 ; 65, 4 ; 71, 1 et 5) : « It seems best in all cases to translate « as an obligation. » It will be observed that in this and two other cases (n^os^ 54 and 71), there is a guarantee provided for the loan. Here it can be collected in full from anyone of the debtors who can be reached by the creditor ». Mais dire que les obligations contractées par les cinq personnes qui ont emprunté chacune un imer d'orge seront considérées comme formant une seule obligation, c'est affirmer l'existence de la solidarité au sens que lui ont donné les Romains, c'est-à-dire d'un lien existant entre les débiteurs quant à l'objet dû. A Rome en effet chacun des codébiteurs solidaires promet le tout, sous la réserve que le paiement fait par l'un éteint la dette vis-à-vis des autres ; ici au contraire la dette est née divisée. On ne peut pas dire comme à Rome : *una res vertitur.* Si tous les débiteurs sont à proximité, le créancier ne peut pas exiger de l'un d'eux le paiement total.

Ana hubulli n'indique pas une modalité des obligations : *hubullum*, c'est le prêt à intérêt. *Hubullânu*, c'est le prêteur : tel est le sens du mot dans l'art 151 du Code de Hammourabì. Dans une inscription de Suse du temps de ce roi, publiée par V. Scheil en 1925 (*Rev. d'Assyr.*, XXII, 143), un emprunteur s'engage à rendre, lors de la moisson, l'orge qui lui a été prêtée : *se am hubullanu-šu.* Dans les tablettes de Kerkouk précitées, *ana hubulli* ne signifie rien de plus que le prêt fait à chaque personne. Le droit que le prêteur se réserve de demander le paiement total à celui des débiteurs qui sera à proximité, fait l'objet d'une clause spéciale insérée à la fin de l'acte : elle n'a d'effet que si le cas prévu vient à se réaliser. Assurément l'idée qui a inspiré cette clause est analogue à celle de la solidarité, mais les Babyloniens n'en ont pas déduit toutes les conséquences que les Romains ont attachées à cette modalité.

La tablette n^o^ 50 contient une clause qui a le même effet que celle du n^o^ 17, mais pour une raison différente. Deux personnes cèdent à Ibšahalu la possession de divers immeubles grevés d'un service de fief qui reste à leur charge ; elles reçoivent de lui une certaine quantité de grain, un bœuf et un manteau d'esclave. Il est convenu que celle qui sera à proximité devra écarter toute réclamation formée contre le créancier en raison du service de fief qui grève les immeubles, sous peine d'avoir à payer 1 mine d'argent et 1 mine d'or. Il s'agit ici d'une obligation de défendre en justice, obligation indivisible de sa nature.

Le prêteur se contente parfois de la promesse de l'emprunteur de rendre une quantité ou une chose équivalente à celle qu'il a reçue en y joignant les intérêts (nos 57, 64). Mais souvent il exige un nantissement ou une caution.

§ 4. — *Le prêt sur nantissement.* — Le nantissement suppose la remise effective de la chose donnée en garantie. Cette tradition est désignée par le mot *titennu*. Le sens de ce mot, qui revient fréquemment dans les actes de Kerkouk (nos 2, 4, 26, 30, 32, 43, 45, 47, 48, 68), a été fixé par V. Scheil à l'occasion d'une tablette de même provenance qu'il a publiée en 1918 (*Revue d'Assyr.*, XV, 69, l. 13 et 26) : le *titennu* implique une livraison.

Cette livraison est ici un élément d'un acte complexe dont la nature ne ressort pas clairement de la traduction, ni de l'interprétation proposée par M. Gadd. Au n° 62, il traduit *given on loan* (p. 134) : ce serait un simple prêt. Dans son introduction (p. 55), c'est un prêt mutuel. La convention consisterait en un échange temporaire de deux propriétés avec bail réciproque. Cette interprétation me semble méconnaître la nature du prêt et celle du louage : le prêt, ayant pour objet des choses fongibles, ne se conçoit pas pour un champ qui doit être rendu *in specie*. Le louage ne se conçoit pas pour des choses telles que le blé ou l'orge qui se consomment par le premier usage. Ce que l'on peut faire, c'est louer le champ qu'on a reçu en gage ; mais en ce cas il n'y a qu'un seul prêt, un seul louage. Il n'y a pas non plus transfert temporaire de la propriété du champ, car il est dit expressément que l'emprunteur reste assujetti au service de fief (*ilku*).

L'analyse de la convention montre que la tradition du champ, le *titennu*, est la contre-partie d'un prêt de choses fongibles. Elle procure au prêteur une sûreté contre l'insolvabilité de l'emprunteur. En même temps, le champ est loué au prêteur qui acquiert ainsi le moyen de se payer à l'échéance. En qualité de locataire, il perçoit les fruits dont la valeur se compense avec ce qui lui est dû en capital et intérêts, et l'indemnise des frais de culture. Cette convention a été très anciennement usitée en Chaldée : il y en a un exemple du règne de Sumuabum, le fondateur de la 1re dynastie Babylonienne (*Rev. d'Assyr.*, VIII, 70). Elle a été réglementée par les art. 49 et 50 du code de Hammourabi.

L'art. 49 prévoit le cas où une personne, qui emprunte de l'argent, remet au prêteur un champ de blé ou de sésame en lui disant : cultive le

champ, récolte et prends blé ou sésame qui s'y trouvera. Quand le cultivateur aura fait venir blé ou sésame dans le champ, le propriétaire du champ prendra, lors de la moisson, blé ou sésame qui s'y trouvera et donnera au prêteur du blé pour le capital qu'il a emprunté et pour les intérêts, et pour les frais de culture. — Si lors de la constitution du gage, la culture est déjà faite, le prêteur n'a droit qu'au remboursement du capital avec les intérêts (art. 50). — L'art. 52 ajoute que si le cultivateur a négligé de faire venir dans le champ, blé ou sésame, les obligations de l'emprunteur n'en subsistent pas moins.

Entre ces dispositions et celles des contrats de Kerkouk, il n'y a d'autre différence qu'une simplification introduite par l'usage : le prêteur se paie lui-même sur la récolte. Mais lorsque le prêt avait pour objet à la fois du blé et du cuivre ou du plomb, le droit du prêteur sur nantissement lui fournissait peut-être un moyen d'éluder la loi restrictive du taux de l'intérêt pour le blé.

Si le prêt a pour objet, non de l'argent, mais des choses fongibles pour lesquelles on n'a pas coutume de percevoir des intérêts, comme des vêtements neufs, une vache ou une brebis (n^{os} 32, 48), une servante, le prêteur rendra la chose ou la personne donnée en nantissement lorsque l'emprunteur lui restituera les objets prêtés.

Le prêt sur nantissement, combiné avec le louage au prêteur de la chose livrée en gage, était pareillement usité dans l'Elam. V. Scheil en a publié un exemple (*Rev. d'Assyr.*, 1915, XIII, 126) : pour sûreté d'une créance de 5 sicles d'argent, N. a reçu en location deux champs produisant blé et sésame, et des prairies où l'on élève des bouvillons. La location est faite avec la clause « Récolte et prends (*esip tabal*) » qui lui donne droit à la récolte en blé et sésame, et au croît du bétail élevé dans les pâturages. La tablette est datée de l'époque où Kuk Našur était gouverneur (*sukkal*) de Suse, au temps de la première dynastie Babylonienne. Kuk Našur fut contemporain de Hammourabi d'après Scheil, d'Ammizaduga d'après Ungnad.

Le prêt sur nantissement, tel qu'il a été pratiqué chez les Babyloniens, les Gutiens et les Élamites, ressemble par ses effets à la convention que les Grecs et les Romains ont appelée antichrèse, et qui aujourd'hui encore s'applique aux immeubles (C. civ. 2085). Le prêteur est autorisé à profiter des fruits de la terre, des services de la personne qui lui a été remise en gage à charge d'en imputer la valeur sur les intérêts, subsidiairement sur le capital. Il se fait ici une sorte de compensation entre la dette de l'em-

prunteur et celle que le prêteur a contractée envers lui en jouissant de sa chose [1].

Mais là où Grecs et Romains voyaient une convention unique, les Babyloniens distinguaient trois opérations : le prêt, le gage livré par l'emprunteur, le louage de la chose au prêteur. De ce qu'il y avait un louage de chose, ils en concluaient : 1° que le prêteur, locataire du champ, avait la charge de la culture, de même qu'il avait le profit de la récolte ; 2° que le prêteur qui n'avait pu faire la récolte parce que le champ avait été inondé avait le droit de retenir le champ (nos 26, 47, 48), sans doute jusqu'à ce qu'il ait pu recouvrer ce qui lui était dû. Mais aucune réclamation n'était admise pour une erreur dans la contenance du champ, telle qu'elle avait été déclarée (nos 2, 47, 48).

L'acte, rapporté dans la tablette mutilée n° 10, est-il un échange, comme Gadd le propose, d'ailleurs dubitativement ? Je ne le crois pas : les quatre frères en livrant à N. douze imer de terre qu'ils ont hérités, ne lui en transfèrent pas la propriété, car ils restent tenus du service de fief. Puis, en recevant de N. 5 imer d'orge et 20 mines de cuivre, ils s'obligent à lui rendre une quantité équivalente. De son côté N. promet de leur restituer leurs terres lorsqu'il aura été payé. L'acte envisagé est un prêt sur nantissement. Si le mot *titennu* manque dans le fragment conservé, la livraison des terres et des maisons spécifiées dans l'acte résulte de la clause qui exclut le reste des biens hérités par les emprunteurs. M. Gadd dit (p. 96) que le sens du verbe *ummu* (de *emedu*) n'est pas très clair. Mais l'idée de « se tenir sur un champ » s'applique exactement au prêteur qui a reçu une terre en nantissement. Elle était familière aux Babyloniens comme aux Romains ; on la trouve au temps de Šumuabum comme au temps d'Auguste [2].

§ 5. — *Le cautionnement.* — L'obligation contractée par l'emprunteur, peut être garantie comme toute autre obligation, par un tiers qui promet que le débiteur sera présent à l'échéance [3], ou qui s'engage directement à payer à défaut du débiteur. Ce tiers est une caution. Chez les Babyloniens son engagement a un caractère subsidiaire : c'est une différence avec le droit romain classique.

1. Cf. Édouard Cuq, *Nouv. Revue historique de droit*, 1910, XXXIV, 454 ; *Revue d'Assyriologie*, 1915, XII, 89-90.
2. Cf. Édouard Cuq, *Manuel des Institutions juridiques des Romains*, p. 609, 10 ; *Rev. d'Assyr.* XII, 89.
3. Cf. Scheil, *Rev. d'Assyr.*, XV, 86, d'après un contrat de la 4e année de Nabuchodonosor Ier (1142.)

Au temps de la 1re dynastie Babylonienne, la caution était désignée par le mot *qât* (main). On dit par exemple : A est la main de B (le débiteur). L'insuffisance de cette qualification a dû apparaître de bonne heure, car une caution peut intervenir, non seulement lors du contrat, mais aussi à l'échéance pour libérer un débiteur insolvable que la main du créancier a saisi. Le geste de la caution est ici exprimé par un verbe : *naśahu*, retirer. La caution retire la main du créancier. V. Scheil en cite des exemples dans des actes de Dilbat et de Sippar, des règnes d'Abiešu et d'Ammizaduga (*Rev. d'Assyr.*, 1917, XIV, 94).

A l'époque néo-babylonienne, le geste de la caution qui intervient au moment du contrat, est également exprimé par un verbe tel que *našu* lever, *nadanu*, tendre, *mahašu*, frapper. La caution lève la main ou la tend au créancier, ou bien frappe la partie antérieure (face, figure ?) du créancier. Ce dernier geste assez singulier est précisément celui qui était usité à Kerkouk [1] ; il est donc plus ancien qu'on ne croyait. Au nº 71, la caution est appelée *mahiś puti*.

A côté du cautionnement proprement dit, il y avait à l'époque néo-babylonienne une autre sorte de cautionnement, le cautionnement mutuel. Il avait lieu entre codébiteurs d'un créancier sans intervention d'un tiers. Ici encore l'usage est plus ancien : il existait à Kerkouk au xivᵉ siècle [2]. Les débiteurs se portent caution l'un pour l'autre. Chacun est tenu à un double titre : comme débiteur pour sa part virile ; comme caution pour la part des autres. La première tablette de la région de Kerkouk publiée par Th. G. Pinches en 1897 en offre un exemple : trois personnes ont entrepris, pour 5 *imer* de blé par an et une avance de 6 *imer* à titre de prêt, de moissonner un champ et de rentrer la récolte tant que le propriétaire vivra. Si elles n'exécutent pas leur obligation et que le blé vienne à périr, elles paieront au propriétaire une mine d'argent et une mine d'or. L'une pour l'autre est caution [3].

Cet acte montre que, dans le pays de Guti comme en Babylonie, il n'était pas facile de trouver des moissonneurs et que, au xivᵉ siècle comme à l'époque de Hammourabi et d'Ammizaduga, les propriétaires prenaient des mesures pour obtenir en temps utile la main-d'œuvre nécessaire.

1. L'explication de ce geste a donné lieu à diverses conjectures, mais on s'accorde à reconnaître que *mahis pûti* désigne la caution. Cf. Koschaker, *Bürgschaftsrecht*, 216.

2. Même usage en Assyrie, mais à une époque postérieure, au temps d'Assurbanipal (668-626), cf. Scheil, *Rev. d'Assyr.*, XV, 83, l. 4.

3. Cuneiform texts from Babylonian Tablets in the British Museum, 1896, part. II, pl. 21.

La différence est dans la sanction du contrat : à Dilbat, en cas d'inexécution de leur engagement, on procédait contre les moissonneurs d'après les lois du roi[1] ; à Kerkouk ils encouraient une peine pécuniaire assez élevée, fixée dans le contrat et dont ils garantissaient le paiement l'un pour l'autre.

§ 6. — *Louage d'ouvrage, échange et partage.* — 1. — Une personne se charge de faire mouler des briques (n° 68), de « tenir la tête d'un champ » (n° 43 *in fine*), c'est-à-dire de l'apprêter, de le défricher. M. Gadd a très bien vu (p. 120) que le n° 43 a trait à deux contrats conclus successivement entre les mêmes parties, mais je ne crois pas qu'il en ait exactement déterminé la nature. Le premier est un prêt sur nantissement, le second un louage d'ouvrage. L'acte a pour but de constater que la première affaire est réglée : le propriétaire foncier, qui a emprunté du cuivre et du plomb et qui a livré des terres (*titennu*, l. 3) en nantissement déclare avoir rendu la quantité prêtée et récupéré ses terres. La seconde affaire, qui a exigé comme la première, la tradition d'une terre, pourrait faire croire que cette tradition a eu le même caractère que la précédente, et par suite que l'emprunteur n'est pas libéré, qu'il a simplement substitué une terre à une autre : il n'en est rien. Le prêteur du premier contrat est, dans le second, un entrepreneur qui se charge de défricher une terre. M. Gadd traduit : « Aqawatil (le capitaliste) stand surety for the field » Je crois qu'il s'agit ici non pas d'une sûreté à donner au propriétaire, mais de l'obligation de défricher le champ, puis de le rendre au propriétaire. C'est le cas prévu par l'art. 63 du Code de Hammourabi. Le contrat ne parle pas de la rémunération de l'entrepreneur, parce qu'elle est fixée par loi Babylonienne à 1 *gur* de blé par *gan*, soit 120 litres par 65 ares.

La tablette déjà citée (p. 399), publiée par Th. G. Pinches, contient un autre exemple de louage d'ouvrage.

2. — Des propriétaires échangent une terre contre une autre (nos 38, 40), une maison à Arrapha contre des maisons voisines du temple (n° 39), un esclave contre 30 mines de plomb, 7 *imer* d'orge et 5 moutons (n° 52). Dans les trois premiers cas l'échange comporte une soulte : une âness un âne, un bœuf (n° 38), de l'orge, des vêtements (n° 39), de l'huile. grains, du cuivre (n° 40).

1. Sur l'usage du prêt pour avoir des moissonneurs, cf. Édouard Cuq, *Études sur le contrats de l'époque de la 1re dynastie Babylonienne*, 1910, p. 442.

Au temps de Hammourabi, chacun des coéchangistes jurait de ne pas demander la restitution de l'objet livré, sous peine d'avoir à donner une maison pour une maison (Gautier, n° 25). A Kerkouk, le serment n'est plus exigé; celui qui n'observe pas le contrat paie une mine d'argent et une mine d'or, ou une certaine quantité d'orge (n° 34).

3. — Le partage d'hérédité a lieu ordinairement à l'amiable (nos 6, 7). Le copartageant qui ne se conforme pas à l'arrangement qu'il a accepté ou qui se plaint de ce qui lui a été attribué, perd sa part d'héritage (n° 46) ou son droit à la maison qu'il a reçue (nos 6, 15, 46, 76). En principe, les parts sont égales; parfois, elles varient suivant l'âge (n° 15). L'aîné a double part (nos 5, 6).

Sous la 1re dynastie Babylonienne, le partage amiable, comme l'échange, était confirmé par un serment : chacun des copartageants jurait de ne pas revenir sur ce qui avait été convenu, de ne pas faire de procès à l'autre. A Kerkouk, il n'est pas question de serment ; mais la sanction est grave : c'est la déchéance du droit à l'hérédité.

§ 7. — *Les clauses pénales dans les contrats.* — La variété des sanctions prévues dans les contrats mérite d'être remarquée : au lieu de laisser aux juges le soin de décider, suivant les circonstances, quelle est la sanction appropriée, les parties la déterminent elles-mêmes au moment du contrat. Cette sanction est encourue de plein droit par celui des contractants qui tentera de se soustraire à son engagement par une poursuite en justice. Tel serait, d'après M. Gadd (p. 85), le sens du mot *ittabalkitu*. La clause figure dans les contrats de mariage (nos 12, 31, 33, 42), d'adoption (nos 11, 34, 51), d'échange (nos 10, 39, 40), dans les actes de partage (nos 6, 7), de cession de possession (n° 1). Elle se rencontre également dans un acte en forme de déclaration unilatérale (n° 59).

Je suis porté à croire que le mot *ittabalkitu* a un sens moins étroit et qu'il désigne d'une manière générale la violation d'un engagement. Il en était ainsi à l'époque antérieure, et rien ne prouve que la signification ait été restreinte dans la suite. Le verbe *balâqu* est employé en ce sens à Sippar au temps de Sinmubalit (Schorr, 216), aussi bien qu'à Suse vers la même époque d'après une inscription publiée par V. Scheil (*Rev. d'Assyr.*, 1925, XXII, 160, l. 23). La sanction seule est différente : à Sippar, c'est une peine pécuniaire, un tiers de mine d'argent; à Suse, on joint à la peine pécuniaire une peine corporelle (main et langue coupées). A Arrapha, c'est l'usage Babylonien qui a prévalu.

La peine convenue est ordinairement pécuniaire et assez forte : 1 mine d'argent et 1 mine d'or (nos 10-12, 20, 31-34, 36, 39-42, 44, 49-52). Elle s'élève à 2 (no 1) et même à 10 mines d'or (no 59). Elle est réduite à 4 si d'or (1/9 de mine) au no 62. Parfois la peine est fixée en nature : récolte d'un champ, une certaine quantité d'orge (nos 43, 38), 4 servantes (no 54). Elle peut aussi consister dans la déchéance d'un droit (nos 5, 6, 7, 46)[1].

Exceptionnellement la peine convenue est une mutilation : enfoncer un coin dans la bouche pour briser les dents (*Beitr. zur Assyr.*, VI, 5, 31), crever les yeux (Chiera, 8)[2].

D'après M. Gadd, ces peines seraient étrangères aux Babyloniens. Mais il y a des exemples de peines pécuniaires contractuelles sous Abil Sin (Ungnad, *H. G.*, 1050) et sous Hammourabi (*ibid.*, 699), bien qu'elles soient d'un taux moins élevé (1/2 mine, 2 sicles d'argent). Il y a aussi des exemples de peines corporelles : couper les mains, la langue; briser les dents, percer le nez, verser de la poix bouillante sur la tête. Ces mutilations sont un vestige d'une coutume qui existait à Lagaš vers 2650 (*Z. f. Assyr.*, XXV, 211), à Malamir dans l'Elam après 2195 (Scheil, *Rev. d'Assyr.*, 1925, XXII, 162, où il rectifie une conjecture antérieure), en Cappadoce, au temps des rois d'Ur (*ibid.*, VIII, 142); à Sippar, sous Abil Sin (Schorr, 229 et p. 350) ; à Tirqa au temps du roi Kassite, Kaštiliaš, à la fin du XVIIIe siècle.

En résumé, si l'on en juge d'après les tablettes publiées jusqu'ici, l'état du droit dans le pays de Guti de 1350 à 1250 n'est pas très différent de celui qui existait sous la Ire dynastie Babylonienne. La fusion des peuples s'est opérée dans l'intervalle. Les coutumes se sont unifiées sous la domination des rois de Babylone. Malgré le changement de dynastie, le Code de Hammourabi est resté pendant plusieurs siècles le fondement du droit, même dans le pays de Guti qui n'a pas été rattaché à la Babylonie d'une façon permanente. A part les dérogations ou simplifications que j'ai relevées dans les actes relatifs au mariage et à l'adoption, les contrats de Kerkouk ne présentent que peu d'innovations. Des renseignements plus complets seront bientôt fournis par les tablettes recueillies par M. Chiera, et par celles que, dans une nouvelle campagne de fouilles, l'Université de Pensylvanie espère se procurer. Ces tablettes feront sans doute connaître dans son ensemble la vie juridique dans le pays de Guti pendant le siè

1. Sanction analogue dans les art. 91, 95 et 96 du Code de Hammourabi. Cf. Edouard Cu *Les nouveaux fragments*, p. 48 et 54.

2. Mesure prise contre une femme Habiru. Cf. sur les Habiri, Scheil, *Rev. d'Assyr.*, XII, 114.

qui a précédé la conquête assyrienne. Ce sera, pour une région différente, un événement analogue à celui qui s'est produit lors de la découverte de papyrus de l'époque Ptolémaïque ou gréco-romaine dans les ruines de certaines villes de l'Égypte.

Remercions M. C. J. Gadd de l'initiative qu'il a prise : elle permet de mesurer le chemin parcouru en un quart de siècle. Au lieu de donner simplement le fac-similé des contrats de Kerkouk, il a joint au texte la transcription et la traduction. Il a entendu faire une œuvre personnelle, et contribuer pour sa part au progrès de la science. Il a suivi l'exemple de son prédécesseur, le regretté L. W. King [1], dans une publication dont le *Journal des Savants* a rendu compte (1921, p. 20-29; 63-74; 111-118). En voici le résultat : sur 31 contrats de Kerkouk, que possédait depuis de longues années le British Museum, un seul avait été publié et traduit [2]; ils le sont tous aujourd'hui. C'est que la connaissance du droit Babylonien repose désormais sur un fondement solide : le recueil des lois Babyloniennes est à notre disposition. L'interprétation des actes juridiques, qu'on ne pouvait guère tenter autrefois sans une grande réserve, peut être abordée maintenant avec chance de succès.

Le travail de M. Gadd vient à point à la veille du 25e anniversaire de la publication du code de Hammourabi. En lisant son commentaire si remarquable à tant d'égards, ma pensée s'est reportée vers les deux savants à qui l'on doit le Code Babylonien : Jacques de Morgan, qui a découvert dans les ruines de Suse le bloc de diorite sur lequel il est gravé; Vincent Scheil, qui l'a déchiffré et traduit. On sait avec quelle maîtrise notre confrère a réussi en quelques mois à transcrire et à expliquer un texte législatif de près de 4.000 lignes. L'œuvre de Scheil a été féconde : elle a suscité de tous côtés des travaux qui ont mis en lumière les conceptions juridiques et les coutumes des Babyloniens aux différentes époques de leur histoire. Elle fournit de précieux matériaux pour l'étude comparative du droit dans l'antiquité. Grâce à elle, il a été possible de résoudre quelques-unes des difficultés que présente l'interprétation des contrats de Kerkouk.

Édouard Cuq.

1. *Babylonian boundary-stones and Memorial-tablets in the British Museum*, edited by L. W. King, 1912.
2. *Proceedings of the royal Asiatic Society*, 1897, p. 590.

LE SANCTUAIRE D'OLYMPIE

E. Norman Gardiner. *Olympia, its history and remains.* Un vol. grand in-8°, xx-316 p., 129 fig. en pages ou hors texte, Oxford, at the Clarendon Press, 1925.

Deuxième article [1].

LES GRANDS TEMPLES.

M. Norman Gardiner est un guide diligent qui, à travers la pinède drue de l'Altis et les édifices en ruines, a promené ses lecteurs avec méthode. On lui saura gré d'avoir partout donné un résumé clair, souvent critique, des recherches de la mission allemande par qui furent faites les fouilles. Encore ajoute-t-il maintes observations personnelles, attestant que son livre n'est pas une simple *Somme*. Il eût valu la peine de marquer, page à page, l'état des questions et les découvertes, au besoin les doutes ou incertitudes qui subsistent. Je me contenterai d'arrêter le lecteur français à l'essentiel : devant les deux grands temples dont tous les autres édifices semblent les satellites ; vers eux convergeait jadis la piété des pèlerins ; le hasard qui les a passablement conservés a permis qu'ils pussent rester, pour nous encore, les points centraux du sanctuaire : l'Héræon et le *naos* de Zeus Olympien.

C'est à l'entour de leurs vestiges sacrés que la curiosité archéologique a continué de se faire insistante ; si bien qu'il arrive qu'on interroge toujours leurs restes, et la documentation la plus consciencieuse doit être continuellement renouvelée, sur le site même. Pour l'Héraeon d'abord ; on sait qu'il avait eu d'emblée, dans l'histoire de l'architecture grecque, le rang et la valeur d'un *incunable*. Il n'y a pas si longtemps que les primitives *case sante* de Délos ou de Delphes, celles de Prinias, de Néandria, de Thermos par ailleurs, ont multiplié les témoins des premiers essais de la construction archaïque à programme religieux, et donné à comprendre qu'en Grèce même, certaines théories trop intellectualistes sur le développement de la « maison divine » pourraient, ici ou là, recevoir des faits nouveaux un correc-

1. Voir le premier article dans le cahier d'avril 1927, p. 152.

tif inattendu. Les plus vieux monuments de Thermos, dont l'analogie si spéciale avec l'Héræon olympique a été rendue sensible, permettent, par bonheur, de relier l'histoire de l'Héræon même, sur place, à celle des maisons quasi contiguës de l'Altis, demeures humaines de plan absidial. La comparaison invite à reléguer comme vieillies les démonstrations jadis en honneur, par où l'on croyait établir, grâce à un « doublement » supposé, le passage du type du *mégaron* mycénien développé (Tirynthe) à celui du temple grec avec *pronaos* et *opisthodome*. Restait que la longue bâtisse olympique de la parèdre de Zeus — avec ses colonnes disparates, les revêtements des antes du *prodomos* et des jambages de la porte, avec le dispositif des orthostates à l'extérieur du *naos* correspondant en hauteur aux quatre basses assises internes — pouvait paraître offrir un précieux exemple du passage de la construction en bois à celle en pierre. Au dernier quart du XIX[e] siècle, l'Haræon fut ainsi réputé « pierre angulaire » d'une théorie archéologique, qui établissait pareillement, dans l'histoire de la sculpture, un progrès continu de la taille du *xoanon* à celle des premières effigies en pôros, se flattant de ne laisser, ici ou là, qu'une faible part à l'inévitable hypothèse. Hélas! partout que de révisions désormais nécessaires, que de complications, et combien moins de certitudes ! Aussi est-il plus que jamais indispensable de bien regarder les ruines, là où elles contentent encore notre recherche, si conjecturale.

C'est ce qu'a fait à nouveau, après la première publication officielle, M. W. Dörpfeld, dont la compétence est connue ; quant à ses travaux de 1922, une récente publication, dont M. Norman Gardiner n'a pu se servir qu'au dernier moment (note add. de la p. 216), précise les résultats acquis [1]. Il semble que l'illustre maître des études architecturales allemandes, ayant découvert précédemment les maisons « préhelléniques » de l'Altis, n'ait pas voulu désormais laisser les dieux... en retard sur les hommes. Et il allonge singulièrement le vénérable passé de la déesse qu'on adorait au pied du Cronion. En serais-je trop surpris, après ce que j'ai dit dans un précédent article [2] ? M. N. Gardiner proposait d'attendre, pour l'introduction d'Héra à Olympie, le temps — d'ailleurs incertain — de Pheidon d'Argos et de sa guerre de conquête en Élide [3] ; assez malencontreusement, il aurait voulu nier l'antiquité bien plus haute de l'Héræon, malgré

1. *Athen. Mitt.*, XLVII, 1922, p. 30-42.
2. *Journ. Savants*, avril 1927.
3. P. 52, 88, 207.

les vestiges retrouvés sous l'*opisthodome* et l'existence évidente de couches archéologiques superposées (p. 206), sur le site élu pour le temple. Pourtant, contre A. Furtwaengler, M. W. Dörpfeld n'avait-il pas déjà jadis tenté d'attribuer au XIe-Xe siècle les origines de la construction sacrée [1] ? On ne l'avait guère suivi, il est vrai, et la tradition officielle des modernes s'arrêtait plutôt à la fin du VIIIe siècle, sinon plus bas : sans accorder sa doctrine avec la date qu'il donne ailleurs pour Pheidon, cru responsable de la construction du temple subsistant [2], M. Norman Gardiner est descendu parfois même jusqu'à la période du VIIe siècle (p. 210). Tout inverse reste la tendance, obstinément suivie, de l'archéologie allemande; approuvé, semble-t-il, par M. E. Buschor, M. W. Dörpfeld pense avoir réussi maintenant à démontrer l'existence de trois temples successifs, au même lieu ; et le plus ancien irait remonter à l'époque « géométrique », comme le temple à colonnade elliptique de Thermos [3]. Il y aurait eu ainsi trois groupes de trouvailles successives, à distinguer : donc, un temple I, moins étendu vers l'Ouest, à peu près sur l'emplacement de l'actuelle *cella* et de pareille orientation : c'était probablement un édifice *in antis*, pourvu déjà d'un *prodomos* et d'un *opisthodome*, construit en briques sèches sur une fondation de pierre brute. Les bronzes trouvés à son niveau seraient aussi... du XIe siècle, tel un guerrier, dont M. Norman Gardiner, pour les besoins de sa démonstration (favorable à l'antériorité du pouvoir divin mâle), ferait volontiers, mais sans preuve, un Zeus [4]. Quant à la céramique correspondante, elle aurait seulement les apparences du « protocorinthien [5] » : technique locale similaire, et d'un caractère précurseur, elle serait à reculer de plusieurs siècles dans le passé. Attendons confirmation pour voir s'il faut, sur ce point,... et ailleurs, bouleverser notre science qui ne serait plus qu'erreur acquise ; sur toute la civilisation géométrique, M. W. Dörpfeld a maintes idées dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles lui sont fort « personnelles ». Il convient d'entrevoir du moins, ici, ce que leur adoption exigerait ; on nous assure par exemple que la tête d'Héra (fig. 57), provenant de l'Héræon olympique, devra être aussi reportée au XIe siècle, et qu'il ne faudrait plus,

1. *Olympia*, II, 35-36 ; cf. *Athen. Mitt.*, XXXIII, 1908, p. 185.
2. P. 88-89, p. 207. On nous dit bien qu'on retrouverait la mesure du *pied* de Pheidon dans l'Héræon (colonne, entraxe, etc.) ; mais ce n'est pas là, tant s'en faut, le seul endroit, à Olympie même, où l'on fasse aisément telle constatation (cf. p. 235, n. 1).
3. *Bull. corr. hellén.*, XLVI, 1922, p. 515 ; XLVIII, 1924, p. 481.
4. P. Steiner, *Athen. Mitt.*, XXXI, 1906, p. 219-227, pl. XVIII ; cf. N. Gardiner, *Olympia*, p. 207, fig. 54, p. 212.
5. E. Buschor et B. Schweitzer, *Athen. Mitt.*, XLVII, p. 48-50.

dès lors, parler des « anachronismes » d'Homère, lorsqu'il dresse à Troie des statues de culte et des temples ; la première chapelle d'Héra dans l'Altis, avant le premier millénaire, aurait eu déjà ses images sacrées — ἔργα ἀπλᾶ, dira Pausanias : peut-être une paire de divinités trônant ; et une patte de lion proviendrait de leur siège. Or, tout cela restait précédemment daté, selon Furtwaengler, du VII^e siècle seulement ! Quant au deuxième temple (X^e siècle ?), il aurait à la suite d'un incendie — ou d'un glissement de la terre du Cronion —, remplacé un jour, selon la règle, à un niveau exhaussé de cinquante centimètres environ, l'édifice précédent, détruit ; le soubassement était cette fois, paraît-il, de gros blocs taillés ; et la *péristasis* apparut, principe qui devait survivre. Naturellement, les colonnes étaient de chêne, et quand la bâtisse, — non brûlée, peut-être inachevée, — ne parut plus idoine, on garda ces durs soutiens sacrés primitifs, pour étayer la troisième chapelle ; au II^e siècle encore après notre ère, Pausanias ne notait-il pas l'existence, si vénérable, d'une colonne-relique en bois, à l'*opisthodome*, soit qu'il l'ait vue, soit qu'on lui en eût fait mention ? Dans le second temple aussi, aurait apparu le dispositif des murs de refend transversaux, destinés à faciliter l'établissement de la charpente, en réduisant la portée des étais : et ce serait l'origine de la division intérieure — si curieuse, mais non pas peut-être insolite — en travées latérales, niches ou tabernacles impossibles à comprendre autrement. Toute l'économie essentielle était dès lors décidée ; à son tour, le temple III, celui dont nous voyons les restes, et qui serait en définitive du VIII^e siècle [1], n'eut plus qu'à s'exhausser, — de quatre-vingts centimètres, semble-t-il, — au-dessus du remblai préparé pour la construction nouvelle. On se doute bien que cette succession a été rapide, puisque, cette fois les dimensions concordent, et qu'il y a eu maints remplois ; on a trouvé, d'ailleurs, des tessons « protocorinthiens » avec des plaques de bronze à décor orientalisant aussi bien au-dessus qu'en dessous du temple II ; l'acrotère qui, d'un côté, couronnait le faîte, et dont nous avons maintenant un type analogue à l'Aphrodision d'Égine [2], atteste aussi la date proposée : en rapport à la fois avec le développement du vrai style protocorinthien, et toutes les traditions que Pausanias a sauvées [3].

Certes, il faut s'engager assez prudemment dans ces déductions, et réserver

1. Pour W. Dörpfeld, *l. l.*, p. 37, ce serait là aussi la vraie date du temple de Palaeopolis à Corfou, qu'il dit de peu postérieur à la conquête de l'île par les Corinthiens (en 734).

2. *Arch. Jahrb.*, *Anzeiger*, XL, 1925, p. 319.

3. Le temple aurait été élevé par les habitants de Scillonte, huit ans après qu'Oxylos devint roi (V, 16, 2).

au moins la question des premières dates, liée à des théories quelque peu révolutionnaires, auxquelles on n'applaudira pas volontiers. Du moins, la succession des trois édifices, à Olympie comme ailleurs, est en principe vraisemblable, et le culte de la déesse patronne des *Heræa* y gagne une ancienneté singulière, dont, pour ma part, je n'ai guère à m'alarmer. Encore y avait-il eu, peut-être, tout d'abord, au pied du Cronion, un simple autel en plein air, honoré d'agrestes offrandes dont les poulains et les veaux de la Pisatide faisaient tous les frais ; Zeus, véritable dieu « consort », a pu être provisoirement installé dans l'Héræon, quand il n'occupait pas déjà, plus au Sud, sa belle demeure d'éternité ; mais, jusqu'au VIIe siècle encore [1], comment ne pas convenir que sa parèdre était maîtresse *chez elle*, dispensatrice d'une hospitalité de caractère *matriarcal* ? On comprend que l'auteur anglais d'*Olympia* ait mentionné les fouilles de 1922 sans commentaire ; il s'est donné beaucoup de mal pour expliquer ailleurs l'énigme des colonnes disparates, et leur remplacement *lent et progressif* [2]. Mais il ne triomphe guère en cet essai difficile, non plus que lorsqu'il tire argument de la rareté des ex-voto à forme féminine, sur l'emplacement de l'Héræon, lieu d'un culte agraire. M. W. Dörpfeld a cru précisément pouvoir démontrer que, tout près, au voisinage de l'exèdre dit d'Hérode Atticus, il y aurait eu déjà une source très ancienne, ombragée de platanes — celle que vit Pausanias, — puis une fontaine grecque ensuite ; entre l'exèdre et le trésor de Sicyone, le petit édifice adossé à la colline serait, non le temple de Sosipolis, mais précisément la grotte sacrée primitive de la Rhéa idéenne, grotte où l'on plaça un jour la naissance de Zeus [3].

M. W. Dörpfeld, qui a annoncé un nouveau livre sur l'Olympie primitive, doit tenter d'expliquer le rapprochement insolite, surtout aux angles, des colonnes de l'Héraeon III, le remplacement des soutiens isolés, et la raison d'être du dispositif intérieur, avec les niches des longs côtés. On peut attendre beaucoup de la science technique allemande pour ces questions. Je mentionnerai ici certaines observations que j'ai pu faire de mon côté, avec M. J. Replat, sur le site même, en 1924. Ayant déjà soupçonné alors, et par ailleurs, — dans la *cella* du grand temple delphique, — l'existence de socles d'offrandes longitudinaux, voire peut-être à l'arrière, celle de petites chapelles latérales délimitées — en place de la double colonnade traditionnellement restituée, — nous avions voulu compléter nos recherches

1. *Contra*, N. Gardiner, p. 52.
2. *L. l.*, p. 209-210.
3. Elle aurait disparu au IVe siècle, dans les remaniements de la terrasse des Trésors.

sur les ordres intérieurs, à Olympie mêm Dans l'Héræon, M, Norman Gardiner, qui a reproduit après bien d'autres (p. 208, fig. 55) le plan allemand, signale comme du dernier état les huit colonnes de pierre des nefs latérales, et les murets transversaux, unissant, a-t-on cru, de deux en deux, les soutiens isolés aux longues parois de la *cella*. Il y aurait eu ainsi quatre chapelles de chaque côté[1], avec un réduit derrière la base des statues de culte. Le dernier historien anglais d'Olympie a accepté l'explication traditionnelle des murets, et il y voit, hardiment peut-être, le prototype de l'arrangement fait plus tard à Phigalie. Ces sortes de contreforts auraient été coupés (?) quand on est passé, pour l'ordre intérieur, des colonnes de bois à celles de pierre (p. 212). Je crois que ce ne sont pas seulement les murets, qui — pour la partie supérieure, au moins — doivent, en ce second état, disparaître, mais... les colonnes mêmes ! Rien n'a été retrouvé de ce qu'on eût supposé leur dernier modèle ; les trois chapiteaux doriques en poros, disparates, qu'on leur avait attribués assez au hasard, n'ont point été recueillis, tant s'en faut, sur place. Les traces d'implantation de colonnes en pierre non cannelées, traces qu'on avait signalées sur le « stylobate » (?) Nord, restent invérifiables ; d'ailleurs, le placement qu'elles détermineraient, dans l'axe même des colonnes extérieures, ne paraît guère vraisemblable ; l'on doute aussi, *in situ*, de l'existence de cloisonnements élevés jadis assez haut (?) sur les murets transversaux, dont il ne subsiste... que des fondations mal liées et fort légères[2]. Comment, d'ailleurs, eût-on associé vers le faîte ou plus bas de tels refends, avec les pseudo-colonnes intérieures? Ce n'est pas ici le lieu d'indiquer en détail nos constatations. Je dirai seulement qu'elles contredisent, sur plusieurs points, les relevés d' « état actuel » antérieurs, et qu'elles nous forcent à penser que la colonnade intérieure primitive en bois — celle-ci bien certaine[3] — n'a jamais dû être restaurée, à la fin, avec des soutiens *en pierre*. Fait décisif : on ne voit pas l'indication de parastades, à l'Héræon, aux extrémités supposées des deux « colonnades »[4]. Ce qu'on pourrait supposer, au deuxième état, c'est sans doute la mise en place de longs socles à offrandes, comme ceux que

1. On n'a point manqué — recherche bien vaine — de mettre en relations les huit chapelles avec les seize femmes qui tissaient le *peplos* pour la fête d'Héra ! Mais, au temps de Pausanias, du moins, on tissait cette offrande... à Élis.

2. Il y a eu aussi partout un piquetage pour pose d'un stuc pariétal, et cela... même derrière les prétendus « pans de murs » !

3. *Contra*, P. Ducati, *Arte class.* 2, p. 117-118.

4. Le cas n'est pas le même au temple de Zeus, où l'ordre intérieur n'est certes pas niable.

nous pressentons aussi dans le grand temple d'Apollon à Delphes, avec, çà et là par derrière, des refends bas déterminant des niches [1]. Peut-être n'est-ce pas d'ailleurs seulement à l'Héræon (et à Delphes !) qu'on a abusé de la restitution de pseudo-colonnades intérieures.

CH. PICARD.

(*La fin à un prochain cahier.*)

1. Dans une de ces niches était la *copie* de l'Hermès de Praxitèle. Car il devient de plus en plus difficile — d'après le style de la base et d'autres indices — de croire l'œuvre retrouvée attribuable au IVe siècle.

LIVRES NOUVEAUX

Union Académique internationale. *Corpus vasorum antiquorum. — United States of America, Hoppin and Gallatin collections*, par J. C. Hoppin et A. Gallatin. Un vol. in-4°, 42 p., 53 pl. Paris, E. Champion, 1926. — *France, Musée du Louvre*, par E. Pottier, fasc. 4. Un vol. in-4°, 47 p., 49 pl. Paris, E. Champion, 1926. — *Great Britain, British Museum*, par A. H. Smith et F. N. Pryce, fasc. 2. Un vol. in-4°, 35 p., 48 pl. Londres, B. Quaritch, etc. et au British Museum ; Paris, E. Champion, 1926. — *Italia, Museo nazionale di Villa Giulia in Roma*, par G. Q. Giglioli, fasc. 2. Un vol. in-4°, 28 p., 49 pl. Milan-Rome, Bestetti et Tumminelli ; Paris, E. Champion, [1926]. — *Danemark, Copenhague, Musée national* (collection des antiquités classiques), par Ch. Blinkenberg et K. Friis Johansen, fasc. 2. Un vol. in-4°, 39 p., 49 pl. Paris, E. Champion ; Copenhague, Branner, [1926].

Depuis notre dernier compte rendu (avril 1927, p 181-182), le *Corpus Vasorum Antiquorum* a fait des progrès considérables et aujourd'hui nous n'avons pas moins de cinq fascicules nouveaux à analyser. Quatre viennent ajouter une unité de plus à des séries dont la publication était déjà commencée ; le cinquième inaugure une section dont les débuts seront salués avec une faveur égale à celle qui a précédemment accueilli l'instauration des autres puisqu'il nous apporte la première contribution des États-Unis à la grande œuvre dont la réalisation se poursuit, comme on le voit, avec une régularité parfaite et un succès croissant.

Le fascicule américain est consacré à deux collections privées dont le catalogue a été dressé par leurs possesseurs : la collection Hoppin qui, depuis la mort de ce regretté céramographe, est au Fogg Museum of Art à Cambridge, Mass., et la collection Gallatin, de New-York : des descriptions minutieuses accompagnent les cinquante-trois planches de cet album. La collection Hoppin en retient vingt ; on notera un cratère de style chalcidien, un skyphos du Cabirion avec Ulysse et Circé, une amphore panathénaïque mentionnant l'archontat de Theophrastos, qu'Hoppin avait d'abord datée de 313-312, mais qu'il remonte maintenant, selon l'avis de von Brauchitsch, à 340-339, quelques vases attiques à figures noires et des vases attiques plus nombreux à figures rouges, notamment une coupe rehaussée de scènes bachiques, attribuée avec vraisemblance à Douris, et une péliké avec deux représentations exceptionnelles : Héraclès qui porte, suspendues à un bâton reposant sur son épaule gauche, deux jarres à vin, et, de l'autre côté, un Silène curieusement vêtu, attentif à manœuvrer une corde fixée à l'extrémité d'un levier et à laquelle est attaché un seau. Un stamnos décoré de superbes tableaux dionysiaques, où l'on admire la tête renversée en arrière d'une Ménade perdue dans son extase, et quelques lécythes à figures noires ou polychromes terminent la recension.

La collection Gallatin, à laquelle sont réservées trente-deux planches en noir et une en couleurs, renferme de bons exemplaires du style attique à figures noires, surtout des amphores à fond libre ; parmi les vases attiques à figures rouges, je relève d'abord deux coupes qui offrent sur les revers toutes deux des scènes de palestre et à l'intérieur l'une, un jeune guerrier s'appuyant sur sa lance, l'autre, Méléagre tuant le sanglier de Calydon, vase remarquable qu'Hoppin et M. Beazley attribuent au

peintre de Penthesilée, puis de belles amphores du type de Nola, des lécythes dont l'un est orné d'une scène à trois personnages devant un tombeau reproduite en couleurs, enfin quelques vases plastiques, au nombre desquels figurent deux rhytons, en forme de tête de mouton et en forme de deux têtes accolées de Ménade et de Silène.

Ce fascicule est le premier qui ait été conçu pour nous fournir l'inventaire de collections particulières ; des catalogues de ce genre rendront les meilleurs services et il faut souhaiter qu'ils se multiplient dans le cadre du *C. V. A.* pour mettre à notre disposition des matériaux qui trop souvent demeurent peu connus ou malaisément accessibles.

M. E. Pottier nous gratifie d'un quatrième cahier relatif aux collections céramiques du Louvre. Quatre planches y montrent les vases et fragments provenant d'Hissarlik (style de la Troade) et de Yortan (style de la Mysie, fouilles Gaudin en 1901) ; le style chypriote en occupe dix autres, dont moitié pour des produits antérieurs à la période hellénique et moitié pour des produits de cette période, les vases mycéniens étant mis à part, car M. Pottier ne regarde pas comme démontrée leur fabrication à Chypre même. Outre cette catégorie nouvelle dont il amorce la publication, le fascicule nous livre, en vingt-quatre planches, la suite des amphores attiques à figures noires et, en dix planches, celle des cratères attiques à figures rouges de la seconde moitié du v^e siècle et du début du iv^e. Dans le style à figures noires, la place principale est tenue par les amphores de Nicosthènes que le Musée possède en abondance : chacune d'elles est illustrée par plusieurs images qui permettent d'étudier toutes les particularités de sa décoration, aux anses et au pourtour de l'orifice aussi bien que sur le col et la panse ; certaines d'entre elles sont reprises sur une planche en couleurs.

Ce fascicule du Louvre comporte deux innovations qui en rendront la consultation plus facile : dans le texte, un signe spécial indique la description des parties importantes du vase ; sur les planches, un signe spécial répété devant les numéros de plusieurs figures désigne les différents aspects ou détails du même vase ; ces deux additions nous paraissent fort heureuses.

Signalons également que la librairie E. Champion a réuni les quatre premiers fascicules du Louvre sous une seule couverture en un gros volume qui se compose de 195 planches et de leur texte explicatif.

La seconde livraison du British Museum est l'œuvre de MM. Smith et Pryce. Vingt planches nous font retrouver la céramique chypriote, dont le premier cahier contenait les vases de l'âge du bronze et les vases mycéniens ; celui-ci rassemble les vases de l'âge du fer, de 1100 à 300 av. J.-C. Nous passons ensuite à seize planches qui mettent sous nos yeux des coupes attiques à figures noires : celles de Vourva, les deux coupes découvertes à Siana (Rhodes) qu'on rattache aujourd'hui de préférence à la céramique attique, les nombreuses coupes des « petits maîtres », dont beaucoup sont signées et dont deux ont un intérêt spécial par leurs sujets : celle de Xénoclès avec des groupes de divinités et celle de Phrynos avec la présentation d'Héraclès à Zeus et la naissance d'Athéna ; les coupes attico-ioniennes à yeux, parmi lesquelles celle où Helbig voyait la revue de l'armée athénienne sous Pisistrate mérite une place de choix. Le troisième des grands ensembles entre lesquels est réparti ce fascicule (douze planches) comprend les vases appartenant à la fabrique de Paestum, qui comptent entre autres le cratère signé de Python avec Alcmène sur le bûcher, et les vases campaniens à figures rouges. Cette riche série de l'Italie méridionale fait pendant aux vases apuliens dits de Gnathia que renfermait la première livraison.

Le fascicule second du Musée national installé à Rome dans la Villa Giulia, dû, comme le précédent, à M. Giglioli, est, lui aussi, d'un très vif attrait. Il concerne d'assez nombreuses séries diverses. En premier lieu, quatre planches présentent la continuation des vases attiques à figures noires ; puis, et surtout, nous avons, en huit planches, la suite et la fin des cratères attiques à figures rouges de style sévère et, sur dix-sept planches, les coupes attiques à figures rouges, en particulier deux belles coupes au nom soit de Skythès, soit de Pamphaios, celle-là déroulant sur ses revers des exploits de Thésée et ornée à l'intérieur d'un éphèbe qui joue de la lyre (reproduit en couleurs), celle-ci agrémentée à l'intérieur d'Ulysse sous le ventre du bélier et à ses revers de la dispute du Trépied delphique et d'une scène dionysiaque. Un cratère de style fleuri, avec Héraclès introduit par Athéna dans l'Olympe, et deux lécythes polychromes sur fond blanc s'adjugent encore deux planches ; nous arrivons ensuite à des séries italiotes : la suite du bucchero (deux planches), celle du style falisque, cratères et stamnoi, œnochoé, coupes (dix planches), et le style dit de Volsinii (fin du IIIe siècle — première moitié du IIe), qui compte six stamnoi et quatre cratères à volutes distribués sur six planches.

MM. Blinkenberg et Johansen, pour la céramique du Musée national de Copenhague, ont adopté l'ordre chronologique. Le premier fascicule nous avait laissés au milieu des vases mycéniens trouvés à Rhodes ; c'est à la fin de cette série très copieuse et très variée que le second donne tout d'abord quatorze planches ; deux autres, relatives à des vases mycéniens de provenances diverses, nous conduisent aux styles géométriques, qui garnissent dix planches : ce sont surtout des vases attiques, dont certains sont célèbres : l'œnochoé sur laquelle se développe le combat d'un bateau de guerre contre des forces armées de terre ; le canthare qui est orné de scènes de jeux et d'exercices, parmi lesquelles se glisse un motif orientalisant, deux lions dévorant un homme. Six planches sont dévolues aux vases archaïques grecs orientaux, notamment des plats et des œnochoés de style rhodo-milésien et quatre amphores du style de Fikellura. Après une planche de vases-figurines archaïques (bustes humains, animaux), nous abordons les céramiques argivo-corinthiennes (quinze planches) : vases argiens, « sicyoniens » ou protocorinthiens, corinthiens et leurs imitations italiques ; il convient de citer à part le magnifique plat corinthien, reproduit en couleurs, sur lequel s'affrontent deux sphinx assis, d'un splendide effet décoratif.

Telle est la nouvelle et importante contribution qu'a reçue le *C. V. A.* dans les derniers mois de 1926 et au début de 1927. Au moment même où nous écrivons ces lignes, on commence à distribuer le premier fascicule de l'Ashmolean Museum d'Oxford, par M. Beazley : c'est le quatorzième de l'ouvrage. On peut mesurer par là quelle activité intense anime la vaste entreprise collective de l'Union Académique internationale.

A. Merlin.

Joseph Colomins Roca avec la collaboration de dom Beda Maria Espona *Prehistoria de Montserrat*. Un vol. in-4°, 132 p. avec LV pl. et 79 fig. Espagne, Monastère de Montserrat, Paris, Champion, 1925.

Les fouilles exécutées dans la région de Montserrat (*Coves de Santa Cecilia*, *Cova gran de Collbato*, *cova Freda de Collbato*) ont fait connaître un nouveau groupe de civilisation énéolithique en Catalogne. Par suite de leur situation en un point où se joignent ces diverses cultures, les mobi-

liers funéraires offrent un mélange de types assez variés, couteaux de silex semblables à ceux recueillis dans les tombes mégalithiques, vases de forme almériens et poteries à décors de cordons en reliefs à impressions digitales identiques à ceux des autres groupes catalans. Avec ces objets, on trouve une céramique particulière aux grottes du Montserrat. Le potier qui a utilisé pour l'établissement du décor une valve de coquillage (*cardium tuberculatum L.*, *pecten pilosus L.*) s'est inspiré de l'ornementation du campaniforme ; les impressions, parfois mêlées à des incisions, ont souvent pour point de départ ces anses et se combinent en des motifs extrêmement variés.

Raymond LANTIER.

J. SERRA-VILARO. *Escornalbou prehistorich.* Un vol. in-8° de 62 p., XLIII pl. et 11 fig. dans le texte. Castel de San Miguel d'Escornalbou, 1925.

Au-dessus de la plaine fertile de Tarragone se dresse la masse de calcaire rougeâtre de l'Escornalbou. A l'ouest et au nord, parmi le chaos des roches, s'ouvrent des cavernes la plupart du temps inhabitables par suite des ruissellements occasionnés par les eaux fluviales. Seule, la *cova Josefina*, protégée par d'énormes blocs, fait exception. Dans deux de ses salles, on a retrouvé les traces d'une occupation humaine dont la phase la plus importante se place à l'Enéolithique et au début du Bronze. Les trouvailles de céramique ont été particulièrement abondantes, vases ornés de cordons en relief à impressions digitales formant des combinaisons variées, poteries lisses, et bols hémisphériques du type de Palmella et de Ciempozuelos, ornés d'incisions profondes disposées en hachures, lignes courbes, bandes parallèles, dents de loup, pointillés, etc. Des moules pour poinçons de cuivre, et un vase troué pour l'épuration du minerai, semblable à celui de la mine de Riner, témoignent d'une exploitation très ancienne des gisements métallifères du versant septentrional de l'Escornalbou.

Raymond LANTIER.

P. PARIS, G. BONSOR, A. LAUMONIER, R. RICARD, C. DE MERGELINA. *Fouilles de Belo* (*Bolonia, province de Cadiz (1917-1921)*. T. II. *La Nécropole*. Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes hispaniques, fasc. VI *bis*. 1 vol. in-8° de 214 p. avec XXXIII pl. et 103 fig. Bordeaux et Paris, 1926.

Le cimetière de Bolonia, exploré par les membres de l'Ecole des Hautes Etudes hispaniques sous la direction de M. G. Bonsor est après celle de Carmona la nécropole romaine la plus importante fouillée jusqu'à ce jour en Espagne. Seule la partie située à l'ouest de la ville, en bordure du rivage, a pu être dégagée. Les tombes les plus anciennes, à inhumation, appartiennent au règne de Claude ; elles ont été découvertes à une certaine profondeur sous les incinérations des trois premiers siècles de l'Empire. Les premières sépultures de ce genre sont encore très simples ; les cendres recueillies dans un coffre de pierre, une urne de terre, parfois de verre, sont enfouies dans le sol sur l'emplacement du bûcher ; près d'elles sont déposés les récipients ayant contenu les offrandes, une cruche, une écuelle et un gobelet ; un buste grossier, le muñeco, surmonte la fosse. A partir du second siècle apparaissent des monuments dressés au-dessus du caveau maçonné où sont disposées les urnes funéraires, stèles pyramidales parfois précédées d'une table à libations, caissons demi-cylindriques, mausolées, enclos rectangulaires délimitant l'emplacement de l'*ustrinum*. Les mobiliers sont plus complexes,

vases, monnaies, miroirs métalliques, bagues, poinçons en os, ivoire ou argent, colliers supportant une bulle, etc. Autour des enclos et des mausolées, contre les murs, on a parfois découvert les cruches enfouies à même le sable qui contenaient les cendres des affranchis et serviteurs de la famille. Vers le milieu du IIIe siècle, l'usage de la crémation disparaît et est remplacé par celui de l'inhumation : les cadavres déposés dans un caveau en pierres sèches empruntées aux monuments funéraires voisins sont accompagnés d'un mobilier très simple, généralement une poterie et un plat de terre rouge ornés de reliefs d'applique.

Les fouilles du cimetière romain de *Bolonia* ont apporté une importante contribution à l'étude des rites funéraires de la péninsule. Dans la coutume des anciens habitants de mettre leur tombe sous la protection d'un génie funéraire, tantôt figuré par un buste grossier qui n'est pas sans rapports avec les stèles discoïdales, tantôt par un simple galet, M. Bonsor reconnaît avec raison le souvenir d'une très ancienne tradition. Mais sont-ce bien les restes d'« esclaves suppliciés », comme le suppose le même archéologue, dont les squelettes ont été retrouvés déposés à même le sable, sans trace de sépulture ?

Au point de vue de l'histoire de la ville, l'exploration du cimetière a permis de constater l'existence de bouleversements ayant amené, à la suite des invasions du IIIe siècle, la destruction de la cité. La présence dans les tombes de vases des fabriques de la Graufesenque et de poteries du type d'El Aouja étend singulièrement l'aire de dispersion des produits rutènes et africains.

Raymond LANTIER.

E. G. KLAUBER et C. F. LEHMANN-HAUPT. *Geschichte des alten Orients*. Un vol. in-8°, 246 p., 1 carte et 1 tableau chronologique. Gotha-Stuttgart. F. A. Perthes. 1925.

Cette troisième édition d'un ouvrage estimé fait partie d'une histoire générale destinée à un public beaucoup plus large que celui des spécialistes. C'est sans doute la raison pour laquelle la bibliographie a été réduite au minimum et les références supprimées. A cette bibliographie qui donne l'essentiel, le lecteur pourra ajouter l'Histoire d'Assyrie d'Olmstead, et l'Histoire ancienne de l'Université de Cambridge. Le volume est précédé d'une double introduction, notions générales de géographie et tableau de l'importance des facteurs géographiques pour la constitution de l'histoire, par le Dr Hanslik, notions de préhistoire par M. E. Kohn. L'ouvrage, refait en grande partie par M. Lehmann-Haupt, après le décès de E. G. Klauber expose ensuite l'histoire d'Égypte jusqu'au Nouvel Empire, celle de Sumer et de Babylone jusqu'à l'époque de Tell el-Amarna, puis décrit l'époque de Tell-el-Amarna et de Boghaz-Keuï, celle des empires assyrien et néo-babylonien ; il étudie enfin l'Orient sous la domination des Perses. Ces périodes sont retracées à grands traits, dans leurs lignes principales, l'auteur faisant ressortir les événements qui déterminent une époque et lui impriment sa physionomie ; le récit, abondant en aperçus personnels, ne se borne pas à l'histoire des faits politiques ; c'est une vue d'ensemble de l'évolution de la civilisation qui a le mérite d'utiliser les derniers documents et de donner une place notable au développement de certains peuples ou de certaines régions dont on ne met, en général, pas assez en lumière le rôle et l'influence. Tel est le cas du royaume de Van, des Cimmériens et des Scythes. L'évolution du judaïsme est suivie avec attention depuis ses origines, à travers toutes les vicissitudes politiques de l'Asie Antérieure, et M. Lehmann-Haupt

fait bien sentir l'importance de la réforme religieuse d'Aménophis IV en Égypte.

Le livre se termine par un tableau chronologique, un des plus complets qui soient, établissant la concordance des événements de l'histoire de l'Asie Occidentale ancienne. On y retrouve notamment, en résumé, les dates données aux pages 38 et suivantes, pour l'histoire de l'Égypte archaïque. Elles appartiennent à la chronologie longue, la Première Dynastie étant datée de 4123 avant notre ère. Cette présentation en tableau rend plus saisissant l'isolement dans lequel se trouve ainsi confinée l'histoire primitive de l'Égypte à qui l'on ne peut assigner en parallèle, que les dynasties mythiques de Mésopotamie. Malgré l'étirement des premières dynasties, il se forme un hiatus de 500 ans entre l'Ancien et le Moyen Empire (2720-2220). Mais de cet intervalle sans histoire, l'auteur nous propose une explication : l'Égypte sombre alors dans une période d'anarchie et de guerre civile. M. Moret a bien mis en lumière ce bouleversement dans « Le Nil et la Civilisation égyptienne », mais il le situe un peu plus tardivement et lui accorde une moindre durée. L'adoption d'une date si haute pour le début de la Première Dynastie est de conséquence. D'une part l'archéologie rend ce vide de 500 ans bien difficile à admettre ; de l'autre le synchronisme entre le commencement de l'histoire d'Égypte et celui de l'histoire d'Asie se trouverait ainsi détruit. Il semble pourtant établi par les découvertes de M. Montet à Byblos, où les différents temples égyptiens ne laissent point place entre eux pour un laps de temps aussi considérable, et où l'on a trouvé, au plus profond, des documents aux noms de pharaons de la IV^{e} Dynastie, et dernièrement même, de la Deuxième. La thèse de l'influence asiatique sur l'Égypte protohistorique plaide également en faveur de ce synchronisme. A partir de l'an 2000 avant notre ère, les dates de M. Lehmann-Haupt rejoignent celles de la chronologie courte. Cet ouvrage soulève donc, pour les origines et la date de la première civilisation en Orient, un problème de très haut intérêt, et la théorie proposée par l'auteur mérite d'être étudiée avec la plus grande attention.

G. Contenau.

A. C. Juret. *Système de la Syntaxe latine*. Un vol. in-8°, 428 p. Paris, Les Belles Lettres, 1926.

M. Juret est un esprit qui aime les idées générales. L'étude des faits ne l'intéresse que s'ils se laissent grouper dans un système, et la poussière du détail ne lui semble pas objet de science. Cette tendance de sa pensée s'est déjà manifestée dans ses ouvrages antérieurs, notamment dans sa thèse : *Dominance et résistance dans la phonétique latine*, où il s'efforçait d'expliquer la structure phonétique du latin par la valeur respective que les phonèmes doivent à leur position dans la syllabe ou dans le mot. Le titre de son dernier livre « Système de la syntaxe latine » témoigne des mêmes préoccupations dans un ordre de recherches différent. Jusqu'à présent les syntaxes se sont efforcées soit de décrire l'usage des auteurs à un moment donné, et de dégager de cette étude la norme classique, suivant laquelle se mesurent le degré de correction de tel ou tel écrivain, et la légitimité de telle ou telle façon de parler ; soit encore d'examiner les faits au point de vue historique, et partant des textes les plus anciennement attestés, ou même d'un état que seule la grammaire comparative permet de restituer, de suivre l'évolution de la langue au cours des siècles, d'en dégager les tendances, de marquer les changements produits et les lentes transformations qui s'accomplissent. Mais, descriptive ou historique, toute syntaxe partait des faits mor-

phologiques ; c'est, suivant une expression chère à M. Juret, « en fonction » de la morphologie qu'elle était composée. « Ce procédé, écrit-il, empêche de voir l'ordre naturel des faits, rapproche des faits que la fonction sépare, sépare des faits que la fonction rapproche... il fausse la perspective du système ; il tend à faire croire en effet que le sens de la phrase résulte simplement de l'assemblage d'unités morphologiques ayant un sens abstrait, qu'il n'y a rien de plus dans la phrase que la somme de ses éléments, qu'une langue ne peut exprimer un rapport pour lequel elle n'a pas de forme propre ». La morphologie n'est qu'une servante de la syntaxe, et la syntaxe est au service de la pensée. Ainsi M. Juret s'est-il trouvé amené à considérer les faits du même point de vue que l'avait fait M. Brunot dans « la Pensée et la Langue », et, par un sentiment de juste reconnaissance, lui a-t-il dédié son livre.

La syntaxe est donc, pour nous, un moyen d'exprimer notre pensée, et d'entrer en communication avec nos semblables, à un moment donné, et en un lieu donné. Cette pensée peut être plus ou moins nuancée, plus ou moins complexe, plus ou moins subtile suivant les individus : mais pour être intelligible, il faut qu'elle emploie les procédés usités de tous, avec la valeur que l'usage leur donne. Les innovations et les variations individuelles ne sont possibles que si elles se font par degrés insensibles et dans le sens du développement de la langue. On peut donc considérer, en gros, comme formant un ensemble cohérent et une période unitaire, l'usage des écrivains qui vont de Plaute jusqu'à Tacite. Cette considération a déterminé les limites chronologiques que s'est marquées M. Juret.

Enfin, toute pensée se réduit, en définitive, à l'affirmation d'une étude, et aux déterminations de la chose affirmée. L'affirmation peut s'exprimer sous une forme non analytique, où n'intervient pas la distinction du sujet et du prédicat (type vocatif), ou bien — et c'est le plus fréquent — comprendre cette distinction. En ce cas, le prédicat peut être soit un verbe, soit un nom. En second lieu l'affirmation peut être déterminée, soit au moyen de mots, soit au moyen de propositions. Ainsi l'on passe du type de phrase le plus simple, constitué par une exclamation ou un impersonnel, à la phrase comportant sujet, verbe, attribut ou complément, avec toute la complication que ce dernier peut présenter — depuis le simple complément nominal jusqu'à la variété infinie des propositions complétives ou circonstancielles. Telle est l'idée fondamentale qui a inspiré le livre de M. Juret, et tel est le plan qu'il a suivi, avec une grande rigueur. Une conclusion méthodique dégage les caractères généraux du système syntaxique latin. Parmi des formules qui ne sont pas toujours claires, il en est de particulièrement heureuses, comme celle qui définit l'opposition entre l'indicatif et le subjonctif (p. 397). Il y a là entre les analyses de M. Lejay et la synthèse de M. Juret une rencontre probante. L'ouvrage n'est pas d'un abord facile, et plus d'une affirmation fera sursauter les philologues. Mais il force à réfléchir, et élargit le champ de notre vision. Ce n'est pas un mince mérite.

A. Ernout.

Otto Plasberg. *Cicero in seinen Werken und Briefen*. Un vol. in-8°, 180 p. Leipzig, Dieterich, 1926.

Ce petit livre forme le 11e cahier d'une collection intitulée *Das Erbe der Alten*, *L'héritage des Anciens*, publiée sous la direction d'Otto Immisch. M. Wilhelm Ax y a recueilli le cours public professé en 1923-24, à Hambourg, par Otto Plasberg, mort récemment. Il ne faut pas oublier cette origine du livre pour le juger : la li-

berté du plan, la disproportion des parties, l'absence complète de références, tout cela, qui prêterait aisément à la critique, s'explique par ce caractère particulier de l'ouvrage. De même l'absence de conclusion : il est clair que si l'auteur, qui a consacré la meilleure partie de sa vie à l'étude de Cicéron et dont les éditions de la collection Teubner font autorité, avait publié luimême son livre, il aurait tenu à nous donner, dans les dernières pages, un portrait moral de Cicéron que le titre même promet, et que l'on cherche en vain à travers une biographie rapide coupée par une analyse, d'ailleurs intéressante, du *De oratore*, du *De republica* et du *De legibus*. Ce portrait, si Plasberg avait eu le loisir de le faire, nous eût fait voir Cicéron sous un aspect sympathique. Les historiens et critiques allemands sont restés longtemps sous l'influence des attaques portées contre le grand orateur par Drumann et par Mommsen ; la réaction qui s'est produite en France et en Angleterre, avec Gaston Boissier et Tyrrell, contre tant d'injuste dénigrement, n'avait été suivie jusqu'ici qu'assez timidement en Allemagne, dans des ouvrages comme ceux de Zielinski, de Schmidt ou de Cauer : on a plaisir à constater qu'elle tend aujourd'hui à s'affirmer, pour le plus grand bien de la vérité historique.

L.-A. Constans.

Ephemeris Dacoromana, Annuario della Scuola Romena di Roma, III. Un vol. in-4° VIII-406 pages. Roma, Libreria di Scienze e Lettere, 1925.

En 1926, ici même (p. 173-178), nous avons commenté longuement les deux premiers volumes de l'*Ephemeris Dacoromana* ; en voici déjà un troisième, digne de ses devanciers.

Comme au Palais Farnèse, les femmes font leur apparition et les sujets les plus sévères ne les effraient pas. M[me] Ecaterina Dunâreanu-Vulpe suit l'expansion des civilisations italiques vers l'Orient danubien durant le premier âge du fer, tandis que M[lle] Virginia Vasiliu apporte sur Costantino Brăncoveanu des documents inédits qui précisent ce que l'on savait de sa politique religieuse. L'histoire de l'art est représentée par M. Al. Busuioceanu qui consacre à Pietro Cavallini et à la peinture romaine du XIII[e] et du XIV[e] siècle un bel article orné de nombreuses photographies.

Les archéologues de l'École Roumaine semblent se consacrer plus volontiers à l'étude de certaines questions : la campagne romaine, sous la direction de M. Lugli et avec l'aide bienveillante de M. Ashby ; voici, après la Fidène de M. Panaïtescu, une Ariccia de M. Gr. Florescu ; — en second lieu les populations de l'Europe centrale et orientale dans l'Italie antique ; voici, après les travaux de M. Mateescu sur les Thraces, un article de M. Radu Vulpe sur les Illyriens, avec un index et une carte. Les volumes de la *Dacoromana* contiendront ainsi des séries et l'on ne peut que s'en féliciter.

Au début de ce tome III, M. Pârvan donne le plan général des publications de l'École Roumaine ; ne revenons pas sur l'*Ephemeris* que nous connaissons ; ajoutons toutefois, qu'elle donnera par la suite les relevés des membres architectes. Mais les documents recueillis dans les archives italiennes et ayant trait au Danube et aux Balkans seront réservés pour un *Diplomatarium Italicum* dont le premier volume vient de paraître. Il y aura enfin une *Biblioteca*, qui nous fait l'honneur de prendre notre bibliothèque des Écoles d'Athènes et de Rome pour modèle, et dont le premier fascicule sera l'*Onomasticum Thracicum* de M. Mateescu. C'est là un beau programme, que les successeurs du courageux Directeur de l'École, prématurément enlevé à la science, sauront mener à bien.

Marcel Durry.

Gabriel Millet. *Monuments de l'Athos*, relevés avec le concours de l'armée française d'Orient et de l'École française d'Athènes. I. Les peintures (Monuments de l'art byzantin. Ministère de l'Instruction Publique, V). Un album in-4°, 75 pages et 264 planches. Paris, E. Leroux, 1927.

M. G. Millet, qui avait déjà rapporté de l'Athos des études importantes en 1894 et 1898, y a été chargé d'une mission pendant l'occupation des monastères par l'armée française en 1918. Pendant 18 mois, de 1918 à 1920 et en trois campagnes il a étudié toutes les œuvres d'art ainsi qu'une partie des archives et il a fait prendre par des photographes des milliers de clichés. Il a réuni ainsi un ensemble de matériaux d'une importance considérable et dont un grand nombre était inconnu ou inédit. La publication de ces richesses sera une œuvre de longue haleine et l'on peut se féliciter qu'il ait commencé par un groupe tout à fait précieux de monuments, celui des peintures murales qui couvrent les églises d'une ornementation exubérante et constituent des ensembles iconographiques d'une richesse incomparable. Des nécessités diverses l'ont obligé à publier d'abord un magnifique album de 264 planches où sont reproduites les plus belles peintures. Le texte, qui devait primitivement être joint à l'album, sera publié plus tard et l'on doit souhaiter que ce soit bientôt, car dans son avant-propos M. G. Millet éveille notre curiosité en nous révélant une découverte tout à fait importante qui apporte une contribution nouvelle à l'histoire de l'art byzantin et surtout à la question si controversée de l'origine de la Renaissance des Paléologues au xiv^e siècle. A part les mosaïques de Vatopédi (xi^e-xii^e siècles) la décoration picturale de l'Athos ne paraissait pas jusqu'ici remonter plus haut que le début du xvi^e siècle. Dans son « Iconographie de l'Évangile », M. Millet lui-même attribue à Panselinos, vers 1540, les peintures du Protaton : aujourd'hui une étude approfondie de ces œuvres le conduit à une autre opinion. Le Protaton a été orné de peintures au début du xvi^e siècle par le kral de Serbie Miloutine (1282-1321), gendre d'Andronic II, qui a fait exécuter aussi en Macédoine serbe les peintures de Nagoritchino (sur lesquelles on trouve deux signatures de peintres grecs) et de Gratchanitsa. M. Millet s'est rendu compte que la plupart des peintures actuelles du Protaton remontent bien à l'époque de Miloutine, tandis que quelques autres sont datées par des inscriptions de 1512. Et de fait, l'examen des belles planches qui reproduisent les peintures du Protaton semble bien justifier cette opinion : leurs rapports avec les mosaïques de Kahrié-Djami, avec les fresques de Nagoritchino et de Gratchanitsa sont évidents. Signalons l'attitude de Jésus montant à l'échelle de la Mise en croix avec une fermeté qui exprime d'une manière émouvante sa résignation : le tableau du Protaton pourrait presque se superposer à celui de Nagoritchino. Même parenté entre la courbe harmonieuse formée par le corps de Siméon, incliné dans la Présentation et les attitudes des personnages de Kahrié-Djami. Les peintures de Chilandar et de Vatopédi, restaurées au xviii^e et au xix^e siècles, ont conservé aussi l'ordonnance et les détails des œuvres primitives exécutées au xiv^e siècle. C'est donc tout un ensemble nouveau de peintures exécutées par les maîtres de la Renaissance des Paléologues que M. Millet a découvert et il est inutile d'insister sur les perspectives que cette découverte ouvre aux historiens de l'art.

Dans une introduction tout à fait précise M. Millet indique les grandes lignes de sa publication, ainsi que le vocabulaire archéologique qui convient aux églises de l'Athos. Les planches de son album donnent une idée d'ensemble du développement de la peinture au Mont Athos : 1.

Période ancienne, mosaïques de Vatopédi. — II. École dite macédonienne dont le décor pictural s'adapte heureusement aux divisions architecturales et qui datent du XIVe siècle (Protaton, Chilandar, Vatopédi). — III. École crétoise inspirée de la peinture d'icones. Elle forme la partie la plus importante des peintures de l'Athos et s'étend du début du XVIe à la fin du XVIIe siècle. La plupart des œuvres sont bien datées. — IV. Quelques œuvres du XVIIIe siècle qui représentent un mouvement jusqu'ici mal étudié. On ne peut que féliciter M. Millet des résultats magnifiques qu'il a rapportés de sa mission et souhaiter de lui voir achever bientôt une œuvre si importante pour l'histoire de l'art.

Louis Bréhier.

Louis Polain. ***Marques des imprimeurs et libraires en France au XVe siècle.*** Un vol. in-4°, VIII-207 pages. Paris, E. Droz, 1926.

Il y a déjà longtemps (1853) qu'avait paru le recueil des marques typographiques de Silvestre. Depuis la publication de MM. Thierry-Poux et Claudin sur l'ensemble des éditions françaises du XVe siècle, les catalogues d'incunables dus à Mlle Pellechet, MM. Castan, L. Delisle, etc., les monographies d'ateliers particuliers à une ville, avaient permis d'accroître la liste donnée par le précurseur. Cependant, il était nécessaire de feuilleter de nombreux volumes lorsque, dans un livre du XVe siècle, se présentait, sans l'indication du nom de lieu et de l'imprimeur, une marque peu connue que l'on désirait identifier. Il semblait donc utile de reprendre sur de nouvelles bases l'ouvrage de Silvestre.

Mlle Pellechet, dont la mémoire ne sera jamais assez vénérée par les bibliographes, avait entrepris de recueillir les marques de tous les livres édités en France aux XVe et XVIe siècles, qu'elle avait l'occasion de rencontrer. Elle les avait elle-même photographiées. Le zélé continuateur de son œuvre, M. M.-Louis Polain, a cru devoir exécuter le travail qu'elle n'avait fait qu'ébaucher. On se représente difficilement l'étendue des recherches qu'il lui fallut effectuer, bien qu'il les ait limitées au XVe siècle, d'autant plus qu'il s'imposait la tâche de vérifier l'exactitude de toutes les reproductions déjà données : c'était d'ailleurs très utile, car certains éditeurs n'ont pas scrupuleusement respecté les dimensions des originaux. Mais il ne s'est pas contenté de collectionner les marques déjà publiées ; ses études antérieures sur les incunables lui ont permis d'en ajouter au moins une vingtaine, qui avaient jusqu'ici échappé à l'attention des bibliographes.

Son recueil comprend 209 numéros. Mais il faut observer que certains chiffres sont répétés avec un bis ou l'exposant a. Les marques sont groupées naturellement par ateliers typographiques et par villes; Lausanne, Genève et Promenthoux, quoique situés hors de France, ont été compris dans la liste à cause des relations de leurs imprimeurs avec la Savoie principalement et avec Lyon. On ne saurait donc en vouloir à M. Polain de cette exception à la règle qu'il s'est imposée de ne s'occuper que des centres typographiques aujourd'hui français.

Il y avait lieu de noter dans la mesure la plus succincte, mais aussi d'une façon très précise, les renseignements utiles sur chacune des marques : d'abord leur bibliographie, la mention de tous les auteurs qui les avaient déjà reproduites, puis l'indication de l'imprimé daté le plus ancien possible, où chacune d'elles a paru probablement pour la première fois ; enfin l'histoire même de chaque bois, son passage dans divers ateliers, les échopages et modifications qu'il y a subis, le rapprochement qui peut s'effectuer avec d'autres, attribuables

à un même auteur. Ces rapprochements sont fort utiles : ils permettent notamment de combattre l'opinion de ceux qui voulaient reconnaître dans certaines figures gravées des portraits d'imprimeurs ou de libraires. Claudin, dans sa grande Histoire de l'imprimerie en France, y était assez enclin et il n'était pas le seul.

L'ouvrage de M. Polain, établi avec le soin méticuleux que son auteur apporte à ses diverses publications, sera donc fort apprécié par les bibliographes. Presque en même temps que lui, paraissait un recueil similaire dû à un bibliothécaire de Berne, M. Meyer. Mais ce dernier est bien moins complet que le sien et contient des renseignements moins sûrs. De toutes façons, le livre de M. Polain s'imposera. Sans doute, on pourra dans l'avenir le compléter, en pareille matière les découvertes restent possibles tous les jours : tant d'éditions ont disparu ou ne sont représentées que par de très rares exemplaires conservés dans des bibliothèques encore inexplorées ! Mais il faudra de longues années pour rendre nécessaire une réfection de ce recueil.

L.-H. Labande.

Gaston Migeon. *Manuel d'art musulman.* Arts plastiques et industriels. 2e édition. T. I. Un vol in-8°, 440 p., 211 fig. Paris, Éditions Auguste Picard, 1927.

En 1907 MM. Gaston Migeon et Henri Saladin publiaient un *Manuel d'art musulman.* Mais depuis vingt ans ce vaste champ d'études, dont quelques parcelles seulement avaient été défrichées, a été cultivé par toute une équipe de travailleurs. Aussi la seconde édition de ce *Manuel* a-t-elle été établie sur un plan beaucoup plus étendu que la première. M. Georges Marçais, professeur à l'Université d'Alger, a déjà publié deux volumes sur l'architecture musulmane de la Tunisie, de l'Algérie, du Maroc, de l'Espagne et de la Sicile. M. André Godard en donnera quatre autres sur les monuments musulmans de l'Égypte, de la Syrie, de l'Asie Mineure, de la Mésopotamie, de la Perse, de l'Afghanistan et de l'Inde. Quant à l'étude des arts plastiques et industriels, elle fournira la matière de deux volumes, dont le premier vient de paraître.

Ayant à citer dans son livre les noms d'un grand nombre de dynasties et de princes, qui ont régné dans le monde musulman du VIIe au XVIIIe siècle de notre ère, ayant à faire allusion à de multiples événements politiques, M. Gaston Migeon a estimé nécessaire de placer en tête un précis de l'histoire des civilisations musulmanes et à la fin un tableau chronologique des faits. Par cette heureuse disposition l'histoire de l'art est ainsi encadrée par l'histoire des événements politiques et des institutions

Dans ce premier volume, M. Gaston Migeon traite de la peinture et de la miniature, de la sculpture décorative sur pierre, de la mosaïque, de la sculpture sur bois, des ivoires, des bronzes et de la ferronnerie, des monnaies et des armes. Il procède, dans chaque chapitre, par ordre géographique, passant du Maghreb à l'Égypte, de la Syrie à la Mésopotamie, de la Perse à l'Inde.

Nos connaissances sur les miniatures musulmanes ont depuis vingt ans été considérablement développées par les travaux de quelques érudits et notamment de MM. Armenag bey Sakisian, E. Blochet, A. Coomaraswamy, Clément Huart, E. Kuhnel, W. Schulz. Leurs recherches ont éclairci l'histoire des écoles de peintures, qui ont fleuri notamment du XIVe au XVIIe siècle au Turkestan occidental, en Transoxiane et en Perse, à la cour des princes mongols, à celle des Séfévides persans, et à celle des Grands Mogols de l'Inde. Les noms des

peintres qui ont exercé leur art à Hérat, à Bokhara et à Tébriz sont désormais entrés définitivement dans l'histoire de l'art : Kamal ed Din Behazd (né vers 1440, mort après 1525), Agha Mirek (milieu du xvi^e siècle), sultan Mouhammad (milieu du xvi^e siècle) Oustad Mouhammadi, élève du précédent.

Il n'y a pas eu chez les peuples musulmans de sculpture indépendante de la décoration du monument ; « la sculpture n'y a été que décorative et épigraphique ». Mais sous cette forme cet art a été abondamment cultivé en Égypte sous les Fatimites et les sultans Mamlouks, en Algérie, en Tunisie, en Perse et en Asie Mineure. Les sculptures sur bois et les ivoires ont déjà été l'objet de multiples travaux de détail, qui permettent de s'orienter dans ces provinces de l'histoire de l'art.

L'étude des bronzes et celle des armes n'en sont, en revanche, qu'à leur début.

A son exposé, M. Gaston Migeon a joint un nombre considérable de figures. Il cite en outre les recueils où sont publiés, ainsi que les musées où sont conservés les monuments, qu'il n'a pas reproduits. Chaque chapitre se termine par une bibliographie.

Ce manuel est donc une vaste synthèse dans laquelle les descriptions d'un nombre considérable de monuments d'art déjà connus sont classées et coordonnées.

Les descriptions des monuments qui seront découverts à l'avenir y trouveront leur place dans des cadres judicieusement tracés. Inciter les travailleurs à de nouvelles recherches n'est pas l'un des moindres mérites de cet ouvrage.

H. D.

A. M. Pizzagalli. *Aspetti e problemi della civiltà indiana*. Milan, L. F. Cogliati, 1927.

Le but de ce livre est de mettre en lumière les progrès réalisés en Italie dans les études indiennes, études auxquelles l'auteur, un sanscritiste, voudrait qu'en Italie on s'intéressât davantage. *Aspetti e problemi della civiltà indiana* sont des considérations sur l'Inde ancienne et moderne, d'abord sur l'Inde elle-même, sa langue classique dont le professeur Pizzagalli donne un aperçu au lecteur, ses doctrines religieuses, sa philosophie et sa littérature, puis sur l'Inde dans ses relations avec l'Occident, avec le monde grec dans l'antiquité, et sous l'influence politique des Gandhi et des Tagore de nos jours. On voit sur quelles étendues dans le temps et dans l'espace sont puisés les sujets variés traités dans ce livre. Sans lien entre eux, ils donnent l'impression d'articles et d'extraits réunis en volume. Leur ensemble toutefois constitue une initiation à l'indianisme que l'auteur eût voulue plus complète et plus homogène. Il a fait un choix des sujets les plus importants et les plus actuels. Le livre est illustré de quelques reproductions de sculptures et de miniatures relatives aux légendes et à l'ascétisme indiens.

J. Bacot.

V. Pârvan. *Getica o Protoistorie a Daciei* (Mémoires de la Section historique de l'Académie roumaine, série III, tome III, mémoire 2). Un vol. in-8°, 964 p. Résumé français, p. 837-916. 43 planches et 4 cartes hors texte. Bucarest, 1926.

M. Vasile Pârvan, dont les beaux travaux relatifs à tout ce qui touche aussi bien les antiquités romaines que la protohistoire du pays roumain étaient connus et admirés de tous, venait, au moment où une mort soudaine et prématurée l'a emporté, de publier, sous le titre *Getica o Protoistorie a Daciei*, la synthèse des résultats auxquels ses explorations réitérées des monuments et des textes et leur comparaison lui avaient permis de parvenir

sur tout ce qui concerne le passé de la région dacique jusqu'à la conquête romaine. Un livre semblable, bourré de faits et d'inductions, ne se résume guère. Le résumé français, de près de 100 pages de petit texte, que l'auteur avait pourtant eu la très heureuse idée d'en présenter à la fin, se prête lui-même difficilement à une analyse succincte, tant il est riche de substance. Mieux vaut essayer de dire brièvement ce qui fait le grand intérêt de cet ouvrage.

Celui-ci se trouve surtout, indépendamment de l'incomparable réunion de tant de documents divers, dans les rapprochements établis entre différents moments de la civilisation gétique ou dacique et ceux d'autres civilisations maintenant assez bien connues. Il est, par exemple, de première importance de savoir qu'on retrouve dans la région du Bas-Danube, quelque 1200 ans avant notre ère, et des formes d'art et des pratiques religieuses qui apparentent de très près les habitants de la contrée qui s'étend autour des Carpathes avec ceux qui nous ont laissé les monuments de Tyrinthe et de Mycènes. On y observe notamment la même religion de la déesse-mère, avec un matériel de culte à peu près semblable, comprenant le tronc employé comme autel et les cornes de consécration. Mais c'est alors une question qui se pose, et à laquelle M. Pârvan inclinait à répondre par l'affirmative, de savoir si les civilisations italiote mycénienne et hittite n'ont pas eu le même point de départ, qui serait les contrées voisines du Bas-Danube.

On voit quels vastes problèmes, qu'il n'avait certes pas prétendu résoudre tous dès aujourd'hui, pose le volume de M. Pârvan. A celui des origines se superpose ensuite si l'on descend quelques siècles, celui des rapports des Celtes avec les Gètes. Il paraît assuré, pour qui prend connaissance de tous les rapprochements archéologiques notés par M. Pârvan, que, depuis environ l'an 300 avant notre ère jusque vers le début de celle-ci, les influences celtiques, ont fortement pénétré la Dacie, qui a été alors presque entourée de populations celtes, mais non entamée ethniquement par elles. Pénétration qui cessa brusquement avec la puissante réaction du grand roi dace Burebista, le « tueur de Celtes, » qui détermina la « catastrophe du celtisme » dans l'Orient européen. Mais, bien que finalement vaincus et refoulés, les Celtes n'en avaient pas moins, dans une large mesure, civilisé les Gètes et, comme le dit l'auteur, préparé leur romanisation en commençant de les occidentaliser.

Telle est la vaste synthèse de protohistoire et d'histoire, de géographie humaine et d'archéologie, dont on regrette de ne pouvoir indiquer ici que les lignes les plus générales, que représente l'œuvre si considérable que tous les historiens de l'antiquité européenne resteront profondément reconnaissants à M. Pârvan d'avoir publiée. Sans doute toutes les conclusions n'en seront pas acceptées d'emblée : sur les relations, les parentés ou les oppositions des Gètes, des Thraces, des Illyriens et des Scythes, il restera encore à dire après son travail. On souhaitera probablement aussi sur divers points demeurés obscurs des éclaircissement nouveaux, que le grand savant dont nous déplorons la perte ne sera plus là pour apporter. Mais, tels qu'ils sont, aboutissement des recherches de toute une vie scientifique, mise en œuvre d'une multitude de matériaux qui provoque l'admiration, les *Getica* du professeur Pârvan auront fait le plus grand honneur à leur auteur, qui n'aura guère eu le temps hélas ! que de les voir paraître, à l'Académie roumaine, dont ils formeront l'un des plus imposants mémoires, et à la science roumaine tout entière.

Jacques Zeiller.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Communications.

2 septembre. — M. Abel Lefranc poursuit ses recherches sur certaines particularités de la biographie de nos grands écrivains. Il étudie présentement un épisode de la vie de La Fontaine. Un mot rare et curieux d'origine méridionale, *Touzelle* ou *Touselle* joue un rôle particulier dans un passage du quart livre de *Pantagruel*, celui du petit diable de Papefiguière. La Fontaine l'a employé à son tour dans le conte intitulé : *Le diable de Papefiguière.* Il savait parfaitement que ce mot désigne une sorte de froment précoce. Mais pour mystifier le lexicographe Richelet, qui lui en avait demandé le sens, il affecta de l'ignorer et le renvoya à Rabelais.

— M. Gsell donne lecture d'une étude sur les deux colonies romaines qui furent fondées à Carthage, l'une par la volonté de César, au lendemain de sa mort, l'autre par Octave, en l'an 29.

9 septembre. — M. Salomon Reinach lit une note de MM. le comte Begouen et l'abbé Breuil sur les découvertes de dessins préhistoriques faites récemment dans la grotte de Bédeilhac (Ariège), par M. Mandement.

Ces dessins sont situés dans des galeries d'accès très difficile. Dans l'une d'elles, un grand bison de près de 2 mètres est peint sur une paroi. Dans une autre très basse, deux petits bisons sont peints en noir sur le plafond ; au fond de cette même galerie un bison et une tête de cheval sont tracés sur l'argile du sol.

— M. René Dussaud lit une note du P. Poidebard que le général Gamelin, commandant en chef de l'armée du Levant a autorisé à se mettre en rapport avec le commandant de Boysson et le lieutenant Tourre, pour utiliser leurs levers photographiques aériens et pour survoler lui-même les régions volcaniques du Ledja et du Safa, au sud-est de Damas. Ces territoires, recouverts d'énormes coulées de lave, sont d'un accès difficile par terre et cependant l'armée romaine avait reconnu que leur pénétration et leur occupation étaient indispensables à la sécurité du pays tout entier.

Le mémoire du P. Poidebard, accompagné d'excellentes cartes, fixe d'une manière précise le tracé des voies romaines qui traversaient ces régions et mettaient Damas en relation directe avec Bosra et les postes fortifiés en lisière du désert.

— M. Ch. Virolleaud analyse et commente les inscriptions récemment découvertes par le comte du Mesnil du Buisson, dans le district de Homs, en Syrie centrale. Écrits en langue babylonienne, sur des tablettes d'argile, ces textes constituent de minutieux inventaires des trésors des temples de Qatna, qui était une ville florissante du bassin de l'Oronte, il y a quarante siècles.

Parmi les objets inventoriés, dont le nombre dépasse 2.000, il y avait, notamment, une statuette d'or représentant la déesse sumérienne Nin-Égal, patronne de la cité, et des objets divers en lapis lazuli, en marcassite et en verre. Les temples de Qatna paraissent avoir été incendiés par les conquérants égyptiens de la XVIII[e] dynastie. Les trésors mêmes ont disparu tout entiers, mais les inventaires, si heureusement retrouvés, jettent une vive lumière sur la plus ancienne histoire du Proche Orient.

23 septembre. — M. Cagnat communique à l'Académie de la part de M. Virolleaud une inscription latine en beaux caractères trouvée à Beyrouth à proximité de la grande mosquée.

— M. Espérandieu adresse à M. le Secrétaire perpétuel la copie de trois inscriptions latines trouvées à Narbonne et qui lui ont été communiquées par M. Henri Rouzaud. Lui-même a découvert dans ses fouilles du Mont Auxois un bas-relief figurant Esculape et quatorze vases de bronze.

— M. le comte du Mesnil du Buisson rend compte de sa campagne de fouilles à Michrifé en Syrie.

30 septembre. — M. le Secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre de M. Déperet, membre de l'Académie des Sciences, qui rappelant ses dernières trouvailles personnelles à Glozel, conclut à l'authenticité des documents exhumés.

M. Joseph Loth et M. Espérandieu envoient des témoignages analogues.

— M. Seymour de Ricci présente la photographie d'une peinture flamande du quinzième siècle, appartenant à un amateur américain, et qui semble faire pendant à un tableau de la National Gallery de Londres, attribué à Van der Weyden et représentant l'exhumation de saint Hubert.

7 octobre. — M. Charles Diehl étudie un récit hagiographique écrit à Thessalonique au commencement du quatorzième siècle et qui se rapporte à une mosaïque récemment découverte dans cette ville. Ce document permet de fixer approximativement au cinquième siècle la date de cette mosaïque et explique par une curieuse légende le caractère de la figure du Christ qui y est représentée.

Élection.

S. M. Fouad Ier, roi d'Égypte, a été élu le 15 octobre membre associé de l'Académie, en remplacement de M. Vilhelm Thomsen, décédé.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES

Grande-Bretagne.

Académie Britannique

Proceedings of the British Academy 1924-1925.

(Publié en 1927.)

Comme les précédents ce volume des *Proceedings of the British Academy* est à la fois un Annuaire et un recueil de Mémoires.

Le secrétaire, sir Israël Gollancz, expose l'histoire sommaire de l'Académie. Elle a perdu sept membres ordinaires en 1924, cinq membres et deux correspondants (Henri Cordier et Louis Havet) en 1925.

Mrs Frida Mond a fait don d'une somme de 2.000 livres sterling pour développer les études de littérature anglo-saxonne et de littérature anglaise médiévale. Le « sir John Rhŷs memorial Fund » a fait don d'une somme de 1.000 livres en faveur des études galloises et celtiques. L'Académie a adressé un message de condoléances à l'Académie française lors du décès de Maurice Barrès, qui en 1916 avait donné la première « Annual lecture on Aspects of Art » et pris pour sujet : *Le blason de la France ou ses traits éternels dans cette guerre et dans les vieilles épopées.*

La *British Academy* a pris aux travaux

de l'Union académique internationale en 1924-1925 une part importante, qui est exposée en détail.

Le volume contient dix-sept mémoires, parmi lesquels nous mentionnons seulement ceux qui traitent des études propres au *Journal des Savants*.

Reginald L. Poole. *La correspondance de jeunesse de Jean de Salisbury*. Essai d'une classification chronologique des lettres écrites par Jean de Salisbury de 1154 à 1160. — J. W. Mackail. *L'édition de Milton par Bentley*. — Tancred Borenius. *Les primitifs anglais*. Province de l'art assez négligée jusqu'à présent, l'étude des peintres primitifs anglais a reçu une impulsion nouvelle grâce à l'exposition organisée en 1923 à la Royal Academy. Le nombre des peintures murales datant du moyen âge, qui subsiste en Angleterre, est beaucoup plus considérable qu'on ne le croit habituellement. L'auteur décrit les plus remarquables et il en recherche l'origine. L'article est illustré de six planches hors texte, représentant « Saint Paul et la vipère » (XIIe siècle) à la cathédrale de Canterbury ; « La Vierge et l'enfant » (vers 1260) à la Bishop's Chapel de Chichester ; « Sainte Foi » (XIIIe siècle) à l'abbaye de Westminster ; une peinture provenant de la St. Stephen's Chapel du palais de Westminster (XIIIe siècle) conservée maintenant au British Museum ; un fragment de peinture de la chapelle d'Eton College. — E. K. Chambers. *L'émiettement du texte de Shakespeare*. Hypercritique de certains érudits qui s'exerce sur Shakespeare et qui a pour conséquence de lui dénier la paternité de nombreux passages de ses œuvres. Du temps d'Elisabeth, disent-ils, les troupes de comédiens apportaient sans scrupules des retouches aux textes dramatiques selon les nécessités de leur théâtre ou pour complaire à la mode du jour ; « un drame peut être considéré comme une affaire impersonnelle ou commune, quelque chose comme un folk-lore lyrique ». — John Burnet. *Aristote*. Étude sur la première partie de la vie du philosophe et sur les ouvrages qu'il composa pendant cette période.

D. S. Margoliouth. *Deux inscriptions du sud de l'Arabie*. Inscriptions sabéennes recueillies à environ 450 kilomètres d'Aden et relatives à la dynastie d'Ausan. L'article est accompagné de quatre figures représentant des princes de cette dynastie. — J. P. Postgate. *Sur l'accentuation du grec ancien*. — Harley Granville-Barker. *De Henry V à Hamlet*. — G. F. Hill. *Le portrait en Italie au XVe siècle*, dans la peinture, la sculpture et la gravure. Article accompagné de six planches représentant des portraits de Boltraffio, Lorenzo da Viterbo, Pisanello, Piero Pollaiuolo, Ambrogio de Predis, Mantegna, etc. — P. S. Allen. *Les services rendus par Érasme à l'enseignement*. Étude sur les éditions d'auteurs sacrés et profanes procurées par Érasme.

Le volume contient un certain nombre de biographies de membres défunts de l'Académie. Sir John Morris-Jones, *Sir John Rhŷs, 1840-1915* (avec une bibliographie). — R. W. Chambers, *William Paton Ker, 1855-1923*. — T. F. Tout, *Sir Adolphus William Ward, 1837-1924*. — Frederick Pollock, *Sir Courtenay Peregrine Ilbert, 1841-1924*. — W. R. Scott, *Alfred Marshall, 1842-1924*. — A. E. Taylor, *Francis Herbert Bradley, 1846-1924* (avec une bibliographie). — A. C. Clark et J. Rendel Harris, *Frederick Cornwallis Conybeare, 1856-1924*. — T. F. Tout, *Sir James Ramsay, 1832-1925*. — S. W. Holdsworth, *Sir Paul Vinogradoff 1854-1925*. — D. G. Hogarth, *George Nathaniel Curzon, marquess Curzon of Kedleston 1859-1925*.

H. D.

ALLEMAGNE.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE SAXE, A LEIPZIG.

Section de philologie et d'histoire.

Sitzungsberichte, 1925.

N° 1. Joh. Ilberg. *Note préliminaire sur Caelius Aurelianus.* L'auteur, après avoir expliqué comment nous ont été transmis les fragments de l'œuvre de Caelius, donne, à titre de spécimen, une édition critique du V[e] livre des *Tardae passiones* (18 pages).

N° 2. Ed. Sievers. *E et ja en vieux-slave*, étude d'histoire de la langue (65 pages).

N° 3. Aug. Conrady. *Anciens mots échangés entre les peuples civilisés d'Occident et d'Orient.* A maintes reprises on a essayé de déterminer les rapports de la Chine avec les civilisations méditerranéennes. Au point de vue linguistique, les ressemblances constatées entre certains termes du domaine chinois et de celui de l'indo-européen montrent que les rapprochements proposés ne sont pas injustifiés. Mais il s'agit de savoir comment les mots ainsi confrontés ont pu passer d'un domaine dans l'autre : question qui reste ouverte (19 pages).

Y. BÉQUIGNON.

ALLEMAGNE.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE BAVIÈRE, A MUNICH.

Section de philologie et d'histoire.

Sitzungsberichte, 1925.

N° 1. Fr. Muncker. *Considérations sur l'État et sur le peuple anglais dans la littérature allemande des quatre derniers siècles*; 2[e] partie : de Pückler-Muskau à la Jeune Allemagne ; la 1[re] partie avait paru dans les *Sitzungsberichte* de 1918, n° 3 (58 pages).

N° 2. W. Spiegelberg. *Mélanges égyptologiques.* 1° Pourquoi Cléopâtre a-t-elle voulu mourir de la morsure d'un serpent ? Une tradition romaine prétend que ce serait par lâcheté, ce genre de mort passant pour n'entraîner aucune souffrance. La vraie raison est fournie par Josèphe, *C. Apionem*, II, 7 (p. 86) éd. Niese. En Égypte une telle mort était considérée comme particulièrement heureuse ; les dieux manifestaient ainsi leur intervention. Une pareille fin convenait à Cléopâtre et prenait aux yeux des Égyptiens une signification qui échappait aux Romains. — 2° Traductions grecques de noms propres égyptiens. — 3° Type et signification des figures égyptiennes désignées sous le nom de « Patäken ». — 4° Étude sur deux groupes de la Glyptothèque de Munich. — 5° Sur le formulaire des documents démotiques : explication de la πρᾶσις et de l'ἀποστασίου συγγραφή (35 pages et 4 planches).

N° 3. P. Lehmann. *Étude sur les manuscrits de Fulda* (53 pages et 1 planche).

N° 4. W. Spiegelberg. *Contribution à l'explication du décret trilingue en l'honneur de Ptolémée Philopator.* Étude du texte démotique du document découvert par Gauthier et Sottas : traduction, analyse et commentaire (30 pages).

N° 5. M. Grabmann. *Ulrich de Strasbourg et son traité « De Pulchro ».* Opinions des historiens de l'esthétique sur le moyen âge ; l'enseignement de l'esthétique dans la scolastique ; résumé d'un travail antérieur du même auteur sur Ulrich théologien et traduction de son chapitre sur le beau, dont le texte latin est ensuite reproduit (84 pages).

N° 6. W. Spiegelberg. *Demotica*, I. Recueil de 19 petits mémoires composés par l'auteur pendant la préparation de son *Dictionnaire.* Ils renferment plusieurs textes démotiques inédits (49 pages et 3 planches).

Y. BÉQUIGNON.

Italie.

Académie nationale des Lincei.

Notizie degli scavi di antichità, sixième série, vol. I, 1925.

Rome. *Via Sicilia*. Restes d'un petit établissement de bains, avec pavement en mosaïque. Inscription datée de 198/202 après J.-C., mentionnant la construction d'un mithraeum par deux affranchis impériaux, pour le retour victorieux de Septime Sévère, Caracalla et Géta (G. Mancini, p. 47-49). — *Environs de Rome*. 6 inscriptions (E. Gatti, p. 50-53). — *Via Ruggero Bonghi*. 2 statues acéphales en marbre grec : l'une est une *péplophore*, réplique d'un original en bronze attribué à Calamis; l'autre est une réplique du type de la Vénus d'Arles : le geste du bras droit paraît indiquer que l'original tenait un miroir (R. Paribeni, p. 162-163). — *Via Appia*. *Via Labicana*. 2 inscriptions funéraires, l'une latine, l'autre grecque (G. Mancini, p. 163-164). — Découvertes diverses provoquées par des travaux de canalisation effectués le long du Corso Umberto et aux environs de Piazza Venezia. Au cours des travaux ont été trouvés divers fragments de sculpture et inscriptions, entre autres : une dédicace à Stilichon par les bateliers du Tibre; un fragment de bas-relief représentant la façade d'un temple, et qui a peut-être appartenu à l'arc de Claude; une colonne de granit ornée d'un bas-relief représentant une procession isiaque. Les mêmes travaux ont permis des constatations topographiques et archéologiques relatives aux *Saepta Julia*, au *Porticus Divorum*, au *titulus Pallacinae* (aujourd'hui basilique de Saint-Marc) (G. Mancini, p. 225-243). — *Fragment inédit des Fastes consulaires Capitolins*. Inscription encastrée dans le vestibule du palais sis rue Torre Argentina, n° 21, et restée jusqu'à présent ignorée. Le fragment concerne les années 278 à 267 et 215 à 208 avant J.-C. (P. Mingazzini, p. 376-382). — *Aventin*. Près de Saint-Saba, on a découvert des vestiges de constructions antiques, et notamment d'un mithraeum que l'on doit attribuer à la IV^{e} cohorte des Vigiles, casernée à cet endroit. — *Via Clodia*. Une partie importante de cette route a été mise à découvert, et, de part et d'autre de la route, des restes de constructions diverses, parmi lesquelles des thermes. Une inscription fait connaître l'existence à cet endroit d'une chapelle de Liber Pater; il faut rapporter à cette chapelle une statue et deux statuettes de Bacchus et une statuette d'Atargatis. Plusieurs inscriptions funéraires. — Restes d'une grande *villa rustica* au lieu dit « sépulture de Néron » : tête en marbre pentélique de stratège grec. — Inscriptions funéraires trouvées *via Nomentana* et *via Salaria* (Ed. Gatti, p. 382-406). — *Via Labicana*. Découverte d'un sarcophage (début du II^{e} siècle après J.-C.) : Amours soutenant une guirlande qui encadre deux scènes champêtres. Au même endroit, 9 inscriptions ou fragments d'inscriptions funéraires (R. Paribeni, p. 407-411).

Latium et Campanie. *Ostie*. Reconnaissances topographiques dans le Port de Trajan. Des travaux effectués dans la propriété du prince Torlonia ont permis d'étudier le *portus Trajani* et ses abords : les quais; groupe de magasins à blé; trois tombes, dont l'une, celle d'un *tabularius Portus Augusti* (2^{e} moitié du I^{er} siècle après J.-C.) a été respectée par les constructeurs des magasins; inscriptions, dont une dédicace à L. Crépéréius Madalianus, personnage consulaire du IV^{e} siècle (G. Calza, p. 54-80). — *Albano Laziale* (Frattochie). Statue colossale d'empereur représenté en Apollon : elle n'est pas antérieure aux premières années du III^{e} siècle et paraît être un Elagabale (G. Bendinelli, p. 81-85). — Cumes. Tombe « a schiena » découverte dans la nécropole : elle contenait trois lits

funèbres, avec un mobilier assez riche ; elle paraît dater de la seconde moitié du IIIe siècle avant J.-C., au temps de la domination samnite à Cumes (Alda Levi, p. 85-90). — *Casanova di Carinola* (prov. de Caserte). Découverte de deux gros bracelets en bronze d'époque préhistorique (A. Maiuri, p. 90-92). — *Cancello*. Restes de construction romaine (V. Macchioro, p. 92-93). — *Vico Equense*. Groupe en marbre, mutilé, représentant Eros et Psyché (A. Maiuri, p. 93-95). — *Teano*. Découverte des murs préromains de Teanum Sidicinum ; ils datent du début du IVe siècle avant J.-C. et trahissent l'influence étrusque (M. Della Corte, p. 165-174). — *Tivoli*. a) Fragments d'un beau sarcophage représentant des scènes de bataille. b) Découverte, près des *mensae ponderariae* de Tivoli, d'une salle à abside ornée d'une statue d'empereur, sans doute Auguste, avec une inscription *Pro salute et reditu Caesaris* ; tête en marbre et monnaies de Nerva ; le monument doit être un *Augusteum*, et il devait s'élever sur le forum de Tibur. c) Dans les ruines du temple d'Hercule, statue d'un personnage au torse nu, ayant à ses pieds une cuirasse : paraît dater de la fin de la République ; on peut songer à L. Munatius Plancus (R. Paribeni, p. 244-254). — *Mentana*. Deux inscriptions funéraires. Tête en marbre, paraissant antique, de vieille femme à la tête couverte d'un voile (R. Paribeni, p. 255-257). — *Castel Gandolfo*. Tombes antiques de Vigna Mora : trois tombes à inhumation, datant du IVe-IIIe siècle avant J.-C., et contenant, à côté de vases étrusco-campaniens, des vases du type indigène traditionnel. (U. Antonielli, p. 412-414). — *Trocchia* (Naples). Antiquités diverses (M. Della Corte, p. 415). — *Pimonte*. Ruines d'une *villa rustica* ensevelie en 79 par l'éruption du Vésuve, avec les tombes qui en dépendaient. (M. Della Corte, p. 416-417).

Apulie et Calabre. *Rocca S. Felice* (prov. d'Avellino). Tombe avec épitaphe d'un duumvir d'une commune indéterminée du territoire des Hirpins (A. Maiuri, p. 96). — *Matera*. Découverte d'une station préhistorique sur la colline de Serra d'Alto : nombreux fonds de cabane dans une vaste zone que limite une tranchée de défense, interrompue aux endroits des « portes ». Dans le sol de certaines de ces cabanes, des morts ont été ensevelis. Important matériel céramique : « La céramique colorée de Matera est nettement distincte de la céramique peinte énéolithique... ; ses anses, qui sont les plus belles du matériel préhistorique italien, mériteraient une étude spéciale. » Comparaison avec les stations de Stentinello, Matrensa et Megara Hyblaea (U. Rellini, p. 257-295).

Picenum. *Ostra*. Poids en pierre, avec inscription (G. Moretti, p. 107-110). — *Sassoferrato*. Découverte, sur l'emplacement de l'antique Sentinum, d'une grande mosaïque blanche et noire représentant des monstres marins : époque des Antonins (G. Moretti, p. 110-113). — *Urbisaglia*. Fragment d'une rédaction locale des Fastes triomphaux, pour les années 176 à 159 avant J.-C. La comparaison avec les Fastes Capitolins donne à penser que les Fastes d'Urbisaglia leur sont antérieurs, et procèdent d'une source différente (G. Moretti, p. 114-127). — *Falerone*. Trois pavements de mosaïque, dont un avec inscription (G. Moretti, p. 127-132).

Etrurie. *Fiesole*. Fouilles faites en 1923-24 au temple étrusco-romain voisin du théâtre. Dégagement de l'édifice. C'était peut-être le Capitole de *Faesulae* (Ed. Galli, p. 28-36). — *Fabro*. Découverte du milliaire XVII de la *via nova Trajana*, *a Volsinis ad fines Clusinorum*. Il porte une triple inscription : l'une de Trajan (108 après J.-C.), l'autre de Constance Chlore et Galère (305-306), la troisième de Constantin. Cette *via nova Trajana* n'était

sans doute qu'une réfection, avec certaines rectifications de parcours, d'une portion de l'antique *via Cassia*. (R. Bianchi Bandinelli, p. 36-40). — *Canepina* (Viterbe). Groupe de petits bassins creusés dans la pierre : ont sans doute servi à la macération du lin et du chanvre. Autel rustique des Lares, datant du début de l'Empire. (C. Antonelli, p. 41-47). — *Orvieto*. Temple étrusque au pied de la roche d'Orvieto, à l'ouest. Des terres-cuites décoratives, une statuette de Minerve en bronze, des fragments de vases étrusco-campaniens assignent au temple une période d'existence comprise entre le début du v^e et les premières années du III^e siècle avant J.-C. Le temple comprenait trois *cellae* précédées d'un vaste pronaos à double rangée de quatre colonnes (L. Pernier et E. Stefani, p. 133-161). — *Lucques*. Découverte d'une portion du mur antique de la cité, formant un des côtés de l'église S. Maria della Rosa : appartenait à l'est de l'enceinte; des recherches ont révélé d'autres vestiges, avec traces de tours. Autre portion de l'enceinte (côté nord) découverte via Fillungo. L'enceinte était approximativement carrée : c'était celle d'un *castrum*. Elle est construite en bel *opus quadratum*; l'époque n'en peut être déterminée de façon précise (A. Minto, p. 209-216). — *Arezzo*. Découvertes faites en 1924 : entre autres, une tête en marbre, bon portrait de femme de l'époque d'Auguste. Inscriptions funéraires (A. Del Vita, p. 217-225). — *Populonia*. Découvertes fortuites faites en 1924-25 : tombes, matériel céramique et objets de bronze (A. Minto, p. 346-373). — *Sutri*. Deux fragments d'inscriptions grecques (A. Vogliano, p. 373-375).

LIGURIE. *Turin*. 6 tombes à incinération, d'époque romaine, sur la colline de la Maddalena (P. Barocelli, p. 343-345).

VÉNÉTIE ET ISTRIE. *Duino-Timaro*. Inscriptions, dont l'une est une dédicace à Temavus, dieu du fleuve de ce nom; l'autre est la base d'une statue de C. Sempronius Tuditanus, triomphateur de l'année 129 avant J.-C.; rapprochement avec une inscription du Musée d'Aquilée (Bruna Tamaro, p. 3-20). — *Aquilée*. Inscriptions, dont une dédicace au dieu fluvial Aesontius (Isonzo), et une funéraire dédiée par un *eques imaginifer* de la *cohors I Pannoniorum* (G. Brusin, p. 20-28). — *Gottolengo*. Objets divers recueillis dans la station préhistorique de Castellaro (G. Patroni, p. 100-104). — *Fiesse*. Petit buste en bronze de Dionysos suspendu à un anneau (G. Patroni, p. 104-106). — *Este*. Découverte fortuite d'antiquités paléo-vénètes, entre autres un fragment de vase à relief représentant un pugiliste (A. Callegari, p. 333-337). — *S. Pietro Viminario* (Padoue). Groupe de sept tombes pré-romaines (A. Callegari, p. 337-339). — *Brescia*. Portion des murailles antiques, remaniée à basse époque : inscriptions funéraires, provenant de deux pierres de remploi (G. Patroni, p. 340-341). — *Bagnolo Mella*. Fragments architectoniques et inscriptions trouvés sur le territoire de la commune; entre autres, une dédicace faite par les *lanarii carminatores sodales* (G. Patroni, p. 341-343).

SICILE. *Syracuse*. Nouvelle nécropole grecque des VII^e-VI^e siècles. Cette nécropole, dite nécropole Spagna, vient s'ajouter, avec ses 127 tombes, aux quatre nécropoles syracusaines déjà connues. Dans l'important matériel céramique qu'on y a recueilli, on remarque particulièrement la présence de vases rhodiens. Des maisons ont recouvert les tombes dans la seconde moitié du IV^e siècle (P. Orsi, p. 176-208 et 296-321). — *Girgenti*. Fouilles et découvertes archéologiques de 1916 à 1924. Trois tombeaux. Une inscription grecque. Baignoire en terre cuite, ornée de masques et pourvue d'une tablette de couverture sur laquelle sont posés deux pieds humains en haut relief. Magasins d'époque byzantine

près de l'emporium. Deux maisons romaines près de l'église Saint-Nicolas, l'une avec un grand péristyle, l'autre avec atrium et péristyle. Édifice hellénistique, sans doute un sanctuaire, près du temple de Zeus : doit dater de l'époque de prospérité que connut Agrigente avant la 2e guerre punique. Redressement de plusieurs colonnes du temple d'Héraklès ; objets divers recueillis au cours des travaux. Mise au jour de deux portions des fortifications d'Agrigente, dans le vallon de Saint-Blaise ; objets divers recueillis pendant les fouilles (E. Gábrici, p. 420-461).

Sardaigne. *Chiaramonti.* Barque de bronze protosarde découverte au nuraghe du Spiena : la proue est ornée d'une tête de cerf, qui doit avoir une signification religieuse parallèle à celle de la tête de taureau, fréquemment représentée à cette place (A. Taramelli, p. 322-327). — *Alghero.* Dépôt de monnaies de bronze allant de Trajan à Lucius Vérus (A. Taramelli, p. 328-331). — *Alà dei Sardi* (Sassari). Bronzes votifs de l'âge des nuraghes trouvés dans la région « su Pedrighinosu ». Il devait y avoir là un lieu de culte ; la tribu guerrière des *Balares* qui habitait ce plateau ne diffère pas essentiellement des autres tribus sardes, bien que les auteurs anciens lui attribuent une origine ibérique (A. Taramelli, p. 462-470). — *S. Antioco* (Cagliari). Découverte d'un mausolée d'époque romaine, du type pyramidal si répandu dans l'Afrique du nord, sur le territoire de l'antique Sulcis. Pavement en mosaïque de la fin du IIe siècle après J.-C. (A. Taramelli, p. 470-474).

L.-A.-C.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Orientalisme.

E. H. Brewster. *The life of Gotama the Buddha. Compiled exclusively from the Pali Canon.* Introductory note by C. A. F. Rhys Davids. (*Trubner's Oriental series.*) London, Kegan Paul, 1927. In-8°, XVIII-243 p.

Howard Carter. *The tomb of Tutankhamen* : discovered by the late Earl of Carnarvon and Howard Carter. Illustrated by Harry Burton. *Vol. II.* London, Cassell, 1927. In-8°, XXXIV-277 p.

Franz Cumont. *Fouilles de Doura-Europos (1922-1923).* Appendice sur la céramique de Doura par M. et Mlle Félix Massoul. (*Service des Antiquités et des Beaux-Arts de Syrie. Bibliothèque archéologique et historique. Tome IX.*) Paris, Paul Geuthner, 1927. In-4°, LXVIII-533 p. Atlas, 124 pl.

Marcel Dupont. *Décoration coréenne.* Paris, Calavas, 1927. In-4°, 48 pl.

A. H. Francke. *Antiquities of Indian Tibet. Part II. The Chronicles of Ladakh and minor Chronicles...* Foreword by F. W. Thomas. London, High Commissioner for India, 1927. In-4°, VIII-310 p.

Alan H. Gardiner. *Egyptian Grammar. Being an introduction to the study of hieroglyphs.* London, Milford, 1927. In-4°, XXVIII-595 p.

David George Hogarth. *Kings of the Hittites.* London, Milford, 1927. In-8°, XX-395 p.

Leo L. Honor. *Senacherib's invasion of Palestine.* London, Milford, 1927. In-8°, XVI-122 p.

Alexandre Moret. *La mise à mort du Dieu en Égypte.* (*Fondation Frazer.— Conférence I.*) Paris, Paul Geuthner, 1927. In-4°, 59 p., 18 fig.

J. Muyldermans. *La domination arabe en Arménie. Extrait de l'histoire universelle de Vardan, traduit de l'arménien et*

annoté. Étude de critique textuelle et littéraire. Paris, Paul Geuthner, 1927. In-8°, 176 p., 2 pl.

H. Parmentier. *L'Art Khmer primitif*. (*Publications de l'École française d'Extrême-Orient. Tomes XXI et XXII.*) Paris, Van Oest, 1927. In-8°, 400 p., 128 fig, album de 100 planches.

Edmond Pottier. *L'art hittite. Fasc. 1*. Paris, Geuthner, 1926. In-4°, 100 p., illustrations.

Arthur Weigall. *A history of the Pharaohs. Vol. II. From the accession of Amenemhet I, of the twelfth dynasty to the death of Thutmose III, of the eighteenth dynasty, 2111 to 1441 B. C.* Thornton Butterworth, 1927. In-8°, xv-424 p.

Raymond Weill. *Bases, méthodes et résultats de la chronologie égyptienne*. Paris, Geuthner, 1926. In-8°, 216 p.

Archaeological explorations in Peru. Part I. Ancient pottery from Trujillo, by A. L. Kroeber. (*Field Museum of natural history. Anthropology memoirs, vol. II, n° 1.*) Chicago, the Field Museum, 1927, In-4°, 43 p., illustrations.

Catalogue of the Arabic and Persian manuscripts in the Oriental Public library at Bankipore. Vol. X. (*Arabic mss.*) *Theology*, prepared by Maulair Abdul Hamid. Patna, Government printing, 1927. In-8°, viii-150 p.

Catalogue of the Indian collections in the Museum of Fine arts. Boston. Part V. Rājput painting, by Ananda K. Coomaraswamy. Cambridge, Harvard University Press, 1927. In-4°, 272 p., 131 pl.

Kalidasa's Sakuntala. An ancient hindu drama, critically edited in the original Sanskrit and Prakrit of the Bengali recension. By the late Richard Pischel. (*Harvard oriental series.*) *Second edition*. London, Milford, 1927. In-4°, 260, 16 p.

The life of Buddha on the Stūpa of Barabudur according to the Lalitavistara-text. Edited by N. J. Krom. The Hague, M. Nijhoff, 1927. In-4°, viii-131 p.

The Mathnawi of Jalalu'ddin Rūmi. Edited from the oldest manuscripts available, with critical notes, translation and commentary by Reynold A. Nicholson. *Vol. II, containing the translation of the first and second books*. London, Luzac, 1927. In-8°, xxiii-419 p.

Musée du Louvre. Département des antiquités orientales. Série archéologique. Tomes I, II. Céramique cappadocienne inventoriée et décrite par Henri de Genouillac. *Tome I. Introduction. Collection Chantre, T. II. Acquisitions du Musée du Louvre*. Paris, Paul Geuthner, 1927. In-4°, 24 pl., 94 fig., x-126 p., 57 pl., 8 pl., 170 fig., vi-75 p.

The monastery of Epiphanius at Thebes. — Part I. The archaeological material, by H. E. Winlock. *The literary material*, by W. E. Crum. *Part II. Coptic Ostraca and Papyri*. Edited... by W. E. Crum. *Greek Ostraca and Papyri*, edited... by H. G. Evelyn-White. London, Quaritch, 1926. In-4°, xxvi-276 p., 35 pl., xvi-386 p., 17 pl.

The ocean of story. Being C. H. Tawney's translation of Somadeva's Katha Sarit Sāgara. New edited.. by N. M. Penzer. *Vol. V*. London, Sawyer, 1926. xlvii-324 p.

Psalms of a Saiva Saint. Being selections from the writings of Tāyumānaswāmy. Translated into English, with introduction and notes, by T. Isaac Tambyah. London, Luzac, 1926. In-4°, ccviii-264 p.

Sammelbuch griechischer Urkunden aus Aegypten, begründet von F. Preisigke, fortges. von Friedrich Bilabel. *Bd. III, Hälfte 1*. Berlin, de Gruyter, 1926. In-4°, vii-151 p.

V. Filipo.

Le Gérant : Paul Geuthner.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXVII.

JOURNAL DES SAVANTS

FONDÉ EN 1665

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE L'INSTITUT DE FRANCE

(ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES)

DÉCEMBRE 1927

SOMMAIRE DU N° 10

LIBRAIRIE ORIENTALISTE
PAUL GEUTHNER
13, RUE JACOB — PARIS VI^e

COMITÉ DU JOURNAL DES SAVANTS.

MM. SALOMON REINACH,
R. P. SCHEIL,
CH. V. LANGLOIS,

MM. LE COMTE H. F. DELABORDE,
PAUL PELLIOT,
A. PUECH.

Membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,
MM. les Membres composant le Bureau de l'Académie.

Directeur :

M. RENÉ CAGNAT, Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Secrétaire de la Rédaction :

M. HENRI DEHÉRAIN, Conservateur de la Bibliothèque de l'Institut.

HISTORIQUE, MODE ET CONDITIONS DE LA PUBLICATION.

Le JOURNAL DES SAVANTS est le plus ancien des journaux littéraires de l'Europe. Fondé en 1665, il fut placé par Louis XIV en 1701 sous le patronage royal Il disparut en 1792, mais il fut réorganisé par l'État en 1816. Depuis 1903 il est publié sous les auspices de l'Institut de France.

Le JOURNAL DES SAVANTS paraît le 15 de chaque mois, sauf en août et en septembre, par fascicules de six feuilles in-4°.

Le prix de l'abonnement annuel est de **50** francs pour la France et de **60 francs** pour l'étranger. Le prix du fascicule est de **6** francs.

Les manuscrits ainsi que les propositions de collaboration doivent être adressés à M. le Directeur ou à M. le Secrétaire de la rédaction, Bibliothèque de l'Institut, 23, quai de Conti, Paris, VI^e.

Adresser tout ce qui concerne les abonnements et les annonces

A la Librairie Orientaliste PAUL GEUTHNER, 13, rue Jacob, Paris, VI^e.

JOURNAL
DES SAVANTS

DÉCEMBRE 1927

LA GLYPTIQUE ANTIQUE AU MUSÉE BRITANNIQUE

H.-B. Walters. *Catalogue of the engraved gems and cameos, Greek, Etruscan and Roman, in the British Museum.* Un vol. in-4°, LXII et 419 p., 116 fig. dans le texte et 44 pl. en photot. London, British Museum, Quaritch et Milford, 1926.

Déjà, en 1888, le British Museum avait confié à Mr A.-H. Smith le soin de cataloguer les intailles et camées de la collection, qui était devenue une des premières de l'Europe. Mais le volume paru alors était de petit format et les dix planches, qui l'accompagnaient, quoique excellentes, ne donnaient aux érudits qu'un choix trop réduit des riches séries conservées à Londres. Depuis lors, beaucoup de bons travaux, consacrés à la glyptique des Anciens, ont sensiblement modifié les classements adoptés il y a un demi-siècle ; on a peut-être mieux appris à distinguer les véritables antiques, les pastiches de la Renaissance et du XVIIIe siècle, ainsi que les faux modernes.

Il a paru que le moment était venu de refondre complètement le catalogue de 1888, et M. H.-B. Walters, dont on connaît la compétence, s'est acquitté de cette tâche de la manière la plus heureuse, en décrivant avec précision 4.080 pierres ou pâtes de verre. Le catalogue précédent ne contenait que 2.349 nos, dont 250 ont cependant été laissés de côté comme modernes. M. Walters a jugé, à juste titre, que des pâtes de verre, indubitablement antiques, étaient des documents aussi précieux que des intailles et des camées originaux. Et même ces pâtes, qui reproduisent des pierres gravées, nous renseignent sur le degré de faveur qu'eurent certains originaux et certaines compositions. Ainsi des pâtes de verre, évidemment anciennes, représentent Diomède, le genou droit sur un autel, tenant le

palladium de la main gauche, tandis qu'une figure est assise à côté de lui, sur un trône. Le sujet est souvent le même, mais quelquefois réduit, et le British Museum conserve des pâtes de dimensions différentes (nos 1068 et 1069).

Le noyau de la collection du Musée Britannique a été formé par une cinquantaine de pierres provenant de Sir H. Sloane ; par les 130 intailles de Sir William Hamilton, acquises en 1772 ; par le legs Cracherode (1799) ; par la collection Townley (1814) ; par le legs Paine Knight, composé surtout de camées (1824). Ensuite vinrent les séries des scarabées de Tharros et de Sardaigne (1856), les 430 pierres de la collection Castellani (1865 et 1872), les 470 du duc de Blacas (1867), la collection Carlisle (1890), et beaucoup d'autres acquisitions qui ont complété ce riche Cabinet. C'est ainsi que le musée de Londres possède maintenant un beau choix de pierres minoennes et mycéniennes.

C'est en 1878 que Milchhœfer avait publié une série de pierres de la Crète, pays qu'il considérait comme le foyer le plus ancien de l'Art grec. Depuis lors, les découvertes de Sir Arthur Evans, sa publication sur « le palais de Minos » à Cnosse, et des livres de synthèse comme *les Civilisations préhelléniques* de M. René Dussaud, et *la Civilisation égéenne* de M. G. Glotz, ont contribué à faire connaître la glyptique grecque beaucoup mieux qu'à l'époque où Furtwaengler publiait ses *Antike Gemmen* et où Ernest Babelon en rendait compte dans le *Journal des Savants*, c'est-à-dire il y a un peu plus d'un quart de siècle.

Je ne suis pas certain que les classements de diverses pierres égéennes aux périodes du Moyen Minoen I, II et III soient suffisamment solides. Je sais bien que ces divisions chronologiques sont admises, parce qu'elles sont commodes. Mais, même si des pierres gravées sont recueillies dans des gisements que d'autres découvertes peuvent faire attribuer au Moyen Minoen I (2100-1900) ou II (1900-1700), etc., je pense qu'on ne saurait être trop prudent dans les conclusions possibles, car nous avons tant d'exemples de pierres gravées, parvenues jusqu'à nous dans un parfait état de conservation, quoique d'âges très différents, tant d'exemples de petits objets glissés dans des couches inférieures, qu'il faut attendre encore avant de proposer des classements pour les monuments de la glyptique préhellénique.

La collection de Londres possède des spécimens de toutes les divisions chronologiques, admises aujourd'hui, depuis les pierres que nous pouvons considérer comme des sceaux, où l'on reconnaît des signes pictogra-

phiques, et aussi celles où paraît un système hiéroglyphique. C'est ainsi que l'intaille n° 2 laisse voir une porte et une jambe, deux signes qui sont traduits par les mots *gardien* et *conducteur* ou *chef*.

Au Moyen-Minoen II domineraient les motifs végétaux, les dessins composés de lignes et de demi-cercles, les animaux marins, les vases et même les vaisseaux munis de voiles.

La sèche (ou poulpe), si fréquente dans la décoration mycénienne, surtout dans la céramique, appartient probablement aux M.-M II et III.

C'est sans doute à cette époque, et à une date que je me refuse à préciser, que la glyptique se transforma. Aux stéatites et pierres tendres, gravées avec des burins d'un métal plus ou moins résistant, succédèrent les pierres dures, qui furent entamées par d'autres pierres ou métaux, mus par le tour et employés avec l'aide du sable très fin ou d'une poudre analogue.

Si les pierres sont alors de forme glandulaire et percées comme si elles avaient servi surtout pour orner des bracelets et des colliers, s'ensuit-il, comme on l'assure quelquefois, qu'elles n'ont pas été employées comme sceaux ? Je ne le crois pas ; car l'immense série des cylindres assyriens, babyloniens, perses, et des cachets sassanides, presque toujours percés, nous offre des monuments qui ont indubitablement servi à authentiquer des actes et sceller des coffres.

Le British Museum possède plusieurs pierres minoennes où paraissent des démons demi-homme et demi-animal, analogues à ceux de la mythologie assyrienne, par exemple le monstre à tête d'âne (n° 41, pl. I). On conçoit que, sur cette terre assez mystérieuse où l'on trouvait de telles figures, la légende du Minotaure se soit formée aisément.

Puis, peut-être sous l'influence des migrations septentrionales, appelées invasions doriennes, la glyptique produisit des pierres avec des combinaisons de lignes et de cercles, quelques animaux et figures humaines. C'est sans doute alors, à mon avis du moins, que se multiplièrent les sujets représentant des chasses au taureau, qui peuvent être, dans certains cas, des scènes de sacrifice. Et c'est probablement alors aussi que débuta ce qu'on appelle communément la période archaïque grecque. Que les différences de dates soient bien tranchées entre certaines productions de l'Art minoen ou mycénien et les pierres dites archaïques grecques, je ne le crois guère. Il est vraisemblable que des pierres communes, destinées à de pauvres trafiquant, sont continué à être gravées, alors que d'habiles artistes créaient de fines intailles pour les riches négociants, à qui nous devons sans doute l'invention ou du moins le développement de la monnaie.

D'autres érudits ont déjà dit que l'art monétaire a de grandes affinités avec la glyptique. L'outillage devait être à peu près semblable ; et récemment encore M. G.-Fr. Hill faisait remarquer que les globules, produits si fréquemment par la bouterolle sur les pierres gravées, avaient des analogues sur d'assez nombreuses monnaies archaïques. Je suis particulièrement frappé aussi d'un fait, qui n'a pas été assez mis en relief. On admet que Samos fut, dans le VIe siècle au moins, un centre de graveurs en pierres fines. Mnesarchos, père de Pythagoras, et Théodoros, fils de Télekles, y travaillèrent, et c'est Théodoros qui grava la pierre de la bague de Polycrate. Or Samos est une des villes d'Asie Mineure qu'on peut classer aujourd'hui parmi les plus anciens ateliers monétaires. Sans aller plus loin dans la voie d'hypothèses vraisemblables, on peut croire que les artistes samiens ont eu une large part dans le développement parallèle de la glyptique et de l'art monétaire. La forme même des gemmes archaïques grecques, qui est souvent celle du scarabée, n'est pas très éloignée de celle des lingots monétaires primitifs dont une face au moins était plus ou moins globuleuse. Les types sont assez souvent les mêmes, au moins dans une période plus avancée. Ainsi, deux pierres de Londres représentent le sanglier ailé, qui est le type monétaire de Clazomène (nos 437 et 439).

Quand l'art de la glyptique tend vers son apogée, il continue à suivre les traditions générales que d'habiles artistes appliquent à toutes leurs créations, mais c'est toujours dans la comparaison avec les monnaies que nous trouvons les faits les plus précis. Pierres et monnaies portent des figures qui courent, avec les genoux ployés ; les draperies tombent en lignes parallèles et les cheveux sont figurés de même par des stries symétriques. On peut comparer le beau Satyre de la pierre 465 de Londres avec le Satyre de la monnaie archaïque de Naxos (Sicile); le lion terrassant un taureau (n° 483), avec celui des pièces d'Acanthe ; le centaure emportant une femme (n° 470), avec celui des monnaies des Orrescii.

Les sujets des pierres gravées de cette période (550-480 environ) sont d'ailleurs variés. Les divinités les plus populaires sont Apollon, Athéna, Hermès, Héraclès. Centaures, gorgones, sphinx, guerriers, athlètes, auriges, sont fréquents. La fantaisie n'est pas absente de cet art grandissant ; par exemple, on trouve une mule qui se roule sur le dos (n° 451) et un cheval couché, qui dresse une de ses jambes (n° 486). Ces sujets ne furent-ils pas inspirés par la composition facétieuse du peintre Pauson ?

De cette époque, le joyau du British Museum est assurément la pierre qui représente un Satyre cythariste, signé Συρίης ἐποίησε (n° 492).

Les scarabéoïdes ne laissent guère paraître l'éclat de la pierre, même quand la matière était bien choisie. Les Grecs, soucieux de trouver la beauté dans les plus petits détails, s'aperçurent, vers la fin du v^e siècle peut-être, qu'une plaque mince de pierre produit des effets de transparence, qui sont agréables à l'œil, et alors la calcédoine, l'agate, la sarde, la cornaline, le cristal de roche, marièrent leurs jeux de lumière aux formes excellentes du meilleur art grec.

C'est le temps, vers le milieu du v^e siècle avant notre ère, où triomphe un des plus brillants graveurs en pierres fines, Dexamenos de Chio, qui travaillait probablement à Athènes et dont on connaît quatre gemmes signées. Le British Museum n'en possède pas et, en cela, il est inférieur au Fitzwilliam Museum de Cambridge et à deux autres collections. Mais M. Walters est tenté, non sans raison, d'attribuer au merveilleux artiste, après Furtwaengler et M. Beazley, les n^os 507, 511 et 529, qui représentent une tête de Zeus, une oie volante, et une jeune femme assise. Ce sont des bijoux d'une finesse et d'un art exquis, que de bonnes reproductions en phototypie permettent seules d'apprécier. A côté vient se placer le n° 563, qui est sinon de Dexamenos du moins d'un de ses émules, et représente un homme jouant sur une lyre triangulaire. Il faut citer aussi le n° 508, une tête jeune, coiffée d'un bonnet conique, où Furtwaengler voyait le reflet de l'art de Phidias.

Dans cette période d'un art, qui est dans toute sa force, dans toute sa grâce aussi, les figures d'Athéna, d'Aphrodite, d'Eros, de Nikè, dominent, ainsi que les sujets bachiques et diverses scènes de la vie humaine, comparables à celles des vases à figures rouges du même temps. D'heureux possesseurs de ces merveilles font graver leur nom autour du sujet et passent à la postérité, tout en restant fort obscurs. Nous ne connaîtrons jamais les actions, sans doute banales, de Thamyras et d'Isagoras (n^os 602 et 595 du British Museum); nous regrettons bien davantage d'ignorer les noms de tant d'habiles artistes, qui, plus modestes que Dexamenos, Sémon, Athénades, Epimènes de Paros, Olympios et quelques autres, n'ont pas signé leurs œuvres, mais, sous un voile anonyme, personnifient le plus pur art grec.

C'est peut-être mieux ainsi, car la malice des faussaires s'est ingéniée à dérouter les érudits par des combinaisons dangereuses. Ainsi la signature de Solon, gravée sur la fameuse Méduse Strozzi (n° 1829), est aujourd'hui considérée comme fausse, de même que le nom de Sostratos sur le camée n° 3462, qui vient de la collection Carlisle. Il faut un goût inné et un juge-

ment subtil, pour trancher de telles questions d'authenticité, et le meilleur connaisseur peut avoir des faiblesses. Si je me fie à mes quarante années de pratique des pierres gravées, je suis porté à croire que l'œuvre de M. Walters échappe à toute critique grave. Et c'est là un assez bel éloge, quand on songe que le gros ouvrage de Furtwaengler renferme des jugements bien singuliers et des attributions surprenantes (par exemple, pour la pierre, décrite au tome II, p. 202, pl. XLII, n° 40, comme une représentation d'Eros et de Psyché. C'est, j'en suis persuadé, une fantaisie érotique du XVIII[e] siècle).

Le IV[e] siècle, en Grèce et dans les pays de civilisation grecque, conserva les traditions du précédent. On vit alors paraître des scarabéoïdes de pâte de verre, qui furent souvent dédiés dans des temples (σφραγῖδες λίθιναι ou ὑάλιναι).

Alors que les pierres gravées grecques étaient ordinairement plates, l'Étrurie gardait avec fidélité une forme qu'elle avait reçue anciennement, puisque les premiers scarabées étrusques paraissent, vers la fin du VI[e] siècle avant notre ère, dans des tombes, avec les derniers vases à figures noires et les premiers vases à figures rouges. Un bon jalon chronologique est fourni par la tombe Polledrara de Vulci (vers 600), qui contenait sept scarabées égyptiens, de faïence, du temps de Psammétique I[er] (XXVI[e] dynastie).

De bonne heure, les graveurs étrusques arrivèrent à posséder une technique remarquable, et la forme même de leurs scarabées paraît quelquefois supérieure à celle des scarabées grecs. Mais les sujets, dérivés d'originaux grecs, du IV[e] siècle surtout, sont traités souvent avec négligence. Ce sont des produits d'un art industriel habile, mais inférieur ; la technique, si remarquable pour la forme extérieure, ne produit que rarement des gravures fines sur le plat de la pierre : la bouterolle est l'instrument favori des graveurs étrusques, qui recherchent les sujets les moins compliqués. Il y en a cependant qui ne manquent pas d'intérêt, par exemple Capanée défiant les foudres de Zeus et frappé par le dieu (n° 627 du B.M.). En somme, malgré quelques jolies pierres, je ne puis admettre, comme on l'a écrit, que les artistes étrusques ont dépassé, en technique, leurs modèles grecs.

Cet art étrusque a naturellement influé sur la glyptique de la République romaine, sans empêcher toutefois un autre courant venu probablement par la Grande-Grèce.

On sait que les Romains eurent sans doute tous des bagues et que le rang

des personnages était marqué par le métal. Les graveurs romains ont donc laissé de nombreuses pierres, de multiples variétés, puisqu'ils employèrent même l'agate rubanée, que les Grecs avaient délaissée avec raison. Les pâtes de verre devinrent de plus en plus communes, souvent d'un blanc transparent ou d'un bleu foncé ; on ne se contentait pas de les monter en bagues quand elles sortaient du moule et on les travaillait au tour comme une pierre naturelle. Le dernier siècle de la République romaine accueillit aussi les pâtes opaques en vert foncé avec bandes de blanc et de bleu foncé, et généralement elles portaient des sujets héroïques (Le British Museum en conserve trente de ce genre).

Le style de ces pierres et de ces pâtes est malaisé à définir ; il n'est ni grec, ni étrusque, mais un œil exercé sait y pressentir le style qui dominera plus tard à Rome.

Les sujets aident souvent à reconnaître la patrie de ces petits monuments. Assurément, on voit des sujets grecs : Capanée, Cadmos, Œdipe et le Sphinx, Philoctète, Achille et Penthésilée, la capture de Dolon, Ulysse, Diomède et le palladium, etc. Mais on y retrouve assez fréquemment le berger contemplant la Louve avec Rémus et Romulus, ou encore Mars visitant Rhea Sylvia endormie.

D'autres sujets sont plus énigmatiques et prêtent encore à la controverse. Plusieurs pierres du Musée britannique représentent un guerrier blessé, environné de boucliers dont l'un paraît porter les lettres LAC. Ce serait l'histoire d'Othryades l'Argien, qui combattit contre les Spartiates, en 545 (n^os^ 976 à 981).

Est-ce aux croyances orphiques ou pythagoriciennes qu'il faut rattacher la scène où Prométhée fabrique un homme (n^os^ 956 à 958), et celle où Hermès tire un personnage d'une tombe (n^os^ 954-955) ? Influencé par la théorie orphique, Furtwaengler a voulu rattacher à ce cycle le groupe très nombreux des intailles de la République romaine où l'on voit deux ou trois personnages debout, dont l'un désigne avec une baguette une tête humaine, qui vient d'être découverte. J'ai démontré, je le crois du moins, que cette scène était une des premières formes de la composition gravée sur la précieuse petite cornaline de la collection Pauvert de la Chapelle où Ernest Babelon a fort bien reconnu la découverte de la tête sur le Capitole (Cf. mon article dans la *Revue archéologique* de 1925, t. XXII, p. 248-256, fig.). C'est donc ainsi que je préfère interpréter les n^os^ 995 à 997 du Musée britannique.

Ce n'est pas la seule fois où nous pouvons élever quelque doute sur les

théories de Furtwaengler. Il serait prématuré de croire avec lui qu'un groupe hellénistique d'intailles romaines du IIIe au Ier siècle avant notre ère reflète l'esprit de Cn. Nævius, comme les pierres, influencées par l'art étrusque, représenteraient l'esprit de Q. Ennius.

C'est plutôt le contraire qui pourrait être vraisemblable, s'il ne suffisait pas de recourir à des relations commerciales pour expliquer certains faits : Au cours du IIIe siècle avant notre ère, la littérature latine était encore dans l'enfance et il est peu vraisemblable qu'elle ait déterminé des courants artistiques.

Les sujets typiques des gemmes et des pâtes de verre du premier siècle avant notre ère sont à peu près les mêmes que ceux de la période antérieure : Éros paraît avec Psyché, Hercule est fréquent ; les scènes bachiques et érotiques ne sont pas rares. On peut chercher encore l'explication de la composition où une jeune fille agenouillée est entourée par un aigle, un corbeau, une fourmi et des épis.

En Grèce, la Glyptique avait poursuivi son évolution. Mais, pour cette branche de l'Art, comme pour les autres, le centre s'était déplacé : ce n'était plus en Macédoine, mais bien plutôt à la cour des Ptolémées et aussi dans celle des Séleucides qu'il fallait chercher les meilleurs artistes, armés d'une technique parfaite, qui gravaient sur des pierres très variées, — le plus souvent la cornaline, la sardoine, la calcédoine, l'hyacinthe et le grenat, — des sujets tirés des cycles dionysiaques, d'Aphrodite, d'Apollon, etc. De cette époque est une des gemmes les plus intéressantes du British Museum, le n° 1179, signée de *Pheidias*, qui représente probablement Alexandre le Grand, dans une pose fréquente pour les statues de Lysippe et de son école. Dans le catalogue de 1888 cette pierre était considérée comme douteuse et classée comme une figure de Jason. C'est un exemple typique des variations inévitables qu'une étude constante de la Glyptique impose aux érudits.

Dans cette même période le camée devient fréquent. On ne saurait dire qu'il paraît pour la première fois, car il est évidemment issu des reliefs gravés au dos des scarabées plus anciens. C'est dans les ateliers d'Antioche et d'Alexandrie que l'art du camée s'est développé d'une manière surprenante, puisqu'il comprend des morceaux comme la coupe dite de Ptolémée ou de Mithridate (au Cabinet de France). Le Musée britannique ne possède pas de pièces de ce genre, mais il peut être fier d'exposer le vase Portland, dont la pâte de verre a été travaillée à la manière des camées. Bien que cette pièce exceptionnelle soit peut-être du IIe siècle de notre ère,

puisque le tombeau qui la contenait, découvert près de Rome, au XVI^{e} siècle, appartenait à l'époque des Sévères, on peut la classer à côté des grands camées qui ont été conservés à Paris, à Vienne, etc.

Le style de l'Empire romain, surtout sous Auguste, est imprégné de traditions attiques, mêlées à un certain naturalisme venu d'Alexandrie. Le goût des collections, qui se développa alors à Rome, devait nécessairement favoriser un éclectisme qui rend difficile le travail critique des érudits modernes. M. Æmilius Scaurus passe pour avoir été le premier collectionneur de gemmes à Rome, vers 55 av. J.-C.; et Pompée donna diverses collections au temple de Jupiter Capitolin (Pline, *H. N.*, XXXVII, 5). Dans la période impériale, la nature des pierres est très diverse ; aux variétés déjà employées antérieurement, et dont la sardoine et la cornaline furent les plus communes, il faut ajouter l'améthyste, l'émeraude plus ou moins pure, l'aigue-marine, les jaspes vert, jaune et rouge, les diverses espèces d'onyx et surtout de sardonyx dont les couches de couleurs différentes favorisaient la création des plus beaux camées. Les artistes trouvaient cependant que les ressources offertes par la nature n'étaient pas assez variées, et, sans parler de garnitures d'orfèvrerie, ils ont souvent appliqué des rehauts de couleur sur certaines parties de leurs camées. Je l'ai constaté plusieurs fois.

Les sujets sont très variés et quelques-uns sont peut-être imités de peintures fameuses, comme l'Ajax fou, œuvre de Timomachos de Byzance. Et c'est peut-être aussi les figures de Gorgone du même peintre qui ont inspiré le type sévère et calme de la Méduse Strozzi, une des belles pièces du Musée britannique, bien que la signature ne soit plus considérée comme antique, ainsi que je l'ai dit plus haut.

Dans cette période se développe une série qui paraît avoir obtenu une faveur extrême, celle des *grylles*, dont le type est composé d'éléments disparates, étrangement soudés (voy. l'étude que j'ai consacrée à cette catégorie d'intailles, dans la *Revue des études anciennes*, 1921, p. 43-51, fig.). Le British Museum possède d'excellents spécimens de *grylles*, en particulier ceux des scarabées de Tharros, en Sardaigne, qui sont parmi les premiers du genre.

Si la collection de Londres ne peut rivaliser, pour les camées, avec les Cabinets des Antiques de Paris et de Vienne, elle possède du moins quelques jolis bustes en ronde-bosse, comme celui de plasma verdâtre, représentant Agrippine mère, et aussi le charmant buste de calcédoine à la tête penchée où l'on reconnaît Marciane (n° 3949). Enfin, personne

n'osera mettre un nom sur un buste de Romain aux traits émaciés, qui regarde à gauche (n° 3952); mais ce visage, taillé dans l'onyx, est cependant un remarquable spécimen de l'art du portrait dans l'Empire romain.

On a vu que le catalogue de M. Walters embrasse une longue suite de siècles et qu'il comprend de nombreux et précieux monuments de styles très divers. Ce volume restera un ouvrage de chevet pour tous ceux qui se sentent attirés par la Glyptique grecque et romaine.

ADRIEN BLANCHET.

LES INVASIONS BARBARES (*V^e-XI^e SIÈCLES*)

LOUIS HALPHEN. *Les Barbares, des grandes invasions aux conquêtes turques du XI^e siècle.* (Peuples et Civilisations, tome V.) Un vol. in-8°, 393 pages. Paris, Librairie F. Alcan, 1926.

I

Bien que cet ouvrage soit destiné à faire partie d'une importante histoire générale, sa composition offre une telle unité et les faits considérables qui y sont passés en revue sont si bien groupés, qu'il y a profit à le considérer comme une monographie indépendante. Il y est question en effet de la période décisive des sept premiers siècles du moyen âge, pendant lesquels l'Europe a été entièrement renouvelée dans son ethnographie, dans ses institutions politiques et sociales, dans son développement intellectuel et moral. Ce livre montre comment l'afflux des peuples barbares a déterminé ce renouvellement depuis les invasions du v^e siècle jusqu'à celle des Turcs Seldjoucides au xi^e siècle.

A vrai dire la carte ethnographique est loin d'être fixée à cette époque et les derniers siècles du moyen âge ont été marqués par d'autres invasions importantes, celle des Mongols, celle des Ottomans. Mais l'invasion mongole a agi surtout sur l'histoire russe, tandis que celle des Turcs Ottomans a été limitée à l'Orient méditerranéen et à la péninsule des Balkans: ces deux invasions ont d'ailleurs le caractère d'une conquête politique plus que d'une migration de peuples et elles n'ont modifié que faiblement l'ethnographie des territoires qui ont eu à les subir. Les invasions précédentes

au contraire ont eu une action historique bien plus profonde. Du v^e^ au xi^e^ siècle elles constituent le fait primordial qui a déterminé tous les autres et transformé la vie européenne, qu'il s'agisse du domaine politique, social, intellectuel, moral.

Et c'est ce qui fait l'immense intérêt et l'originalité de ce livre. Il constitue un essai de synthèse totale d'une des périodes historiques les plus décisives et cherche à en montrer pour ainsi dire la courbe. Il s'efforce de recueillir les résultats dus aux travaux d'innombrables spécialistes qui depuis un demi-siècle ont vraiment renouvelé nos connaissances. Au milieu de la masse complexe et même parfois confuse des faits de l'histoire du moyen âge, l'auteur de ce livre s'est efforcé d'isoler ceux qui ont été vraiment décisifs par les modifications profondes qu'ils ont entraînées dans la vie des peuples. Il a surtout réussi à montrer, et c'est là un des grands services qu'il a rendus, l'enchaînement logique de ces faits. Désireux de donner une explication claire et vraiment scientifique de l'histoire des sept premiers siècles du moyen âge, il a négligé de parti pris tout ce qui ne servait pas immédiatement à atteindre ce résultat. C'est ainsi qu'il a fait comme de juste une place importante aux institutions politiques et sociales, mais il ne s'est pas attardé à les décrire par le menu. Elles n'interviennent dans son développement qu'en fonction des événements dont elles sont la conséquence et des transformations futures dont elles forment le point de départ.

La clarté parfaite de l'exposition, le récit à la fois sobre et aisé, exempt de toute digression, telles sont les qualités prédominantes de ce livre. Lorsqu'on en a achevé la lecture, on voit mieux, et comme en raccourci, les faits primordiaux de l'histoire du monde et leur succession. Il semble que du v^e^ au xi^e^ siècle l'histoire obéisse à un véritable rythme : des périodes de bouleversements et d'anarchie sont suivies de redressements des puissances anciennes ou d'organisations de puissances nouvelles, que des invasions postérieures viennent encore une fois détruire. Les invasions germaniques du v^e^ siècle qui désorganisent l'Occident sont suivies du redressement byzantin du vi^e^ siècle. La nouvelle offensive barbare du vii^e^ siècle (Avars, Lombards, Arabes) est arrêtée par la renaissance byzantine des empereurs iconoclastes, tandis que s'organisent deux nouveaux états civilisés, l'empire arabe et l'empire franc. De même aux invasions des ix^e^ et x^e^ siècles (Scandinaves, Bulgares, Hongrois, auxquels il faut joindre les Sarrasins de la Méditerranée), succèdent une réorganisation partielle de l'Occident sous les Ottons et la magnifique expansion byzan-

tine de la dynastie macédonienne. Enfin, à l'offensive turque du XIe siècle, la riposte de la chrétienté sera la croisade.

A considérer ces faits, on s'aperçoit que la période de la « paix romaine », qui a duré à peine deux siècles, n'a été qu'un épisode exceptionnel dans l'histoire millénaire du monde occidental. Les migrations continuelles et les invasions que l'empire romain avait réussi à arrêter pour un temps ont recommencé d'une manière ininterrompue dès que ses frontières ont été violées. Sur les ruines des provinces romaines se sont formés de nouveaux états, mais ils ont été longtemps trop faibles pour arrêter un nouvel afflux de barbares. Le ralentissement et la fin des invasions ont été la conséquence de deux faits : tout d'abord la survie millénaire de la tradition impériale romaine sur le Bosphore (en accrochant, pour ainsi dire, les barbares au passage, l'empire byzantin a brisé leur élan et a servi de bouclier à l'Occident) ; ensuite la contre-offensive des Occidentaux qu'on appelle d'un nom général : « les croisades » et qui s'est manifestée non seulement en Palestine, mais aussi en Espagne et dans l'Europe orientale.

II

C'est ainsi que l'excellent récit de M. Halphen permet de donner aux faits de l'histoire du moyen âge leur véritable valeur, d'autant que, pour en montrer l'enchaînement, il ne s'est pas borné à ceux qui ont eu l'Europe pour théâtre. Étendant ses recherches à l'ensemble de l'ancien continent, il a insisté d'une manière plus claire et plus systématique qu'on ne l'avait fait avant lui sur la solidarité qui n'a cessé de régner entre les événements de l'histoire d'Asie et ceux de l'histoire européenne. Ainsi qu'il l'avait déjà dit avec raison dans un article fort remarqué [1], « il n'est pour « ainsi dire pas un moment de notre histoire occidentale où l'on puisse « sans dommage faire abstraction de l'histoire de l'Asie ». Il reprend ainsi à vrai dire une vieille tradition qui date de « l'Essai sur les Mœurs » et de l'ouvrage de Gibbon et cette méthode maniée par un historien bien informé ne pouvait manquer d'être féconde. Sans doute d'autres ouvrages, comme « l'Histoire Générale » de Lavisse et Rambaud avaient déjà consacré de copieux et intéressants chapitres aux épisodes les plus importants de l'histoire de l'Asie, mais en les isolant en quelque sorte de l'histoire de l'Eu-

1. L. Halphen, La place de l'Asie dans l'histoire du monde. *Revue Historique*, 1923, CXLII, 1-13.

rope : en lisant cet ouvrage toujours estimable, on s'aperçoit qu'il n'y a eu aucune liaison entre les divers spécialistes qui ont rédigé ses chapitres, dont chacun constitue une monographie aux cloisons étanches.

Le mérite de M. Halphen est justement d'avoir montré l'enchaînement de faits éloignés dans l'espace mais reliés directement dans le temps. La plupart des invasions qui ont ravagé l'Europe ont pour point de départ des événements qui se sont passés sur le sol asiatique. L'invasion des Huns, à la fin du IVe siècle, qui eut pour conséquence la pénétration des peuples germaniques sur le territoire de l'empire romain, est elle-même le contre-coup de leur expulsion des provinces chinoises et de la formation du puissant empire des Jouan-Jouan dans l'Asie Orientale. Au VIIe siècle l'invasion des Avars est le résultat de la création d'un grand empire turc en Asie et leur établissement en Pannonie aux dépens des Gépides a pour effet de précipiter les Lombards sur l'Italie. Ainsi apparaît nettement la liaison intime entre les événements asiatiques et les péripéties de l'histoire de l'Europe ; ainsi les conclusions partielles auxquelles sont arrivés, chacun dans son domaine particulier, les spécialistes de l'histoire du moyen âge sont reliées entre elles dans un tableau synthétique et largement tracé.

Malgré la diversité prodigieuse des matières, l'information est excellente. Par ses études antérieures sur l'histoire des Carolingiens et des premiers Capétiens, M. Halphen était admirablement préparé à traiter tout ce qui durant cette période concerne l'histoire d'Occident. Il s'est en outre assimilé toute la littérature historique relative aux peuples du proche Orient et même de l'Extrême-Orient, Byzance, les Arabes, l'Asie centrale, la Chine, et il en a extrait les faits essentiels à son récit. Chacune des subdivisions dont se composent ses chapitres est accompagnée d'une bibliographie critique, généralement très sobre, mais destinée à mettre en vedette les ouvrages essentiels et les plus nouveaux ; ces quelques notes suffisent à montrer l'étendue et la sûreté de l'érudition qui a été nécessaire pour mener à bien un pareil travail. On ne trouve en revanche dans ce livre aucune bibliographie des sources : l'auteur semble avoir reculé devant la masse des documents qu'il eût fallu citer ; quelques détails essentiels cependant eussent achevé de faire de cet ouvrage un instrument de travail de premier ordre, mais il vaut surtout par la doctrine historique qu'il expose et par l'explication, intéressante et nouvelle sur bien des points, qu'il donne de l'histoire du moyen âge.

III

La meilleure manière d'apprécier la valeur de cette doctrine est de suivre le plan même tracé par l'auteur et de montrer comment il a présenté la succession des faits qu'il considère comme essentiels. Après cet examen on ne pourra s'empêcher d'admirer la rigueur de la méthode et la logique imperturbable qui ont présidé au choix de ces faits, mais peut-être trouvera-t-on que l'auteur est peut-être allé un peu loin dans la voie des sacrifices. Au cours de ses exposés nerveux et, comme s'il était pressé d'aboutir à ses conclusions, faisant un véritable abus du temps futur qui donne à son récit une rapidité un peu fatiguante, l'auteur a laissé en chemin pas mal de questions dont il n'a pas voulu voir l'importance ou s'est contenté souvent de détails qu'on jugera un peu sommaires. C'est ce que va montrer une analyse rapide de son livre.

Le premier chapitre nous donne un excellent tableau du monde barbare au milieu du IV[e] siècle, mais c'est à peine si quelques lignes sont consacrées à la Perse. On peut accuser ici M. Halphen de n'avoir pas suivi entièrement le programme qu'il s'est tracé et d'avoir perdu une occasion de nous montrer la solidarité qui unit l'histoire de l'Orient à celle de l'Europe. Les événements du V[e] siècle ne se comprennent pas bien si l'on fait abstraction de ce facteur historique qu'est l'empire perse, un des trois grands états civilisés du monde avec l'empire romain et l'empire chinois. Entre l'empire romain et la Perse règne une vieille hostilité héréditaire due à la différence des cultures et aux conflits territoriaux incessants : cependant en face des barbares une certaine solidarité unit les deux empires qui se considèrent comme les deux flambeaux du monde et dont les souverains se traitent de « frères » ; leurs rapports diplomatiques sont réglés par un protocole très différent de celui qui dirige leurs propres relations avec les princes barbares ; surtout il existe entre ces deux états des traités souvent renouvelés pour la surveillance à frais communs des passes du Caucase. C'est à tort que les historiens (et M. Halphen lui-même, p. 95-96) ont pris pour un tribut les subventions que Byzance donnait à la Perse pour assurer cette garde également importante pour les deux empires. On peut dire qu'au moyen âge le rôle de la Perse a été double. D'une part la culture qu'elle représentait, véritable réaction de la civilisation de l'antique Orient contre l'hellénisme, s'est largement propagée en Europe et a laissé son empreinte indélébile dans le domaine politique, religieux, artistique, intellectuel : plus tard la civilisation arabe lui devra presque tout.

D'autre part les querelles entre les deux empires leur ont été également funestes : en immobilisant sur une immense frontière une grande partie des forces byzantines, la Perse a favorisé indirectement les invasions barbares : en détruisant la puissance des Perses, Héraclius a ouvert l'Asie aux Arabes [1].

Le fait initial de l'histoire des invasions est l'entrée des Huns en Europe en 355, dont la conséquence est la rupture des frontières romaines, suivie de l'établissement de plusieurs peuples barbares dans l'empire en qualité de fédérés. M. Halphen a très bien montré comment les Huns conquérants de la Chine du nord à la fin du IIIe siècle en ont été expulsés par les hordes toungouses des Sien-pi et des Jouan-Jouan, venus du nord, tandis que les Thibétains envahissaient la Chine occidentale et leur coupaient les routes du sud. Rejetés au delà de l'Altaï dans les steppes du lac Balkach, arrêtés au sud par les Youe-tchi (Indo-scythes des auteurs grecs) qui, bien qu'affaiblis par les Perses, tenaient encore la ligne de l'Iaxartes, les Huns n'ont eu d'autre issue que la route de l'Ouest qui les a amenés sur le fleuve Oural, puis sur la Volga.

Le régime des peuples fédérés, cantonnés dans l'empire suivant des formes légales et jouissant du droit militaire d' « hospitalité » (en principe un tiers des maisons et des terres), marque la première étape des grandes invasions. Bien qu'accompagné de violences et troublé par des révoltes comme celle d'Alaric, ce régime a duré jusqu'à la seconde invasion des Huns sous la conduite d'Attila (451-452). En achevant de désorgauiser l'Occident les Huns ont laissé le champ libre à ces milices barbares de fédérés qui sont devenues maîtresses de l'empire. D'une manière presque insensible entre 452 et 500 les cantonnements de fédérés se sont transformés en états barbares, rattachés toujours à l'empire par un lien de plus en plus fragile et indépendants en fait et même dans une certaine mesure en droit. Nous ne suivrons pas l'auteur dans les descriptions excellentes qu'il a données de ces états barbares en mettant bien en lumière le contraste que présente l'état ostrogoth, respectueux des institutions romaines, avec les autres états beaucoup plus dégagés de la tradition impériale. La seule observation que nous lui présenterons, c'est qu'il eût pu expliquer plus clairement les raisons qui ont poussé les Huns à se tourner vers l'Occident. Il n'a pas, semble-t-il, tenu un compte suffisant du premier

1. Nous devons ajouter pour être juste que dans son chapitre sur Justinien (p. 87-88) M. Halphen a consacré une bonne page à l'empire perse : il n'en a pas moins négligé son rôle dans l'histoire générale de l'Europe.

redressement de l'empire byzantin antérieur à Justinien. Comme l'Occident, Constantinople a failli devenir aussi la proie des milices barbares. Grâce à l'énergie des empereurs le danger a été écarté, non sans des luttes pénibles et compliquées. Léon I et Zénon ont su opposer les montagnards d'Isaurie aux milices gothiques et Anastase à son tour s'est débarrassé de la tyrannie des Isauriens en 497. D'autre part, si les Huns ont renoncé à attaquer Constantinople, c'est parce que l'enceinte d'Anthemius endommagée par le tremblement de terre de 447, a été reconstruite très rapidement grâce à l'activité du préfet Cyrus; trois ans plus tard en 450 l'empereur Marcien levait de nouvelles troupes et refusait énergiquement d'acquitter le tribut réclamé par Attila. Nous ne pensons pas, comme M. Halphen, que ce soit « un extraordinaire paradoxe » de voir l'empire se maintenir en Orient plutôt qu'en Occident. C'est en Orient et non dans l'Occident déjà ravagé et amoindri depuis le IIIe siècle que sont les forces vitales de l'empire : c'est la chute de l'Orient qui eût été un événement paradoxal. Il ne faut pas oublier d'ailleurs qu'à cette époque Constantinople n'est pas la seule forteresse de l'Orient : Thessalonique qui commande les principales routes de la péninsule des Balkans a eu aussi son rôle dans cette défense.

La restauration impériale de Justinien au VIe siècle s'explique donc par les efforts de ses prédécesseurs, dont il a recueilli les bénéfices. M. Halphen a exposé d'après les meilleurs travaux l'histoire de ce règne important. Peut-être a-t-il été un peu injuste pour l'empereur qu'il représente comme un travailleur acharné, mais avec une intelligence médiocre et un caractère mal équilibré, dépourvu de sang-froid et parfois même d'énergie. Il semble que l'auteur ait exagéré ce caractère impulsif en affirmant qu'en 532 Justinien a bâclé littéralement un traité de paix avec la Perse afin de pouvoir intervenir en Afrique. En fait il y avait déjà deux ans qu'Hildéric avait été renversé par Gélimer. De plus il semble bien que c'est Chosroès, arrêté par des difficultés intérieures qui a demandé à signer la paix. On s'étonne également de trouver dans ce chapitre une lacune importante. Comment se faire une idée complète de Justinien en faisant abstraction de sa politique religieuse ? Mais ce n'est pas seulement parce que la manie théologique est un des traits essentiels de son caractère qu'il était indispensable d'en parler. La question a une portée historique considérable puisque toutes ces incursions de l'empereur dans le domaine dogmatique s'expliquent par le désir avoué de trouver une formule satisfaisante qui permette aux Orientaux d'accepter le concile de Chalcédoine. Il s'agissait

pour lui de rétablir l'unité de l'Église et aussi d'empêcher le schisme religieux des Orientaux de se transformer en séparation politique. Un avenir prochain devait montrer les conséquences funestes de l'échec de Justinien dans ce domaine.

IV

A la fin du VIe siècle et pendant la première moitié du VIIe siècle une nouvelle poussée de barbares a modifié encore plus profondément la carte du monde que les invasions du Ve siècle. C'est encore en Asie et aussi parmi les tribus longtemps ignorées des Arabes du Hedjaz qu'il faut chercher le point de départ du nouveau cataclysme. La tribu des Turcs sortie de l'Altaï a mis fin en 532 à la domination des Jouan-Jouan, battu les Oïgours dans la haute vallée de l'Orkhon, détruit en 565 l'empire des Huns Blancs ou Hephthalites qui menaçaient la Perse et avaient conquis la moitié de l'Inde. Dès cette époque des ambassades sont échangées entre le Khagan des Turcs et les empereurs de Constantinople. Mais surtout la victoire des Turcs eut pour conséquence la fuite vers l'Occident des Oïgours que l'on confondit avec leurs anciens maîtres, les Avars, et qui profitèrent de la terreur que ce nom inspirait. En 558 ils franchissaient le fleuve Oural et, après avoir bousculé d'autres barbares, ils débouchaient sur le Danube en 565. Alliés aux tribus germaniques des Lombards, ils détruisirent en 567 l'état des Gépides qui occupaient la Transylvanie et la plaine jusqu'à la Theiss. Leur puissance devint telle que les Lombards désireux d'échapper à leur domination profitèrent de l'affaiblissement des armées byzantines qui suivit la mort de Justinien et envahirent l'Italie en 568, tandis que les Avars progressaient dans la plaine du Danube. Au début du VIIe siècle l'empire byzantin, en pleine crise intérieure, doit faire face aux Lombards en Italie, aux Avars et à leurs sujets slaves dans la péninsule des Balkans tandis que les Perses font la conquête de ses provinces orientales, la Syrie et l'Égypte. Par une contre-offensive admirable Héraclius parvint à rétablir la situation, mais en détruisant la puissance des Perses il contribua sans le savoir à faciliter les conquêtes des Arabes.

Nous n'insisterons pas sur l'histoire des origines de l'islam, des premiers califes, des conquêtes des Arabes et de la formation de l'empire des Ommiades. M. Halphen a fait avec raison une place importante à ces événements décisifs de l'histoire universelle et les a présentés d'après les travaux les plus récents des spécialistes de l'islam. On lira avec un intérêt

particulier les chapitres vraiment neufs où il montre la prise de contact entre les Arabes conquérants de la Perse et le monde des Turcs et des Chinois. De 651 à 713 les Arabes achèvent de détruire le grand empire turc, affaibli par le relèvement de la Chine sous la dynastie des Tang, puis ils s'attaquent à la Chine elle-même, surprennent Kachgar en 714, supportent la contre-offensive chinoise en Transoxiane et infligent une défaite décisive aux Chinois sur les bords de la rivière Talas, à mi-chemin entre Tachkend et le lac Balkach (juillet 751). Cette bataille marque d'ailleurs leur dernier effort de conquête du côté de la Chine. En l'espace de 34 ans l'invasion arabe a atteint ses limites, devant Constantinople en 717, à la bataille de Poitiers en 732, à celle du Talas en 751.

Si intéressante que soit cette partie du livre de M. Halphen, qu'il nous soit permis de regretter quelques lacunes. La conquête de l'Égypte en particulier ne nous paraît pas présentée sous son véritable jour. L'entreprise d'Amrou apparaît comme extrêmement téméraire et la désorganisation réelle de l'armée égyptienne ne serait pas une explication suffisante de la rapidité de ses succès, si les Arabes n'avaient trouvé chez les indigènes, attachés aux dogmes monophysites et surexcités contre l'empire par les édits monothélites, une véritable complicité. Le témoignage de Jean de Nikiou, qui déclare que tous les malheurs de l'empire proviennent de son attachement à l'hérésie chalcédonite est significatif à cet égard. D'ailleurs si la conquête de l'Égypte ne dura que trois ans (639-642) les textes nous montrent que la domination arabe ne s'y affermit que lentement et rien ne fut changé d'abord à l'administration byzantine dont le personnel fut conservé.

Nous pensons aussi que M. Halphen eût dû insister davantage sur la portée considérable qu'eut en 649 la création de la première flotte arabe par Moavyah, gouverneur de Syrie, puis calife. A part la deuxième moitié du v^e^ siècle, pendant laquelle la marine vandale créée par Genséric écuma dans toute la Méditerranée, la flotte impériale avait gardé la maîtrise exclusive de la mer et d'ailleurs, comme l'a très bien montré M. Iorga[1], la véritable force de Constantinople venait de ce qu'elle était avant tout le centre d'une thalassocratie. Désormais ce monopole lui est disputé et elle ne parvient à se défendre elle-même contre les attaques arabes que grâce à l'invention du terrible feu grégois qui lui assure pour longtemps une supériorité écrasante. Que les empereurs aient eu vite conscience de ce péril, c'est ce que semble prouver la tentative curieuse, malheureusement mal expliquée par

1. Iorga, *Formes byzantines et réalités balkaniques*. Paris, 1927.

les sources, de l'empereur Constant II pour faire de Syracuse le centre d'une puissance navale qui aurait commandé les deux bassins de la Méditerranée. La tentative arrêtée par l'assassinat de Constant en 668 fut sans lendemain : elle n'en est pas moins caractéristique.

A cette longue période de dissolution, qui a bouleversé la carte du monde au VII^e siècle, succèdent les efforts de réorganisation des anciennes puissances comme l'empire byzantin sous les empereurs iconoclastes, ainsi que les créations nouvelles qui sont le fait des barbares et des envahisseurs. Au IX^e siècle le monde se trouve partagé entre trois grands empires, byzantin, arabe et franc qui représentent chacun une culture différente et imposent aux peuples qu'ils ont groupés sous leur domination l'usage d'une langue universelle, grec, latin, arabe et le respect d'une doctrine religieuse : un même idéal d'unité politique et morale guide chacun de ces groupes, mais le caractère factice de cette unité ne tarde pas à apparaître et elle ne peut résister aux diversités ethniques, aux tendances particularistes, aux schismes politiques et religieux. Ce moment décisif de l'histoire, qui a fixé les cadres des grandes cultures qui se partagent le monde, a été étudié par M. Halphen dans une série de chapitres substantiels et bien informés qui ont trait à la réorganisation de l'empire byzantin sous les empereurs iconoclastes, au développement de la puissance de la papauté et à son alliance avec les Carolingiens, à la civilisation arabe sous les Abbassides, à l'empire de Charlemagne et à la Renaissance intellectuelle de l'Occident au IX^e siècle.

Les deux derniers chapitres en particulier, pour lesquels l'auteur n'a eu qu'à puiser dans ses propres publications, sont tout à fait instructifs. On regrettera cependant que la place faite au jeu des institutions politiques et sociales soit un peu exiguë et qu'aucun renseignement ne soit donné sur l'état économique de l'Occident, qui aide à comprendre cependant le caractère très particulier de l'empire carolingien. M. Halphen eût pu simplement résumer les conclusions des excellentes études critiques qu'il a données sur ces questions [1]. Peut-être aussi eût-il dû tenir compte des observations pénétrantes présentées par M. Pirenne sur les conséquences funestes pour l'Occident de la disparition du commerce de la Méditerranée occupée par les flottes arabes : fin du grand commerce, étiolement des villes, prédominance de la vie rurale et par suite de la propriété foncière, réduction des échanges à des marchés locaux, tels sont quelques-uns des traits qui achèvent de donner à la société carolingienne sa véritable physionomie [2].

1. Halphen, *Etudes critiques sur l'histoire de Charlemagne*. Paris, 1921, p. 239-307.
2. Pirenne, *Les villes du moyen âge*. Bruxelles, 1927, et articles de *la Revue belge de philologie et d'histoire*, I, p. 86-II, p. 223.

De même le tableau de l'empire byzantin ne nous paraît pas complet. S'il est exact qu'à partir de la mort de Léon IV l'empire a traversé une période de crises intérieures accompagnée de revers à l'extérieur, il eût fallu cependant signaler son relèvement dans la deuxième moitié du IXe siècle sous Basile le Macédonien (867-886) qui met fin à la révolte des Pauliciens, fait front contre les Arabes et reprend pied dans l'Italie méridionale. Comment surtout ne pas insister davantage sur un événement aussi important que la mission de Cyrille et Méthode chez les Moraves, à laquelle il n'est fait (p. 316) qu'une trop brève allusion ? S'il est un événement qui a modifié le cours de l'histoire européenne, c'est pourtant celui-là.

V

Mais dès la première moitié du IXe siècle cette œuvre de réorganisation de l'Europe est déjà compromise par l'entrée en scène de nouveaux barbares. Tandis que les Bulgares groupent autour d'eux les tribus slaves de la péninsule des Balkans et fondent un grand état qui menace directement Constantinople, l'Occident est en proie aux incursions des Scandinaves auxquelles succèdent au Xe siècle celles des Hongrois. Ces invasions d'un nouveau genre consistent d'abord en une multitude de raids qui affolent les populations sans défense ; elles sont suivies d'entreprises de plus grande envergure, comme le siège de Paris par les Normands en 885 et aboutissent à des établissements territoriaux durables comme le duché de Normandie ou l'état hongrois. M. Halphen qui a étudié spécialement les invasions normandes[1] en a tracé un tableau aussi clair et bien informé que le permet l'état des sources. Il présente avec raison l'état de Cnut le Grand comme l'apogée de ce mouvement d'expansion scandinave et dans une conclusion très remarquable il montre les traces profondes laissées par ces invasions dans l'ethnographie du nord de l'Europe. « Elles ont eu, dit-il, quoique « avec moins d'ampleur, une portée tout à fait analogue à celle des invasions germaniques aux premiers siècles du moyen âge ».

On ne peut que s'associer à ce jugement. Voici cependant quelques observations relatives à ces invasions du IXe siècle. Dans le chapitre, très bien informé d'ailleurs, sur l'expansion suédoise en Russie, M. Halphen paraît exagérer l'action de ces Varègues, à la fois guerriers et commerçants, sur la fondation des principautés russes. Les historiens russes ont montré

1. L. Halphen, *Le règne de Charles le Chauve*. Paris, 1909.

que ces petits états existaient déjà avant l'arrivée des Varègues dont la migration, suivant l'expression de Klyuchewsky ne fut qu'un simple épisode. D'autre part ce n'est pas seulement du côté de Byzance, mais aussi par la Volga chez les Khazars et jusque dans l'empire arabe que se sont dirigées les caravanes de marchands russes.

Au sujet de l'origine des Hongrois, M. Halphen n'a pas utilisé l'intéressante étude de Schœnebaum [1] fondée sur un examen critique des historiens byzantins qui permet de remonter à des témoignages du VI^e siècle. Issus de la tribu des Oïgours ils font partie de l'empire d'Attila et vivent sur les bords de la mer d'Azov. Divisés au VI^e siècle en Koutrigours et Outrigours, une partie émigre en Thrace, une autre est soumise par les Chazars. Au IX^e siècle l'invasion des Petchénègues détruit l'organisation de leurs tribus dont une partie passe au service de Byzance dans la guerre bulgare de 838. Les autres tribus renforcées par une tribu khazare, les « Kabars » qui forment une sorte d'aristocratie, établissent le principat héréditaire et poussées par les Petchénègues, envahissent la Grande Moravie à la fin du IX^e siècle et commencent à s'établir en Pannonie.

Enfin on s'étonne que dans le tableau si bien présenté des invasions du IX^e siècle M. Halphen ait omis entièrement celles des Sarrasins d'Afrique qui pendant plus d'un siècle ont écumé sur toutes les côtes de la mer Tyrrhénienne, ont pillé Saint-Pierre de Rome en 846, conquis la Sicile et fondé des établissements durables à Bari, au Garigliano, à Fraxinet en Provence, allant jusqu'à intercepter les cols des Alpes et à fondre à l'improviste sur les abbayes piémontaises, (comme La Novalèse près de Turin). Ces incursions sarrasines ont eu cependant des résultats considérables : en rendant impossible tout commerce maritime elles ont prolongé l'état de stagnation économique de l'Occident. Il n'eût pas été sans intérêt de rappeler que c'est avec l'aide d'une flotte byzantine envoyée par Constantin Porphyrogénète en 842 que les Sarrasins furent délogés de leur repaire de Fraxinet et définitivement expulsés de Provence.

A cet état passif de la chrétienté succède au X^e siècle une véritable période de redressement, favorisé par le caractère stable et permanent des nouveaux états fondés par les barbares (Normandie, royaumes scandinaves, Hongrie, Bulgarie) et aussi par l'état d'anarchie dans lequel est tombé l'empire arabe et qui a pour résultat le démembrement du califat.

1. Schœnebaum, *Die Kenntniss der byzantinischen Geschichtsschreiber von der ältesten Geschichte der Ungarn vor der Landnahme.* Berlin, 1922.

M. Halphen a groupé dans un chapitre sur Otton le Grand tout ce qui est relatif à l'Occident. Bien qu'il ait tracé un tableau intéressant du renouveau de la vie religieuse et intellectuelle au x^e siècle, on jugera peut-être qu'il s'est borné trop exclusivement aux faits de l'histoire politique. L'établissement d'une forte autorité par Otton est un fait incontestable et qui a eu des effets bienfaisants ; d'autre part il est non moins exact qu'Otton est apparu à ses contemporains comme le successeur de Charlemagne et a exercé une véritable hégémonie en Italie, en Lorraine, en France même. Si importants que soient ces faits ils ne suffisent pas à expliquer le rétablissement relatif de la prospérité en Occident, dû surtout à la renaissance du commerce maritime qui suit immédiatement l'arrêt des incursions sarrazines, des invasions hongroises et normandes. La conquête de la Crète en 960 par Nicéphore Phocas, qui a débarrassé la Méditerranée orientale d'un des plus dangereux repaires de pirates, a eu sa répercussion en Occident. Comme l'a montré M. Pirenne [1] c'est à cette époque qu'apparaissent deux foyers de commerce maritime, Venise et la côte flamande. Avec le commerce a reparu l'industrie et, du même coup, la vie urbaine.

Même redressement dans l'empire byzantin avec la magnifique contre-offensive de la dynastie macédonienne que l'on a qualifiée justement d'épopée byzantine. On lira avec intérêt l'excellent chapitre que M. Halphen a consacré à la reprise de l'Asie Mineure et de la Syrie du nord ainsi qu'à la conquête de la Bulgarie. Le tableau eût été plus instructif s'il avait suivi l'expansion byzantine dans l'Italie méridionale devenue une nouvelle Grande-Grèce.

Après un chapitre rempli d'intérêt sur le démembrement du califat et l'anarchie du monde musulman M. Halphen a terminé son ouvrage en étudiant la dernière invasion qui soit venue troubler la chrétienté avant les croisades, celle des Turcs Seljoucides dont le caractère est très bien connu aujourd'hui grâce aux études critiques de M. Laurent. Le processus de cette invasion est le même que celui des invasions asiatiques précédentes et c'est l'histoire de la Chine qui en fournit l'explication. Vers 960 Tchao-Kouang-Yin, devenu empereur à la suite d'un coup d'état militaire, fonde la dynastie des Soung et expulse les barbares qui refluent vers l'Occident et profitent de la décadence du califat abbasside pour s'ouvrir les routes de la Transoxiane et du Khorassan. Poussés par les Karlouks, qui eux-mêmes sous la pression chinoise s'établissent en Transoxiane et prennent Bokhara

1. *Op. laud.*, p. 70-94.

en 999, une partie du peuple des Ghouz sous la conduite de Seldjouk et de ses fils fait la conquête du Khorassan (1034-1051), pénètre dans le califat de Bagdad et envoie des raids en territoire byzantin dès 1052. L'entrée de Toghrul-Beg à Bagdad en 1055, la défaite de Romain Diogène à Mantzikert en 1071 sont les deux faits décisifs qui livrent aux Turcs toute l'Asie antérieure. La chrétienté menacée d'une nouvelle invasion va riposter par la croisade.

Ce chapitre intéressant dont nous n'avons fait que donner la substance clôt dignement la remarquable synthèse que M. Halphen a composée grâce à une étendue et une sûreté d'érudition que l'on ne peut qu'admirer. Pour parvenir à ce résultat il a dû faire appel aux travaux des spécialistes qui se sont partagés les quatre champs distincts de l'érudition médiévale : Occident, Orient byzantin et slave, Monde Musulman, Extrême-Orient. Grâce à une méthode excellente il a su relier dans un tableau d'ensemble les faits séparés établis dans chacune de ces disciplines. Nous avons dû, en analysant son livre, signaler quelques omissions dont plusieurs doivent être volontaires et sont dues peut-être à la nécessité de ne pas trop grossir un volume déjà si nourri. Tel qu'il est, son livre se lit avec un véritable plaisir parce qu'on y suit sans peine le développement d'une pensée et d'une doctrine historique ; par la masse des renseignements bien établis qu'il contient, il est appelé à rendre les plus grands services.

Louis Bréhier.

LE SANCTUAIRE D'OLYMPIE

E. Norman Gardiner. *Olympia, its history and remains.* Un vol. grand in-8°, xx + 316 p., 129 fig. en pages ou hors texte. Oxford, at the Clarendon Press, 1925.

Troisième et dernier article [1].

Les problèmes qui se rapportent à l'autre construction maîtresse de l'Altis, — le temple de Zeus, — s'ils sont très différents, ne sont guère moins

1. Voir les premiers articles dans les cahiers d'avril et de novembre 1927, p. 152 et 404.

nombreux, ni moins débattus encore. Et cela est presque heureux, dirons-nous, pour le dieu olympien, dont les débuts, je l'ai noté, avaient pu être subordonnés à ceux de son altière épouse, mais dont le prestige intellectuel et moral devait un jour, grâce à Phidias, rayonner sur place à jamais. M. Norman Gardiner, contrairement à d'autres érudits, n'a point accordé que les *Heræa* aient été le prototype des jeux athlétiques locaux ; peut-être exagère-t-il la « décadence » du culte d'Héra, qu'il lierait à la diminution, dans le sanctuaire, de l'influence argienne contrebalancée un jour par celle de Sparte [1]. Du moins, nul ne refusera de penser que Zeus avait bien dégagé son pouvoir personnel vers la fin du VI^e siècle, quand à Athènes Pisistrate déjà lui destinait aussi une vaste demeure ; et le signe de son indépendance, acquise à Olympie même, est marqué par l'installation spéciale dont il a bénéficié avant la première moitié du siècle suivant. Là, au Sud de l'Héræon, et comme au cœur de la grande enceinte sacrée, pas de temple archaïque enseveli sous les ruines qui subsistent. Rien ne force à remonter, loin dans le passé, l'obscur chemin de l'histoire. La première bâtisse avait donné, d'emblée, au suzerain des immortels, une habitation digne de sa gloire. M. Norman Gardiner a reproduit — en le simplifiant un peu trop à mon gré — le plan Borrmann de la publication officielle allemande (fig. 80 de la p. 235) [2]. Même ainsi, on reconnait l'harmonie du *naos*, périptère hexastyle d'ordre dorique à trente-quatre colonnes extérieures, dressé sur un important soubassement. La *cella* est amphiprostyle ; le *pronaos* et *l'opisthodome*, « *in antis* », couronnaient leurs architraves d'une frise « parlante », avec six métopes de chaque côté qui racontaient les exploits d'Héraclès. Il y avait une colonnade double intérieure, dorique aussi, à deux étages, et à sept rangs de soutiens isolés entre les antes. Un dispositif curieux est celui qu'on avait adopté pour mettre en valeur la statue de culte : les fidèles n'étaient admis, semble-t-il, à contempler le chef-d'œuvre de Phidias qu'assez à l'avant, en bonne vue, du côté du *pronaos*. Mais ces arrangements mêmes posent ici les premiers problèmes, assez délicats, des remaniements intérieurs. Le gros œuvre de l'édifice, par les soins de l'architecte éléen Libon, a dû être terminé avant 455, puisqu'en 457 déjà, —

1. A la fin du IV^e siècle encore, en tout cas, la déesse avait son effigie sur les monnaies d'Élide ; cf. Norman Gardiner, *l. l.*, p. 116, 208.

2. Le stylobate continu de la double colonnade dans la *cella* aurait dû être figuré, ainsi que les escaliers intérieurs ; cf. en dernier lieu, la restauration de M. J. K. Smith, *Memoirs of the Americ. Acad. in Rome*, IV, 1924, p. 153-168, pl. LVIII-LXII (avec les escaliers intérieurs, et les « tribunes » des bas côtés).

après la bataille de Tanagra, — les Spartiates vainqueurs d'Argos et d'Athènes purent suspendre leur orgueilleux trophée au pignon de l'Est, et puisqu'il est probable aussi que l'inauguration officielle fut faite aux jeux de 456 (Ol. 81). Le colosse de Phidias était-il dès lors préparé ? Peut-être. Ce qu'on voit, c'est qu'il a fallu alors, pour l'installer, *adapter* un peu, intérieurement, le plan d'emblée prévu. M. K. Lehmann-Hartleben a noté récemment [1] que certains épis de calcaire — interrompant çà et là le poros où ils furent engagés, sous le dallage en pierre bleue d'Éleusis qui décore la partie médiane de la *cella* (p. 240) — avaient dû porter tout d'abord des monuments votifs, plus tard relégués. On fit donc place nette, au bénéfice du grand Zeus d'or et d'ivoire, lorsqu'il apparut. Mais quand? Question fort irritante [2], liée à la reconstitution, si difficile, de la carrière d'un maître qui est peut-être, hélas ! le moins bien connu des grands artistes de la Grèce... M. Norman Gardiner, d'accord avec nombre d'érudits, — mais les partisans de la thèse opposée sont tout juste, ou presque, aussi nombreux — veut que la Parthénos d'Athènes ait été consacrée la première en sa demeure, le chef-d'œuvre péloponésien de Phidias étant le plus récent. Il relève précisément les changements faits dans la *cella* d'Olympie, l'exil des vieux ex-voto, et le mélange du calcaire d'Éleusis avec la pierre du Pentélique pour le dallage réservé en carré devant la grande effigie ; naturellement, il insiste sur le rapport des proportions de la *cella* avec celle du Parthénon, attribuant au temple athénien, en définitive, pour ces arrangements, une priorité... qu'il est pourtant difficile de considérer comme un dogme. Je ne puis reprendre point par point cette discussion, et exposer toutes les raisons d'une conviction différente. Pourquoi ne pas marquer ici du moins que les remaniements de la *cella* d'Olympie montrent, tout au plus, comment *en préparant* le gros œuvre, on n'avait pas encore prévu — et quoi d'étrange à cela ? — l'intervention de Phidias ? J'ajouterais que l'argument tiré de l'emploi du calcaire d'Éleusis et de la collaboration possible d'Ictinos avec Phidias, à Olympie même, pourrait être retourné contre ceux même qui veulent conclure de là à la date assez tardive du Zeus. Enfin, il n'y avait pas à exagérer — la comparaison des plans en décide [3] — l'importance de certaines concordances de mesures relevées entre les *cellae* du Parthénon et de l'Olympieion de l'Altis : l'effet architectural res-

1. *Arch. Jahrb. Inst.*, XXXVIII-XXXIX, 1923-1924, p. 37-48 (Libon u. Phidias).
2. On n'en trouvera pas, à beaucoup près, toute la bibliographie dans la note 1 de la p. 240 de l'*Olympia*.
3. H. Schrader, *Phidias*, 1924, p. 38, fig. 7 a et b.

tait très différent, — ainsi que celui même des deux statues cultuelles, ici et là ; et dans le plan, même intérieur, le Parthénon, en définitive, ne marquerait-il pas plutôt *un progrès*, comme pour le calcul des dimensions respectives des deux colosses divins ? Il y a longtemps que, pour le Zeus, on a regretté certain excès dans la stature et dans la richesse ; et c'est Strabon déjà (VIII, 353) qui observait que, si le dieu de Phidias se fût brusquement levé dans sa gloire, il eût percé de sa tête couronnée le plafond d'une demeure mal adaptée à sa taille. Je m'en tiens pour ma part à l'opinion que j'avais exprimée récemment [1], et malgré les critiques. Je ne vois guère le moyen de dater le voyage du maître de la Parthénos en Élide, autrement qu'avant la grande période des travaux prescrits par Périclès à l'Acropole d'Athènes. Le Zeus ne donnait point l'impression, je viens de le dire, d'être tout à fait à l'aise en son temple de l'Altis, plus ancien que lui encore ; au Parthénon, Athéna debout et rayonnante, maîtresse d'un palais édifié — des combles à la base — à sa taille et pour elle, n'a pas connu cette gêne. M. Norman Gardiner, qui veut que Phidias n'ait point fait à Olympie ses écoles, pense qu'il aurait travaillé jusqu'en 438 à sa Parthénos, puis jusqu'en 432 à l'autre chef-d'œuvre, au Zeus (p. 240). Mais ce qu'on sait maintenant du lent progrès de la décoration sculpturale, sur l'Acropole d'Athènes, n'autorise guère à supposer une absence de l'intendant principal des beaux-arts, en toute cette période décisive [2] ; et l'on ne reculera point tout de même jusqu'en 432, pour amener vers l'Élide, en pleine guerre du Péloponèse, un vieil artiste presque septuagénaire [3] ! On nous répète par ailleurs qu'à Olympie même, les fouilles n'ont rien appris, touchant la date du chef-d'œuvre. Qui sait ? Je signale au moins l'importance à attribuer à un indice que l'*Olympia* relève, à mon gré, trop vite et dédaigneusement (p. 244, n. 1). Dans l'« atelier » de Phidias, construction de l'Altis — où il est probable (Pausanias, V, 15, 1) que l'équipe des sculpteurs compagnons de Phidias dressa la maquette et l'ébauche de la statue chryséléphantine, — il y a des crampons en Z, vraisemblablement plus anciens que ceux, en double T, du temple même : l'atelier aurait été édifié *dans la première moitié du Ve siècle*, et certes pour servir aussitôt à la préparation de la grande œuvre précieuse, assemblée sur place. J'avoue

1. *La Sculpture antique*, 1926, p. 4, p. 12-14.
2. A. Rumpf, *Arch. Jahrb. Inst.*, XL, 1925, p. 29-38 ; cf. *Rev. Études grecques*, XXXIX, 1926, p. 141 sqq. Les statues des tympans du Parthénon ont été exécutées entre 447 et 433.
3. C'est pourtant ce que voudrait M. P. Johansen, *Phidias and the Parthenon sculptures*, 1925. L'édition originale (danoise) était de 1923.

combien cet argument *de fait* me touche, plus que telles historiettes suspectes conservées par Pausanias, lorsqu'elles nous racontent comment Phidias vieillissant aurait pris pour modèle d'une des figures du trône olympien l'éphèbe Pantarcès, vainqueur des enfants en 436 av. J.-C. ; ou qu'il aurait osé même graver le nom du jeune favori sur un doigt de la divine statue. M. S. Reinach a relevé récemment encore, et à bon droit, toute l'incertitude de nos traditions..., sacrilèges ou non, relatives à ce Pantarcès [1]. Je reste donc frappé de la valeur des arguments que H. Schrader a invoqués en dernier lieu [2] pour placer dans la période de 460 à 448 le Zeus d'Olympie ; ils ont renforcé maintes raisons que j'avais exposées indépendamment pour un parti analogue : parti d'ailleurs recommandé, aussi, entre autres, par M. W. B. Dinsmoor, qui a soumis les comptes de construction du Parthénon à l'étude la plus attentive [3]. On trouverait dans les travaux ici mentionnés, voire ailleurs tout aussi bien, la critique des traditions fort confuses du passé, dont il ne faudrait point tant vanter la force ; traditions parmi lesquelles certaines, d'ailleurs, placent à Athènes même la mort de Phidias [4]. Et il ne paraît pas que le bon sens soit trop offensé —, au contraire, — si l'on hésite à croire que, de 456 à... 437 au moins, le temple de l'Altis ait dû pouvoir (bien patiemment !) attendre l'effigie officielle de son dieu ; si l'on refuse, d'autre part, de conclure que les accusations de détournement proférées à Athènes contre Phidias comme auteur de la Parthénos, ont dû faciliter à l'artiste, en Élide, une entreprise de même ordre que celle qui lui avait valu ailleurs d'injurieux soupçons. J'ai l'impression que si celui que M. Zielinski appelle un « artiste-prophète » a reçu dans l'Altis, après sa création du Zeus et longtemps encore, l'hommage d'un véritable culte, ce fut *de bonne heure*, pour un mérite acquis avant le milieu même du siècle de Périclès, avant l'ère des calomnies inattendues...

Il serait satisfaisant, je l'avoue, d'aboutir — pour les sculptures *décoratives* du temple même — à des déterminations plus assurées. On sait que nous n'en sommes plus là, et comment, à propos des frontons par exemple, deux des érudits à qui nous devons les plus récents livres sur Phidias, MM. H. Schra-

1. *Gazette Beaux-Arts*, 1926, I, p. 196-197.
2. *Phidias*, p. 28. M. C. Praschniker, *Epitymbion Swoboda*, 1927, p. 210-214, fournit une ingénieuse raison de croire que, de 438 à 433 (ou 432), Phidias vivait encore, et fort respecté, à Athènes, son procès ayant été postérieur. Je regrette de ne point connaître encore le travail de M. E. Reisch, *Zur Biographie des Phidias*, *Mitt. d. Vereins d. klas. Philologen in Wien*, II, 1925.
3. En dernier lieu, *Amer. Journ. archaeol.*, XXV, 1921, p. 118 sqq.
4. Notamment Plutarque (d'après Éphore ?) ; cf. G. Lippold, *Arch. Jahrb. Inst.*, XXXVIII-XXXIX, 1923-1924, p. 150-155.

der et P. Johansen, ont voulu restaurer plus ou moins la vieille tradition, crue précédemment « légendaire » : celle qui, selon Pausanias, accordait à Pæonios de Mendé et Alcamène, respectivement, les sculptures des tympans d'Olympie [1]. Sir Ch. Walston défendait lui-même, et plus encore, pour les auteurs de ces ensembles, l'attribution du Périégète [2]. Ainsi revient, pourrait-on dire, un débat que l'archéologie de la fin du XIXe siècle pensait bien avoir exclu ; et c'est à nouveau ici l'énigmatique personnalité artistique de Phidias qui ramène tous les doutes ; car, sans accorder une adhésion entière, et qui serait par trop prématurée, aux vues parfois si paradoxales de M. H. Schrader, — par exemple sur la décoration du Parthénon, — on était bien forcé de reconnaître, au point de départ, à Athènes, les différences remarquées depuis longtemps, entre la sculpture monumentale du grand temple de l'Acropole, et les statues divines de Phidias, telles qu'on peut plus ou moins les restituer ! Pour Olympie même, voici qu'on propose maintenant d'attribuer à Pæonios le fronton Est, sinon plus ; le maître aurait dressé ses maquettes vers 475, et sa Niké — copie de celle de Delphes, peut-être [3] —daterait de la période de 450 à 440 ; ce qui, convenons-en, expliquerait assez l'archaïsme subsistant dont, tout de même, elle témoigne. Quant au tympan Ouest, avec la mêlée des Centaures et de leurs adversaires humains, il serait œuvre d'Alcamène, tout entier ou en partie. Le croira-t-on volontiers ? J'avoue que je m'associe à ceux qui refusent là surtout leur acquiescement : le peu que nous connaissons encore sur l'auteur du groupe de Procné-Itys, et de l'Hermès « dionysiaque » (pergaménien ou berlinois), ne permet guère, semble-t-il, de décider avec tant de hardiesse. Et quant à créer un Alcamène I, qui serait ou non d'Attique, quel postulat ! Ce qui paraissait le plus solide, dans la démonstration tentée par l'érudition allemande par exemple, nous aurait amenés à penser au moins que, pour la mêlée des Centaures, trois figures des angles, et le bras d'une quatrième, — pièces qui sont, non en Paros comme le reste, mais en Pentélique — ont dû être cependant des originaux, à peine de quelques lustres plus récents que l'ensemble. Et non, comme Treu l'avait soutenu le premier, des restaurations d'époque romaine (40 av. J.-C., dit encore M. Norman Gardiner). Pour M. H. Schrader, c'est cela ***seulement*** qui

1. H. Schrader, *Phidias*, veut aussi reconnaître pour les frontons du Parthénon la main des mêmes artistes.

2. *Alcamenes and the establishment of the classical type in greek art*, 1926.

3. C'est ce qu'avait indiqué feu Pomtow : mais pour la date initiale, il ne s'accorde ni avec M. H. Schrader ni avec Sir Ch. Walston.

serait d'Alcamène. Sir Ch. Walston en a douté, hélas !, et pourtant il pouvait ainsi accroître la valeur à donner au texte du Périègète, informateur dont MM. P. Johansen et H. Schrader prisent moins que lui, tout de même, le discernement. Mais l'auteur anglais de l'*Olympia*, attribuant les frontons à une école éléenne locale, a déjà jugé « révolutionnaires » (p. 266) les théories principales de M. H. Schrader. Encore ignorait-il celles de feu Walston ! On peut, sans être prophète... et Iamide, présager de nouvelles controverses, internationales ou non, autour de ces énigmes d'Olympie.

Non moins que la difficile, irritante, question des auteurs, l'interprétation même des sujets des sculptures prête toujours à l'hésitation ; et la critique devra sans cesse s'apprêter à remanier les exégèses les plus traditionnelles. Depuis l'arrangement proposé pour le tympan Est par M. Fr. Studniczka [1], et qui déterminait une symétrie plus grande que dans la restitution de Treu (*Ergebnisse*, III, 1896), avec, ainsi, une plus directe correspondance des deux ensembles, on avait vu paraître une autre interprétation inattendue, violemment critiquée même en Allemagne : en souvenir de la victoire sur les Perses, le fronton de la façade principale n'aurait-il pas représenté essentiellement [2] le retour de Ménélas et d'Agamemnon au Péloponèse ? Certes, avec les études de A. Frickenhaus [3], les fines remarques de M. G. Méautis [4], on revient plus près des vieux dogmes, et il y aura à retenir, pour le tympan Est en tout cas, les résultats de tels travaux. A son tour, M. Fr. Winter [5], en une courte étude, visant à modifier certains détails, nous apporte, hélas ! maintenant, des incertitudes nouvelles. Autour de Zeus, il faudrait déterminer le classement des protagonistes d'après l'état des chars et de leur personnel d'accompagnement ; or, de ces chars, un seul est équipé : celui de droite ; ainsi vérifie-t-on le trait de la légende qui accordait au concurrent d'Œnomaos un fort *handicap*. Pélops serait donc de ce côté avec Hippodameia, Œnomaos et Stéropé se trouvant reportés à gauche de Zeus.

Venons-nous à l'autre ensemble ? Les contestations ne diminuent guère, car c'est l'explication du tympan Ouest tout entière que remettrait en cause

1. *Abhandl. d. sächs. Akad. d. Wiss.*, XXXVII, *Phil.-hist. Kl.*, n° IV, Leipzig.
2. E. Buschor et C. Hamann, *Die Skulpt. d. Zeustempels zu Olympia*, Marburg, 1923. M. E. Kjellberg, *Studien zu den attischen Reliefs*, Upsala, 1926, loue la méthode de ces deux auteurs (p. 4).
3. *Kieler Festgruss zu Winckelmannsfest, 1923* (1924).
4. G. Méautis, *Aspects ignorés de la religion grecque*, p. 54 sqq.
5. *Bonner Jahrb.*, 130, 1925, p. 309-310.

une hypothèse récente de M. U. von Wilamowitz-Möllendorff[1]. Celui-ci juge que, pour ce côté, nous n'aurions pas dû penser, comme on l'a toujours fait, à l'illustration d'une légende thessalienne des Lapithes, puisqu'il y a, à Olympie, *deux* héros principaux combattant symétriquement pour *deux* femmes, alors que la *saga* invoquée ne nous parlerait que du péril de Deidameia, la fiancée de Peirithoos. Telle aventure *nordique*, d'ailleurs, intéressait-elle bien Olympie ? Et l'éminent savant croit avoir retrouvé, plus près de la montagne de Pholoé, la tragédie inspiratrice, avec l'exacte donnée sculpturale. Il faudrait ici évoquer le texte de Pausanias (V, 3, 3) concernant les fils d'Actôr, qui auraient défendu les *filles jumelles* de Dexaménos, roi d'Olénos, contre les Centaures ravisseurs : exploit qu'Héraclès s'était peut-être adjugé dans une légende plus ancienne,... et, avouons-le, mieux attestée. Mais quoi ? Pausanias qui a nommé Peirithoos, Deidameia, Cœneus[2], Thésée, s'était-il donc cette fois tant trompé sur les noms ? Et voilà qui ne nous rassurerait guère, à nouveau, sur ses identifications, quant aux artistes sculpteurs des tympans !... — Le visiteur qui, à Olympie, cherchera à « éprouver » ces hypothèses de cabinet, séduisantes ou hasardeuses, par devant les beaux marbres du Musée, — un des ensembles les plus drus, les plus nobles aussi, de la plastique grecque déjà issue de l'archaïsme, et si consciente de sa force inventive ! — gagnera en tout cas à ne point oublier combien, pour la sculpture comme pour l'architecture déjà, l'investigation directe peut fournir encore à son instruction. Et par exemple, les reconstitutions actuelles des métopes, malheureusement noyées dans le stuc par les réparateurs, laissent parfois l'impression de n'être pas toutes définitives,... ni même peut-être acceptables. Pour les frontons aussi, certaines observations entrevues jadis par le peintre Skovgaard, — et dont il semble que la critique de G. Treu ait fait parfois trop bon marché, — appelleraient à nouveau l'attention. Au moins reverrait-on avec fruit, pour l'agencement général, les indications à tirer de la hauteur des plinthes, qu'on a parfois « rapprochées » sans tenir compte assez exactement des ondulations, ou des variations d'épaisseur. L'assemblage des faces tangentes pourrait aussi vérifier ou infirmer, il me semble, certains placements : ces faces tangentes, pour les figures accolées, avaient été naturellement dégrossies et non polies ; elles sont restées traitées, non point en vraie ronde-bosse, mais comme sur un relief.

1. *Arch. Jahrb. Inst.*, *Anzeiger*, XL, 1925, p. 228-229.
2. On a peut-être retrouvé la tête de celui-ci ; *Arch. Jahrb. Inst.*, XXXVI, 1921, p. 323 (*Anzeiger*).

Architecture, sculpture, etc., tout ce qu'a étudié en détail, — avec la topographie même et l'histoire, si complexe, du *hiéron* ! — M. Norman Gardiner (dont je me plais encore, en finissant, à relever le soin consciencieux), tout cela reste — disons-le : heureusement —, au bénéfice de futures études, un vaste domaine ; et chaque année peut encore apporter un tribut imprévu à l'exploration. Ce sera du moins le mérite de l'*Olympia* d'avoir fixé désormais, pour 1925, l'état des recherches, en nous donnant une mise au point générale, concise, probe, vivante. Accordons à l'auteur la couronne d'olivier [1].

Ch. Picard.

1. P. S. — Je n'avais pas eu tort (p. 461) en prévoyant pour les sculptures du Temple de Zeus, de nouvelles controverses. Pendant la correction des épreuves, j'ai pu prendre connaissance d'une intéressante note de M. E. Pfühl (*Arch. Jahrb. Inst.*, XLI, 1926, p. 142, n. 5), consacrée au fronton Ouest (arrangement de Treu seul possible, hypothèse de Wilamowitz considérée comme décisive). Par ailleurs, et plus loin dans le même périodique, p. 205-238, M. G. Rodenwaldt a repris, en général (bibliographie), la question des métopes et des tympans. Ce long travail remet en cause bien des questions et des théories (dont celle, précisément, de Wilamowitz) ; et je ne crois pas, certes, qu'il apporte le dernier mot dans le débat ! Mais je n'ai pas ici la prétention d'en discuter plus avant.

NÉCROLOGIE

LE COMTE HENRI-FRANÇOIS DELABORDE

Par la mort du comte Henri-François Delaborde survenue soudain à Lausanne le 31 octobre 1927, le *Journal des Savants* éprouve une perte extrêmement sensible, car c'est non seulement un dévoué collaborateur, mais encore un ancien et fidèle ami, qui disparaît. C'est pour nous un devoir de rappeler le concours, qu'il voulut bien nous donner.

Le chanoine Ulysse Chevalier ayant publié un ouvrage sur *Notre-Dame de Lorette*, François Delaborde suit à travers les siècles l'évolution de la tradition selon laquelle la maison, où l'archange Gabriel aurait annoncé à la Vierge Marie qu'elle serait la mère du Sauveur, aurait été, après la chute de Saint-Jean d'Acre, transportée de Nazareth sur la côte occidentale de l'Adriatique (1907, p. 367-384).

Quand paraît le tome III du grand ouvrage d'Alexander Cartellieri, *Philip II August, Koenig von Frankreich*, François Delaborde en prend texte pour composer une étude sur la place considérable, que les affaires impériales ont tenue dans la vie de Philippe Auguste (1910, p. 545-560).

MM. Paul Marichal et Léon Mirot ayant édité le cours d'Auguste Longnon sur *Les noms de lieu de la France*, les services que le livre posthume du grand maître de la géographie historique rendra aux philologues, aux géographes et aux historiens sont clairement mis en relief par notre collaborateur (1921, p. 131-133).

La publication de l'*Histoire de la première croisade jusqu'à l'élection de Godefroi de Bouillon* de Ferdinand Chalandon lui offre l'occasion de développer des vues personnelles sur la première des grandes expéditions religieuses et militaires en Orient (1925, p. 195-198).

Ce même tome de l'année 1925 contient (p. 133-136 et 267-269) deux Notices, dans lesquelles François Delaborde rappela le concours qu'Élie Berger et le comte Paul Durrieu avaient apporté au *Journal des Savants*. De tout son cœur, il s'acquitta, comme il le dit, « du douloureux devoir de rendre hommage aux deux derniers survivants des amis de toute sa vie, à ses chers compagnons de travail ».

Cette collaboration, qui se serait encore exercée plus fréquemment si François Delaborde n'avait réservé la majeure part de son activité scientifique à son enseignement de l'École des Chartes, ne fut pas le seul service qu'il rendit au *Journal des Savants*. Quand il fut entré à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et surtout quand il devint membre du Comité de rédaction (1924), il nous fit bénéficier de sa large connaissance de l'histoire du moyen âge. Il nous suggérait des sujets d'étude, et nous désignait des collaborateurs éventuels. Nous éprouvons donc le profond regret d'être privés désormais d'un conseiller aussi attentif qu'éclairé.

LIVRES NOUVEAUX

TH. ASHBY. *The Roman Campagna in classical Times.* Un vol. in-8°, 256 p., carte. Londres, Ernest Benn, 1927.

Avant que M. Ashby s'occupât d'étudier la topographie de la Campagne de Rome, ceux qui voulaient chercher des renseignements précis sur le sujet n'avaient comme ressource que le vieux livre de Nibby (*Analisi della carta dei Dintorni di Roma*) et les volumes de M. Tomassetti (*La Campagna romana antica, medioevale et moderna*), sans compter, bien entendu, un certain nombre d'articles de détail de M. Lanciani, de M. Lugli, d'autres encore; tous sont cités dans une courte bibliographie placées en tête du présent ouvrage. Soit dit en passant, je me demande pourquoi on n'y trouve pas le nom de Canina et la mention de son beau travail sur la *Via Appia* — je vois seulement (p. 7) que ses ouvrages sont « of a certain value but are often inaccurate in details ». Au cours du long séjour que M. Ashby fit en Italie comme directeur de l'École anglaise d'archéologie, il entreprit d'étudier le sujet à son tour en suivant les anciennes voies qui partaient de Rome; il a inséré le résultat de ses persévérantes et sagaces explorations dans les *Papers of the British School at Rome* et dans d'autres périodiques; nous savons tous le profit que nous avons retiré à le lire. Le volume qu'il donne aujourd'hui est aussi le fruit de ses explorations : il contient un aperçu de toutes les voies romaines qui sillonnaient la Campagne de Rome, avec leur tracé et leur histoire : celles qui menaient en Sabine et vers les Apennins (*Salaria*, *Nomentana*, *Tiburtina*), celles qui desservaient les Monts Albains et le Sud-Est (*Praenestina*, *Collatina*, *Labicana*, *Latina*, *Appia*), celles qui se dirigeaient vers la côte (*Ardeatina*, *Laurentina*, *Ostiensis*, *Campana*, *Portuensis*), celles qui allaient en Étrurie (*Aurelia*, *Clodia*, *Cassia*), celles du Nord (*Flaminia*, *Tiberina*).

Ce précieux résumé, si bien informé, n'est qu'un livre de vulgarisation; tel l'a voulu M. Ashby. Il y a condensé dans ses grandes lignes, à l'usage des amis de Rome et de son histoire, la quantité considérable de matériaux par lui amassés, mais sans aucun appareil extérieur d'érudition, sans une note; et cela aussi brièvement que possible. Par exemple, pour la Voie Appienne, il a consacré une trentaine de lignes au Cirque de Maxence, autant au Tombeau de Caecilia Metella, deux pages à la Villa des Quintilii qu'il a étudiée à fond ailleurs, trois à Albano, une à Nemi et à son lac, etc. Aucune allusion ou presque aux nombreux souvenirs chrétiens qui se recontrent sur les routes, les antiquités chrétiennes étant exclues du livre, à dessein : c'est à peine s'il écrit quelques lignes sur la catacombe où l'on a fait des découvertes récentes très importantes; le nom de S[t] Paul n'est même pas prononcé à propos de la Voie d'Ostie et ainsi partout. Il n'en est pas moins vrai que ce livre est un guide précieux que M. Ashby était le seul à pouvoir écrire actuellement.

R. CAGNAT.

CÉSAR. *Guerre des Gaules*, texte établi et traduit par L.-A. CONSTANS (*Collection des Universités de France*). Deux vol. in-8°. Paris, « Les Belles Lettres », 1926.

C'est un double honneur pour M. Constans d'avoir été choisi pour nous donner une édition critique de la *Guerre des Gaules* et d'y avoir si bien réussi, et comme philologue et comme historien. Il faut d'abord l'en remercier bien vivement; et puis, pour

ne se point montrer indigne de son labeur, le lire la plume à la main : il n'y perdra rien. Une introduction claire et modérée résout les questions préliminaires. M. Constans pense que l'ouvrage a été rédigé en entier par César dans l'automne de l'année 52 ; je me demande pourtant si le Livre VII, près de deux fois plus étendu que les précédents, n'a pas été composé ou, au moins, publié, après les six premiers, sans qu'il soit d'ailleurs nécessaire de supposer un long intervalle : la reprise de la dernière phrase du livre VI au début du livre VII est trop expressive pour qu'on refuse d'en tenir compte sans plus ample informé. Je crois qu'on peut admettre que l'archétype X de nos mss. était écrit sur deux colonnes de 15 à 16 lignes, chaque ligne d'une vingtaine de lettres : les arguments de M. Constans sont forts. On le suivra peut-être plus difficilement dans son hypothèse d'un pro-archétype Y dont les lignes auraient compté trente lettres environ.

M. Constans est de tendance nettement conservatrice ; il établit son texte de façon éclectique, tout en accordant aux mss. une prépondérance (surtout théorique) qui est fondée. Grâce à l'apparat, très soigneux, chacun pourra contrôler et, presque à chaque difficulté, je pense, approuver le choix de l'éditeur (cependant, les corrections VII, 75, 3-4, seront-elles acceptées par chacun ?). Quant à la traduction, précise et limpide, elle laisse retrouver, sans paraphrase, les intentions de César : rare et difficile mérite. C'est un plaisir — souvent instructif — de la comparer avec le texte. On sent en général sous le français cette froide sérénité de César, si déconcertante pour nous, cette expression directe d'une intelligence qui se meut à l'aise dans les réalités de l'action et de l'ambition, sans nulle apparence d'émotion. Et ces réalités mêmes, que calcule le stratège, M. Constans nous les rend sensibles par ses cartes et plans, par ses notes surtout, qui souvent évoquent le magnifique labeur de M. C. Jullian, mais qui discutent aussi les données topographiques et achèvent de faire, avec mesure, de cette édition le livre même de la Gaule au moment de la conquête. M. Constans sait douter, il n'ignore pas que les hypothèses continueront à fleurir sur bien des points : n'a-t-on pas proposé tout récemment (cf. *Revue Archéologique*, 1926, 2, p. 296) d'identifier Aduatuca non plus avec Tongres, mais avec la citadelle de Liége ? et les Germains dont il est question VII, 13, 1, n'étaient-ils pas vraiment pour César une sorte de garde du corps ? Mais ces opinions sont changeantes. Il reste le texte et la traduction : matière à lecture délicieuse et tout aisée. Deux volumes enfin qu'il est bien agréable d'avoir à portée de la main, et dont tout Français instruit devrait faire son bréviaire d'homme, de citoyen et de latiniste.

Jean Bayet.

Sir Samuel Dill. *Roman Society in Gaul in the Merovingian age.* Un vol. in-8°, XIII-566 p. Londres, Macmillan, 1926.

Après avoir étudié, dans deux précédents volumes, la société romaine sous l'Empire, Sir Samuel Dill avait entrepris de décrire, non pas précisément, en dépit du titre choisi, la société *romaine*, mais la société tout court, romano-germanique, dans la Gaule mérovingienne. L'ouvrage, préparé par lui, n'a été publié qu'après sa mort, par les soins de M. C. B. Armstrong, qui, dans un sentiment de piété facile à comprendre, a tenu à ne modifier que le moins possible une rédaction de premier jet, pourtant destinée par l'auteur lui-même à subir d'assez importants remaniements. Si Sir Samuel avait vécu, nul doute qu'il n'eût rectifié quelques menues erreurs, évité les répétitions, souvent un peu fatigantes, supprimé

certaines contradictions. Ces petites taches supposées effacées, il reste un tableau intelligent, vivant, suffisamment nuancé. La partie la mieux réussie est sans doute constituée par les chapitres sur l'Église et la vie religieuse, pour lesquels les textes offraient la documentation la plus abondante et la plus concrète. Le grand public anglais prendra plaisir à la lecture du livre et s'y instruira ; les spécialistes y trouveront à glaner. Peu de renseignements nouveaux, cependant, ce qui n'est guère la faute de l'auteur : les sources narratives où il a presque exclusivement puisé ont été si souvent exploitées ! et peu de vues nouvelles : les grands problèmes qui touchent l'organisation sociale de la Gaule mérovingienne n'ont pas été creusés bien à fond. C'est une étrange erreur que de ne dater que de la Révolution française les théories qui voient dans la conquête franque l'origine de la noblesse. Sir Samuel n'avait donc jamais lu les *Lettres sur l'Histoire de France* d'Augustin Thierry?

MARC BLOCH.

ERNEST GAMILLSCHEG. *Französisches etymologisches Wörterbuch*. In-8°, Heidelberg, 1926.

Nous n'avons reçu que les trois premiers fascicules de ce nouveau dictionnaire étymologique du français : le troisième va jusqu'au mot *cassolette*, page 192. Nous sommes informés que la publication en est déjà au fascicule 10, dont la dernière colonne traite du mot *noue*. La rapidité avec laquelle les fascicules paraissent nous fait espérer le prompt achèvement d'un recueil qui ne peut manquer d'intéresser nos lecteurs. Nous en ferons un compte rendu aussitôt que nous aurons reçu tous les fascicules parus ou à paraître. Il est à croire qu'au dernier sera joint une préface, où l'auteur expliquera le caractère qu'il a entendu donner à son livre, lequel fait partie d'une collection honorablement connue, dirigée par M. Meyer-Lübke, de Bonn : *Sammlung romanischer Elementar- und Handbücher*.

A. T.

NORMAN BAYNES. *The Historia Augusta, its date and purpose*. Un vol. in-16°, 150 p. Oxford, Clarendon Press, 1926.

M. Norman Baynes nous suggère une nouvelle solution d'un problème très délicat et très discuté; il l'avait indiquée déjà dans un court article de la *Classical Review* (1924, p. 165-169) ; il la reprend ici en développant tous ses arguments. La collection de biographies d'empereurs des IIe et IIIe siècles connue sous le nom d'*Histoire Auguste* se présente comme l'œuvre de six auteurs différents qui auraient vécu au temps de Dioclétien et de Constantin ; elle remonterait par conséquent aux années 285-337. M. Hermann Dessau a soutenu en 1889 que les attributions traditionnelles étaient inadmissibles ; l'unité de ton de toute la collection, les nombreuses allusions qu'on y relève à des personnages de la fin du IVe siècle, les emprunts textuels qu'elle a faits aux *Vies des Césars* d'Aurélius Victor, publiées en 360, et au *Bréviaire d'Eutrope*, dédié à Valens (374-378), l'ont conduit à croire que l'*H. A.*, sous sa forme actuelle, a été rédigée en une seule fois par un compilateur anonyme, contemporain de Théodose, après 375. La théorie de M. Dessau a provoqué, particulièrement en Allemagne, l'éclosion d'une abondante littérature ; elle a été vivement combattue par les uns, tels qu'Hermann Peter et Mommsen, adoptée sans réserves par d'autres, dépassée même par certains : O. Seeck et A. von Domaszewski reculent la composition de l'*H. A.* le premier jusqu'au temps d'Honorius, en 409-410, le second jusqu'au

temps de Grégoire de Tours, à la fin du VIe siècle. M. Baynes part du même point que M. Dessau et s'inspire de la même méthode, mais il ne va pas tout à fait aussi loin; il place la rédaction de l'*H. A.* sous Julien. Elle prend dès lors un intérêt inattendu : si sa valeur comme source de l'histoire des IIe et IIIe siècles reste très discutable, elle mérite d'être étudiée en la replaçant dans le milieu où elle a vu le jour; elle reflète les tendances politiques et religieuses de l'entourage de Julien au début de son règne.

Dans l'exposé de cette brillante et séduisante hypothèse M. Baynes fait preuve de beaucoup d'érudition et d'ingéniosité. Il prévoit toutes les objections et s'efforce de n'en laisser aucune sans réponse. La démonstration se divise en trois parties.

La première soumet à une critique très serrée les arguments de M. Dessau en faveur de l'époque théodosienne. Les allusions à la seconde moitié du IVe siècle qu'on a justement relevées dans les biographies impériales s'expliquent beaucoup mieux avec la date de 360-362 qu'avec celle de 375-380. Nous n'en citerons qu'un exemple, le plus caractéristique. Un oracle, d'après la Vie de Probus, aurait promis aux descendants de cet empereur de hautes destinées; M. Dessau voit dans ce passage une prédiction *post eventum* concernant Sex. Petronius Probus, préfet du prétoire en 368, consul en 371; pour M. Baynes, il s'agit bien de ce personnage, mais les termes dont se sert le biographe (*sed adhuc neminem vidimus*) prouvent qu'au moment où il écrivait Sex. Petronius Probus n'était encore qu'au début de sa carrière; né en 334, proconsul d'Afrique de 356 à 358, il se trouvait tout à fait en vue sous le règne de Julien et l'on attendait beaucoup de lui, d'autant plus qu'il partageait la ferveur païenne du prince. D'autre part, si l'*H. A.* a fait des emprunts évidents à Aurélius Victor, — ce qui prouve bien qu'elle est postérieure à 360, — les ressemblances moins nettes qu'elle présente avec Eutrope sont dues simplement à l'utilisation de la même source et n'obligent nullement à la reculer jusqu'après 375.

Dans la seconde partie M. Baynes fait connaître son sentiment personnel sur le but et le caractère de l'*H. A.* C'est un libelle tendancieux, un écrit d'actualité et de propagande, en faveur de la politique de Julien. Cette idée maîtresse lui donne la clef de tout l'ouvrage et lui permet de rendre compte de ses particularités les plus remarquables : place éminente faite à Claude II, auquel Julien se rattachait par Constance Chlore; égards témoignés à Marc-Aurèle, l'un des modèles préférés de Julien; sympathie pour le Sénat, qui représentait la tradition gouvernementale, en opposition à l'autocratie de Constantin et de Constance II; attention toute spéciale accordée aux affaires de la Gaule, où Julien s'était illustré; souhait, dans les Vies des Gordiens et de Carus, d'une avance victorieuse jusqu'à Ctésiphon, que Julien se proposait d'atteindre dans sa campagne de Perse; enfin attitude religieuse très nettement favorable au paganisme, sans aller contre les chrétiens jusqu'à l'hostilité déclarée et persécutrice, à laquelle Julien ne se décida qu'à la fin de sa vie, pendant son séjour à Antioche. La série des biographies paraît avoir été écrite hâtivement d'un seul jet, — à moins toutefois, comme l'insinue sous forme dubitative une note additionnelle de la conclusion, que le rédacteur n'ait fait que reprendre quelques Vies déjà composées, en les retouchant et en les complétant par d'autres. Des remarques de détail sur chacune d'entre elles, à titre d'exemples justificatifs, font suite à ces observations générales.

La troisième partie examine séparément les premiers chapitres de la Vie d'Alexandre Sévère, que M. Baynes considère comme un cas éminent où se vérifie à mer-

veille son hypothèse. Cette Vie n'est qu'un panégyrique et sous le nom d'Alexandre Sévère c'est Julien qui est peint et célébré par avance. Les deux héros que celui-ci s'était proposé d'imiter n'étaient-ils pas Alexandre le Grand, l'empereur conquérant, et Marc-Aurèle, l'empereur philosophe, qu'Alexandre Sévère rappelait à la fois, l'un par son nom, l'autre par ses mœurs? Aussi n'est-il pas surprenant qu'on puisse mettre en regard de presque chaque phrase de la *Vita Severi Alexandri* un passage correspondant d'Ammien Marcellin, du Panégyrique de Mamertin, de Libanius ou de Julien lui-même; l'analogie va quelquefois jusqu'à l'identité des termes, sur la remise de *l'aurum coronarium*, l'épuration du palais impérial, la meilleure administration de la justice, les ménagements à l'égard des contribuables, la surveillance de l'annone, l'attitude envers les Juifs privilégiés et les chrétiens simplement tolérés. Nulle part n'apparaît plus nettement l'intention apologétique de l'auteur anonyme de l'*H. A.*

On voit par cette simple analyse l'importance du petit livre de M. Baynes et quelle contribution remarquable, — si l'on adoptait ses conclusions, qui méritent d'être examinées de très près et qui soulèveront sans doute de vives discussions, — il apporterait à l'histoire littéraire et à l'histoire politique du IVe siècle.

Maurice Besnier.

Otto Cramer. *Die innere Politik Ludwigs XI von Frankreich.* Un vol. in-8° 115 p., un portrait. Cologne, Arthur Rödde, 1927.

L'histoire de la politique intérieure de Louis XI n'est point faite. Les proportions du mémoire de M. Otto Cramer suffisent à indiquer que cet auteur n'a pas eu l'intention de nous donner l'ouvrage définitif que le sujet mérite et à témoigner qu'il ne s'agit là dans son esprit que d'une esquisse. De toute évidence, une étude vraiment originale et substantielle sur la matière exigerait une bibliographie autrement riche, et notamment une étude approfondie des *Ordonnances*, dont le recueil ne paraît pas avoir été dépouillé, ni même consulté. Par contre, M. Cramer a puisé très largement dans l'édition des *Lettres* de Louis XI et le principal intérêt de son opuscule consiste justement à extraire de cette abondante et attachante correspondance les renseignements variés qu'elle contient sur les questions politiques, administratives, économiques. En appendice, nous trouvons même un tableau des objets de cet ordre que renferment les lettres du roi, sorte d'index méthodique du recueil, qui rendra, croyons-nous, grand service aux travailleurs futurs et dont M. Cramer doit être sincèrement remercié.

Pour le reste, l'auteur n'apporte point beaucoup de nouveau, puisqu'aussi bien la documentation reste de seconde main. Mais il serait injuste de ne pas louer l'effort qu'il a fait pour débrouiller les manifestations si multiples de l'activité de Louis XI. Il analyse d'abord sa psychologie, dont il résume les tendances maîtresses en graphiques sinon révélateurs, du moins mnémotechniques avec ingéniosité. Il nous montre ensuite le roi aux prises avec la noblesse, avec l'État bourguignon, avec le problème militaire (et ici, avec raison, l'appoint des mercenaires étrangers est bien mis en lumière), avec le Parlement, avec les difficultés administratives et sociales, avec les questions économiques, avec le mouvement intellectuel, et la série de ces chapitres, logiquement enchaînés, se termine par un essai de jugement sur la politique de Louis XI, en faisant état des opinions émises sur son compte, dans un tableau qui aurait pu s'enrichir et pour lequel aurait pu être utilement consulté l'ouvrage de M. Orville W. Mosher J. *Louis XI*

King of France, as he appears in history and in literature, paru à Toulouse en 1925, ouvrage qui d'ailleurs, à certains égards, complète l'aperçu de M. Cramer.

Au total, des vues parfois intéressantes, des jugements en général fort sensés et des procédés d'analyse ou d'exposition qui ne manquent ni d'à-propos ni d'adresse, c'est dire que cette ébauche vaut d'être retenue, surtout si elle n'est qu'un travail d'approche, comme il semble, en vue d'une monographie future mieux étoffée.

J. CALMETTE.

HENRI PARMENTIER. *L'Art Khmer primitif*. Deux vol. in-8°. Paris et Bruxelles, G. Vanoest, 1927.

C'est en cherchant à compléter sur place son *Inventaire des monuments čams*, que le chef du service archéologique de l'École Française d'Extrême Orient se trouva, sans l'avoir spécialement cherché, en présence des premiers essais de l'Art *Khmer*. Cette circonstance fortuite a été l'occasion de relier les styles disparates des ruines indochinoises et d'établir l'histoire architecturale de l'Art *Khmer*. La période d'art étudiée s'étend du début du VII^e^ à la fin du VIII^e^ siècle. Les monuments sont généralement petits, à salle unique ou double, élevés en briques et recouverts d'un enduit imitant la pierre, en pierres dans leurs parties vives : encadrements, linteaux, etc. Les statues qu'ils abritaient ont disparu et les voûtes à redents de briques sont en général effondrées. L'aire couverte par ces monuments a été divisée en trois secteurs autour de Phnom penh comme centre : 1° La région orientale du Ton le sap dont le groupe de Sambor Prei Kük est le plus important. Dans ce secteur, le voisinage d'Ankor montre peu de monuments antérieurs à la grande époque, ceux-ci ayant été remplacés par les nouveaux. 2° La région occidentale du Ton le sap. Enfin le cours du Mékong au Nord et au Sud de Phnom penh, ce dernier avec le delta de la Cochinchine.

M. Parmentier avait hésité sur le nom à donner à cet art. Il s'est arrêté à *Art Khmer primitif*, bien que ce terme de primitif, exact relativement à l'art classique d'Ankor, soit appliqué ici à un art déjà surprenant par la recherche de la décoration, des profils, pilastres, etc. L'archéologie de sites où les inscriptions sont rares et où les monuments sont importants par leur nombre, leur technique et leur décoration, est avant tout une critique d'architecture. C'est pourquoi il appartenait à M. Parmentier de discerner les rapports et les divergences des différentes techniques, les progrès réalisés de l'une à l'autre, et d'établir ainsi, à défaut d'autres sources historiques, l'ordre de leur succession dans le temps.

Dans le volume de planches, M. Parmentier a donné la préférence au dessin à la plume. Cela lui permettait, dans la mesure où il pouvait le faire sûrement, de reconstituer les monuments avec leurs parties éparses sur le sol. La technique de l'architecture et l'art de la reproduction graphique ont une valeur démonstrative que le texte appuyé des seules photographies ne pourrait avoir. Le dessin permet en outre le passage aux coupes et aux plans à la même échelle. Une grande partie des photographies qui accompagnent le texte sont dues à M. Victor Goloubew, qui dirige actuellement le déblaiement des ruines du Laos.

M. Parmentier relie l'art *Khmer* primitif à l'art classique par l'étude des linteaux qu'il divise en trois types successifs. L'arc primitif finit par devenir le boudin décoratif du linteau d'Ankor.

L'exploration des sites n'a pas fourni beaucoup de renseignements sur la vie matérielle et les coutumes contemporaines de

l'art *Khmer* primitif. La religion la plus répandue était le brahmanisme. Le bouddhisme est représenté par un très petit nombre de statues de pierre ou de métal. C'est dans la statuaire, dont de trop rares spécimens nous sont parvenus, que cette époque d'art a excellé.

La comparaison avec les arts similaires čam, indien, indo-javanais, fait voir des ressemblances et des différences dont on ne peut conclure à aucune parenté proche, mais seulement à une origine commune, à un type unique d'art disparu. Les influences locales ont apporté la diversité des grands sites de monuments où s'est exprimée, hors de l'Inde, la pensée indienne. Les réductions d'édifices, motifs de décoration si particuliers à l'art *Khmer* primitif, fourniront cependant à M. Parmentier le moyen de rattacher celui-ci à l'art pré-*Khmer*. Ces petits édifices, ornant les panneaux entre pilastres, ne sont pas du style des monuments eux-mêmes. Ils représentent des bâtiments légers, peuplés de personnages et dont les modèles devaient être bâtis en bois. La position de l'art *Khmer* primitif entre ce pré-*Khmer* et l'art classique d'Indravarman est la conclusion de l'ouvrage. La nouvelle hypothèse sur la postériorité de l'art du Bayon qu'on croyait contemporain de l'art d'Indravarman, comblerait l'hiatus entre celui-ci et le *Khmer* primitif. Elle permettrait ainsi de relier une suite de styles en relation directe les uns avec les autres.

J. Bacot.

G. Contenau. *Musée du Louvre, Les Antiquités Orientales : Sumer, Babylonie, Élam*. Un vol. in-8°, 23 p., 54 pl. Paris, Éditions Albert Morancé [1927].

L'éditeur Albert Morancé vient d'ajouter, dans sa série de *Documents d'art*, un nouveau fascicule à ceux qu'il a déjà consacrés aux collections du Louvre. Le Dr Contenau, un bon expert en la matière, publie une première suite des Antiquités Orientales, qui groupe les monuments les plus insignes du Musée appartenant aux pays de Sumer-Akkad, de Babylonie et d'Élam. Le volume comprend une très courte introduction géographique et historique, puis cinquante-quatre planches, avec une notice qui donne la description de chaque pièce représentée, en fait ressortir brièvement l'intérêt et termine par les indications bibliographiques essentielles. On retrouve là naturellement des statues ou des bas-reliefs justement célèbres, mais on y rencontre aussi un certain nombre de monuments inédits ou peu connus, dont quelques-uns sont d'une valeur exceptionnelle, telle une statuette de dynaste sumérien remontant au début du IIIe millénaire av. J.-C. (pl. 2), telle surtout la statue d'Our-Nin-Girsou, le fils de Goudéa, ce que nous possédons « de plus parfait dans la statuaire sumérienne » (pl. 24-25).

Par tout ce qu'il remet sous nos yeux, par tout ce qu'il nous offre de nouveau, par l'excellente qualité de ses planches comme par la sobre netteté de son texte, cet élégant album ne peut manquer d'être jugé avec faveur par tous ceux qui y auront recours.

A. Merlin.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

L'Académie a tenu sa *Séance publique annuelle* le vendredi 25 novembre 1927, sous la présidence de M. Salomon Reinach.

Le programme de la séance était le suivant :

1° Discours de M. le Président ; 2° *L'éducation d'un prince royal égyptien de la IX^e dynastie*, par M. Alexandre Moret ; 3° *Notice sur la vie et les travaux de M. Théophile Homolle*, par M. René Cagnat, secrétaire perpétuel.

Communications.

28 octobre 1927. M. Bidez donne lecture d'une communication sur un texte grec du philosophe Proclus, commentateur de Platon, qu'on ne connaissait jusqu'ici que par une traduction latine, faite à la fin du quinzième siècle par Marsile Ficin. M. Bidez découvre dans cet opuscule des emprunts à la théosophie de deux thaumaturges chaldéens que le miracle de la légion fulminante rendit fameux. Leurs écrits servaient de livres sacrés dans des mystères, dont la liturgie merveilleuse provoqua l'acte initial de l'apostasie de l'empereur Julien.

9 novembre. M. Virolleaud annonce que M. Parrot a découvert à Baalbek au sud-ouest du temple de Jupiter des fragments de colonne et un masque de satyre en haut relief.

— M. Ulysse Rochon annonce qu'on a trouvé à Saint-Paulien (Haute-Loire) un fragment de colonne milliaire. Cette découverte porte à sept les monuments itinéraires jalonnant la route de Lyon aux Pyrénées, actuellement connus.

18 novembre. M. Virolleaud adresse à l'Académie des aquarelles exécutées par M. Tutundjian et reproduisant les peintures de l'église de Bhadidat (Liban). Ces fresques ont été naguère signalées par Ernest Renan comme de remarquables spécimens de l'art syrien du moyen âge.

— M. le D^r Henri Martin donne lecture d'une note sur les sculptures de l'atelier solutréen du Roc (Charente).

Élections.

M. Pierre Jouguet, directeur de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, a été élu le 18 novembre 1927 membre ordinaire en remplacement de M. Enlart, décédé.

M. Michel Rostovtzev, professeur à l'Université de Yale et sir Georges Frazer ont été élus le 18 novembre 1927 associés étrangers de l'Académie.

ACADÉMIES ÉTRANGÈRES

ITALIE.

ACADÉMIE NATIONALE DES LINCEI.

Monumenti antichi.

T. XXX (1925).

G. Pinza. *Recherches sur la topographie de Carthage punique*, col. 5 à 88, 12 fig., 3 pl. La Carthage punique se trouvait dans la partie méridionale de la péninsule ; Byrsa était sur l'emplacement de La Goulette ; le port de commerce correspondait au canal qui en cet endroit sert de débouché au lac de Tunis sur la mer et le port de guerre était constitué par le lac lui-même avec, au milieu, l'ilot de Chikli. L'auteur invoque à l'appui de sa théorie l'examen des lieux : là où s'est élevée la colonie romaine, il n'y a pas trace de monuments puniques continus et étendus, mais seulement de grandes nécropoles, ce qui est d'ailleurs, chez les Phéniciens, exclusif de zone habitée (le prétendu sanctuaire de Tanit récemment découvert n'est qu'un cimetière) ; il cherche en outre à justifier sa thèse par le récit des opérations militaires des Romains contre Carthage et par les données qu'on peut tirer des événements du Moyen Age et de la Renaissance.

L. Pernier. *Tumulus avec tombe monumentale au Sodo près de Cortona*, col. 89 à 128, 18 fig., 2 pl. Grand tombeau, remontant au milieu du VII^e siècle av. J.-C., à plusieurs chambres qui donnent sur un corridor central et sont précédées d'un vestibule auquel conduit un dromos. Les chambres sur plan rectangulaire sont couvertes en fausse voûte, dont les assises sont placées en saillie les unes au-dessus des autres, avec interposition entre les rangées les plus hautes de blocs en forme de coin, faisant fonction de clef. Le monument est important pour l'histoire de l'architecture étrusque ; il montre de quelle manière les Étrusques peuvent passer pour avoir inventé la vraie voûte, qui n'a pas été importée d'Orient, mais n'est que le développement logique et graduel de l'emploi d'un élément architectorique découvert et mis en pratique par les Étrusques, la clef de voûte.

B. Pace. *Recherches carthaginoises* (avec contributions de R. Lantier), col. 129 à 208, 32 fig., 2 pl. Note bibliographique présentant un aperçu des publications qui concernent l'œuvre archéologique française en Afrique ; plan archéologique de Carthage accompagné d'une légende très détaillée. Les Phéniciens en Sicile : colonies et simples établissements commerciaux. Rapprochements entre les découvertes faites dans le sanctuaire de Tanit à Carthage et des découvertes analogues effectuées à Motya : le rite des sacrifices humains, qui s'est maintenu à Carthage jusqu'au II^e siècle, a disparu en Sicile où fut mieux respectée l'interdiction imposée par Gélon de Syracuse aux Carthaginois vaincus en 480. Influences artistiques réciproques que la Sicile et l'Afrique ont exercées l'une sur l'autre : les influences africaines sont surtout sensibles dans l'architecture ; on les relève aussi dans le type des tombes de Lilybée. Essai de chronologie de la céramique punique. Les mosaïques où Orphée est entouré d'animaux qui reposent chacun sur un socle indépendant doivent être inspirées par des représentations analogues à nos crèches de Noël.

R. Bianchi Bandinelli. *Clusium, recherches archéologiques et topographiques sur Chiusi et son territoire à l'époque étrusque*, col. 209 à 578, 84 fig., 14 pl. Texte illustrant, feuille par feuille et localité par localité, la carte archéologique du territoire de Chiusi ; en particulier description très complète de l'importante nécropole de Chiusi, dont l'auteur dégage en-

ACADÉMIE DES I
ET BELLES

L'Académie a tenu sa *Séance pub*
annuelle le vendredi 25 novembr
sous la présidence de M. Salo
nach.

Le programme de la séan
vant :

1° Discours de M. le Pr
cation d'un prince r
IXe dynastie, par
3° *Notice sur la v*
Théophile Hom
secrétaire perp

Co.

28 octobre 192
ture d'une communi
grec du philosophe Pro
de Platon, qu'on ne con
que par une traduction latin
du quinzième siècle par M
M. Bidez découvre dans cet op
emprunts à la théosophie de deux
turges chaldéens que le miracle de
gion fulminante rendit fameux. Leurs é
servaient de livres sacrés dans des mys
tères, dont la liturgie merveilleuse provo-
qua l'acte initial de l'apostasie de l'empe-
reur Julien.

9 novembre. M. Virolleaud annonce que
M. Parrot a découvert à Baalbek au sud-

ni
ont e
étrange

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

TIQUITÉ.

ott and Allan Chester
administration in the
don, Milford, 1927.

zess des Sokrates
risprudenz und
ur Psychologie
ft 1.) Mann-
In-8°, v-29 p.
Komödien.
Sammlung
chriftstel-
) Berlin,

andri.
theca
rum
In-

e

Hinweisen auf die spätere Entwicklung. Hannover, H. Lafaire, 1927. In-8°, 45 p.

Alfred Mansfield Brooks. *Architecture and the allied arts. Greek, Roman, Byzantine, Romanesque and Gothic.* London, Allen and Unwin, 1927. In-8°, xix-283 p.

Marcel Bulard. *La religion domestique dans la colonie italienne de Délos, d'après les peintures murales et les autels.* (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 131.*) Paris, de Boccard, 1927. In-8°, viii-548 p.

George M. Calhoun. *The growth of criminal law in Ancient Greece.* London, Cambridge University Press, 1927. In-8°, x-149 p.

Michel Clerc. *Massalia. Histoire de Marseille dans l'Antiquité, des origines à la fin de l'Empire romain d'Occident (476 après J.-C.). Tome I. — Des origines jusqu'au III^e siècle avant J.-C.* Marseille, A. Tacussel, 1927. In-4°, xi-480 p., illustrations.

Euripides. *The Cyclops.* Edited by D. M. Simmonds and R. R. Timberlake. Cambridge University Press, 1927. In-8°, x-78 p.

Euripides. *Hippolytus.* Ed. August ck. (*Bibliotheca scriptorum Graeco- et Romanorum Teubneriana.*) Leip- ubner, 1927. In-8°, p. 411-461.

am Evans. *The Meini hirion and Anglesey.* Anglesey, the author, °, 53 p.

Focke. *Herodot als Historiker.* eiträge zur Altertumswissens- Stuttgart, W. Kohlhammer, -59 p.

el. *Zorobabel. Ein Beitrag ler Juden in dem ersten* ien, Mayer, 1927. In-8°.

Juvénal. Traduction

à 128,
tant au
plusieurs
corridor central et
tibule auquel
chambres sur plan
vertes en fausse
sont placées en
des autres, avec
gées les plus hautes
coin, faisant
ment est important
chitecture étrusque

SAVANTS.

suite les caractères et étudie les types de mobilier aux différentes époques. Les premières en date de ces sépultures sont quelques groupes villanoviens, puis viennent, de la seconde moitié du VIII^{e} siècle à la fin du VII^{e}, une centaine de tombes *a ziro*, avec des vases cinéraires de formes et de tailles diverses, dont le dernier stade de développement est la grande jarre, le *ziro*; la très grande majorité des tombes, neuf cents environ, sont à chambre et s'étendent du V^{e} siècle au premier av. J.-C.; il n'y a point à Chiusi de tombes à fosse. Un appendice traite des bas-reliefs (cippes, urnes, sarcophages) et des sculptures en ronde-bosse de tuf fin, dit *pietra fetida*, à cause de l'odeur aliacée qu'il dégage quand on vient de le tailler.

En supplément, renseignements sur *la collection E. Bonci Casuccini*, comprenant un millier de pièces choisies qui proviennent des environs immédiats de Chiusi et qui sont conservées dans la villa di Marcianella, près de cette ville, col. 521 à 578, 11 fig.

A. Minto. *Saturnia étrusque et romaine; les récentes découvertes archéologiques*, col. 585 à 710, 52 fig., 4 pl. Relation des résultats obtenus dans les fouilles qu'a opérées de 1895 à 1903 R. Mancinelli à Saturnia, en Étrurie. Après quelques mots d'histoire, M. Minto décrit les restes des murs étrusques et les vestiges antiques peu importants de la ville, puis il donne le recueil des inscriptions, en partie inédites, de Saturnia, et s'attache surtout aux nécropoles qui s'étendaient sur les deux rives de l'Albegna. Sur la rive gauche se trouvent les sépultures les plus anciennes remontant à la période de Villanova; les autres tombes de la rive gauche et celles de la rive droite, consistant en chambres sous tumulus, qui ont leurs parois construites en gros blocs de travertin ou qui sont simplement excavées dans la marne, vont de la fin du VII^{e} siècle au milieu du V^{e}.

Un appendice est consacré à trois belles coupes attiques à figures rouges de style sévère recueillies dans la nécropole, aujourd'hui au musée archéologique de Florence.

T. XXXI (1926), fasc. 1.

P. Orsi. *Les nécropoles préhelléniques de Torre Galli et de Canale, Ianchina, Patariti, en Calabre*, col. 5 à 376, 236 fig., 19 pl. A Torre Galli, on a fouillé, en 1922-1923, 334 tombes en forme de fosse, orientées pour la plupart est-ouest, où les cadavres étaient inhumés avec un mobilier répondant à leur sexe et à leur condition sociale : bijoux, armes, vases de terre cuite (amphores et cruches indigènes du type de Villanova; céramique corinthienne d'importation relativement abondante). A Canale, Ianchina et Patariti (banlieue de Locres), d'après les recherches accomplies en 1909, 1911, 1912, les morts, placés dans de petites chambres, étaient ensevelis avec les membres inférieurs légèrement repliés, couverts de leurs vêtements et de leurs parures de métal, pourvus de nombreux vases en terre cuite contenant de l'eau et des aliments : cette céramique comprend des récipients d'*impasto* indigène et des vases importés, surtout grecs de style géométrique, venus peut-être d'Argolide. Les crânes attestent que les défunts étaient du même type et de la même race que ceux des tombes énéolithiques sicules.

Les deux nécropoles sont sicules et les centres sicules du Bruttium dont elles attestent l'existence étaient étroitement apparentés à ceux de Sicile. Leur début remonte au X^{e} ou au IX^{e} siècle; celui de Canale a disparu vers le milieu du VII^{e} siècle, quand la puissance de Locres a commencé à s'affirmer; celui de Torre Galli à la fin du VI^{e}, lorsque la domination de Locres s'est répandue sur le versant tyrrhénien.

A. Merlin.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Antiquité.

Frank Frost Abbott and Allan Chester Johnson. *Municipal administration in the Roman Empire*. London, Milford, 1927. In-8°, 599 p.

Max Alsberg. *Der Prozess des Sokrates im Lichte moderner Jurisprudenz und Psychologie*. (*Schriften zur Psychologie der Strafrechtspflege, Heft 1*.) Mannheim, J. Bensheimer, 1926. In-8°, v-29 p.

Aristophanes. *Ausgewählte Komödien*. Erklärung von Theodor Kock. (*Sammlung griechischer und lateinischer Schriftsteller mit deutschen Anmerkungen*.) Berlin, Weidmann, 1927.

Flavius Arrianus. *Anabasis Alexandri*. Ed. Anton Gerard Roos. (*Bibliotheca scriptorum Graecorum et Romanorum Teubneriana*.) Leipzig, Teubner, 1926. In-8°, vi-333 p.

Jean Bayet. *Les origines de l'Hercule Romain*. (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fascicule 132*.) Paris, de Boccard, 1927. In-8°, xviii-502 p., 2 pl.

Cara Berkeley. *Some Roman monuments in the light of history. Vol. II*. London, Sheed, 1927. In-8°, lxviii-212 p.

Max Bernhard. *Der Stil des Apuleius von Madaura. Ein Beitrag zur Stilistik des Spätlateins*. (*Tubinger Beiträge zur Altertumswissenschaft, Heft 2*.) Stuttgart, Kohlhammer, 1927. In-8°, xii-366 p.

Robert J. Bonner. *Lawyers and litigants in Ancient Athens. The genesis of the legal profession*. London, Cambridge University Press, 1927. In-8°, xi-276 p.

Martin S. Briggs. *The architect in history*. Oxford, Clarendon Press, 1927. In-8°, xii-400 p.

Emil Brögelmann. *Hellenistische Mysterienreligion. Ihre Hauptbegriffe mit Hinweisen auf die spätere Entwicklung*. Hannover, H. Lafaire, 1927. In-8°, 45 p.

Alfred Mansfield Brooks. *Architecture and the allied arts. Greek, Roman, Byzantine, Romanesque and Gothic*. London, Allen and Unwin, 1927. In-8°, xix-283 p.

Marcel Bulard. *La religion domestique dans la colonie italienne de Délos, d'après les peintures murales et les autels*. (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 131*.) Paris, de Boccard, 1927. In-8°, viii-548 p.

George M. Calhoun. *The growth of criminal law in Ancient Greece*. London, Cambridge University Press, 1927. In-8°, x-149 p.

Michel Clerc. *Massalia. Histoire de Marseille dans l'Antiquité, des origines à la fin de l'Empire romain d'Occident (476 après J.-C.). Tome I. — Des origines jusqu'au III^e^ siècle avant J.-C.* Marseille, A. Tacussel, 1927. In-4°, xi-480 p., illustrations.

Euripides. *The Cyclops*. Edited by D. M. Simmonds and R. R. Timberlake. Cambridge University Press, 1927. In-8°, xxx-78 p.

Euripides. *Hippolytus*. Ed. August Nauck. (*Bibliotheca scriptorum Graecorum et Romanorum Teubneriana*.) Leipzig, Teubner, 1927. In-8°, p. 411-461.

William Evans. *The Meini hirion and sarns of Anglesey*. Anglesey, the author, 1927. In-8°, 53 p.

Friedrich Focke. *Herodot als Historiker*. (*Tübinger Beiträge zur Altertumswissenschaft, H. 1*.) Stuttgart, W. Kohlhammer, 1927. In-8°, iv-59 p.

Johann Gabriel. *Zorobabel. Ein Beitrag zur Geschichte der Juden in dem ersten Zeit nach Exil*. Wien, Mayer, 1927. In-8°, xix-152 p.

Maxime Girieud. *Juvénal. Traduction*

nouvelle et complète avec avant-propos et notes. Paris, Librairie de France, 1927. In-8°, x-276 p.

L. Homo. *Les institutions politiques romaines. De la Cité à l'État.* (*L'Évolution de l'Humanité, volume XVIII.*) Paris. La Renaissance du Livre, 1927. In-8°, 471 p.

L. W. Hunter. *Aeneas on siegecraft.* A critical edition, revised with some additions by S.A. Handford. Oxford, Clarendon Press, 1927. In-8°, LXXXIV-266 p.

H. Stuart Jones. *A catalogue of the ancient sculptures preserved in the municipal collections of Rome. The sculptures of the Palazzo dei Conservatori.* London, Milford, 1927. In-8°, XXIII-407 p., 124 pl. in-4°.

Ulrich Kahrstedt. *Syrische Territorien in hellenistischer Zeit.* (*Abhandlungen der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen. Phil. -histor. Klasse, N.F. Bd. 19, 2.*) Berlin, Weidmann, 1926. In-8°, V-156 p.

Alfred Klotz. *Kommentar zum Bellum Hispaniense.* Leipzig, Teubner, 1927. In-8°, VI-120 p.

Kurt Kluge und Karl Lehmann-Hartleben. *Die Antiken Grossbronzen. — Die antike Erzgestaltung und ihre technischen Grundlagen. — Grossbronzen der römischen Kaiserzeit.* Berlin, de Gruyter, 1927. In-4° XV-261 p., 39 pl., XV-144 p., 33 pl.

Friedrich Knocke. *Der römische Tumulus auf dem Schlachtfelde des Teutoburger Waldes.* Berlin, Weidmann, 1927. In-8°, 42 p., 8 pl.

Libanius. *Opera.* Recens. Richardus Foerster. *Vol. IX. Libanii qui feruntur characteres epistolici prolegomena ad epistulas.* (*Bibliotheca scriptorum Graecorum et Romanorum Teubneriana.*) Leipzig, Teubner, 1927. In-8°, VII-244 p.

Gonzalez Lodge. *Lexicon Plautinum, Vol. 2, fasc. 2, Multus-non.* Leipzig, Teubner, 1927. In-4°, p. 97-192.

Georg H. Mahlow. *Neue Wege durch die griechische Sprache und Dichtung.* Berlin, de Gruyter, 1926. In-8°, VII-525 p.

M. I. Maximova. *Les vases plastiques dans l'Antiquité.* (*Époque archaïque*). Préface par E. Pottier. Traduction par Michel Carsow. *T. I. Texte. T. II. Atlas.* Paris, Geuthner, 1926. In-4°, 223 p., 37 fig. et 48 pl.

Jessie Mothersole. *In Roman Scotland.* London, John Lane, 1927. In-8° 282 p.

August Musié. *Beiträge zur griechischen Satzlehre.* (*Bedingungs-Relativ-Fragesätze.*) Zagreb, 1927. In-8°, III-76 p.

Edward T. Newell. *The coinages of Demetrius Poliorcetes.* Oxford University Press, 1927. In-4°, IX-174 p., 18 pl.

Origenes. *Acht Bücher gegen Celsus* [*contra Celsum.*] Aus d. Griech. übers. von Paul Koetschau. *Buch I-IV.* (*Bibliothek der Kirchenväter, Bd. 52, 53.*) München, Kösel, 1926-1927. In-8°, XVI-431 p.

Phaedri Augusti liberti Fabulae Aesopiae. Recognovit et praefatus est Lucianus Muller. Editio minor. (*Bibliotheca scriptorum Graecorum et Romanorum Teubneriana.*) Leipzig, Teubner, 1927. In-8°, 66 p.

Plutarch. *Moralische Schriften* [*Moralia*]. Ubersetzung mit Einleitung von Otto Appelt. *II. Parallelschriften zu Senecas Dialogen.* (*Philosophische Bibliothek, Band 205.*) Leipzig, Meiner, 1926. In-8°, XV-174 p.

Plutarch. *Moralische Schriften.* Übersetzung mit Einleitung von Otto Appelt. (*Philosophische Bibliothek, Bd. 206.*) Leipzig, Meiner, 1927. In-8°, XII-204 p.

H.J. Rose. *Primitive culture in Italy.* London, Methuen, 1927. In-8°, IX-253 p.

Joseph Sautel. *Vaison dans l'Antiquité. T. I. Histoire de la cité, des origines jusqu'aux invasions des Barbares.* Avignon, Aubanel, 1927. In-8°, 407-XXXVIII p.

Wilhelm Schubart. *Die Griechen in*

Ægypten. (*Der Alte Orient. Beiheft 10.*) Leipzig, Hinrichs, 1927. In-8°, 54 p.

Louis Séchan. *Études sur la tragédie grecque dans ses rapports avec la céramique*. Paris, Champion, 1927. In-8°, 642 p., 9 pl.

Vasili Sinaiski. *Les XII Tables au point de vue de la chronologie de Rome et de son calendrier*. (*Acta Universitatis Latviensis, XV.*) Riga, Kymmel's Buchh., 1926. In-8°, 145 p.

K. Springer. *Supplementum Tullianum.* Συναγωγή *epistularum quae ad Ciceronianas annorum 68-49 spectant*. Charlottenburg, Hoffmann, 1927. In-8°, III-254 p.

Heinrich Stadelmann. *Theodora von Byzanz*. Dresden, Pandora-Verlag, 1926. In-8°, 233 et 284 p., illustrations.

Robert Steel, Ferdinand M. Delorme. *Questiones supra undecimum prime philosophie Aristotelis*. (*Metaphysica XII.*) London, Milford, 1927. In-8°, XII-160 p.

Arthur Stein. *Der römische Ritterstand. Ein Beitrag zur Social und Personengeschichte des römischen Reiches*. (*Münchener Beiträge zur Papyrusforschung und antiken Rechtsgeschichte, Heft 10.*) München, C. H. Beck, 1927. In-8°, XIV-503 p.

P. Cornelius Tacitus. *Libri qui supersunt*. Recog. Carolus Halm. Editionem 5 curavit Georgius Andresen. *T. I, fasc. 2. Libri ab excessu divi Augusti 11-16*. (*Bibliotheca scriptorum Graecorum et Romanorum Teubneriana.*) Leipzig, Teubner, 1926. In-8°, p. 199-382.

Theodoretus, episcopus Cyrensis. *Kirchengeschichte*. [*Historia ecclesiastica.*] Aus d. Griech. übers. von Andreas Seider. (*Bibliothek der Kirchenväter, Bd. 51.*) München, Kösel, 1926. In-8°, XXXI-331 p.

Theodoretus, episcopus Cyrensis. *Mönchsgeschichte*. (*Historia religiosa seu ascetica vivendi ratio.*) Aus d. Griech. übers. von Konstantin Gutberlet. (*Bibliothek der Kirchenväter, Bd. 50.*) München, Kösel, 1926. In-8°, c-197 p.

H. Van Lieshout. *La théorie Plotinienne de la vertu. Essai sur la genèse d'un article de la Somme de saint Thomas*. (*Studia Friburgensia.*) Freiburg, Paderborn, Bonifacius-Druckerei, 1926. In-8°, x-203 p.

Charles Walston. *Notes on Greek sculpture. I — The Constantinople Pentathlete and early Athlete statues. II. — A marble draped female figure in Burlington House*. Cambridge University Press, 1927. In-4°, VII-23 p.

Émile Weerts. *Heraklit und Herakliteer*. (*Klassisch-Philologische Studien, 7.*) Berlin, E. Ebering, 1926. In-8°, 75 p.

Ulrich von Wilamovitz-Moellendorf. *Die Heimkehr des Odysseus. Neue Homerische Untersuchungen*. Berlin, Weidmann, 1927, In-8°, VII-205 p.

Carl Wunderer. *Polybios. Lebens und Weltanschauung aus dem 2 vorchristlichen Jahrhundert*. (*Das Erbe der Alten, Reihe 2, 12.*) Leipzig, Dieterich, 1927. In-8°, VIII-79 p.

Ξενοφῶν. Ἑλληνικά. *Xenophontis historia graeca*, recensuit Otto Keller. (*Bibliotheca scriptorum Graecorum et Romanorum Teubneriana.*) Leipzig, Teubner, 1926. In-8°, XVII-295 p.

The Cambridge ancient history, edited by J. B. Bury, S. A. Cook, and F. E. Adcock. *Vol. V. — Athens, 478-401 B. C.* Cambridge University Press, 1927. In-8°, XXII-554 p.

Union Académique internationale. Corpus vasorum antiquorum. Danemark. Musée national (*collection des antiquités classiques*), par Chr. Blinkenberg et K. Friis Johansen. Paris, Champion, [1927]. — *United States of America. Hoppin and Galattin collections*, by Joseph Clark Hoppin and Albert Gallatin. Paris, Champion, 1926. — *France, Musée du Louvre*, fasc. 4, par Ed. Pottier, Paris, Champion, 1927.

V. Flipo.

TABLES DU JOURNAL DES SAVANTS

ANNÉE 1927

TABLE PAR NOMS D'AUTEURS

Les noms imprimés en PETITES CAPITALES désignent les auteurs des articles. Les noms imprimés en *italiques* désignent les auteurs des ouvrages analysés. Les ouvrages anonymes sont relevés au premier mot du titre. Les chiffres désignent les numéros des pages.

TABLE DES MATIÈRES

Le Gérant : Paul GEUTHNER.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXVII.

OUVRAGES REÇUS PAR LE JOURNAL DES SAVANTS
DU 1er AU 30 NOVEMBRE 1927

Tous les ouvrages adressés au *Journal des Savants* seront annoncés à cette place, sans préjudice des comptes rendus détaillés ou sommaires dont ils pourront être l'objet.

Archiv für Orientforschung, herausgegeben von Ernst F. Weidner. Band III, Heft 5-6 Band IV, Heft 1. Berlin-Wilmersdorf, Babelsberger-Strasse, 48.

Aug. Bludan. *Die Pilgerreise der Aetheria.* (Studien zur Geschichte und Kultur des Altertums. Band XV, Heft 1-2.) In-8°, Paderborn, Ferdinand Schöningh, 1927.

James H. Breasted. *Histoire de l'Égypte depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête persane.* Traduit de l'anglais, 2 vol. in-8°, Bruxelles, Vromant, 1926.

The British Museum Quarterly, vol. II, n° 2. London, Published by the Trustees, 1927.

C. Iuli Caesaris Commentarii edidit Alfredus Klotz. Vol. III. Commentarii belli Alexandrini, belli Africi, belli Hispaniensis. Leipzig, Teubner, 1927.

Stéphane Gsell. *Histoire ancienne de l'Afrique du nord.* T. V, VI. In-8°, Paris, Librairie Hachette, 1927.

Bernard Gui. *Manuel de l'inquisiteur*, édité et traduit par G. Mollat, avec la collaboration de G. Drioux, tome I et II. In-8°, Paris, Édouard Champion, 1926.

Bernard W. Henderson. *Five roman Emperors. Vespasian, Titus Domitian, Nerva, Trajan. A. D. 69-117.* Cambridge, at the University Press, 1927.

Emile Mâle. *Arts et artistes du moyen âge*, In-8°, Paris, Armand Colin, 1927.

Gaston Migeon. *Manuel d'art Musulman.* Arts plastiques et industriels. T. II, 2e édition, Paris, Éditions Auguste Picard, 1927.

Morale Scolarium of John of Garland (*Johannes de Garlandia*), edited with an introduction on the life and works of the author by Louis John Paetow (Memoires of the University of California, vol. 4, n° 2). Berkeley, 1927.

Mouseion. Rivista di scienze classiche. Organo dell Istituto di archeologia e di antichita pompeiane della R. Universita di Napoli. Auno IV, fascicolo 1, 1927, in-8°, Naples, Rondinella e Loffredo.

Gerhard Ritter. *Studien zur Spätscholastik*, III. (Sitzungsberichte der Heidelberger Akademie der Wissenschaften. Philosophische historische Klasse. Jahrgang 1925-26. 5te Abhandlung. Heidelberg, Carl Winter, 1927.

Syria. Revue d'art oriental et d'archéologie. T. VIII, fasc. 2 et 3. Paris, Librairie Orientaliste Paul Geuthner, 1927.

REVUE
DES
ÉTUDES ISLAMIQUES

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE L. MASSIGNON
Professeur au Collège de France.

Année 1927

4 fascicules de 150 à 200 pages chaque, format in-4 couronne (23.5×18.5). Prix de l'abonnement : France, **80** fr.
Étranger, **100** fr.

Parus :

Cahier I. 1 pl., pp. 1-144, in-4 carré. *Abstracta Islamica* : Première série (sections I-XII, avec recension de 123 ouvrages nouveaux). — *Enquêtes* : Le statut de la femme kabyle et la réforme des coutumes berbères, par Marcel Morand. — L'Université d'El-Azhar et ses transformations par Achille Sekaly. — *Mémoires* : Les souvenirs du Gazi Moustafa Kemal Pacha (à suivre), version française remaniée d'après l'original turc, par Jean Deny. — *Chronique* : Une lettre du Cheikh sénégalais Moussa Kamara, communication de M. Delafosse, avec planche.

Cahier II. 2 pl., 1 carte, pp. 145 à 308, in-4 carré. *Mémoires* : Les « Souvenirs du Gazi Moustafa Kemal Pacha (suite et fin), version française remaniée d'après l'original turc, par Jean Deny. — *Enquêtes* : Organisation sociale et politique des tribus berbères indépendantes. I. Les Ida-ou-Tanan (Haut Atlas Occidental), par Robert Montagne. — Études sur les corporations musulmanes indo-persanes : I. Risaleï-Saqqaï. — II. Risaleï Qipabigari. — III. Zamji-Namé, traduits par A. M. Kassim. — Compléments à l'enquête de 1923-1924 sur les corporations marocaines (chants corporatifs, etc.) réunis par L. M. — *Chronique* : La lettre du Cadi de Mossoul à Layard : critique par Nameq Kemal d'une source de Renan. — Au sujet d'un répertoire chronologique d'épigraphie arabe projeté par MM. E. Combe et G. Wiet. Remarques sur certains articles parus dans les dernières livraisons de l'Encyclopédie de l'Islam (1ers articles Kalender, Kalenderi). — Liste des ouvrages reçus et retenus pour la composition de la prochaine série d'Abstracta islamica. Errata.

L'examen attentif des faits sociaux musulmans, notamment après établissement des deux premières éditions de l'*Annuaire du monde musulman*, dont la troisième édition est en préparation, a conduit son directeur à fonder la présente revue en lui donnant pour triple objet :

1° De modeler sa *bibliographie* périodique d'islamologie sur le type des « abstracts » qui rendent tant de services aux physiciens et biologistes, c'est-à-dire de donner avant tout dans les notices, après sommaire très concis des chapitres, le résumé précis des résultats nouveaux, l'état exact d'avancement atteint par la recherche scientifique.

2° De fournir par intervalles un tableau des progrès des études islamiques dans les divers pays européens, — et de la connaissance de l'Occident chez les Musulmans.

3° De donner des mémoires originaux d'islamisants européens et d'accueillir également des études de savants musulmans, portant sur des questions qu'elle proposera en enquête, notamment l'organisation du travail, les réformes pédagogiques, le statut juridique féminin et familial.

Le système de transcription des mots orientaux sera technique en cas de nécessité.